



Propositions pour une modélisation de la polysémie régulière des noms d'affect

Vannina Goossens

► **To cite this version:**

Vannina Goossens. Propositions pour une modélisation de la polysémie régulière des noms d'affect. Linguistique. Université de Grenoble, 2011. Français. <NNT : 2011GREN022>. <tel-01090260>

HAL Id: tel-01090260

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01090260>

Submitted on 3 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Sciences du langage Spécialité Linguistique
Sociolinguistique et Acquisition du langage**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Vannina Goossens

Thèse dirigée par **Francis Grossmann** et
codirigée par **Agnès Tutin**

préparée au sein du **Laboratoire LIDILEM**
dans l'**École Doctorale Langues, littératures et sciences
humaines**

Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect

Thèse soutenue publiquement le **17 novembre 2011**,
devant le jury composé de :

Mme Sylvianne Rémi-Giraud

Professeur Émérite à l'Université Lumière – Lyon 2, Présidente

M. Georges Kleiber

Professeur à l'Université de Strasbourg, Rapporteur

M. Alain Polguère

Professeur à l'Université Nancy 2, Rapporteur

M. Francis Grossmann

Professeur à l'Université Stendhal – Grenoble 3, Directeur

Mme Agnès Tutin

Maître de conférences HDR à l'Université Stendhal – Grenoble 3,
Directrice



Mis en page avec la classe thloria.

Remerciements

Je suis avant tout extrêmement reconnaissante envers Agnès Tutin et Francis Grossmann d'avoir accepté de diriger cette thèse. Leur soutien, leurs relectures attentives et leurs commentaires stimulants m'ont été d'une aide précieuse tout au long de ce travail.

Mes remerciements vont également à Georges Kleiber et Alain Polguère d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse ainsi que Sylvianne Rémi-Giraud d'avoir accepté d'en être l'examinatrice.

Je remercie Iva Novakova pour m'avoir permis de financer cette dernière année de thèse en m'embauchant sur le projet EMOLEX. Je lui suis particulièrement reconnaissante de la compréhension dont elle a fait preuve durant ces dernières semaines. Je remercie également Elena Melnikova pour m'avoir secondée sur le projet lorsque j'en ai eu besoin.

Je remercie Thomas Lebarbé pour m'avoir initiée à Latex et aidée à mettre en forme ce document. Merci également à Mathieu pour avoir cherché à répondre à mes nombreuses questions. Isabelle, merci pour nos échanges mutuels sur le fonctionnement de Latex, mais aussi, et surtout, pour avoir partagé, en plus d'un bureau, les doutes et les questionnements de la dernière ligne droite que nous avons parcourue en même temps.

Je suis également extrêmement redevable à une deuxième Isabelle, qui m'a secouru en me prêtant du matériel informatique durant plusieurs mois.

Ma gratitude va également à tous ceux qui ont accepté de relire ce travail : Agnès, Isabelle(s), Tiphaine, Virginie et bien évidemment Olivier.

Je remercie infiniment Magda pour son soutien et pour les échanges aussi bien scientifiques qu'amicaux qui ont ponctué ces années de thèse. Merci également à Tiphaine, pour son amitié et ses attentions.

Merci à tous les membres du comité d'organisation de Cedill 2006 (et aux petits nouveaux de Cedill 2010), pour cette belle aventure et les liens d'amitiés qui s'y sont noués : Aïcha, Agnès, Ali, Anna, Aurélie, Auriane, Céline, Christian, Cristelle, Fanny, Laurence, Mathieu, Myriam, Thomas, Tiphaine.

Merci à Julie, Josée et Véronique de m'avoir laissé créer une annexe de la bibliothèque dans mon salon.

Je remercie également les membres du laboratoire LIDILEM et de l'UFR des sciences du langage qui m'ont accueillie et permis d'effectuer cette thèse dans une ambiance aussi conviviale que stimulante : Agnès, Caroline, Catherine, Giovanni, Jacqueline, Jean-Marc, Jean-pierre, Saskia, Solange, Zohra, etc. Je pense particulièrement aux collègues avec lesquels j'ai travaillé sur des projets : Cristelle, Françoise, Iva, Olivier, Francis et Agnès bien sûr. Je pense également aux collègues avec lesquels j'ai partagé des enseignements : Cyril et nos voyages à Valence ; Agnès, Cristelle, Francis, Magda et le reste des équipes de lexicologie, de sémantique et de méthodologie du travail universitaire ; Virginie, Olivier, Achille, Rosario et Shahrbanoo au département d'informatique pédagogique, que je remercie vivement pour avoir assuré ma charge d'enseignement en ce début d'année.

Enfin, mes pensées vont bien évidemment à mes proches, famille et amis, pour leur patience et leur compréhension. Merci à mes parents, à ma soeur et à Fabrice, à ma belle-soeur, mon beau-frère et à mes beaux-parents de s'être si souvent occupé de mon fils pour me permettre de travailler. Merci à Paul, le fils en question, d'avoir supporté mon absence de disponibilité. Enfin, je remercie infiniment Olivier, pour sa patience, son soutien, son implication et tout le reste.

Table des matières

Table des figures	vii
Liste des tableaux	ix
Introduction	1
1 La polysémie	7
1.1 Statut des variations de sens	8
1.1.1 Homonymie, polysémie et variation contextuelle	8
1.1.2 Tests identificateurs : discrétion et antagonisme	11
1.1.3 Critiques des tests identificateurs	18
1.1.4 Autonomie et régularités	21
1.2 Représentation des sens multiples et de leurs liens	24
1.2.1 Approches statiques du sens lexical	26
1.2.2 Approches dynamiques du sens lexical	33
1.2.3 Conclusion : motivation de notre positionnement théorique	45
2 Noms abstraits et noms d'affect	53
2.1 Les noms abstraits	54
2.1.1 Éléments de catégorisation	55
2.1.2 Noms abstraits intensifs et noms psychologiques	57
2.1.3 Typologie(s) des noms abstraits intensifs et des noms psychologiques	61
2.1.4 Questions de catégorisation	75
2.2 Les noms d'affect	80
2.2.1 La classe des noms d'affect	81
2.2.2 Typologies des noms d'affect	88
2.3 La polysémie des noms abstraits intensifs et des noms d'affect	94
2.3.1 Les changements de classe au sein des noms abstraits intensifs	94
2.3.2 Mécanismes métonymiques	99

2.3.3	Statut accordé aux variations interprétatives	104
2.3.4	Remarques conclusives	108
3	Méthodologie	111
3.1	Statut du corpus	112
3.2	Composition du corpus	114
3.2.1	Corpus de noms étudiés	114
3.2.2	Corpus de textes étudiés	116
3.3	Traitement du corpus	117
4	Mise en évidence des variations interprétatives régulières	121
4.1	Éclairages théoriques : détermination et structure actancielle	122
4.1.1	Détermination et pluralisation	123
4.1.2	Structure actancielle	132
4.2	Caractérisation des différentes variations interprétatives	142
4.2.1	Qualité	144
4.2.2	Sensation	152
4.2.3	Qualité causative et qualité expressive	163
4.2.4	Source	167
4.2.5	Chose qualifiée et acte	172
4.3	Synthèse conclusive	177
5	Traitement des variations interprétatives régulières des noms abstraits intensifs	181
5.1	Statut des variations interprétatives	182
5.1.1	Affect et sensation	184
5.1.2	Affect, qualité, qualité causative et qualité expressive	195
5.1.3	Source, acte et chose qualifiée	206
5.1.4	Synthèse	212
5.2	Mise en évidence des contraintes sémantiques pesant sur les variations interprétatives	219
5.2.1	Regroupements parmi les noms pouvant être affect	220
5.2.2	Recoupements avec les typologies des noms d'affect et des noms abstraits	227
5.3	Propositions de traitement des variations sémantiques régulières	242
5.3.1	Objectifs théoriques	243
5.3.2	Les niveaux de représentation sémantique	245
5.3.3	Description des mécanismes de variation sémantique	259
5.3.4	Synthèse conclusive et perspectives typologiques	271

Conclusion	277
Annexes	283
A Liste détaillée des oeuvres du corpus Frantext	285
B Nombre d'occurrences des noms étudiés dans les corpus	309
Bibliographie	313

Table des figures

1.1	Deux façons de décrire la polysémie (Barque, 2008, p. 9)	25
1.2	Définitions des lexies des vocables JOIE, AMOUR et HONTE (Barque, 2008, p. 262)	28
1.3	Patron de métonymie : sentiment → objet d'un sentiment (Barque, 2008, p. 261)	29
1.4	Représentation lexicale des adjectifs orientés-agent (Bouillon, 1997, p. 163)	43
1.5	Représentation lexicale des adjectifs d'émotions causées (Bouillon, 1997, p. 190) .	44
1.6	Représentation lexicale des adjectifs d'émotions causées en fonction du type de réaction (Bouillon, 1997, p. 229)	46
2.1	Typologie des noms abstraits intensifs (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 88)	63
2.2	Noms endogènes et noms exogènes (Anscombre, 2005, p. 147)	72
2.3	Extrait de l'article DÉSESPOIR du DEC (Mel'čuk <i>et al.</i> , 1984)	106
2.4	Extrait de l'article RESPECT du DEC (Mel'čuk <i>et al.</i> , 1984)	107
2.5	Extrait de l'article FIERTÉ du LAF (Mel'čuk & Polguère, 2007)	107
2.6	Extrait de l'article TRISTEZA du DiCE	108
4.1	Tableau récapitulatif des comportements morphosyntaxiques des noms (Beause-roy, 2009, p. 188)	126
4.2	Classes de noms dans lesquelles peuvent entrer les noms qui peuvent renvoyer à un affect	179
5.1	Types de variations sémantiques	215
5.2	Variations sémantiques régulières des noms qui peuvent être affect	218
5.3	Ensemble des noms qui peuvent être affect et qualité	220
5.4	Qualité → affect : premier ensemble de noms qui peuvent être affect et qualité	221
5.5	Affect → qualité : deuxième ensemble de noms qui peuvent être affect et qualité	222
5.6	Affect → qualité causative : troisième ensemble de noms qui peuvent être affect et qualité	223

5.7	Ensemble des noms qui peuvent être affect et sensation	224
5.8	Sensation → affect : premier ensemble de noms qui peuvent être affect et sensation	224
5.9	Affect → sensation : deuxième ensemble de noms qui peuvent être affect et sensation	225
5.10	Ensemble des noms qui peuvent être source	226
5.11	Les structures de sens AFFECT , QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et SENSATION	247
5.12	Décomposition sémantique de la structure de sens AFFECT	250
5.13	Décomposition sémantique de la structure de sens SENSATION (hypothèses) . .	253
5.14	Décomposition sémantique de la structure de sens QUALITÉ (hypothèses)	255
5.15	Regroupements sémantiques au sein des noms abstraits intensifs	275

Liste des tableaux

1.1	Synthèse des tests portant sur les sens multiples	17
2.1	Correspondance des typologies : opposition intérieur/extérieur	75
2.2	Correspondance des typologies : opposition permanent/transitoire	76
3.1	Répartition des textes dans le corpus Frantext	117
4.1	Hiérarchie des rôles sémantiques (Mel'čuk, 2004a, p. 33)	136
4.2	Nombre d'actants des noms abstraits intensifs	137
4.3	Rôles sémantiques des actants des noms abstraits intensifs	140
4.4	Synthèse de l'implication de la structure actancielle et de la détermination comptable pour les variations interprétatives des noms abstraits intensifs	142
4.5	Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être qualité	151
4.6	Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être affect et sensation	162
4.7	Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être qualité causative ou qualité expressive	168
4.8	Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être source	172
4.9	Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être chose qualifiée ou acte	177
4.10	Répartition des variations interprétatives pour les noms du corpus	178
5.1	Synonymes et antonymes des noms qui peuvent être affect et sensation	191
5.2	Verbes et adjectifs morphologiquement liés aux noms pouvant être affect et sensation	192
5.3	Synthèse des résultats des tests de la polysémie pour les noms pouvant être affect et sensation	192
5.4	Liens réguliers de variation sémantique : affect – sensation	194
5.5	Synonymes et antonymes des noms qui peuvent être affect et qualité	200
5.6	Verbes morphologiquement liés aux noms qui peuvent être affect et qualité	201
5.7	Adjectifs morphologiquement liés aux noms qui peuvent être affect et qualité	201
5.8	Sous-ensembles de noms pouvant être affect et qualité	206

5.9 Répartition des noms par rapport aux critères de Anscombe (1995, 1996, 2005) et de Mathieu (1999)	236
5.10 Polystructuration QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT	260
5.11 Configurations de la polystructuration QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT	261
5.12 Polystructuration AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE	261
5.13 Configurations de la polystructuration AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE	262
5.14 Polystructuration SENSATION → AFFECT	263
5.15 Configurations de la polystructuration SENSATION → AFFECT	264
5.16 Polystructuration AFFECT → SENSATION	265
5.17 Configurations de la polystructuration AFFECT → SENSATION	265
5.18 Dérivation AFFECT → QUALITÉ D'EXPRIMER	267
5.19 Dérivation AFFECT → QUALITÉ DE CAUSER	268
5.20 Dérivation AFFECT → SOURCE	268
B.1 Répartition des occurrences des noms étudiés dans les corpus	311

Introduction

Ce travail aborde l'étude de la structuration sémantique de la classe des noms abstraits, appréhendée sous l'angle de l'analyse de leurs variations sémantiques régulières. Cette classe de noms pose classiquement des problèmes de catégorisation, tant dans la définition d'une classe globale que dans l'élaboration de sous-classes sémantiquement et morpho-syntaxiquement homogènes. Le caractère polysémique d'un grand nombre de noms abstraits est l'une des raisons de ces difficultés. La définition de la classe globale, fondée sur l'opposition sémantique abstrait/concret, se heurte au fait que de nombreux noms peuvent avoir à la fois une interprétation abstraite et une interprétation concrète, comme dans ces exemples du nom *construction* :

- (1) a. *Construction* = **processus** : nom abstrait¹

Aux premières lueurs de l'aube, ils avaient commencé la *construction* d'une petite chapelle accolée au flanc de la colline, devant l'embouchure de la grotte maudite. (M. Yourcenar)

- b. *Construction* = **résultat** : nom concret

Avec son kiosque à musique éternellement inemployé, ses feuilles mortes en toute saison et cette *construction* de brique officiellement alignée sur la rue de la République, qui faisait office alors de maison de la culture [...] (Bayon)

L'alternance entre une interprétation abstraite de **processus** et une interprétation concrète de **résultat** est considéré comme un cas de « polysémie régulière », dans la mesure où cette alternance de sens n'est pas spécifique au nom *construction* mais qu'elle se manifeste pour de nombreux noms désignant un **processus**.

Les sous-classes de noms abstraits intensifs posent les mêmes problèmes de catégorisation liés à la polysémie régulière. *Douleur*, mais aussi *faim*, *soif*, *gêne*, *souffrance*, etc., peut renvoyer à une **sensation** en (2)a. ou à un **affect** en (2)b. :

- (2) a. *Douleur* = **sensation** : 'souffrance physique'

Une *douleur* aiguë lui tortura le gros orteil gauche [...] (H. Bazin)

- b. *Douleur* = **affect** : 'souffrance psychologique'

1. Nous utiliserons une police *teletype* pour les étiquettes sémantiques : **processus**, **résultat**, etc.

C'est ainsi que l'équipe de Pommard, ses supporters et Antoine le premier connurent l'incommensurable *douleur* de voir le ballon heurter la base de la barre transversale avant d'entrer dans les buts [...] (R. Fallet)

Gaieté, comme *tristesse*, *jalousie*, *mélancolie*, etc., peut pour sa part renvoyer à un **affect** en (3)a. ou à une **qualité** en (3)b. :

(3) a. *Gaieté* = **affect** : 'émotion positive'

Je ressens alors une *gaieté*, une ivresse d'espoir et une certitude de victoire. (R. Gary)

b. *Gaieté* = **qualité** : 'trait de caractère agréable'

Une *gaieté* agréable, sans forfanterie, émanait de ce garçon. (M. Déon)

Nous formulons l'hypothèse qu'étudier ces phénomènes dits de polysémie régulière pourrait permettre de mettre en évidence des principes de structuration sémantique au sein des noms abstraits. Nous pensons que ces régularités sont liées aux caractéristiques sémantiques des noms et que leur analyse permet de faire émerger des éléments de stabilité sémantique qui expliquent ces mécanismes polysémiques. La problématique qui sous-tend cette recherche peut être énoncée de la manière suivante : de quelle façon les mécanismes de variation sémantique régulière permettent-ils d'appréhender la structure du lexique et en particulier celle des noms abstraits ?

Afin d'appréhender la problématique de la structuration sémantique de la classe des noms abstraits, nous effectuons l'étude de cas d'un sous-ensemble de noms abstraits : les noms d'affect. L'étiquette conventionnelle « nom d'affect » est choisie pour désigner aussi bien les noms appelés traditionnellement « noms d'émotion », du type *peur*, que les « noms de sentiment », du type *jalousie*. Sans être exempte de difficultés définitoires, comme nous le montrerons dans le deuxième chapitre de ce travail (dans lequel la distinction émotion/sentiment sera à nouveau évoquée), cette catégorie nous semble constituer une entrée pertinente pour l'étude des noms abstraits, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce sont des noms abstraits prototypiques, et leur appartenance à cette classe n'est généralement pas remise en cause. Par ailleurs, ces noms ont donné lieu à une littérature abondante, dans des domaines variés de la linguistique et dans d'autres disciplines, sans toutefois avoir été souvent abordés sous l'angle de la polysémie. Enfin, les noms d'affect présentent de nombreuses variations interprétatives, ce qui en fait un objet d'étude privilégié dans l'objectif de vérifier notre hypothèse.

Deux types de variations interprétatives peuvent être rencontrées : des variations irrégulières et des variations régulières.

a. Certaines variations interprétatives peuvent-être spécifiques à un nom d'affect particulier, comme *envie* en (4) et *ennui* en (5) :

(4) a. *Envie* [*jalousie*] = **affect** : 'sentiment de jalousie éprouvé à l'égard de quelqu'un qui possède un élément convoité'

Le glorieux et malheureux inventeur avait succombé à la fatigue, aux soucis, à la campagne de haine, d'*envie* et de calomnie que sa réussite avait déchaînée contre lui.
(P. Rousseau)

- b. *Envie* [*désir*] = **affect** : ‘sentiment de désir envers quelque chose’

Mais qui pourrait avoir *envie* d’accélérer le cours du temps aujourd’hui ? (P. Sollers)

- (5) a. *Ennui* [*lassitude*] = **affect** : ‘sentiment de lassitude inspiré par une impression de vide et de désœuvrement’

Si ce monde n’a pas d’importance, si les autres hommes ne comptent pas, à quoi bon écrire ? Il ne reste qu’à bâiller d'*ennui*. (S. de Beauvoir)

- b. *Ennui* [*contrariété*] = **affect** : ‘sentiment négatif inspiré par une contrariété’

Ce ne fut pas sans *ennui* qu’il entendit frapper à sa porte, et d’abord il fut tenté de ne pas répondre. (J. Green)

Les variations interprétatives irrégulières ne sont pas pertinentes pour mettre en évidence des éléments de structuration sémantique et, même si nous tiendrons compte de ces différentes interprétations, nous ne les étudierons pas en tant que telles.

- b. Nous pouvons également relever des régularités et ce sont celles-ci qui nous intéressent particulièrement. Les exemples de *douleur* en (2) et de *gaieté* en (3) page ci-contre mettent en évidence le fait que la classe des noms d’affect entretient des liens réguliers avec d’autres catégories de noms abstraits : celles des qualités et des sensations. Nous pouvons également relever d’autres types de variations interprétatives régulières, qui ne correspondent pas exactement à des changements de catégorie parmi les noms abstraits. Par exemple, *ennui* et *tristesse* peuvent tous deux renvoyer à une **qualité de causer un affect** en (6) et *joie* et *espoir* à la **source de l’affect** en (7).

- (6) **Qualité causative** : ‘caractère d’une chose ou d’un événement qui pousse à ressentir un sentiment particulier’

- a. Ces pressentiments inquiets ajoutaient encore à l'*ennui* d’une soirée très morne. (J. Gracq)

- b. Et pourtant la *tristesse* même de ce soleil flambant sur une terre morte ne parvenait pas à calmer en moi une vibration intime de bonheur et de légèreté. (J. Gracq)

- (7) **Source de l’affect** : ‘objet ou personne qui est à l’origine du sentiment ressenti’

- a. C’était de vieilles jumelles à prismes, tout éraillées d’usure mais encore excellentes : la *joie* de Damien, sa fierté. (M. Genevoix)

- b. Mon seul *espoir* était mon père. (F. Sagan)

Les variations interprétatives relevées, et en particulier celles de **source** et de **qualité causative** parmi celles illustrées jusqu'à présent, interrogent la notion de polysémie, telle que définie par exemple par Kleiber : « pluralité de sens liés à une seule forme » qui « ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport » (Kleiber, 1999, p. 55). La notion même de « sens distincts » ne peut pas être considérée comme acquise et nous verrons que les variations interprétatives des noms étudiés ne correspondent pas toutes à cette définition préliminaire. Nous parlerons donc, tout au long de ce travail, de variations interprétatives plutôt que de sens, du moins tant que leur statut n'a pas pu être mis en évidence. Nous formulons l'hypothèse que les variations interprétatives régulières des noms d'affect n'ont pas toutes le même statut et qu'elles ne sont pas liées aux mêmes caractéristiques sémantiques. Cette réflexion nous amènera logiquement à interroger de la même façon la notion de polysémie régulière. Nous formulons l'hypothèse qu'il existe différents mécanismes de variation sémantique régulière qui ne peuvent pas recevoir un traitement identique.

Nos objectifs de recherche sont les suivants. Le premier objectif est descriptif : il s'agit de mettre en évidence les contraintes morpho-syntaxiques et sémantiques qui pèsent sur ces variations interprétatives et de déterminer leur statut lexical. Pour mener à bien cette étape, nous étudierons les occurrences de 56 noms d'affect fréquents dans un vaste corpus textuel. Le second objectif est explicatif : nous montrerons qu'il est possible de mettre en évidence pour les noms d'affect des éléments sémantiques propres à expliquer la possibilité ou l'impossibilité de véhiculer une ou plusieurs variations interprétatives. Le dernier objectif est théorique : nous proposerons une réflexion sur la notion de polysémie régulière. Ce travail aboutira à des propositions de traitement des mécanismes de variation sémantique régulière, effectuées dans l'objectif de rendre compte des éléments de structuration sémantique dégagés dans la classe des noms abstraits.

Le plan de notre exposé est le suivant. Le chapitre 1 est consacré à un état de l'art des questions posées par la notion de polysémie. Nous nous interrogerons sur la notion de sens distincts qui est le fondement de la définition de la polysémie. Nous verrons que toutes les variations interprétatives sémantiquement liées ne peuvent pas être considérées comme des sens distincts et, par là-même, relever de la polysémie *stricto sensu*. Nous présenterons dans la seconde partie du chapitre quelques modèles de représentation des sens multiples. Nous nous intéresserons en particulier au traitement accordé aux variations interprétatives régulières, aux variations interprétatives de statut lexical varié et à la mise en évidence du lien sémantique existant entre ces variations interprétatives. Nous pourrions ainsi nous positionner théoriquement par rapport à notre problématique : comment traiter la variation sémantique régulière dans l'objectif de mettre en évidence la structuration sémantique d'un sous-ensemble de lexique ?

Le chapitre 2 est consacré à un état de l'art des travaux portant sur les noms abstraits et, en particulier, les noms d'affect. Nous y aborderons la question de la délimitation d'une classe

de noms abstraits et de sa sous-catégorisation. Nous procéderons de la même manière pour les noms d'affect. En dernier lieu, nous ferons le point sur les études consacrées à la polysémie de ces classes de noms et nous justifierons le choix de recourir à une étude de corpus pour étudier les variations sémantiques de ces noms.

Le chapitre 3 est consacré à la présentation de la méthodologie utilisée pour mener à bien ce travail qui se fonde sur une étude de corpus et sur l'observation du comportement linguistique des unités lexicales. Nous expliquerons le statut que nous accordons à l'étude de corpus, ainsi qu'à l'étude de la combinatoire syntaxique et lexicale. Enfin, nous présenterons le corpus de textes utilisé, la liste des noms étudiés et le traitement réservé au corpus.

Le chapitre 4 présente les résultats de l'étude de corpus. La première partie sera consacrée à une réflexion autour des questions que posent la détermination, la pluralisation et la structure actancielle dans le cadre de l'étude des variations sémantiques des noms abstraits. Dans la seconde partie, nous décrirons, sémantiquement et morpho-syntaxiquement, les variations interprétatives relevées pour les noms étudiés.

Le chapitre 5 est consacré aux propositions théoriques concernant ces variations interprétatives. Dans une première partie, nous ferons des propositions quant à leur statut lexical et nous ferons des propositions de redéfinition de la notion de polysémie régulière. Dans la deuxième partie, nous mettrons en évidence les caractéristiques sémantiques mises en jeu par ces variations interprétatives et les regroupements qu'elles permettent de faire apparaître au sein des noms abstraits. La troisième partie sera consacrée à la présentation de propositions de traitement des mécanismes de variation sémantique des noms abstraits.

Chapitre 1

La polysémie

Sommaire

1.1 Statut des variations de sens	8
1.1.1 Homonymie, polysémie et variation contextuelle	8
1.1.2 Tests identificateurs : discrétion et antagonisme	11
1.1.3 Critiques des tests identificateurs	18
1.1.4 Autonomie et régularités	21
1.2 Représentation des sens multiples et de leurs liens	24
1.2.1 Approches statiques du sens lexical	26
1.2.2 Approches dynamiques du sens lexical	33
1.2.3 Conclusion : motivation de notre positionnement théorique	45

La polysémie suppose « une pluralité de sens liés à une seule forme » et que ces sens « ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport » (Kleiber, 1999, p. 55). Cette définition, que Kleiber qualifie de provisoire, donne lieu à un consensus général, tout comme le caractère régulier de ce phénomène, mais fait émerger un certain nombre de questions. Qu'entend-t-on par sens différents ? Quelle est la nature du lien qui les unit ? Quel est le rôle du contexte ? Nous allons clarifier et expliquer notre positionnement par rapport à notre objectif de recherche.

Dans la première partie de ce chapitre, nous aborderons le premier point de la définition de la polysémie proposée par Kleiber, la question des sens disjoints. Cela renvoie à la première propriété que doivent posséder les variations interprétatives qui prétendent au statut de sens d'une unité lexicale : elles doivent être non-unifiables. Nous verrons que certaines variations interprétatives liées sémantiquement les unes aux autres ne peuvent pas être considérées comme des sens totalement disjoints. Nous ajouterons, à la suite de Kleiber, une deuxième condition : les sens doivent, de plus, être autonomes vis-à-vis du contexte. Nous aborderons à cette occasion les questions posées par les dérivations sémantiques régulières, qui nous intéressent particulièrement dans ce travail. Dans la seconde partie, nous aborderons la façon dont peuvent être représentés les sens multiples. Nous mettrons l'accent sur la façon dont sont traités deux phénomènes qui nous semblent pertinents : la prise en compte des différences d'autonomie et de discrétion des variations interprétatives et la prise en compte des régularités. C'est donc dans cette section que nous traiterons de la deuxième partie de la définition : la nature du lien qui unit les variations interprétatives. À l'issue de cet état de l'art, nous serons à même de préciser les choix théoriques qui nous guideront tout au long de ce travail.

1.1 Statut des variations de sens

Une des premières questions qui se posent lorsque l'on aborde la question de la polysémie est de savoir reconnaître que l'on est en présence de sens différents. C'est la première composante de la définition donnée précédemment et qui, sous son apparente simplicité, ne va pas sans interrogations. La question du découpage du sens est ainsi loin de donner lieu à une réponse unanime. Nous n'allons pas revenir sur les fondements mêmes de la notion de polysémie dans son rapport à la référence, le sujet ayant déjà été abondamment traité par Kleiber (1999) et repris par Venant (2006). Nous allons expliquer les notions classiques en matière de sens multiples : l'homonymie, la polysémie et la variation contextuelle. Nous présenterons les outils qui peuvent être utilisés pour mettre en évidence le statut des variations interprétatives. Nous verrons que ce découpage en trois catégories est trop schématique pour rendre compte de la multiplicité des variations interprétatives et que l'on peut postuler d'autres formes de variations de sens. Cela sera en partie le sujet de la deuxième section de ce chapitre. En cherchant à montrer comment on peut découper l'interprétation sémantique en éléments de sens plus ou moins stabilisés, nous supposons que les unités du lexique sont porteuses de ces informations. Cette position ne va pas de soi et nous y reviendrons brièvement à la fin de cette section et dans la section suivante.

1.1.1 Homonymie, polysémie et variation contextuelle

Traditionnellement, on appréhende les relations entre signifiant et signifié grâce aux notions d'homonymie, comme pour *louer* dans l'exemple (8), de polysémie comme pour *bar* en (9) et de

variation contextuelle comme pour *docteur* en (10) (voir par exemple Riegel *et al.*, 1994; Kleiber, 1999; Anscombe, 2004).

- (8) a. *Louer* : ‘donner ou prendre contre loyer’

Elle ne cessait de *louer* les traits, les coiffures, les vêtements, les rubans d’une pensionnaire qui, pour moi, ne différait guère des autres et qui, pourtant, était Lise Darbois. (J. Kessel)

- b. *Louer* : ‘exprimer son admiration’

Il chercha dans un quartier voisin une chambre à *louer*. (A. Dhôtel)

- (9) a. *Bar* : ‘débit de boissons’

Ils allèrent prendre un verre dans un *bar* qui jouxtait le journal. (J. Duvignaud)

- b. *Bar* : ‘comptoir où l’on dépose les boissons’

Le patron passe derrière son *bar*, allume une lampe supplémentaire et dévisage le client sans aménité, prêt à lui cracher à la figure que, pour le café, c’est trop tôt. (A. Robbe-Grillet)

- (10) a. *Docteur* : ‘médecin (de sexe masculin)’

Notre *docteur* s’est marié avec une tahitienne.

- b. *Docteur* : ‘médecin (de sexe féminin)’

Notre *docteur* est en congé de maternité².

L’homonymie et la polysémie mettent en jeu des sens distincts. Dans le cas de la polysémie, plusieurs signifiés sont liés à un seul signifiant, ces sens possédant des éléments communs (en l’occurrence les deux sens de *bar* en (9) sont liés par métonymie). Dans le cas de l’homonymie, les sens ne sont pas liés sémantiquement et sont simplement associés à des signifiants différents. La variation contextuelle ne met pas en jeu des sens distincts mais différentes manifestations d’un même sens et relève ainsi de la monosémie. Grâce au contexte, nous pouvons déduire que *docteur* désigne un homme en (10)a. et une femme en (10)b., bien que cette information ne soit pas contenue dans le signifié de *docteur*.

Le critère étymologique est souvent invoqué pour distinguer homonymie et polysémie. Les homonymes sont souvent issus d’étymons différents : par exemple, *louer* donner/prendre contre loyer vient du latin *locare* et *louer* admirer du latin *laudare*. À l’inverse, les sens d’un polysème sont souvent issus d’un même étymon : *bar* lieu et *bar* meuble viennent tous deux de la même forme anglaise *bar-room*. *Bar* possède également des homonymes : *bar* poisson et *bar* unité de mesure, qui, outre l’absence de lien sémantique, présentent des étymons différents. Le critère étymologique n’est cependant plus considéré aujourd’hui comme le seul critère pertinent (même s’il reste le

2. Exemples de Kleiber (1999).

principal critère de classement de certains dictionnaires, comme le *Petit Robert* et le *Trésor de la Langue Française*), étant donné qu'il n'est pas toujours opérationnel : certains mots aujourd'hui considérés comme homonymes ont cependant une origine étymologique commune. C'est le cas bien connu de *grève* terrain en bord de zone aquatique et de *grève* cessation de travail qui ont une origine commune même si le lien entre ces deux sens (la Place de grève, en bord de Seine, où l'en embauchait) a été perdu.

Cette distinction entre homonymie et polysémie est ancrée dans la pratique lexicographique. Les homonymes ont des entrées séparées qui ont chacune leur article, alors que les sens d'un polysème sont regroupés au sein d'un même article, sous une entrée unique. Les différences que nous pouvons observer entre le *Petit Robert* (Rey-Debove & Rey, 2001) et le *Trésor de la Langue Française* (Imbs & Quemada, 1994) d'un côté et le *Dictionnaire du Français Contemporain* (Picoche & Rolland, 2002) ou le *Lexis* (Dubois, 2002) de l'autre, ne sont pas liées à une différence de pratique lexicographique, mais à une définition différente de l'homonymie et de la polysémie. Le *Lexis* et le *Dictionnaire du Français Contemporain* pratiquent un dégroupement plus systématique, en définissant la notion d'homonymie non pas sur des critères étymologiques mais sur des différences d'ordre syntaxique (structure actancielle notamment) ou sémantiques (voir par exemple les discussions dans Lehmann & Martin-Berthet, 1998 et Pauly, 2010). Nous aborderons cette conception dans la section suivante avec les travaux de Le Pesant (1997). La *Lexicologie explicative et combinatoire* (Mel'čuk *et al.*, 1995) et le *Dictionnaire explicatif et combinatoire* (désormais DEC) qui en découle (Mel'čuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1999), prônent une approche combinant les avantages des deux précédentes. Chaque lexie, qui correspond à un mot ou une locution prise dans une acception déterminée, fait l'objet d'un article de dictionnaire à part entière. Les articles des lexies sont ensuite ordonnés sous un même vocable si celles-ci, en plus d'avoir la même forme, présentent des liens sémantiques (appelés « pont sémantique » entre deux lexies). Si ce n'est pas le cas, les lexies seront réparties sous plusieurs vocables. C'est par exemple le cas de *bleu* pour lequel le DEC (Mel'čuk *et al.*, 1992) enregistre deux vocables : BLEU¹ qui regroupe neuf lexies ayant trait à la couleur bleue et BLEU² avec une lexie renvoyant au sens de « personne nouvelle dans une institution ou un métier Y où elle n'a pas d'expérience ». Chaque lexie a ainsi un article où sont consignées toutes ses caractéristiques aussi bien sémantiques que syntaxiques (ce qui n'est pas le cas dans une approche par regroupement) tout en étant regroupées au sein d'un vocable, ce qui permet de ne pas perdre les liens entre les sens comme c'est le cas dans une approche par dégroupement.

Dans ce travail, nous nous intéresserons exclusivement au phénomène de la polysémie. Nous traiterons en particulier des problèmes que pose la notion de sens disjoints mais reliés sémantiquement et donc de la distinction entre polysémie et variation contextuelle. Un certain nombre

de tests a été proposé par différents auteurs pour tenter d'établir ce qui relève de sens disjoints. Nous les présentons ici.

1.1.2 Tests identificateurs : discrétion et antagonisme

Des tests ont été proposés en philosophie du langage, logique et linguistique pour distinguer la polysémie, définie par l'existence pour un mot de plusieurs sens distincts reliés sémantiquement, du vague (*indeterminacy, vagueness*), c'est-à-dire différentes manifestations d'un même sens, ce qui correspond à ce que nous avons appelé variation contextuelle dans la section précédente. Une présentation de ces tests, plus ou moins synthétique, est proposée par Cruse (1986, 1995, 2000, 2004), Croft & Cruse (2004), Ravin & Leacock (2000), Martin (2001), Lewandowska-Tomaszczyk (2007) et Kleiber (2008b). Mel'čuk *et al.* (1995) et Mel'čuk (2006) reprennent une partie de ces tests en les formulant de manière rigoureuse et les utilisent comme critères pour déterminer si une variation interprétative possède le statut de lexie ou non. Nous allons dans un premier temps présenter les différents tests et les critiques qui en ont été formulées, puis les pistes envisagées pour les compléter. Trois catégories de tests sont généralement considérées : les tests logique, linguistique et définitionnel.

1.1.2.1 Le test logique

Le test logique a été défini à l'origine par Quine (1960). Ce test stipule que si un mot est polysémique, il peut être employé dans une assertion qui est à la fois vraie et fausse. Ce test peut également être formulé autrement : si une phrase « X et non X » est vraie en même temps, alors le mot X est polysémique. Ce test est souvent illustré avec deux sens du mot anglais *light* ('léger' ou 'clair') :

(11) The feather is *light*.

(12) The feather is *light* and not *light*³.

La phrase (11) peut être comprise dans le sens 'la plume est légère' ou bien 'la plume est de couleur claire'. Ces deux interprétations peuvent être niées indépendamment, comme dans l'exemple (12) où *light* est employé une fois dans le sens de 'léger' et une fois dans le sens de 'clair'. Ce test se propose de distinguer polysémie et variation contextuelle. Cependant, l'exemple de *light* illustre un cas d'homonymie : il ne semble pas exister de lien sémantique évident entre ces deux sens. Ce test permet donc en réalité de distinguer l'existence de sens distincts (qu'il s'agisse d'homonymie ou de polysémie) des cas de manifestations différentes d'un même sens (variation contextuelle).

Si nous prenons l'exemple de *bar* mentionné précédemment comme étant polysémique, la phrase (13) valide le test logique, si l'on fait référence au meuble puis au lieu (ou l'inverse) :

3. Exemple de Ravin & Leacock (2000, p. 3).

(13) C'est un *bar* mais ce n'est pas un *bar*.

Il en est de même pour *louer* donner/prendre contre loyer et *louer* admirer (homonymes) dans l'exemple (14) :

(14) Je *loue* ses services mais je ne le *loue* pas.

Enfin, nous voyons avec *docteur* que les variations contextuelles ne passent pas ce test. Ainsi, l'exemple (15) avec un *docteur* homme et un *docteur* femme semble difficilement interprétable :

(15) C'est un *docteur* mais pas un *docteur*.

1.1.2.2 Les tests linguistiques

Il existe plusieurs tests linguistiques qui ne mettent pas tous en évidence les mêmes caractéristiques sémantiques. Nous présenterons tout d'abord les tests syntagmatiques puis les tests paradigmatiques.

Une première formulation des tests linguistiques, que Cruse (2000) nomme *antagonism* ('antagonisme'), énonce que lorsqu'un mot a deux sens distincts, ceux-ci sont en compétition. On peut l'observer dans certains contextes qui permettent l'apparition de ces différents sens et donnent ainsi lieu à des énoncés dont l'interprétation se révèle potentiellement ambiguë.

(16) Marie has a *light* coat.

(17) Marie a acheté un *bar*.

Dans l'exemple (16), le manteau de Marie peut être soit léger, soit de couleur claire et dans l'exemple (17), *bar* peut désigner soit un débit de boisson, soit un meuble. Choisir l'un des sens, comme nous le faisons naturellement en contexte, suppose l'éviction de l'autre. L'antagonisme suppose donc que l'on ne peut pas avoir deux interprétations simultanées d'une même unité lexicale. C'est le premier critère utilisé par Mel'čuk *et al.* (1995), qui le nomment *critère d'interprétation multiple*⁴.

Au plan syntagmatique, un contexte amenant l'évocation de deux sens antagonistes peut produire un zeugma. Ce critère est appelé *critère de cooccurrence compatible* ou *critère de Green-Apresjan* par Mel'čuk *et al.*⁵, ou encore test de co-prédication. Bouillon (1997) l'illustre avec les

4. Critère 1 : Critère d'interprétation multiple

« Si, pour une lexie potentielle $L(\dots\sigma'\dots\sigma''\dots)$, on peut construire une phrase qui a deux interprétations uniquement à cause de L telles qu'une de ces interprétations fait intervenir le sens $(\dots\sigma'\dots)$ et l'autre fait intervenir le sens $(\dots\sigma''\dots)$, alors L doit être scindée, de sorte qu'au lieu d'une lexie L , on a deux lexies $L_1(\dots\sigma'\dots)$ et $L_2(\dots\sigma''\dots)$, sauf indication contraire du critère 3. » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 61).

5. Critère 3 : Critère de cooccurrence compatible

« Si, pour la lexie potentielle $L(\dots\sigma'\dots\sigma''\dots)$, on peut construire une phrase normale à cooccurrence compatible, alors L ne doit pas être scindée – de sorte qu'on a une seule lexie (=L) avec la disjonction dans sa définition : $L(\dots\sigma' \text{ ou } \sigma''\dots)$. » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 64).

deux sens homonymes d'*avocat* ('fruit' ou 'personne humaine'), dont la cooccurrence produit un effet comique, tout comme la cooccurrence des deux sens du polysème *bar*.

(18) J'aime les *avocats* à la vinaigrette et au tribunal.

(19) Ce *bar* est très fréquenté et en chêne massif.

Une deuxième formulation des tests syntagmatiques repose sur le recours aux expressions anaphoriques (pronoms par exemple). Dans le cas de deux sens distincts, le mot et son expression anaphorique doivent renvoyer au même sens. Mel'čuk *et al.* formulent ce test avec *aussi*⁶. La langue anglaise utilisera la reprise anaphorique avec *so do* ou *so be* (*John was wearing a light jacket; so was Bill*). Dans l'exemple (20), *position* peut renvoyer soit à une position géographique (*se retourner dans son lit*, par exemple), soit à un point de vue sur un sujet. Dans l'exemple (21), il s'agit de débits de boissons ou de meubles, mais dans un exemple comme dans l'autre, le mot ne peut pas renvoyer à une interprétation et l'expression anaphorique à l'autre.

(20) Marie has changed her *position*; so has Pierre.

'Marie a changé de *position* et Pierre aussi.'

(21) Pierre a acheté son *bar* et Marie le sien.

Cette deuxième version des tests linguistiques est appelée *identity test* ('test d'identité') par Cruse (1986, 2000, 2004), Croft & Cruse (2004). Contrairement à Mel'čuk *et al.* qui le regroupent avec le test de co-prédication, Cruse considère que ces deux formulations du test linguistique ne relèvent pas de la même problématique. Il dissocie les tests qui attestent un antagonisme (cf. *antagonism* ci-dessus) de ceux qui attestent la discrétion (*discreteness*). La discrétion renvoie à l'idée que si deux sens sont différents, ceux-ci peuvent être employés séparément et ne sont pas unifiables sémantiquement. Si deux sens sont antagonistes, ils s'excluent mutuellement et ne peuvent être accessibles simultanément en contexte (sans effet de style). L'antagonisme suppose évidemment un certain degré de discrétion mais des preuves de discrétion peuvent survenir sans qu'il y ait antagonisme. Cette distinction peut être illustrée par l'exemple bien connu de *livre*, qui peut renvoyer soit à l'objet physique en (22)a., soit au contenu informationnel en (22)b. (soit à ces deux éléments à la fois, nous y reviendrons).

(22) a. *Livre* : 'objet'

Il faudrait un gros *livre*, sur papier couché illustré d'eaux-fortes en couleurs, dues au burin fertile de nos meilleurs animaliers. (B. Vian)

6. Seconde formulation du critère 3 : Critère de construction avec « AUSSI »

« Si, pour la lexie potentielle L de sens (...σ'...σ''...), on peut construire une phrase de la forme *X fait P avec L*, et *X' fait P avec L aussi* (*autant, tout comme...*) le premier P faisant intervenir (σ') et le deuxième, (σ''), alors L ne doit pas être scindée – de sorte qu'on a une seule lexie (= L) avec la disjonction dans sa définition : L(...σ' **ou** σ''...). » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 65).

b. *Livre* : ‘texte’

C’est un *livre* érudit et malheureusement dépourvu de l’humour que contient son titre.
(G. Brisac)

Ces deux variations interprétatives présentent des signes de discrétion, comme par exemple le fait qu’ils valident le test d’identité en (23) (exemple traduit de Cruse, 2000, p. 39). Dans cet énoncé, que John et Mary parlent du contenu (ce qui est le plus probable) ou bien de l’objet, l’occurrence de *livre* et son référent anaphorique doivent renvoyer à la même interprétation.

(23) John pense qu’il s’agit du plus beau *livre* du siècle. Marie aussi.

Cependant, comme le montre le test d’antagonisme en (24) qui n’aboutit pas à la création d’un zeugma, ces deux interprétations de *livre* ne sont pas antagonistes.

(24) Ce *livre* est difficile à porter et à lire⁷.

Doit-on considérer ces exemples comme relevant de la polysémie ou de la variation contextuelle? La définition donnée par Kleiber ne suppose pas que les variations interprétatives qui relèvent de la polysémie soient antagonistes mais seulement qu’elles soient distinctes. Cependant, la plupart des auteurs utilisent ces tests de manière cumulative, le critère d’antagonisme se trouvant donc attaché à la notion de polysémie. Il nous semble cependant que ce n’est pas une condition nécessaire à l’existence de la polysémie, deux interprétations pouvant être compatibles tout en correspondant à des sens distincts d’une unité lexicale. Nous verrons que la définition de la polysémie doit être précisée et que Kleiber propose de prendre en compte d’autres éléments. Nous montrerons également que les trois catégories que sont l’homonymie, la polysémie et la variation contextuelle apparaissent trop schématiques pour catégoriser l’intégralité des variations de sens. Des auteurs comme Cruse ou Pustejovsky ont fait des propositions pour prendre en compte des sens qui ne sont pas antagonistes tout en dépendant du niveau lexical. Nous les présenterons dans la deuxième partie de ce chapitre.

Ces tests ne permettent donc pas d’identifier ce qui relève de la polysémie, mais seulement d’évaluer le degré de discrétion et d’antagonisme des variations interprétatives confrontées. Une illustration de cela peut être apportée par l’interprétation que Le Pesant (1997) fait du test d’antagonisme présenté ci-dessus. Le Pesant parle de « propriété de syllepse » lorsque l’on peut activer plusieurs emplois d’un mot dans une même phrase sans créer d’effet comique et donne les exemples suivants.

(25) Ce *roman* est plus épais que captivant.

(26) En même temps que la ligne d’arrivée, il a *atteint* la gloire.

(27) Il *aboie* encore plus fort que son chien.

7. Exemple de Bouillon (1997, p. 13).

Outre le fait que le jugement au sujet de ces énoncés peut diverger (les deux derniers exemples nous semblent proche du zeugma et montrent en tout cas un jeu stylistique), Le Pesant considère que cette propriété est spécifique aux mots polysémiques et que c'est la cooccurrence de deux homonymes qui provoque un effet comique :

(28) Il a *pris* congé et son vélo⁸.

(29) Une nouvelle voiture, ça *transporte*, les premiers jours.

Cette propriété de syllepse lui permet donc de déterminer si ces emplois sont à rattacher à une unité polysémique ou doivent être dégroupés en deux homonymes. Cela aboutirait à un dégroupement homonymique pour les deux sens de *bar* par exemple, que nous considérons comme relevant d'une seule unité polysémique. Le statut accordé aux variations interprétatives dépend donc de la théorie de la polysémie adoptée et des critères définitoires retenus.

Les tests que Cruse considère comme mettant en évidence la discrétion regroupent le test d'identité sus-cité et trois autres conditions : *independent truth conditions* ('conditions de vérité indépendantes'), *independent lexical relations* ('relations lexicales indépendantes') et *definitional distinctness* ('distinction définitionnelle'). Nous ne reviendrons pas sur les conditions de vérité indépendantes, qui correspondent à ce que nous avons présenté précédemment comme étant le test logique. La distinctivité définitionnelle fera l'objet de la section suivante.

L'indépendance des relations lexicales est un test linguistique paradigmatique. Ce test stipule que, pour un mot ayant des sens discrets, chacun de ces sens possède ses propres relations lexicales spécifiques (antonymes, synonymes, hyperonymes, méronymes, etc.). Cruse donne l'exemple de *light* lumineux et *light* léger, déjà évoqué précédemment, qui ont tous deux leurs antonymes respectifs : *dark* ('sombre') et *heavy* ('lourd').

Mel'čuk *et al.* (1995) proposent deux critères qui recourent en partie celui d'*indépendance des relations lexicales* de Cruse : les critères de *cooccurrence différentielle*⁹ et de *dérivation différentielle*¹⁰. Ils ajoutent ainsi à la prise en compte des relations paradigmatiques celle de la combinatoire, au niveau syntagmatique, avec un grand nombre de précisions importantes : type de propositions, nombre d'actants, etc. Kleiber (2008b, p. 94) illustre le test de cooccurrence

8. L'exemple de Le Pesant ne prend cependant pas en compte le caractère figé de *prendre congé* qui doit être considéré comme une unité lexicale à part entière. L'exemple de Mel'čuk *et al.* (1995, p. 64), *Jean a pris une décision et trois bières*, est un meilleur exemple d'antagonisme entre deux sens du verbe *prendre*.

9. **Critère 4 : Critère de cooccurrence différentielle**

« Si, pour la lexie potentielle $L(\dots\sigma'\dots\sigma''\dots)$, on peut dégager deux ensembles disjoints de cooccurents (morphologiques, syntaxiques ou lexicaux) tels que l'un correspond à (σ') et l'autre à (σ''), alors L doit être scindée – de sorte qu'au lieu de L on a deux lexies L_1 et L_2 . » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 66).

10. **Critère 5 : Critère de dérivation différentielle**

« Si, pour la lexie potentielle $L(\dots\sigma'\dots\sigma''\dots)$, on peut dégager deux ensembles disjoints de dérivés (morphologiques ou lexicaux) tels que l'un correspond à (σ') et l'autre à (σ''), alors L doit être scindée – de sorte qu'au lieu de L on a deux lexies L_1 et L_2 . » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 68).

différentielle avec les sens locatif ('être tourné vers') et perceptif du verbe *regarder* :

- (30) Paul *regarde* la montagne.
- (31) Paul a *regardé* la montagne.
- (32) L'église *regarde* la montagne.
- (33) *L'église a *regardé* la montagne.
- (34) Ce match a été *regardé* par toute la population.
- (35) *La montagne a été *regardée* par l'église.
- (36) Paul a *regardé* intentionnellement la montagne.
- (37) *L'église *regarde* intentionnellement la montagne.

Ces critères nous semblent particulièrement intéressants dans le sens où leur interprétation n'est pas uniquement liée à la manipulation d'un énoncé. Ces éléments sont ainsi de nature à être mis en évidence par une étude de corpus. Nous reviendrons sur la structure actancielle et la combinatoire des variations interprétatives, en nous appuyant sur notre étude de corpus, dans le chapitre 4.

1.1.2.3 Le test définitionnel

Le dernier test, dont la paternité est attribuée à Aristote, fait appel à la définition. On considérera qu'un mot est polysémique s'il faut plus d'une définition pour rendre compte de ses sens ou, en termes plus classiques, si un seul ensemble de conditions nécessaires et suffisantes ne peut pas être défini pour couvrir l'ensemble des sens dénotés par le mot. Pour rendre compte des deux sens de *bar* illustrés précédemment, nous devons avoir recours à deux définitions : un débit de boisson et un meuble ne peuvent pas partager les mêmes conditions nécessaires et suffisantes. Le deuxième critère de Mel'čuk *et al.* (1995) rejoint le test définitionnel¹¹.

Le tableau 1.1 page suivante propose une synthèse de ces différents tests. Comme nous avons commencé à l'entrevoir, ces tests peuvent poser un certain nombre de problèmes que nous allons brièvement aborder à présent.

11. Critère 2 : Critère de différence sémantique locale/globale

« Si une différence sémantique observée entre deux emplois de la lexie L est locale, elle doit être couverte par une même définition : elle est prise en charge par un *supplément sémantique* décrit par une règle supplémentaire au régime ; L ne doit donc pas être scindée.

Si une différence sémantique est globale, elle ne doit pas être couverte par une même définition : elle est prise en charge par deux définitions différentes, c'est-à-dire que L est scindée – de sorte qu'au lieu d'une lexie L, on a deux lexies L₁ et L₂ (= L'). » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 63).

Test logique/ Conditions de vérité indépendantes	discrétion	-	des sens discrets peuvent être niés indépendamment
Test d'antagonisme/ Critère d'interprétation multiple	antagonisme	-	des sens antagonistes s'excluent l'un l'autre
Test de co-prédication/ Critère de cooccurrence compatible/ Critère de Green-Appresjan/ Test d'antagonisme	antagonisme	syntagmatique	la cohabitation de sens antagonistes produit un zeugma
Test d'identité/ Critère de construction avec aussi	discrétion	syntagmatique	une unité lexicale et sa reprise anaphorique doivent renvoyer au même sens
Indépendance des relations lexicales	discrétion	paradigmatique	des sens discrets ont leurs propres relations lexicales
Critère de dérivation différentielle	discrétion	paradigmatique	des sens discrets ont des ensembles disjoints de dérivés (morphologiques ou lexicaux)
Critère de cooccurrence différentielle	discrétion	syntagmatique	des sens discrets ont des ensembles discrets de cooccurrents (morphologiques, syntaxiques ou lexicaux)
Test définitionnel/ Critère de différence sémantique locale/ globale	discrétion	-	des sens discrets ne peuvent pas être couverts par une même définition

TABLE 1.1 – Synthèse des tests portant sur les sens multiples

1.1.3 Critiques des tests identificateurs

Un certain nombre de critiques a été formulé sur ces tests par différents auteurs. Nous n'entrerons pas dans les détails des problèmes posés (pour une analyse plus poussée voir Geeraerts (1993), Cruse (2000) et Riemer (2005)).

Ravin & Leacock (2000) mettent tout d'abord en avant le fait que ces tests donnent souvent des résultats contradictoires. Ils renvoient à l'article de Geeraerts (1993) qui a analysé des unités comme *newspaper*, qui peut désigner soit les personnes dirigeant l'organisation, soit le produit imprimé (entre autres interprétations). Les tests linguistiques vont dans le sens d'un mot non polysémique, les deux interprétations pouvant apparaître en cooccurrence dans la même phrase sans création de zeugma (exemple (38)) alors que le test définitionnel orienterait le choix vers la polysémie, étant donné la difficulté à faire cohabiter ces deux sens dans une même définition.

(38) The *newspaper* decided to change its print.

'Le *journal* a décidé de changer sa police de caractères.'

Ces dysfonctionnements sont en partie levés si l'on considère, comme Cruse, que les tests linguistiques ne fournissent pas tous les mêmes informations. Dans le cas de *newspaper*, les deux variations interprétatives considérées présentent des signes de distinction mais pas d'antagonisme. La question de savoir si ces sens relèvent de la polysémie ou bien de la variation contextuelle n'en est pas résolue pour autant.

Les variations interprétatives des noms que nous étudions illustrent bien le fait que tous les tests n'aboutissent pas à des résultats concordants. Les variations interprétatives **affect** et **sensation** par exemple, illustrées en (39) pour *douleur*, montrent des signes de discrétion (identité de sens requise, ensembles de relations lexicales paradigmatiques disjoints, etc.) mais ne sont pas forcément antagonistes, comme le montre l'exemple (40).

(39) a. *Douleur* : **affect**

Il avait eu la *douleur* de perdre son épouse il y a dix ans. (Est Républicain)

b. *Douleur* : **sensation**

Une *douleur* fulgurante lui traversa l'estomac. (F. Weyergans)

(40) La vie lui était devenue insupportable et la *douleur* physique ou morale a certainement poussé Jean-Paul vers un irréversible destin [...] (Est Républicain)

Nous avons appliqué les tests à ces différentes variations interprétatives et nous présenterons en détail les résultats de ces investigations dans le chapitre 5. Il en ressort que celles-ci n'ont pas toutes le même degré d'antagonisme et de discrétion et que des différences apparaissent encore de ce point de vue en fonction des noms.

La deuxième critique principale vise particulièrement le test de co-prédication. Ce test est le plus difficile à manier. Comme le montrent notamment Geeraerts (1993) et Cruse (2000), la

façon dont la phrase est formulée permettra ou non de valider ce test pour un même couple de variations interprétatives. La légère différence de formulation rend l'exemple (42) beaucoup moins zeugmatique que (41) :

(41) Judy's *dissertation* is thought-provoquing and yellowed with age.

‘La thèse de Judy est stimulante et jaunie par le temps.’

(42) Judy's *dissertation* is still thought-provoquing although yellowed with age.

‘La thèse de Judy est toujours stimulante bien que jaunie par le temps.’

De même, la formulation de l'exemple (43) amène Pustejovsky (1995a) à considérer que *newspaper* produit imprimé et *newspaper* direction de l'institution sont antagonistes, alors que Geeraerts considèrerait que l'exemple (38) ne montrait pas d'incompatibilité en ces deux mêmes variations interprétatives de *newspaper*.

(43) The *newspaper* fired its editor and fell off the table.

‘Le *journal* a licencié son éditeur et est tombé de la table.’

Il nous semble que les exemples testés peuvent être formulés de manière plus ou moins naturelle, ce qui engendre des différences d'acceptabilité. Une étude de corpus est à même d'apporter des informations intéressantes sur la compatibilité ou l'incompatibilité entre deux sens, en vérifiant, tout d'abord, s'ils peuvent cohabiter naturellement dans des énoncés, mais aussi en utilisant comme base pour ces tests des contextes non-construits. C'est la méthodologie que nous avons adoptée, dans la mesure du possible, dans le chapitre 5.

Comme le montrent Copestake & Briscoe (1995) et Bouillon (1997), une des raisons possible à ces dysfonctionnements est que ces tests peuvent être mal construits, notamment en raison de l'incompatibilité des prédicats, ce qui peut poser des problèmes référentiels :

(44) Le *professeur* a une barbe et est enceinte.

Le zeugma ainsi provoqué n'est pas lié à un antagonisme entre *professeur*_{homme} et *professeur*_{femme}, mais à une incompatibilité entre les prédicats *avoir une barbe* et *être enceinte*. Cruse (2000) parlera à ce propos de la nécessité d'une plausibilité pragmatique. Le test utilisant le zeugma est donc celui qui fait le plus courir le risque d'une mauvaise utilisation, tout en étant difficile à interpréter. Dans le cas des variations interprétatives que nous étudions, ce point est particulièrement sensible, en particulier pour les noms pouvant véhiculer une interprétation d'affect ou de sensation sexuelle, comme *envie* en (45). Le contexte de co-prédication doit être particulièrement surveillé pour éviter la création d'un effet zeugmatique lié à la coordination sémantique de deux sens qui, pragmatiquement, n'ont pas vocation à apparaître en cooccurrence ensemble dans l'esprit d'un individu.

(45) a. *Envie* : affect

J'avais *envie* d'une autre robe à bretelles, bien décolletée devant et derrière [...] (A. Ernaux)

b. *Envie* : **sensation**

Ferme les yeux et pense à moi... et prends-moi, maintenant, prends-moi, je t'en prie... j'ai trop *envie* de toi... Saphir, mon chéri. (B. Vian)

De plus, pour des variations interprétatives comme celles de **source**, illustrée en (46), les contraintes syntaxiques (liées à des propriétés de cooccurrence différentes) compliquent une éventuelle co-prédication. En effet, le verbe support *ressentir* est compatible avec *tristesse* dans son sens d'**affect** en (46)a., mais pas avec ce nom dans une interprétation de **source**. À l'inverse, la structure syntaxique *être le N de* en (46)b. est spécifique à l'interprétation **source** et incompatible avec celle d'**affect**. Le test de co-prédication peut cependant être appliqué en utilisant une relative, qui permet de cumuler deux constructions différentes, comme dans les exemples (47) et (48). Ce test montre un antagonisme, bien que les énoncés produits soient peu naturels.

(46) a. *Joie* : **affect**

[...] l'homme, qui s'était préparé à cet instant depuis des mois, ressent une grande *joie*. (H. Guibert)

b. *Joie* : **source**

Il meuble ma désœuvre et ma douleur, il est ma *joie* [...] (A. Sarrazin)

(47) ? J'ai ressenti la *joie* qu'il était pour moi.

(48) ? Il est la *joie* que je ressens.

Le test définitionnel peut, quant à lui, amener à des résultats variables du fait de la polysémie des mots utilisés dans la définition considérée. C'est ce que montre Goddard (2000) (dans la lignée des travaux de Wierzbicka, dans le cadre du Métalangage Sémantique Naturel (Wierzbicka, 1972, 1993, 1996)) qui se sert de ce test comme premier indice pour mettre en évidence les sens des mots et soutient qu'il est un test valide si les définitions utilisées sont construites rigoureusement. C'est ce que s'efforcent de faire Mel'čuk *et al.* (1995). Même si on peut utiliser un test de décomposition du sens en dehors d'une pratique lexicographique, nous nous en tiendrons, pour notre part, en l'absence de principes lexicographique guidant nos travaux, à l'application des tests linguistiques.

Devant le nombre de difficultés posées par ces tests, Geeraerts ira jusqu'à rejeter la classification que ces tests cherchent à mettre en évidence. D'autres, comme Bouillon ou Cruse sont plus modérés. Bouillon considère qu'il existe différents types d'ambiguïtés qui requièrent des traitements différents et que les tests cherchant à les identifier doivent être utilisés prudemment. Cruse considère, quant à lui, que toutes ces anomalies sont porteuses d'informations et qu'il existe un *gradient of discreteness* ('continuum de discrétion'). Certains tests semblent révéler un degré de discrétion moins élevé (comme par exemple l'existence de relations lexicales indépendantes) que

d'autres (le test d'identité). Il propose de regarder également les signes d'unité et considère que l'on peut établir un spectre avec, à une extrémité, des variations interprétatives présentant tous les signes de discrétion et aucun signe d'unité et, à l'autre, des variations présentant tous les signes d'unité et aucun signe de discrétion. Nous nous rangeons à cet avis étant donné que certains tests, comme ceux de cooccurrence et de dérivation différentielle, sont moins sujets à la critique, même s'ils ne sont pas suffisants pour établir une distinction fiable entre deux variations interprétatives (voir notamment Mel'čuk *et al.*, p. 69). Kleiber (2008b) considère que le test de cooccurrence différentielle ne peut être utilisé comme test de reconnaissance de l'existence de sens multiples, auquel cas il faudrait dégager autant de sens que de phénomènes de cooccurrences différents. Certaines propriétés combinatoires, comme la structure actancielle, sont cependant plus importantes que d'autres mais nous verrons dans la deuxième partie de ce chapitre qu'il n'est pas justifié de considérer que *commencer* à deux sens, correspondant l'un à *commencer à lire un livre* et l'autre à *commencer un livre*. Il s'agit plus d'un test permettant de mettre en évidence la pertinence d'un découpage en variations interprétatives effectué au préalable.

Ces tests ont ainsi l'avantage de mettre en évidence le fait que les notions de polysémie et de variation contextuelle ne sont pas suffisantes pour rendre compte du comportement de toutes les variations interprétatives. En effet, certaines variations interprétatives ne présentent pas l'intégralité des signes d'antagonisme et de discrétion sans pour autant être simplement imputables au contexte. Dans la section suivante, nous allons voir quelles précisions Kleiber (2008b) propose d'apporter à la définition de la polysémie avant d'examiner, dans la seconde partie de ce chapitre, le traitement accordé aux sens qui se trouvent entre polysémie et variation contextuelle.

1.1.4 Autonomie et régularités

Pour Kleiber (2008b), le fait que des variations interprétatives ne puissent pas être unifiées sémantiquement n'est que la première condition pour prétendre au statut de polysémie. Il faut également que ces variations interprétatives soient véritablement imputables à l'unité lexicale, c'est-à-dire qu'elles aient une certaine stabilité et qu'elles ne soient pas uniquement dépendantes du contexte. Il s'agit donc de montrer qu'en plus d'être distinctes, ces variations sont autonomes. Cette autonomie ne peut pas être entièrement diagnostiquée par les tests présentés ci-dessus, en particulier par les tests syntagmatiques. Pour illustrer cette affirmation, Kleiber, à la suite de Cruse, reprend le célèbre exemple d'*omelette* qui peut prétendre à deux variations interprétatives distinctes : 'plat' dans l'exemple (49) et 'client d'un restaurant' dans l'exemple (50).

(49) J'ai mangé une *omelette* hier.

(50) L'*omelette* est partie sans payer.

Les tests montrent que ces deux variations présentent de nombreux signes de distinction (et aussi d'antagonisme) : elles vérifient, entre autres, le test d'antagonisme et le test d'identité. Cependant, *omelette*_{client} ne peut être considéré comme un sens de l'unité lexicale *omelette* car cette interprétation est trop dépendante du contexte et reste une « lecture de circonstance ». Elle n'émerge que dans un contexte discursif particulier, en l'occurrence celui d'une commande dans un restaurant, et n'a pas d'existence en dehors de celui-ci. Une fois de plus, il nous semble que l'étude sur corpus des contextes d'apparition d'une telle interprétation pourrait être pertinente. Une telle étude permettrait de vérifier le caractère très spécifique des contextes d'apparition de ce type de variation interprétative, mais également sa productivité. On peut en effet supposer que les occurrences d'un nom de plat employé pour renvoyer au client qui l'a commandé doivent être très rares. Un indice linguistique de cette absence d'autonomie peut également être trouvé par l'observation des relations paradigmatiques. Kleiber considère qu'une variation interprétative stable n'a pas uniquement une existence au niveau syntagmatique, mais que cette stabilité se traduit au niveau paradigmatique. Dans le cas d'*omelette*, l'interprétation 'client' ne présente pas de relations paradigmatiques qui lui soient propres : il est difficile d'envisager un hyperonyme, des synonymes et antonymes ou des dérivés morphologiques spécifiques.

Un deuxième élément est à prendre en considération pour déterminer le degré d'autonomie des variations interprétatives : les régularités. Il faut accorder une attention particulière aux mécanismes réguliers qui lient une variation interprétative, non pas à une unité lexicale isolée, mais à un ensemble d'unités lexicales partageant des caractéristiques sémantiques. L'exemple d'*omelette* en est une fois de plus une bonne illustration : on peut, à partir de tout nom de plat servi dans un restaurant, envisager un contexte où il est utilisé pour renvoyer à la personne ayant commandé ce plat : *le poireau vinaigrette/la côte de boeuf/la paëlla est parti(e) sans payer*. Cette variation interprétative est donc liée à l'ensemble constitué par les unités lexicales désignant un plat (tout en étant totalement associée à un scénario spécifique) et ne peut donc pas être considérée comme attachée à l'unité lexicale *omelette*.

La mise en évidence de ce type de variation de sens a été introduite par Apresjan (1974). Il parle de polysémie régulière lorsqu'il existe des couples de sens qui existent pour au moins deux unités lexicales d'une même langue :

Polysemy of a word A with the meanings a_i and a_j is called regular if, in the given language, there exists at least one other word B with the meanings b_i and b_j , which are semantically distinguished from each other in exactly the same way as a_i and a_j and if a_i and b_i , a_j and b_j are non synonymous¹². (Apresjan, 1974, p. 16)

12. Nous pouvons proposer la traduction suivante : « la polysémie d'un mot A avec les sens a_i et a_j est appelée régulière si, dans une langue donnée, il existe au moins un autre mot B avec les sens b_i et b_j , qui se distinguent sémantiquement l'un de l'autre exactement de la même manière que a_i et a_j et si a_i et b_i , a_j et b_j ne sont pas synonymes ».

Ce phénomène a été depuis largement étudié, notamment par Nunberg (1995); Nunberg & Zaenen (1997) (polysémie systématique), ou Pustejovsky (1995b) (polysémie logique). Les exemples sont nombreux en français et nous pouvons illustrer ce phénomène par l'exemple bien connu du couple 'animal' – 'viande de cet animal' :

(51) Il y a un *veau/lapin/poulet* dans le champ.

(52) J'ai mangé du *veau/lapin/poulet* à midi.

Kleiber montre que le concept de polysémie régulière peut aboutir à la négation de la polysémie. C'est ce qui se produit si on considère que ces variations interprétatives ne sont pas à attribuer au sémantisme des unités lexicales en question mais à un mécanisme génératif commun à un ensemble plus vaste. Celles-ci ne devraient donc pas être enregistrées au niveau du lexique. Il faut donc distinguer des variations interprétatives qui sont véritablement systématiques et qui sont construites en discours (comme le couple 'plat' – 'client qui a commandé ce plat'), de celles qui ne sont pas totalement systématiques et qui relèvent de phénomènes lexicaux (Kleiber, 1999; Martin, 2001). Nous reviendrons plus en détail sur ce point lors de la présentation des mécanismes de transfert de sens de Nunberg & Zaenen (1997). Cependant, ce n'est pas parce qu'une variation interprétative est dérivée de façon régulière qu'il n'y a pas polysémie. Cela peut montrer qu'il y a une forme de régularité dans le lexique. Les variations régulières que nous étudions dans ce travail relèvent de mécanismes lexicaux. De nombreux noms qui ont un sens d'**affect** peuvent également être utilisés pour renvoyer à la **source** de cet affect, mais cette dérivation n'est pas systématique (près de la moitié des cinquante-six noms étudiés peuvent renvoyer à la **source de l'affect**). Par exemple, *joie* pourra avoir une interprétation de **source** en (53) mais pas *gaieté* qui en est pourtant sémantiquement proche. Inversement, *gaieté* pourra renvoyer à la **qualité d'une personne** en (55) mais pas *joie*.

(53) Il meuble ma désœuvre et ma douleur, il est ma *joie* [...] (A. Sarrazin)

(54) ? Il est ma *gaieté*.

(55) D'une grande *gaieté*, elle savait profiter de chaque instant de l'existence. (Est Républicain)

(56) ? D'une grande *joie*, elle savait profiter de chaque instant de l'existence.

Les couples **affect** – **source** et **affect** – **qualité** ne peuvent donc pas, malgré leur régularité, être considérés comme relevant uniquement de mécanismes discursifs. C'est à ce titre que nous postulons que les variations interprétatives régulières ont un intérêt dans l'étude du fonctionnement d'une classe de noms et que nous pouvons associer à des mécanismes généraux des contraintes sémantiques locales. Le deuxième élément qui nous semble important est, comme nous l'avons esquissé, que ces deux couples de variations interprétatives ne présentent pas le

même degré de discrétion et d'autonomie. Cependant, comme nous le montrerons dans le chapitre 5, le fait que les variations interprétatives **source** et **qualité** dépendent du sémantisme des noms qui peuvent les véhiculer les rend tous deux aussi intéressantes dans l'étude de cette classe de noms. Les enjeux de la représentation des interprétations multiples attachées à une même forme sont, pour nous, les suivants : il s'agit tout d'abord de rendre compte des différences de discrétion et d'autonomie des variations interprétatives ; il est également nécessaire de mettre en évidence leurs liens sémantiques et la régularité de ces liens ; enfin, il ne faut pas perdre de vue que la dérivation sémantique est un mécanisme dynamique. La deuxième partie de ce chapitre sera consacrée à la présentation de quelques modèles théoriques (et parfois appliqués) de représentation du sens mettant l'accent sur ces questions.

1.2 Représentation des sens multiples et de leurs liens

La représentation des unités à multiples variations interprétatives dépend de la théorie du sens défendue. Les questions posées par le sens sont nombreuses et Bouillon (1997, p. 15) en sélectionne trois qui sont particulièrement pertinentes dans le cas du traitement des unités à interprétations multiples :

- Faut-il spécifier les types sémantiques des mots au niveau du lexique ?
- Comment les représenter ?
- Comment les modifier (ou moduler) en contexte ?

Ces trois questions peuvent recevoir plusieurs réponses et les théories du sens s'organisent de différentes manières autour de ces réponses. Bouillon propose une synthèse des différentes théories vis-à-vis de la polysémie. Elle distingue, de manière très schématique¹³, trois grandes catégories :

- Les théories monomorphiques/fixistes/référentielles/énumératives.
- Les théories contextualistes modérées/semi-polymorphiques/ségrégationnistes.
- Les théories contextualistes radicales/polymorphiques.

Les théories énumératives (qui dominent dans le domaine de la lexicographie) considèrent que les unités lexicales ont un/des sens que le contexte se charge de sélectionner. À l'autre extrémité, les théories contextualistes radicales (Rastier, 1987; Kayser, 1987) considèrent qu'il n'y a pas de sens lexical préétabli, ou que ce sens lexical ne correspond du moins pas à ceux que prennent les unités en discours. Les sens sont construits par le contexte et la polysémie est considérée comme un « artefact de la linguistique » puisqu'en contexte, la question d'un choix entre différents sens ne se pose pas. Enfin, certaines approches, qui peuvent recevoir l'étiquette de contextualistes

13. Les auteurs et théories ainsi regroupés s'avèrent parfois avoir des positions divergentes sur d'autres questionnements sémantiques. Même concernant le traitement de la polysémie, les approches de (Rastier, 1987) et de (Kayser, 1987) par exemple, que Bouillon regroupe, sont très différentes.

modérées (Cruse, 1986; Nunberg, 1995; Pustejovsky, 1995b; Copestake & Briscoe, 1995; Victorri & Fuchs, 1996), essaient de concilier l'apport sémantique propre aux unités lexicales ainsi que le rôle du contexte et de mécanismes génératifs généraux.

Barque (2008) propose une représentation graphique de la façon dont ces théories traitent les sens multiples. Nous la reprenons dans la figure 1.1. Nous avons, d'une part, les théories qui considèrent qu'il existe un ensemble d'unités discrètes au niveau du lexique et les relient sémantiquement les unes avec les autres (partie droite du schéma) et, d'autre part, celles qui gèrent la question de la multiplicité des sens en considérant qu'il existe une unité sémantique unique au niveau du lexique, qui peut prendre différentes interprétations en contexte (partie gauche du schéma).

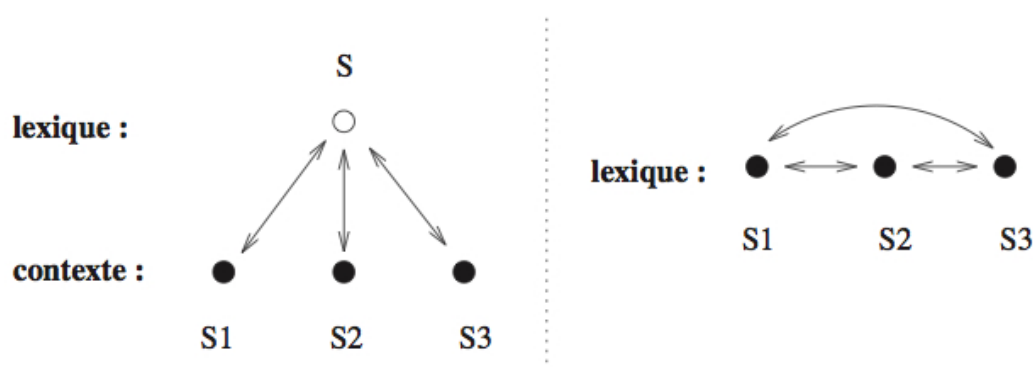


FIGURE 1.1 – Deux façons de décrire la polysémie (Barque, 2008, p. 9)

Ce découpage recoupe celui de Bouillon et range les théories contextualistes (qui sont également, à certains aspects, appelées dynamiques), qu'elles soient radicales ou modérées, dans la catégorie des théories qui gèrent les sens multiples au niveau d'une unité globale. Nous n'allons pas ici présenter en détail les différentes théories qui se rattachent à ces grands groupes, de telles présentations étant présentes chez Bouillon (1997) et chez Barque (2008). Nous nous concentrons sur les études qui prennent en compte le caractère régulier des variations interprétatives mais aussi leur existence au niveau du lexique. Les théories contextualistes radicales ne seront donc pas abordées du fait de l'absence de prise en compte du phénomène de la polysémie au niveau lexical¹⁴.

14. Voir à ce sujet la discussion entre Kayser et Kleiber & Riegel : Kayser (1987); Kleiber & Riegel (1989); Kayser (1989); Kleiber & Riegel (1991); Kleiber (1990).

1.2.1 Approches statiques du sens lexical

Ce type d'approches, que Récanati (1997) appelle « fixiste », est la pratique traditionnelle en lexicographie. Nous avons vu que le traitement de la polysémie pouvait varier d'un dictionnaire à l'autre (regroupement dans le *Petit Robert* et le *Trésor de la Langue Française* et dégroupement dans le *DFC* et le *Lexis* par exemple) mais le principe reste identique. Il consiste à considérer que les unités lexicales ont, indépendamment du contexte, des sens que l'on peut répertorier. Plusieurs critiques, plus ou moins virulentes, ont été apportées à ce type d'approche (Rastier, 1987; Victorri & Fuchs, 1996; Pustejovsky, 1995b; Récanati, 1997; Bouillon, 1997 pour un panorama plus complet). Nous allons les évoquer succinctement avant de présenter un exemple de traitement statique qui nous semble dépasser certaines de ces critiques.

1.2.1.1 Critiques apportées aux approches statiques

Il est souvent reproché à l'approche énumérative de considérer que l'on peut découper des sens discrets. Comme nous l'avons vu avec les tests présentés ci-dessus, il n'est pas toujours aisé de trancher sur l'existence ou non de deux sens distincts. De plus, une énumération de tous les sens potentiels d'une unité lexicale est impossible (c'est le principal reproche porté par le *Lexique Génératif*). Le découpage, puis l'énumération de sens discrets, a plusieurs conséquences. L'accumulation de sens très proches peut engendrer des difficultés à identifier l'un des sens en contexte. En outre, il n'est pas possible de prendre en compte les cas de chevauchements de sens, comme dans l'exemple (57) donné par Bouillon où *verre* renvoie à la fois au contenant et au contenu.

(57) Jean a cassé le *verre* qu'il buvait.

Cela est d'autant plus vrai que ne sont pas pris en compte les mécanismes réguliers de polysémie et, en particulier, ceux qui sont véritablement systématiques. Au delà de la critique concernant le traitement non homogène des unités lexicales qui peuvent véhiculer des variations interprétatives plus ou moins régulières, la question posée est de savoir s'il est pertinent de relever, pour tous les noms de pièces de vaisselle comme *assiette*, *cuillère*, *bol*, un sens où ces noms renvoient au contenu de cet élément (*manger une assiette/cuillère de pâtes*) alors que ce sens peut être généré par un mécanisme qui va au-delà de chaque unité lexicale. La réponse à cette question nous semble cependant liée au but visé et une telle pratique peut trouver une justification dans le cadre de la construction d'un dictionnaire. Le lexicographe décrit l'usage et doit donc relever ce type d'interprétation lorsqu'il est courant et ne dépend pas uniquement du contexte (ce qui justifie qu'il ne recense pas une interprétation *cocotte* contenu, peu productive dans l'usage).

On reproche également à l'approche énumérative d'occulter le lien sémantique existant entre les différentes variations interprétatives, que ce lien soit régulier ou non. De nombreux diction-

naires possèdent cependant des marques de liens sémantiques du type *par analogie, par métaphore, par extension*, même si leur emploi n'est pas toujours régulier et systématique. Picoche (1986) dira que l'approche énumérative ne rend pas compte du caractère unitaire du polysème.

Enfin, l'approche énumérative ne prend pas en compte les degrés de distinction et d'autonomie que nous avons abordés dans la première partie de ce chapitre. La hiérarchie existant dans les articles de dictionnaire ne reflète pas forcément ces distinctions et, en aucun cas, elles ne sont explicites.

S'il est vrai qu'une grande partie des approches lexicographiques se situent dans cette perspective énumérative, on ne doit cependant pas associer trop étroitement lexicographie et énumération. Les travaux à visée lexicographique de Picoche (1986, 1995) et le *Dictionnaire du Français Usuel* (Picoche & Rolland, 2002), ou ceux de Pauly (2010) par exemple, cherchent à appliquer le principe d'une unité globale de l'entité polysémique à une approche lexicographique. Cependant, le résultat est bel et bien une énumération de sens, même si l'accent est mis sur ce qui fait l'unité du polysème. Le choix d'une approche énumérative ou dynamique est donc un choix théorique, mais dépend également de l'objectif visé.

Certaines approches discrètes du sens tentent cependant de répondre à ces critiques. C'est notamment le cas des modèles se situant dans la lignée de la *Lexicologie explicative et combinatoire* (Mel'čuk *et al.*, 1995). Nous aborderons ces approches en présentant le travail de Barque (2008), intéressant pour notre problématique à deux titres : Barque élabore une modélisation de la polysémie régulière du français et en a proposé une application dans le domaine des affects.

1.2.1.2 La lexicologie explicative et combinatoire : la formalisation des liens de polysémie régulière de Barque (2008)

Le travail de Barque s'appuie sur la base de données BDéf (Altman & Polguère, 2003), qui contient les définitions des quatre volumes du DEC (Mel'čuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1999). Ces définitions sont formalisées pour rendre compte des différentes composantes de sens et de leurs relations, qui sont souvent implicites dans les définitions du DEC. À ces définitions, s'ajoutent des patrons de polysémie qui modélisent les liens de polysémie régulière. Nous l'illustrons pour le couple **sentiment** → **objet du sentiment** (qui correspond à ce que nous appelons **source**) avec les exemples de *joie, amour et honte*. Barque décrit cette dérivation sémantique comme un lien de métonymie, orienté du **sentiment** vers l'**objet du sentiment**. La figure 1.2 (page suivante) illustre les définitions BDéf pour ces trois vocables et la figure 1.3 le patron de polysémie.

Les lexies sont décrites par une définition, à l'aide d'une décomposition sémantique fine¹⁵.

15. Nous n'entrerons pas dans la présentation détaillée du formalisme des définitions qui excède le cadre de notre travail.

JOIE

- JOIE1 de X_{individu} provoqué par Y_{fait} \equiv

émotion positive

- 1 : *_émotion positive_* de X provoqué par Y

Ex. *Quelques secondes plus tard, elle pouvait laisser exploser sa joie en voyant Tanja Poutiainen sortir du tracé dès la deuxième porte.*

- $Y_{\text{fait}/\text{personne}}$ est la JOIE2 de X_{personne} \equiv

objet d'un sentiment

- 1 : Y *_être l'objet de_ joie#1* de X

Ex. *Je suis ce qu'il aime le mieux, presque sa seule joie sur la terre.*

AMOUR

- AMOUR1 de X_{individu} pour Y_{individu} \equiv

sentiment positif

- 1 : *_sentiment amoureux_* de X pour Y

Ex. *Aricie lui avoue son amour pour Hippolyte.*

- AMOUR2 de X_{individu} \equiv

objet d'un sentiment

- 1 : entité
2 : *1 *_être l'objet_ de amour#1* de X

Ex. *Coup du destin, pour son anniversaire, ses trois amours lui offrent le même cadeau : un week-end à Venise en Orient Express.*

HONTE

- HONTE1 de X_{individu} à propos de $Y(Y1_{\text{fait}}/Y2_{\text{individu}})$ \equiv

sentiment négatif

- 1 : *_sentiment négatif_* de X à propos de Y

*/*cause*/*

- 2 : *1 être causé par *3
3 : X considérer *4
3 : $Y1_{\text{fait}}$ être mauvais

*/*jugement(on, Y1)*/*

- 5 : X penser *6
6 : on juger Y1 négativement

*/*relation(X, Y) [présup.]*/*

- 7 : X considérer *8
8 : X être lié à Y

*/*spécification(Y1) [opt.]*/*

- 9 : Y1 être fait de $Y2_{\text{personne}}$

Ex. *J'éprouve de la honte quand je vois les pantalonnades qui se déroulent sur le sol de notre patrie.*

- $Y_{\text{fait}/\text{personne}}$ est la HONTE2 de X_{personne} \equiv

objet d'un sentiment

- 1 : Y *_être l'objet de_ honte#1* de X

Ex. *C'est aux Jeux d'été, à Séoul, que le Canada a connu sa plus grande honte – la disqualification de Ben Johnson pour avoir consommé des stéroïdes.*

FIGURE 1.2 – Définitions des lexies des vocables JOIE, AMOUR et HONTE (Barque, 2008, p. 262)

Métonymie : sentiment → objet d'un sentiment

Sous-spécification sémantique	
Lexie : L1	Lexie : L2
Étiquette sémantique : sentiment	Étiquette sémantique : objet d'un sentiment
Composante centrale :	Composante centrale :
1 : sentiment de X pour Y	1 : objet de L1 de X
Composantes périphériques :	Composantes périphériques :
Typage des actants :	Typage des actants :
X : individu Y : fait ou individu	Y : qqch.
Type du lien de polysémie	
Métonymie	
Instances	
AMOUR, ESPOIR, FIERTÉ, HONTE, JOIE, PEUR, SURPRISE, etc.	

FIGURE 1.3 – Patron de métonymie : sentiment → objet d'un sentiment (Barque, 2008, p. 261)

Les alternances de sens sont ensuite formalisées à l'aide de patrons de polysémie. Ceux-ci s'apparentent à des règles lexicales où sont spécifiées les caractéristiques que doivent posséder les deux lexies concernées par le lien, l'orientation de ce lien et sa nature. Les caractéristiques des lexies correspondent à l'ensemble de conditions que doit respecter la paire de définitions concernée par le lien. En l'occurrence, le lien de métonymie *sentiment* → *objet d'un sentiment* est valable pour la liste de vocables qui se trouvent énumérés dans la zone « instances » et qui correspondent à la sous-spécification sémantique de la première partie du patron de polysémie. La lexie source doit ainsi posséder l'étiquette sémantique *sentiment* (ou l'une de ses étiquettes filles : *sentiment positif*, *sentiment négatif*, *émotion*, etc.). La composante centrale, qui indique le sens général de la lexie, doit correspondre à un sentiment d'une personne vis-à-vis d'un fait ou d'un individu (la lexie source requiert deux actants, dont le type est spécifié). Ce patron n'énonce pas de contraintes au niveau des composantes périphériques (qui correspondent aux différences spécifiques) de la définition. Des contraintes existent de la même façon pour la lexie cible. Ce lien est orienté de la lexie L1, qui possède l'étiquette sémantique *sentiment* (lexie source), vers la lexie L2, qui possède l'étiquette *objet d'un sentiment* (lexie cible). Enfin, ce lien est de type métonymique. La typologie des liens de polysémie proposée par Barque s'inspire des travaux de Martin (1972, 1979, 2001) tout en utilisant des définitions lexicographiques formalisées, celles de la BDéf. Elle distingue plusieurs types de liens :

- les liens fondés sur une restriction de sens : spécialisations, euphémismes ;
- les liens fondés sur une extension de sens : généralisations, exagérations ;
- les liens de métonymie : métonymie fortes, métonymies faibles ;
- les liens de métaphore : métaphores sensorielles, métaphores structurelles.

Barque a appliqué son traitement des liens de polysémie à deux domaines : celui des sentiments et celui des animaux. Elle définit un domaine de polysémie comme « un ensemble de lexies liées entre elles par un ou plusieurs liens de polysémie et dont au moins une lexie de chaque lien contient une même composante de sens (autrement dit provient d'un même champ sémantique) » (Barque, 2008, p. 149). Le domaine de polysémie contiendra donc aussi bien des noms que des adjectifs et des verbes. Le domaine se découpe en deux zones. La zone centrale contient les lexies qui contiennent la composante identificatrice dans leur définition. Pour le domaine des sentiments, nous retrouvons donc les lexies qui sont définies comme étant des sentiments : COUP DE Foudre, HONTE1, etc. Pour les lexies de la zone périphérique, la composante identificatrice se situe dans une des composantes périphériques de leur définition : *culpabiliser*, *agacer* (causer un sentiment) ou HONTE2 (*être la honte de quelqu'un*).

Les noms d'affect sont quasiment exclusivement concernés par les liens de métaphore et de métonymie et en particulier ceux de métonymie forte¹⁶. Barque considère qu'il y a métonymie

16. Nous verrons dans le chapitre 5 que nous avons cependant relevé d'autres liens de polysémie régulière qui ne peuvent pas être attribués à l'une de ces figures.

forte lorsque le sens de la lexie cible inclut la totalité du sens de la lexie source (dans le cas de la métonymie faible, l'inclusion est partielle). Le lien de métonymie **sentiment** → **objet d'un sentiment** est un lien de métonymie forte car le sens de HONTE2 (cause de la honte#1 de X) inclut la totalité du sens de HONTE1, sens qui est matérialisé dans la structure de la définition par l'inclusion de la lexie HONTE1 dans la composante centrale de la définition de HONTE2.

Concernant les critiques apportées à l'approche statique, la *Lexicologie explicative et combinatoire* apporte plusieurs réponses. Tout d'abord, comme nous l'avons vu avec le travail de Barque, le caractère régulier de certaines alternances sémantiques est pris en compte. Parmi les variations interprétatives issues d'un lien de polysémie régulière, seules celles qui sont des lexies (et qui remplissent donc les critères énoncés dans la première section de ce chapitre) seront décrites. Cependant, l'existence des patrons de polysémie permet d'anticiper et de rendre compte d'une potentielle créativité lexicale à ce niveau-là. Ces patrons de polysémie assurent également la prise en compte du lien existant entre les différentes lexies d'un vocable¹⁷. Enfin, la rigueur dans la description permet de garantir un traitement homogène des variations régulières.

La méthodologie très stricte qui guide la conception du DEC permet de limiter l'explosion du nombre de variations interprétatives énumérées. La sélection des variations interprétatives qui peuvent accéder au statut de lexie sur les critères présentés dans la première partie de ce chapitre est une solution à la prolifération des entrées. Toutes les variations interprétatives qui ne présentent pas un degré de discrétion suffisamment important ne sont pas répertoriées en tant que telles. Cela a cependant pour conséquence de ne pas reconnaître l'existence de variations interprétatives qui ne valident pas tous les critères, tout en étant inscrites dans le sémantisme de l'unité lexicale. Nous pensons que certaines de ces variations présentent en effet une importance dans la caractérisation sémantique des lexies associées.

Certaines variations interprétatives, bien que ne satisfaisant pas tous les critères de définitions des lexies, trouvent néanmoins une place avec les notions de lexie à disjonction interne et d'unités lexicales à actants scindés. La disjonction interne permet de rendre compte du comportement d'un nom comme *respect*, par exemple, qui peut renvoyer à un **sentiment** ou à une **attitude**. Ces deux interprétations ne sont cependant pas suffisamment autonomes pour accéder au statut de lexie (Barque considère que ces cas correspondent à ce qui est recouvert par la notion de facettes de Cruse ou de type pointé endocentrique de Pustejovsky que nous présenterons dans la section suivante). La lexie RESPECT, par exemple, recevra une double étiquette sémantique : **sentiment et attitude correspondante**. Ces deux aspects du sens de *respect* sont donc traités dans une même définition. Un autre exemple est donné par Barque, celui de *mouton*. La lexie MOUTON2 (MOUTON1 renvoyant à l'animal) est décrite à l'aide de deux étiquettes sémantiques : **individu et comportement**¹⁸. Le deuxième cas concerne les unités qui peuvent prendre des

17. Le lien sémantique est assuré par la notion de *pont sémantique* dans le DEC (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 157).

18. Voir également l'article de Miličević & Polguère (2010).

actants de types différents (en l'occurrence de type entité ou événement) sans que cela nécessite un découpage en deux lexies. Dans le Lexique Génératif, ces cas sont gérés par le mécanisme de coercion de type (nous y reviendrons dans la section suivante). L'exemple le plus connu est celui du verbe *commencer* dans *commencer à lire un livre* (événement) et *commencer un livre* (entité). Le second actant de *commencer* sera scindé pour rendre compte de ces deux possibilités (voir Barque (2008, p. 70)). Les définitions reproduites dans la figure 1.2 page 28 en donnent un autre exemple : HONTE1 a un deuxième actant scindé pour rendre compte du fait que l'on peut avoir honte d'un fait (*j'ai honte de ton comportement*) ou d'un individu (*j'ai honte de toi*), sans que ce phénomène ne relève de la polysémie. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux points dans la suite de cette étude.

En ce qui concerne notre problématique, l'approche de Barque présente un inconvénient majeur : l'association des définitions et des liens de polysémie régulière ne permet pas de rendre compte du caractère non systématique des liens dans un domaine particulier et donc des caractéristiques sémantiques qui leur sont associées. Ce n'est cependant pas l'objectif du travail de Barque. Pour le patron de métonymie **sentiment** → **objet d'un sentiment** par exemple, rien dans la description du lien de polysémie comme dans la description des deux lexies source et cible ne permet d'expliquer pourquoi *surprise* et *joie* peuvent avoir une lexie objet associée et non *fureur* ou *extase*. Si nous regardons comment Barque organise le domaine de polysémie des sentiments à partir du jeu d'étiquettes sémantiques utilisé pour les décrire (Barque, 2008, p. 164), nous voyons que l'explication ne peut pas venir du fait que les lexies associées à un objet ont une même étiquette sémantique : *joie* et *extase* reçoivent toutes deux l'étiquette **sentiment positif** et *surprise* et *fureur* celle d'**émotion positive**. Nous verrons que le fait d'avoir un second actant n'est pas une caractéristique sémantique suffisante pour pouvoir véhiculer une variation interprétative qui renvoie à la cause ou à l'objet de l'affect. Dans l'optique qui est la nôtre, à savoir mettre en évidence la façon dont les liens de polysémie peuvent structurer une classe sémantique, la caractérisation des liens de polysémie doit être affinée pour qu'ils acquièrent un caractère explicatif. Cela n'est cependant pas nécessaire dans le cadre de la BDéf, dans la mesure où les variations interprétatives lexicalisées sont décrites comme des lexies à part entière et que le lien de polysémie permet d'envisager ce type de variation interprétative pour des lexies qui n'ont pas de lexie source associée, tout en correspondant aux sous-spécifications du patron de polysémie. Une sous-spécification supplémentaire du lien de polysémie affaiblirait son caractère génératif. Un lien de portée générale permet d'envisager une variation interprétative du type *tu es ma fureur* où *fureur* renverrait à la source de l'affect. Il faudrait donc envisager un ensemble de contraintes qui pourraient être ignorées, ce qui permettrait de rendre compte à la fois du mécanisme génératif et des caractéristiques sémantiques que celui-ci implique. Nous reviendrons dans le chapitre 2 sur les patrons de polysémie dégagés par Barque dans le domaine des noms d'affect.

Le modèle de Barque est rigoureux et efficace mais nous faisons l'hypothèse, dans ce travail, que des mécanismes explicatifs plus fins peuvent être mis en évidence. Dans la section suivante, nous allons voir ce que les approches dynamiques peuvent apporter à ce type de problématique.

1.2.2 Approches dynamiques du sens lexical

Les approches dynamiques du sens ont cherché à proposer des solutions aux problèmes posés par les approches statiques. Elles rejettent le principe d'énumération a priori des sens et accordent une place plus importante au contexte et aux mécanismes génératifs. Nous présenterons dans cette section les travaux de Nunberg (1995), Nunberg & Zaenen (1997), de Cruse (1995, 2000, 2004), Croft & Cruse (2004) et de Pustejovsky (1991, 1995b). Nous nous attarderons sur le traitement des adjectifs orientés-agent et des adjectifs d'émotions causées proposé par Bouillon (1997) dans la lignée de Pustejovsky.

1.2.2.1 Les fonctions de transferts

Nunberg (Nunberg, 1995; Nunberg & Zaenen, 1997) propose un mécanisme qu'il appelle « transfert de sens » pour rendre compte de la polysémie systématique qui fait que « si un mot a un emploi de type *s*, il a aussi un emploi de type *s'* » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 12). Nunberg & Zaenen illustrent ce phénomène avec les emplois d'un nom comme *lapin* dans les exemples suivants :

(58) John mangeait du *lapin*.

(59) Je refuse de porter du *lapin*.

(60) Après que plusieurs camions eurent roulé sur le corps, il y avait du *lapin* partout sur l'autoroute¹⁹.

Pour expliquer le passage d'un emploi comptable de *lapin* (*il y a un lapin dans le champ*) à des emplois massifs comme dans les exemples ci-dessus, Nunberg & Zaenen proposent un mécanisme génératif : le transfert de sens. Celui-ci fonctionne à deux niveaux. Au niveau du lexique est inscrite une règle de « broyage universel » qui transforme « le nom de variétés d'objets individuels en termes qui évoquent les matières dont ils sont dérivés » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 14). *Lapin viande*, *lapin fourrure* et *lapin substance lapine* sont ainsi considérés comme découlant d'un mécanisme génératif identique. Bien que ce mécanisme de « broyage » ne s'applique pas aussi bien à tous les noms comptables²⁰, Nunberg & Zaenen considèrent que, du point de vue de la lexicologie, la description doit être la plus économique possible. Il n'y a donc pas, au niveau

19. Exemple traduit de Copestake & Briscoe, 1991.

20. En français comme en anglais nous n'aurons pas *boire de l'orange* pour désigner le fait que l'on boit du jus d'orange, le nom des plantes ne peut s'appliquer pour désigner les huiles de cuisine qui en sont extraites (*de l'olive, du tournesol*), etc.

du lexique, de différence entre ces trois emplois de *lapin*. Pour rendre compte des interprétations précisant la « substance lapine » comme celles de *lapin viande* et *lapin fourrure*, Nunberg & Zaenen considèrent qu'il existe un processus de « précisification », qui fait que le contexte amène à une interprétation plutôt qu'à une autre en fonction de connaissances communes (quand on mange *du lapin*, on mange de la viande de lapin et non des poils, des griffes, etc.). Ce processus de précisification ne relève pas du niveau lexical, qui n'enregistre que la règle de transfert général : les interprétations spécifiques ont leur place au niveau lexicographique. Nunberg & Zaenen introduisent la notion de « licence lexicale », qui consiste en un mécanisme de blocage pour éviter une surgénération d'interprétations non prévues. Ces licences lexicales sont des « conventions d'emploi », qui « déterminent ce qui est idiomatique, non pas au sens fort du terme que les linguistes appliquent parfois à des collocations non-compositionnelles, mais au sens plus faible “ d'approprié ”, en accord avec des pratiques linguistiques ordinaires » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 20). Celles-ci permettent de spécifier le fait que *poulet viande* est plus naturel que *poulet peau* et qu'il est impossible en français d'envisager que *du poulet* puisse envoyer à du sang de poulet ou du foie de poulet. Au niveau lexicographique, ces licences lexicales permettent ainsi d'atteindre l'adéquation descriptive souhaitée. Celles-ci prémunissent le mécanisme de transfert général d'un risque de surpuissance, qui est notamment reprochée au mécanisme de coercion de type de Pustejovsky sur lequel nous reviendrons dans la suite de cet exposé. Cependant, comme le note Kleiber (1999), le fait que soient prises en compte les irrégularités ne permet pas pour autant de valider le mécanisme général²¹. Kleiber considère, entre autres, que l'on ne peut pas interpréter *lapin viande*, *lapin fourrure* et *lapin substance lapine* comme produites par un mécanisme identique. Seul *lapin substance lapine* correspond réellement au résultat d'un mécanisme de broyage universel qui peut s'appliquer à toute entité comptable, mais uniquement dans des conditions discursives très contraintes. Les interprétations *lapin viande* et *lapin fourrure* doivent être considérées comme faisant partie du potentiel sémantique de *lapin*. Il montre, en utilisant notamment les tests présentés dans la première partie de ce chapitre, que *lapin viande* et *lapin fourrure* ne peuvent pas être considérés comme une spécification d'un sens sous-déterminé, en l'occurrence *lapin substance lapine*, car ils montrent les signes d'une ambiguïté véritable. La coprédication produit un effet zeugmatique, ou en tout cas un effet de style (*Ce veau est rapide et tendre. Je préfère avoir du lapin sur le dos que dans l'assiette*), il existe une contrainte d'identité lors d'une reprise anaphorique (*Marie aime le lapin, Berthe aussi*). De plus, il existe des contraintes référentielles qui font que tous les noms d'animaux ne peuvent pas prendre le sens de viande ou de fourrure/peau : nous aurons bien *vison fourrure* par exemple, mais *vison viande* semble plus difficilement accessible et inversement pour *boeuf* par exemple.

L'étude des variations interprétatives auxquelles donnent lieu les noms d'affect nous amènera à des interrogations semblables. Ainsi, certains noms comme *tristesse*, qui renvoient à un **affect**,

21. Voir également Kleiber (1995) pour des critiques sur d'autres aspects de la notion de transfert.

peuvent également désigner une **qualité humaine** (exemple (61)), une **qualité de manifester un affect** (exemple (62)) ou une **qualité de causer un affect** (exemple (63)).

- (61) [...] à la messe, on les aurait prises pour deux bourgeoises. Et de mauvaises langues, inspirées par de mauvais coeurs, disaient malignement : pour deux rentières. D'une *tristesse* quasi revêche, elles adoraient les chats. (L. Guilloux)
- (62) Il récitait des vers de Baudelaire d'une *tristesse* noire. (E. Hanska)
- (63) Un prix spécial a été attribué à deux locataires de la rue de l'Ornain qui ont réussi, malgré la *tristesse* des lieux, à donner une note de gaieté dans ce quartier en voie de réhabilitation. (Est Républicain)

Dans ces trois exemples, le processus général de dérivation sémantique semble le même : on passe d'un nom qui renvoie à un état borné temporellement (l'**affect**) à un état non borné (la **qualité**). Nous pourrions donc envisager de traiter ces trois variations interprétatives comme étant le résultat d'un même mécanisme, le contexte venant spécifier l'interprétation (notamment au niveau du type des actants, animés ou inanimés). Plusieurs éléments vont cependant dans le sens d'emploi plus lexicalisés. Tout d'abord, tous les noms ne peuvent pas véhiculer ces trois formes de qualité : *ennui* et *horreur*, par exemple, ne peuvent renvoyer qu'à une **qualité causative**. De plus, certains noms qui ne peuvent pas avoir un sens d'**affect**, mais seulement renvoyer à une **qualité humaine** (comme *intelligence*), peuvent avoir une interprétation de **qualité expressive** comme nous le verrons avec le travail de Bouillon (1997). Le mécanisme pour ces noms n'est donc pas un passage d'un état borné à un état non-borné. Il nous semble donc que ces exemples, sans relever du même mécanisme que celui du broyage de Nunberg & Zaenen, interrogent la notion de polysémie systématique d'une manière similaire. Kleiber (2005) relève deux de ces interprétations pour l'adjectif *triste* (*un homme triste/un livre triste*). Pour lui, le changement de type des actants (animés/inanimés) ne provoque pas un changement de référent et l'adjectif continue à renvoyer à la propriété *triste*.

Même s'il est clair qu'*une lettre triste* ne fonctionne plus comme *un homme triste* [...] cela n'est pas suffisant pour déclarer que *triste* dans *une lettre triste* renvoie à quelque chose de différent que dans *un homme triste*. Il semble bien au contraire que *triste* continue de renvoyer à la propriété « triste » [...]. Ce qui n'est pas « la même chose », c'est *un homme triste* et *une lettre triste*, mais cette différence n'est pas forcément imputable à *triste*. Partant, est-il encore pertinent d'engager le débat sur la polysémie ou non de *triste* pour ce cas ? Et si oui, comment faut-il le faire ? (Kleiber, 2005, p. 59)

Il nous semble cependant que *triste*, comme *tristesse*, ne désigne pas forcément une **propriété**, ou une **qualité**. Nous répondons par l'affirmative à la première question de Kleiber, en tout cas pour les substantifs, et ferons des propositions de réponse à la seconde dans cette thèse.

Dans la section suivante, nous allons nous intéresser au travail de Cruse, pour lequel une plus grande place est accordée au niveau lexical que dans les travaux de Nunberg & Zaenen. L'accent

est mis sur la prise en compte de la place sémantique des variations interprétatives davantage que sur la mise en évidence de mécanismes génératifs.

1.2.2.2 Facettes et micro-sens

Cruse (Cruse, 1995, 2000, 2003, 2004; Croft & Cruse, 2004) propose une réflexion sur le cas des alternances de sens comme celles présentées par *livre*, qui se situent à la frontière de la polysémie et de la variation contextuelle. À l'issue de l'application des tests présentés dans la première section de ce chapitre, le constat que toutes les variations interprétatives d'un mot ne sont pas forcément antagonistes amène Cruse à proposer d'autres sources de discontinuité. À côté de ce qu'il appelle *sens*, qui présentent tous les signes d'autonomie et de discrétion (et qui correspondent aux cas d'homonymie ou de polysémie), il envisage l'existence de sous-sens (*sub-senses*). Ceux-ci correspondent à des variations interprétatives qui présentent des signes de discrétion mais aussi d'unité et qui peuvent donc, dans certains contextes, être unifiables. Ce ne sont pas des sens, mais des composants de certains sens qui présentent une relative autonomie. À l'intérieur de ces sous-sens, il distingue les *facettes* et les *micro-sens*. Il propose donc de considérer trois sources de variations contextuelles²², qui viennent préciser le statut des variations se situant à la frontière de la polysémie tout en proposant une distinction à l'intérieur des variations qui ne dépendent que du contexte.

- La première source de variation regroupe la sélection contextuelle variable « d'une des unités sémantiques enracinées présentées par un mot, soit un sens, soit une facette, soit un micro sens » (Cruse, 2003, p. 133). Sont regroupées ici toutes les variations qui relèvent du sémantisme des unités lexicales. Cela concerne donc aussi bien la polysémie que l'homonymie, ainsi que les variations qui ne présentent pas tous les signes d'autonomie et d'antagonisme tout en étant dépendante de la sémantique lexicale du mot.
- La seconde source de variation est la génération, à partir de l'une des unités de sens enracinées (sens, facette ou micro-sens), d'une acception que Cruse appelle « lecture circonstancielle ». Cette lecture, qui ressemble à un sens, est fortement liée aux circonstances contextuelles. Cette source de variation concerne les exemples du type *omelette* _{client}.
- La dernière source de variation que Cruse appelle modulation contextuelle consiste en l'enrichissement d'une lecture enracinée par des faits contextuels. Cela ne produit pas de lecture autonome et correspond au cas de *médecin* _{homme} et *médecin* _{femme}.

Les facettes possèdent un degré de discrétion élevé tout en étant constitutives d'un même sens. Cette discrétion peut être vérifiée par certaines propriétés mises en évidence notamment par les tests présentés dans la première partie de ce chapitre (contrainte d'identité, relations

²². *Variation contextuelle* est utilisée dans un sens moins restreint que ce qui est fait depuis le début de cette thèse. Cela renvoie à toute apparition de variations de signification d'un mot lorsqu'il est utilisé en contexte, par opposition à un sens hors contexte.

lexicales indépendantes, etc.). Elles montrent par ailleurs des signes d'unité, notamment le fait qu'elles ne sont pas antagonistes et que l'on peut donc tout à fait les coordonner sans provoquer un zeugma. Le nom *livre* est l'exemple classique de ce type de variations interprétatives. Celui-ci n'a qu'un seul sens, lui-même composé de deux facettes : [TOME] et [TEXTE]. Chacune de ces facettes peut être actualisée séparément, comme dans les exemples (64)a. et (64)b. Le sens complet, composé de ces deux facettes, peut également être réalisé comme dans l'exemple (64)c.

(64) a. *Livre* : [TOME]

Il faudrait un gros *livre*, sur papier couché illustré d'eaux-fortes en couleurs, dues au burin fertile de nos meilleurs animaliers. (B. Vian)

b. *Livre* : [TEXTE]

C'est un *livre* érudit et malheureusement dépourvu de l'humour que contient son titre. (G. Brisac)

c. *Livre* : [TOME] + [TEXTE]

Elle referma le *livre* qu'elle faisait semblant de lire, se dressa quand ils avancèrent vers elle, s'assit au bord du sofa pour enfiler des sandales romaines et se leva [...] (P. Rambaud)

Livre n'est pas la seule unité lexicale ayant un sens décomposable en facettes. Cruse cite également les exemples de *brochure* et *lettre*, qui possèdent les mêmes facettes que *livre*. Il considère que ces deux facettes [TOME] et [TEXTE] peuvent être considérées comme une spécification de patrons de facettes plus généraux qu'il appelle [PHYS] (manifestation physique) et [CONTENT] (contenu)²³. Cela permet d'appliquer le même traitement à des noms comme *discours* en (65) et *CD* en (66) :

(65) a. Le *discours* est inaudible. [PHYS]

b. Le *discours* est intéressant. [CONTENT]

(66) a. Un *CD* flexible. [PHYS]

b. Un beau *CD*. [CONTENT]²⁴

Les micro-sens relèvent de ce que Cruse appelle la « spécificité par défaut ». Les unités lexicales qui manifestent cette caractéristique ont une signification qui semble être composée d'« un faisceau d'unités sémantiques spécifiques subordonnées à une autre unité hyperonymique » (Cruse, 2003, p. 133). Ces unités sémantiques spécifiques sont ce que Cruse appelle les micro-sens. Il constate que celles-ci sont les lectures les plus fortes du mot et que la lecture hyperonymique n'est jamais la lecture par défaut. Il illustre ce phénomène avec l'exemple du mot *équipement*

23. Ces facettes correspondent d'une certaine façon au contenant et au contenu.

24. Cet exemple donné par Cruse pour illustrer la facette [CONTENT] peut cependant s'appliquer également à la facette [PHYS] et illustre une potentielle ambiguïté, comme *un nouveau CD*.

(‘matériel’), qui, hors d’un contexte orientant vers une lecture spécifique (un micro-sens), ne peut quasiment pas être compris dans une phrase telle que :

(67) Do you have any *équipement*?

‘Avez-vous quelque matériel?’

Ce sens hyperonymique est rarement accessible. On lui préférera des interprétations plus spécifiques en fonction du contexte : matériel de plongée, d’escalade, de cuisine, etc. Il considère que *couteau* et les lectures spécifiques qu’il aura dans le contexte de la table, de l’équipement d’un soldat, d’une boucherie, de l’équipement d’un chirurgien, etc. appartient à la même catégorie de mots que *équipement* tout en manifestant une spécificité par défaut moins extrême. Ces différents micro-sens présentent des signes de discrétion, comme le fait de pouvoir être niés indépendamment. On peut, par exemple, tout à fait répondre *non* à la question *as-tu un couteau ?* posée dans le contexte d’un repas, même si l’on a un canif dans la poche. Les micro-sens présentent également des signes d’unité, qui sont différents de ceux des facettes. Les micro-sens peuvent être unifiés sous un même hyponyme. En effet, des couteaux de cuisine, de chirurgien, de jardin, etc. restent des couteaux. Ce type d’unification n’est pas possible pour les facettes. On ne peut pas trouver d’hyponyme pour *livre* qui regrouperait à la fois l’objet et le texte. Les facettes sont unifiées à un autre niveau. Cruse considère qu’elles sont constitutives d’une même « gestalt » et que l’usage par défaut est celui qui combine les deux facettes, les locuteurs n’étant pas conscients de la double nature d’un mot comme *livre*.

L’approche de Cruse a l’avantage de ne pas étendre le phénomène de polysémie à des unités qui n’en présentent pas toutes les caractéristiques, tout en montrant qu’elles ont une existence hors contexte. Kleiber (1996, 1999) pointe cependant des limites à cette approche, notamment concernant la notion de facettes²⁵. La première critique concerne le fait que certains noms présentent des interprétations qui correspondent à la sélection contextuelle d’une facette mais ne satisfont pas forcément les critères d’authentification de ces facettes. Il illustre ce propos avec l’exemple de *roman*, proche sémantiquement de *livre*, qui peut présenter des interprétations de type [TEXTE] (*Paul écrit un roman*) et [TOME] (*c’est un roman de plus de 300 pages*). Cependant, ces interprétations de *roman* montrent beaucoup moins d’autonomie que celles de *livre*, ce qui est pourtant un des principaux critères de reconnaissance des facettes. Ainsi, si l’on peut envisager aisément pour *livre* des énoncés comme ceux de (68) et (69), exemples qui activent indépendamment les deux facettes [TOME] et [TEXTE], cela est beaucoup moins évident pour *roman* dans les exemples (70) page suivante et (71) page ci-contre²⁶.

25. Concernant le cas de *livre* et de ses potentielles facettes, nous renvoyons également au numéro de la revue *Langages Représentations du sens lexical* (2008, n° 172), coordonné par Pierre Larrivée et plus particulièrement aux contributions de Kleiber (2008a); Jayez (2008); Venant (2008) et Lebas (2008).

26. Exemples de Kleiber (1999, p. 91 et 94).

- (68) Je ne suis pas intéressé par la typographie ou la reliure, c'est le *livre* (lui-)même qui m'intéresse.
- (69) Je ne suis pas intéressé par le contenu, c'est le *livre* (lui-)même qui m'intéresse.
- (70) Je ne suis pas intéressé par la typographie ou la reliure, c'est le *roman* (lui-)même qui m'intéresse.
- (71) Je ne suis pas intéressé par contenu/l'histoire, c'est le *roman* (lui-)même qui m'intéresse.

Cela vient remettre en question la notion même de facette, qui n'est utilisée que pour rendre compte de ce type de variation de sens et suppose un comportement régulier des unités lexicales concernées. La deuxième critique que formule Kleiber concerne le nombre de facettes qui peuvent être attribuées à une unité lexicale, ainsi que leur degré de généralité. Cruse donne peu d'indications concernant cette question et les exemples utilisés amènent à penser que ces facettes sont en nombre limité (deux ou trois) et correspondent à des catégories sémantiques très générales (abstrait/concret notamment). Cependant, comme le montre Kayser (1987), un nom comme *livre* peut renvoyer à d'autres interprétations que celles de texte et de volume : à un objet autre qu'un livre (un manuscrit, une disquette), aux idées contenues dans le livre, à sa commercialisation, etc. Selon Kleiber, l'étude des variations interprétatives en contexte semble devoir amener logiquement à une multiplication des facettes qui, dans ce cas, perdraient leur spécificité et ne se distingueraient plus d'autres traits sémantiques que par leur degré élevé de spécificité. On peut cependant considérer qu'il existe des emplois prototypiques et que les deux facettes de *livre* énumérées par Cruse en font partie, ce qui n'est pas le cas pour *roman*. Le principe de *métonymie intégrée* que propose Kleiber rejoint cette analyse : « certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout » (Kleiber, 1996, p. 228). *Roman* est un hyponyme de *livre* et s'en distingue avant tout du point de vue du texte. La facette physique de *roman* n'est donc pas saillante par rapport au tout, ce qui permettrait d'expliquer une autonomie moins développée. Dans cette perspective, les facettes ne sont plus envisagées comme des constituants sémantiques autonomes, mais comme des parties d'un référent global. L'hypothèse selon laquelle il existerait des composants de sens ayant une certaine autonomie nous semble cependant particulièrement intéressante, même si le statut que leur accorde Cruse est peut-être trop important par rapport à leur véritable autonomie. Toutefois, outre les critiques sur la validité de la notion même de facettes, il nous semble que cette modélisation n'est pas suffisamment fine pour rendre compte de la diversité des variations interprétatives qui dépendent du sémantisme des unités lexicales. Pustejovsky a proposé, avec le Lexique Génératif, des solutions qui se rapprochent à certains égards de celles de Cruse, mais qui procèdent d'une décomposition sémantique plus poussée et plus formelle, et d'un ensemble de mécanismes permettant d'envisager un plus grand nombre de possibilités.

1.2.2.3 Le Lexique Génératif

Pustejovsky propose une représentation du lexique à quatre niveaux de représentation permettant de rendre compte du fonctionnement sémantique des unités lexicales. Ce modèle permet d'expliquer les interprétations multiples d'une unité lexicale à l'aide de mécanismes génératifs et donc d'éviter le recours à l'énumération. Les trois niveaux de représentation lexicale sont les suivants :

- la structure argumentale : spécifie le nombre, le type et la réalisation sémantique et syntaxique des participants à la situation dénotée par l'unité lexicale ;
- la structure événementielle : spécifie les événements de la situation dénotée, ainsi que leur type (ils sont au nombre de trois : activités, états, transitions, les deux derniers pouvant se diviser en sous-événements) ;
- la structure de qualia : assure le lien entre les arguments et les événements et définit leur rôle dans la sémantique lexicale de l'unité. Ces rôles sont au nombre de quatre : formel (ce qu'est l'unité dénotée par l'unité lexicale), constitutif (les parties de cette unité), télique (son but ou sa fonction) et agentif (l'origine de l'entité).

Du point de vue de la polysémie, les unités à type simple s'opposent à celles qui ont un type pointé. Les types simples sont attachés aux mots monosémiques qui ne renvoient qu'à un seul type à la fois.

Les unités à sens multiples ont quant à elles un type pointé et peuvent renvoyer à deux types différents. *Livre* recevra ainsi les types INFORMATION et OBJET PHYSIQUE et il sera possible de faire référence à chacun des deux types séparément, ainsi qu'au type complexe INFORMATION.OBJET-PHYSIQUE. Ces interprétations correspondent à un cas de « polysémie logique », modélisé par un type pointé endocentrique : l'unité lexicale peut renvoyer à chacun des types séparément ainsi qu'au produit de ces deux types, comment nous l'avons illustré en (64)a., (64)b. et (64)c. page 37. Comme l'a noté Kleiber (1999), les types pointés endocentriques se rapprochent de la notion de facette de Cruse et ne correspondent donc pas, pour lui, à de la polysémie. Ces noms n'ont pas trois sens distincts mais un seul dont font partie plusieurs objets pouvant chacun être mis en relief. Les unités qui ont un type pointé exocentrique peuvent, pour leur part, renvoyer à chacun des types séparément mais pas à une conjonction des deux types. Ces unités correspondent à des unités polysémiques. Un nom comme *repas* possède ainsi les types NOURRITURE (*j'ai emmené mon repas avec moi*) et PROCÈS (*le repas était interminable*) mais pourra plus difficilement renvoyer à la conjonction des deux, même si cette possibilité n'est pas totalement exclue (*ce repas interminable était délicieux*).

À ces représentations lexicales s'ajoutent des opérations génératives qui s'appliquent au niveau sémantique et sont contraintes par les représentations lexicales : la coercion de type, la cocomposition et le liage sélectif. Nous illustrerons la coercion de type avec l'exemple de *com-*

mencer que nous avons déjà abordé et qui est géré dans la *Lexicologie explicative et combinatoire* par un actant scindé. Dans l'exemple *commencer un livre*, ou *commencer* attendrait normalement un argument de type ÉVÉNEMENT, c'est le mécanisme de coercion de type qui permet à ce prédicat de changer le type de l'argument pour qu'il corresponde au type attendu. Cela n'est possible que si, dans la structure de qualia de *livre*, se trouve le type requis. En l'occurrence, y sont répertoriés les prédicats *lire* (rôle telique) et *écrire* (rôle agentif), qui ont le type ÉVÉNEMENT. Ce mécanisme n'est pas limité aux unités qui ont un type pointé. Dans *l'ouvrier commence un couteau*, le même mécanisme s'applique au nom *couteau* qui a un type simple unifié (nous reviendrons sur cette catégorie dans la section suivante), car il est spécifié dans la structure de qualia qu'un artefact a été créé.

Les critiques apportées par Kleiber (1999) à la notion de facettes de Cruse s'appliquent également à celle de types de Pustejovsky, étant donné leur proximité. D'autres critiques peuvent cependant être apportées à l'approche de Pustejovsky. La principale d'entre elles concerne le risque de surgénération. Kleiber vise notamment le mécanisme de coercion de type et montre, avec l'exemple de *commencer*, que les mécanismes génératifs peuvent parfois surgénérer des sens mais aussi, à l'inverse, se montrer trop faibles. La surgénération peut être illustrée par l'exemple suivant :

(72) Paul a *commencé* une lettre.

Malgré le fait que soit précisé dans la description lexicale de *lettre* qu'elle est destinée à être lue (rôle telique), il est difficile d'interpréter cet énoncé comme renvoyant à *Paul commence à lire une lettre*, comme ce qui a été illustré pour *livre*. Rien, dans la représentation lexicale de *lettre*, ne permet d'expliquer ce blocage. Le mécanisme de coercion de type n'est pas le seul mécanisme pouvant entraîner une surgénération. Geeraerts (2010) montre que le principe même des types pointés peut amener à cette dérive. Il note ainsi que le mécanisme qui permet de rendre compte du fait que *university* ('université') puisse être interprété comme un **bâtiment** ou une **institution** devrait autoriser un énoncé comme *Der Palast hat die Frage bereits entschieden* ('Le palais a pris une décision') alors que l'interprétation **institution** n'est pas disponible pour *palast*.

L'exemple suivant permet d'illustrer le caractère parfois trop faible du Lexique Génératif :

(73) Paul a *commencé* la chambre.

On peut ici interpréter cet énoncé comme *Paul a commencé à nettoyer/aspirer la chambre* alors qu'aucun de ces prédicats ne se trouve enregistré dans la structure de qualia de *chambre*. Geeraerts (2010), à la suite de Jayez (2001), fait le même diagnostic et montre que le Lexique Génératif ne permet pas de rendre compte de la multiplicité des interprétations d'un énoncé comme *j'attends le bus*. Le rôle telique des noms de véhicule, qui spécifie que leur rôle est de transporter les personnes, oriente l'interprétation de cet énoncé : on attend l'arrivée du bus pour

être transporté à un autre endroit. Il met cependant en avant que l'on peut attendre le bus pour accueillir quelqu'un, dire bonjour au chauffeur, le prendre en photo, etc., scénarios qui ne sont pas prévus par la structure de qualia. Quelques travaux tentent de proposer des solutions à ces limites (voir par exemple Jacquey (2005), pour une présentation de certaines d'entre elles).

Après cette présentation rapide des grands principes du Lexique Génératif, nous allons voir ce qu'il peut apporter dans le cadre de l'étude de variations interprétatives régulières qui ne s'appliquent pas à la totalité d'un ensemble de noms ayant une homogénéité sémantique. À cette occasion, nous formulerons des critiques centrées sur notre objet d'étude.

1.2.2.4 L'exemple du traitement des adjectifs (Bouillon, 1997)

Bouillon étudie le comportement des adjectifs orientés-agent et d'émotions causées. Elle appelle orientés-agent « les adjectifs qui évaluent un individu, relativement à ce qu'il fait » (Bouillon, 1997, p. 126) : *intelligent, astucieux, stupide, courageux, honnête*, etc. Ces adjectifs correspondent en partie à ce que nous appelons, à la suite d'autres auteurs, adjectifs de qualité²⁷ (voir chapitre 2). Les adjectifs d'émotions causées sont des adjectifs « qui peuvent faire référence à l'événement qui cause l'état émotionnel d'un individu » (Bouillon, 1997, p. 134) : *triste, fier, honteux, énervant, accablé*, etc. Les adjectifs comme *amoureux* ou *peureux* ne sont pas considérés comme des adjectifs d'émotions causées car ils n'acceptent pas des énoncés tels que **je suis peureux de partir* qui sont possibles avec les adjectifs d'émotions causées (*je suis triste de partir*). Ces deux catégories d'adjectifs peuvent modifier des noms de types différents, ce qui entraîne des changements de sens :

- quand ils sélectionnent un nom de type individu ANIMÉ (*un homme intelligent/un homme triste*), ils ont un sens statique : ils renvoient à la qualité de l'individu pour les adjectifs orientés-agent et à l'état émotionnel pour les adjectifs d'émotions causées ;
- quand ils sélectionnent un nom de type ÉVÉNEMENT ou INANIMÉ (*un livre intelligent/un livre triste*), les adjectifs orientés-agents ont un sens de manifestation de la qualité et les adjectifs d'émotions causées ont un sens causatif (ceux-ci peuvent également renvoyer à la manifestation de l'état émotionnel).

Pour les noms d'affect, nous avons rencontré des variations interprétatives similaires que nous avons illustrées dans ce chapitre par les exemples (61) (*des femmes d'une tristesse quasi revêche*), (62) (*des vers d'une tristesse noire*) et (63) page 35 (*la tristesse des lieux*), sur lesquelles nous reviendrons en détail dans le chapitre 4.

Grâce au Lexique Génératif, Bouillon cherche à rendre compte de ces comportements qui ne sont pas homogènes dans les deux classes. En effet, certains noms orientés-agent comme *doué*

27. Les adjectifs qu'étudie Bouillon ne portent que sur des agents humains, ce qui fait de la classe des adjectifs orientés-agent une catégorie plus restreinte que celle des qualités.

et *écervelé* ne peuvent avoir que l'interprétation statique. Les adjectifs d'émotions causées en *-é* (*irrité*) n'ont que le sens statique alors que ceux en *-ant* (*irritant*) n'ont que le sens causatif. Des adjectifs comme *anxieux* auront un sens de manifestation lorsqu'ils modifient un INANIMÉ (*une lettre anxieuse*) mais pas de sens causatif. Ces différences d'interprétation et de comportement sont gérées par Bouillon dans la représentation lexicale. Ces deux classes d'adjectifs renvoient à un état et à un événement (la cause de l'état pour les émotions causées et sa manifestation pour les adjectifs orientés-agent). Comme ces deux types ne sont pas antagonistes, Bouillon considère que ces adjectifs ont un type simple unifié ÉTAT-ÉVÉNEMENT. Ils ne correspondent donc pas véritablement à des adjectifs polysémiques. Barque fait une analyse différente du même phénomène : elle considère, pour sa part, qu'il s'agit de polysémie. Elle considère que le lien régulier qui éprouve un sentiment \rightarrow qui incite à un sentiment est un lien de type métonymique.

Les états dénotés par ces deux ensembles d'adjectifs ne sont pas identiques : les adjectifs orientés-agent renvoient à des états *gnomiques* qui désignent une propriété permanente, alors que les adjectifs d'émotions causées renvoient à des états *occasionnels* qui désignent des propriétés transitoires (nous reviendrons sur cette distinction dans le chapitre 2). Lorsqu'ils ont un sens causatif, les noms d'émotions causées sont cependant interprétés comme des propriétés permanentes.

Toutes ces caractéristiques sont encodées dans les trois niveaux de représentation lexicale : la structure argumentale, la structure événementielle et la structure de qualia. Les adjectifs orientés-agent reçoivent la représentation de la figure 1.4 et ceux d'émotions causées celle de la figure 1.5 page suivante.

Les adjectifs orientés-agent mettent en jeu deux-sous-événements : un état qui correspond au rôle formel de la structure de qualia et sa manifestation qui correspond au rôle télélique. Ces adjectifs ont deux arguments qui sont représentés dans la structure argumentale : l'individu animé et l'événement. Enfin, la structure événementielle est complexe et composée d'un état initial et d'un événement.

$$\left[\begin{array}{l} \alpha \\ \text{ARGSTR} = \left[\begin{array}{l} \text{ARG1} = \mathbf{x}:\text{animé} \\ \text{D_ARG1} = \mathbf{e}_\tau:\text{événement} \end{array} \right] \\ \text{EVENSTR} = \left[\begin{array}{l} \text{E1} = \mathbf{e}_1:\text{état} \\ \text{D_E1} = \mathbf{e}_\tau:\text{événement} \\ \text{RESTR} = \mathbf{e}_1 \ o_\alpha \ \mathbf{e}_\tau \end{array} \right] \\ \text{QUALIA} = \left[\begin{array}{l} \text{orienté-agent-lcp} \\ \text{FORMAL} = \alpha(\mathbf{e}_1, \mathbf{x}) \\ \text{TELIC} = \dots \ \mathbf{e}_\tau \ \dots \end{array} \right] \end{array} \right]$$

FIGURE 1.4 – Représentation lexicale des adjectifs orientés-agent (Bouillon, 1997, p. 163)

Les adjectifs d'émotions causées ont deux arguments : le lieu psychologique et la cause de l'émotion. La structure événementielle se compose de deux événements : l'état et l'événement qui le cause. Enfin, dans la structure de qualia, l'état est comme pour les adjectifs orientés-agents associé au rôle formel, alors que l'événement correspond à l'agentif. Les adjectifs orientés-agents n'ont pas de rôle agentif, du fait de leur nature gnomique. Les adjectifs d'émotions causées sont à l'inverse ce que Bouillon appelle des « états artefactuels ».

$$\left[\begin{array}{l} \alpha \\ \text{ARGSTR} = \left[\begin{array}{l} \text{ARG1} = \mathbf{x} : \text{individu animé} \\ \text{D_ARG1} = \mathbf{ef}_1 : \langle \mathbf{e}_1, \langle \mathbf{x}, \mathbf{t} \rangle \rangle \end{array} \right] \\ \text{EVENSTR} = \left[\begin{array}{l} \text{E1} = \mathbf{e}_2 : \text{état} \\ \text{D_E1} = \mathbf{e}_1 : \text{procès} \\ \text{RESTR} = \mathbf{e}_1 \langle_{o_\alpha} \mathbf{e}_2 \rangle \end{array} \right] \\ \text{QUALIA} = \left[\begin{array}{l} \text{émotion-lcp} \\ \text{FORMAL} = \alpha(\mathbf{e}_2, \mathbf{x}) \\ \text{AGENTIVE} = \text{Mental_év}(\mathbf{e}_1, \mathbf{x}, \mathbf{y}) \end{array} \right] \end{array} \right]$$

FIGURE 1.5 – Représentation lexicale des adjectifs d'émotions causées (Bouillon, 1997, p. 190)

C'est la structure de qualia qui va permettre de rendre compte des interprétations statique, causative ou de manifestation de ces adjectifs. Les sous-événements sont liés par une relation de saillance qui permet de mettre en évidence l'événement le plus important, s'il y en a un, qui sera appelé la tête de la structure événementielle. Les adjectifs orientés-agent présentent plusieurs configuration de tête.

- Certains ont la tête sur l'état et ne peuvent avoir que le sens statique : *doué, écervelé*.
- Certains ont une tête non-spécifiée et la structure de qualia pourra projeter l'un ou l'autre des événements, ce qui permet à ces adjectifs d'avoir soit le sens statique, soit le sens de manifestation : *adroit, astucieux, courageux*, etc.

Bouillon justifie ces différences de configuration de tête par des éléments d'ordre morphologique : « les adjectifs de formation participe passé et ceux qui ont un suffixe en *-é* ou *-i* sont liés à une tête sur le formel » (Bouillon, 1997, p. 181), ce qui équivaut, dans le cas des adjectifs orientés-agent, à une tête sur l'état.

- Les adjectifs d'émotions causées présentent également des différences de configuration de tête.
- Certains ont la tête sur l'état et ne peuvent avoir que le sens statique : *accablé, anxieux, content, fâché, fier*, etc.
 - Certains ont la tête sur l'événement et ne peuvent avoir que le sens causatif : *accablant, amusant, ennuyeux, terrifiant*, etc.
 - Certains ont une tête non-spécifiée et la structure de qualia pourra projeter l'un ou l'autre

des événements, ce qui permet à ces adjectifs d'avoir soit le sens statique, soit le sens causatif : *honteux, joyeux, malheureux, triste, etc.*

Bouillon considère que ces différentes configurations sont liées au type de réaction et à la manière de réagir à l'événement qui cause l'état émotionnel. Elle distingue trois types de réactions différentes : les réactions directes à un stimulus (*heureux, honteux, triste, etc.*), les réactions à la pensée d'un événement attendu (*anxieux, inquiet*) et les réactions d'approbation ou de désapprobation à l'action d'un individu (*content, fier, furieux, jaloux*). Seuls les adjectifs qui dénotent une réaction de *plaisir/déplaisir* à un stimulus réalisé peuvent avoir un sens causatif. Ces informations sur le type de réaction sont intégrées à la description lexicale, comme le montre la figure 1.6 page suivante. Dans cette représentation lexicale, nous trouvons un rôle télique, qui permet de rendre compte du sens de manifestation que peuvent prendre certains de ces adjectifs d'émotions causées. Cela correspond à un sous-événement enchâssé, qui peut également être projeté.

Cet exemple de traitement des variations interprétatives régulières par le Lexique Génératif propose des réponses aux critiques formulées à l'encontre du traitement statique. Le Lexique Génératif permet en effet de rendre compte du caractère lexical des variations interprétatives en fournissant une représentation lexicale complexe et fine (dont nous n'avons pas exposé toutes les subtilités), tout en mettant en avant le rôle du contexte qui sera donc de sélectionner les éléments pertinents dans la représentation lexicale.

Pour conclure ce chapitre, nous allons motiver l'approche que nous adopterons en observant les enseignements que nous pouvons tirer des approches statiques et dynamiques.

1.2.3 Conclusion : motivation de notre positionnement théorique

Les deux grands types d'approches du sens ont à la fois des avantages et des inconvénients, comme nous avons essayé de le mettre en évidence. Le choix de l'une ou de l'autre est bien évidemment un choix théorique, mais également pratique. Suivant les objectifs visés, une approche pourra être plus appropriée que l'autre. Dans l'optique de l'étude de la structuration sémantique d'une classe de noms, le choix d'un traitement de la polysémie plus statique que dynamique nous semble se justifier. Dans cette section, en nous appuyant sur les travaux portant sur le lexique des affects de Barque et de Bouillon, nous ferons le point sur les avantages et les inconvénients des approches statiques et dynamiques pour notre objet d'étude. À l'issue de ce bilan, nous serons en mesure de motiver le choix d'un traitement statique de la polysémie. Nous clarifierons également notre objet d'étude en précisant les critères sur lesquels nous avons sélectionné les variations

<p>triste, honteux, ..., α</p> <p>ARGSTR = [ARG1 = x:individu_animé D_ARG1 = ef_1]</p> <p>EVENTSTR = [...]</p> <p>QUALIA = [émotion_év-réalisé-lcp FORMAL = $\alpha(e_2, x)$ TELIC = [1] P(e_3, x) AGENTIVE = Mental_év($e_1, x, [1] y$)]</p>	<p>anxieux, inquiet, ..., α</p> <p>ARGSTR = [ARG1 = x:individu_animé D_ARG1 = [1]]</p> <p>EVENTSTR = [...]</p> <p>QUALIA = [émotion_év-modal-lcp FORMAL = $\alpha(e_2, x)$ TELIC = [1] P(e_4, x) AGENTIVE = Penser_act($e_3, x, [1] ef_4$)]</p>
<p>furieux, fier, ..., α</p> <p>ARGSTR = [ARG1 = x:individu_animé D_ARG1 = y:individu_animé D_ARG2 = e_1]</p> <p>EVENTSTR = [...]</p> <p>QUALIA = [émotion_rel-lcp FORMAL = $\alpha(e_2, x, x/y)$ TELIC = [1] P_act(e_1, x) AGENTIVE = Mental_év($e_3, x, [1] P_act(e_1, x/y)$)]</p>	

FIGURE 1.6 – Représentation lexicale des adjectifs d'émotions causées en fonction du type de réaction (Bouillon, 1997, p. 229)

interprétatives que nous étudions.

Le traitement dynamique a l'avantage de préserver l'unité du mot polysémique. Le modèle de Pustejovsky permet une analyse fine des conditions d'apparition des variations interprétatives en prenant en compte l'inscription dans le potentiel sémantique des unités lexicales de certaines de ces variations tout en mettant en évidence comment, en discours, le contexte permet de moduler le sens initial d'une unité lexicale. Cette description est explicite, les différents TYPES et leur description lexicale permettent de considérer des variations interprétatives qui, tout en n'étant pas uniquement construites en discours, n'ont pas le degré d'autonomie suffisant pour pouvoir être considérées comme des sens. Cependant, l'exemple du traitement des noms orientés-objet et des noms d'émotions causées que propose Bouillon présente plusieurs limites pour notre perspective d'étude de la structuration sémantique d'un ensemble de noms. Le principal obstacle que nous voyons à ce modèle est ce qui, par ailleurs, en fait l'intérêt : le traitement unitaire. Comme nous allons le montrer dans le chapitre 2, une des difficultés rencontrées dans l'élaboration de sous-classes d'unités lexicales homogènes sémantiquement est leur polysémie. On ne peut pas classer de manière unique un nom comme *fierté* : est-ce une qualité ? un affect ? En séparant les adjectifs d'émotions causées des adjectifs orientés-agent, Bouillon ne permet pas de prendre en compte ce phénomène. Ainsi, *fier* est considéré comme un adjectif d'émotion et reçoit donc la représentation lexicale propre à cette catégorie. Aucun mécanisme ne permet de rendre compte du fait que *fier* peut également se comporter comme les adjectifs de la classe des orientés-agent. Bouillon considère pourtant que cet adjectif peut renvoyer à un état non-borné, lorsqu'il a un sens causatif ou un sens de manifestation, mais ne relève pas l'interprétation statique non-bornée qui nous semble pourtant évidente. Pour prendre en compte ce phénomène tout en conservant un traitement unitaire, il faudrait regrouper ces deux classes d'adjectifs. Dans ce cas, comment expliquer que seuls les adjectifs d'émotion ont un sens causatif ? La représentation lexicale au niveau de la structure de qualia s'en trouverait beaucoup plus complexe et il faudrait imaginer des mécanismes génératifs supplémentaires pour expliquer que l'événement cause puisse être caché ou non. Une telle solution ne nous semble pas économique et va donc à l'encontre de l'un des objectifs du Lexique Génératif. Un traitement statique, où l'on relève les interprétations possibles pour ces différents adjectifs, nous semble permettre une plus grande flexibilité au niveau de la représentation de la structuration sémantique du lexique. Nous pouvons ainsi regrouper les unités lexicales sur la base de leurs interprétations soit dans la catégorie des qualités, soit dans celle des affects, mais également dans celle des sensations. Ces différents regroupements mettent en lumière des caractéristiques sémantiques importantes, comme nous le montrerons dans le dernier chapitre de cette thèse.

Si nous transposons le traitement proposé par Bouillon au niveau des substantifs, nous voyons apparaître une deuxième limite. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises que certains noms d'affect pouvaient renvoyer à ce qui est à l'origine de cet affect. Cette possibilité n'existe cepen-

dant pas uniquement pour une classe qui serait celle des noms d'émotions causées. *Amour* ou *passion*, qui ne sont pas des émotions causées, peuvent renvoyer à l'objet de cet affect :

- (74) On dit que les hommes sont jaloux du passé, alors que les femmes le seraient du présent (et il est certain qu'un homme préfère être le premier *amour* d'une femme parce que sa jalousie procède de l'esprit de création, tandis qu'une femme préfère être le dernier *amour* d'un homme parce que sa jalousie procède de l'esprit de compétition). (H. Bazin)
- (75) J'écris mais je pense en même temps. Je sais bien que c'est mauvais pour l'orthographe, mais moi, la pensée, c'est ma *passion*. (P. Cauvin)

Comme nous le verrons dans les chapitres 4 et 5, le mécanisme génératif semble être le même pour les noms d'émotions causées comme non causées. Barque utilise d'ailleurs un patron de polysémie unique pour mettre en évidence ce qui lie un affect à sa cause comme à son objet. Si ces noms sont traités sur la base de deux catégories différentes dans un modèle génératif, il faudra établir deux ensembles de mécanismes pour générer ce sens alors que cette dérivation peut se gérer à l'aide d'un seul. Le modèle perdrait alors, encore une fois, en économie.

De son côté, le traitement statique préserve moins l'unité du mot polysémique. Comme nous l'avons vu avec les travaux de Barque (2008) et de Mel'čuk *et al.* (1995), la mise en évidence de mécanismes génératifs n'est pas l'objectif de ces approches : l'intérêt est porté aux lexies et à leur description. Ce type de traitement est plus adapté à une pratique lexicographique que les modèles génératifs. La caractérisation des liens de polysémie régulière que propose Barque permet cependant de mettre en évidence, de manière plus poussée que les ponts sémantiques du DEC, que les lexies énumérées ne sont pas des homonymes. La notion de lien ne suppose pas que les différents sens d'une unité lexicale dérivent tous d'un sens premier mais envisage la possibilité d'un appariement deux par deux. Cela permet de rendre compte du fait que des noms comme *amour* et *joie* peuvent avoir tous deux une lexie de type **source** associée, même si, dans leur sens d'**affect**, ils présentent des différences sémantiques (notamment du point de vue de la structure actancielle). La définition des patrons de polysémie à partir d'un domaine de polysémie et non d'une classe de noms, verbes ou adjectifs, présente un intérêt supplémentaire. En effet, comme nous l'avons montré avec le travail de Bouillon, certaines variations interprétatives sont communes à plusieurs catégories syntaxiques. C'est le cas notamment des interprétations **affect**, **qualité**, **qualité d'exprimer un affect/une qualité**, etc. Un même patron de polysémie permettrait donc de rendre compte du sens statique et du sens de manifestation d'un adjectif comme *fier* mais aussi du nom *fierté*. Notre travail se limitera à l'étude des substantifs mais la possibilité d'étendre certaines dérivations à d'autres classes syntaxiques montre qu'un traitement statique peut aussi, dans certains cas, être économique.

Dans l'optique de l'appliquer à l'étude de la structuration d'une classe lexicale, l'approche de Barque présente cependant des limites. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà évoqué de

manière détaillée, le caractère explicatif des liens de polysémie dégagés est trop faible. Barque ne propose pas de piste d'explication sur les patrons de polysémie qui montre pourquoi des lexies qui satisfont les conditions de la lexie cible du patron de polysémie ne peuvent pas générer de lexie source avec ce lien. Un objectif explicatif nécessite, nous semble-t-il, une décomposition sémantique plus fine et des liens de polysémie plus contraints. Dans l'optique de l'étude de la structuration sémantique d'une classe lexicale, la décomposition sémantique doit être affinée (ce qui n'est pas forcément pertinent dans une optique lexicographique). Il est nécessaire de mettre en évidence des liens généraux de polysémie régulière et de dresser l'inventaire des contraintes spécifiques qui en réduisent la portée.

La seconde critique que nous pouvons formuler à l'encontre des approches statiques issues de la *Lexicologie explicative et combinatoire* est qu'elle ne permet pas de prendre en compte les différences de statut des variations interprétatives. En effet, les variations interprétatives qui ne remplissent pas les conditions de discrétion et d'autonomie, évaluées sur la base des critères présentés dans la première section de ce chapitre, ne sont pas recensées. Cela est bien évidemment un point positif dans le cas des changements de sens qui ne dépendent pas du sémantisme des unités lexicales. Dans le cadre de l'étude de variations régulières, cela peut amener à laisser de côté des variations pourtant pertinentes. Nous trouvons chez Barque (2008, p. 91) un cas qui permet d'illustrer notre propos. Elle relève trois acceptions pour le nom *espoir*, illustrées ci-dessous :

(76) ESPOIR1 : **sentiment**

Internet suscite un grand *espoir* chez les jeunes scolarisés.

(77) ESPOIR2 : **objet d'un sentiment**

Vous êtes mon dernier *espoir*.

(78) ESPOIR3 : **individu**

C'est le plus jeune *espoir* du tennis français.

Le lien entre les lexies ESPOIR1 et ESPOIR2 correspond au lien régulier qui unit une lexie de type **sentiment** à une lexie de type **objet d'un sentiment** (et que nous avons déjà illustré pour les noms *honte*, *joie*, etc.). Barque considère cependant que ESPOIR2 n'a pas une autonomie suffisante et que son traitement n'est justifié que par la nécessité d'expliquer comment on passe, par métonymies successives, de ESPOIR1 à ESPOIR3, qui, eux, ont un degré d'autonomie élevée. La caractérisation d'un lien régulier permet donc de recréer ce lien. Cependant, sans l'existence d'une lexie ESPOIR3, ESPOIR2 n'aurait pas été conservée. Il nous semble que de nombreux noms d'affect, lorsqu'ils sont employés avec une acception de **cause** ou d'**objet**, ne présentent pas de signes d'autonomie élevée. Comme le note Barque, ESPOIR2 ne contrôle pas beaucoup de cooccurrents lexicaux. Nous montrerons dans le chapitre 5 qu'il est également très difficile d'envisager que,

dans ces acceptions, ces noms aient des relations paradigmatiques spécifiques : il n'existe pas d'hyperonyme spécifique à une interprétation de *cause* ou d'*objet*, ils n'ont pas de synonymes ou antonymes, etc. Lorsque l'interprétation *source* s'est spécialisée, comme lorsque *surprise* renvoie à un *cadeau* ou *passion* à un *hobby*, nous pouvons cependant relever des signes d'autonomie. Pour autant, les lexies telles que *ESPOIR2* apportent des indications sémantiques qui sont pertinentes, même si elles n'ont que peu d'autonomie. Leur absence de systématisme montre bien qu'elles dépendent du potentiel sémantique de certains noms.

Nous pensons donc que certains aspects des approches statiques et dynamiques peuvent être combinés, dans l'optique typologique qui est la nôtre. De l'approche statique, nous conserverons le principe de l'énumération des variations interprétatives et celui des liens de polysémie. Nous justifions le recours à l'énumération par la nécessité de pouvoir effectuer différents types de regroupements à l'intérieur de la classe de noms étudiée. Notre objectif est en effet de montrer que la classe des noms abstraits intensifs est structurée sémantiquement (chapitre 2). Une approche unitaire ne nous permettrait pas de rendre compte du fait que *fierté* ou *orgueil* peuvent à la fois être des noms de qualité et des noms d'affect, mais aussi renvoyer, entre autres, à la *source de cet affect*. L'énumération de variations interprétatives discrètes nous permettra d'effectuer des regroupements à divers niveaux et de transcender ces classes de noms qui, dans le champ des noms abstraits, sont difficiles à circonscrire. Ces différentes variations interprétatives ne sont donc pas considérées comme dérivant toutes d'un sens initial unique, mais sont appariées à l'aide de mécanismes de variation sémantique. Ceux-ci seront nécessairement accompagnés d'une décomposition sémantique fine des différentes variations interprétatives, afin de pouvoir envisager des mécanismes généraux tout en mettant en évidence les caractéristiques sémantiques requises pour que ce mécanisme s'applique. C'est l'étude de ces caractéristiques sémantiques qui pourra mettre en évidence des principes de regroupement pour les noms étudiés qui complètent les typologies existantes. De l'approche dynamique, nous conserverons la possibilité de prendre en compte certaines variations interprétatives qui ne sont pas totalement autonomes. Nous ne prendrons cependant pas en considération les variations qui ne sont pas interprétables en dehors d'un contexte situationnel strict (comme *omelette*_{client}) et qui ne dépendent pas véritablement du potentiel sémantique des unités lexicales. Dans ce travail, nous n'étudierons que les variations interprétatives qui :

- ne sont pas unifiables sémantiquement avec une autre variation interprétative (ou du moins pas totalement, nous verrons que l'on peut observer des différences entre les variations interprétatives étudiées de ce point de vue-là) ;
- ne sont pas liées à un scénario contraint et présentent, de ce fait, un degré minimal d'autonomie ;

-
- sont liées sémantiquement à une autre variation interprétative (les sens homonymes ne seront donc pas pris en compte) ;
 - sont inscrites dans le potentiel sémantique des unités lexicales étudiées ;
 - qui sont communes à plusieurs noms parmi ceux étudiés.

Les variations que nous allons étudier ne correspondent donc pas toutes à des cas de polysémie et nous emploierons donc pour les désigner le terme *variation interprétative* ou *interprétation*, tant que leur statut n'aura pas été précisé. Nous serons de ce fait amenée, dans le chapitre 5, à nous interroger sur la notion même de polysémie régulière et sur les niveaux d'analyse qu'elle peut concerner.

Le chapitre suivant est consacré à la présentation du champ dans lequel s'effectuera cette étude, à savoir la classe des noms abstraits et en particulier celle des noms d'affect.

Chapitre 2

Noms abstraits et noms d'affect

Sommaire

2.1 Les noms abstraits	54
2.1.1 Éléments de catégorisation	55
2.1.2 Noms abstraits intensifs et noms psychologiques	57
2.1.3 Typologie(s) des noms abstraits intensifs et des noms psychologiques	61
2.1.4 Questions de catégorisation	75
2.2 Les noms d'affect	80
2.2.1 La classe des noms d'affect	81
2.2.2 Typologies des noms d'affect	88
2.3 La polysémie des noms abstraits intensifs et des noms d'affect	94
2.3.1 Les changements de classe au sein des noms abstraits intensifs	94
2.3.2 Mécanismes métonymiques	99
2.3.3 Statut accordé aux variations interprétatives	104
2.3.4 Remarques conclusives	108

L'objectif de ce deuxième chapitre est de présenter les enjeux théoriques de la structuration sémantique d'une classe de noms. Nous allons circonscrire le champ sur lequel portera notre analyse de la polysémie : les noms abstraits, et en particulier les noms d'affect. Depuis le début de ce travail, nous avons insisté sur le fait que certains noms présentent des variations interprétatives qui amènent à considérer qu'ils peuvent être rattachés à plusieurs classes de noms abstraits. Les exemples proposés en introduction illustrent qu'un nom comme *douleur* peut être considéré comme un nom de sensation en (79)a. ou un nom d'affect en (79)b. *Gaieté* peut, pour sa part, être considéré comme un nom d'affect en (80)a. ou un nom de qualité en (80)b.

- (79) a. *Douleur* = **sensation** : ‘souffrance physique’

Une *douleur* aiguë lui tortura le gros orteil gauche [...] (H. Bazin)

- b. *Douleur* = **affect** : ‘souffrance psychique’

C’est ainsi que l’équipe de Pommard, ses supporters et Antoine le premier connurent l’incommensurable *douleur* de voir le ballon heurter la base de la barre transversale avant d’entrer dans les buts [...] (R. Fallet)

- (80) a. *Gaieté* = **affect** : ‘émotion positive’

Je ressens alors une *gaieté*, une ivresse d’espoir et une certitude de victoire. (R. Gary)

- b. *Gaieté* = **qualité** : ‘trait de caractère agréable’

Une *gaieté* agréable, sans forfanterie, émanait de ce garçon. (M. Déon)

Le caractère régulier, mais non systématique, de ces variations interprétatives tend à montrer qu’elles sont liées aux structures sémantiques des noms. Nous faisons l’hypothèse que ces variations interprétatives ne sont pas un obstacle à l’élaboration de typologies sémantiques mais qu’au contraire, elles mettent en évidence des éléments de structuration sémantique de la classe des noms abstraits.

Dans ce chapitre, nous allons donc faire le point sur les travaux portant sur la classe des noms abstraits et sur celle des noms d’affect, que nous avons choisie comme point de départ pour notre étude. Dans la première partie, nous nous intéresserons aux noms abstraits, pour lesquels nous proposerons des éléments de catégorisation. Comme nous l’avons déjà mentionné, la définition de cette classe s’avère délicate. Nous présenterons quelques éléments de définition de cette classe avant de nous attarder sur les caractéristiques d’une sous-catégorie de noms abstraits : les noms abstraits intensifs. Cette sous-catégorie, définie par Flaux & Van de Velde (2000), est celle qui comprend les noms d’affect ainsi que d’autres catégories de noms abstraits avec lesquelles ils partagent des variations interprétatives (les noms de qualité par exemple). Nous aborderons ensuite plus spécifiquement les propriétés sémantiques des noms abstraits intensifs. Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons à la classe des noms d’affect, avec un cheminement similaire : tout d’abord, des éléments de délimitation de la classe, puis une présentation des typologies proposées dans la littérature. Dans la dernière partie, nous présenterons conjointement les travaux portant sur la polysémie des noms de ces deux classes.

2.1 Les noms abstraits

La question de la définition de ce qu’est un nom abstrait est, dans la littérature, considérée comme problématique : le titre de l’article de Wilmet (1988), *Le problème des noms abstraits*, en est une bonne illustration. Riegel *et al.* (1994) résument les principales difficultés sémantiques posées par l’opposition concret/abstrait :

La distinction entre noms concrets et noms abstraits est la plus problématique. Sémantiquement, il est difficile de fonder cette dichotomie en termes suffisamment univoques, à moins d'identifier « concret » à tout ce qui peut être perçu par les sens. Dans la catégorie fourre-tout des noms abstraits se trouvent regroupés les noms de propriété (*faiblesse*), de processus (*construction*) et de relation (*infériorité*), généralement dérivés de verbes et d'adjectifs, et comme tels non comptables (bien qu'ils puissent souvent être employés comme comptables avec un sens concret : *avoir une grosseur à l'aine - étudier une construction grammaticale*). (Riegel *et al.*, 1994, p. 171).

Notre objectif est avant tout de mettre en évidence le fait que ces noms possèdent des caractéristiques sémantiques qui permettent de structurer cette classe, afin de dépasser l'impression de « fourre-tout » que mettent en avant Riegel *et al.*

2.1.1 Éléments de catégorisation

La question de la distinction entre noms abstraits et noms concrets est un sujet qui a intéressé de nombreux linguistes. L'ouvrage édité par Flaux *et al.* (1996), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, recense des contributions qui tentent de faire le point sur la question des noms abstraits. Les caractéristiques définitoires les plus fréquemment avancées et les limites qu'elles présentent sont les suivantes :

- **immatérialité** : les référents des noms abstraits n'ont pas de matérialité physique ;
- **inaccessibilité aux sens** : les référents des noms abstraits ne sont pas accessibles aux sens ;
- **absence d'autonomie référentielle** : le nom abstrait ne renvoie pas à une entité indépendante. Ce sont des noms syncatégorématiques et prédicatifs.

Ces trois caractéristiques amènent rapidement à des questionnements. Comment traiter des noms comme *blancheur* (syncatégorématique et immatériel mais accessible aux sens) ou bien *science* (immatériel et inaccessible aux sens mais catégorématique) ?

Des propriétés formelles accompagnent ce découpage :

- **dérivation** : les noms abstraits sont considérés comme dérivant de verbes ou d'adjectifs. Il existe cependant des noms abstraits non dérivés (*joie*) et des noms concrets dérivés (*habitation*) ;
- **nombre et détermination** : les noms abstraits ont souvent été considérés comme indénombrables. Ce critère est régulièrement battu en brèche (voir par exemple Novakova & Tutin, 2009; Beuseroy, 2009), ce que notre étude de corpus viendra confirmer ;
- **mode de complémentation** : en tant que noms prédicatifs, les noms abstraits régissent des arguments (un nom d'affect comme *peur* aura un expérienceur et une cause), ce que ne font pas les noms concrets comme *arbre*. Cependant, il existe des noms non-abstraites prédicatifs (les noms relationnels, comme *frère, soeur* par exemple).

Aucun de ces critères ne parvient donc à tracer une frontière étanche entre noms concrets et noms abstraits et les classifications peuvent ainsi différer en fonction des auteurs²⁸. À l'inefficacité partielle de ces critères, s'ajoute le fait que de nombreux noms abstraits peuvent avoir des interprétations concrètes. Nous l'avons illustré en introduction avec *construction* qui peut avoir une interprétation de **processus**, dans laquelle il correspond à un nom abstrait (*ils avaient commencé la construction d'une petite chapelle*), et une interprétation de **résultat d'un processus**, dans laquelle il correspond à un nom concret (*une construction de briques alignée sur la rue de la République*). L'opposition abstrait/concret doit-elle perdurer ? A-t-elle un véritable intérêt linguistique ? Alors que Martin (1996) parle de « fantôme » à propos des noms abstraits, Flaux (1996) tente de faire le point sur les controverses et réaffirme la nécessité de cette distinction :

L'opposition Nc/Na²⁹ est donc liée à des propriétés grammaticales, mais celles-ci ne correspondent pas à un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes. Cela n'est pas très étonnant. Étant un prédicat déguisé ou transposé, le Na est par nature « à cheval » entre la catégorie du nom, dont le prototype catégoriel est le Nc [...], et d'autres catégories, notamment celles du verbe et de l'adjectif. Ses propriétés formelles ne peuvent qu'être hybrides. C'est sans doute aussi sa nature prédicative et son incomplétude essentielle qui expliquent que le Na présente une polysémie plus importante que le Nc et que l'unité de son sémantisme soit plus difficile à établir. Ce n'est pas pour autant qu'il faut renoncer à unifier la description des Na et se résoudre à ne parler que d'« emplois abstraits ». Il s'agit au contraire d'essayer de dégager des régularités dans les relations entre les diverses acceptions, de montrer en quoi le sens d'un Na dépend de celui du terme de base (notamment de l'aspect du verbe pour les noms d'action), d'analyser le rôle du contexte et de préciser la part qui revient à l'emploi figuré. (Flaux, 1996, p. 90)

Nous pensons également que cette opposition présente un intérêt sémantique (mais aussi didactique) et que l'on ne peut se contenter de considérer qu'il s'agit d'emplois abstraits (ou concrets), ce qui reviendrait à éluder la question en reléguant cette opposition sémantique fondamentale au niveau du contexte. L'analyse du sens d'un nom abstrait et de celui d'un nom concret ne peut pas se faire de manière identique et les interprétations abstraites ne sont pas toutes des interprétations figurées. Dans l'exemple de *construction*, c'est l'interprétation concrète qui est dérivée du sens abstrait.

Par rapport à toutes ces questions, nous avons choisi la classe des noms d'affect comme point de départ de cette exploration de la classe des noms abstraits. Bien que, comme nous le montrons dans la section 2.2, cette classe soit loin d'être exempte de difficultés définitoires, ce sont des noms abstraits prototypiques. En effet, comme le souligne Benninger (2001), l'appartenance

28. Pour une réflexion plus poussée sur les problèmes posés par les critères brièvement exposés ici, voir notamment Flaux (1996); Galmiche & Kleiber (1996); Kleiber (1994); Martin (1996); Rousseau (1996); Wilmet (1996).

29. Nom concret/nom abstrait.

des noms d'affect à la classe des noms abstraits n'est jamais remise en cause. Il est vrai qu'ils sont bel et bien immatériels, inaccessibles aux sens et syncatégorématiques.

Nous allons à présent présenter les approches qui ont tenté de délimiter des sous-catégories de noms abstraits.

2.1.2 Noms abstraits intensifs et noms psychologiques

La délimitation d'une classe de noms d'affect est rarement rarement envisagée par rapport à la classe globale des noms abstraits. Ils sont généralement regroupés avec d'autres classes de noms dans des sous-catégories de noms abstraits. Ainsi, ils sont souvent considérés comme faisant partie des noms psychologiques (Anscombe, 1995, 1996, 2005), des prédicats d'état psychologique (Buvet *et al.*, 2005), ou plus globalement des états (Sanromán Vilas, 2005). Ces catégorisations sont avant tout sémantiques : elles mettent l'accent sur le sens global de ces noms et leur valeur aspectuelle. Ces auteurs cherchent par la suite à mettre en évidence les paramètres formels qui pourraient étayer ces regroupements.

La sous-catégorisation que proposent Flaux & Van de Velde (2000) en termes de noms abstraits intensifs est différente dans son élaboration. Flaux & Van de Velde ont effectué une classification des noms du français fondée sur des critères à la fois sémantiques et formels : toute distinction de sens doit être justifiée par des propriétés morpho-syntaxiques³⁰. Elles utilisent cinq traits pour l'établissement de grandes classes de noms présentant « des propriétés très clairement discriminantes » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 29) :

- concret/abstrait ;
- dénombrable/indénombrable ;
- animé/ inanimé ;
- humain/non-humain ;
- naturel/fabriqué.

Ces distinctions aboutissent à la répartition des noms en quatre grandes catégories : les noms concrets dénombrables (tels que *chien, jardin, table, sonate, etc.*), les noms concrets non dénombrables (*eau, riz, beurre, air, etc.*), les noms abstraits intensifs (*bonté, courage, tristesse, ennui, admiration, etc.*) et les noms abstraits extensifs (*construction, natation, voyage, etc.*). Une classification plus précise en fonction des autres distinctions proposées est effectuée à l'intérieur de chacune de ces catégories. La démarche est inverse à celle proposée par la catégorisation en termes de noms psychologiques : Flaux & Van de Velde partent de distinctions de forme pour aboutir à des catégories sémantiques. La méthodologie adoptée et la classe de noms qui en résulte nous semblent pertinentes dans le cadre de cette thèse. Nous montrerons toutefois que les

30. C'est également le cas de la typologie de Buvet *et al.* mais la délimitation de la classe des prédicats d'états psychologiques (et celle des prédicats d'<affect>) semble se faire d'abord sur des critères sémantiques (voir section 2.1.3.3 page 70).

caractéristiques des noms psychologiques synthétisées par Anscombe (2005) et celles des noms abstraits intensifs se recourent en partie.

La classe des noms abstraits intensifs est composée en grande partie de noms dérivés de verbes ou d'adjectifs. Flaux & Van de Velde la caractérisent par deux propriétés principales. La première est *l'absence d'extension temporelle*. Ces noms sont des « grandeurs intensives », c'est-à-dire des grandeurs qui sont susceptibles « d'accroissement ou de diminution continus sans extension corrélatrice ni dans l'espace ni dans le temps » (Van de Velde, 1995, p. 131). La deuxième est *l'absence de distinction entre qualité et quantité* : il s'avère difficile de qualifier les noms abstraits intensifs, les adjectifs indiquant la qualité qui se combinent avec ces noms prenant presque toujours une valeur intensive (*une affreuse tristesse*). C'est l'intensité qui qualifie les noms abstraits intensifs. Ces deux caractéristiques sont très liées et se manifestent de plusieurs façons.

- **Valeur de l'adverbe *beaucoup*** : lorsqu'un nom abstrait intensif est utilisé avec *beaucoup*, celui-ci ne peut induire une interprétation temporelle ou spatiale : *un peu de courage* n'occupera pas plus de temps ou d'espace que *beaucoup de courage*. Cela les distingue des noms abstraits extensifs, comme *marche* ou *lecture*, qui, lorsqu'ils sont combinés avec *beaucoup* (ou à l'inverse avec *peu* et *un peu*) ont une interprétation durative ou fréquentative : *il a fait beaucoup de marche cet été* = il a marché longtemps/souvent.
- **Valeur des adjectifs modifiant le nom** : lorsque ces noms sont accompagnés d'un adjectif qualificatif, celui-ci indique généralement un degré d'intensité plutôt qu'une véritable qualification du nom : *un profond désespoir*, *une colère noire*. Grossmann & Tutin (2007) montrent que ces adjectifs peuvent cependant véhiculer d'autres valeurs sémantiques qui s'ajoutent à la valeur d'intensité. Beuseroy (2009) ajoute que les adjectifs associés aux noms abstraits intensifs peuvent également ne pas avoir de valeur d'intensité et que ce critère ne suffit donc pas à délimiter la classe.
- **Détermination** : Flaux & Van de Velde considèrent que le degré d'intensité indéterminé de ces noms se manifeste par l'emploi de l'article partitif *du* et le fait qu'ils se combinent avec un verbe support : *ressentir de la tristesse*. Elles considèrent que cette structure équivaut au prédicat verbal ou adjectival auquel ils sont liés : *ressentir de la tristesse* = *être triste*. Si le nom est modifié, l'article *un* doit se substituer au partitif : *ressentir une immense tristesse*. Nous reviendrons en détail sur la détermination des noms abstraits intensifs dans le chapitre 4.
- **Impossibilité de les dénombrer en sous-espèces** : Flaux & Van de Velde considèrent que l'article *un* qui se substitue au partitif lorsque le nom est modifié n'a pas de pluriel : **ressentir des immenses tristesses*. Elles attribuent cela au fait que ces noms n'acceptent pas de se laisser dénombrer en individus et qu'ils sont des noms d'espèce dernière. Cette argumentation est également renforcée par l'impossibilité de formuler des questions en *quel* avec les noms abstraits intensifs : **Quel mépris éprouves-tu pour cet homme ?* Elles mentionnent

cependant une possibilité de pluralisation dans certains contextes, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 4. Nous reviendrons également sur l'impossibilité de dénombrer des sous-espèces car, comme Beuseroy (2009), nous pensons que ce jugement est à nuancer.

- **Questions rhétoriques et exclamations** : de véritables questions en *quel* ou *combien* ne sont pas possibles avec les noms abstraits intensifs, mais il est cependant possible de construire des questions ou exclamations n'attendant aucune réponse : *Tu ne peux pas savoir (combien de + quelle) patience il m'a fallu !* Ces questions et exclamations montrent encore une fois l'absence de distinction entre qualité et quantité.
- **Structure binominale** : les noms abstraits intensifs peuvent entrer dans une structure binominale dans laquelle le deuxième nom est introduit par la préposition *de* : *la vertu de patience, l'état de dépression*. Flaux & Van de Velde considèrent que ce type de structure n'est possible que pour certains types de relations en français : la relation entre un terme d'espèce dernière et un nom propre (*la ville de Paris*) et la relation entre un terme métalinguistique et le mot en mention (*le mot de mère*). Bien que la possibilité d'utiliser cette structure avec les noms abstraits intensifs ne soit pratiquement jamais mentionnée, Flaux & Van de Velde mettent en évidence le fait que ces structures ne diffèrent pas vraiment de celles utilisées avec les noms propres. La différence est que, dans le cas des noms abstraits intensifs, cette structure met en relation nom d'espèce et de genre plutôt que nom d'individu et d'espèce.
- **Structures locatives** : la dernière caractéristique des noms abstraits intensifs énumérée par Flaux & Van de Velde est l'insertion possible dans une structure locative du type : *Il y a chez lui une grande envie de plaire*. Dans ces structures, le nom abstrait intensif constitue « un “ thème ” pour un sujet qui en constitue le “ lieu ” » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 78). Ce que Flaux & Van de Velde appellent *sujet* correspond au premier actant de ces noms. Nous utiliserons préférentiellement l'étiquette *expérimenteur* pour renvoyer au rôle sémantique du premier actant des noms d'affect, *sujet* n'étant pas très approprié dans le cas de prédicats nominaux. Nous aborderons la structure actancielle des noms abstraits intensifs tout au long de ce chapitre et nous y reviendrons de manière plus détaillée dans le chapitre 4.

De son côté, Anscombe (2005) fait la synthèse des travaux antérieurs portant sur les noms psychologiques³¹ et dresse une liste de cinq caractéristiques communes à l'ensemble de ces noms.

- Ils ont un déterminant caractéristique : *un certain* (et le partitif dans une moindre mesure), *aucun* pour la négation.
- Ils sont généralement au singulier, le passage au pluriel est souvent impossible ou entraîne un changement de sens.

31. Voir Anscombe (2005, p.146).

- Ils acceptent les exclamatives en *quel* : *Quelle conscience des problèmes, chez Pierre !*³².
- Ils sont statifs : dans la structure N1 de N2 (appelée « génitif adnominal » dans Anscombe (1995, 1996)), où N1 est un nom psychologique et N2 un génitif objectif³³. La reprise anaphorique de N2 par *en* est impossible (*La joie des retrouvailles a fait pleurer Lia. *Les retrouvailles, la joie en a fait pleurer Lia*).
- Ils sont non agentifs : la structure N (psychologique) *par* N (lieu psychologique³⁴) est impossible (**la conscience des problèmes par Pierre*).

Anscombe note également qu'une sous-classe de noms psychologiques :

- n'accepte pas les véritables « wh-question » du type *Quel N ?* qui ne sont admises que si elles sont rhétoriques (*Quelle patience me faudra-t-il ?*);
- entre dans la construction *Le N (psychologique) de N (lieu psychologique) pour/envers/devant/à la vue de N'* (origine de l'état psychologique N) : *l'amour de Marie pour Pierre, le mépris de Pierre envers sa famille, la frayeur de Pierre à la vue des serpents*, etc. Il est à noter que tous les noms de cette catégorie n'acceptent pas toutes ces prépositions. Ce constat amènera Anscombe à proposer une distinction supplémentaire que nous présenterons en détail dans la suite de ce chapitre.

Nous pouvons constater qu'un certain nombre de caractéristiques définitoires sont communes aux travaux de Flaux & Van de Velde et de Anscombe, sans pour autant se recouper entièrement. Flaux & Van de Velde, par exemple, n'insistent pas sur le caractère statif de ces noms, ce qui amènera Beuseroy (2009) à proposer de renommer la classe des noms abstraits intensifs en noms abstraits statifs, après avoir vérifié qu'ils formaient effectivement une classe aspectuellement homogène. De plus, malgré des critères définitoires communs à ces deux classes de noms, la classe des noms psychologiques est plus restrictive : les noms psychologiques ont obligatoirement un premier actant humain (ou en tout cas animé). Les noms abstraits intensifs peuvent, pour leur part, avoir un premier actant inanimé : c'est le cas des noms de qualité physique, comme *beauté*, *saleté* ou *laideur*, qui peuvent avoir un premier actant animé ou non (*la beauté de cet enfant/de ce paysage*). Ces noms, bien que n'étant pas des noms psychologiques, ont le même comportement morpho-syntaxique et sont extrêmement proches sémantiquement de noms comme ceux désignant des qualités psychologiques : *intelligence*, *gentillesse*, etc. La possibilité d'englober ces deux types de noms de qualité, dont le comportement sémantique et morpho-syntaxique est similaire, est une des raisons pour laquelle nous considérons que la classe des noms abstraits intensifs est plus intéressante que celle des noms psychologiques. Enfin, cette classification est plus formelle et moins notionnelle.

32. Exemple de Anscombe (1991, p. 118).

33. On parle de génitif objectif lorsque N2 est sujet (*l'intervention des forces de l'ordre, l'espoir de la victoire*) et de génitif subjectif lorsque N2 est objet (*la destruction du fort, le respect de Marie pour...*).

34. Le lieu psychologique correspond, chez Anscombe, au premier actant du nom.

Avant d'interroger la validité des divers critères énumérés, nous nous proposons de présenter les sous-catégories de noms abstraits intensifs ou psychologiques dégagés par ces auteurs, afin de proposer une réflexion globale sur ces catégorisations.

2.1.3 Typologie(s) des noms abstraits intensifs et des noms psychologiques

Nous allons présenter les catégories que Anscombe (1995, 1996, 2005), Buvet *et al.* (2005) et Flaux & Van de Velde (2000) ont cherché à distinguer parmi les noms psychologiques et les noms abstraits intensifs, avant d'étudier en détail les grandes oppositions sur lesquelles elles reposent. En effet, les catégories proposées par ces auteurs, bien que différentes, s'organisent toutes autour de trois grandes questions : le rapport au temps des entités dénotées par les noms, leur localisation vis-à-vis de leur premier actant et, enfin, leur structure actancielle et le rapport à une source. Nous verrons que d'autres auteurs, sans avoir un objectif véritablement typologique, ont soulevé les mêmes questions dans l'étude des prédicats psychologiques. Nous allons brièvement présenter les catégories distinguées par Anscombe, Buvet *et al.* et Flaux & Van de Velde avant de préciser leurs positions sur les trois points évoqués ci-dessus.

Anscombe (1995, 1996, 2005) considère que, d'un point de vue intuitif, il est possible d'isoler dans la classe des noms psychologiques des noms de perception (*vue, ouïe, odorat*), des noms épistémiques (*pensée, croyance, connaissance*), des noms de facultés mentales (*intelligence, conscience*), des noms d'attitude (*affectation, nervosité, nonchalance*) et des noms de sentiment (*haine, satisfaction, envie, dépit*). Partant de ce constat, il cherche à distinguer les noms de sentiment des noms d'attitude, ce qui l'amène à deux constats. D'une part, ces noms sont polysémiques et peuvent entrer dans plusieurs des catégories énumérées. Il donne ainsi l'exemple, entre autres, de *conscience* et *connaissance* qui sont des noms de faculté mentale dans *perdre conscience/connaissance* et des noms épistémiques dans *prendre conscience/connaissance*. D'autre part, cette catégorisation est orientée par les mots de la langue :

Nous voulons dire par là que nous nous laissons abuser par le fait que les mots perception, attitude, sentiment, ..., existent en langue. Et que donc ils renvoient à des concepts linguistiques. C'est là confondre langue et métalangue. Il nous faut en fait définir des critères purement linguistiques sur lesquels fonder une classification dont on peut au plus espérer qu'elle ne divergera pas trop de l'intuition. (Anscombe, 1996, p. 260)

Ce faisant, il essaiera d'accréditer l'existence d'une classe de noms de sentiment et d'une classe de noms d'attitude en partant de l'hypothèse que les attitudes sont plus comportementales et donc plus visibles que les sentiments, qui, même s'ils peuvent avoir des manifestations, ne sont jamais accessibles directement. Il se heurte cependant à l'inefficacité partielle des critères distributionnels, tels que l'étude des classifieurs verbaux et nominaux ou de la détermination (voir section 2.2.1). Il questionne donc, dans un second temps, les caractéristiques aspectuelles de ces noms à l'aide de critères sémantiques et morphologiques. Il considère que les noms psychologiques

sont « des représentations complexes de procès, comportant en particulier une source, un but, un lieu psychologique ainsi que des indications aspectuelles concernant la relation entre le lieu psychologique et l'affect psychologique : interne, externe, permanent, provisoire ? » (Anscombe, 1996, p. 268). Ce serait le trait interne/externe qui distinguerait les sentiments (internes) des attitudes (externes). Intuitivement, il catégoriserait également les sentiments comme plus stables et les attitudes comme plus transitoires. Son investigation aboutira finalement à la distinction de deux classes, en fonction de ce qui est à l'origine de l'état psychologique : les noms endogènes (qui prennent leur source à l'intérieur du sujet) et les noms exogènes (dont la source est extérieure au sujet), que nous allons présenter en détail par la suite.

Buvet *et al.* (2005) se proposent, dans le modèle des classes d'objets, de scinder la classe des prédicats d'états psychologiques³⁵ en trois catégories :

- les prédicats de <disposition d'esprit> comme *colérique* : *Luc est colérique* ;
- les prédicats de <comportement> tels *désobligeant* : *Luc est désobligeant avec Max* ;
- les prédicats d'<affect> comme *amoureux* : *Luc est amoureux de Léa*.

Cette tripartition repose sur deux oppositions : le caractère inhérent ou contingent de l'état auquel renvoie le prédicat et son caractère intérieur ou extérieur. Les prédicats de <disposition d'esprit> sont inhérents et extérieurs, les prédicats de <comportement> sont contingents et extérieurs et les prédicats d'<affect> sont contingents et intérieurs. Cette classification est étayée par un ensemble de critères distributionnels que nous allons présenter dans la suite de cette section.

Enfin, la typologie des noms abstraits intensifs de Flaux & Van de Velde (2000) repose sur une typologie des prédicats dont ils sont dérivés (verbes et adjectifs), qu'elles répartissent en trois catégories : les adjectifs qualificatifs, les adjectifs verbaux et non-verbaux exprimant des états et les verbes statifs en général (et en particulier les verbes de sentiment). Elles proposent donc logiquement une tripartition de la classe des noms abstraits intensifs entre noms de qualité, d'état et d'affect. Les états se scindent à leur tour entre états psychologiques et états physiques et les affects entre sentiment et émotion (nous aborderons la question de la partition de la classe des noms d'affect dans la section 2.2.2).

35. Le classement proposé par Buvet *et al.* est transcategoriel : leur typologie est commune aux noms, aux verbes et aux adjectifs renvoyant à des états psychologiques.

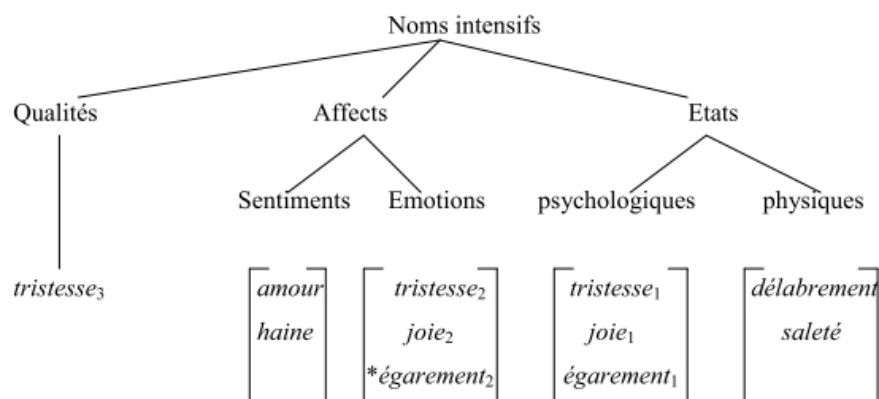


FIGURE 2.1 – Typologie des noms abstraits intensifs (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 88)

Les noms de qualité possèdent une structure syntaxique propre que Flaux & Van de Velde nomment, dans la lignée de la grammaire latine, génitif de qualité (ou complément de qualité, en l’occurrence complément adnominal en *de* dans Van de Velde, 1995) : *un homme d’une grande gentillesse* (nous reviendrons plus en détails sur cette structure dans le chapitre 4). Les qualités se présentent comme intérieures et inhérentes au sujet. Elles ne peuvent donc pas recevoir de limites temporelles. Les affects (émotions comme sentiments, qui se distinguent essentiellement par le fait que les noms de sentiment ont obligatoirement un objet) sont présentés comme venant occuper le sujet de l’extérieur. Flaux & Van de Velde les considèrent également comme ayant un rapport au temps moins indirect que les qualités et pouvant accepter des bornes temporelles. Enfin, les états sont considérés comme extérieurs au sujet, possédant des limites temporelles et ayant un rapport très proche avec une cause. Nous reviendrons en détail sur ces aspects temporels dans la section 2.1.3.2.

Après cette brève présentation des catégories distinguées par ces auteurs, nous examinerons les critères utilisés pour les établir. Les trois oppositions sémantiques autour desquelles s’articulent l’élaboration de ces catégories (intérieur/extérieur, permanent/transitoire, causé/non-causé), parfois considérées comme disjointes, sont également celles impliquées par un grand nombre de variations interprétatives des noms d’affect.

2.1.3.1 Le caractère intérieur ou extérieur de l’état

La question de la localisation de l’état par rapport à son premier actant n’est pas toujours appréhendée dans la même optique. Anscombe aborde l’opposition intériorité/extériorité par la question de l’agentivité. L’agentivité d’un nom peut être mise en évidence par l’observation de ce qu’il appelle le *génitif adnominal*. Il s’agit d’une construction binominale SN1 de SN2, dans laquelle SN1 est un nom psychologique et SN2 renvoie à un des actants de ce nom. Une

construction du type *la photo d'un inconnu* ou *la peur du gendarme* peut avoir deux lectures : une lecture possessive (la photo représente un inconnu, le gendarme a peur) et une lecture agentive (un inconnu a pris la photo, le gendarme fait peur). Avec les noms d'action, la reprise par un possessif du deuxième élément du génitif adnominal est généralement ambiguë : dans *la photo d'un inconnu/sa photo*, il n'est pas possible de savoir à laquelle des deux lectures il est fait référence. Anscombe note qu'avec les noms de sentiment/attitude, cela ne semble plus être le cas, au moins pour un certain nombre d'entre eux tels *peur*, *espoir*, *satisfaction*, *désir* ou *amertume*. La construction *son N* renvoie systématiquement au lieu psychologique : *son* est alors subjectif³⁶, comme dans les exemples (81) a. à d..

- (81) a. La *peur* du gendarme/Sa *peur*.
 b. La *peur* du noir/*Sa *peur*.
 c. L'*espoir* de Pierre/Son *espoir*.
 d. L'*espoir* de la victoire/*Son *espoir*.

Mais pour un certain nombre de noms, tels *mépris*, *respect*, *intérêt*, *regret*, le *son* objectif est également possible, voire même plus approprié³⁷ :

- (82) a. Le *respect* de Marie pour.../Son *respect*.
 b. Le *respect* des convenances/Leur *respect*.³⁸
 c. L'*intérêt* de Max/Son *intérêt*.
 d. L'*intérêt* de ces phénomènes/Leur *intérêt*.³⁹

Anscombe interprète cela de la façon suivante :

Il semble que ce qui distingue principalement les sentiments et les attitudes soit le trait interne/externe. Les sentiments seraient internes aux individus, et proches en ce sens des propriétés. Mais il peut se faire qu'un sentiment ait une manifestation externe, et donne en quelque sorte naissance à une attitude. Et les attitudes, dans la mesure où elles sont voulues ou en tout cas conscientes, sont plus proches des actions que des propriétés. C'est le cas, semble-t-il, de *respect*, *regret*, *intérêt*, *mépris*, et peut-être même *amour*, selon qu'on les interprète comme des noms de sentiment (ce qui est éprouvé ou ressenti) ou comme des noms d'attitude (ce qui est montré). (Anscombe, 1995, p. 42)

Balibar-Mrabti (1995) a ainsi montré qu'en cooccurrence avec les verbes *manifester* et *montrer*, les noms de sentiment prenaient un sens de **sentiment extériorisé**, opposé à l'interprétation de **sentiment vécu de l'intérieur** obtenu avec *éprouver* et *ressentir*. Anscombe a

36. Voir note 33 page 60 pour la distinction entre génitif subjectif et génitif objectif.

37. Comme un certain nombre des tests utilisés par Anscombe, il serait nécessaire de vérifier sur corpus si une telle lecture est vraiment disponible.

38. Nous pouvons remarquer que *respect* n'a pas ici un sens d'affect mais plutôt d'attitude, sans composante affective, qu'il convient de distinguer d'autres noms d'attitude comme *agressivité* par exemple.

39. Tous les exemples sont de Anscombe (1995, p.42).

également étudié la distribution des noms de sentiment et d'attitude avec les classifieurs verbaux *ressentir*, *éprouver* pour l'intériorité et *montrer* pour l'extériorité. Les résultats obtenus rejoignent ceux de l'étude des génitifs adnominaux. En effet, si *éprouver* et *ressentir* permettent d'effectuer une catégorisation qui rejoint plus ou moins l'intuition, *montrer* n'est pas vraiment discriminant. Il accepte de nombreux noms se combinant avec *éprouver* et *ressentir*, mettant en évidence le fait que les sentiments sont susceptibles d'être extériorisés. Pour conclure avec les génitifs adnominaux, Anscombe note que le *son* objectif va imposer une lecture agentive, et donc événementielle, que n'acceptent pas les noms statifs qui se comportent comme la première série de noms présentée plus haut. Anscombe considère que c'est là la grande caractéristique des noms de sentiment : ils ne sont pas agents⁴⁰.

Anscombe (1995) propose en dernier lieu un critère qui permettrait de valider l'intuition selon laquelle les attitudes sont plutôt externes et les sentiments internes. Si les attitudes ont des manifestations externes, elles sont susceptibles d'évaluation. La combinaison avec *je trouve que* va dans ce sens :

(83) Je trouve que Max est (**amoureux*/ ?*peureux*/*confiant*/*haineux*, etc.).

Anscombe convoque Ducrot (1975), qui montre que *je trouve que* n'est utilisé comme jugement que pour des événements pour lesquels le locuteur a une expérience directe. Ce même test est utilisé par Buvet *et al.* (2005) pour distinguer les prédicats d'<affect> des deux autres catégories que sont les prédicats de <disposition d'esprit> et de <comportement>. Les prédicats d'<affect> renvoient à un ressenti intérieur, alors que les deux autres catégories ont trait à un jugement extérieur. Les verbes d'<opinion>, comme *trouver*, viennent valider cette distinction en acceptant plus facilement de se combiner avec les prédicats de <disposition d'esprit> et de <comportement> qu'avec ceux d'<affect>.

- (84) a. Prédicats de <disposition d'esprit> : Je trouve que Luc est *avenant*.
 b. Prédicats de <comportement> : Je trouve que Luc est *bienveillant* avec Max.
 c. Prédicats d'<affect> : ?Je trouve que Luc est *amoureux* de Léa.⁴¹

Flaux & Van de Velde (2000) utilisent elles aussi l'opposition intérieur/extérieur dans leur typologie, mais n'en ont pas la même approche. Il n'est pas question de manifestations extérieures ou d'évaluation possible de la présence de ce phénomène chez un sujet⁴². La question qu'elles se posent est plutôt de savoir si l'entité dénotée par le nom abstrait intensif se situe dans le sujet,

40. Voir également Ruwet (1995) pour une discussion similaire sur les verbes de sentiment.

41. Ce critère ne fonctionne cependant pas parfaitement avec des adjectifs comme *joyeux*, *triste* ou *gai*, que Buvet *et al.* catégorisent comme prédicats d'<affect> alors que la combinaison avec *trouver* nous semble parfaitement acceptable : *je trouve que Luc est triste/gai/joyeux*. Cela met bien en évidence le caractère polysémique de ces prédicats.

42. Nous conservons les étiquettes sémantiques utilisées par chaque auteur.

ou bien si c'est le sujet qui se trouve dans cette entité. Le critère retenu est l'observation des constructions locatives dans lesquelles entrent ces noms. Elles distinguent ainsi trois constructions locatives différentes, illustrées par la série d'exemples (85) : une construction statique, en a., qui place la propriété à l'intérieur du sujet, une construction dynamique, en b., qui montre que la propriété vient habiter le sujet depuis l'extérieur, et enfin, en c., une construction qui place la propriété à l'extérieur du sujet.

- (85) a. Il y a chez cette homme/en lui une grande *générosité*.
 b. Il fut envahi par un *désespoir* profond.
 c. Etre en *colère*, être dans la *peine*.

Les noms de qualité ne peuvent entrer que dans la construction locative statique, qui place la qualité à l'intérieur du sujet : la qualité est présentée comme constitutive de ce sujet. Les noms d'affect peuvent entrer soit dans la même construction statique que les qualités, soit dans la construction dynamique. Les affects viennent donc habiter le sujet depuis l'extérieur. Ce qui va différencier les qualités des affects, lorsque ceux-ci sont visés comme intérieurs au sujet, est le fait qu'ils affectent le sujet (comme leur nom l'indique), ce que ne font pas les qualités. Enfin, les noms d'état n'entrent que dans la construction qui les place comme extérieurs au sujet. Ainsi, un nom comme *tristesse* renverra à un **affect** dans *il fut envahi par une immense tristesse* et à un **état** dans *il est dans la tristesse*. C'est le cas de nombreux noms comme *colère*, *joie*, *fureur* ou *peine* qui sont classés soit comme **état**, soit comme **affect**, en fonction des constructions dans lesquelles ils sont employés. Flaux & Van de Velde justifient cette double catégorisation par le fait qu'une même chose ne peut pas être à la fois **état** et **affect** : on ne peut pas dire **j'ai ressenti un grand état de tristesse*. Cette distinction entre **état** et **affect** nous semble cependant difficile à tenir : la tristesse vue comme **état** affecte tout de même son expérimenteur. De plus, cette double catégorisation ne repose que sur l'influence du contexte. Il est difficile, dans ces conditions, de considérer que ces noms sont polysémiques, étant donné le faible degré de distinction et d'autonomie de l'interprétation **état** par rapport à celle d'**affect**. Comme le signalent Tutin *et al.*, « le critère intériorité/extériorité reste difficile à appliquer » (Tutin *et al.*, 2006, p. 34).

2.1.3.2 Le caractère permanent ou transitoire de l'état

La question du rapport au temps des noms psychologiques n'est pas une problématique nouvelle. En effet, les noms psychologiques sont souvent assimilés à des états et cette catégorie de noms peut être partitionnée entre prédicats *individual-level* (prédicats d'individus) et prédicats *stage-level* (prédicats épisodiques)⁴³, ou prédicats *gnomiques vs occasionnels* comme nous l'avons

43. Distinction introduite par Carlson (1977). Martin (2008) relève que les termes *prédicat de propriété* et *prédicat d'état* sont parfois utilisés dans la littérature française pour effectuer cette distinction. Elle note cependant

vu chez Bouillon (1997) ou encore prédicats *inhérents vs contingents* chez Buvet *et al.* (2005). La différence entre ces deux classes de prédicats tient à la possibilité d'associer ou non des bornes spatio-temporelles à l'état : les prédicats s-level/contingents/occasionnels sont ancrés spatio-temporellement et renvoient donc à des propriétés transitoires, alors que les prédicats i-level/inhérents/gnomiques renvoient à des propriétés permanentes. La question d'une répartition des prédicats statifs entre ces deux catégories a également été traitée par Beuseroy (2009) et Martin (2006)⁴⁴ pour le français. Sanromán Vilas (2005) s'est intéressée à cette distinction pour la classe des noms d'émotion en espagnol. Bien que la terminologie ne soit pas la même, c'est la distinction entre prédicats s-level et i-level qui est concernée dans les trois études typologiques des noms psychologiques que nous analysons.

Anscombe (1995) souligne que le caractère non agentif des noms de sentiment fait qu'ils sont souvent considérés comme des états. Il souhaite cependant approfondir ce point et considère que les noms de sentiment renvoient à des propriétés stables et les noms d'attitude à des propriétés transitoires, ces dernières correspondant véritablement à des états. Cette différence aspectuelle permettrait d'expliquer que les noms de sentiment, bien qu'étant non agentifs, puissent se rapprocher des noms agentifs lorsqu'ils ont une interprétation d'attitude, les états transitoires ayant des propriétés proches des noms d'action. En effet, comme le montre Beuseroy, la majorité des prédicats s-level sont des prédicats dynamiques⁴⁵. Les prédicats statifs peuvent cependant également être s-level dans certaines conditions. Beuseroy considère que c'est le contexte qui amène à une perception transitoire ou permanente d'un prédicat. En (86), le contexte indique qu'un changement d'état s'est opéré :

- (86) Mon père fut envahi par une profonde *compassion* pour Pierre quand il apprit ce qui lui était arrivé.⁴⁶

Le prédicat *être envahi par* et le circonstant *quand* marquent la borne initiale de l'affect, ce qui entraîne une lecture temporaire. À l'inverse, lorsque le même nom est employé dans la construction locative stative caractéristique des noms de qualité chez Flaux & Van de Velde, on ne perçoit ni borne initiale ni borne finale, ce qui amène à une perception de *compassion* comme permanent : *il y a en lui une grande compassion*. Beuseroy considère que ces prédicats ne sont

que cette terminologie amène à considérer que ces prédicats relèvent d'entités différentes alors que la terminologie de Carlson met l'accent sur le fait que tous ces prédicats appartiennent à la classe des états.

44. Martin propose de subdiviser encore ces deux classes pour aboutir à une répartition en quatre classes en fonction de la capacité des prédicats à renvoyer à des états plus ou moins longs.

45. Dans la typologie de Vendler (1967), les prédicats se répartissent en quatre classes : les états (*connaître, aimer, être*), les activités (*courir, lire, fumer*), les accomplissements (*fumer une cigarette, écrire une lettre*) et les achèvements (*arriver au sommet, gagner, trouver*). Les états sont des prédicats statifs et les trois autres classes regroupent des prédicats dynamiques. Ce qui distingue les états des autres classes c'est qu'ils réfèrent à un procès qui n'est pas décomposable en un ensemble de phases.

46. Exemple de Beuseroy (2009, p. 127).

pas intrinsèquement i-level ou s-level, mais que leur valeur est déterminée par le contexte (même s'il existe une lecture préférentielle). Cette affirmation est rejetée par Martin (à paraître), qui montre que ces noms ne sont pas tous sous-spécifiés aspectuellement au niveau lexical, ce qui est notamment lié à leur morphologie. Nous y reviendrons dans le chapitre 5.

Flaux & Van de Velde, Anscombe et Buvet *et al.* considèrent également que ces noms ont un caractère permanent ou transitoire déterminé. Le critère généralement évoqué pour déterminer le caractère permanent ou transitoire d'un prédicat est la compatibilité avec un prédicat indiquant l'extension temporelle. Buvet *et al.* séparent les prédicats psychologiques entre inhérents et contingents en regardant s'ils acceptent de se combiner avec l'adverbe à valeur durative *constamment* :

(87) ?Il est constamment *peureux*.

Les prédicats de <disposition d'esprit>, comme *peureux*, acceptent mal de se combiner avec ce type d'adverbes : la caractérisation aspectuelle apportée par l'adverbe est redondante avec le caractère permanent du prédicat. Pour les prédicats de <comportement> et d'<affect>, l'adverbe est plus facilement accepté, dans le sens où il vient annuler le caractère transitoire du prédicat :

(88) Il est constamment *sévère* avec Max/Il est constamment *apeuré*.

Pour déterminer si un nom est permanent ou transitoire, Anscombe (1995) utilise comme critères la combinaison avec des adjectifs qui marquent une certaine durativité, comme *brève* ou *longue*, ou avec des prépositions, comme *avant* et *après*. La combinaison avec ces différents éléments est possible avec les noms de propriétés extrinsèques (qui sont accidentelles et transitoires), comme *maladie*, mais pas avec les noms de propriétés intrinsèques (permanentes et constitutives), comme *blondeur* :

(89) a. Pendant/après sa *maladie*, Pierre a appris l'anglais.

b. *Pendant/après sa *blondeur*, Marie a eu beaucoup de succès.

(90) a. Une brève *maladie*.

b. *Une longue *blondeur*.

Face à ces critères, les noms de sentiment et d'attitude semblent se comporter comme des propriétés intrinsèques :

(91) a. *Pendant son *chagrin*/sa *colère*, Max a fait un infarctus.

b. *Après son *ébahissement*, Marie a juste bredouillé quelques mots.

c. Sa *longue/*courte/??brève *honte*.

d. Sa *longue/*courte/*brève *haine*.⁴⁷

47. Tous les exemples en (89), (90) et (91) sont de Anscombe (1995, p. 45-46).

Il semble cependant que les exemples donnés par Anscombe gagneraient à être vérifiés sur corpus, la compatibilité des noms d'affect avec des collocatifs temporels n'étant pas impossible, ni même rare.

Flaux & Van de Velde notent elles aussi l'impossibilité de construire des phrases indiquant une extension temporelle avec les noms de qualité :

- (92) a. *Le *courage* de Pierre a duré plusieurs années.
 b. *Le *courage* de Pierre a commencé/s'est terminé quand. . .

L'article *un* n'a pas non plus le rôle « d'opérateur de discontinuité » qu'il joue avec les noms abstraits indénombrables possédant une extension temporelle, comme les noms d'activité :

- (93) a. J'ai fait de la *marche* pendant trois heures/J'ai fait une *marche* de trois heures.
 b. Pierre a eu du *courage* pendant plusieurs années/*Pierre a eu un *courage* de plusieurs années.⁴⁸

Les noms de qualité n'ont pas de durée et ne peuvent donc pas recevoir de bornes temporelles. Flaux & Van de Velde considèrent que c'est une marque du caractère constitutif de la qualité vis-à-vis de son sujet : « si les qualités n'ont pas elles-mêmes de durée, c'est que ce sont les choses, avec leurs qualités, qui durent ou ne durent pas. Les qualités d'une personne ou d'une chose ne changent pas : c'est la personne ou la chose elle-même qui change » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 81). Elles considèrent donc que le caractère moins proximal des noms d'affect vis-à-vis de leur sujet se traduit par « un rapport au temps déjà moins indirect que celui que les qualité entretiennent avec le temps » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 89). Ainsi, il sera plus facile de dire *sa compassion pour Pierre/son chagrin n'a pas duré longtemps* que *? ?son avarice n'a pas duré longtemps*. Elles indiquent que le rapport au temps n'est pas le même si le nom d'affect est un nom de sentiment ou d'émotion, mais ne donnent pas plus de précisions. Les noms d'état ont, quant à eux, une caractéristique liée à leurs propriétés aspectuelles : ils se pluralisent sans difficulté, sans cesser d'être des noms abstraits. Le passage de l'indénombrable au dénombrable correspond à un changement aspectuel. Lorsque que le nom d'état est dénombrable, l'état est envisagé de l'extérieur, enfermé dans ses limites temporelles, comme une unité susceptible de se multiplier : *l'enfant avait déjà eu quelques colères qui avaient impressionné sa mère*. Lorsqu'il est indénombrable, l'état est envisagé de l'intérieur, auquel cas il ne possède pas de limites temporelles : *il était dans une colère noire*. Si c'est le critère de l'intériorité ou de l'extériorité qui détermine le caractère temporaire ou non, les noms d'état, lorsqu'ils sont employés comme noms d'affect, ne sont donc plus considérés comme bornés temporellement. Sanromán Vilas (2005) mentionne elle aussi le lien entre pluralisation et aspect : le pluriel n'est possible que pour les unités localisées dans le temps et dans l'espace. Elle rapporte le même phénomène que Flaux &

48. Exemples de Flaux & Van de Velde (2000, p. 81).

Van de Velde : seuls certains noms d'émotions, en espagnol, peuvent se pluraliser en donnant lieu à une interprétation en termes de « moments ». Nous reviendrons sur l'impact du nombre grammatical sur l'interprétation des noms d'affect dans le chapitre 4.

2.1.3.3 La structure actancielle et le rapport à une source

Buvet *et al.* et Flaux & Van de Velde traitent explicitement de la structure actancielle des prédicats, alors que Anscombe s'est intéressé à ce qui est à l'origine de l'état dénoté par le nom psychologique. Il aboutit à une distinction nouvelle, entre noms endogènes et noms exogènes qui, sans correspondre à un découpage totalement similaire à celui effectué par les propriétés argumentales des noms, lui est fortement lié.

La structure argumentale est un élément important de l'approche en termes de classes d'objets de Buvet *et al.*⁴⁹. Les prédicats sont décrits en fonction de six catégories de propriétés linguistiques : le schéma d'arguments, les propriétés sémantiques, les formes du prédicat, les constructions, les prédicats appropriés, l'actualisation et un ensemble de propriétés diverses. Les propriétés sémantiques ont permis de distinguer les prédicats d'<affect> des autres prédicats d'intériorité mentale : les prédicats de <disposition d'esprit> et de <comportement>, que nous avons présentés plus haut. La structure argumentale n'intervient donc pas au niveau de la typologie des prédicats psychologiques mais est utilisée, avec les autres ensembles de propriétés linguistiques énumérées ci-dessus, pour délimiter des hyperclasses à l'intérieur des prédicats d'<affect>. Buvet *et al.* distinguent ainsi trois principales hyperclasses parmi les prédicats d'<affect> : les prédicats d'<émotion>, d'<humeur> et de <sentiment>. Du point de vue de leurs caractéristiques argumentales (nous reviendrons sur les autres propriétés linguistiques de ces trois hyperclasses dans la section 2.2.2), les prédicats d'<émotion> et d'<humeur> sont monadiques (*Luc est morose*, *Luc est joyeux*), ceux de <sentiment> sont dyadiques (*Luc est amoureux de Léa*). Buvet *et al.* rajoutent que les prédicats d'<émotion> se distinguent de ceux de <sentiment> et d'<humeur> par le fait qu'ils sont intrinsèquement causatifs. Les prédicats de <colère> entrent ainsi dans cette hyperclasse bien qu'ils soient bi-actancielles : leur second argument est une cause (*Luc est en Rage contre Tom*)⁵⁰. Les autres prédicats d'<émotion>, qui sont donc monadiques, sont les seuls à accepter des compléments circonstancielles de cause introduits par des prépositions du type *à la vue de* : *Luc a eu peur à la vue de ce spectacle*⁵¹

49. Voir notamment Le Pesant & Mathieu-Colas (1998) pour une présentation du modèle des classes d'objets.

50. Nous verrons par la suite que nous ne sommes pas d'accord sur ce point. Pour nous *Tom* est l'objet, la cause n'est pas exprimée syntaxiquement dans cet exemple mais peut être restituée : *Luc est en colère contre Tom à cause de son comportement*. Nous considérons donc que *colère* est tri-actanciel.

51. Contrairement à Buvet *et al.* (2005), nous considérons que des noms comme *peur* ou *chagrin*, que cet auteur considère comme étant des prédicats d'<émotion>, ne sont pas monadiques mais ont deux actants : un expérienceur et une cause. De même, nous considérons que des noms comme *respect* ou *colère* (prédicats de <sentiment> chez Buvet *et al.*) ont trois actants : un expérienceur, un objet et une cause. Nous nous situons dans

Flaux & Van de Velde (2000) n'utilisent pas la structure actancielle comme un critère systématique dans l'élaboration de leur typologie des noms abstraits intensifs. La question n'est pas explicitement abordée pour les noms de qualité, mais elle est posée en critère définitoire pour les noms de sentiment : ceux-ci ont obligatoirement deux arguments. Le premier représente l'entité animée affectée par le sentiment ; le second est un objet, qui est obligatoirement réalisé syntaxiquement.

(94) $\underbrace{\text{Elle}}_1$ voue une **admiration** particulière $\underbrace{\text{à Rodin}}_2$ [...] (Est Républicain)

C'est ce qui les distingue notamment des émotions dans la classe des noms d'affect : Flaux & Van de Velde considèrent que ceux-ci n'ont qu'un actant.

(95) La $\underbrace{\text{joie de mon père}}_1$ éclatait. (M. Mohrt)

Les noms d'états sont, pour leur part, très liés à une cause, ce qui les distingue des noms de sentiment et de qualité. Par ailleurs, cette cause n'est pas présentée comme un actant par Flaux & Van de Velde, mais comme un complément causal, généralement introduit par *à l'idée de/que* : *ma satisfaction à l'idée que tu vas mieux* (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 96). Nous montrerons dans le chapitre 4 qu'un complément causal peut être un actant, notamment chez Mel'čuk (2004a,b).

L'opposition entre noms endogènes et noms exogènes mise en évidence par Anscombe (1995, 1996, 2005) est très liée à la structure actancielle. Anscombe distingue parmi les noms psychologiques deux catégories de noms, en fonction de la nature de leur origine.

- Les noms exogènes, ou hétéro-initiés, c'est-à-dire des noms qui renvoient à des affects qui ont une origine extérieure à l'expérimenteur, qui sont en quelque sorte des réactions à un stimulus (*peur, tristesse, surprise*).
- Les noms endogènes, ou auto-initiés, qui renvoient à des affects qui prennent leur origine en l'expérimenteur lui-même du fait d'un jugement que celui-ci porte sur un fait extérieur (*mépris, respect, admiration*).

Anscombe schématise ainsi la relation entre l'affect et sa cause :

la perspective de la *Lexicologie explicative et combinatoire* de la structure actancielle sur laquelle nous reviendrons brièvement dans la section 2.2 et de manière détaillée dans le chapitre 4.

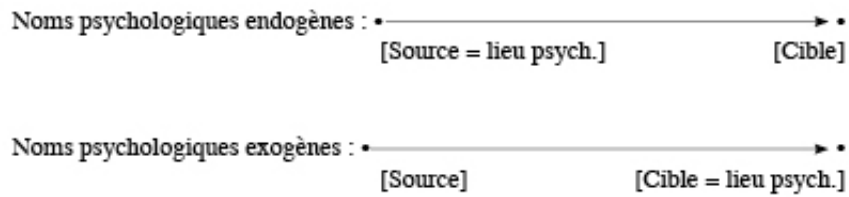


FIGURE 2.2 – Noms endogènes et noms exogènes (Anscombe, 2005, p. 147)

Cette distinction est fondée sur trois principaux critères formels.

- Les noms endogènes se construisent avec les prépositions *pour* et/ou *envers* (*le mépris de Pierre pour/envers ses semblables, l'amour de Paul pour Claire*) alors que les noms exogènes se construisent avec *devant* et/ou *à la vue de* (*la joie de Max à la vue de sa fille, le désespoir de Paul devant sa copie*).
- Seuls les noms exogènes peuvent entrer dans des constructions du type *à ma grande N* (*à ma grande surprise/à la surprise générale*).
- Parmi les noms exogènes et endogènes, les noms en *-ion/-sion* ou en *-ment* sont systématiquement exogènes.

Cette distinction ne recoupe pas parfaitement la distinction sentiment/attitude recherchée par Anscombe, mais est très proche de la distinction sentiment/émotion proposée par Flaux & Van de Velde. En effet, l'observation de la structure actancielle des noms qu'Anscombe donne en exemple montre que :

- les exogènes regroupent des noms bi-actanciels, comme *joie* ou *chagrin*, dont le deuxième actant est une cause ;
- les endogènes regroupent des noms bi-actanciels avec un second actant qui a un rôle d'objet (*amour, passion*) et des noms tri-actanciels, comme *mépris, respect* ou *estime*, qui ont à la fois un actant objet et un actant cause.

Nous pouvons remarquer qu'à première vue, les noms de sentiment de Flaux & Van de Velde semblent se retrouver dans la classe des endogènes, les états et les émotions dans la classe des exogènes. Nous reviendrons sur la distinction endogène/exogène dans le chapitre 5, où nous vérifierons sur corpus la distribution de ces prépositions pour les noms étudiés. L'analyse du corpus mettra en évidence le fait que ces deux classes ne sont pas étanches et que de nombreux noms (notamment les noms tri-actanciels) partagent les caractéristiques de ces deux catégories, comme l'a relevé Sanromán Vilas (2003) pour l'espagnol.

La distinction endogène/exogène a également été mise en évidence par Mathieu (1999) avec d'autres critères. Elle distingue deux groupes de prédicats de sentiment.

Les prédicats de sentiment créés par un fait extérieur, du type *dégoût*, ont les propriétés suivantes :

- Ils n’acceptent pas les verbes *porter* et *vouer* : **porter du dégoût à Nhum*.
- Ils ont des constructions participiales ou adjectivales : *je suis dégoûté, honteux, triste, etc.*
- Ils peuvent avoir un neutre pour sujet : *ça me dégoûte, ça me fait honte*.
- Ils n’acceptent pas la construction *avoir le N de Nhum* : **cela a le dégoût de Paul*.

Les prédicats de sentiment à l’égard d’autrui, du type *admiration*, ne sont pas créés par un fait extérieur et ont les caractéristiques suivantes :

- Ils prennent des supports variés : *avoir de l’admiration pour, porter/vouer de l’admiration à*.
- Ils n’acceptent pas la forme impersonnelle : **ça m’admire de, ça m’aime de*.
- Ils ne peuvent pas entrer dans la structure *avoir du Nsent de N* mais acceptent *avoir le Nsent de* : **j’ai de l’admiration de Paul* vs *j’ai l’admiration de Paul*.
- Ils ont des constructions adjectivales : *je suis amoureux, admiratif*.

Une distinction semblable a également été mise en évidence par Sanromán Vilas (2003) pour l’espagnol. Elle distingue ainsi, sur la base de différentes caractéristiques (deuxième actant cause ou objet, prépositions qui régissent ce second actant, relations lexicales, etc.) entre noms de cause externe (NCE) et noms de cause interne (NCI). Comme nous l’avons évoqué, elle relève qu’un certain nombre de noms possèdent les caractéristiques des deux classes, constat auquel nous arrivons également pour le français et sur lequel nous reviendrons dans la section 5.2.2.2. Elle se propose d’aller plus loin et de voir comment se comporte les NCE et les NCI vis-à-vis de la distinction aspectuelle i-level et s-level. Les conclusions de cette étude mettent en lumière plusieurs éléments intéressants.

- **Pluralisation** : seuls les NCE, lorsqu’ils sont pluralisés, ont tendance à exprimer une période de temps pendant laquelle est éprouvée l’émotion dénotée par le nom : *sus enfados son muy largos* (‘ses moments de colère sont très longs’). Le passage au pluriel marque donc des bornes à l’affect, ce qui rejoint les observations de Flaux & Van de Velde concernant les noms d’état.
- **Relations paradigmatiques** : les NCI sont en relation de dérivation avec des verbes transitifs statifs (*respetar* ‘respect’, *amar* ‘aimer’, *odiar* ‘détester’). Les NCE sont en relation avec deux types de verbes : des verbes pronominaux (*asombrarse* ‘s’étonner’, *enfadarse* ‘se mettre en colère’, *desesperarse* ‘se désespérer’) et les conversifs de ces derniers (*asombrar* ‘étonner’, *enfadar* ‘mettre en colère’, *desesperar* ‘désespérer’). La première série regroupe des verbes inchoatifs, pour lesquels il est possible de distinguer les phases initiale (*está a punto de enfadarse* ‘il est sur le point de se mettre en colère’), médiane (*se está enfando* ‘il

se met en colère') et finale (*está completamente enfadado* 'il est complètement en colère'). La seconde série contient des verbes qui se rapportent à un changement d'état, de « pas en colère » à « en colère » par exemple, mais pas au procès correspondant au moment pendant lequel la personne est dans l'état dénoté par le verbe. Ces différences aspectuelles verbales reflètent, dans une certaine mesure, le fait que les NCE semblent posséder une certaine forme de limite temporelle. Les adjectifs en lien de dérivation avec ces noms présentent également des différences. Les adjectifs en *-ado* liés à un NCI renvoient à l'objet de l'émotion : *respetado* 'respecté', *amado* 'aimé', *odiado* 'détesté'. Les adjectifs en *-ado* dérivés de NCE renvoient, quand à eux, à l'expérimenteur : *asombrado* 'étonné', *enfadado* 'contrarié', *desesperado* 'désespéré'. Enfin, Sanromán Vilas remarque que les adjectifs liés à des NCI se construisent avec *ser* (*es respetado/amado* 'il est respecté/aimé') et ceux liés à des NCE avec *estar* (*está asombrado/enfadado* 'il est étonné/contrarié'). Aspectuellement, ce dernier point est très important : en espagnol, seuls les adjectif i-level peuvent se combiner avec *ser*, les s-level se combinant avec *estar*.

- **Relations syntagmatiques** : Sanromán Vilas observe, en dernier lieu, les verbes supports (Oper₁ dans le système des fonctions lexicales⁵²) qui se combinent avec les NCE et les NCI. Ces deux classes de noms ont des préférences statistiques avec certains verbes supports. Sanromán Vilas met l'accent sur les constructions avec le verbe *tener* 'tenir'. Lorsqu'un NCI est employé avec *tener*, celui-ci peut se construire sans déterminant ou modifieur : *le tenía cariño a su vecino* ('il éprouve de l'affection pour son voisin'). Lorsque *tener* est utilisé avec un NCE, celui-ci doit toujours être accompagné d'un déterminant et d'un modifieur : *tuvo una desesperación terrible* ('elle eut une terrible dépression'). Elle remarque également des différences dans l'emploi des verbes qui expriment une phase (IncepOper₁, ContOper₁, FinOper₁) : *montó en cólera* ('il se met en colère'), *no sale de su asombro* ('il continue d'être étonné'), etc. Les verbes qui accompagnent les NCI, comme *tomar* ('prendre'), *coger* ('attraper') ou *perder* ('perdre'), ont un sens de possession ou de transfert lorsqu'ils sont utilisés comme des verbes de sens plein. Les verbes qui se combinent avec les NCE ont, quant à eux, un sens de localisation spatiale ou temporelle : *caer* ('tomber'), *passar* ('passer') ou *salir* ('sortir'). Sur ce dernier point, Sanromán Vilas fait un rapprochement avec l'utilisation des verbes *ser* et *estar*. Le verbe *ser*, qui est utilisé avec les noms i-level, est employé pour exprimer la possession : *ese libro es mío* ('ce livre est à moi'). Le verbe *estar*, qui est utilisé avec les noms s-level, est employé pour exprimer la localisation spatiale : *está en casa* ('elle est à la maison').

Il semblerait donc, du moins en espagnol, qu'en plus d'une différence d'origine, les noms endogènes et exogènes se distinguent également sur le plan aspectuel : les endogènes sont i-level et les exogènes s-level.

52. Voir notamment Mel'čuk *et al.* (1995) pour une présentation du système des fonctions lexicales.

Les trois grandes oppositions qui se dégagent des travaux présentés (intérieurité/extériorité, permanent/transitoire, endogène/exogène) ne permettent pas de délimiter des sous-classes de noms abstraits intensifs étanches. Elles s'avèrent cependant pertinentes pour distinguer entre une interprétation d'**affect** et de **qualité** pour un même nom. Nous montrerons que ces oppositions fournissent des critères à la fois sémantiques et morpho-syntaxiques pour appuyer le découpage de ces variations interprétatives. Pour conclure cette présentation des caractéristiques des noms abstraits intensifs, nous allons faire la synthèse des typologies de Flaux & Van de Velde, Buvet *et al.* et Anscombe et pointer les questions qu'elles font émerger.

2.1.4 Questions de catégorisation

Les catégories proposées par Flaux & Van de Velde, Buvet *et al.* et Anscombe peuvent, bien que possédant des étiquettes différentes, être rapprochées. Globalement, les noms de sentiment d'Anscombe correspondent aux prédicats d'<affect> de Buvet *et al.* et à la classe des noms d'affect chez Flaux & Van de Velde (qui englobe les noms d'émotion et les noms de sentiment). Les prédicats de <comportement> sont à rapprocher des noms d'attitude (Anscombe) et les prédicats de <disposition d'esprit> des noms de qualité (Flaux & Van de Velde). Seuls les noms d'état de Flaux & Van de Velde semblent former une classe à part. Dans un premier temps, nous allons effectuer une brève synthèse des caractéristiques des différentes classes en fonction des trois oppositions traitées. Dans un second temps, nous verrons quelles conclusions peuvent être tirées de ces travaux dans le cadre de notre travail.

La première opposition que nous avons présentée est l'opposition intérieur/extérieur. Les typologies des noms psychologiques proposées semblent concorder sur ce point.

	Intérieur	Extérieur
Anscombe	Sentiment	Attitude
Buvet <i>et al.</i>	Affect	Comportement - Disposition d'esprit
Flaux & Van de Velde	Qualité - Affect	Etat

TABLE 2.1 – Correspondance des typologies : opposition intérieur/extérieur

Pour la seconde opposition, entre permanent et transitoire, les résultats ne concordent pas tout à fait. Anscombe aurait classé intuitivement les attitudes comme étant des états temporaires et les sentiments comme des états permanents, mais les critères linguistiques utilisés amènent à les considérer tous comme des états permanents. Les prédicats de <disposition d'esprit> de Buvet *et al.* et les noms de qualité de Flaux & Van de Velde sont catégorisés comme permanents. Les prédicats d'<affect> et les noms d'affect ne reçoivent pas exactement le même traitement. Flaux & Van de Velde ne sont pas très explicites quant au comportement de ces noms. D'un côté, elles considèrent que leur rapport au temps diffère selon que ce sont des noms de sentiment

ou d'émotion, mais qu'il est moins indirect que celui des qualités : cela les oriente vers le côté transitoire. De l'autre côté, ce qui distingue les états des émotions (qui font partie des affects) est que les états peuvent être bornés temporellement, contrairement aux émotions. Cela renvoie les affects du côté permanent, ce qui explique que nous les ayons placés entre les deux catégories. Buvet *et al.* catégorisent pour leur part les prédicats d'<affect> comme étant transitoires.

	Permanent		Transitoire
Anscombe	Sentiment - Attitude		
Buvet <i>et al.</i>	Disposition d'esprit		Comportement - Affect
Flaux & Van de Velde	Qualité	Affect	Etat

TABLE 2.2 – Correspondance des typologies : opposition permanent/transitoire

Ces divergences ne sont pas surprenantes. Tout d'abord, il nous semble que les tests utilisés, bien que présentés comme faisant appel aux mêmes caractéristiques sémantiques, n'amènent pas aux mêmes résultats. En effet, un nom comme *peur* sera catégorisé comme permanent avec les tests de Anscombe (**pendant/après sa peur Max est rentré chez lui; ? sa longue/courte peur*) mais comme transitoire avec le test de Buvet *et al.* (*il a constamment peur*) et celui de Flaux & Van de Velde (*sa peur n'a pas duré longtemps*). Ces résultats peuvent constituer un argument en faveur de l'analyse de Beuseroy (2009), qui considère que les noms abstraits intensifs peuvent être i-level ou s-level en fonction du contexte dans lequel ils sont employés. Il nous semble cependant que reléguer ces variations aspectuelles à un simple effet du contexte masque des différences sémantiques importantes. Le fait que tous les noms n'acceptent pas de renvoyer à un état borné comme non borné montre que les noms abstraits sont marqués aspectuellement au niveau lexical.

La dernière opposition analysée est la distinction introduite par Anscombe entre noms endogènes et noms exogènes. Celle-ci n'a pas été utilisée dans les deux autres typologies étudiées, mais les caractéristiques actancielles présentées, ainsi que l'application des critères proposés par Anscombe, permettent de mettre en relation les typologies de Buvet *et al.* et de Flaux & Van de Velde avec cette distinction. Avant d'aboutir à cette distinction, Anscombe cherchait à distinguer les noms de sentiment des noms d'attitude. Ces deux classes de noms potentielles ne recoupent pas totalement la distinction endogène/exogène. Il fait donc une proposition de définition des noms d'attitude : ce sont des noms endogènes (l'attitude naît d'abord en soi), donnant lieu à des adjectifs dérivés objectifs (qui dénotent une propriété qui implique un effet externe : *influent, respectueux*) et qui peuvent se combiner avec *je trouve que* (l'attitude a des manifestations et est susceptible d'un jugement extérieur). Les noms endogènes ne sont donc pas tous des noms d'attitude et la classe des noms de sentiment regroupe à la fois des noms endogènes et des noms exogènes. La distinction endogène/exogène reposant sur une différence au niveau de l'origine de l'état psychologique, celle-ci ne peut s'appliquer qu'à des prédicats liés à une

source. Lorsque des noms comme *intelligence* ou *bonté* sont interprétés comme des propriétés constitutives d'un sujet, celles-ci ne sont pas en relation avec une cause quelle qu'elle soit et la distinction endogène/exogène ne peut donc être appliquée. Chez Buvet *et al.*, la structure actancielle n'a été abordée que pour établir une typologie des noms d'affect et nous n'avons donc pas d'indications concernant les autres catégories de prédicats d'états psychologiques. Parmi les prédicats d'<affect>, seuls les prédicats d'<émotion> sont présentés comme liés à une cause, ce qui semblerait les ranger du côté des exogènes. Chez Flaux & Van de Velde ce sont les états qui sont explicitement liés à une cause. Mais qu'en est-il de noms comme *colère*, qui ont à la fois une cause et un objet ? Ils acceptent les prépositions des endogènes (*la colère de X envers Y*) comme des exogènes (*la colère de X à la vue de Z*). Néanmoins, *colère* est classé parmi les prédicats d'<émotion> chez Buvet *et al.* et dans les états et les émotions chez Flaux & Van de Velde. La distinction endogène/exogène ne coïncide donc pas parfaitement avec la distinction émotion/sentiment, même si la majorité des noms d'émotion semblent être également des noms exogènes. Nous reviendrons sur ces questions dans la section 5.2.2.2 dans laquelle nous tenterons de mettre en relation le caractère endogène ou exogène des noms et la possibilité d'avoir une interprétation **source** :

- (96) La plus grande *fierté* de cette équipe gagnante est sans doute d'avoir battu en 1/2 finale les lionceaux [...] (Est Républicain)

Ces typologies, et en particulier celle de Flaux & Van de Velde, nous inspirent plusieurs remarques. La première concerne l'absence des noms de sensation. En effet, un grand nombre de noms comme *douleur* ou *souffrance* peuvent avoir aussi bien une interprétation d'affect que de sensation. Il n'est pas surprenant que ces noms ne trouvent pas leur place dans les typologies de Anscombe et de Buvet *et al.*, dans le sens où celles-ci portent sur les prédicats psychologiques. Il est clair que les noms de sensation ne sont pas des noms psychologiques, sémantiquement parlant. Ils possèdent néanmoins les mêmes caractéristiques que celles des noms psychologiques, telles que listées par Anscombe (2005), au plan de la détermination, du nombre grammatical, de l'aspect, de l'agentivité, etc. Ces caractéristiques étant en grande partie communes avec celles de la classe des noms abstraits intensifs définie par Flaux & Van de Velde, il est surprenant de ne pas les retrouver dans leur typologie. Cela est d'autant plus surprenant que le nom de la classe n'implique pas que les noms y entrant soient exclusivement psychologiques, comme le confirme le fait que les noms d'états physiques soient classés comme noms abstraits intensifs. Au regard des critères donnés par Flaux & Van de Velde, les noms de sensation semblent bien être, à première vue, des noms abstraits intensifs. C'est peut-être leur caractère abstrait qui pourrait être contesté au vu des discussions rapportées dans la section 2.1.1, mais non leur caractère intensif. Il nous semble donc que ces noms doivent être intégrés dans cette classe. Comme nous l'avons déjà énoncé, la catégorie des noms abstraits intensifs nous semble une catégorie plus

aboutie que celle des noms psychologiques de ce point de vue-là. Celle-ci permet de rapprocher des noms proches du point de vue de leurs caractéristiques morfo-syntaxiques, sans se heurter à la distinction sémantique physique/psychologique qui exclurait les noms de sensation malgré l'intérêt qu'ils présentent dans l'étude des variations interprétatives régulières des noms abstraits intensifs.

La typologie interne de la classe des noms abstraits intensifs proposée par Flaux & Van de Velde nous semble néanmoins contestable sur certains points. En premier lieu, l'assise morphologique de la tripartition de la classe entre noms de qualité, d'affect et d'état nous semble fragile. Flaux & Van de Velde considèrent, en effet, que les noms de qualité sont dérivés d'adjectifs qualificatifs, les noms d'affect de verbes statifs et les noms d'état d'adjectifs verbaux et non-verbaux exprimant des états. Le fait que les noms d'états soient dérivés de prédicats de nature diverse vient également renforcer les interrogations que nous avons évoquées plus haut sur la pertinence de cette catégorie⁵³. Cependant, même si l'exclusion des noms d'état psychologique hors de la classe des noms d'affect nous semble contestable, les caractéristiques mises en évidence par Flaux & Van de Velde à leur sujet (notamment leurs caractéristiques aspectuelles, leur pluralisation et leur rapport à une cause) nous semblent dans l'ensemble intéressantes.

Il nous semble également que les variations interprétatives gagneraient à être traitées de manière systématique. Les trois classes distinguées par Flaux & Van de Velde ne sont pas étanches et certains noms peuvent changer de catégorie, notamment en fonction des constructions locatives dans lesquelles ils entrent (qui sont, rappelons le, un des critères définitoires de ces classes). Un nom comme *tristesse* entrera dans la classe des états en (97)a., des affects en b. ou des qualités en c. :

- (97) a. Il est dans la *tristesse*.
 b. Il est envahi par la *tristesse*.
 c. Il y a en lui une grande *tristesse*.

Flaux & Van de Velde considèrent que les noms abstraits intensifs ont un sens premier, qui définit leur classe d'appartenance, et qu'ils peuvent également appartenir à d'autres classes. Ainsi, comme nous pouvons le voir sur le schéma 2.1 page 63, *tristesse* appartient en premier lieu à la classe des noms d'état mais peut en second lieu intégrer celle des noms d'affect (celle des noms d'émotion précisément) et en troisième lieu celle des noms de qualité. Au vu du schéma sus-cité, il semblerait que seuls les noms catégorisés initialement comme des noms d'état aient la capacité de changer de classe. Ils peuvent intégrer la classe des noms d'émotion (mais pas celle des noms de sentiment) et celle des noms de qualité. Cependant, comme Beuseroy (2009), nous constatons que ces changements de classes ne sont pas limités aux noms d'état. Les noms

53. Voir Beuseroy (2009), pour une étude critique détaillée de la morphologie des noms abstraits intensifs et Huyghe & Jugnet (2010) qui contestent le fait que certains noms statifs soit des dérivés adjectivaux.

de qualité, en (98), peuvent également entrer dans des structures traduisant une appartenance à la classe des noms d'affect (en b.) et d'état (en c.). Les noms de sentiment, en (99), peuvent renvoyer à des qualités (en b.) ou à des états (en c.)⁵⁴.

- (98) a. [...] il y a en lui une grande *gentillesse* [...]
 b. Une vague de *gentillesse* et d'altruisme vous submerge.
 c. Ils [...] s'engluent dans une *gentillesse* étrangement hostile.
- (99) a. [...] j'étais envahi d'une *haine* incontrôlable [...]
 b. S'il y a en lui une *haine* sourde contre la vie [...]
 c. [...] l'analysant est dans une *haine* absolue de son analyste [...]

Cette constatation amène Beuseroy à envisager de discriminer les noms abstraits intensifs en termes d'emplois et non pas en termes de classes. Il nous semble cependant que ne considérer le sens de ces noms qu'en fonction de leurs emplois occulte le fait que ces variations interprétatives dépendent du potentiel sémantique de ces noms. En effet, tous les noms abstraits intensifs ne sont pas concernés par ces changements de classes et l'approche prônée par Beuseroy ne permet pas de rendre compte de ces blocages. Nous verrons que ceux-ci sont liés à des caractéristiques sémantiques précises (notamment à des caractéristiques aspectuelles). Devant la perméabilité des classes au sein des noms abstraits intensifs, une approche en termes de sens (et non d'emploi) a le mérite de mettre en avant le fait que ces variations interprétatives dépendent du potentiel sémantique des noms et de questionner leur statut⁵⁵. Beuseroy effectue une analyse unifiée de tous ces noms, en proposant de parler de noms statifs plutôt que de noms abstraits intensifs. Elle se base sur le fait que ces noms sont tous dérivés de prédicats statifs et qu'ils ont un comportement homogène vis-à-vis de deux tests. Le premier est la valeur de l'adverbe *beaucoup*, qui, utilisé avec ces noms, ne peut pas prendre une valeur temporelle. Ce test s'avère également être l'un des critères définitoires de la classe des noms abstraits intensifs, l'adverbe prenant une valeur intensive avec ces noms (comme dans *beaucoup de courage* par exemple). Le second critère est l'incompatibilité de ces noms avec *être en cours* et avec les constructions *pendant le N/en plein N/au milieu du N*. Anscombe (1995) utilise le test de *être en cours* pour montrer que les noms de sentiment et d'attitude n'ont pas de valeur processive, ce qui est le propre des noms d'état. Cependant, l'incompatibilité de ces noms avec *pendant le N/en plein N/au milieu du N* est généralement utilisée pour montrer que les noms qui n'en acceptent pas la cooccurrence sont des propriétés intrinsèques ou i-level, une sous-catégorie de noms statifs. Parler de noms statifs

54. Les exemples sont de Beuseroy (2009, p. 125).

55. Nous pensons, à l'instar de Cusin-Berche (1999), que « si les emplois d'une unité lexicale sont révélateurs de son sens, le sens de cette unité est, et demeure conditionnée pour partie par le système lexical », même si « l'étude des divers usages d'une unité, définis en termes distributionnels et en termes syntaxiques, est incontournable pour apprécier ses différentes acceptions ou valeurs » (Cusin-Berche, 1999, p. 5-6).

aboutit donc à masquer les différences aspectuelles qui peuvent exister entre les noms de cette classe et qui s'avèrent décisives lorsqu'il s'agit de comprendre les variations interprétatives des noms de cette classe. De plus, les remarques de Sanromán Vilas (2005) sur les verbes en lien de dérivation avec les noms d'émotion espagnol semblent pouvoir s'appliquer au français. Elle montre, rappelons-le, qu'il existe des différences aspectuelles entre les verbes liés aux noms de cause interne (qui sont bien des verbes statifs) et les verbes liés aux noms de cause externe (qui sont inchoatifs ou renvoient à des changements d'état). L'approche de Flaux & Van de Velde a le mérite de prendre en compte les différences aspectuelles existant au sein de cette classe, même s'il est vrai qu'ils ont un terrain aspectuel commun.

Dans la partie suivante, nous allons nous intéresser plus précisément aux caractéristiques des noms que nous prendrons comme point de départ de notre étude des noms abstraits : les noms d'affect.

2.2 Les noms d'affect

Le lexique des affects a suscité un grand intérêt aussi bien chez les linguistes que chez les philosophes, les psychologues et les biologistes. Le lexique, et en particulier les substantifs, a souvent été considéré comme une voie d'accès privilégiée aux affects en eux-mêmes (voir notamment De Bonis 1996; Goossens 2004; Blumenthal 2009 pour une synthèse de la place du lexique des affects dans les disciplines autres que la linguistique).

Dans le domaine linguistique, les travaux sur le lexique des affects ont tout d'abord essentiellement porté sur les verbes (voir notamment Ruwet 1972, 1994, 1995; Bouchard 1995; Van de Velde 1998; Mathieu 1995, 2000). Comme nous allons le voir par la suite, le lexique nominal a à son tour été largement traité ces vingt dernières années. Le lexique adjectival a pour sa part fait l'objet de peu d'études (Bouillon 1997; Anscombe 2005), même si des travaux récents comme ceux de l'équipe de Gaston Gross dans le modèle des classes d'objets (Buvet *et al.*, 2005) ou encore de Mathieu (1999, 2006, 2008) traitent de l'ensemble des prédicats d'affect⁵⁶. D'autres langues que le français ont par ailleurs été étudiées : on trouve des études, contrastives ou non, portant sur le coréen (Lim, 2008), le grec (Valetopoulos, 2005, 2009; Gavriilidou, 2002; Moustaki *et al.*, 2008; Pantazara *et al.*, 2008; Catena & Lamprou, 2009; Fotopoulou *et al.*, 2009), les langues slaves (Gladkova, 2005; Augustyn & Bouchoueva, 2009; Krzyżanowska, 2009a; Melnikova, 2009, 2010), l'espagnol (Sanromán Vilas, 2003, 2005; Alonso Ramos, 2009; Catena & Lamprou, 2009), l'allemand (Bresson & Dobrovolskij, 1995; Mel'čuk & Wanner, 1996) ou encore des études transculturelles comme les travaux de Wierzbicka (1988, 1993) ou de Szulmajster-Celnikier (2007).

56. Le projet EMOLEX (financé par l'ANR et la DFG), actuellement en cours et impliquant les universités de Grenoble (Université Stendhal), Cologne et Osnabrück, porte sur les noms, verbes et adjectifs d'affect dans cinq langues (français, allemand, anglais, espagnol et russe).

Ce rapide tour d'horizon des études linguistiques des affects ne porte que sur les études lexicales, qui ne sont cependant pas les seules à traiter des affects. L'article de Kerbrat-Orecchioni (2000) propose un aperçu plus large de la place des affects dans la linguistique et les recueils de Colletta & Tcherkassof (2001) et de Plantin *et al.* (2000) offrent un panorama pluridisciplinaire de l'étude linguistique des affects.

Dans la suite de ce travail, nous ne traiterons que des travaux de linguistique portant sur les substantifs français. Nous pourrions cependant être amenée à évoquer des résultats pourtant sur d'autres catégories syntaxiques (comme par exemple les travaux de Bouillon (1997), sur les adjectifs), ou d'autres langues (notamment les travaux de Alonso Ramos (2009) et de Sanromán Vilas (2003, 2005), sur l'espagnol) lorsqu'ils amènent un éclairage à notre problématique. Il en sera de même pour les travaux non proprement linguistiques (comme la typologie de Johnson-Laird & Oatley (1989)), qui permettent parfois des recoupements intéressants.

Dans la suite de ce chapitre, nous allons faire le point sur la classe des noms d'affect : sa définition et ses sous-catégorisations.

2.2.1 La classe des noms d'affect

Comme pour les noms abstraits, un certain nombre d'auteurs se sont essayés à circonscrire une classe de noms d'affect. Nous avons déjà évoqué en partie les travaux de Flaux & Van de Velde (2000); Anscombe (1995, 1996, 2005) et Buvet *et al.* (2005) mais Balibar-Mrabti (1995); Leeman (1995); Goossens (2005a) et Tutin *et al.* (2006) ont également tenté de mettre en évidence des caractéristiques formelles venant accréditer l'existence de cette catégorie sémantique.

Deux ensembles de critères distributionnels sont classiquement évoqués pour circonscrire une classe de noms d'affect :

- **Détermination et pluralisation** : les noms d'affect sont classés dans la catégorie des noms massifs et le partitif est souvent considéré comme leur déterminant standard lorsque le nom n'est pas modifié (Anscombe, 1996; Flaux & Van de Velde, 2000). Leeman (1995) met en lumière le fait que des noms comme *émoi*, que l'on classerait intuitivement comme affect, ne s'en accommodent pas : **de l'émoi*. À l'inverse, des noms qui sembleraient hors champ, comme *faim*, l'acceptent : *de la faim*⁵⁷. Novakova & Tutin (2009) relèvent, pour leur part, que sur corpus, le partitif apparaît très rarement avec certains noms d'affect comme *surprise* ou *panique*. Plus généralement, le partitif est moins fréquent que la suite « un + N_affect + modif » pour de nombreux noms. Le comportement des noms d'affect vis-à-vis de la pluralisation n'est pas non plus homogène. Le passage au pluriel n'est pas possible pour tous les noms et n'entraîne pas systématiquement un changement de sens

57. Nous montrerons que *faim* peut avoir une interprétation d'affect. Le partitif est cependant spécifique à son interprétation de **sensation**.

(Anscombe, 1996; Van de Velde, 1999; Flaux & Van de Velde, 2000; Novakova & Tutin, 2009). La délimitation de la classe des noms d'affect sur ces critères ne s'avère donc pas parfaitement opérationnelle. Nous reviendrons précisément dans la section 4.1.1 sur le comportement des noms d'affect vis-à-vis de la détermination et de la pluralisation.

- **Classifieurs** : la compatibilité avec des classifieurs verbaux (*ressentir/éprouver*, parfois rapprochés de *avoir*) et nominaux (*un sentiment de*) est fréquemment utilisée pour essayer de circonscrire une classe de noms d'affect (Anscombe, 1995, 1996; Leeman, 1995; Gross, 1995; Balibar-Mrabti, 1995; Goossens, 2005a; Tutin *et al.*, 2006; Novakova & Tutin, 2009). Des critiques peuvent une fois de plus être formulées à l'égard de ce critère. Tout comme le partitif, sa compatibilité avec les noms d'affect n'est pas toujours évidente et son incompatibilité avec des noms qui ne semblent pas intuitivement renvoyer à des affects également. Certains noms d'affect, comme *fureur*, semblent difficilement se combiner avec ces classifieurs : *?ressentir/éprouver de la fureur*⁵⁸. *Un sentiment de*, combiné avec un nom comme *fatigue* qui peut renvoyer à un **affect** ou à une **sensation**, ne suffit pas à forcer une interprétation psychologique. Ces classifieurs peuvent également se combiner avec des noms désignant généralement une **sensation** sans amener à une interprétation d'**affect** : *ressentir la faim*. Le contexte *une sensation de* est, quant à lui, compatible avec certains noms d'affect : *une sensation d'agacement*⁵⁹. Blumenthal (2009) montre que les verbes *éprouver* et *ressentir* présentent également une distribution très inégale en fonction des noms d'affect.

Bien que les ensembles de noms délimités par ces critères soient généralement proches de l'intuition, la correspondance n'est pas parfaite. Leeman (1995) considère que ces critères délimitent chacun leur propre paradigme et échouent ainsi, en partie, à délimiter clairement une classe de noms d'affect.

Buvet *et al.* (2005) ont proposé, comme nous l'avons présenté dans la section précédente, d'autres critères de délimitation de la classe des prédicats d'<affect>. Nous les rappelons succinctement :

- compatibilité avec un adverbe duratif comme *constamment*;
- incompatibilité avec un verbe d'opinion comme *trouver*.

Cela se vérifie pour un nom d'affect tel que *peur* :

(100) Pierre a constamment *peur*.

(101) ?Je trouve que Pierre a *peur*.

Ces tests semblent plus opérationnels que les critères distributionnels classiques : ils permettent en effet d'exclure les noms de qualité.

58. Exemple de Leeman (1995, p. 55).

59. Exemple de Leeman (1995, p. 55).

(102) ?Pierre est constamment d'un grand *orgueil*.

(103) Je trouve que Pierre est d'un grand *orgueil*.

Les noms de sensation semblent cependant s'en accorder :

(104) Pierre a constamment *faim*.

(105) ?Je trouve que Pierre a *faim*.

Comme nous l'avons dit, dans l'approche de Buvet *et al.* ces tests ne s'appliquent qu'à la classe des prédicats d'états psychologiques (voir section 2.1.2) : les noms de sensation ne sont donc pas pris en compte. Néanmoins, ils présentent une limite importante à nos yeux : ils occultent le fait que des noms comme *orgueil* peuvent avoir une interprétation de **qualité** comme d'**affect**. Une fois de plus, l'approche en termes de classe est trop rigide pour rendre compte du fonctionnement sémantique des noms abstraits intensifs. Il nous semble plus opérationnel de chercher à mettre en évidence les critères de définition d'une interprétation d'**affect**, qui permet d'envisager une catégorisation multiple de noms comme *orgueil*. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'utiliser l'étiquette sémantique **affect**. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les étiquettes attribuées à cet ensemble de noms changent en fonction des auteurs. Les étiquettes généralement utilisées sont celles d'**affect**, d'**émotion**, de **sentiment** et d'**état psychologique** ou **affectif**. Ces choix ne sont pas toujours argumentés. Étant donné la difficulté d'établir une classe de noms d'affect sur des critères formels, nous pensons qu'il est intéressant de pouvoir considérer l'ensemble des noms pouvant avoir une interprétation d'**affect** et donc de choisir une étiquette assez large. Contrairement à la position que nous avons adoptée dans Goossens (2005a), nous laisserons de côté la distinction émotion/sentiment. Outre le fait que cette distinction n'est pas plus clairement définissable que la classe globale, elle semble ne pas être véritablement pertinente dans l'étude des variations interprétative des noms d'affect. L'étiquette **affect** est bien évidemment critiquable, mais elle ne constitue qu'un classifieur générique. Nous allons donc, au vu des nombreux travaux portant sur les noms d'affect, essayer de délimiter les critères qui permettent de définir l'interprétation d'**affect** et les caractéristiques formelles venant l'appuyer. La classe des noms d'affect sera donc envisagée comme regroupant un ensemble de noms dans leur interprétation d'**affect**.

Il nous semble que trois ensembles d'éléments se dégagent⁶⁰ : les noms d'affect renvoient à des états psychologiques, variables en intensité et généralement marqués positivement ou négativement. Ils dénotent des entités qui sont éprouvés par un sujet et liés à une source. Enfin, ils ont un rapport au temps et ne sont pas directement observables. Cependant, ils peuvent donner lieu à des manifestations extérieures. Nous allons ici détailler chacun de ces points. Nous montrerons dans le chapitre 5 que la recherche des caractéristiques sémantiques permettant d'expliquer la

60. Voir notamment Goossens (2005b); Krzyżanowska (2009b).

survenue des variations interprétatives de ces noms met en évidence le fait que tous ces éléments n'ont pas un statut équivalent.

2.2.1.1 Intensité et Polarité

Il semble communément admis que les noms d'affect dénotent des états psychologiques. Ceux-ci sont variables en intensité. L'intensité est même un des critères définitoires posé par Flaux & Van de Velde (2000)⁶¹. Ces dernières proposent deux critères formels⁶² venant accréditer le caractère intensif de ces noms que nous avons présenté dans la section 2.1.2 et que nous rappelons brièvement :

- *beaucoup* (*beaucoup de tristesse*) ne peut prendre un sens temporel ou spatial avec ces noms, il exprime nécessairement un degré d'intensité ;
- les adjectifs qui accompagnent ces noms les qualifient en intensité (même si d'autres valeurs sémantiques peuvent s'ajouter).

Cela n'est pas une caractéristique propre aux seuls noms d'affect. Comme nous l'avons déjà dit, l'absence de distinction entre qualité et quantité est propre à tous les noms abstraits intensifs. Gaatone (2007) considère qu'il faudrait voir l'intensité et la quantité comme deux faces du « degré », qui place un élément sur une échelle dimensionnelle. La quantité caractériserait les événements et les objets, l'intensité s'appliquerait aux états et aux propriétés.

Cependant, l'intensité n'est pas tellement utilisée dans les études linguistiques sur les affects (à l'inverse des travaux de psychologues). Les travaux de Bresson & Dobrovolskij (1995); Mel'čuk & Wanner (1996); Haßler (2005) et de Grossmann & Tutin (2007) utilisent la dimension de l'intensité pour discriminer les noms d'affect. Buvet *et al.* (2005) considèrent l'intensité comme binaire : faible ou forte. Elle est spécifiée par des verbes supports, des déterminants ou des adverbes (*Luc est transporté de joie, Luc ressent une joie extrême, Luc est extrêmement joyeux*). L'intensité est en effet une des valeurs les plus véhiculées par les collocations et elle se trouve ainsi très productive pour les noms d'affect, comme le montrent les travaux de Grossmann & Tutin (2007) ou de Fotopoulou *et al.* (2009) pour le grec. Dans nos travaux de Master (Goossens, 2005b), nous avons relevé que l'intensité était une valeur véhiculée par de nombreux collocatifs verbaux, seule ou accompagnée d'autres dimensions comme la possession du sujet par l'affect, l'impossibilité de le contrôler ainsi que les manifestations physiques (nous aborderons ces

61. Voir également Kokochkina (2009).

62. Flaux & Van de Velde considèrent également un troisième critère : le fait que l'article partitif soit le déterminant privilégié des noms abstraits intensifs est considéré comme une marque de leur caractère intensif. Nous ne retenons pas ce critère dans le sens où son interprétation sémantique nous semble peu évidente (de nombreux noms ont pour déterminant standard le partitif sans être pour autant intensifs) et que la détermination des noms d'affect est beaucoup moins uniforme que ce que cette affirmation laisse paraître (nous le montrerons dans la section 4.1.1.1).

dimensions sémantiques dans la section 2.2.2). Ces collocatifs s'associent ainsi préférentiellement avec des noms d'intensité élevée, comme *fureur*, *effroi*, *rage*, *jalousie*, etc.

La polarité⁶³ est également beaucoup moins traitée dans les travaux de linguistique que dans les travaux de psychologie. Le fait que les affects puissent être agréables ou désagréables (voir neutres, comme *surprise*) est pourtant considéré, plus encore que l'intensité, comme une composante fondamentale du sens d'un nom d'affect. C'est une donnée systématiquement présente dans les définitions de dictionnaires, qu'ils soient grand public, ou spécialisés comme le DEC. De nombreux travaux évoquent cette dimension mais ne l'associent pas à des critères formels bien définis (Mel'čuk & Wanner, 1996; Grossmann & Tutin, 2007; Buvet *et al.*, 2005; Mathieu, 2008), etc. Il est vrai que cette dimension est difficile à asseoir sur des caractéristiques formelles. La polarité, tout comme l'intensité, a cependant une influence sur les collocations. Tutin *et al.* (2006) montrent que la polarité a une incidence sur la combinatoire des noms pour les dimensions de contrôle (*dominer sa peur*) et de manifestation (*trembler de peur*). Les noms d'affect négatifs sont également les seuls à pouvoir se combiner avec des collocatifs intensifs tels que *mourir*, *périr*, *crever*, etc. (Goossens, 2005b)⁶⁴. Vaguer (2005) remarque que la structure « V dans Némotion », où le verbe indique un mouvement vers le bas (*sombrier dans le malheur*), dénote très majoritairement une valeur négative. Il est à noter que cette dimension est aujourd'hui très étudiée du fait des besoins applicatifs dans les travaux qui touchent au *sentiment analysis* ou *opinion mining*, en traitement automatique des langues (analyse de sentiments, d'opinion, de tendance, de tonalité, etc.) : voir notamment Asher *et al.* (2009), Maurel *et al.* (2009) ainsi que Nigam & Hurst (2006) et Tong & Yager (2006) dans Shanahan *et al.* (2006).

2.2.1.2 Source et expérienceur

Ces deux éléments concernent la structure actancielle des noms d'affect. Nous nous appuyons sur les travaux de Mel'čuk *et al.* (Mel'čuk *et al.*, 1995; Mel'čuk & Wanner, 1996; Mel'čuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1999) pour l'analyse de la structure actancielle des noms d'affect. Nous proposons ici une rapide synthèse des caractéristiques actancielles dégagées par différents auteurs et nous reviendrons plus longuement sur ces questions dans le chapitre 4.

L'individu affecté prend des dénominations différentes selon les auteurs : on parle de « lieu psychologique », de « siège », de « sujet », d'« agent », de « patient » ou bien d'« expérencier » (ou d'« expérienceur », comme dans ce travail)⁶⁵. L'expérienceur est le premier actant des noms

63. Pour les noms d'affect à caractère social, comme *mépris* ou *respect*, on parlera plutôt de dimension « axiologique » (Tutin *et al.*, 2006).

64. On rencontre cependant *mourir d'amour*, mais ce nom a un comportement très particulier au sein des noms d'affect.

65. Pour une discussion sur les différences entre ces différentes appellations voir notamment Beuseroy (2009, p. 86).

d'affect et il est obligatoire. Comme l'écrit Gross (1995, p. 70), « un sentiment est toujours attaché à la personne qui l'éprouve ». Beuseroy (2010) parle de « noms relationnels » pour les noms abstraits intensifs du fait de ce premier actant obligatoire. Elle montre que cet actant obligatoire impose des contraintes fortes sur la détermination de ces noms (voir section 4.1.1). C'est également un des critères de délimitation de la classe des noms d'affect pour Tutin *et al.* (2006). Cet actant est généralement considéré comme obligatoirement humain (Plantin, 1997; Ounis, 2009; Tutin *et al.*, 2006; Goossens, 2005a; Valetopoulos, 2009). Bresson & Dobrovol'skij (1995) considèrent que la peur, en tant qu'émotion universelle, peut être éprouvée par des humains ou des animaux. Nous relevons sur corpus quelques cas d'expérienceur animal : *Le chien avait peur et marchait le plus loin possible de la route* (P. Modiano). Cela dépend toutefois des **affects** : plus ceux-ci sont primaires, plus il est envisageable que l'expérienceur soit un animal (?*Le chien éprouvait de la compassion/du mépris*). L'expérienceur semble donc devoir être [+animé] plutôt que [+humain]. Ce n'est pas qu'un sujet inanimé soit impossible à rencontrer, mais dans ces cas-là, le nom ne peut plus être interprété comme un **affect** : dans *Ce film est d'une grande tristesse*, *tristesse* a une interprétation de **qualité de causer un affect**.

En plus de leur expérienceur, les noms d'affect ont un ou deux actants qui ont trait à leur origine. En termes d'actants sémantiques nous considérons donc que les noms d'affect sont soit :

- bi-actanciels, avec un deuxième actant (Y) cause qui est l'élément qui déclenche l'**affect** : *joie/chagrin de X devant Y*;
- bi-actanciels, avec un deuxième actant (Y) objet qui est l'élément vers lequel est dirigé l'**affect** : *amour/passion de X pour Y*;
- tri-actanciels, avec une cause (Y) et un objet (Z) : *mépris/respect/colère de X envers Y devant Z*⁶⁶.

Nous reviendrons plus longuement sur la question des rôles sémantiques dans la section 4.1.2.2.

Du point de vue syntaxique, ces actants ne se comportent pas tous de la même manière.

- L'expérienceur est quasiment toujours réalisé : en position sujet avec un verbe support (*Max a peur de Luc/du noir*), en position complément avec un verbe causatif (*Luc fait peur à Max, la peur envahit Max*), ou dans un contexte nominal (*La peur de Max*). Cette réalisation n'est cependant pas obligatoire (*bientôt la peur monta*).
- La réalisation de la cause est facultative. Certains auteurs, comme Buvet *et al.* (2005) ou Flaux & Van de Velde (2000) ne la considèrent pas comme un actant (voir section 2.1.3.3). Elle est fréquemment réalisée par un SN en position sujet d'un verbe causatif (*son monocle d'étoffe noire me fit peur*), mais également en position objet, lorsque c'est l'expérienceur qui est en position sujet dans une construction à verbe support (*Max a peur de Luc*). Elle

66. Cela est vrai pour la grande majorité des noms d'affect. Nous montrerons dans le chapitre 4 qu'il existe d'autres configurations.

peut théoriquement être également réalisée lorsque le nom d'affect est en position sujet (*la peur monte en Luc à cause de l'obscurité*) ou lorsque c'est l'objet du nom d'affect qui est en position sujet (*Laura mérite le respect de Paul pour son courage*), mais dans les corpus ces réalisations sont quasi inexistantes.

- L'objet est souvent considéré comme obligatoire (Flaux & Van de Velde, 2000). Il est en effet pratiquement toujours réalisé lorsque l'expérienteur est en position sujet d'une construction à verbe support (*Max éprouve de l'amour pour Laura*) et obligatoirement lorsque les noms d'affect sont utilisés avec le verbe support *avoir* (*Max a du mépris pour Pierre*). Pour des noms comme *colère* ou *fureur*, la présence de l'objet n'est pas forcément systématique : celui-ci peut être uniquement sous-jacent (*Paul est en colère (contre Laura)*). Il est à noter que ces noms, bien que possédant un objet (et une cause), sont séparés des autres noms possédant un objet, comme *mépris* ou *respect*, par Flaux & Van de Velde (2000) et Buvet *et al.* (2005). L'objet peut également être réalisé lui-même en position sujet : *Laura mérite le respect*. Flaux & Van de Velde précisent que lorsque ces noms sont pluralisés, l'expérienteur ou l'objet ne doit pas être lexicalisé : *Pierre a des haines tenaces, les haines pour Pierre sont tenaces*.

Cette structure actancielle est le fondement de la plupart des classifications des noms d'affect (Flaux & Van de Velde, 2000; Buvet *et al.*, 2005; Goossens, 2005a; Tutin *et al.*, 2006). Nous reviendrons plus en détail sur le rôle de la structure actancielle des noms d'affect et des autres nous abstraits intensifs par rapport à leurs variations interprétatives (ainsi que sur les questions posées par les rôles sémantiques) dans le chapitre 4.

2.2.1.3 Temps et manifestations

Nous avons déjà longuement évoqué la question du rapport au temps des noms d'affect par rapport à l'opposition permanent/transitoire, et celle des manifestations par rapport au caractère intérieur ou extérieur de l'affect. Le rapport au temps a amené des analyses plus divergentes, comme nous l'avons synthétisé dans le tableau 2.2 page 76. Le travail de Sanromán Vilas (2005) ouvre une perspective intéressante : bien que ressortissant aux états, les noms d'affect n'ont pas un comportement aspectuel homogène. Les caractéristiques aspectuelles sont également utilisées par Tutin *et al.* (2006) pour dresser une typologie des noms d'affect (voir section suivante). Tutin *et al.* étudient l'aspect à travers deux oppositions : phasique vs non phasique et ponctuel vs duratif. Les noms de type « état affectif » ou de « sentiment » sont peu marqués du point de vue des phases. À l'inverse, les noms de type « émotion », comme *colère*, donnent lieu à de nombreuses collocations inchoatives de déclenchement (*se mettre en colère*). L'aspect phasique inchoatif est souvent associé à l'aspect ponctuel dans les collocations : *flambée de colère*, *accès de tendresse*, etc. Certains noms d'affect sont ponctuels (*surprise*, *angoisse*). D'autres sont plutôt duratifs

(*ennui, bonheur*), alors que certains, plus rares, acceptent les deux aspects (*peur, désespoir*). Ces caractéristiques actanciennes font partie des éléments qui permettent d'expliquer que certains noms puissent être **affect** et **qualité** : seuls les noms d'affect duratifs peuvent également avoir une interprétation de **qualité**, comme nous le montrerons dans la section 5.2.2. Buvet *et al.* (2005) étudient également la catégorie de l'aspect. Ils considèrent qu'elle peut être véhiculée en particulier par les déterminants nominaux et les verbes supports : *Luc a ressenti une bouffée de jalousie* (ponctuel), *Luc s'est mis en colère contre Tom* (inchoatif), *Luc a ressassé sa rancune envers Tom* (fréquentatif). Comme nous le verrons par la suite, Tutin *et al.* montrent que c'est l'aspect duratif ou ponctuel qui est le plus pertinent dans l'élaboration d'une typologie des noms d'affect.

Comme nous l'avons synthétisé dans le tableau 2.1 page 75, les noms d'affect sont considérés comme étant des propriétés internes à l'expérimenteur. Ils ne font donc jamais l'objet d'une perception directe mais peuvent se manifester extérieurement. Les collocations sont un poste d'observation privilégié des manifestations auxquelles donnent lieu les noms d'affect. Comme nous le verrons dans la section suivante, Tutin *et al.* (2006) et Goossens (2005a) ont mis en évidence différents types de manifestations (verbales, faciales, subies, etc.). Les manifestations sont très liées à la polarité de l'affect et à leur intensité. Ainsi, les manifestations physiques subies, comme *trembler de peur*, sélectionnent plutôt des noms de polarité négative ; les collocations métaphoriques semblant refléter à l'extérieur l'affect ressenti à l'intérieur, comme *irradier de bonheur*, sélectionnent généralement des noms d'affect positifs. Les noms d'affect intenses donnent lieu à plus de collocations exprimant des manifestations, en particulier lorsque ces collocatifs véhiculent fréquemment un sème d'intensité associé : *la joie éclate/explose* par exemple, codé MagnManif dans le DEC (Mel'čuk *et al.*, 1984). Leeman (1995) fait le rapprochement entre le fait que les noms d'affect puissent être extériorisés et leur compatibilité avec la structure « être en + Nsent. ». Cette construction marquerait le résultat d'une interprétation par le locuteur et ne sélectionnerait donc que des sentiments affichés.

Dans la section suivante, nous allons présenter les sous-catégorisations qui ont pu être élaborées à l'intérieur de la classe des noms d'affect. Nous verrons dans le chapitre 5 que les caractéristiques sémantiques mises en évidence peuvent permettre d'expliquer les contraintes pesant sur les variations interprétatives de ces noms.

2.2.2 Typologies des noms d'affect

Les études cherchant à dresser une typologie des noms d'affect sur des caractéristiques formelles sont relativement peu nombreuses, au vu de la totalité des travaux portant sur cette partie du lexique. Les travaux de Anscombe (1995, 1996); Flaux & Van de Velde (2000) et Sanromán Vilas (2003, 2005) que nous avons déjà longuement étudiés s'arrêtent à un niveau de

sous-classification. Anscombe et Sanromán Vilas proposent une distinction entre endogènes et exogènes (que Sanromán Vilas recoupe avec la distinction *stage-level/individual-level*). Flaux & Van de Velde distinguent noms d'émotion et noms de sentiment. L'approche de Mathieu (1999, 2008) est avant tout intuitive et notionnelle : elle propose une répartition des prédicats d'affect en 38 classes sémantiquement homogènes, regroupés par polarité (positive, négative ou sans polarité). En ce qui les concernent, Buvet *et al.* (2005) répartissent les prédicats d'affect en 63 classes (<amour>, <joie>, <gaieté>, etc.) et trois hyperclasses : <émotion>, <sentiment> et <humeur>. Les hyperclasses, comme nous l'avons déjà mentionné, sont fondées sur la structure actancielle et la forme des prédicats. Les classes sont pour leur part avant tout sémantiques, mais des caractéristiques formelles sont également prises en compte. Ainsi, *colère* et *irritation* ou *joie* et *gaieté* ont été placés dans des classes différentes au vu de de leur fonctionnement. Comme nous l'avons déjà mentionné, les fonctions linguistiques étudiées sont au nombre de six : le schéma d'arguments, les propriétés sémantiques, les formes du prédicat, les constructions, les prédicats appropriés, l'actualisation et un ensemble de propriétés diverses.

Les travaux de Tutin *et al.* (2006) et de Goossens (2005a) se distinguent des ces différents travaux dans leur élaboration. Les catégories mises en évidence ne sont pas fondées sur une catégorisation notionnelle intuitive : les noms d'affect sont appariés grâce à l'étude de leur structure actancielle et de leurs collocations, qui renseignent sur les caractéristiques sémantiques des noms. Les classes regroupent ainsi, par exemple, des noms de polarité opposée, comme *peur* et *joie*, qui s'avèrent avoir un fonctionnement proche. Les noms, le corpus et les dimensions sémantiques véhiculées par les collocations prises en compte dans ces deux études n'étant pas identiques, les typologies qui en découlent ne mettent pas l'accent sur les même caractéristiques sémantiques des noms d'affect.

Tutin *et al.* étudient la combinatoire de 40 noms d'affect⁶⁷ sur un corpus de 30 millions de mots (Frantext, textes en prose, période 1950-2000). Tutin *et al.* proposent une première répartition en trois classes d'affect : les noms d'émotion (noms d'affect réactifs), de sentiment (renvoient à une relation interpersonnelle impliquant deux actants sémantiques humains) et d'état affectifs (noms d'affect duratifs). Cinq dimensions sémantiques véhiculées par les collocations ont été dégagées :

- **L'aspect** : phasique/non phasique (*la colère l'envahit*) et ponctuel/duratif(*une flambée de colère*) ;
- **Les manifestations physiques extérieures** : expressions du visage (*un regard d'admiration, rougir de colère*), expressions physiques subies (*trembler de peur*) ou actives (*éclater*

67. *Admiration, affection, amitié, amour, angoisse, bonheur, colère, crainte, dégoût, désespoir, douleur, ennui, enthousiasme, estime, étonnement, excitation, fierté, gêne, haine, honte, horreur* [*peur*], *horreur* [*dégoût*], *inquiétude, joie, méfiance, mépris, orgueil, passion, passion, peine, peur, pitié, plaisir, respect, satisfaction, solitude, souffrance, surprise, tendresse, terreur, tristesse.*

de colère, un geste de tendresse), effets de l'affect sur l'agent (*la peur paralyse*) et manifestations verbales (*hurler de peur*);

- **Le contrôle** : de l'émotion (*maîtriser, surmonter sa peur*) ou des manifestations (*dissimuler, taire sa peine*);
- **La causativité** : causatifs neutres (*faire peur*), causatifs intensifs (*attiser, calmer*) et causatifs phasiques (*engendrer, déclencher*);
- **Les verbalisations** : verbalisations émotives (*hurler son désespoir*) ou communicatives (*témoigner son affection*).

La typologie à laquelle aboutit ce travail se compose de six classes de noms d'affect et repose essentiellement sur trois critères principaux (la structure actancielle, l'opposition aspectuelle ponctuel/duratif et le contrôle), ainsi que sur deux critères secondaires (les manifestations et la verbalisation).

- C1 « Noms d'affect interpersonnels »** : *amitié, affection, amour, tendresse, haine*. Ce sont des noms bi-actanciels, avec un second actant objet, durables et ne se contrôlant pas.
- C2 « Noms d'affect interpersonnels causés »** : *respect, mépris, estime, méfiance, admiration, pitié*. Ce sont des noms tri-actanciels qui ont un objet et une cause. Ils ont une dimension sociale, sont duratifs et ne se contrôlent pas. Ils n'ont pas de collocatifs verbaux exprimant des manifestations physiques subies mais des collocations exprimant la communication (*exprimer, communiquer son N_affect*).
- C3 « Noms d'affect ponctuels réactifs »** : *surprise, peur, angoisse, joie, excitation, horreur (peur), désespoir, enthousiasme, souffrance, panique, terreur*. Ce sont des noms bi-actanciels, avec un second actant cause. Ils sont plutôt ponctuels, donnent lieu à des collocations de manifestations subies et de verbalisations expressives.
- C4 « Noms d'affect interpersonnels réactifs »** : *colère, honte, dégoût, horreur (dégoût), gêne, inquiétude*. Ce sont des noms qui ont un actant cause, mais qui ont parfois également un objet sous-jacent. Ils ont une dimension morale, peuvent être ponctuels et contrôlés. Ils donnent lieu à des manifestations physiques subies et à des verbalisations expressives.
- C5 « Noms d'affect duratifs non contrôlés »** : *ennui*⁶⁸, *bonheur, solitude, plaisir, orgueil, satisfaction, tristesse*. Ils ont un deuxième actant cause facultatif. Ils sont duratifs et ne sont pas associés à des collocatifs exprimant le contrôle.
- C6 « Noms d'affect duratifs contrôlés »** : *peine, crainte, angoisse, désespoir, douleur, fierté, horreur (peur), joie, peur*. Ce sont des noms bi-actanciels, avec un second actant cause. Contrairement aux noms de la classe C3 ils peuvent être duratifs et sont souvent accompagnés de verbes de contrôle. Ils sont également souvent intenses.

68. Il s'agit d'*ennui* [*lassitude*].

Dans Goossens (2005a), nous avons étudié la combinatoire de 30 noms d'affect⁶⁹ (préablement répartis entre noms d'émotion et noms de sentiment sur la base de leur structure actancielle) sur un corpus plus restreint que celui de Tutin *et al.* Il est également extrait de Frantext et contient toutes les oeuvres romanesques de 1950 à 2000, soit 16 millions de mots. Comme Tutin *et al.*, nous nous sommes appuyée sur la structure actancielle des noms d'affect et les dimensions véhiculées par les collocations verbales. Les dimensions prises en compte ne sont cependant pas exactement les mêmes. La majorité d'entre elles sont très proches : nous avons étudié les dimensions de causation, de contrôle, de manifestation et d'expression. Du fait de sa grande complexité, nous n'avons pas pris en compte la dimension aspectuelle dans ce travail. Nous avons ajouté à ces dimensions celles de l'intensité (*mourir d'ennui*), de la possession (*la colère envahit X*) et de la volition (*vouer de la haine*). La typologie érigée à la suite de ce travail est fondée sur la structure actancielle et sur quatre dimensions principales que sont la causation, la volition, la possession et le contrôle. Nous avons ainsi distingué quatre grandes classes qui se divisent en dix sous-classes.

A. Les noms d'affect causés et non dirigés vers un objet : *peur, terreur, panique, joie, tristesse, bonheur, peine, gaieté, chagrin, stupeur, surprise, effroi, frayeur*. Ces noms s'associent à des collocatifs causatifs (*inspirer, causer, faire, semer, etc.*), possèdent un actant cause et ne sont pas dirigés vers un objet.

a. Ceux qui peuvent marquer la possession aussi bien que le contrôle : *peur, terreur, panique, chagrin, joie*. Les noms qui entrent dans cette classe s'associent à la fois à des collocatifs porteurs de la dimension de possession (*la peur, la terreur, la joie envahissent, saisissent X, la joie envahit, inonde, remplit X*) et des collocatifs porteurs de la dimension contrôle (*X domine, dompte, surmonte, combat sa peur, cède à, échappe à la panique, lutte contre, contrôle sa terreur, retient, contient, maîtrise sa joie*).

b. Ceux qui admettent la possession mais pas le contrôle : *tristesse, bonheur*. Les noms qui entrent dans cette classe s'associent à des collocatifs porteurs de la dimension possession (*le bonheur envahit, s'empare de X, la tristesse pénètre, envahit, submerge X*) mais n'acceptent pas de se combiner avec des collocatifs porteurs de la dimension contrôle.

c. Ceux qui n'admettent ni la possession ni le contrôle : *peine, gaieté, stupeur, surprise, effroi, frayeur*. Les noms qui entrent dans cette classe ne se combinent ni avec des collocatifs porteurs de la dimension possession ni avec des collocatifs porteurs

69. *Amour, angoisse, bonheur, chagrin, colère, compassion, crainte, dégoût, désespoir, effroi, ennui, envie, frayeur, fureur, gaieté, haine, honte, jalousie, joie, mélancolie, mépris, panique, peine, peur, rage, respect, stupeur, surprise, terreur, tristesse.*

de la dimension contrôle.

B. Les noms d'affect non causés et dirigés vers un objet : *haine, mépris, jalousie, amour.*

Ces noms sont dirigés : l'objet du nom d'affect est obligatoirement présent ou au moins sous-jacent. En revanche, ils n'acceptent pas de s'associer à des collocatifs causatifs même s'ils possèdent un actant cause (à l'exception de *amour* qui n'a pas d'actant cause).

a. Ceux qui traduisent le fait que l'affect est voulu, ou tout au moins assumé par l'expérienceur : *haine, mépris.* Les termes qui entrent dans cette classe s'associent à des collocatifs exprimant la volition (*prendre en haine, tenir en mépris*).

b. Ceux qui traduisent le fait que l'affect est subi par l'expérienceur : *jalousie, amour.* Les termes qui entrent dans cette classe n'acceptent pas de se combiner à des collocatifs exprimant la volition.

C. Les noms d'affect causés et dirigés vers un objet : *honte, dégoût, colère, rage, fureur, envie*⁷⁰, *respect, compassion.* Ces noms sont dirigés. Ils s'associent à des collocatifs causatifs (*inspirer, causer, faire, semer*) et possèdent un actant cause.

a. Ceux qui admettent la possession mais ne sont pas « voulus » par l'expérienceur : *honte, dégoût.* Les termes qui entrent dans cette classe se combinent avec des collocatifs porteurs de la dimension possession (*la honte, le dégoût envahissent, submergent, prennent X*).

b. Ceux qui admettent la possession et qui sont « voulus » ou en tous cas assumés par l'expérienceur : *colère, rage, fureur.* Les termes qui entrent dans cette classe s'associent à la fois à des collocatifs porteurs de la dimension possession (*la colère, la fureur envahissent, prennent, gagnent X, la rage saisit, prend, s'empare de X*) et à des collocatifs exprimant la volition (*se mettre en colère, en rage, en fureur*).

c. Ceux qui n'admettent ni la possession ni la volition : *envie, respect, compassion.* Les termes qui entrent dans cette classe n'acceptent ni de s'associer à des collocatifs porteurs de la dimension possession ni à des collocatifs exprimant la volition.

D. Les noms d'affect ni causés ni dirigés vers un objet : *angoisse, désespoir, crainte, ennui*⁷¹, *mélancolie.* Ces noms ne sont pas dirigés et ne s'associent pas avec des collocatifs causatifs même s'ils possèdent un actant cause.

a. Ceux qui admettent la possession : *angoisse, désespoir.* Les termes qui entrent dans cette classe se combinent à des collocatifs porteurs de la dimension possession (*l'angoisse envahit, prend, saisit X, le désespoir s'empare, prend, envahit X*).

70. Il s'agit d'*envie* [*jalousie*], nous n'avons pas pris en compte dans cette typologie les occurrences d'*envie* [*désir*].

71. Il s'agit de *ennui* [*lassitude*], nous n'avons pas pris en compte dans cette typologies les occurrences d'*ennui*

- b. Ceux qui n'admettent pas la possession :** *crainte, ennui, mélancolie*. Les termes qui entrent dans cette classe n'acceptent pas de se combiner avec des collocatifs porteurs de la dimension possession.

Nous pouvons constater que, dans les deux typologies proposées, nous ne retrouvons pas véritablement la répartition entre noms de sentiment, noms d'émotion et noms d'état affectif (ces derniers uniquement chez Tutin *et al.*), même si des classes proches sont mises en évidence. Cela explique que nous n'ayons pas repris cette distinction dans cette recherche.

Il ressort de ces typologies que la question de la structure actancielle est fondamentale pour l'étude des noms d'affect. Elle est à la base des deux typologies que nous venons de présenter, mais également des regroupements proposés par Flaux & Van de Velde (2000); Buvet *et al.* (2005); Anscombe (1995) et Sanromàn Vilas (2003) comme nous l'avons montré plus haut. Précisément, c'est la question de ce qui est à l'origine de l'affect qui semble importante. Au-delà de la dimension endogène ou exogène du nom, nous trouvons chez Buvet *et al.*, dans la typologie de Tutin *et al.* et dans la nôtre, l'idée que certains noms, bien qu'ayant un actant cause, peuvent renvoyer à un affect ressenti sans cause véritable. C'est cela, entre autres, qui amènera Buvet *et al.* à classer *joie* et *gaieté* dans deux classes distinctes. Ils considèrent en effet que, « si la cause est sous-jacente à l'état dénoté par *joie*, par contre elle n'est pas présupposée par l'état dénoté par *gaieté*. » (Buvet *et al.*, 2005, p. 137). Cette différence se manifeste par le fait que *joie* est davantage compatible avec les verbes causatifs que *gaieté* : *causer de la ?gaieté/joie, susciter de la ?gaieté/joie*. Cela ne signifie pas que *gaieté* ne puisse pas apparaître avec des causatifs. Nous en avons nous même relevé un certain nombre qui nous avaient amenée à le classer, avec *joie*, dans la catégorie des « noms d'affect causés et non dirigés vers un objet »⁷². Les résultats de l'étude de corpus avaient montré que, parmi les noms appartenant au champ sémantique de la *joie*, les noms *joie* et *bonheur* produisaient le plus grand nombre de collocations causatives. *Gaieté* apparaissait à une fréquence beaucoup plus faible dans le corpus mais avait une combinatoire avec des causatifs proportionnellement importante. Ce chiffre devrait être relativisé car les collocations exprimant la causation sont parmi les plus productives. Nous avons également noté que les collocatifs causatifs apparaissant avec *gaieté* étaient variés, mais n'apparaissaient qu'une à deux fois chacun avec ce nom dans le corpus. Ainsi que nous allons le voir dans le chapitre 5, la polysémie de *gaieté* et celle de *joie* nous amène à réexaminer les résultats de cette étude et à nous ranger à l'avis de Buvet *et al.* : *joie* est un nom d'affect causé mais pas *gaieté*. Nous verrons que cette distinction est également valable pour *chagrin* et *tristesse*.

La question de l'aspect s'avère également fondamentale. C'est un autre point qui permet à Buvet *et al.* de distinguer *joie* et *gaieté* : seul *joie* a la possibilité d'être ponctuel. Cela se traduit par une combinatoire du type *une explosion de ?gaieté/joie, un éclair de ?gaieté/joie*.

72. Nous ne pouvons pas mettre en perspective le classement de ces noms dans la typologie de Tutin *et al.* qui n'ont pas étudié *gaieté*. *Joie* est pour sa part classé dans la catégorie des « noms d'affect ponctuels réactifs ».

Tutin *et al.* classent également *joie* parmi les noms d'affect ponctuels. Comme la question de la cause, ce paramètre permettra d'expliquer certaines variations que peuvent prendre *joie* et *gaieté* mais également *chagrin* et *tristesse*.

Nous allons aborder, dans la troisième et dernière partie de ce chapitre, les travaux portant sur la polysémie des noms abstraits intensifs et des noms d'affect.

2.3 La polysémie des noms abstraits intensifs et des noms d'affect

Nous avons montré depuis le début de ce chapitre que la polysémie des noms abstraits (ou du moins le fait qu'ils puissent avoir de nombreuses variations interprétatives, même si elles ne correspondent pas véritablement à des sens) pose un certain nombre de problèmes lorsqu'il s'agit d'en élaborer une typologie. Cependant, peu d'études se sont véritablement intéressées à ce phénomène. Nous allons faire le point dans la dernière partie de ce chapitre sur les différents types de variations interprétatives auxquelles donnent lieu les noms abstraits intensifs et les noms d'affect. Nous reviendrons sur les travaux de Flaux & Van de Velde (2000) et de Anscombe (1995, 1996) qui se sont confrontés à cette question. Nous présenterons également les résultats de Barque (2008); Alonso Ramos (2009); Krzyżanowska (2006) et Beuseroy (2009) qui se sont intéressées plus particulièrement aux mécanismes des variations interprétatives des noms abstraits intensifs et des noms d'affect.

Ils se dégage de ces travaux que ces noms donnent lieu à deux grands types de variations sémantiques. Nous aborderons dans un premier temps les changements de classes au sein des noms abstraits intensifs, qui permettent à des noms comme *orgueil* ou *fierté* d'être des noms d'affect ou de qualité. Dans un second temps, nous traiterons des mécanismes métonymiques qui sont fréquents dans cet ensemble de noms, comme par exemple l'acceptation *source* de l'affect que nous avons illustrée à plusieurs reprises.

2.3.1 Les changements de classe au sein des noms abstraits intensifs

Nous avons déjà longuement évoqué le fait que les classes qui ont pu être établies parmi les noms abstraits intensifs, comme celles des noms d'affect, de qualité, d'état, d'attitude, etc., ne constituent pas des catégories étanches. Flaux & Van de Velde (2000) appréhendent les passages de la catégorie des noms d'état psychologique à celles des noms de qualité et d'émotion en termes de changement de classe. Ce sont les noms rattachés initialement à la classe des états psychologiques qui peuvent prendre plusieurs sens et donc changer de classe. Beuseroy (2009) va plus loin en considérant qu'en fonction du contexte, ce ne sont pas uniquement les noms d'état qui peuvent changer de classe mais tous les noms statifs, ce qui l'amènera à ne plus raisonner en termes de classes mais en termes d'emplois. Anscombe (1995, 1996) montre quant à lui que

certains noms comme *mépris* ou *respect* peuvent désigner à la fois des sentiments et des attitudes. Cette caractéristique est liée l'origine de l'état dénoté par le nom, mais aussi à la possibilité de donner lieu à une perception directe : les noms pouvant renvoyer à des attitudes font partie des noms exogènes et sont compatibles avec *je trouve que*.

Les travaux récents de Barque (2008) et de Krzyżanowska (2006) portant sur la polysémie des noms d'affect ne mentionnent cependant pas la possibilité qu'ont ces noms d'avoir une interprétation de **qualité** ou d'**attitude**. Leurs travaux font cependant état de régularités avec le domaine des sensations physiques.

Comme nous l'avons exposé dans le chapitre 1, Barque relève plusieurs patrons de polysémie régulière dans le domaine des sentiments qu'elle classe en trois catégories : les extensions de sens, les métonymies et les métaphores. Les patrons de polysémie concernant les noms ne relèvent que de la métaphore et de la métonymie. Les changements de classes au sein des noms abstraits intensifs sont le résultat de métaphores :

- **saveur** → **sentiment** (*aigreur, amertume*);
- **sensation physique désagréable** → **sentiment négatif** (*blessure, crispation, douleur, irritation, malaise*).

Elle précise que la **saveur** est un sous-type de **sensation physique** (de même que la **température** qui produit des métaphores pour les verbes et les adjectifs). Ces patrons de polysémie sont orientés. Barque distingue des liens afférents, c'est-à-dire dirigés vers le centre du domaine de polysémie, comme dans les métaphores ci-dessus, et des liens efférents, c'est-à-dire dirigés vers l'extérieur du domaine de polysémie, comme pour les métonymies que nous aborderons dans la section suivante.

Krzyżanowska (2006) propose une analyse très similaire en considérant deux métaphores : **saveur** → **affect** (*amertume, dégoût*) et **sensation physique** → **affect** (*douleur, irritation*)⁷³.

L'observation des patrons de polysémie proposés par Barque (Krzyżanowska n'effectue pas d'analyse poussée de ces métaphores) nous amène à penser que ces deux métaphores n'aboutissent pas au même type de changement de classe. Le patron de métonymie **sensation physique** → **affect** correspond bien au passage d'un sens d'**affect** à un sens de **sensation**. La lexie L1 possède l'étiquette sémantique **sensation désagréable** et la lexie L2 l'étiquette **sentiment négatif**. Pour le patron de polysémie **saveur** → **sentiment**, la lexie L1 possède l'étiquette sémantique [X] qui a une certaine saveur et la lexie L2 a une étiquette à disjonction interne : [X] qui manifeste sentiment positif/négatif de α à cause de δ ou [X] qui incite β

73. Krzyżanowska relève une autre variation interprétative, qui semble limitée aux noms de colère : **manifestations de l'affect éprouvé par l'expérienceur humain** → **manifestation violente d'un phénomène naturel** : *la rage du vent*. Elle l'analyse comme une extension de sens, mais il nous semble que cela relève plutôt de la métaphore

à éprouver un sentiment positif/négatif⁷⁴. Pour ce patron de polysémie, les deux lexies correspondent à une **qualité**, physique ou psychologique, plus qu'à une **sensation** ou à un **affect**. Barque n'illustre ce patron de polysémie qu'avec des adjectifs, comme *aigre* par exemple :

X qqch qu'on consomme être AIGRE1 : « Servez du vin aigre »

X acte de communication être AIGRE2 : « Mais le ton de plus en plus aigre entre les diplomaties de deux pays [...] »

Il nous semble que ce deuxième patron de polysémie s'apparente à la distinction faite par Bouillon (1997) pour les adjectifs d'émotions causées que nous rappelons brièvement. Elle relève que, suivant le type du nom modifié, les adjectifs d'émotions causées peuvent avoir des interprétations différentes :

- **une interprétation statique** qui dénote l'état dans lequel se trouve un individu lorsque l'adjectif sélectionne un nom de type ANIMÉ : *cet homme est triste*;
- **une interprétation causative** lorsque l'adjectif s'applique à un ÉVÉNEMENT ou un individu NON-ANIMÉ : *un livre triste*. Ce sens causatif est également possible avec des noms de type ANIMÉ dans des contextes marqués : *un homme triste à voir*;
- **une interprétation de manifestation** lorsque l'adjectif s'applique à un ÉVÉNEMENT ou à un individu NON-ANIMÉ : *une lettre anxieuse*.

Seul le sens statique renvoie à un affect (pour les émotions causées, nous avons vu dans le chapitre 1 que les noms orientés-agent ont également un sens statique, qui renvoie à une qualité, et un sens de manifestation). Certains adjectifs ne peuvent pas modifier des noms de type ÉVÉNEMENT ou NON-ANIMÉ et n'auront que le sens statique. C'est le cas des adjectifs formés sur un participe passé : *un homme irrité* mais **un livre irrité* ou **un examen irrité*. À l'inverse les adjectifs en *-ant* n'ont que le sens causatif : *un acteur/livre/examen irritant*. C'est également le cas de *ennuyeux*, *délectable*, etc. La distinction entre sens causatif et sens de manifestation a également été notée par Leher (1990), pour les adjectifs d'émotion en anglais.

Les phrases de (1)

(1) *angry book, anxious book, fearfull book, enthousiastic book, furious book, arogant book, smug book, sarcastic book*

suggèrent que le livre exprime le sentiment de l'auteur, tandis que ceux en (2) suggèrent avant tout que le livre suscite ce sentiment chez le lecteur, sans exclure la première interprétation.

(2) *Sad book, cheerful book, happy book, suspicious book, melancholy book, nostalgic book, delightful book*. (traduction de Bouillon, 1997, p. 139)

Dans le patron de polysémie relevé par Barque, *amer*, *aigre*, *doux*, etc. ne peuvent pas renvoyer à une **émotion**. Cette différence explique que le lien ne soit pas considéré comme un lien de métonymie, comme le lien relevé par Barque pour les adjectifs *gai* ou *triste* qui correspond aux cas

74. X : acte de communication, α : locuteur de X, β : destinataire de X, δ : sujet de X.

décrits par Bouillon. Le sentiment causé ne correspond donc pas forcément au sens de l'adjectif. Certains des noms correspondants peuvent cependant avoir une interprétation d'affect : *amertume* peut renvoyer à une **qualité physiologique** (*l'amertume de la gentiane*), à un **affect** (*l'amertume de Pierre suite à son échec*) ou à une **qualité causative ou expressive** (*l'amertume de ses propos*). Nous n'étudions pas dans ce travail de noms qui peuvent avoir un sens de **saveur**, mais leur analyse nous semble être une perspective intéressante pour la structuration de la classe des noms abstraits intensifs. Nous y reviendrons en conclusion. Indépendamment de cette interprétation de **saveur**, les noms d'affect peuvent véhiculer des interprétations de ce type, comme nous l'avons déjà mis en évidence. Dans l'exemple (106), *ennui* a une interprétation causative et *gaieté*, en (107), une interprétation de manifestation.

(106) Maman trouvait nos chapitres d'un *ennui* mortel. (B. Schreiber)

(107) Un ouvrage d'une *gaieté* infernale qui semble écrit par un être d'une autre nature que nous [...] (P. Sollers)

Dans ces deux exemples, la structure syntaxique dans laquelle entrent *gaieté* et *tristesse* correspond à la structure que Flaux & Van de Velde considèrent comme caractéristique des noms de qualité : le « génitif de qualité ». Du point de vue du sens, ces noms semblent bien renvoyer à une **qualité**, en l'occurrence une **qualité** des chapitres ou de l'ouvrage. Bouillon considère en effet que ces adjectifs sont *occasionnels* lorsqu'ils ont un sens statique et *gnomiques* lorsqu'ils ont un sens de qualité. Ce type d'exemple est relevé par Alonso Ramos dans le DiCE : *la tristeza de un paisaje infernal*. Elle y est classée comme *cualidad* ('qualité'), sans autre précision. Il nous semble cependant que l'on ne peut pas considérer que le sens de *tristesse* puisse être analysé tout à fait de la même manière dans *un film d'une grande tristesse*, où le premier actant est inanimé, et dans *un homme d'une grande tristesse*, où l'on a un expérimenteur humain. Ce type de variation interprétative procède à la fois d'un mécanisme métonymique et d'un changement aspectuel. La piste ouverte par Bouillon pour les adjectifs doit donc être explorée pour les noms d'affect.

Nous trouvons également une trace de changements de classe dans les dictionnaires élaborés suivant les principes de la *Lexicologie explicative et combinatoire* : dans le DEC (Dictionnaire Explicatif et Combinatoire) de Mel'čuk *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999) et le LAF (Lexique Actif du Français) de Mel'čuk & Polguère (2007) pour le français ; dans le DiCE (Diccionario de colocaciones del Español⁷⁵) de Alonso Ramos pour l'espagnol.

Dans le DEC, les étiquettes sémantiques attribuées aux noms d'affect sont : **émotion agréable** (*joie*), **émotion désagréable** (*peur, colère*) et **attitude émotionnelle** (*haine, mépris, respect, admiration*). Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 1, le fait que certains noms d'affect puissent renvoyer à la fois à une **attitude** et à un **affect** est pris en compte dans la même définition, à l'aide d'une disjonction interne. Cela atteste du fait que Mel'čuk *et al.* ne

75. Dice : <http://www.dicesp.com>

considèrent pas que ces noms ont deux sens distincts, conformément aux critères adoptés que nous avons présenté dans le chapitre 1. Le LAF recense un nombre beaucoup plus important de noms pouvant avoir un sens d'affect. Les étiquettes sémantiques relatives à cette acception sont les suivantes : **sentiment** (*désir, regret*), **émotion** (*émoi*), **sentiment positif** (*admiration, adoration, extase, fierté, gratitude*), **émotion positive** (*coup de foudre*), **sentiment négatif** (*angoisse, appréhension, aversion, crainte, déception, dégoût, haine, dépit, honte, indignation, irritation, mécontentement, peine, plaie, rancune, regret, remords, répugnance, répulsion, ressentiment, vexation*), **émotion négative** (*effroi*) et *animosité* et *hostilité* y sont définies comme **sentiment négatif** et **attitude correspondante**. Une fois de plus, les sens affect et attitude sont gérés dans une même définition. À côté de ce sens d'affect, seuls deux d'entre eux ont également une acception qui les fait entrer dans une autre classe de noms abstraits intensifs : *fierté* (**trait de caractère**) et *irritation* (**sensation désagréable**). Il faut noter que lorsque l'on regarde la liste des noms contenus dans la nomenclature de ces deux dictionnaires, on ne retrouve ni *souffrance* et *douleur*, dont le sens de **sensation** ne fait aucun doute, ni *tristesse* ou *gaieté*, qui peuvent avoir une interprétation de **qualité**.

La nomenclature du DiCE est pour sa part beaucoup plus vaste, tout comme la liste des étiquettes sémantiques. Parmi celles qui correspondent à des classes de noms abstraits intensifs, outre l'étiquette **sentimiento** ('sentiment'), on retrouve : **cualidad** ('qualité'), **actitud** ('attitude'), **estado** ('état'), **sensación** ('sensation'), **comportamiento** ('comportement') ou encore **capacidad** ('capacité'). Un nom comme *tristeza* ('tristesse') regroupe ainsi :

- **tristeza 1a sentimiento** (tristeza de persona X por hecho Y)
'tristesse 1a **sentiment** (sentiment de personne X pour fait Y)'
- **tristeza 1b hecho** ([hecho Y es] la tristeza de X)
'tristesse 1b **fait** ([fait Y est] la tristesse de X)'
- **tristeza 2 cualidad** (la tristeza de entidad X)
'tristesse 2 **qualité** (la tristesse de entité X)'

Alegría ('joie') regroupe pour sa part :

- **alegría 1a sentimiento** (alegría de individuo X por hecho Y)
'joie 1a **sentiment** (joie de individu X pour fait Y)'
- **alegría 1b algo** ([hecho/entidad Y es] la alegría de individuo X)
'joie 1b **quelque chose** ([fait/entité Y est] la joie de individu X)'
- **alegría 2 cualidad** (alegría de X)
'joie 2 **qualité** (joie de X)'
- **alegría 3 comportamiento** (alegría de individuo X [haciendo Y])
'joie 3 **comportement** (joie de individu X [envers Y])'

Nous allons aborder les acceptions **hecho** ('fait') et **algo** ('quelque chose') dans la section suivante. Nous voyons que pour l'espagnol, Alonso Ramos sépare **affect** et **attitude**. Sur corpus,

nous n'avons pas pu trouver de contextes nets permettant de séparer les interprétations **affect** et **attitude** en français, qui semblent réellement mêlées pour les noms étudiés.

2.3.2 Mécanismes métonymiques

Comme nous l'avons déjà entrevu dans la section précédente, certains noms d'affect donnent lieu à des variations interprétatives qui ne peuvent pas être considérées comme un changement de classe à l'intérieur des noms abstraits intensifs. Ces variations sont définies comme **actes**, **objet**, **cause**, etc. et ces étiquettes ne renvoient en aucun cas à de potentielles catégories de noms abstraits intensifs. Ces variations sont nombreuses et traitées différemment selon les auteurs. Elles ont pour point commun d'être créées par métonymie. Les principales variations interprétatives régulières relevées sont les suivantes :

- **chose qualifiée** : *une saleté, une douceur* (Flaux & Van de Velde, 2000; Beuseroy, 2009) ;
- **actes/actions/gestes/paroles** : *une gentillesse, des mépris* (Flaux & Van de Velde, 2000; Beuseroy, 2009; Barque, 2008; Mel'čuk & Polguère, 2007) ;
- **manifestation** : *piquer de grosses colères* (Krzyżanowska, 2006) ;
- **accès** : *les colères de Pierre sont terribles* (Mel'čuk et al., 1984) ;
- **moments** : *avoir des colères, avoir des joies intenses* (Flaux & Van de Velde, 2000; Sanromán Vilas, 2005; Krzyżanowska, 2006) ;
- **pluralité d'objets** : *avoir des haines tenaces* (Flaux & Van de Velde, 2000; Beuseroy, 2009) ;
- **cause/objet/source** : *il est le désespoir de ses maîtres* (Barque, 2008; Mel'čuk et al., 1984; Mel'čuk & Polguère, 2007; Alonso Ramos, 2009; Krzyżanowska, 2006) ;
- **affect lié à une cause particulière** : *sa mère mourut l'année où il eut treize ans : [...] il en éprouva un violent chagrin* (Krzyżanowska, 2006) ;
- **événement cause** : *apporter une surprise* (Krzyżanowska, 2006) (Barque (2008) considère qu'il s'agit d'une spécialisation du sens de cause, lui-même créé par métonymie).

La liste ci-dessus est imposante, mais nous pouvons regrouper certains items.

Parmi les phénomènes métonymiques, celui qui entraîne un passage de l'abstrait au concret a été longuement étudié (voir notamment les articles de Rainer (1996) et de Pinault (1996), retraçant l'historique de cette question). C'est un des problèmes souvent évoqués dans la difficulté de définir une classe de noms abstraits. Ce type de polysémie est très fréquent pour les noms d'action du type *construction* (Anscombe, 1986; Flaux & Van de Velde, 2000). Ces noms sont généralement considérés comme pouvant avoir deux interprétations : une interprétation abstraite de **procès**, en (108), et une interprétation concrète de **résultat** en (109) page suivante⁷⁶.

76. Defrancq & Willems (1996) considèrent pour leur part qu'à côté de la nominalisation désignant le procès, on doit en réalité distinguer deux significations qui sont généralement confondues dans l'interprétation de résultat

(108) La *construction* de la maison par le maçon.

(109) Il y a une nouvelle *construction* dans le quartier.

Ces deux interprétations correspondent à un cas de polysémie logique, modélisé par un type pointé dans le lexique génératif (voir, à ce sujet, Jacquy (2006)). Le passage de l'abstrait au concret est très fréquent dans le domaine des noms abstraits mais semble beaucoup moins productif pour la sous-classe des intensifs. Certains considèrent parfois que les cas d'alternance de sens des noms de qualité relèvent également de la polysémie abstrait/concret. Rainer (1996) donne pour exemple *une beauté*, qui est peu productif (*?Pierre est une sympathie, une générosité*), et « l'extension **qualité** → **acte** » qui est plus productive tout en n'étant pas opérante pour tous les noms de qualité : *j'en ai assez de ses arrogances/impertinences/insolences*, mais *?ses aplombs/ses culots/ses sans-gênes/ses toupets*. Gary-Prieur (1996) considère elle aussi que, dans un énoncé du type *acceptez ces douceurs*, le nom *douceur* n'est plus abstrait dans le sens où « il ne désigne pas la qualité des objets doux, mais les objets doux eux-mêmes. » (Gary-Prieur, 1996, p. 138). Le Trésor de la Langue Française analyse l'acceptation de *tristesse* « moments marqués par cet état » comme étant caractérisée par un passage de l'abstrait au concret. Cependant, Flaux & Van de Velde (2000) notent que, pour les noms de qualité, le passage de l'abstrait au concret est loin d'être systématique et ne concerne notamment pas l'interprétation **actes**. Beuseroy (2009) parle de lectures d'« occurrences » et considère que le passage de la lecture stative à la lecture d'occurrence passe par deux étapes. La première étape est le passage de l'indénombrable au dénombrable, la seconde de l'abstrait au concret. Seule la première est obligatoire. Comme Flaux & Van de Velde le mentionnent, *des saletés* peuvent renvoyer à une chose concrète (des choses sales) ou à quelque chose d'abstrait (des personnes, paroles méchantes).

L'acceptation **chose qualifiée** est relevée par un moins grand nombre d'auteurs (en tout cas parmi ceux qui se sont intéressés aux noms abstraits intensifs) que l'acceptation **actes**, dans le sens où elle semble beaucoup plus rares pour les noms qualifiant des êtres humains, mais également moins régulière. En effet, lors du passage de l'indénombrable au dénombrable les noms dénotant des qualités humaines ont préférentiellement une interprétation d'**acte** plutôt que de **personne pourvue de cette qualité**. Flaux & Van de Velde (2000) considèrent que les noms de « qualités morales » sont inaptes à l'interprétation de **personne qualifiée** et avancent une piste d'explication :

On comprend du coup pourquoi *une gentillesse* ne peut pas être une chose - pas même dans le sens restreint de « personne - gentille » : c'est qu'il n'y a rien d'autre de gentil que des actes, et que les personnes ne le sont que par ricochet, en quelque sorte. (Flaux & Van de

énoncée ci-dessus : une signification concrète de **création** et une qui représente l'**accompli** (*aplatissement, assouplissement* = 'état de ce qui est aplati, assoupli'). Ces deux significations cohabitent cependant rarement dans une même forme nominale : nous avons par exemple *emballage* et *emballement* qui prennent chacun en charge l'une de ces significations.

Velde, 2000, p. 83)

Elles considèrent donc que le mécanisme qui fait passer du sens de **qualité** à l'interprétation **actes** est le même que pour l'interprétation **chose qualifiée** : un retour de la qualité à son support. Il nous semble cependant que ces deux sens ne peuvent pas être réellement considérés comme le résultat d'un même mécanisme. Il est vrai que, statistiquement, les noms de qualités morales prennent plutôt une interprétation d'**actes**. Il n'est cependant pas impossible de trouver des exemples dans lesquels ils renvoient à la **personne qualifiée**. Le TLFi relève ce sens pour *bonté* et *tendresse* en (110) et nous en avons relevé un exemple contemporain en (111) :

- (110) M. de Talleyrand était une vraie *tendresse*, il se penchait sur mon épaule ; certainement il me croyait dans ce moment un très grand homme. (Chateaubriand)
- (111) David Mahe est le travailleur de l'ombre. [...] David est une *gentillesse* é...nor...me une gentillesse égale à son talent. (Web)

Ces exemples correspondent à des emplois peu productifs mais ce qu'ils mettent en lumière est surtout le fait que ces deux interprétations peuvent co-exister, même si l'une est beaucoup plus naturelle que l'autre. Elles ne peuvent donc pas être issues du même mécanisme génératif. Le TLFi traite d'ailleurs ensemble les interprétations **personne qualifiée** et **objet** : « Ma vieille amie, ma vieille tendresse [...] » (Flaubert). Cela relève d'une certaine logique, ces deux acceptions renvoyant chacune à un actant du nom abstrait, ce qui ne semble pas être le cas pour l'interprétation **acte**. Nous proposerons, dans les chapitres 4 et 5, une analyse du mécanisme génératif pour ces interprétations. Pour clore (provisoirement) cette réflexion sur ces deux variations interprétatives, nous relèverons un dernier élément concernant l'interprétation **chose qualifiée** : Flaux & Van de Velde comme Beuseroy mettent en avant que les interprétations ne sont pas forcément régulières. *Une rougeur* ne désigne pas n'importe quelle chose rouge mais une tâche rouge sur la peau, *une beauté* renvoie généralement à une belle femme et *une douceur* désigne généralement une sucrerie ou une pâtisserie.

Dans l'exemple suivant, Beuseroy classe *colère* parmi les **actes** :

- (112) Autrefois, ses enfants ne s'inquiétaient pas de ses *colères*. (M. Duras)

Ce type d'exemple est interprété de manière très différente en fonction des auteurs. Krzyżanowska l'interprète comme renvoyant à la **manifestation de cet affect** (qu'elle paraphrase par **accès** ou **crise**), Mel'čuk *et al.* comme un **accès de ce affect**, Flaux & Van de Velde et Sanromán Vilas comme un **moment où l'on ressent cet affect** (de même que Krzyżanowska pour certains exemples). La justification de l'interprétation en termes de **moments** qu'apportent Flaux & Van de Velde et Sanromán Vilas est liée à la pluralisation. Rappelons-le, elles associent pluralisation et rapport au temps : seules les entités possédant des bornes temporelles sont susceptibles de se pluraliser. Le terme **accès**, employé par Mel'čuk *et al.*, sous-entend l'existence

de limites temporelles, mais également un caractère brutal. Le TLFi définit cette acception de *colère* ainsi : « trouble brusque et passager, ordinairement violent ». C'est la dernière partie de la définition qui semble permettre à Krzyżanowska de rapprocher **accès** de **manifestations**. La difficulté posée par son analyse est qu'elle distingue également une interprétation de **moments**, par exemple pour *désespoir* :

- (113) **Manifestation/accès** : « Je ne me souviens pas de cet épisode honteux et qui ne me ressemble guère, car, dans mes *désespoirs*, toujours aussi rageurs que passagers, je me tourne contre l'extérieur et non contre moi-même [...] »
- (114) **Moment** : « On écrit sous la tourmente, et la force qui nous déporte nous oblige à des *désespoirs*, à d'autres moments, de même qu'un être admiré vous accorde un double sourire, que vous n'espérez pas [...] »

L'examen de ces deux exemples ne clarifie pas réellement l'analyse de Krzyżanowska, le contexte du premier exemple laissant à la fois envisager des manifestations et une durée limitée dans le temps. Enfin, pour en revenir à l'interprétation en termes d'**actes** de Beuseroy, elle précise que, dans ce type d'interprétation, le nom est borné temporellement ou spatialement, comme pour l'interprétation **chose qualifiée**.

Nous pouvons également regrouper les acceptions **pluralité d'objets**, **cause**, **objet** et **source** : toutes sont en effet liées au deuxième actant des noms considérés. Flaux & Van de Velde et Beuseroy parlent de **pluralité d'objets** pour des exemples tels que *Pierre a deux passions : le football et la moto*, ou bien *Pierre a des haines tenaces*. Flaux & Van de Velde considèrent que les noms de sentiment ne peuvent se multiplier que si l'un de leurs arguments (sujet ou objet) n'est pas lexicalisé. Le nom, une fois pluralisé, s'interprétera comme une multiplication de l'actant sous-jacent. Que dire cependant de *Pierre a une passion*? Malgré l'absence de pluralisation, l'interprétation semble être la même : un objet à propos duquel Pierre éprouve de la passion. C'est donc plutôt le caractère dénombrable, et pas seulement la pluralisation, qui permet ce type de variation sémantique. De plus, dans *Pierre a deux passions : le football et la moto*, les objets sont lexicalisés sans empêcher la pluralisation. Il serait donc intéressant de distinguer entre une interprétation d'**objet(s)** et une interprétation d'**affect lié à plusieurs objets**, comme le font Novakova & Tutin (2009). Nous reviendrons sur cette distinction dans le chapitre 4. Barque (2008) et Alonso Ramos (2009) regroupent ces cas de détermination comptable plurielle ou non et utilisent l'étiquette de **cause/objet**. Pour Alonso Ramos, ce type d'acception renvoie au deuxième actant du nom de sentiment, qu'il soit cause ou objet. Elle s'interroge sur la pertinence de considérer deux acceptions distinctes en fonction de ce deuxième actant : une de **cause** et une d'**objet**, comme le fait Krzyżanowska. Elle propose cependant une distinction, non pas en fonction de la nature de cause ou d'objet du deuxième actant, mais selon ce qu'ils désignent. Elle distingue ainsi les noms d'objet/cause qui peuvent renvoyer :

- **seulement à des entités (y compris des individus)**, comme dans *Ella ha sido su verdadero amor* ('elle a été son véritable amour'), *Juan es la envidia de todos* ('Juan est l'envie de tous') ou encore *Estas huertas son el orgullo del pueblo* ('ces jardins sont la fierté du village');
- **seulement à des faits** comme dans *Mi mayor miedo es perderte* ('ma plus grande peur est de te perdre') ou *Su última amargura fue el fracaso de la expedición* ('sa dernière amertume a été l'échec de l'expédition');
- **à des entités (y compris des individus) comme à des faits** comme dans les couples d'exemples suivants : *Esta niña es la alegría de la familia* ('cette fille est la joie de la famille')/ *Tu boda será la alegría de la familia* ('ton mariage sera la joie de la famille') et *Noruega fue la gran decepción de los Juegos Olímpicos* ('la Norvège a été la grande déception des Jeux Olympiques')/ *La gran decepción fue ver cómo Noruega perdía* ('la grande déception a été de voir comment la Norvège perdait').

Dans le DiCE, le sens global **objet/cause** est donc découpé en fonction de la nature de ce à quoi il renvoie. On retrouve ainsi les étiquettes suivantes :

- **individuo** ('individu') pour *amor* ('amour');
- **entidad** ('entité') pour *envidia* ('envie') et *amor* ('amour') également ;
- **algo** [entidad/hecho] ('quelque chose [entité/fait]') pour *orgullo* ('orgueil') et *alegría* ('joie');
- **hecho** ('fait') pour *amargura* ('amertume') et *decepción* ('déception').

Krzyżanowska distingue quant à elle une interprétation **cause**, pour les noms de type causatif, et une interprétation **objet**, pour les noms dénotant des sentiments (qui ont un second actant objet). Elle distingue également une troisième interprétation, **source**, considérant que le deuxième actant de certains noms s'apparente plutôt à une source qu'à une cause. Cette distinction peut être illustrée par deux occurrences du nom *joie* :

(115) *Joie cause de l'affect*

« [...] son pèlerinage en Terre Sainte fut l'une de ses grandes *joies*. »

(116) *Joie source de l'affect*

« Son fils est sa seule *joie*. »

Krzyżanowska estime que l'on ne peut pas parler d'un actant cause pour « des êtres », comme dans l'exemple (116). Cependant, l'interprétation de ces deux exemples nous semble identique. Si l'on considère qu'il est pertinent de distinguer des variations interprétatives différentes en fonction de la nature des référents, le découpage proposé par Alonso Ramos entre **entidad**, **hecho**, **algo**, etc. nous semble plus approprié : chacune de ces variations est reconnue comme renvoyant au deuxième actant du nom. Seul le type de référent diffère.

Krzyżanowska propose en dernier lieu deux autres variations interprétatives, de fréquence moins élevée, qui sont également liées à la structure actancielle des noms d'affect : les acceptions

événement cause (également relevée par Barque, qui considère qu'il s'agit d'une spécialisation de l'interprétation objet d'un sentiment) et affect lié à une cause particulière, qu'elle analyse comme des restrictions de sens. La première semble n'être possible que pour le nom *surprise*, lorsqu'il renvoie à un « plaisir ou cadeau fait à quelqu'un de façon à le surprendre agréablement » : il s'agit d'une spécialisation de sens. Pour le sens affect lié à une cause particulière, Krzyżanowska donne les exemples de *joie* et *chagrin* :

- (117) *Joie* : « Parmi les premières réactions des familles, Lorenzo Delloye, le fils d'Ingrid s'est exclamé en apprenant à Paris la nouvelle : “ C'est une immense *joie*, une *joie* indescriptible. Je n'arrive pas à y croire. ” »
- (118) *Chagrin* : « Sa mère mourut l'année où il eut treize ans; non seulement il en éprouva un violent *chagrin*, mais il se retrouva brusquement abandonné à lui-même. »

Il nous semble, pour notre part, que le nom conserve ici son sens d'affect. Dans ces exemples, l'emploi de l'indéfini est autorisé par le modifieur et ne rend donc pas le nom d'affect comptable. Ces exemples nous semblent pouvoir être rapprochés de ce que Kleiber (2003, p. 11) nomme la « lecture individualisante » : « [...] le modifieur caractérise l'occurrence particulière de N(massif) délimitée par les bornes spatio-temporelles dont elle est un élément ». Nous reviendrons sur ce point dans la section 4.1.1.

2.3.3 Statut accordé aux variations interprétatives

Nous pouvons constater que peu d'auteurs, parmi ceux qui ont observé de telles variations interprétatives, ont proposé une réflexion quant à leur statut.

Flaux & Van de Velde abordent la question de la polysémie dans l'introduction de leur ouvrage, mais ne proposent pas d'analyse poussée. Elles considèrent que les noms ont une classe d'appartenance initiale (affect, qualité ou état) et qu'ils peuvent en changer. Les noms ont donc un sens initial dont sont dérivés d'autres sens. En dehors des sens aboutissant à un changement de classe, elles considèrent que la possibilité pour un nom de véhiculer l'un ou l'autre des sens dérivés de manière régulière est lié à leur classe d'appartenance première. Les noms de qualité peuvent ainsi renvoyer à une chose qualifiée (*une douceur*), ou à un acte (*une gentillesse*). Les noms d'état peuvent dénoter des moments (*des colères*). Les noms de sentiment peuvent soit renvoyer à des actes ou des gestes comme les noms de qualité (*des mépris*), soit être interprétés comme une pluralisation des objets de ce sentiment (*avoir des haines tenaces*). Ces variations interprétatives régulières ne sont pas intégrées à la typologie et sont considérés comme des sens à part entière. Elles considèrent cependant que les interprétations non régulières, comme l'interprétation d'*une beauté* comme renvoyant à une jolie femme et non pas à n'importe quelle chose belle, ne relève pas de la polysémie : « Ces usages, nous l'avons dit, doivent être enregistrés dans les dictionnaires, mais ils n'intéressent pas la sémantique lexicale » (Flaux & Van de Velde,

2000, p. 9). Cependant, même s'il est vrai que, du point de vue de l'élaboration d'une typologie sémantique, ces interprétations ne sont pas véritablement exploitables (nous ne les prendrons pas non plus en considération dans notre travail), cela ne veut pas dire qu'ils ne correspondent pas à des sens de l'unité lexicale. Nous montrerons que les interprétations dérivant d'un mécanisme régulier qui se sont spécialisés, comme la lexie ESPOIR3 analysée par Barque, montrent souvent plus de signes d'autonomie et de distinction que les interprétations régulières.

Beuseroy propose une analyse unifiée des noms abstraits statifs comme de leurs possibles variations interprétatives. Elle considère que ces noms ont une lecture stative, dans lesquels ils dénotent un **état**, une **qualité** ou un **sentiment**, et qu'à côté de cette lecture stative, ils peuvent également avoir, pour la plupart d'entre eux, une seconde lecture dans laquelle ils dénotent une occurrence particulière de cet **état**, **qualité** ou **sentiment**. Ces deux lectures peuvent être illustrées par les exemples suivants :

(119) Lecture stative : L'*angoisse* de Pierre est contagieuse.

(120) Lecture occurrentielle : Pierre était saisi d'*angoisses* nocturnes.

Les variations interprétatives **qualité**, **état** et **sentiment** relèvent donc de la lecture stative, celles de **pluralité d'objet**, **actes** et **chose qualifiée** de la lecture occurrentielle. Cette opposition repose sur l'opposition dénombrable (lecture d'occurrence)/indénombrable (lecture stative). Dans la lecture occurrentielle, le nom est borné temporellement, spatialement, ou bien c'est l'objet pluriel qui transmet son caractère pluriel au nom lui-même. Une fois de plus, nous ne retrouvons pas de réflexion sur le statut de ces diverses variations interprétatives, dont la paternité est uniquement attribuée au contexte.

Barque et Krzyżanowska proposent de leur côté une analyse en termes de métaphore, métonymie, extension et restriction de sens. Au-delà de ce point commun, leurs analyses du statut de ces variations divergent. Comme nous l'avons déjà remarqué dans le chapitre 1, Barque ne s'intéresse qu'aux variations qui peuvent être considérées comme relevant de la polysémie, c'est-à-dire qui correspondent à des sens distincts et autonomes.

Krzyżanowska ne propose pas, quant à elle, de réflexion sur le statut des différentes variations interprétatives qu'elle relève. Elle considère que les noms d'affect renvoient à des entités complexes : « nous considérons ces noms comme des “ abréviations ” de situations où l'on peut discerner plusieurs éléments : la cause, le fait d'éprouver l'émotion, la durée de l'émotion, la personne vers qui est dirigée l'affect. Sur le plan linguistique, les noms d'affect s'actualisent à travers leur structure actancielle » (Krzyżanowska, 2006, p. 384). Elle estime que les métonymies relevées « focalisent » ces relations actancielles⁷⁷ et que leur polysémie peut être analysée en termes de « déplacement de sens » (voir Cadiot & Habert, 1997). Toutes les variations interprétatives sont

77. Les variations interprétatives **manifestation** et **moment** ne semblent cependant pas clairement liés à la structure actancielle.

ainsi considérées comme des sens de l'unité lexicale, sans considération de leur degré de distinction et d'autonomie. Nous avons ici une véritable explosion polysémique, avec des découpages entre des variations de sens très proches (comme celles de **cause**, **objet** et **source**). Si nous adhérons à l'analyse sémantique en termes d'entité complexes, nous pensons que la sélection des variations interprétatives doit se fonder sur des critères plus rigoureux.

Enfin, si l'on regarde du côté des dictionnaires que sont le DEC, le LAF et le DiCE, nous pouvons relever un fait intéressant. En effet, dans ces trois dictionnaires les acceptions régulières **source**, **actes**, etc. sont présentées comme ayant une proximité sémantique importante avec le sens d'**affect**. Nous reportons ci-dessous des extraits d'articles de chacun de ces dictionnaires afin d'illustrer notre propos.

Selon les principes de la *Lexicologie explicative et combinatoire* (Mel'čuk *et al.*, 1995), les lexies d'un vocable sont organisées dans un « superarticle » en fonction de leur proximité sémantique. Ci-dessous, dans l'exemple de *respect* issu du DEC, nous avons un vocable, RESPECT, qui regroupe plusieurs lexies : RESPECT I., RESPECT II.1., RESPECT II.2a. et RESPECT II.2b. La numérotation de chacune de ces lexies traduit la distance sémantique qui les sépare. Les chiffres romains indiquent les grandes distances, les chiffres arabes les moyennes distances et les lettres minuscules les petites distances. Deux facteurs permettent de mesurer la distance sémantique existant entre deux lexies : l'importance de leur intersection sémantique et la régularité de la distinction sémantique. Nous voyons que, dans le DEC, la lexie DÉSESPOIR1 (**objet de l'affect**) est traitée comme relevant d'une distance sémantique moyenne par rapport à la lexie DÉSESPOIR2 (**affect**). Nous avons pris l'exemple de *désespoir*, mais *enthousiasme*, *joie* et *admiration* qui peuvent également avoir cette interprétation reçoivent un traitement identique. La distance sémantique entre les lexies renvoyant à un **affect** et à **objet de l'affect** est considérée comme moins importante que celle existant entre les lexies RESPECT I (**attitude émotionnelle favorable**) et la lexie (non affective) RESPECT II (**fait de tenir compte des prescriptions**). Elle est à l'inverse considérée comme plus importante que les distinctions établies au sein de RESPECT II.

DÉSESPOIR, nom, masc.

1. Très forte émotion désagréable... [*le désespoir de la mère d'avoir perdu son fils*]
2. Objet du désespoir 1 [*Il est le désespoir de ses maîtres*]

FIGURE 2.3 – Extrait de l'article DÉSESPOIR du DEC (Mel'čuk *et al.*, 1984)

RESPECT, nom, masc.

- I. Attitude émotionnelle favorable... [*le respect pour les parents*]
- II.1. Fait de tenir compte de prescriptions... [*le respect des lois*]
- 2a. Fait de tenir compte de quelque chose en ne lui portant pas atteinte... [*le respect de la propriété des parcs*]
- 2b. Fait de ne pas porter atteinte à quelque chose [*Le temps, sans respect pour quiconque, ridait ces visages...*]

FIGURE 2.4 – Extrait de l'article RESPECT du DEC (Mel'čuk *et al.*, 1984)

Dans le LAF, la hiérarchie de sens est simplifiée par rapport au DEC. La lexie FIERTÉ I.2 (qqch. qui est l'objet d'un sentiment positif) est cependant là aussi considérée comme plus proche sémantiquement de la lexie FIERTÉ I.2 (sentiment positif) que de FIERTÉ II (trait de caractère).

FIERTÉ, nom, fém; pas de pl

- I.1 SENTIMENT POSITIF: *Le pays tire une grande fierté de la qualité de ses vins.*
- I.2 QQCH. QUI EST L'OBJET D'UN SENTIMENT POSITIF: *Ce monument est la fierté de la ville.*
- II TRAIT DE CARACTÈRE: *Il a été heurté dans sa fierté de mâle.*

FIGURE 2.5 – Extrait de l'article FIERTÉ du LAF (Mel'čuk & Polguère, 2007)

Le traitement est identique dans le DiCE, pour les lexies qui ont l'étiquette sémantique *sentimiento* ('sentiment'), *hecho* ('fait') et *cualidad* ('qualité'). Il en va de même pour les autres variations interprétatives présentées ci-dessus recensées dans ces dictionnaires : *action* pour *insolence* et *vexation* dans le LAF, *accès* pour *colère* dans le DEC, *hecho*, *algo*, *individuo*, *entidad*, etc. présentes dans le DiCE⁷⁸. La régularité dans l'organisation des vocables est accompagnée, dans ces dictionnaires, d'une description tout aussi rigoureuse de leur combinatoire syntaxique et lexicale sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 4.

78. La nomenclature du DiCE étant beaucoup plus fournie que celles du DEC et du LAF (et en constante évolution) et le nombre d'étiquettes extrêmement variés, nous n'avons pas pu observer la régularité du traitement de ce type de variations sur l'intégralité des entrées.

Unidades léxicas del lema: **tristeza**

tristeza 1a (*Sentimiento*)

Tristeza de persona X por hecho Y

Ejemplos

1. La tristeza de Juan preocupa a la familia (DiSAL)
2. Empezaba a ponerse triste, con tristeza de niño consciente de su orfandad

tristeza 1b (*Hecho*)

[hecho Y es] la tristeza de X

Ejemplos

1. Si sigo contándole tristezas, conseguiré hacerla llorar
2. En la vida de todas las personas hay tristezas y alegrías (DEA)
3. No estoy para escuchar tristezas (DiSAL)

tristeza 2 (*Cualidad*)

la tristeza de entidad X

Ejemplos

1. la tristeza de un paisaje invernal
2. Las palabras servían, como siempre, para ahuyentar el frío y la tristeza del invierno.

FIGURE 2.6 – Extrait de l'article TRISTEZA du DiCE

À l'issue de la présentation des travaux portant sur les noms abstraits et les noms d'affect, plusieurs enseignements peuvent être tirés. Nous allons proposer, en guise de conclusion, une synthèse des remarques que nous inspirent cet état de l'art.

2.3.4 Remarques conclusives

Ce tour d'horizon des études portant sur les noms abstraits et les noms d'affect, et en particulier celles portant sur les variations interprétatives de ces noms, nous amène à plusieurs constats.

Le premier est l'échec relatif des tentatives de définition d'une classe de noms abstraits, comme celle d'une classe de noms d'affect. La plus grosse difficulté rencontrée dans l'élaboration de ces classes est l'hétérogénéité des comportements morpho-syntaxiques de ces noms, lorsqu'ils sont considérés dans une interprétation donnée. La classe intermédiaire des noms abstraits intensifs nous semble un peu mieux définie à cet égard. Elle présente également plus d'intérêt sémantique qu'une classe de noms psychologiques, comme nous l'avons déjà mentionné. En effet, on peut y intégrer les noms qui renvoient à des sensations, qui ont des caractéristiques très proches de ceux qui renvoient à un affect, ainsi que les noms de qualités physiques. Nous allons montrer que les variations interprétatives régulières des noms d'affect mettent en évidence le fait que cette classe globale a une pertinence linguistique. Cependant, à l'intérieur d'une potentielle classe de noms abstraits intensifs, attribuer aux noms une catégorie unique quelle qu'elle soit se heurte aux multiples interprétations auxquelles peuvent donner lieu ces noms. De ce fait, ces phénomènes d'interprétation multiple sont souvent considérés comme un problème pour l'élaboration d'une

typologie. Si on ne veut pas renoncer tout simplement à catégoriser ces noms, deux possibilités peuvent être envisagées. Il est possible de passer outre ces différentes interprétations et de catégoriser les noms sur la base de propriétés sélectionnées, comme le font Buvet *et al.* (2005). L'autre possibilité est de prendre en compte ces variations interprétatives et d'opter pour une typologie proposant plusieurs classes de rattachement pour un même nom, comme le font Flaux & Van de Velde (2000). La typologie de Flaux & Van de Velde a ainsi le mérite de mettre en évidence les paramètres sémantiques attachés à chaque interprétation (structure actancielle, caractéristiques aspectuelles, etc.), mais ne va néanmoins pas assez loin à notre avis. En effet, le potentiel typologique de ces variations interprétatives n'est pas suffisamment exploité. Nous montrerons que l'étude de ces variations interprétatives permet également de mettre en évidence des sous-ensembles de noms parmi les noms de qualité ou d'affect.

Tous les auteurs qui ont étudié ces variations interprétatives s'accordent sur un point : elles ont des degrés de productivité hétérogènes. Il nous semble donc pertinent d'essayer de mettre en évidence les caractéristiques sémantiques liées à la possibilité de véhiculer certaines interprétations. Cette possibilité n'est pas exploitée dans la typologie de Flaux & Van de Velde. Ces caractéristiques sémantiques sont en partie niées par Beuseroy (2009), qui considère que ces différentes interprétations sont imputables au contexte et non au sémantisme des noms. Parmi les auteurs s'intéressant spécifiquement aux variations interprétatives des noms d'affect, seule Alonso Ramos (2009) essaye de proposer des pistes explicatives pour le sens de *cause/objet*. Elle précise que « la relation entre l'unité lexicale (UL) désignant le 'sentiment' et l'UL désignant 'l'objet/cause de sentiment' répond à ce qu'Aprésjan (1992, p. 211-214) appelle polysémie régulière, mais pas polysémie régulière productive [...] » (Alonso Ramos, 2009, p. 251). En effet, comme nous le notons également pour le français, la paire « nom de sentiment ~ nom d'objet/cause », bien que fréquente, n'est pas totalement productive. Elle note ainsi qu'à partir des noms de sentiment *odio* (haine), *rencor* (rancune), *entusiasmo* (enthousiasme) ou *cariño* (affection), on ne peut pas dériver de noms d'objet/cause :

(121) *Este alumno es el *odio/rencor/entusiasmo/cariño* de todos los profesores.

'Cet élève est la haine/rancune/enthousiasme/affection de tous les professeurs'.

Afin d'essayer de comprendre les facteurs permettant cette dérivation sémantique, Alonso Ramos a exploité la typologie proposée par Sanromán Vilas (2003) entre noms de cause externe et noms de cause interne que nous avons présentée au début de ce chapitre. Parmi les 229 noms de sentiment étudiés par Alonso Ramos, 72 ont un nom d'objet/cause associé. Parmi ceux-ci, elle relève 57 noms de cause externe, 10 noms de cause interne et 5 noms partageant les caractéristiques des deux classes. Elle en conclut que les noms de sentiment avec un nom d'objet/cause associé sont majoritairement des noms exogènes, ou noms de cause externe, mais que l'appartenance à cette classe est une condition ni nécessaire ni suffisante étant donné qu'il

existe à la fois des noms de sentiment avec un nom d'objet/cause qui sont des endogènes, mais aussi des noms de sentiment exogènes qui n'ont pas de noms d'objet/cause associé. Nous avons fait des constatations similaires pour les noms d'affect en français (Goossens, 2008) et nous reviendrons sur l'influence du caractère endogène ou exogène du nom vis-à-vis des variations interprétatives qu'il peut véhiculer dans la section 5.2.2.2.

Un troisième point attire notre attention. Dans toutes les études portant sur les variations interprétatives des noms abstraits comme des noms d'affect que nous avons citées, peu d'importance est accordée à leur statut. Les questions théoriques que pose la polysémie ne sont pas abordées, hormis dans les travaux de Barque et de Bouillon que nous avons détaillés dans le chapitre 1. Il en découle une accumulation de variations interprétatives parfois peu distinctes, notamment chez Krzyżanowska. De même, des exemples similaires reçoivent inévitablement des interprétations différentes en fonction des auteurs. Cela montre le manque de discrétion de certaines variations interprétatives, notamment celles de **moments** ou de **manifestations**. Il semble donc nécessaire de décrire rigoureusement les variations considérées, aussi bien sur le plan sémantique que sur le plan de la combinatoire syntaxique et lexicale. Nous montrerons dans le chapitre 4 que les régularités sémantiques s'accompagnent bien souvent de régularités au niveau de la combinatoire lexicale et syntaxique. Les caractéristiques combinatoires nous paraissent particulièrement intéressantes à étudier pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la prise en compte de la combinatoire lexicale et syntaxique permet d'éviter une explosion du nombre de variations différentes, lorsqu'il s'avère que ces variations possèdent des caractéristiques identiques du point de vue de la structure actancielle, de la détermination ou de la combinatoire lexicale. C'est ce qui amène notamment Alonso Ramos à ne pas distinguer deux interprétations différentes lorsque qu'un nom d'affect renvoie à la **cause** ou à l'**objet** de celui-ci et Barque à ne proposer qu'un seul lien de polysémie. Deuxièmement, il nous semble intéressant de considérer le rôle de ces régularités syntaxiques. Doit-on considérer, comme le fait Beuseroy, que c'est le contexte d'emploi qui est à l'origine du changement d'interprétation? L'interprétation en tant que **qualité** pour un nom tel que *tristesse* n'est-elle possible que s'il est employé dans la structure que Flaux & Van de Velde appellent génitif de qualité? Ce travail de mise en évidence des caractéristiques des variations interprétatives nous semble être un préalable indispensable à l'étude de leur statut linguistique.

Nous allons dans le chapitre suivant présenter la méthodologie employée pour mettre en évidence ces caractéristiques.

Chapitre 3

Méthodologie

Sommaire

3.1 Statut du corpus	112
3.2 Composition du corpus	114
3.2.1 Corpus de noms étudiés	114
3.2.2 Corpus de textes étudiés	116
3.3 Traitement du corpus	117

Dans la première partie de cette thèse, nous avons soulevé un certain nombre de questions d'ordre théorique mais également des questions qui attendent des réponses d'ordre méthodologique. Les tests et les critères utilisés aussi bien pour déterminer ce qui relève de la polysémie que pour cerner les caractéristiques sémantiques des noms abstraits ont présenté quelques limites. Les principales limites relevées sont les suivantes :

- L'interprétation donnée aux énoncés construits varie d'un auteur à l'autre (le test de co-prédication par exemple).
- Les tests ne sont pas toujours à même de rendre compte de la richesse et de la complexité sémantiques des unités lexicales (leurs caractéristiques aspectuelles notamment).
- Les prédictions formulées quant à la détermination des noms abstraits ou quant aux prépositions qu'ils régissent ne correspondent pas forcément à l'usage (ainsi, la pluralisation des noms abstraits, et en particulier des noms d'affect, est plus fréquente que ce qui est généralement affirmé), etc.

Il ressort également que, dans certains travaux, une trop grande place est laissée à l'intuition du linguiste travaillant sur ces questions. Cela est particulièrement saillant pour les énoncés dans lesquels les noms d'affect sont pluralisés : certains auteurs voient l'expression d'un **moment**, d'autres d'une **manifestation**, d'une **cause** ou d'un **objet sous-jacent**, d'**actes**, etc. Enfin,

le rôle du contexte doit être clarifié. Sans considérer, comme Beuseroy, qu'il est le seul responsable des variations interprétatives relevées, il doit être exploité pour proposer une délimitation claire des différentes variations interprétatives potentielles. Cette étape est un préalable indispensable à une réflexion théorique sur le statut que l'on peut accorder à ces variations interprétatives.

Il nous semble donc nécessaire de travailler sur des données attestées. Ce choix méthodologique ne remet néanmoins pas totalement en question le recours à des tests et à des exemples construits. Nous pensons cependant que ceux-ci gagnent à être utilisés en complément d'une observation de corpus.

Dans ce bref chapitre, nous allons présenter notre démarche qui est celle d'une linguistique « outillée » (Habert, 2004). Dans la première partie, nous expliquerons la place que nous accordons au corpus pour la description sémantique. Dans la deuxième partie, nous présenterons le corpus de noms et de textes sélectionnés. Enfin, la troisième partie sera consacrée à la présentation du traitement du corpus.

3.1 Statut du corpus

La place que nous accordons au corpus est très intimement liée à la place que nous accordons au contexte vis-à-vis du sens des unités lexicales. Comme nous l'avons énoncé depuis le début de ce travail, nous considérons que les unités lexicales ont un potentiel sémantique pré-établi et rejetons l'idée que le sens serait exclusivement construit par le contexte. Pour autant, le contexte ne nous semble pas pouvoir être occulté. Il nous semble indispensable, comme nous l'avons énoncé à la fin du chapitre précédent, de procéder à une caractérisation rigoureuse des contextes d'apparition des variations interprétatives que nous cherchons à mettre en évidence. Au vu des remarques formulées au début de ce chapitre quant à la validité des prédictions basées sur des exemples construits, il nous semble qu'une étude de corpus est indispensable pour aboutir à une description fiable du comportement des unités lexicales. Outre la caractérisation des contextes d'apparition des variations interprétatives, l'étude de corpus nous permettra d'observer leur productivité et leur degré de lexicalisation. Cependant, nous ne pouvons pas nous contenter d'une simple description des données contenues dans le corpus. Les objectifs de ce travail ne sont pas uniquement descriptifs, ils sont également théoriques. Nous cherchons tout d'abord à montrer que les variations interprétatives régulières sont régies par un ensemble de règles et mettent en évidence des zones de structuration du lexique. Pour mettre en évidence cette structuration, une simple description des contextes n'est pas suffisante. Il nous faut également montrer ce qui, au niveau sémantique, est structurant. Nous cherchons également à montrer que les variations interprétatives relevées n'ont pas toutes le même statut lexical. L'analyse du corpus n'est pas suffisante pour mener à bien cette réflexion, et d'autres analyses doivent donc être menées. Nous devons donc dépasser la simple description pour analyser les contextes relevés qui selon nous,

mettent en évidence les caractéristiques sémantiques recherchées. Dans l'opposition introduite par Tognini Bonelli (2001) entre les études *corpus-driven* et les études *corpus-based*, nous nous situons plutôt dans une optique *corpus-based*.

Dans l'optique d'étudier la structuration d'une classe de noms, nous ne considérerons que les variations interprétatives dont nous relevons plusieurs occurrences pour un même nom. Pour certains noms, il est en effet possible de relever des occurrences isolées d'une variation interprétative. Celles-ci ne peuvent donc pas être considérées comme régulières pour des unités lexicales et elles ne seront donc pas prises en considération. Nous appliquons donc un filtre au corpus, en ne prenant pas en compte certains emplois atypiques ou occasionnels ou en signalant explicitement leur caractère singulier. Ces emplois, s'ils ne sont pas pertinents dans le cadre de l'élaboration d'une typologie, sont intéressants au niveau du traitement des mécanismes de variation sémantique réguliers. Ils nous permettront de mettre en évidence les règles générales et les blocages sémantiques. Ils questionnent l'analyse sémantique, permettent de vérifier si les contextes relevés sont bien en cause dans le changement de sens et permettent de tester le traitement proposé. Le corpus sera ainsi exploité à différents niveaux. Il nous permettra de décrire les variations interprétatives, de questionner leur statut lexical et enfin, de mettre en évidence les caractéristiques sémantiques impliqués par les dérivations sémantiques.

Dans un premier temps, le corpus nous servira à observer puis à décrire les variations interprétatives. Dans le chapitre 4, nous décrirons précisément la combinatoire lexicale et syntaxique des différentes variations interprétatives relevées. Cette observation sur corpus a permis d'isoler les variations interprétatives qui semblent présenter des signes de discrétion. Nous avons ainsi volontairement regroupé les interprétations **cause**, **objet** et **source** que Krzyżanowska (2006) avait séparés, du fait de leur combinatoire commune. Nous avons également éliminé les interprétations **moments** et **manifestations** qui sont isolées par certains auteurs du fait de leur détermination comptable. Il s'avère cependant que ces emplois comptables des noms d'affect sont peu distincts de l'interprétation d'**affect**. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 4.

Dans un deuxième temps, nous utiliserons le corpus comme base pour l'analyse du statut de ces variations interprétatives. L'observation des données permet de vérifier la productivité des variations interprétatives. La description de la combinatoire lexicale permet également de juger de l'autonomie des variations interprétatives vis-à-vis du contexte. Nous montrerons que certaines d'entre elles, comme la **source**, sont très contraintes syntaxiquement. Nous utiliserons également les données du corpus pour la construction des tests présentés dans le chapitre 1. Nous pourrions ainsi vérifier s'il est possible de relever des énoncés non-construits présentant des interprétations multiples, si certaines interprétations sont invoquées simultanément, etc. Nous espérons ainsi combiner l'analyse de contextes authentiques avec le potentiel explicatif de la manipulation d'énoncé.

Dans un troisième temps, nous exploiterons les travaux présentés dans le chapitre 2 qui ont

exploité la combinatoire lexicale des noms d'affect pour élaborer une typologie de cet ensemble de noms. Nous pensons, en effet, que l'étude de la combinatoire lexicale est à même de faire émerger un certain nombre de caractéristiques sémantiques. Les tests utilisés pour mettre en évidence les caractéristiques aspectuelles des noms abstraits ont montré des limites que l'étude des collocations permet de dépasser.

Le corpus textuel, ainsi que la liste de noms étudiés, ont été construits pour répondre à ces objectifs de recherche. L'étude de la polysémie, et plus encore de la polysémie régulière, nécessite notamment que l'on puisse observer ces phénomènes à une fréquence significative. La section suivante est consacrée à la présentation de la liste de noms étudiés et du corpus de textes élaboré.

3.2 Composition du corpus

Le choix de la liste de noms étudiés et de la composition du corpus de texte a été guidé par deux éléments : la nécessité d'obtenir une quantité importante de contextes et celle de procéder à une analyse sémantique fine de ces contextes. Ces deux impératifs, qui peuvent paraître difficilement compatibles, ont orienté notre méthodologie de traitement du corpus que nous présenterons dans la dernière partie de ce chapitre. Nous allons présenter successivement les enjeux de l'élaboration de la liste de noms et ceux de la constitution du corpus textuel.

3.2.1 Corpus de noms étudiés

Le choix de la liste de noms étudiés répond à plusieurs impératifs. Dans un objectif typologique, l'étude de variations interprétatives régulières nécessite un ensemble de noms de taille suffisante pour pouvoir mettre en évidence des caractéristiques sémantiques structurantes. Cependant, dégager la caractérisation sémantique et morpho-syntaxique de ces variations interprétatives demande une analyse linguistique approfondie. La liste de noms ne doit donc pas être trop vaste pour que cet objectif soit réalisable. Enfin, les noms étudiés doivent être des mots fréquents. En effet, les variations interprétatives étudiées sont pour certaines marginales par rapport à l'interprétation d'affect de ces noms, du moins en termes de fréquence. Pour déterminer à la fois les caractéristiques combinatoires de ces variations mais également pour juger de la capacité d'un nom à les dénoter, nous avons besoin d'un grand nombre d'occurrences.

Pour répondre à ces différents impératifs, nous avons fait le choix de prendre comme point de départ les listes de noms étudiés dans nos précédents travaux (Goossens, 2005a) et dans ceux de notre équipe (Tutin *et al.*, 2006). Ces listes de noms ont été élaborées sur un critère de fréquence. Ce critère, bien qu'assez objectif, ne va pas sans poser de problèmes. En effet, il n'existe pas de classement par fréquence des noms d'affect du français. Celui-ci a donc été construit à partir de Frantext à l'occasion de ces travaux. Néanmoins, ce classement ne fonde pas sur des

statistiques désambiguïsées. La recherche d'une forme comme *peine* amène, à côté des occurrences du nom d'affect, un nombre très important d'occurrences de *à peine*, *se donner la peine*, etc. Ce classement permet cependant d'obtenir une approximation du nombre d'occurrences pertinentes. Reprendre ces listes de noms déjà étudiés sous l'angle de la combinatoire lexicale nous permet d'augmenter la quantité d'informations existant sur ces noms. La principale raison d'être de ces listes étant l'élaboration de typologies des noms d'affect à partir de leurs collocations, nous souhaitons également pouvoir croiser les informations issues de l'étude de la polysémie avec ces typologies. La liste des noms étudiés dans Goossens (2005a) comporte trente noms :

amour, angoisse, bonheur, chagrin, colère, compassion, crainte, dégoût, désespoir, effroi, ennui, envie, frayeur, fureur, gaieté/gaîté, haine, honte, jalousie, joie, mélancolie, mépris, panique, peine, peur, rage, respect, stupeur, surprise, terreur, tristesse.

Nous avons adjoint à cette liste les noms étudiés dans la même optique par d'autres membres de l'équipe (Tutin *et al.*, 2006). Sur les 40 noms étudiés un grand nombre était commun. Nous augmentons donc notre liste initiale de 21 noms :

admiration, affection, amitié, douleur, enthousiasme, estime, étonnement, excitation, fierté, gêne, horreur, inquiétude, méfiance, orgueil, passion, pitié, plaisir, satisfaction, solitude, souffrance, tendresse.

Nous y avons ensuite adjoint des noms parfois moins fréquents mais présentant une polysémie variée et récurrente, et permettant d'appréhender les interactions entre les affects et d'autres classes des noms abstraits intensifs :

bonté, désir, faim, fatigue, soif.

Ces cinq derniers noms ont été sélectionnés sur la base d'observation effectuées dans le cadre d'un projet d'annotation du lexique des affects dans des corpus textuels. Ce projet, mené dans le cadre d'un plan pluri-annuel formation piloté par le laboratoire LIDILEM, portait sur l'étude des marqueurs linguistiques de la subjectivité (voir Augustyn *et al.* (2008)). Le corpus de textes annotés (850 000 mots) ne sera pas exploité dans ce travail étant donné qu'il s'agit de textes littéraires du XIX^e siècle et que nous avons fait le choix d'étudier des textes contemporains, comme nous l'exposerons dans la section suivante. Nous pourrions cependant être amenée à faire référence aux résultats de ce projet dans la suite de ce travail.

Nous arrivons ainsi à une liste finale de 56 noms. Certains d'entre eux ont en réalité deux interprétations d'**affect** distinctes qu'il nous faudra prendre en considération. Cette liste nous semble suffisamment restreinte pour permettre une étude fine et détaillée de chacune des occurrences relevées tout en restant tout de même assez large pour envisager de tirer des conclusions typologiques. Voici donc l'intégralité des noms retenus :

admiration, affection, amitié, amour, angoisse, bonheur, bonté, chagrin, colère, compassion, crainte, dégoût, désespoir, désir, douleur, effroi, ennui [lassitude], ennui [contrariété], enthousiasme, envie [jalousie], envie [désir], estime, étonnement, excitation, faim, fatigue, fierté, frayeur, fureur, gaieté/gaîté, gêne, haine, honte, horreur [peur], horreur [dégoût], inquiétude, jalousie, joie, méfiance, mélancolie, mépris, orgueil, panique, passion, peine, peur, pitié, plaisir, rage, respect, satisfaction, soif, solitude, souffrance, stupeur, surprise, tendresse, terreur, tristesse.

Nous allons à présent détailler le corpus de textes retenus.

3.2.2 Corpus de textes étudiés

La constitution du corpus de textes en lui-même a également été guidée par la notion de fréquence. En effet, les études lexicales demandent de gros volumes de textes afin de pouvoir observer des régularités, ce qui est d'autant plus vrai lorsque l'on s'intéresse aux phénomènes polysémiques. Le corpus se compose de deux parties, équivalentes en nombre de mots : des textes issus de la base de données Frantext et des textes journalistiques. Le corpus ainsi constitué, corpus que nous allons détailler, ne peut pas être considéré comme représentatif. Nous sommes consciente de l'important poids littéraire de Frantext mais c'est à ce jour la seule ressource suffisamment imposante pour le français. De plus, les noms d'affect y sont particulièrement représentés. Enfin, la base Frantext présente l'avantage d'être en partie catégorisée, ce qui permet une exploration du corpus plus efficace, aspect sur lequel nous reviendrons dans la dernière partie de ce chapitre. Nous avons adjoint à cela un corpus de textes journalistiques, issus de *L'Est Républicain*, pour contrebalancer le poids littéraire de Frantext et introduire des textes plus contemporains. Les noms étudiés sont cependant beaucoup moins fréquents dans le corpus de presse que dans le corpus littéraire.

3.2.2.1 Frantext

La première partie de notre corpus est issue de la base Frantext⁷⁹. Afin de pouvoir effectuer des recherches précises, nous avons choisi la base catégorisée (voir section suivante). Nous avons sélectionné les textes en prose de la seconde moitié du XX^e siècle. Nous avons ainsi volontairement écarté le théâtre et la poésie afin de ne pas accentuer le caractère littéraire des données recueillies et de se prémunir des emplois très spécifiques en poésie.

Cette partie du corpus compte donc 420 textes et 29 670 087 mots répartis comme suit.

79. Frantext : <http://www.frantext.fr/>

Genre	Nombre de textes	Nombre de mots
Romans	197	16 300 224
Essais	214	12 159 028
Traité	201	11 379 600
Mémoires	8	1 074 318
Récits de voyage	1	136 517
TOTAL	420	29 670 087

TABLE 3.1 – Répartition des textes dans le corpus Frantext

Les genres *correspondance*, *éloquence* et *pamphlet* ne contiennent aucun texte pour cette période. La liste totale des textes peut être consulté en annexe A page 285. Nous avons relevé 72168 occurrences des 56 noms recherchés. La liste détaillée des occurrences des différents noms est disponible en annexe B page 309.

3.2.2.2 L’Est Républicain

La seconde partie de notre corpus est constituée d’une sélection d’articles du quotidien régional *L’Est Républicain*, disponible en libre accès sur le portail du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)⁸⁰ qui en a assuré le traitement informatique. Est disponible à ce jour l’intégralité des années 1999 et 2002 ainsi que les parutions du début de l’année 2003 (jusqu’au 24/02/2003).

Nous avons fait le choix de constituer un corpus de textes journalistiques de taille équivalente au corpus littéraire. Sans entreprendre de véritable analyse comparative au niveau du genre textuel, cela nous permettra d’obtenir quelques indications quant à la fréquence et à la répartition des noms d’affect et de leurs variations interprétatives dans ces deux corpus. Notre sélection comprend donc les articles les plus récents, du 15/10/2002 au 24/02/2003 pour un total de 29 799 644 mots (18 415 684 pour l’année 2002 et 11 383 960 pour l’année 2003).

Nous avons relevé 54444 occurrences des 56 noms recherchés. Le nombre d’occurrence est moins élevé que dans Frantext, ce qui est d’autant plus vrai si l’on considère le fait que ces extractions ne sont pas désambiguïsées sur le plan morpho-syntaxique. La liste détaillée des occurrences des noms est disponible en annexe B page 309.

3.3 Traitement du corpus

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous allons présenter la méthode de travail que nous avons employée pour traiter les données du corpus. Devant la taille du corpus et la nécessité de

80. CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/>

procéder à un examen approfondi des contextes, nous devons optimiser le traitement du corpus. Après l'extraction des contextes, à partir de l'interface Frantext pour le corpus littéraire et du logiciel Nooj pour le corpus journalistique, le travail a été réalisé en deux étapes.

La première étape d'analyse du corpus a consisté en un examen systématique de plusieurs centaines d'occurrences pour chacun des noms étudiés. Nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire, afin de s'assurer de ne pas sur-représenter un auteur, un genre ou une période sur Frantext, ou un événement pour l'Est Républicain. Cette étape nous a permis de relever les différentes variations interprétatives et de mettre en évidence les régularités syntaxiques les accompagnant.

La deuxième étape a consisté à exploiter les informations recueillies pour approfondir l'observation du corpus. À partir des régularités relevées, nous avons effectué des recherches ponctuelles dans les deux parties du corpus. Pour formuler des expressions régulières, nous avons utilisé Nooj (développé par Max Silberztein)⁸¹ et Stella (le logiciel d'interrogation de Frantext). Cette étape nous a permis de vérifier plusieurs éléments. Tout d'abord, nous avons pu déterminer de manière plus fiable quels noms pouvaient véhiculer quelles variations interprétatives. Nous avons pu également voir si les contextes relevés étaient systématiquement liés à une variation interprétative ou si ceux-ci pouvaient être ambigus. Cela nous a permis d'améliorer la description de ces variations. Nous avons enfin pu vérifier la productivité des variations et de leurs contextes d'apparition.

Nous avons, par exemple, pu observer quels noms pouvaient entrer dans la structure que Flaux & Van de Velde appellent génitif de qualité. Nous avons effectué des requêtes nous permettant de relever les contextes correspondants à une suite « verbe + de/d' + adjectif + nom » ou « verbe + de/d' + nom + adjectif » (avec d'éventuels modificateurs facultatifs). Ces requêtes, formulées en fonction de la syntaxe du logiciel utilisé, nous ont permis une analyse plus poussée du corpus. Du fait de la désambiguïsation, l'utilisation de Frantext est plus efficace de ce point de vue-là. Il est ainsi possible de ne relever que les formes nominales de *surprise* ou *envie* et de limiter le bruit. Avec Nooj, le corpus est lemmatisé mais pas désambiguïté, les requêtes génèrent donc un peu plus de bruit. Les caractéristiques morpho-syntaxiques liées à ces variations interprétatives ne sont cependant pas suffisamment contraintes pour permettre un traitement entièrement automatisé. De ce fait, la méthode de travail que nous avons utilisée se distingue d'approches comme celle de Blumenthal (2006, 2009, 2010). Blumenthal élabore des cartographies basées sur des méthodes lexicographiques en utilisant notamment le calcul de l'indice de cohésion entre cooccurrents. Nous reviendrons sur son travail dans le chapitre 5, car il apporte des résultats intéressants. Cependant, une étape de désambiguïsation manuelle nous semble indispensable à la caractérisation fine des variations interprétatives. Nous ne pourrions donc pas avoir recours aux analyses statistiques.

Dans la seconde partie de cette thèse, nous allons présenter les résultats de notre analyse de

81. Nooj : <http://www.nooj4nlp.net/pages/nooj.html>

la variation sémantique des noms d'affect. Le chapitre 4 sera consacré à la description des caractéristiques des variations interprétatives relevées. Dans le chapitre 5, nous nous interrogerons sur leur statut et nous ferons des propositions de traitement des mécanismes de variation sémantique identifiés.

Chapitre 4

Mise en évidence des variations interprétatives régulières

Sommaire

4.1	Éclairages théoriques : détermination et structure actancielle	122
4.1.1	Détermination et pluralisation	123
4.1.2	Structure actancielle	132
4.2	Caractérisation des différentes variations interprétatives	142
4.2.1	Qualité	144
4.2.2	Sensation	152
4.2.3	Qualité causative et qualité expressive	163
4.2.4	Source	167
4.2.5	Chose qualifiée et acte	172
4.3	Synthèse conclusive	177

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats de notre étude de corpus. Nous allons présenter les caractéristiques des variations interprétatives des noms d'affect que nous avons mises en évidence suite à un examen méticuleux des contextes dans lesquels apparaissent ces noms. Pour chacune d'entre elles, nous avons cherché à relever des caractéristiques formelles qui pourraient venir étayer les distinctions sémantiques. Cette étape nous paraît fondamentale dans le sens où elle permet de relever des caractéristiques issues d'une observation du nom dans son contexte, plus objectives que celles qui découlent de l'application de tests par exemple. De ce fait, elle présente un intérêt pour des applications en traitement automatique des langues, dans une optique de désambiguïsation automatique par exemple (voir Reymond, 2001, 2002; Audibert, 2002, 2003). Cette démarche n'est bien évidemment pas incompatible avec l'utilisation

de tests linguistiques que nous exploiterons dans le chapitre suivant pour affiner la description des variations interprétatives relevées et en préciser le statut lexical.

Nous avons mis en évidence qu'outre l'interprétation d'**affect**, qui est commune à tous les noms de notre corpus, les noms étudiés peuvent également véhiculer sept variations interprétatives : **qualité**, **sensation**, **qualité causative**, **qualité expressive**, **source**, **acte** et **chose qualifiée** (cette dernière est très marginale). Les travaux présentés dans le chapitre 2, ainsi que l'analyse du corpus, ont mis en évidence le fait que certains environnements linguistiques présentaient un intérêt particulier pour l'étude de la polysémie. C'est le cas notamment de la détermination et de la pluralisation, et de certaines combinaisons syntaxiques et lexicales, liées en particulier à la structure actancielle. Nous présenterons donc, dans une première partie, nos réflexions théoriques sur ces points linguistiques qui nécessitent une attention particulière lors de la désambiguïsation et de la recherche des caractéristiques formelles associées aux variations interprétatives des noms abstraits intensifs. Dans une deuxième partie, nous exposerons le résultat de cette désambiguïsation. Nous décrirons les caractéristiques linguistiques des différentes variations interprétatives que nous avons pu observer en étudiant le comportement sur corpus des noms abstraits intensifs.

4.1 Éclairages théoriques : détermination et structure actancielle

Dans le deuxième chapitre de ce travail, nous avons vu que les régularités au niveau sémantique sont souvent accompagnées de régularités au niveau de la combinatoire ou du comportement morpho-syntaxique. La lecture des travaux portant sur les noms abstraits intensifs et les noms abstraits nous a permis de relever que certains éléments, que l'on peut observer sur corpus, sont considérés comme fréquemment liés à des changements de sens dans cette classe de noms. Il s'agit en particulier de la détermination et de la structure actancielle. Nous avons vu dans le chapitre 2 que la détermination d'un nom, et en particulier sa capacité à se pluraliser, était intimement liée à son rapport au temps. Le rapport au temps est un élément fondamental dans la caractérisation des différents types de noms abstraits intensifs. La structure actancielle est également un des critères centraux dans les différentes typologies des noms abstraits intensifs. En outre, comme le relève Le Pesant (1997, p. 255), « une différence de schéma d'arguments est associée en général à de profondes différences sémantiques »⁸². Dans un premier temps, nous montrerons dans quelle mesure la détermination et la pluralisation des noms abstraits intensifs peuvent amener à une interprétation autre que le sens initial du nom. Puis, nous aborderons le rôle de la structure actancielle.

82. Pour Le Pesant, une différence de structure actancielle amènera à un dégroupement homonymique, conformément à ses positions théoriques présentées dans le chapitre 1.

4.1.1 Détermination et pluralisation

Comme la plupart des noms abstraits intensifs, les noms d'affect sont considérés comme des noms massifs. La compatibilité avec le partitif est parfois même utilisée, à tort, comme critère définitoire de cette classe de noms, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2. La pluralisation est également souvent considérée comme amenant systématiquement à un changement de sens. Le comportement des noms d'affect vis-à-vis de la détermination comme de la pluralisation ne permet cependant pas de délimiter une classe homogène. Comme le montrent Novakova & Tutin (2009), une étude de corpus met rapidement en évidence le fait que les noms d'affect qui présentent une détermination comptable sont beaucoup plus fréquents que ce qui est généralement affirmé et que les changements de sens ne sont pas systématiques. Nous allons donc faire le point sur les caractéristiques des noms d'affect et des autres noms abstraits intensifs concernant la détermination et la pluralisation, en nous basant notamment sur les résultats de Flaux (1996, 1997); Van de Velde (1996, 1997, 1999); Flaux & Van de Velde (2000); Anscombe (1996); Novakova & Tutin (2009); Beuseroy (2009, 2010) et de Blumenthal (2010).

4.1.1.1 Détermination des noms abstraits intensifs

La classe sémantique des noms prédicatifs et les verbes supports qui les actualisent font peser des contraintes sur la détermination des noms prédicatifs (Buvet, 1998; Pauna, 2008). Buvet estime que le fait que les noms d'affect s'associent avec de nombreux verbes supports différents pourrait expliquer la relative hétérogénéité de leur détermination. Malgré les fréquents contre-exemples, le partitif est souvent considéré comme le déterminant standard des noms d'affect (voir notamment Anscombe, 1996, p. 261). Novakova & Tutin (2009) remarquent également que la détermination massive (combinatoire avec le partitif ou *beaucoup/un peu de*) est fréquente avec les noms d'affect. Cela est notamment le cas avec des noms pouvant être duratifs, comme *joie* ou *peine*, mais également avec des noms semblant totalement dépourvus d'extension temporelle, comme *orgueil* ou *pitié*. En revanche, deux catégories de noms ne semblent pas facilement accepter une détermination massive. Il s'agit tout d'abord des noms *angoisse*, *panique* et *surprise*, que leur nature ponctuelle semble rendre plus facilement « comptables ». C'est également le cas de *ennui* et *solitude*, ce que Novakova & Tutin trouvent plus surprenant étant donné leur caractère duratif marqué.

Lorsque le nom est modifié, l'article *un* se substitue obligatoirement au partitif (Flaux & Van de Velde, 2000; Beuseroy, 2009, 2010)⁸³ :

(122) Ressentir de la *tristesse*.

83. Beuseroy (2009) relève que cette substitution n'est cependant pas toujours obligatoire. Dans certains contextes, plus rares, le partitif peut se maintenir avec un modifieur : *elle n'a pas éprouvé de réelle passion pour son ex*.

(123) *Ressentir de l'immense *tristesse*.

(124) Ressentir une immense *tristesse*.

D'après Flaux & Van de Velde, cela est valable pour tous les noms abstraits intensifs. Novakova & Tutin remarquent que les occurrences de *un* N _{affect} suivies d'un modifieur sont extrêmement courantes et que, contrairement au partitif, elles sont possibles pour tous les noms d'affect. Ces emplois ne font pas perdre leur sens d'affect à ces noms. Novakova & Tutin considèrent que ces emplois renvoient à une « lecture individualisante », selon la terminologie de Kleiber : « [...] le modificateur caractérise l'occurrence particulière de N(massif) délimitée par les bornes spatio-temporelles dont elle est un élément » (Kleiber, 2003, p. 11). Kleiber observe cette interprétation pour les noms de matière, comme *herbe*, *eau* ou *brouillard*, qui sont des noms massifs concrets. Les noms abstraits intensifs ont un fonctionnement proche de ces noms même s'il n'est pas parfaitement identique (voir notamment Beuseroy, 2008, 2009 et le tableau 4.1 page 126). Un énoncé comme *une poussière grasse recouvre le tout* ne fait pas passer *poussière* du massif au comptable : ce qui recouvre tout, c'est bien *de la* poussière et pas *une* poussière. L'emploi de l'article indéfini est rendu possible par le bornage qualitatif effectué par le modifieur : l'entité se trouve bornée dans la dimension engagée par l'adjectif. Pour les noms d'affect, le bornage se situe généralement au niveau de l'intensité, qui est indéterminée lorsque le nom est employé avec le partitif (Van de Velde, 1995; Flaux & Van de Velde, 2000).

Cet article *un* qui se substitue au partitif lorsque le nom est modifié a un comportement particulier, comme le mentionnent Flaux & Van de Velde :

L'article *un* qui se substitue à *du* lorsque le N devient à son tour le support d'une prédication est un article très spécial, puisqu'il n'a pas de pluriel. Ce n'est pas que les Nabs.int. soient absolument impossibles à pluraliser : certains d'entre eux ont non seulement un pluriel, mais un pluriel dans lequel ils ne changent pas de sens. Il faut donc distinguer avec ces N deux emplois de l'article *un*. Dans le premier, il est pluralisable en *des* et il ne se distingue pas de celui qu'on trouve avec les Ndén. : dans *Pierre a commis une imprudence* le GN a pour pluriel *des imprudences*. Mais dans *Pierre est d'un courage qui m'étonne*, le GN n'a pas de pluriel. (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 76)

Kleiber fait une constatation semblable concernant la lecture individualisante : elle n'a pas de pluriel. Elle ne découpe donc pas d'occurrences particulières et reste attachée à la caractérisation d'une occurrence individuelle. Nous reviendrons sur les implications sémantiques de la pluralisation dans la section suivante.

Dans la théorie des classes d'objets, le modifieur est ainsi considéré comme faisant partie de la détermination : les suites *un* suivi d'un modifieur obligatoire correspondent à un déterminant complexe de type composé, distinct de l'indéfini *un* sans modifieur qui correspond à un déterminant simple (voir notamment Blanco, 2002; Gavriilidou, 2002).

Bien que ce soit moins fréquent, il est possible de trouver sur corpus des occurrences de noms abstraits intensifs avec l'article *un* sans que le nom soit modifié. Novakova & Tutin relèvent plusieurs cas de figure. Les deux premiers sont rares et ont été écartés de leur étude. En (125), la suite *un N_ affect* renvoie à une lecture d'espèce, ce qui semble être accepté par tous les noms d'affect.

(125) C'est *un orgueil* [=une espèce d'orgueil], si tu veux. Mais un orgueil catastrophique.

En (126), la suite *un N_ affect* se rencontre lorsque qu'un « accent d'intensité accompagne le syntagme nominal » (Novakova & Tutin, 2009, p. 70).

(126) Tu n'as pas honte, commençait de me dire Térésa, tu m'as fait *une peur*, je te cherchais partout.

Dans leur étude de corpus, Novakova & Tutin relèvent d'autres occurrences de *un N_ affect* sans modifieur à une fréquence plus élevée. Elles recensent deux interprétations possibles. Tout d'abord, des occurrences qui introduisent une lecture « d'un 'épisode' d'affect, voire un 'accès' ou une 'crise' » (Novakova & Tutin, 2009, p. 71) comme en (127) :

(127) Henri sentit une *panique* lui monter à la gorge. (S. de Beauvoir)

La seconde interprétation est celle d'un affect ressenti pour une cause particulière implicite, comme en (128). Cette interprétation est cumulable avec celle d'épisode.

(128) Ces confidences loquaces cachaient une *inquiétude*. (P. Moinot)

Novakova & Tutin remarquent que de nombreux noms d'affect acceptent de se combiner avec *un* sans modifieur, mais que les interpersonnels comme *méfiance*, *respect* ou *estime* ne semblent pas le permettre. L'interprétation d'épisode n'est pas possible pour tous les noms d'affect et semble étroitement liée à l'aspect du nom. Novakova & Tutin remarquent que ce sont ainsi surtout les noms d'affect ponctuels qui permettent cette interprétation.

Contrairement à Krzyżanowska (2006), Novakova & Tutin ne considèrent pas que ces exemples relèvent de la polysémie : le nom garde un sens d'affect. Elles ont d'ailleurs exclu de leur étude les occurrences qu'elles estiment relever de la polysémie, que celles-ci présentent une détermination massive (qualité par exemple) ou comptable (actes, cause/objet etc.).

Van de Velde (1996) considère que les noms de qualité et d'état se comportent différemment vis-à-vis de leur compatibilité avec l'article *un*. Les noms de qualité peuvent recevoir une interprétation intensive ou une interprétation d'espèce. Les noms d'état peuvent recevoir les deux interprétations des noms de qualité, mais également une interprétation « quantitative temporelle » si un complément de temps est présent dans le contexte (*un bonheur de quinze ans*), ce qui est impossible pour les noms de qualité. Van de Velde (1995) met en évidence le fait que l'utilisation de *un* sans modifieur pour les noms de qualité entraîne, comme le passage au pluriel, une interprétation d'acte ou de chose qualifiée (voir section 2.3).

	N massifs concrets	N comptables concrets	Nst en lecture stative	Nst en lecture d'occurrence
Pluralisation	–	+	–	+
Emploi de <i>seul</i>, de <i>chaque</i>, d'un numéral ou de <i>plusieurs</i>	–	+	–	+
Article partitif	+	–	+	–
<i>Un peu de</i>	+	–	+	–
<i>Peu / beaucoup de</i>	–	+	–	+
Npluralisé				
<i>Un N</i>	–	+	–	+
<i>[le N] générique</i>	+	–	+	–

FIGURE 4.1 – Tableau récapitulatif des comportements morphosyntaxiques des noms (Beuseroy, 2009, p. 188)

Beuseroy (2009, 2010) a elle aussi étudié la détermination des noms statifs. Elle montre que lorsqu'ils sont en lecture stative, ces noms ont un comportement proche de celui des noms massifs concrets⁸⁴. Lorsqu'ils sont en lecture d'occurrence, ils se rapprochent des noms comptables concrets. La synthèse de ces comportements se trouve dans le tableau 4.1.

Outre le comportement de ces noms avec le partitif et l'article indéfini que nous avons déjà abordé, Beuseroy a étudié la compatibilité des noms statifs avec l'article défini. Elle montre qu'il existe des contraintes fortes sur l'utilisation du défini lorsque ces noms sont en lecture stative, contraintes qui sont liées à leur nature prédicative. Avec les noms statifs, l'article défini n'est ainsi possible que dans trois cas : lorsque le nom est en emploi générique, lorsqu'il a une dépendance de type *de* SN (*la peur de Pierre*) ou lorsque le nom est accompagné d'une relative (*la peur que Pierre éprouve*). Ces contraintes sont levées lorsque ces noms sont en lecture d'occurrence, c'est-à-dire lorsqu'ils se comportent comme des noms comptables. Beuseroy postule que les noms statifs sont des noms intrinsèquement relationnels (à l'image de noms comme *frère*, *oncle*, etc.) dans leur emploi statif : « ils nécessitent un argument, qui correspond en l'occurrence au SIEGE de l'entité dénotée par le nom, avec lequel ils entrent dans une relation de prédication au niveau syntaxique » (Beuseroy, 2010, p. 2055). Lorsque ces noms sont en lecture d'occurrence, la construction possessive est facultative : ils ne sont plus intrinsèquement relationnels.

84. Leurs comportements sont cependant un peu plus complexes que cela.

4.1.1.2 Pluralisation des noms abstraits intensifs

Comme le remarquent Novakova & Tutin, les noms d'affect se rencontrent fréquemment au pluriel, plus fréquemment même qu'avec *un* sans modifieur. Une fois de plus, tous les noms d'affect n'acceptent pas la pluralisation :

- certains noms d'affect ne se pluralisent pas : c'est le cas de certains interpersonnels comme *méfiance*, *estime*, *pitié* mais également *ennui* (que Novakova & Tutin considèrent comme atypique, n'ayant comme actant que son seul expérienceur) ;
- pour d'autres, la pluralisation est peu productive ou introduit des changements de sens importants : *affection*, *amitié*, *amour*, *admiration* ;
- enfin, un certain nombre d'entre eux se pluralisent facilement : les noms d'affect ponctuels comme *joie* ou *angoisse*, mais également des noms plus duratifs comme *bonheur*.

Comme pour la combinaison avec *un* sans modifieur, Novakova & Tutin mettent en évidence le fait que les caractéristiques aspectuelles des noms d'affect ont une influence sur leur capacité à se pluraliser. Cela a également été brièvement esquissé par Anscombe (1996), qui considère que le fait que les noms d'attitude (*calme*, *courage*, *compréhension*, *désinvolture*, etc.) et les noms d'états sentimentaux (*abattement*, *bien-être*, *confiance*, *contentement*, *cafard*, etc.) semblent se pluraliser difficilement est lié à leur nature aspectuelle. Van de Velde (1999) et Sanromán Vilas (2005) considèrent que le pluriel n'est possible que pour les entités localisées dans le temps et l'espace. Le rapport au temps est également un des éléments importants dans la tripartition des noms abstraits intensifs proposée par Flaux & Van de Velde (2000). Les noms de qualité, d'état et d'affect n'ont pas le même rapport au temps et ne se comportent pas de la même manière face à la pluralisation : tous ne l'acceptent pas et, lorsque celle-ci est possible, le sens qui en découle est lié à la classe d'appartenance du nom.

Flaux & Van de Velde considèrent que les noms de qualité ne sont pas tous pluralisables. Plus que le passage du singulier au pluriel, c'est le passage de l'indénombrable au dénombrable qui doit être étudié dans ce cas. Lorsque les noms de qualité sont utilisés avec une détermination comptable, leur interprétation est forcément différente de leur sens initial de **qualité**. Flaux & Van de Velde relèvent deux grandes interprétations possibles : **chose qualifiée** et **acte**. Nous les avons déjà largement abordées dans la section 2.3 et nous ne nous y attarderons pas plus ici.

Contrairement à ce qui se passe pour les noms de qualité, la pluralisation des noms d'affect ne provoque pas systématiquement de changement de sens. Flaux & Van de Velde considèrent que les noms de sentiment⁸⁵ ont deux pluriels. Le premier est régulier et n'entraîne ni passage au concret ni changement de sens. Il n'est possible que si l'un des deux arguments du nom n'est pas lexicalisé et provoque une interprétation plurielle de l'argument non lexicalisé. Cet argument

85. Parmi les noms d'affect, qui sont divisés entre noms de sentiment (*amour*, *haine*) et noms d'émotion (*joie*, *tristesse*), Flaux & Van de Velde traitent quasi exclusivement des noms de sentiment (cf. chapitre 2).

sera obligatoirement l'objet dans les nominalisations complètes, c'est-à-dire lorsque les deux arguments font partie du même groupe syntaxique comme dans *la haine de Pierre pour Paul*. Nous aurons ainsi *les haines de Pierre sont tenaces* (plusieurs objets) mais non **les haines pour Pierre sont tenaces* (plusieurs sujets expérimenteurs⁸⁶). Dans les nominalisations « incomplètes », c'est-à-dire lorsque les deux arguments appartiennent à des groupes syntaxiques différents comme dans *Pierre éprouve de la haine pour Paul*, l'actant interprété de manière plurielle peut être l'objet ou le sujet expérimenteur. Nous aurons donc aussi bien *Pierre a des affections solides* (plusieurs objets) que *Pierre inspire des haines tenaces* (plusieurs sujets). Le second pluriel est irrégulier et entraîne la même variation sémantique que pour les noms de qualité : *des mépris* seront, comme *des gentillesses*, des **gestes** ou des **actes** prouvant la présence d'un sentiment de mépris ou de la qualité de gentillesse chez le sujet les effectuant⁸⁷. Le nom *amour* consiste en une exception : *les amours de Jacques* aura une interprétation proche de celle d'un pluriel régulier, c'est-à-dire « les différentes histoires d'amour de Jacques avec des femmes différentes », alors que *les amours de Jacques et Marie* est totalement irrégulier.

Ces deux pluriels sont également relevés par Novakova & Tutin. Les cas correspondant au pluriel irrégulier n'ont pas été pris en compte dans leur étude puisque leur interprétation n'est plus celle d'un **affect**. Pour le pluriel considéré comme régulier par Flaux & Van de Velde, Novakova & Tutin considèrent qu'il ne se limite pas aux noms d'affect interpersonnels. Il peut y avoir également une interprétation multiple des causes, comme pour *tristesse* dans l'exemple suivant :

(129) Vous devriez comprendre nos *tristesses*, parce qu'elles sont nobles. (H. Guibert)

Dans le cas où l'expérienceur comme la cause ou l'objet sont instanciés, Novakova & Tutin envisagent également un autre cas de figure. Le pluriel ne peut donc pas être envisagé comme renvoyant à la multiplicité de l'actant sous-jacent, comme dans l'analyse de Flaux & Van de Velde, étant donné qu'il n'y a pas d'actant sous-jacent. Il renvoie dans ce cas-là à une multiplication des moments. Cela correspond à l'interprétation qu'ont Flaux & Van de Velde de la pluralisation des noms d'état. Elles considèrent que pour ces noms, le passage à une forme plurielle s'effectue sans aucune difficulté et n'entraîne ni le passage au concret, ni le moindre changement de sens. Elles expliquent ce phénomène de par le rapport au temps de ces noms : le passage de l'indénombrable au dénombrable correspondrait à un changement d'état aspectuel. Le passage au pluriel aboutit à une interprétation plurielle de l'entité en elle-même, contrairement aux noms de sentiment pour lesquels le passage au dénombrable entraîne une interprétation plurielle de l'argument non lexicalisé. Dans la phrase : *l'enfant avait déjà eu quelques colères qui avaient impressionné sa mère*, le terme *colère* désigne une unité susceptible de se multiplier, c'est-à-dire, de se répéter.

86. Pour reprendre la terminologie de Flaux & Van de Velde.

87. Il faut cependant noter que nous n'avons pas relevé cet emploi de *mépris* dans notre corpus.

4.1.1.3 Lecture stativale et lecture d'occurrence (Beuseroy, 2009)

Ce qui ressort de tous ces travaux c'est que, plus que le seul passage du singulier au pluriel, c'est le passage de l'indénombrable au dénombrable qui est pertinent pour les noms abstraits. Beuseroy (2009) traite ainsi conjointement les cas où les noms statifs sont employés avec une détermination comptable, qu'elle soit singulière ou plurielle, et parle de lecture d'occurrence. Dans ces emplois, les noms statifs dénotent non plus des *états*, *sentiments* ou *qualités*, mais des occurrences de ceux-ci. Beuseroy relève quatre lectures d'occurrence possibles, que nous avons présentées dans la section 2.3 et que nous rappelons brièvement en reprenant ses étiquettes et ses exemples :

- acte(s)/geste(s)/parole(s) de X ou témoignant de X :

(130) Dors, Paulette, tu dis des *bêtises*. (Bastide)

(131) J'ai eu mon petit lot d'*humiliations* en échange de mon assiette de soupe. (Anouilh)

(132) Autrefois, ses enfants ne s'inquiétaient pas de ses *colères*.

- chose(s) qui a/ont la propriété d'être X :

(133) Il y a des *saletés* sur la nappe.

(134) Nous avons admiré les *beautés* du paysage.

- interprétations particulières⁸⁸ :

(135) Paul a des *rougeurs* sur le torse = des tâches rouges sur la peau.

(136) J'ai prévu quelques *douceurs* pour la fin du repas = pâtisseries/sucreries.

(137) Tu as vu toutes ces *beautés* ! = ces belles femmes.

- pluralité d'objet de X :

(138) Pierre a de vives *affections*.

(139) Pierre a deux *passions* : le football et la moto.

(140) Les *haines* tenaces de Pierre, envers ses cousins et envers son oncle Paul, ne se sont pas atténuées au cours des années, au contraire !

Cette liste, qui est basée sur les résultats de Flaux & Van de Velde (2000), nous inspire trois remarques. La première est que les interprétations *chose(s) qualifiée(s)* et *interprétation particulière* relèvent du même mécanisme génératif. Avec certains noms, le sens se spécialise de manière non prédictible mais le résultat est le même : dans son utilisation comptable, le nom renvoie au premier actant de ce nom dans son interprétation stativale, qui est une chose (ou plus rarement une personne) qui a la qualité dénotée par le nom.

88. L'intitulé « interprétations particulières » est très ambigu. Il rassemble les occurrences qui renvoient à une sélection d'objets particuliers ayant la propriété dénotée par le nom.

La seconde remarque concerne l'interprétation de *colère* comme **acte**, lorsqu'il est comptable. Comme nous l'avons déjà esquissé dans la section 2.3.2, cette interprétation ne nous semble pas évidente. La plupart des auteurs ayant analysé cet emploi de *colère* proposent une interprétation en termes d'**accès**, de **crise**, de **moment**, qui met l'accent sur un découpage temporel (Mel'čuk *et al.*, 1984; Flaux & Van de Velde, 2000; Sanromán Vilas, 2005; Krzyżanowska, 2006; Novakova & Tutin, 2009). Beuseroy elle-même explique le sens de *ses colères* de l'exemple (132) comme référant « à des actes / des gestes / témoignant de la colère, des épisodes de colère de la personne dont il est question » (Beuseroy, 2009, p. 147). Cette paraphrase en termes d'épisode n'est utilisée pour aucun des autres noms pris en exemple, comme *bêtises*, *humiliations* ou *imprudences*. Il nous semble en effet que l'utilisation comptable de *colère* ne se situe pas au même niveau, procédant d'un découpage temporel auquel n'ont pas accès les autres noms pouvant renvoyer à des **actes**. Ce constat montre que la caractérisation des variations interprétatives ne doit pas être uniquement sémantique, ce qui laisserait trop de place à l'intuition, mais doit aussi prendre en compte les caractéristiques syntaxiques.

La dernière remarque que nous souhaitons formuler sur la classification proposée par Beuseroy porte sur la dernière catégorie de lecture occurrence : **pluralité d'objets de X**. Comme nous l'avons formulé dans le chapitre 2, il nous semble que les exemples (138) et (139) ne sont pas équivalents. En effet, Flaux & Van de Velde (2000) et Van de Velde (1999) mettent en évidence le fait que les noms qui ont un expérienceur et un objet (les noms de sentiment dans leur typologie) ne peuvent se pluraliser que si l'un de ces deux arguments n'est pas lexicalisé. C'est effectivement le cas dans le premier exemple, *Pierre a de vives affections*, dans lequel l'objet de l'affection de Pierre n'est pas présent. Dans le second exemple, *Pierre a deux passions : le football et la moto*, le nom d'affect est pluralisé alors que les deux arguments sont instanciés : l'expérienceur (*Pierre*) et l'objet (*le football et la moto*). Syntaxiquement, *le football et la moto* n'est effectivement pas un actant de *passion* mais il renvoie bien à un actant sémantique de ce nom, ce qui nous semble le plus important étant donné que nous analysons l'impact sémantique de la pluralisation (nous ferons le point sur les différents niveaux auxquels on peut analyser la structure actancielle d'un prédicat dans la section suivante). Il est intéressant de noter que seul le deuxième exemple semble pouvoir avoir une version au singulier :

(141) ? Pierre a une vive *affection*.

(142) Pierre a une *passion* : le football.

Ces deux cas ne nous semblent donc pas pouvoir relever d'une seule et même analyse. Lorsque le nom d'affect est pluralisé alors que l'un de ses actants n'est pas instancié, il relève effectivement d'une interprétation d'**affect ressenti pour plusieurs objets** (ou plusieurs expérienceurs dans certains cas comme expliqué ci-dessus). Dans le second cas, lorsque le nom a une détermination comptable (plurielle ou nom) alors que ses deux actants sont instanciés, le nom d'affect

est assimilé à son objet : le football = la passion de Pierre. Il correspond ainsi à la variation interprétative **source** ou encore **cause/objet** relevée par Krzyżanowska (2006), Goossens (2008), Alonso Ramos (2009) et Novakova & Tutin (2009).

Cette observation de l'impact de la détermination comptable sur les noms abstraits ayant un actant objet amène à d'autres réflexions. Le critère qu'utilise Beuseroy pour établir la distinction entre lecture stative et lecture occurrence est l'opposition dénombrable/indénombrable. Les catégories présentées ci-dessus ne prennent cependant pas en compte certaines occurrences dénombrables des noms abstraits, notamment celles relevées par Novakova & Tutin pour des noms n'ayant pas d'actant objet, illustrées par l'exemple (129) page 128 : « Vous devriez comprendre nos *tristesses*, parce qu'elles sont nobles » (H. Guibert). Ces cas sont analysés par Novakova & Tutin comme renvoyant à un **affect** ressenti pour plusieurs causes et/ou à plusieurs reprises (ou bien à un **épisode de cet affect** et/ou à un **affect** ressenti pour une cause particulière implicite si le nom présente une détermination comptable au singulier). Si l'opposition dénombrable/indénombrable est à la base de l'opposition statif/occurrence, ces exemples doivent accéder au statut de lecture d'occurrence. La seconde question qui se pose, et que se pose Beuseroy, est de savoir ce qui, outre la dénombrabilité, permet de définir une occurrence. Elle considère que dans les interprétations d'**acte**, de **chose qualifiée** et l'**interprétation particulière** (*des rougeurs sur le torse*), le nom est borné temporellement ou spatialement : c'est ce qui permet de quantifier les occurrences. Pour l'interprétation de **pluralité d'objets**, elle considère cependant que l'entité n'est bornée ni temporellement, ni spatialement : « le nom est toujours dans un emploi abstrait et dénote toujours une propriété » (Beuseroy, 2009, p. 154). La définition de cette interprétation est très sous-spécifiée sémantiquement. Beuseroy s'interroge donc sur la possibilité de considérer ces emplois comme étant occurrence. Elle répond par l'affirmative, en réaffirmant la prééminence du critère de la dénombrabilité dans la définition de la lecture d'occurrence et considère ainsi que ces quatre interprétations correspondent à des interprétations distinctes des interprétations statives. Novakova & Tutin considèrent, pour leur part, que ces exemples ne correspondent pas à des sens distincts, contrairement à d'autres emplois dénombrables des noms d'affect comme celui de **cause/objet** discuté plus haut. Flaux & Van de Velde considèrent elles aussi que le passage de l'indénombrable au dénombrable, pour les noms d'état et pour les noms de sentiment (lorsque l'interprétation est celle d'un affect ressenti pour une pluralité d'objets), s'effectue sans qu'il y ait changement de sens. Cependant, pour les noms de qualité, le passage de l'indénombrable au dénombrable provoque un changement de sens et provoque une interprétation de **chose qualifiée** ou d'**acte**. Nous considérons, pour notre part, que les emplois comptables des noms d'affect ne correspondent pas systématiquement à des variations interprétatives distinctes. En l'occurrence, lorsque le nom est interprété comme renvoyant à une **pluralité d'objets**, il continue à désigner un **affect**.

Pour synthétiser les différentes approches présentées ci-dessus nous pouvons noter qu'avec une détermination comptable, les noms abstraits intensifs peuvent renvoyer :

- à un **affect** ressenti par plusieurs personnes : *Pierre suscite de nombreuses haines*;
- à un **affect** ressenti pour plusieurs personnes/objets : *Pierre a de nombreuses haines*;
- à un **affect** ressenti pendant un laps de temps déterminé et/ou par rapport à une cause déterminée : *j'ai eu de nombreuses tristesses dans ma vie*;
- à la **personne** ou la **chose** qui est dotée d'une qualité particulière : *j'ai apporté des douceurs, cet homme est une bonté*;
- à la **cause** ou à l'**objet** de l'affect ressenti par une personne : *cette fille est une joie pour sa famille*; *j'ai deux passions*;
- à un **acte**, un **geste**, une **parole** exprimant un affect ou une qualité : *je lui ai dit des tendresses*.

Il ressort des différents travaux exposés ci-dessus que c'est le passage d'une détermination massive à une détermination comptable, et non pas uniquement la pluralisation, qui implique des variations sémantiques. Le passage à une détermination comptable constitue un critère essentiel dans l'analyse des mécanismes de changement de sens pour les noms abstraits intensifs. Cependant, cette étape n'est ni suffisante pour définir les conditions d'apparition d'une nouvelle interprétation, ni même nécessaire. En effet, certaines variations interprétatives nécessitent une détermination massive : c'est le cas lorsque certains noms peuvent renvoyer soit à un **affect** soit à une **qualité**, c'est à dire à un trait de caractère. Par ailleurs, nous avons vu que qu'un nom dans un emploi comptable peut avoir plusieurs interprétations (**chose qualifiée**, **acte**, etc.). D'autres critères que le passage à une détermination comptable doivent donc être pris en considération. Les travaux présentés ci-dessus montrent ainsi que les variations sémantiques impliquées par le passage du massif au comptable sont étroitement liées à la structure actancielle des noms : le nombre des actants, leur type et leur présence ou non dans la structure de la phrase jouent un rôle prépondérant.

4.1.2 Structure actancielle

Nous avons entrevu dans le chapitre 2 que les noms abstraits intensifs ne formaient pas une classe homogène au niveau de leur structure actancielle. Ces différences de structure actancielle ont parfois été utilisées comme critère pour établir des sous-catégories de noms abstraits intensifs, conjointement à d'autres critères. Par exemple, Flaux & Van de Velde (2000) fondent en grande partie la distinction entre noms de sentiment et noms d'état sur le fait que seuls les premiers ont un deuxième actant, obligatoirement réalisé syntaxiquement. Cependant, des différences persistent à l'intérieur de ces sous-classes. Pour nous, les actants des noms abstraits intensifs se distinguent en trois points : leur nombre, leur rôle sémantique et leur réalisation syntaxique. Ces

trois niveaux jouent un rôle important dans la possibilité de véhiculer certaines variations interprétatives. La structure actancielle est aussi un élément fondamental à prendre en considération comme critère de distinction entre deux variations interprétatives. Une différence de structure actancielle est un élément fort pour appuyer un découpage en sens distincts. Nous allons aborder ces questions successivement pour aboutir à une première synthèse des implications de la structure actancielle et de la détermination dans les variations interprétatives des noms d'affect.

4.1.2.1 Nombre d'actants des noms abstraits intensifs

Tous les auteurs ne s'accordent pas sur un nombre d'actants identique pour un même nom. Buvet *et al.* (2005) considèrent, par exemple, que *joie* n'a qu'un actant, alors que Tutin *et al.* (2006) en comptent deux. Pour déterminer le nombre d'actants d'un nom, il faut tout d'abord préciser ce que l'on entend par actant et à quel niveau est effectuée l'analyse. Dans cette thèse nous nous baserons sur les principes de la *Lexicologie explicative et combinatoire* (LEC) pour l'analyse de la structure actancielle. Comme nous allons le voir, la LEC a une conception un peu plus large de ce qu'est un actant que les autres approches traditionnelles, comme celle de Tesnière (1959).

Dans la LEC, on distingue trois types d'actants : les actants sémantiques, les actants syntaxiques profonds et les actants syntaxiques de surface⁸⁹. Mel'čuk *et al.* (1995) définissent ainsi les notions d'actant sémantique et d'actant syntaxique :

Nous appelons *actant sémantique* [= ASém] de la lexie L une expression qui correspond à un argument du prédicat $\langle L(A_1, A_2, \dots, A_n) \rangle$; cette expression est soit un sens, soit une variable dans la définition de L. (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 76)

Nous appelons *actant syntaxique profond* [= ASyntP] de la lexie L un syntagme qui dépend de L syntaxiquement et en exprime un actant sémantique. (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 117)

Le niveau syntaxique de surface correspond « aux compléments de type sujet et objets de la grammaire traditionnelle. » (Mel'čuk *et al.*, 1995, p. 117)

Si un actant sémantique doit pouvoir se réaliser comme actant syntaxique profond, un actant syntaxique profond ne correspond pas obligatoirement un actant syntaxique de surface. Alonso Ramos (1998) donne deux exemples de désajustements entre actants syntaxiques profonds et actants syntaxiques de surface :

(143) *Reforma constitucional* 'réforme constitutionnelle'

(144) *Juan lo vio marcharse* 'Juan l'a vu partir'

89. Nous n'allons pas entrer ici dans le débat sur la délicate distinction entre ces niveaux que nous nous contenterons d'illustrer pour les noms abstraits intensifs. Nous renvoyons à Mel'čuk (2004a,b) pour une réflexion plus poussée sur le sujet.

Dans le premier exemple, *constitucional* correspond à un actant syntaxique profond de *reforma* : *la reforma constitucional = la reforma de la constitucion*. En syntaxe de surface, ce n'est pas un actant mais un modifieur. Dans le second exemple, le clitique *lo* peut être considéré en surface comme étant le complément d'objet direct du verbe *ver*. En syntaxe profonde, il correspond cependant à l'actant sujet du verbe *marcharse*.

Le fait que l'on puisse dire, par exemple, *je ressens de la joie* mais seulement *je ressens du mépris pour quelqu'un* et non pas **je ressens du mépris*, pose la question de savoir si un actant doit obligatoirement être réalisé syntaxiquement pour exister. Ainsi, Mel'čuk *et al.* (1984) et Tutin *et al.* (2006) considèrent que *joie* a deux actants (qui correspondent à la personne qui éprouve le sentiment de joie et à l'élément qui cause le sentiment), même si ce deuxième actant sémantique n'est pas obligatoirement instancié syntaxiquement. Nous avons aussi bien *j'éprouve de la joie* que *j'éprouve de la joie de te revoir*, contrairement à ce que nous avons illustré pour *mépris* ci-dessus. Buvet *et al.* (2005) et Flaux & Van de Velde (2000) estiment pour leur part qu'un nom comme *joie* n'a qu'un seul actant : le sujet qui éprouve le sentiment. Ces auteurs considèrent que la cause de l'affect ne correspond pas à un actant, mais à un complément circonstanciel de cause. Cela nécessite de clarifier une seconde opposition fondamentale : actant *vs* circonstant. Sur le plan syntaxique, les actants s'opposent aux circonstants dans le sens où les premiers dépendent du prédicat alors que les seconds sont des modificateurs libres. La notion de circonstant, on le sait, n'est toutefois pas dépourvue de difficultés définitoires (voir notamment l'ouvrage coordonné par Rémi-Giraud & Roman (1998) et en particulier la contribution de Rémi-Giraud). L'intérêt de l'analyse en termes d'actants sémantiques proposée par Mel'čuk est qu'elle permet de couvrir l'intégralité des dépendants sémantiques d'un prédicat, quelle que soit leur forme de surface. Ainsi, que la cause (ou l'origine) d'un prédicat d'affect soit exprimée par un complément d'objet (*Pierre a peur des serpents*) ou un complément circonstanciel (*Pierre a peur à la vue des serpents*), elle relève du même actant sémantique. Ici nous nous concentrerons essentiellement sur les actants sémantiques des noms abstraits intensifs et le terme *actant* sans autre précision renverra au niveau sémantique.

Dans les exemples cités jusqu'à présent, les noms abstraits intensifs sont utilisés dans des constructions à verbe support. Dans des constructions de ce type, le nom prédicatif et ses actants sémantiques sont réalisés comme des actants syntaxiques du verbe support. Dans *Pierre a peur*, l'actant sémantique de *peur*, qui représente la personne qui ressent le sentiment (*Pierre*), est réalisé comme sujet syntaxique du verbe. Le nom *peur* est le complément d'objet du verbe *avoir*. Le verbe support permet la construction de la phrase. D'un point de vue sémantique, c'est le nom qui véhicule le sens. D'un point de vue syntaxique « le prédicat sémantique représenté par le nom "prête" tous ou certains de ses actants au verbe support pour qu'ils fonctionnent comme des actants syntaxiques dans une phrase » (Alonso Ramos, 1998, p. 6).

Dans cette perspective, les noms abstraits intensifs de notre corpus peuvent ainsi avoir un,

deux ou trois actants.

- Tous les noms abstraits ont obligatoirement un actant qui correspond à l'expérimenteur de l'affect ou de la sensation ou à la personne qui est qualifiée. Nous aborderons la question des rôles sémantiques dans la partie suivante. Certains noms ont uniquement cet actant. C'est par exemple le cas de certains noms de qualité : il n'y a pas de cause à être *bon*, *intelligent*.

(145) Entre ces inconnus et moi, mes parents₁ qui étaient d'une **bonté** exceptionnelle formaient une sorte de barrage moral [...]. (J. Green)

(146) [...] elle fut appréciée pour sa₁ **gaieté**, sa spontanéité et sa conscience professionnelle. (Est Républicain)

- Certains noms ont, en plus de leur expérimenteur, un second actant. C'est le cas de certains noms d'affect, comme *joie*, *tristesse*, *amour*, etc., et de certains noms de sensation, comme *faim*, *soif* (nous verrons dans la section 4.2.2 que cet actant n'est jamais réalisé syntaxiquement pour *faim* et *soif*). Comme nous le montrerons dans la partie suivante, ce deuxième actant n'a pas le même rôle sémantique pour tous les noms : il peut s'apparenter à une cause ou bien à un objet.

(147) Moi aussi, j'₁ eus du **chagrin** de la laisser_{2 = cause}. (Y. Guibeau)

(148) Le pape Jean Paul II a exprimé sa₁ **compassion** pour les victimes_{2 = objet} [...]
(Est Républicain)

- Enfin, certains noms d'affect, comme *mépris*, *respect*, *admiration*, ou de sensation, comme *souffrance*, *douleur*, ont trois actants :

(149) Elle₁ voue une **admiration** particulière à Rodin_{2 = objet},
« pas seulement pour ses sculptures, mais surtout pour ses dessins »_{3 = cause}.
(Est Républicain)

(150) Les animaux₁ sont émus de **pitié** devant le garçon_{2 = objet} pour deux raisons_{3 = cause}, qui sont bien précisées dans le texte [...]. (C. Levi-Strauss)

(151) Il y a des sensations dominantes qui éclatent impérieusement au dernier jour d'une année laborieuse : **fatigue** physique_{2 = lieu} de l'effort prolongé_{3 = cause} de l'ouvrier₁, tension nerveuse de la mère de famille, épuisement des responsabilités des cadres et chefs d'entreprise, fatigue intellectuelle des professions libérales [...] (P. Defert)

L'observation des prépositions introduisant les actants des noms abstraits intensifs (voir section 5.2.2.2) met en évidence un quatrième cas de figure. Les noms *peur*, *inquiétude*, *Crainte* et *angoisse* (dans une moindre mesure) ont fréquemment, outre un deuxième actant exprimant la cause de l'affect comme dans l'exemple (145), un complément introduit par *pour* comme dans les exemples (147) à (148).

(145) Le téléphone a sonné à cet instant précis

et $\underbrace{j'}_1$ ai eu **peur** $\underbrace{d'une vengeance céleste.}_{2 = \text{cause}}$. (G. Brisac)

(146) Anwar Eiche insiste : « Il faut faire quelque chose pour notre jeunesse,

$\underbrace{j'}_1$ ai beaucoup de **Crainte** $\underbrace{\text{pour elle}}_{2 = \text{objet}}$ ». (Est Républicain)

(147) Il est rentré la nuit, mais $\underbrace{j'}_1$ ai **peur** $\underbrace{\text{pour lui}}_{2 = \text{objet}}$, **peur** pour sa vie. (J. Kristeva)

(148) \underbrace{je}_1 ne me faisais pas d'**inquiétude** $\underbrace{\text{pour le cartable}}_{2 = \text{objet}}$. (E. Orsenna)

Ces noms sont considérés comme ayant un seul actant par Buvet *et al.* (2005) et Flaux & Van de Velde (2000) et comme ayant deux actants par Tutin *et al.* (2006) : un expérienceur et une cause. Le complément introduit par *pour* dans les exemples précédents ne semble cependant pas être la cause de cet affect : on a peur pour quelqu'un à cause de quelque chose. Il s'agit plutôt d'un objet. Cependant, ce complément, en plus de ne pas être obligatoire syntaxiquement, ne semble pas être obligatoirement compris dans le sens de *peur*, contrairement à la cause : la peur est toujours causée par un fait ou un événement, mais elle n'est pas obligatoirement éprouvée envers un objet. Mel'čuk *et al.* (1988) l'analysent comme un troisième actant facultatif. Des critères sont proposés dans Mel'čuk (2004a, p. 33) pour choisir si l'on traite un tel complément comme étant un actant facultatif ou bien un circonstant. Plusieurs éléments orientent vers une analyse en termes d'actant facultatif pour les cas présentés ci-dessus : les rôles sémantiques de cause ou d'objet se situent plutôt du côté des actants que des circonstants sur l'échelle de classement proposée dans le tableau 4.1 (critère sémantique). L'expression de ce complément est très contrainte syntaxiquement (il doit être introduit par *pour* exclusivement). Celui-ci renvoie à une catégorie de possibles relativement définie (une personne ou une chose chère à l'expérienceur), etc.

Sentential Adverbs > Time (including Duration) > Place > Manner > Cause > Goal > Means > Instrument
Circumstantials ↔ Actants

TABLE 4.1 – Hiérarchie des rôles sémantiques (Mel'čuk, 2004a, p. 33)

Il est également intéressant de noter que ces considérations sont valables non pas pour un seul nom, mais pour quatre noms du champ sémantique de la peur (*peur*, *inquiétude*, *Crainte*,

Nombre d'actants	Noms abstraits
1 actant	Qualité (<i>bonté, tendresse</i>)
1 actant obligatoire + 1 actant facultatif	Qualité (<i>fierté, orgueil</i>)
2 actants	Affect (<i>joie, tristesse</i>), sensation (<i>faim, soif, désir</i>)
2 actants obligatoires + 1 actant facultatif	Affect (<i>peur, inquiétude</i>)
3 actants	Affect (<i>respect, admiration</i>), sensation (<i>souffrance, douleur</i>)

TABLE 4.2 – Nombre d'actants des noms abstraits intensifs

angoisse). Les noms *terreur, panique, effroi, horreur* [*peur*] et *frayeur* semblent avoir un fonctionnement sémantique différent de ce point de vue-là⁹⁰. Une construction similaire se retrouve également dans la langue anglaise comme le relève Oster (2010). Il note que l'étude des cooccurrences du nom *fear* sur corpus montrent qu'il a une cause (*fear of something*) et un objet (*fear for something*). Les causes de peur qu'il relève sont plus nombreuses que les objets : on a peur à cause d'une menace sur son intégrité physique (*death* 'mort', *injury* 'blessure'), de la violence et de l'insécurité (*crime* 'crime', *war* 'guerre'), de dangers liés à l'économie (*layoff* 'licenciement', *inflation* 'inflation') etc. Il ne relève que deux catégories d'objets pour lesquels on ressent de la peur : les proches (*kid* 'enfant', *husband* 'mari') et les éléments liés au bien-être personnel (*money* 'argent', *food* 'nourriture'). Cela montre un fort parallélisme avec ce que nous avons relevé pour le français : l'expression de l'objet est contrainte à l'utilisation d'une préposition spécifique et l'objet est quelque chose d'important aux yeux de la personne qui ressent l'affect.

Certains noms de qualité comme *fierté* et *orgueil* présentent eux aussi un actant facultatif, qui renvoie à une caractéristique du premier actant qui influe sur sa manière d'être fier ou orgueilleux.

(149) [...] pour la première fois, obéissant à un réflexe de dignité et de défi inspiré par quelque obscure et ancestrale conscience et \underbrace{sa}_{1} **fierté** $\underbrace{de truant}_{2}$ [...]. (C. Simon)

Nous y reviendrons dans la section 4.2.1. Le tableau 4.2 propose une synthèse du nombre d'actants des noms abstraits intensifs.

4.1.2.2 Rôle sémantique des actants des noms abstraits intensifs

La LEC n'utilise pas de rôles sémantiques (aussi appelés rôles thématiques, théta-roles, cas profonds, etc.) en tant que tels pour décrire et formaliser les actants des lexies. Dans le DEC, les

90. Pour conclure, nous noterons que le cas de ces noms de *peur* est à distinguer d'occurrences telles que « Lorsque la porte se referma dans mon dos, j'éprouvai de la *honte* pour elle. » (H. Bianciotti) ou « Nous eûmes de la *peine* pour la jeune fille. » (M. Déon), où l'affect semble être éprouvé par procuration, l'expérimenteur du sentiment semblant se substituer à celui qui devrait le ressentir et qui est introduit par *pour*.

actants sémantiques sont représentés par des variables (X, Y, Z, etc.) et leur rôle est spécifié par la décomposition sémantique, comme on le voit dans les définitions des lexies *joie* et *admiration* (Mel'čuk *et al.*, 1984) :

- (150) JOIE₁ : *Joie de X devant Y* = Forte émotion agréable de X causée par le fait que X est sûr que l'événement (lié à) Y qui correspond aux désirs de X a eu ou aura lieu ; cette émotion est celle qu'on a normalement dans de pareilles situations.
- (151) ADMIRATION₁ : *Admiration de X devant Y pour Z* = Attitude émotionnelle favorable de X à l'égard de Y causée par le fait suivant : X croit que les actions, l'état ou les propriétés Z de Y sont absolument extraordinaires ; cette attitude est celle qu'on a normalement dans de pareilles situations.
- (152) ADMIRATION₂ : [Y est] *l'admiration de X = Y* à propos de qui/quoi X éprouve de l'admiration 1 [= S₂(*admiration 1*)].

Le choix de ne pas utiliser de rôles sémantiques tient aussi bien à des raisons formelles que sémantiques, qui sont expliquées dans Mel'čuk (1988) et Mel'čuk *et al.* (1992). Du point de vue formel, décrire la relation existant entre un prédicat et ses actants par l'utilisation de rôles sémantiques, tels que « être la cause de » ou « être le sujet de » qui sont des expressions ayant également des actants, obligerait notamment, pour être cohérents, à spécifier les rôles unissant ces étiquettes de rôles à leurs propres actants et ainsi de suite. Du point de vue sémantique, outre le fait que la liste des rôles sémantiques que l'on peut répertorier est nécessairement incomplète, Mel'čuk note que la plupart de ces rôles ne sont pas des rôles sémantiques mais des rôles syntaxiques : sujet, thème, objet, etc. Cette dépendance par rapport au niveau syntaxique ne permet pas d'assurer la nécessaire stabilité de la description sémantique si elle est susceptible d'être modifiée par des alternances syntaxiques. Cependant, comme le note Milićević (2009), l'utilisation d'étiquettes renvoyant à des rôles sémantiques pour des discussions informelles fournit des raccourcis pratiques pour exprimer les rôles des actants obtenus par décomposition sémantique. Pour pouvoir déterminer le rôle sémantique des actants d'une lexie, il faut procéder à une décomposition sémantique et, par là-même, ébaucher la définition lexicographique. Une fois la décomposition effectuée, on peut référer aux actants à l'aide de rôles sémantiques, par exemple dans un objectif pédagogique, mais ce ne sont pas de bons outils descriptifs pour la lexicographie. Quelle que soit la formalisation retenue, il est nécessaire de spécifier sémantiquement les actants d'une lexie et c'est ce que nous ferons dans la suite de ce travail. Nous pourrions avoir recours à des rôles sémantiques classiques, qui s'avèrent parfois pertinents et utiles dans le cadre de la recherche de principes explicatifs aux variations interprétatives régulières des noms abstraits intensifs. Dans le DEC, l'absence de rôles sémantiques n'empêche pas la bonne compréhension de la décomposition sémantique. Il est possible de retrouver le caractère non agentif du premier actant de noms comme *peur* ou *joie* grâce à l'étiquette sémantique *émotion*, qui est la composante centrale de la

définition de ces lexies (sur la question des étiquettes sémantiques, voir Polguère (2003, 2011)). Cette étiquette définit une classe sémantique et les lexies de cette classe héritent de certaines propriétés de cooccurrence, comme le nombre, le rôle et le type sémantique des actants. Ainsi, les noms qui ont l'étiquette *émotion* héritent d'un premier actant qui a le rôle d'expérimenteur, même si ce rôle sémantique n'est pas spécifié dans la définition. Celles qui ont l'étiquette *acte* auront un premier actant qui a un rôle d'agent. Cela permet une économie intéressante dans la définition mais ne rend pas la décomposition sémantique très lisible du point de vue de l'utilisateur. Lorsque le lien entre deux lexies dépend de la structure actancielle, comme pour *admiration* (exemples (151) et (152) page précédente), la forme des définitions du DEC rend très clairement compte de ce lien. Il est nécessaire de réfléchir à une formalisation qui allie la rigueur du DEC à une meilleure lisibilité et à une meilleure visibilité des liens existant entre les lexies, notamment lorsque ce lien se situe au niveau de la structure actancielle.

Comme nous l'avons déjà montré, les noms abstraits intensifs ont entre un et trois actants. Le premier actant renvoie à la personne (ou plus largement à l'entité animée) qui ressent l'affect, la sensation ou qui est qualifié. Sémantiquement cet actant ne joue pas exactement le même rôle si le nom renvoie à une qualité, un affect ou une sensation. Pour les noms d'affect les étiquettes sont nombreuses dans la littérature, comme nous l'avons montré dans la section 2.2.1.2 (lieu psychologique, siège, sujet, etc.). À l'instar de ce que l'on trouve notamment chez Mel'čuk (2004a); Beuseroy (2009) ou Miličević (2009), nous utilisons l'étiquette expérimenteur car elle nous semble appropriée à une description globale du premier actant de tous les noms d'affect. En fonction des noms, ce premier actant a un rôle légèrement différent. Cet actant est généralement considéré comme non agentif, dans le sens où il ne choisit pas d'éprouver un affect, mais il peut avoir un caractère plus « volitif » pour certains noms. Il s'agit notamment des noms qui sont étiquetés comme « sentiment (positif ou négatif) et attitude correspondante » dans le DEC et le LAF, tels que *respect*, *admiration* etc. qui sont généralement endogènes. Nous reviendrons sur ces aspects dans le chapitre 5. L'étiquette *expérimenteur* nous semble donc meilleure que *patient*, qui exclurait ces noms (qui ne constituent pas une classe suffisamment homogène pour que l'on puisse les séparer des autres), et plus sémantique que *sujet* par exemple (qui est de toute façon problématique pour la description des actants d'un nom). Les noms de sensation ont un premier actant du même type que celui des noms d'affect, affecté physiquement pour leur part. Dans le cas des noms de qualité, le premier actant, qui est l'individu ou la chose qualifié, n'est pas affecté. Beuseroy le qualifie de *siège*, Mel'čuk de *characterized* ('caractérisé'). Celui-ci peut être humain/animé ou non, en fonction des noms.

Les noms abstraits peuvent également avoir un deuxième et éventuellement un troisième actant. Les noms d'affect peuvent avoir un deuxième actant ayant un rôle de cause (*joie*, *tristesse*), qui renvoie à la personne, le fait ou l'événement qui est à l'origine de l'affect. Ils peuvent aussi avoir un actant objet (*amour*, *haine*) qui renvoie à ce vers quoi on éprouve cet affect. Certains

noms d'affect ont à la fois un actant cause et un actant objet : *admiration, colère, respect*. Les noms de sensation peuvent également avoir un actant cause et un actant renvoyant à la partie du corps concernée par la sensation. Enfin, les noms de qualité n'ont pas de cause. Cela est lié à leur caractère intrinsèque : les qualités ne sont pas liées à un événement extérieur. Le tableau 4.3 synthétise la répartition des rôles sémantiques pour les noms abstraits. Nous reviendrons en détail sur la structure actancielle spécifique aux différents noms de notre corpus lors de l'examen des caractéristiques des différentes variations interprétatives dans la suite de ce chapitre.

Nombre d'actants	Rôle sémantique	Noms abstraits
1 actant	Caractérisé	Qualité (<i>bonté, tendresse</i>)
2 actants	Expérienteur + cause	Affect (<i>joie, tristesse</i>), sensation (<i>faim, soif</i>)
	Expérienteur + objet	Affect (<i>amour, affection</i>), sensation (<i>désir, envie</i>)
	Caractérisé + caractéristique	Qualité (<i>fierté, orgueil</i>)
3 actants	Expérienteur + objet + cause	Affect (<i>respect, admiration</i> et <i>peur, inquiétude</i>)
	Expérienteur + cause + lieu	Sensation (<i>souffrance, douleur</i>)

TABLE 4.3 – Rôles sémantiques des actants des noms abstraits intensifs

4.1.2.3 Réalisation syntaxique des actants des noms abstraits intensifs

En dernier lieu, nous allons aborder la question de la réalisation en surface des actants de ces noms. Comme nous l'avons déjà évoqué, la présence ou l'absence de certains actants des noms abstraits intensifs a une influence sur la capacité de ces noms à se pluraliser (et plus généralement à accepter une détermination comptable), mais également sur leur interprétation une fois devenus comptables. Nous proposons donc une synthèse des conséquences de la détermination (section 4.1.1) et de la structure actancielle des noms abstraits intensifs sur leurs variations interprétatives.

Les noms avec un actant et un sens de **qualité** peuvent avoir deux types de variations interprétatives associées avec une détermination comptable.

- Une interprétation de **chose/personne qualifiée** (qui peut se spécialiser). Lorsque le nom est un nom de qualité physique, comme *beauté*, ou qualifie une chose, comme *douceur, rougeur*, l'interprétation **chose qualifiée** est accessible sans que la chose en question ne soit forcément instanciée. On aura ainsi *j'ai vu une beauté* comme *cette femme est une*

beauté. Lorsqu'il s'agit d'une qualité morale, les rares exemples que nous avons pu relever demandent que la personne qualifiée soit présente au niveau syntaxique : *David est une gentillesse énorme* (Web).

- Une interprétation d'**acte**, de **parole** ou de **geste**. Cette interprétation demande également que la personne faisant les actes soit instanciée : *Marc dit des tendresses à Marie*.

Les noms à deux ou trois actants, dont le deuxième actant est un objet, qui ont un sens d'**affect** peuvent prendre, lorsqu'ils sont comptables, des interprétations différentes en fonction de la présence ou de l'absence de leurs actants.

- Si l'un des actants, expérienceur ou objet, n'est pas instancié, on interprétera le nom comme un **affect** ressenti par ou pour plusieurs personnes. Lorsque c'est l'expérienceur qui n'est pas instancié, le nom est interprété comme un **affect** éprouvé par plusieurs expérienceurs : *Pierre suscite des haines tenaces*. Ces cas sont rares sur corpus, beaucoup plus que ceux où l'objet n'est pas instancié : *Pierre a des haines tenaces* est interprété comme 'Pierre a de la haine pour plusieurs objets'.
- Si les actants expérienceur et objet sont instanciés (*j'ai deux passions : le foot et la moto ; Pierre est une fierté pour ses parents*), le nom aura une interprétation d'**objet envers lequel on ressent l'affect**, que nous avons appelé **source**.

Les noms d'affect ayant deux ou trois actants, dont le deuxième est une cause, ont enfin deux interprétations possibles lorsqu'ils ont une détermination comptable :

- Lorsque l'actant cause n'est pas instancié ils peuvent être interprétés comme renvoyant à un **affect** ressenti pour plusieurs causes.
- Ils peuvent également renvoyer à ce qui est à l'**origine** de l'affect, comme les noms ayant un deuxième actant objet : *ma fille est ma joie* est « la cause de ma joie ». Dans ce cas, l'actant cause peut être instancié ou non.
- Lorsque l'actant cause est instancié et que la détermination est plurielle, ces noms sont alors interprétés comme des affects ressentis pendant des moments particuliers.
- Enfin, si le premier actant est un inanimé (et que le nom n'a pas d'actant objet), ils auront une interprétation de **qualité de causer un affect** chez un tiers ou de **qualité de manifester l'affect** ressenti par l'expérienceur.

Nous montrerons dans la section suivante que les noms de sensation ont fréquemment une détermination comptable tout en conservant leur sens de sensation. Le tableau 4.4 synthétise les imbrications entre structure actancielle et détermination pour les noms de qualité et d'affect.

La combinaison de caractéristiques concernant la détermination et la structure actancielle permet de préciser les conditions d'apparition d'un certain nombre de variations interprétatives des noms abstraits intensifs. Ce n'est cependant pas suffisant, certaines variations partageant les mêmes caractéristiques à ces niveaux. En effet, certaines variations ne sont pas déterminées

Nom abs-trait	Nombre d'actants	Rôle sémantique du 2° actant	Réalisation syntaxique	Lecture
Qualité	1		O/N	Chose qualifiée
			O	Acte
Affect	2 ou 3	Objet	N	Affect ressenti par ou pour plusieurs personnes
			O	Source
		Cause	N	Affect ressenti pour plusieurs causes
			O	Source
			O	Affect ressenti pendant des moments particuliers

TABLE 4.4 – Synthèse de l'implication de la structure actancielle et de la détermination comptable pour les variations interprétatives des noms abstraits intensifs

par un passage à une détermination massive et le changement de structure actancielle n'est pas toujours suffisant pour distinguer clairement les acceptions, notamment du fait que l'actant cause n'est pas obligatoirement requis dans la structure de surface. Les emplois avec une détermination comptable sont également fréquents. Nous allons à présent caractériser plus précisément chacune des variations relevées sur corpus en adjoignant à ces deux ensembles de caractéristiques d'autres contraintes qui leur sont spécifiques. Nous trouvons ainsi un ensemble de contextes englobant les verbes supports, les prépositions et certaines constructions syntaxiques particulières.

4.2 Caractérisation des différentes variations interprétatives

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous allons présenter les résultats de notre étude de corpus. Nous allons décrire les contraintes, au niveau morpho-syntaxique et combinatoire, qui pèsent sur les variations interprétatives des noms abstraits intensifs et que nous avons pu relever sur corpus. Sept variations interprétatives seront considérées :

- **qualité** : le nom renvoie à un trait de caractère, une disposition d'esprit (le terme **qualité** sans autre précision désigne une qualité psychologique) ;
- **sensation** : le nom renvoie à un ressenti physique ;
- **qualité causative** : le nom renvoie à la qualité de provoquer un affect ;

- **qualité expressive** : le nom renvoie à la qualité d'exprimer, de manifester un affect ;
- **source** : le nom renvoie à la cause ou à l'objet de l'affect ;
- **chose qualifiée** : le nom désigne une chose qui a la qualité exprimée par celui-ci ;
- **acte** : le nom désigne des actes, gestes, paroles qui témoignent que la personne qui les effectue ressent un affect ou est doté d'une certaine qualité.

Cette liste est le résultat d'une première sélection et comporte les variations interprétatives régulières qui sont les plus distinctes du sens d'affect, conformément à ce que nous avons annoncé à la fin du chapitre 1. Nous ne décrivons donc pas les variations interprétatives **moments**, **manifestations**, **affect ressenti pour plusieurs causes/objets**, etc. En effet, nous avons montré dans le chapitre 2 et dans le début de celui-ci que dans ces emplois, les noms considérés continuaient à désigner un affect. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont aucun intérêt dans la caractérisation sémantique d'une classe de noms. En effet, ces interprétations ne sont pas accessibles à tous les noms de notre corpus. Cependant, notre objectif est d'étudier les variations interprétatives qui peuvent prétendre à un statut de sens, ce qui n'est pas le cas pour ces emplois qui sont à peine distincts du sens d'**affect**⁹¹.

Nous allons caractériser les variations interprétatives relevées sur le plan de la sémantique, de la syntaxe, de la fréquence et indiquer leur répartition parmi les noms étudiés. Nous présenterons en particulier leurs caractéristiques du point de vue de la structure actancielle, de la déterminations, de la pluralisation et de la combinatoire lexicale et syntaxique. Cette section a une visée descriptive. Nous envisagerons le statut lexical de ces variations et nous ferons des propositions à visée explicative dans le chapitre 5.

L'interprétation **affect**, commune aux 56 noms étudiés, ne sera pas décrite indépendamment dans la suite de ce chapitre. Outre le fait que nous avons présenté en détail une grande partie des caractéristiques de cette interprétation dans le chapitre 2 et dans le début du présent chapitre, nous avons montré dans la section 2.2 que de nombreux auteurs ont cherché en vain à circonscrire une classe de noms d'affect en se basant sur des critères formels. Sur corpus, nous remarquons que la combinatoire des noms étudiés, lorsqu'ils renvoient à un **affect**, est extrêmement variée. Il n'est donc pas possible d'établir une liste des contextes liés à l'interprétation **affect** en observant des noms comme *tristesse*, *joie*, *colère* ou *peur*. Cependant, l'observation de noms pour lesquels l'interprétation **affect** n'est pas la plus fréquente permet de mettre en évidence le fait que certains contextes favorisent cette interprétation. En effet, chacun des noms du corpus a un sens qui domine statistiquement. Il s'agit soit du sens d'**affect**, pour la majorité des noms du corpus, soit du sens de **qualité**, soit du sens de **sensation**. Les autres variations interprétatives ne correspondent jamais à l'interprétation la plus fréquente des noms de notre corpus. Nous allons donc étudier, dans les sections concernant les variations interprétatives **qualité** et **sensation**,

91. Pour un nom comme *colère*, le sens d'**accès/crise** semble plus discret et autonome que pour la plupart des autres noms.

les contextes qui accompagnent les couples **qualité – affect** et **sensation – affect**.

4.2.1 Qualité

Plusieurs noms, qui ne forment pas un ensemble homogène du point de vue de leurs caractéristiques (en particulier de leur structure actancielle), peuvent avoir aussi bien une interprétation d'**affect** que de **qualité** :

- *bonté* et *orgueil* désignent plus fréquemment une **qualité** ;
- *tristesse*, *gaieté*, *mélancolie* et *compassion*, *jalousie*, *méfiance* désignent plus fréquemment un **affect** ;
- les interprétations de *tendresse* et *fierté* sont réparties de manière plus équilibrées entre **affect** et **qualité** ;
- *solitude* est nom un peu différent des autres. Il renvoie généralement à l'état d'une personne seule, sans que l'on puisse considérer que ce soit une **qualité** (notamment du fait que cet état peut être temporaire). Il peut, lorsque cet état se prolonge, être amené à désigner une **qualité humaine**, mais également la **qualité d'un lieu** peu fréquenté, son atmosphère, ainsi qu'un **affect**.

Sémantiquement, le rapport au temps est l'une des grandes différences entre les interprétations **qualité** et **affect**. Les qualités renvoient à des propriétés permanentes contrairement aux affects qui dénotent un état passager. Nous avons vu dans le chapitre 2 comment se manifestaient linguistiquement ces caractéristiques temporelles. Nous allons montrer que le rapport au temps est impliqué dans une grande partie des contextes liés au passage entre **affect** et **qualité**.

4.2.1.1 Structure actancielle

Un nom qui peut désigner un **affect** et une **qualité** n'aura pas la même structure actancielle dans ces deux interprétations. Cela est notamment lié à son rapport au temps. Comme nous l'avons observé dans la première partie de ce chapitre, l'interprétation **affect** suppose que les noms aient, en plus du premier actant qui désigne l'expérimenteur, une cause qui est à l'origine de l'affect et/ou un objet. Ce n'est pas le cas lorsque ces mêmes noms ont une interprétation de **qualité**. Cela est d'autant plus saillant pour les noms qui désignent fréquemment une **qualité** comme *fierté*, *orgueil*, *bonté* et *tendresse*. Ces quatre noms présentent, dans leur interprétation de **qualité**, des différences sémantiques : *fierté* et *orgueil* sont des **qualités** qui sont tournées vers soi-même alors que *bonté* et *tendresse* sont des **qualités** tournées vers les autres. Nous verrons par la suite que cette différence a une incidence pour les autres variations interprétatives de ces noms.

(153) Agathe, dès que sa mère tournait le dos, délaissait les robes de prix au profit des chandails que son frère lui cédaît, dans quel état ! et d'une vieille jupe que, par *fierté*, elle ne demandait

pas à Alby de remplacer. (I. Monesi)

(154) Vous êtes de ces gens qui mettent leur *orgueil* dans ce qu'ils ne font pas. (S. de Beauvoir)

(155) Une figure bien humaine, bien compréhensive, chaleureuse, douce, empreinte d'indulgence, de *bonté*, de générosité... (P. Sollers)

(156) [...] des femmes élégantes, raffinées, dépourvues de légèreté ou dureté, mais pleines de générosité, sensibilité, douceur et *tendresse*. (Est Républicain)

Dans ces exemples, les noms *fierté*, *orgueil*, *bonté* et *tendresse* n'ont qu'un seul un actant réalisé, que l'on peut appeler le « caractérisé » comme nous l'avons vu dans la section 4.1.2.2. Les noms qui désignent une **qualité** qui est tournée vers le caractérisé peuvent cependant avoir un autre actant. *Fierté* et *orgueil* peuvent avoir un actant qui indique une caractéristique déterminant en partie la façon dont une personne est fière ou orgueilleuse. Syntaxiquement, cet actant est réalisé par la préposition *de* suivie d'un nom, comme dans les exemples ci-dessous. Ce deuxième actant sémantique est facultatif, la fierté comme l'orgueil pouvant concerner la personne dans son entier comme dans les exemples (153) à (156).

(157) Et je commençais à comprendre qu'au cours de ces années il avait perdu beaucoup : la paix de son ménage, \underbrace{sa}_{1} $\underbrace{fierté\ de\ citoyen}_{2}$, sa paix intérieure. (J. de Romilly)

(158) [...] c' était \underbrace{mon}_{1} $\underbrace{orgueil\ de\ huguenot}_{2}$ qui répugnait au marché [...] (A. Gide)

Lorsque ces noms sont utilisés avec une interprétation d'**affect**, il y a un changement de structure actancielle. *Bonté* et *tendresse* se trouvent ainsi tournés vers un objet particulier et *fierté* et *orgueil* ont un actant se rapprochant d'une cause, comme illustré dans les exemples (159) à (162).

(159) Je ne me rendais pas compte, \underbrace{je}_{1} n'éprouvais rien, si ce n'est la **fierté** $\underbrace{d'avoir\ rendu\ Nathalie\ si\ contente}_{2}$. (P. Roze)

(160) Mais une faible pitié le gagna, mêlée à l'**orgueil** $\underbrace{d'être\ regretté}_{2}$. (M. Yourcenar)

(161) $\underbrace{Le\ professeur}_{1}$ s'était montré plein de **bonté** $\underbrace{pour\ elle}_{2}$. (M. Yourcenar)

(162) $\underbrace{Bensoussan}_{1}$ avait beaucoup de **tendresse** $\underbrace{pour\ tous\ ces\ pantins\ qui\ se\ croyaient\ des\ hommes}_{2}$. (A. Page)

Les noms comme *bonté* et *tendresse* sont proches, dans ces contextes, de noms comme *respect* ou *admiration*, catégorisés dans le DEC comme « attitude émotionnelle ».

Les noms *tristesse*, *gaieté*, *mélancolie*, *compassion*, *méfiance* et *jalousie*, qui ont le plus fréquemment une interprétation d'**affect**, ont un point commun lorsqu'ils sont **qualité** : il n'ont pas de cause. Tous n'ont qu'un seul actant : le caractérisé. *Compassion*, *méfiance* et *jalousie*, comme *bonté* et *tendresse*, désignent des qualités tournées vers l'autre.

(163) Ce fut pire dans le cas de Jean-Jacques, à qui ses nerfs, sa maladie, sa *mélancolie*, et aussi la manie protestante de l'examen de conscience ne permettaient guère de s'oublier. (J. Guéhenno)

(164) Qui a pratiqué les cours d'aquagym à la piscine connaît Pascaline, avec sa queue de cheval, son sourire et son dynamisme. Qui ne connaît pas la *gaieté* du maître-nageur ? Pardon, de l'éducatrice sportive. Car Pascaline insiste sur le terme [...] (Est Républicain)

Lorsqu'ils sont **affect**, tous ces noms présentent une différence de structure actancielle : le premier actant n'a pas le même rôle sémantique (ce n'est plus un caractérisé mais un expérimenteur) et tous ces noms possèdent également une cause. *Tristesse*, *gaieté*, *mélancolie* ont ainsi un expérimenteur et une cause :

(165) Voilà qu'après la surprise de t'avoir rencontré $\underbrace{m'}_1$ envahit la **mélancolie** $\underbrace{\text{de la séparation}}_2$ déjà tapie dans un avenir dont l'ombre nous envahit. (J. d'Ormesson)

(166) Quel type, pensa Juju, et \underbrace{il}_1 eut comme une vague **tristesse** $\underbrace{\text{de n'être point cette vedette de l'actualité, ce héros, cet introuvable gibier.}}_2$ (R. Fallet)

Compassion, *jalousie*, *méfiance* ont un expérimenteur, un objet particulier et une cause.

(167) [...] il n'est pas exclu que les fonctionnaires y fassent entrer une part excessive d'attachement à la tradition, ou de routine / et peut-être aussi un peu de **jalousie** $\underbrace{\text{à l'égard du secteur privé}}_2$ /. (J. Meynaud)

(168) C'est une des raisons de la **méfiance** $\underbrace{\text{de tant de gens}}_1$ $\underbrace{\text{vis - à - vis de la psychanalyse}}_2$ [...] (F. Dolto)

Pour ces noms qui désignent généralement un **affect**, ce critère actanciel n'est cependant pas suffisant. En effet, les actants cause et objet n'étant pas obligatoirement réalisés en surface, ce critère ne suffit pas à délimiter les occurrences qui renvoient à une **qualité**. Dans des occurrences du type *il ressent une grande jalousie* ou *sa tristesse était immense* qui ont une interprétation d'**affect**, seul l'expérimenteur est réalisé syntaxiquement même si la cause et/ou l'objet sont présents, au niveau sémantique, dans la structure actancielle de ces noms. Il faut donc adjoindre d'autres indices à l'observation de la structure actancielle.

Solitude a un comportement à part : il ne présente pas de différence de structure actancielle dans ses interprétations de **qualité**, d'**état** ou d'**affect**. Dans tous les cas, *solitude* n'a qu'un

seul actant, comme l'on noté Novakova & Tutin (2009). Cela nous amène à nous interroger sur la pertinence d'un découpage en trois variations interprétatives différentes. Ce qui différencie la **qualité** de l'**affect** et de l'**état** est son absence de rapport au temps. **Affect** et **état** renvoient à des propriétés temporaires, mais l'**état** n'affecte pas le premier actant. La solitude est ainsi souvent visée comme un simple état de fait, sans que la personne seule ne la ressente de manière négative, comme l'illustre l'exemple ci-dessous.

- (169) J'ai atteint mon désir : un après-midi de pluie et d'ennui, la *solitude*, le silence, l'espace ouvert à perte de vue devant moi, l'herbe, l'eau, les oiseaux. (P. Sollers)

4.2.1.2 Génitif de qualité

Le premier critère que nous pouvons ajouter à celui de la structure actancielle est la possibilité pour les noms observés d'entrer dans une construction syntaxique appelée « génitif de qualité » par Flaux & Van de Velde (2000) : X (*être*) *de* + *un* + N + expansion adjectivale. Cette structure est considérée comme caractéristique des noms de qualité et nous la rencontrons effectivement avec les noms *bonté*, *tendresse*, *fierté* et *orgueil* étudiés précédemment, comme avec des noms qui peuvent avoir exclusivement une interprétation de **qualité** mais pas d'**affect** (*beauté*, *intelligence*, *curiosité*, *imprudence*, etc.).

- (170) Mais, comme c'était un homme d'une *intelligence* exceptionnelle, il ne tarda pas à reconnaître qu'avant de prétendre démolir la mécanique newtonienne, il était indispensable de la connaître. (P. Rousseau)
- (171) Dieu, sa distance par rapport à la grâce exubérante était le gage de son humanité ; mais le rayonnement de Jean témoignait aussi d'une *fierté* exorbitante qui n'avait besoin de personne dans la paix morale de sa solitude. (J. Kristeva)
- (172) On dirait une de ces sculptures qui se font dans les maisons retirées où les femmes de grand courage et d'une particulière *bonté* se rendent, pour assister les enfants attardés, anormaux [...] (M. Bataille)
- (173) Si l'on consent à m'accompagner, on prendra la troisième route, parce qu'elle est très variée, d'une *solitude* grandiose, et surtout parce qu'elle passe au château de La Calahorra, aux cuevas de Santiago [...] (A. T'serstevens)

Cette structure entraîne une interprétation de **qualité** pour les noms qui l'acceptent, lorsque le premier actant est animé, généralement humain, comme dans les exemples (174) à (176). Si le premier actant est inanimé, l'interprétation sera celle de **qualité causative** ou de **qualité expressive** que nous présenterons dans la suite de ce chapitre : le nom renvoie à la propriété d'un inanimé de causer un **affect** ou de l'exprimer. Seul *solitude* accepte un premier actant inanimé sans prendre cette interprétation.

- (174) Il était d'une *jalousie* tenace et tatillonne ; tous les soirs, quand elle rentrait du consulat, elle devait lui raconter sa journée dans ses moindres détails (G. Perec)
- (175) D'une grande *gaieté*, elle savait profiter de chaque instant de l'existence. (Est Républicain)
- (176) Il appartenait à une variété très rare de dogues allemands, tous atteints d'une *tristesse* et d'un ennui de vivre congénitaux. (P. Modiano)

4.2.1.3 Caractéristiques locatives

Un deuxième ensemble de restrictions combinatoires particulièrement intéressant à observer est l'utilisation des prépositions. Flaux & Van de Velde (2000) s'en servent dans leur tripartition des noms abstraits intensifs. Elles identifient des structures locatives, caractéristiques des noms de qualité et des noms d'état affectif. Les qualités sont localisées à l'intérieur du sujet à l'aide de constructions utilisant les prépositions *en* et *chez* pour un sujet humain, *dans* pour un actant inanimé :

- (177) L'avenir ne lui faisait pas peur parce que la *curiosité* et la tolérance s'unissaient *chez lui* à la fidélité. (J. d'Ormesson)
- (178) [...] il est mon ami et je ne vois *en lui* que *bonté*. (Z. Oldenbourg)
- (179) Il n'existe pas *chez elle* de véritable *compassion* [...] (Est Républicain)
- (180) Et, en plus de ses muscles, il portait *en lui* une sorte de *gaieté* jaillissante comme une eau de torrent, un esprit plein de franchise et de générosité, le goût de la farce [...] (R. Sabatier)
- (181) *Chez tous*, une identique *solitude* avec ce qu'elle comporte d'angoisse que, seule, peut combattre la volonté. (Jeux et sports)
- (182) Pourtant, il y a *chez lui* une *tristesse* dont l'écho résonne à travers tout ce livre [...] (J. Green)
- (183) Quelle *gaieté dans cet appel!* (M. Genevoix)

Ces structures sont compatibles avec tous les noms qui ont habituellement une interprétation de **qualité** mais aussi, comme dans les exemples précédents, avec des noms qui désignent généralement un **affect**. L'interprétation de ces noms dans de telles structures est systématiquement celle de **qualité** quand le premier actant est un animé, ou de **qualité causative** ou **qualité expressive** dans le cas contraire.

Pour les noms d'état affectif⁹² dans la typologie de Flaux & Van de Velde, la localisation est inverse : le sujet se trouve à l'intérieur de son état. Elles considèrent les structures locatives *être* (ou apparenté) *en/dans* + N_état comme caractéristiques des noms d'état.

92. Nous avons déjà largement abordé le fait que l'interprétation **état affectif** nous semblait artificiellement détachée de celle d'**affect**.

(184) Une disparition qui laisse *dans une très grande tristesse* ses proches. (Est Républicain)

(185) Je suis *en colère*. (G. Brisac)

Contrairement à l'utilisation des prépositions *en*, *dans* et *chez* qui permettent à un nom généralement **affect** d'avoir une interprétation de **qualité**, nous ne trouvons pas d'occurrences de *bonté*, *orgueil*, *tendresse*, *fierté* ou *intelligence*, *curiosité*, etc. avec les prépositions spécifiques des noms d'état affectif : **être dans une grande intelligence/curiosité/fierté/orgueil*, etc.

4.2.1.4 Collocations

Nous trouvons dans l'étude des collocations des éléments qui sont spécifiques à la variation interprétative **affect**. En premier lieu, certains collocatifs aspectuels peuvent se combiner avec des noms qui ont généralement une interprétation de **qualité** et leur apporter un ancrage temporel : *élan*, *transport*, *bouffée*, *flambée*, etc. qui sont des collocatifs véhiculant notamment un aspect ponctuel.

(186) Il songeait également par association à la belle bicyclette Alcyon de Nestor qu'il ne pouvait encore évoquer sans une *bouffée d'orgueil* [...] (M. Tournier)

(187) Il sentait monter en lui une *bouffée de tendresse* pour Nadia en même temps qu'un mélange de fureur et de dégoût pour le monde où elle vivait chaque jour et dont il n'avait qu'une idée assez vague. (J. d'Ormesson)

(188) Elle avait eu honte, un moment, de ce *transport d'orgueil* qui l'avait chassée de sa cour. (M. Genevoix)

Il est à noter que la collocation *sursaut d'orgueil* est spécifique à la variation interprétative **qualité** (elle est très fréquente), malgré son caractère aspectuel marqué : un sursaut suppose qu'il y ait déjà de l'orgueil, un peu enfoui, qui se réveille. Cela ne marque donc pas le début mais le renouveau, ce qui est tout à fait compatible avec l'interprétation **qualité**.

Les collocatifs marquant « l'envahissement » du premier actant par un affect sont aussi pertinents à étudier. Nos observations sur corpus vont dans le sens des remarques de Flaux & Van de Velde, qui considèrent que les affects seraient extérieurs aux individus et les qualités leur seraient intérieures. Pour les noms qui désignent fréquemment une **qualité**, comme *fierté*, *orgueil*, *tendresse* et *bonté*, les collocatifs comme *empli* et *débordant* sont ainsi plutôt liés à l'interprétation **qualité**, alors que *envahir* et *submerger* sont plutôt liés à celle d'**affect**.

(189) Joseph était débordant d'une *bonté* généreuse. (P. Moinot)

(190) [...] il les sauverait par la patience, par toute cette *tendresse* qui l'envahissait comme une grande marée de douceur dès qu'il voyait certains visages. (J. Green)

(191) Les traits tirés, exténué, Sélim garde un calme tout de dignité et de fierté, qui m'inonde de respect et de *tendresse*. (M. de Grèce)

(192) Un sentiment de supériorité, d'*orgueil* m'envahissait. (F. Sagan)

(193) [...] on ne fait pas mieux pour briser l'ennui et la *solitude*, qui envahissent souvent les anciens. (Est Républicain)

Les collocatifs exprimant des manifestations physiques sont eux aussi propres à la variation interprétative **affect**.

(194) Les petits récipiendaires tremblent d'émotion et de *fierté*. (P. Thorez)

Enfin, la cooccurrence avec les verbes supports prototypiques des noms d'affect est possible avec ces noms : *éprouver*, *ressentir* ou encore *un sentiment de*.

(195) [...] dès mes premières explications à Elsa, s'ajoutait un sentiment d'*orgueil*, de complicité intérieure, de solitude. (F. Sagan)

(196) J'éprouve une grande *fierté* d'être le capitaine de cette équipe. (Est Républicain)

(197) Elle avait toujours éprouvé de la *tendresse* pour ses compagnons, qu'ils fussent de promenade ou de vie [...] (F. Sagan)

(198) C'est une demande, émanant des jeunes, qui ont une pensée pour les personnes pouvant *ressentir* une grande *solitude* à l'arrivée des fêtes de fin d'année. (Est Républicain)

(199) [...] encouragée par les filles, qui *éprouvent* de l'*orgueil* à être entourées de « bons amis » [...] (Menon-Lecotte)

4.2.1.5 Détermination

Comme nous l'avons abordé dans la première partie de ce chapitre, l'interprétation **qualité** suppose toujours une détermination massive, contrairement à celle d'**affect**. Le passage à une détermination comptable, et notamment une pluralisation, provoque des changements de sens pour les noms qui l'acceptent. Tous les noms étudiés jusqu'à présent n'ont pas le même rapport à la détermination, ce qui met en évidence des phénomènes intéressants.

- *Bonté* et *tendresse* se rencontrent assez fréquemment avec une détermination comptable, préférentiellement plurielle. Dans ces emplois ils sont interprétés comme **acte**.
- *Fierté* et *orgueil* sont rarement comptables et dans ces cas, ils ont une interprétation de **source**.
- *Solitude* peut avoir une détermination comptable, souvent plurielle. Dans ces occurrences, soit le nom renvoie à un **moment** pendant lequel est ressenti la solitude, soit il désigne une **chose qualifiée**, en l'occurrence un lieu qui a la qualité d'être peu fréquenté (nous présenterons cette variation interprétative dans la suite de ce chapitre).
- *Tristesse*, *gaieté* et *mélancolie* n'apparaissent pas à la même fréquence avec une détermination comptable (fréquent pour *tristesse*, rare pour les deux autres). Dans ces occurrences,

ils ont tous trois la même interprétation : celle d'un **affect** ressenti pour une ou plusieurs causes particulières, ou bien d'un **affect** ressenti à un ou plusieurs moments, en fonction de la présence ou de l'absence de l'actant cause au niveau syntaxique.

- *Compassion, jalousie, pitié* et *méfiance* présentent également des différences de fréquence vis-à-vis de leur détermination comptable : *jalousie* est assez fréquemment utilisé dans une détermination comptable, *méfiance* un peu moins et *compassion* quasiment jamais. Dans leurs occurrences plurielles, ils renvoient à un **affect** ressenti par plusieurs expérienceurs ou bien envers plusieurs objets.

Ces observations montrent bien le lien existant entre la structure actancielle et la détermination dans la survenue de variations interprétatives.

L'observation du comportement des noms qui peuvent être **affect** et **qualité** (en particulier leur structure actancielle et leurs collocations) permet de mettre en évidence, ou plutôt d'appuyer, les caractéristiques sémantiques de ces variations interprétatives :

- la variation interprétative **affect** renvoie à une expérience ressentie par un animé, contrairement à celle de **qualité**;
- l'interprétation **affect** est nécessairement liée à une cause et/ou à un objet ;
- l'interprétation **affect** est bornée temporellement, contrairement à celle de **qualité** ;
- les collocatifs exprimant des manifestations physiques sont le propre de l'interprétation **affect**.

Le tableau 4.5 propose une synthèse des caractéristiques des noms employés avec une interprétation de **qualité**.

	Qualité
Structure actancielle	Un actant obligatoire, un actant facultatif pour <i>fierté</i> et <i>orgueil</i> Premier actant obligatoirement animé
Combinatoire spécifique	Génitif de qualité Localisation de la qualité à l'intérieur du premier actant avec les prépositions <i>en</i> et <i>chez</i>
Détermination	Massive

TABLE 4.5 – Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être **qualité**

4.2.2 Sensation

La variation interprétative **sensation** peut être véhiculée par trois ensembles de noms :

- *faim, soif, souffrance, fatigue* et *douleur* pour lesquels cette interprétation est très fréquente, si ce n'est la plus fréquente⁹³ ;
- *dégoût, gêne, plaisir, désir, envie* et *excitation* qui ont généralement une interprétation d'**affect**⁹⁴ ;
- *inquiétude, angoisse* et *peine* pour lesquels le TLF relève une acception vieillie de **sensation** (dans des emplois pluriels obligatoirement pour *inquiétude*, fréquemment pour *angoisse*). Nous laisserons de côté ces trois noms étant donné que nous ne les avons pas rencontrés avec cette interprétation dans notre corpus.⁹⁵

La différence entre **affect** et **sensation** se traduit de manière moins nette sur le plan de la combinatoire syntaxique et lexicale que la différence entre **affect** et **qualité**. Pourtant, sémantiquement cette distinction paraît évidente : les affects se situent au niveau psychologique alors que les sensations relèvent d'une expérience physique. Cependant, en regard des caractéristiques mises en évidence par l'observation des noms qui peuvent être **qualité** et **affect**, les noms de sensation ont de nombreux points communs avec les noms d'affect : ils sont éprouvés, ont une cause, sont bornés temporellement et ont, évidemment, des collocatifs de manifestations physiques. Sur corpus, des occurrences de noms comme *souffrance* et *douleur* mêlent parfois étroitement les niveaux physique et psychique.

- (200) Gilbert se jette sur elle, les mains se trouvent, se nouent, se broient, avec cette brutalité bien-aimée qui ne blesse pas, mais qui, au contraire endort les *douleurs* comme un baume, les bouches se soudent, l'étreinte respire et bat, comme une pulsation, le chapelet tombe sur les dalles. - J'ai prié, Gilbert ! Tu ne peux pas savoir ! (H. Vincenot)
- (201) [...] proches touchés par l'attentat du 25 juillet 1995 à la station Saint-Michel du RER (8 morts et 150 blessés) viennent dire leurs *souffrances* à la cour. Elles décrivent la dé-

93. Pour *faim* et *soif*, notons que les variations interprétatives **affect** et **sensation** ne sont pas réparties de la même manière en fonction des corpus. Pour *faim*, l'interprétation **affect** reste peu fréquente (sa fréquence est plus élevée dans les textes littéraires que journalistiques) alors que pour *soif*, elle supplante de loin l'interprétation **sensation** dans les textes journalistiques, mais reste moins fréquente que celle-ci dans les textes littéraires (tout en étant très fréquente).

94. L'interprétation **affect** est prédominante pour ces noms parmi les différentes variations régulières auxquelles ils donnent lieu. Dans notre corpus, et en particulier dans le corpus issu de l'Est Républicain, d'autres variations interprétatives non régulières sont très fréquentes : *gêne* a ainsi le plus souvent une acception de « situation générant une entrave » (*gêne à la circulation*).

95. Définitions du TLF :

Peine : Douleur provoquée par un déplacement, un travail physique pénible.

Inquiétude : Au plur. Petites douleurs qui donnent de l'agitation, de l'impatience, et qui se font sentir ordinairement dans les jambes (Ac. 1798-1878).

Angoisse : Sensation de resserrement, douleur physique localisée.

trousse insoutenable que provoquent leurs blessures physiques et psychologiques [...] (Est Républicain)

Malgré le fait que ces sens puissent parfois être intimement liés comme dans les exemples ci-dessus, il existe cependant des différences importantes entre ces deux variations interprétatives et nous pouvons, pour certains de ces noms, relever quelques contraintes accompagnant chacune d'entre elles. Ces contraintes se situent essentiellement niveau de la structure actancielle. L'ensemble des noms qui peuvent désigner aussi bien un **affect** qu'une **sensation** présente une grande hétérogénéité dans ce domaine. Nous considérerons dans un premier temps les noms qui présentent une différence de structure actancielle très nette entre ces deux variations interprétatives, puis ceux qui ne diffèrent que par le type des actants et enfin, ceux qui ont une structure actancielle identique et pour lesquels la question d'un découpage en deux sens distincts se pose. Nous observerons, pour conclure la détermination et, en particulier, la pluralisation.

4.2.2.1 Deux structures actanciennes différentes

Du point de vue de la structure actancielle, nous pouvons séparer en deux groupes les noms qui présentent des différences de structure actancielle entre leur interprétations d'**affect** et de **sensation** : d'un côté *faim et soif*, de l'autre *douleur, souffrance et gêne*.

Faim et soif ont, outre l'actant qui éprouve la **sensation**, une cause qui ne se trouve jamais réalisée syntaxiquement.

(202) Il était fatigué. \underbrace{Il}_1 avait **faim** et froid. Sa vieille jambe lui faisait mal. (F-R Bastide)

(203) \underbrace{Il}_1 a **soif** mais l'eau ne lui plaît pas. (R. Vigny)

Lorsqu'ils sont employés avec une interprétation d'**affect**, *faim et soif* ont obligatoirement un actant qui s'apparente à un objet. L'expression de cet actant est obligatoire et elle est très contrainte syntaxiquement : X avoir *faim/soif* de Y. Comme le relève Mathieu (2000), c'est *soif de* et *faim de* qui peuvent être **affect**, pas *soif* ou *faim* dans leurs autres emplois. L'objet peut être réalisé par un substantif (cas le plus fréquent) ou bien une structure infinitive.

(204) Les gens n'ont pas besoin de vérité, \underbrace{ils}_1 ont **faim** $\underbrace{de confort}_2$. (F. Nourissier)

(205) Moi aussi $\underbrace{j'}_1$ ai **faim** $\underbrace{de tuer}_2$. (J. Vautrin)

(206) Nous touchons une catégorie d'enfants âgés de 6 à 14 ans. A cet âge, \underbrace{ils}_1 ont **soif** $\underbrace{de connaissance}_2$ et sont curieux de tout. (Est Républicain)

(207) Ayant toujours la **soif** $\underbrace{d'apprendre}_2$, il s'initie à une technique artisanale scandinave qu'il affectionne particulièrement. (Est Républicain)

- (208) Il [...] n'éprouvait que mépris à l'égard du droit qu'il considérait comme oeuvre « des légistes et des métaphysiciens », dont l'unique but serait de camoufler leur « **soif** insatiable du pouvoir ». (G. Gurvitch)

Cette structure *soif/faim de* rapproche ces deux noms de *envie* et de *désir* dont ils sont très proches sémantiquement. *Envie* et *désir* sont généralement utilisés avec un second actant introduit par *de* et peuvent également exprimer un besoin plus physique (*envie de rire, de faire pipi*), comme nous allons le montrer dans la section suivante.

Dans leur interprétation de **sensation**, *souffrance*, *gêne* et *douleur* ont quant à eux, outre l'actant qui éprouve la **sensation**, un second actant qui désigne le lieu où se manifeste la **sensation** et un troisième qui en désigne la cause. Ces trois actants peuvent être réalisés syntaxiquement.

- (209) Elle siège au creux de l'estomac, irradie dans le dos ou vers les épaules, s'exagère parfois lorsque le malade se couche. Celui-ci plié en deux, cherche à atténuer sa **souffrance** en se comprimant le ventre à deux mains ; les nausées, les vomissements sont fréquents mais n'apportent aucune atténuation. (Encyclopédie médicale Quillet)
- (210) Moi, je ressentais une vive **douleur** à ma patte arrière gauche. En m'envoyant dinguer, Babeth avait dû me la casser. (R. Forlani)
- (211) Le malade alors ressent une **gêne** parfois un peu douloureuse, en arrière du sternum [...] (Encyclopédie médicale Quillet)
- (212) Le gros thymus se manifeste par des signes de compression des organes thoraciques : **gêne respiratoire** ou dyspnée prédominant à l'inspiration et bruyante / stridor / par compression trachéale [...] (Encyclopédie médicale Quillet)
- (213) Il avait oublié son surnom comme une femme oublie les **douleurs** de l'accouchement, puisque le corps secrète l'oubli, dirait-on. (J. Duvignaud)

Lorsqu'ils sont employés comme **affect**, *douleur*, *gêne* et *souffrance* présentent une structure actancielle différente. Comme les noms *tristesse*, *chagrin* ou *désespoir* dont ils sont proches sémantiquement, *douleur* et *souffrance* ont un expérienceur ainsi qu'une cause, qui est facultative sur le plan syntaxique.

- (214) La **douleur** des familles a rougi les yeux de l'auditoire. (Est Républicain)
- (215) Il avait eu la **douleur** de perdre son épouse il y a 10 ans. (Est Républicain)

- (216) Bien au contraire, je crois que le but de l'art, le rôle de l'art n'est pas d'enfoncer encore davantage l'homme dans sa misère, dans $\underbrace{\text{sa}}_1$ **souffrance** ou sa tristesse - mais de l'en délivrer [...] (P. Reverdy)
- (217) Lors de mon accident j'ai vécu dans la souffrance physique. Ma famille, à 10.000 kilomètres de là, vivait dans la **souffrance** $\underbrace{\text{de l'attente}}_2$. J'ai envie de les voir plus souvent. (Est Républicain)

Gêne affect a la même structure actancielle que *honte* et possède trois actants : un expérienceur, une cause et un troisième actant qui renvoie à la personne (ou le groupe de personne) vis-à-vis de laquelle on éprouve ce sentiment. Ce troisième actant ne peut pas véritablement être apparenté à un objet, comme pour d'autres noms d'affect interpersonnels comme *respect* ou *colère*.

- (218) $\underbrace{J'}_1$ éprouvais de la **gêne** $\underbrace{\text{à les entendre raconter leurs exploits amoureux}}_2$, bien pâles au demeurant. (M. Mohrt)
- (219) [...] nous nous retrouvions comme après quatre mois de séparation, sans bien savoir à quel point attaquer la conversation, et avec $\underbrace{\text{entre nous}}_{1+3}$ une drôle de **gêne**. (A. Simonin)
- (220) [...] vingt ans depuis lesquels Julien était dans la maison, une intimité, ou tout au moins une confiance, une complicité plus grande qu'entre Georges et Louise - par méfiance ou **gêne** $\underbrace{\text{à l'égard de la femme}}_3$, mais simplement peut-être à cause de ce fait qu'ils étaient trois [...] (C. Simon)

4.2.2.2 Différence dans le type des actants

Trois noms (*envie*, *désir* et *plaisir* ont une structure actancielle quasi identique lorsqu'ils sont **affect** et **sensation**, la seule différence résidant dans le type du deuxième actant : soit humain, soit non-humain.

Envie et *désir* ont deux interprétations en commun. Tout d'abord, ils peuvent renvoyer à un **affect**, qui correspond à un attrait fort vers un objet (au sens actanciel du terme). Dans cette interprétation, ils ont deux actants : un expérienceur et un objet.

- (221) Mais $\underbrace{\text{qui}}_1$ pourrait avoir **envie** $\underbrace{\text{d'accélérer le cours du temps aujourd'hui ?}}_2$ (P. Sollers)
- (222) $\underbrace{J'}_1$ avais **envie** $\underbrace{\text{d'une autre robe à bretelles}}_2$, bien décolletée devant et derrière [...] (A. Ernaux)
- (223) [...] le premier roman d'une jeune Lausannoise de 33 ans, Noëlle Revaz, prix Marguerite Auroux $\underbrace{\text{qui}}_1$, depuis son enfance ressent le **désir** $\underbrace{\text{d'écrire}}_2$. (Est Républicain)

- (224) En automobile, si je veux aller plus vite / je donne des gaz, le moteur accélère /, mon
désir de vitesse est satisfait. (R. Ruyer)
 1
 2

Le deuxième actant, qui désigne l'objet de l'attraction, est quasiment toujours réalisé. Il est introduit par la préposition *de*, suivie d'un verbe à l'infinitif, d'un substantif ou d'une complétive en *que* (*j'ai envie que tu viennes*). Cet objet est soit un objet physique (une robe, une nouvelle voiture), soit une activité (écrire, lire), soit un objet intellectuel (indépendance, liberté)⁹⁶. Nous trouvons, essentiellement pour *envie*, des compléments en *de* qui introduisent un besoin plus physiologique (*envie de faire pipi, de boire*), qui se situe parfois à la limite entre le besoin physique et psychologique (*envie de rire, de pleurer*).

- (225) J'ai *envie* de faire pipi d'une jolie manière, fourmillante, douce. Je m'accroupis [...] (A. Ernaux)
- (226) Benoît, 22 ans, n'arrive pas à stopper parce que « dès que je bois un verre, j'ai *envie* de fumer. L'alcool appelle la cigarette. » (Est Républicain)
- (227) L'effroyable tension nerveuse qui me tenait crispé depuis des heures a cassé tout d'un coup. Je me sens très petit, très faible, avec un grand *désir* de pleurer longuement, sans contrainte. (M. Genevoix)
- (228) [...] cette heure où la soif de l'accusé eût fait monter dans son propre corps la crispation que provoque le *désir* de boire. Ils halètent et tirent la langue comme des chiens et sont pris de frissons. (Z. Oldenbourg)

Dans les dictionnaires, ces exemples sont généralement regroupés avec les précédents. En effet, que le désir ou l'envie soient d'ordre psychologique (envie d'un nouveau sac) ou physique (envie de boire), ils se situent à mi-chemin entre le désir et le besoin. Ils partagent la même structure actancielle et les mêmes contraintes syntaxiques. De même, la combinatoire lexicale est commune : des collocatifs comme *pressant, impérieux, brûlant* ou bien *submerger, envahir* peuvent correspondre aux deux pôles, physique et psychologique.

Dans leur interprétation de **sensation**, qui correspond à une attraction sexuelle, nous relevons un changement dans la structure actancielle de *désir* et *envie*. Elle ne se situe pas au niveau du nombre d'actants (il y en a deux également), ni au niveau du rôle sémantique (un expérimenteur et un objet également), mais au niveau du type des actants : les deux actants sont de type humain (et pas seulement animé). Il existe une attraction physique, pas forcément réciproque, entre deux individus. Cette attraction comporte également une part psychologique : on est attiré sexuellement par une personne qui nous plaît également à un plan plus intellectuel.

96. Nous avons montré dans le chapitre 1 que cette différence de nature syntaxique pouvait être gérée à l'intérieur de la description d'un même sens et ne donnait pas lieu à une polysémie.

- (229) [...] glisser dans ces draps si fins, près de cette femme si soignée, dans cette chambre si belle. Or \underbrace{il}_1 avait **envie** $\underbrace{de Lucile}_2$. Lucile venait chez lui, tombait sur le lit bancal de la propriétaire [...]. (F. Sagan)
- (230) Ferme les yeux et pense à moi... et prends-moi, maintenant, prends-moi, je t'en prie... $\underbrace{j'}_1$ ai trop **envie** $\underbrace{de toi}_2$... Saphir, mon chéri. (B. Vian)
- (231) Bientôt il fut tout entier tendu dans le très violent **désir** $\underbrace{d'un corps}_2$ dont les régions s'éclairaient successivement : des reins où la caresse s'inscrit dans une peau de papier ; [...]. (P. Moinot)
- (232) [...] tu sais bien quelles belles nuits nous avons eues autrefois ; n'en gâchons pas le souvenir. Il n'y a plus assez de désir entre nous, maintenant. - \underbrace{tu}_1 n'as plus de **désir** $\underbrace{pour moi}_2$? Dit Paule d'une voix incrédule. - pas assez, dit-il. (S. de Beauvoir)

Dans ces emplois, l'objet du désir ou de l'envie n'est pas nécessairement instancié. Lorsqu'il l'est, comme dans les exemples précédents, il n'est pas introduit de la même façon pour les deux noms. Pour *désir*, l'objet est généralement introduit par la préposition *pour*. Pour *envie* la préposition privilégiée est *de*. Au niveau de la combinatoire lexicale, l'envie et le désir sexuels sont fréquemment associés à des collocatifs causatifs indiquant le début du ressenti (*éveiller*, *provoquer*), mais parfois également le caractère d'intensité graduelle (*attiser*).

Envie possède enfin une autre variation interprétative, qu'il ne partage pas avec *désir* : celle d'un **affect** interpersonnel, proche de la jalousie. *envie* [*jalousie*] a trois actants : un expérienceur, un objet et une cause.

- (233) Il me surprenait... Il \underbrace{me}_1 faisait éprouver de la sympathie, un peu d'**envie** $\underbrace{\text{à l'égard de ceux " qui avaient bonne opinion de soi "}}_2$. (N. Sarraute)
- (234) Au début, nous avons eu du mal à nous faire admettre par les gosses du pays. Ils allaient à l'école et pas nous. \underbrace{Cela}_3 avait créé de l'**envie**, donc de l'animosité. (J. Joffo)
- (235) Peut-être, au contraire, au moment de prononcer ses vœux définitifs, éprouvait- \underbrace{il}_1 quelques sursauts d'**envie** $\underbrace{\text{à l'égard de ceux qui allaient jouir d'une vie dont il refusait les plaisirs ?}}_2$ (J. d'Ormesson)

Envie [*jalousie*] est plutôt rare sur corpus par rapport aux autres variations interprétatives relevées. La cause est ici plus rarement instanciée, tout comme l'objet. En réalité, comme pour la plupart des noms tri-actanciels, les trois actants ne sont quasiment jamais réalisés ensemble.

Plaisir peut tout d'abord avoir une interprétation d'**affect**, purement psychologique, dans laquelle ce nom possède un expérienceur et une cause.

(236) $\underbrace{J'}_1$ ai eu beaucoup de **plaisir** $\underbrace{\text{à relire d'anciens textes latins ou grecs sur ce saint}}_2$ [...] (Est Républicain)

(237) Brizoulet grimpeait sur l'estrade, et, mainte fois, commençait par exprimer $\underbrace{\text{son}}_1$ plaisir $\underbrace{\text{de vivre}}_2$ en se remémorant quelque agape récente. (Y. Gibeau)

L'actant cause est exprimé de manière très fréquente pour *plaisir*_{affect}. Il prend généralement la forme d'un complément en *de* suivi d'un substantif ou de la préposition *à* suivie d'un verbe à l'infinitif, comme dans les exemples ci-dessus.

Nous trouvons sur corpus une deuxième interprétation pour *plaisir*, qui renvoie à une expérience d'ordre sensoriel mais qui n'exclut pas une part de plaisir d'ordre intellectuel. Dans ces emplois, *plaisir* possède également un expérienceur et une cause.

(238) Le village de Noël s'offre aux visiteurs, pour le **plaisir** $\underbrace{\text{des papilles, du nez ou des yeux}}_1$. (Est Républicain)

(239) En dehors de toute ambition artistique, la danse voltige procure un **plaisir** $\underbrace{\text{physique}}_1$ pur et simple. (Est Républicain)

(240) $\underbrace{\text{Ils}}_1$ commençaient à perdre l'habitude de dormir vingt-quatre heures sur vingt-quatre et prenaient **plaisir** $\underbrace{\text{à se délasser un peu les membres de derrière}}_2$. (B. Vian)

La cause n'est pas fréquemment exprimée et le premier actant du nom est généralement une métonymie : il renvoie à l'organe sensoriel de la personne concernée par l'expérience de plaisir.

Enfin, *plaisir* peut prendre une troisième interprétation, qui renvoie clairement à une **sensation** : le plaisir sexuel. Nous pouvons relever un changement de structure actancielle, au niveau du type des actants. *Plaisir*_{sensation} possède un expérienceur et une cause, mais cette cause est obligatoirement un être humain, dont le rôle sémantique se rapproche de celui d'un agent qui donne le plaisir (avec certaines parties de son corps, via des gestes particuliers, etc.).

(241) [...] à seize ans, Sarah était dotée d'un délicieux tempérament, et il comptait sur les doigts d'une main les filles $\underbrace{\text{qui}}_2$ $\underbrace{\text{lui}}_1$ avaient donné autant de **plaisir** au lit [...] (G. Matzneff)

(242) [...] Nil n'avait pas oublié les mots ardents que, pendant l'amour, Angiolina lui murmurait, ou lui criait, sur le **plaisir** que $\underbrace{\text{lui}}_1$ donnaient $\underbrace{\text{son sexe, sa bouche, son corps}}_2$ [...] (G. Matzneff)

La collocation *donner du plaisir* est très fréquente dans cette interprétation, mais elle ne lui est pas exclusivement limitée comme le montrent les exemples suivants :

- (243) Il constata hier soir, que ses successeurs savent eux aussi donner du *plaisir* à leurs supporters. (Est Républicain)
- (244) Il condamnait décidément Omphale et prenait parti pour la musique italienne capable de « donner du *plaisir* à tout homme qui a des oreilles », la musique française au contraire ne pouvant plaire qu'en France. (J. Guéhenno)

Comme pour *envie* et *désir*, cette sensation de plaisir physique est indissociable d'une composante de plaisir psychologique qui lui est associée et même nécessaire.

4.2.2.3 Structure actancielle identique

Pour terminer, trois noms semblent pourvoir véhiculer renvoyer à un **affect** et à une **sensation** mais ne présentent pas de différence de structure actancielle dans ces deux variations interprétatives : *dégoût*, *excitation* et *fatigue*.

Dégoût **affect** a deux actants : un expérienceur et une cause.

- (245) Ajoute à cela l'envie qui tourmente ceux qui se lancent dans de grandes entreprises, la haine de la vérité, le **dégoût** de la foule pour les hommes de talent, l'inconstance du jugement du vulgaire [...] (P. Sollers)
- (246) [...] les différentes organisations d'écologistes, tous les syndicats et les partis d'opposition ont traduit ou signifié leur dégoût de l'irresponsabilité gouvernementale [...] (Est Républicain)

Dégoût **sensation** a également deux actants du même type : la personne qui ressent le dégoût et ce qui cause le dégoût.

- (247) Qu'un collégien, un lycéen, un pensionnaire quelconque exprimât son dégoût pour des lentilles caillouteuses ou des macarons fourrés de vers, voilà qui paraissait logique, autorisé, recommandé même. (Y. Gibeau)
- (248) Arrivant dans le compartiment fumeur, il a montré un signe d'étonnement et de **dégoût face à la forte odeur de fumée qui prévalait**. (Est Républicain)

L'absence de différence de structure actancielle pose de manière encore plus cruciale que pour les autres noms la question de la légitimité d'un découpage en deux variations interprétatives distinctes. Dans le LAF, Mel'čuk & Polguère ne distinguent pas deux sens distincts pour ce nom.

L'accent est mis sur le côté psychologique⁹⁷. Le caractère métaphorique marqué de l'interprétation **affect** suppose cependant que ce nom puisse avoir une interprétation de **sensation**.

Excitation peut avoir deux interprétations affectives. Dans l'une, il désigne un **affect** proche de l'énerverment, dans l'autre un **affect** proche de l'enthousiasme. *Excitation* [enthousiasme] est le plus fréquent. *Excitation* [enthousiasme] comme *excitation* [énerverment] ont deux actants : un expérimenteur et une cause.

(249) C'est alors qu'au vu de son₁ état d'**excitation** intense, les pompiers l'allongent de force sur le bas-côté, en attendant les gendarmes [...] (Est Républicain)

(250) André avait mal à l'épaule, mais il₁ frémissait d'**excitation** à l'idée d'entrer dans le jardin de la grande maison sur la falaise. (B. Vian)

(251) Il ne reste plus qu'un emploi administratif dans une ville que je me figure toute blanche autour d'un lac bleu ardoise entre des montagnes étincelantes. **Excitation** de boucler les valises, adieux Bordeaux, vive Annecy. (A. Ernaux)

Excitation peut également renvoyer, plus rarement, à une **sensation sexuelle**. *Excitation sensation* a un expérimenteur et une cause.

(252) Elle glissa sur le côté, coulant le long de son corps. Il était maintenant sous les fesses. À pleines mains. Fou d'*excitation*, de passion. Dans le même geste, ils arrachèrent leurs vêtements. (M. Embareck)

(253) Arezki m'avouait que ses bruits furieux et stridents provoquaient en lui une *excitation* sexuelle, la même qu'il ressentait dehors dans le fracas des boulevards. (C. Etcherelli)

Excitation [enthousiasme] et *excitation* [énerverment] sont traités dans une même définition dans le *Petit Robert* et le TLF. Le *Petit Robert* regroupe également l'interprétation **sensation**, que le TLF ne relève pas. Il est vrai que ces trois variations interprétatives possèdent la même structure actancielle et sont souvent mêlées, comme en témoignent les exemples suivants :

(254) [...] les dangers qu'ils encouraient en commettant ces vols leur procuraient une exaltation et une *excitation* de nature proprement sexuelle et d'une intensité exceptionnelle. (G. Perec)

(255) [...] cette chaleur qui pesait morte au fond de ma poitrine, et soudain s'est mise à vibrer, à couler par tout mon corps, faisant battre mes artères, m'emplissant le cerveau d'une *excitation* fumeuse et trouble, presque sensuelle. (M. Genevoix)

97. Les exemples présents dans l'article de *dégoût* ne permettent pas de voir clairement illustré l'interprétation physique de ce nom.

Enfin, pour *fatigue*, le lien entre fatigue physique et fatigue psychologique est encore plus fort. Il est même difficile de trouver des occurrences où ce nom aurait une interprétation purement affective. En effet, si la fatigue physique peut être ressentie seule, la fatigue psychologique s'accompagne automatiquement d'une forme de fatigue physique. La fatigue psychologique est une fatigue qui apparaît sans qu'un effort physique en soit à l'origine, mais elle se traduit néanmoins par un ralentissement ressenti aux niveaux psychique comme physique.

Fatigue a trois actants : le premier actant qui ressent la fatigue, le second actant désigne le lieu où se manifeste la sensation et le troisième en désigne la cause.

- (256) [...] gagner agit sur le système nerveux central, qui agit sur le système sympathico-surrénal, qui à son tour, en accumulant l'adrénaline dans le sang, abolit les effets de la **fatigue musculaire**. (R. Ruyer)⁹⁸
2
- (257) Avec la **fatigue** de ces longues marches je rentrais plus crispé, plus découragé qu'au départ. (A. Memmi)
3
- (258) Il y a des sensations dominantes qui éclatent impérieusement au dernier jour d'une année laborieuse : **fatigue** physique de l'effort prolongé de l'ouvrier, tension nerveuse de la mère de famille, épuisement des responsabilités des cadres et chefs d'entreprise, **fatigue intellectuelle** des professions libérales [...] (P. Defert)
2 3 1
2 1
- (259) En effet, plus que jamais la **fatigue** de l'homme moderne apparaît comme un manque de motivation. (R. Schwartz)
1

Ces exemples montrent bien la gradation existant entre fatigue physique et intellectuelle. Dans l'exemple (256), l'interprétation est clairement physique, voire physiologique, comme dans la première occurrence du nom dans l'exemple (258). L'exemple (257) montre qu'une fatigue liée à un effort physique peut avoir des répercussions sur l'état psychologique de la personne. Enfin, l'exemple (259) et la deuxième occurrence de *fatigue* dans l'exemple (258) orientent l'interprétation du côté psychologique voire affectif : *fatigue* est proche d'*abattement*. On ne peut cependant exclure une forte composante physique dans tous ces exemples. Distinguer deux sens obligerait à prendre en compte la part de **sensation** présente dans l'**affect**. Dans le DEC, Mel'čuk *et al.* (1992) n'isole pas de lexie renvoyant à un **affect**. Le sens de *fatigue* cumule des éléments physiques et psychiques, en proportions plus ou moins importantes en fonction des contextes. Contrairement à *dégoût*, la fatigue psychique n'a rien de métaphorique.

98. *Fatigue musculaire* = *fatigue des muscles*.

Comme pour le couple **affect** - **qualité**, nous avons cherché à relever d'autres éléments permettant de distinguer les variations interprétatives **affect** et **sensation**. Cela est d'autant plus important que la structure actancielle ne suffit pas toujours à distinguer ces deux interprétations pour un même nom. L'analyse du corpus donne cependant des résultats conformes à notre première analyse sémantique : les variations interprétatives **affect** et **sensation** ont de nombreux points communs. Ce sont des états temporaires, qui ont des manifestations physiques, qui sont ressentis, etc. L'étude des collocatifs lexicaux ne s'est ainsi pas avérée aussi pertinente que pour la variation interprétative **qualité**. Si l'on observe l'emploi de collocations du type *nausées/haut le coeur de dégoût*, etc. on se rend compte que le collocatif est aussi polysémique que la base : il peut renvoyer aussi bien à un phénomène physique que psychologique. La survenue de ces interprétations ne semble pas contrainte par des éléments contextuels très marqués (nous y reviendrons dans le chapitre suivant). L'étude de la détermination ne permet pas non plus de séparer de manière systématique les variations interprétatives **sensation** et **affect**. La plupart des noms peuvent, dans ces deux interprétations, prendre une détermination soit massive (préférentiellement) soit comptable. À l'instar de beaucoup de noms de sensation qui ont une détermination comptable généralement plurielle (*picotement, chatouillement, démangeaison, etc.*), certains noms comme *douleur* ou *souffrance* sont souvent pluralisés et renvoient plutôt à une **sensation** dans ces emplois.

Le tableau 4.6 fait la synthèse des caractéristiques de cette variation interprétative.

	Sensation
Structure actancielle	<ul style="list-style-type: none"> – Deux actants au minimum : un expérienceur et une cause (qui n'est pas obligatoirement réalisable syntaxiquement) pour la plupart des noms. – Certains noms ont en plus un actant qui désigne la partie du corps affectée par la sensation <i>souffrance, douleur, gêne, fatigue</i>. – <i>Plaisir</i> a un actant humain qui a un rôle d'agent. – <i>Envie</i> et <i>désir</i> ont un objet nécessairement humain mais pas de cause.
Détermination	Massive ou comptable, certains noms apparaissent fréquemment au pluriel.

TABLE 4.6 – Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être **affect** et **sensation**

Dans la suite de ce chapitre, nous allons décrire des variations interprétatives qui ne correspondent jamais à l'interprétation la plus fréquente des noms étudiés.

4.2.3 Qualité causative et qualité expressive

Comme nous l'avons introduit lors de la description de la variation interprétative **qualité**, certains noms peuvent renvoyer à une **qualité causative**, exemple (260), ou une **qualité expressive**, exemple (261).

(260) Maman trouvait nos chapitres d'un *ennui* mortel. (B. Schreiber)

(261) Un ouvrage d'une *gaieté* infernale qui semble écrit par un être d'une autre nature que nous [...] (P. Sollers)

Dans ces deux exemples, le premier actant du nom est un inanimé et l'interprétation ne peut nécessairement pas être celle d'**affect**, qui nécessite un expérienceur animé : un livre ne peut pas ressentir de la tristesse ou de la gaieté. La structure syntaxique dans laquelle ces noms sont employés (génitif de qualité) oriente l'analyse vers une interprétation de **qualité**. Cependant, le caractère inanimé du premier actant interdit d'interpréter ces exemples comme désignant un trait de caractère, comme ceux analysés dans la section 4.2.1. Il s'agit bien d'une qualité de l'objet en question : en (260), les chapitres ont la qualité de susciter l'ennui chez leur lecteur et en (261), l'ouvrage a la qualité d'exprimer le sentiment de l'auteur, en l'occurrence sa gaieté. L'interprétation **qualité causative** renvoie ainsi au 'caractère d'une chose ou d'un événement qui pousse à ressentir un **affect** particulier', et l'interprétation **qualité expressive** au 'caractère d'une chose ou d'un comportement qui exprime une **qualité** ou un **affect** particulier'.

Nous avons regroupé ces deux variations interprétatives car elles présentent quasiment les mêmes contraintes syntaxiques et actanciennes. De plus, ces deux interprétations ne s'excluent pas forcément : un ouvrage qui exprime le sentiment de son auteur a bien souvent comme conséquence de le susciter chez son lecteur. Leur répartition pour les noms étudiés est la suivante :

- *fierté*, *orgueil*, *bonté* et *tendresse* peuvent renvoyer à une **qualité expressive**;
- *tristesse*, *gaieté* et *mélancolie* peuvent renvoyer à une **qualité expressive** et à une **qualité causative**;
- *horreur* et *ennui* [*lassitude*] ne peuvent renvoyer qu'à une **qualité causative**.

En dehors d'*ennui* et d'*horreur*, qui ne peuvent renvoyer qu'à une **qualité causative**, tous ces noms peuvent également avoir une interprétation de **qualité**. Cependant, tous les noms qui peuvent renvoyer à une **qualité** n'ont pas forcément une interprétation de **qualité expressive** ou de **qualité causative**. Cela n'est pas possible pour *compassion*, *jalousie* et *méfiance*. Le blocage semble être lié à leur structure actancielle : leur caractère interpersonnel (ces noms sont dirigés vers un objet humain) semble incompatible avec la possibilité de qualifier un inanimé. Cependant, *bonté* affect et *tendresse* affect ont également un objet et peuvent avoir une interprétation de **qualité expressive** (mais pas de **qualité causative**, nous y reviendrons). Nous allons commencer par présenter les caractéristiques communes à ces deux variations interprétatives avant de voir s'il existe des contraintes spécifiques à l'une ou à l'autre.

Ces variations interprétatives se rencontrent pour partie dans des contextes de combinatoire assez marqués, qu'elles partagent avec l'interprétation **qualité** présentée en amont. Cela est notamment lié à la proximité de leur structure actancielle. Dans les interprétations de **qualité causative** et **qualité expressive** comme dans celle de **qualité**, ces noms n'ont qu'un actant : le caractérisé. C'est la nature de cet actant qui les distingue : il est animé pour l'interprétation **qualité**, inanimé pour celles de **qualité causative** et **qualité expressive**. Seul *ennui* déroge à cette règle, car même avec un actant animé il peut renvoyer à une **qualité causative** et n'est jamais interprété comme une **qualité** : *un homme d'un ennui mortel* n'est pas un homme qui s'ennuie tout le temps mais un homme qui suscite l'ennui chez ses interlocuteurs⁹⁹.

Le premier contexte est le « génitif de qualité » que nous avons déjà présenté : caractérisé (inanimé) + *être* (ou apparenté) *de* + *un* + nom de qualité + expansion adjectivale.

(262) Je lui dit qu'en France les sermons sont d'un *ennui* mortel [...] (J. Green)

(263) [...] et dès lors son livre se développe comme un grand poème, le ton soudain est d'une *tendresse*, d'une humanité admirable [...] (J. Guéhenno)

(264) Ce jardin est d'une *tristesse*! (D. Boulanger)

Le second contexte spécifique est la cooccurrence avec la préposition *dans*. Comme nous l'avons noté, à la suite de Flaux & Van de Velde, les qualités sont localisées à l'intérieur de leur caractérisé à l'aide de constructions utilisant les prépositions *en* et *chez* pour un sujet humain, *dans* pour un actant inanimé. C'est donc la cooccurrence avec la préposition *dans* qui est spécifique aux variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive**.

(265) Quelle *gaieté* dans cet appel! (M. Genevoix)

(266) Il y avait de la *tristesse* dans sa voix. (S. de Beauvoir)

(267) Il pressent une aura de roman autour d'elle : elle a été ruinée et son mari est absent, il y a de la *mélancolie* dans son regard. (M. Déon)

(268) Tant d'*orgueil* dans ce regard. Elle est fière, la vieille dame, elle sera bientôt grand-mère. (C. Mauriac)

Enfin, le dernier contexte dans lequel nous pouvons relever ces variations interprétatives n'est pas une construction syntaxique à proprement parler. Il s'agit de l'expression obligatoire du premier actant, à l'aide de ce qu'Anscombe (1995) appelle le génitif adnominal. En l'occurrence, il s'agit d'une construction binominale N1 de N2 dans laquelle N1 renvoie à une **qualité causative** ou une **qualité expressive** et N2 est le premier actant du nom.

(269) Un prix spécial a été attribué à deux locataires de la rue de l'Ornain qui ont réussi, malgré la *tristesse* des lieux, à donner une note de gaieté dans ce quartier en voie de réhabilitation. (Est Républicain)

99. Nous n'avons cependant pas rencontré de tels emplois dans notre corpus.

- (270) Ces pressentiments inquiets ajoutaient encore à l'*ennui* d'une soirée très morne. (J. Gracq)
- (271) Peu à peu je me laissai prendre moi-même par la *mélancolie* de cette mélodie, de ces paroles, lorsqu'un léger bruissement me fit lever les yeux. (M. de Grèce)
- (272) [...] la franche *gaieté* de l'ouvrage est encore appréciée, tandis que ses autres productions sont tombées dans l'oubli. (R. Dumesnil)

Toutes les constructions binominales de ce type ne produisent bien évidemment pas une interprétation de **qualité causative** ou de **qualité expressive**. Il faut que N2 remplisse les deux conditions suivantes : il doit renvoyer au premier actant du nom et être inanimé. Si le N2 renvoie au premier actant du nom et que celui-ci est un animé (*la tristesse/bonté/gaieté de ce garçon*), l'interprétation sera celle d'un **affect**, d'une **qualité** ou d'une **sensation**. Si le N2 est inanimé mais qu'il renvoie à un autre actant du nom, comme la cause (*la peur du noir*), l'interprétation sera encore une fois celle d'**affect**, de **sensation** ou de **qualité** (*la fierté de huguenot*).

Toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus sont communes aux variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive**. Nous pouvons cependant relever quelques spécificités à chacune de ces variantes. En premier lieu, l'observation des noms qui peuvent véhiculer l'une ou l'autre de ces variations interprétatives est intéressante. Comme nous l'avons relevé ci-dessus, *bonté*, *tendresse*, *fierté* et *orgueil* ne peuvent renvoyer qu'à une **qualité expressive**.

- (273) [...] lorsque je rouvris les yeux, Adélaïde se tenait au pied de l'escalier en compagnie d'une dame aux lunettes noires, qui me frappa par la *fierté* de son allure. (H. Bianciotti)
- (274) [...] Simone Martini exprime aussi bien la silhouette de la vierge que la souplesse de la molle étoffe qui la vêt, que la grâce et la *tendresse* de son attitude. (R. Huyghe)

Nous avons noté précédemment que ces noms avaient généralement, ou en tout cas fréquemment, une interprétation de **qualité**. Lorsqu'ils sont **affect**, *tendresse* et *bonté* n'ont pas de cause et sont dirigés vers un objet, ce qui explique que l'on ne puisse pas trouver d'élément à même de causer la survenue de cet affect. *Fierté* et *orgueil* ont, quant à eux, une cause lorsqu'ils sont **affect**, mais cela ne leur permet pas pour autant de renvoyer à une **qualité causative**. L'interprétation **qualité** semble prédominante pour ces noms. Dans *la fierté de son allure*, l'allure exprime la **qualité** de fierté de la personne et non pas le fait qu'elle ressente de la fierté comme **affect**. L'interprétation **qualité expressive** n'est donc pas systématiquement liée à la variation interprétative **affect**, comme c'est le cas pour celle de **qualité causative**. Cela a été relevé pour les adjectifs par Bouillon (1997) (cf. chapitre 1).

La nature du caractérisé joue également un rôle important. L'interprétation **qualité expressive** est nécessairement liée à une personne, par métonymie, étant donné qu'elle exprime le sentiment

ou la qualité de celle-ci. Le premier actant du nom qui renvoie à une **qualité expressive** doit donc être lié à cette personne et apte à véhiculer un affect ou une qualité. Cet actant peut être :

- une expression physique comme le regard, le ton, l’attitude, l’allure ;

(275) [...] cette fois la *gaieté* de sa voix sonnait tout à fait faux. (S. de Beauvoir)

- un artefact de type production intellectuelle comme un livre, une lettre, une musique, etc.

(276) Il récitait des vers de Baudelaire d’une *tristesse* noire. (E. Hanska)

L’interprétation **qualité causative** partage avec celle de **qualité expressive** la possibilité d’avoir un premier actant qui soit une production intellectuelle. Dans ce cas-là, ces deux interprétations sont souvent disponibles, voire mêlées : *un livre d’une grande gaieté* peut être soit un livre qui rend gai, soit un livre qui véhicule la gaieté que l’auteur a mis en lui. De plus, un livre qui véhicule un **affect** aura bien souvent comme effet de le causer chez son lecteur. Il semble donc difficile de poser des limites strictes entre ces deux variations interprétatives en discours. Cependant, dans certains cas, le type du premier actant exclut l’interprétation **qualité expressive**, comme lorsque celui-ci est :

- un lieu ou un bâtiment ;

(277) Les salles qu’ il nous montre sont d’une *mélancolie* insupportable et la lumière y entre comme à regret [...] (J. Green)

- un phénomène naturel ;

(278) Le ciel rayé d’orange est d’une *tristesse* inexprimable. (J. Green)

- un artefact ;

(279) Cette harmonie est partout sensible. Elle peut être celle d’ un moment du spectacle. Ainsi la scène des paysans du second acte de Don Juan : la *gaieté* de la musique initiale, la pleine lumière, la franchise de couleurs et de lignes des costumes [...] (M-T Serrière)

- une personne, uniquement pour *ennui* pour lequel nous n’avons pas trouvé d’exemple dans notre corpus.

Pour les noms qui désignent généralement un **affect**, comme *tristesse* ou *gaieté*, nous pouvons relever que les variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive** sont beaucoup plus fréquentes que les occurrences de la variation interprétative **qualité**.

En dernier lieu, l’observation de la combinatoire lexicale est instructive. Nous avons vu que les interprétations **qualité causative** et **qualité expressive** partageaient les mêmes structures syntaxiques. De plus, les verbes supports caractéristiques de l’interprétation **affect** (*ressentir*, *éprouver*) sont également exclus de leur combinatoire, du fait de la nature inanimée de leur premier actant. Il en est donc de même pour les collocatifs marquant l’envahissement (*submerger*, *remplir*, etc.). Tous ces éléments sont également communs à la variation interprétative

qualité. Si l'on observe les collocatifs adjectivaux, nous pouvons relever des différences entre ces trois variations interprétatives. Si toutes trois sont préférentiellement modifiées par un adjectif postposé (l'adjectif est plus fréquemment antéposé pour la variation interprétative **affect**), la valeur sémantique de ces adjectifs n'est pas systématiquement identique. Dans l'interprétation **qualité**, nous relevons de nombreux adjectifs qui expriment le caractère intrinsèque de la **qualité** (*méfiance innée, naturelle, instinctive; tristesse/gaieté/mélancolie naturelle*) ou l'apparentent à une maladie (*mélancolie/jalousie malade; mélancolie inguérissable*). Nous relevons ensuite des adjectifs proprement qualificatifs, qui sont communs aux interprétations **qualité** et **qualité expressive** : *méfiance jalouse, ironique; jalousie infantile, malsaine; gaieté froide, poisseuse, rêveuse, chaleureuse, tonique, délicieuse; tristesse confiante, douloureuse; mélancolie souriante, délicieuse*. Enfin, les adjectifs associés aux noms de **qualité causative** sont généralement purement intensifs : *gaieté folle; mélancolie profonde, extrême; tristesse insondable, folle, intolérable, immense*. Ces cooccurrences ne forment pas des classes étanches mais relèvent de tendances assez marquées statistiquement.

Nous pouvons synthétiser les caractéristiques des variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive** dans le tableau 4.7 page suivante.

4.2.4 Source

La variation interprétative que nous avons nommée **source** est l'une des plus productives dans nos corpus, aussi bien par le nombre de noms concernés que par le nombre d'occurrences total. Dans cette interprétation, le nom renvoie à ce qui est à l'origine d'un **affect**. En fonction de la structure actancielle du nom, cette **source** peut être soit une cause, comme dans l'exemple (280) (la littérature = la cause de l'étonnement de X), soit un objet, comme dans l'exemple (281) (les belles lettres = l'objet de l'admiration de X).

(280) La littérature se révélait être un *étonnement* permanent devant cette coulée verbale dans laquelle fondait le monde. (A. Makine)

(281) Paul de Tarse écrit de belles lettres qui font l'*admiration* de tous [...] (J. Rouaud)

Cette acception est créée par métonymie, le nom renvoyant au deuxième actant du nom d'affect, qu'il soit cause ou objet. Cette variation interprétative est ainsi dérivée de l'interprétation **affect**. Le nom, dans ces emplois, peut être paraphrasé par *cause/objet de X*, paraphrase que l'on peut même retrouver dans le corpus :

(282) Les organes génitaux font notamment l'objet de leur *admiration* : il a une verge en or, des testicules en platine ou en diamant. (Encyclopédie médicale Quillet)

Nous avons choisi d'utiliser l'étiquette **source** plutôt que **cause** ou **objet** afin de mettre en avant le fait que cette variation relève du même mécanisme, que le nom ait un deuxième actant cause ou un objet : elle renvoie à l'élément qui est à l'origine de l'affect.

	Qualité causative	Qualité expressive
Structure actancielle	Un seul actant, obligatoirement instancié, qui est :	
	→ inanimé, sauf pour <i>ennui</i>	→ obligatoirement inanimé
	→ un nom de lieu, de bâtiment ou de phénomène naturel (<i>pay- sage, immeuble, soleil</i>), un arte- fact (<i>livre, lettre, mélodie</i>), une personne (uniquement pour <i>en- nuï</i>)	→ un nom d'expression physique (<i>regard, ton, allure, attitude</i>), un artefact (<i>livre, lettre, mélodie</i>)
	L'interprétation d'affect asso- ciée doit avoir un deuxième ac- tant cause	L'interprétation d'affect asso- ciée peut avoir un deuxième ac- tant cause ou objet
Combinatoire spécifique	Génitif de qualité	Génitif de qualité
	Localisation de la qualité causative et de la qualité expressive à l'intérieur du pre- mier actant avec la préposition <i>dans</i>	Localisation de la qualité expressive à l'intérieur du pre- mier actant avec la préposition <i>dans</i>
Détermination	Massive	Massive

TABLE 4.7 – Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être **qualité causative** ou **qualité expressive**

Cette variation interprétative est véhiculée par 25 noms, qui n'ont pas tous la même structure actancielle lorsqu'ils sont **affect** :

- *fierté, bonheur, surprise, étonnement, plaisir, joie, orgueil, honte, désespoir, chagrin, terreur, horreur, satisfaction, douleur, souffrance* et *ennui* [contrarité] ont deux actants : un expérienceur et une cause ;
- *amour, passion, envie* et *désir* ont deux actants : un expérienceur et un objet ;
- *admiration, honte, gêne, crainte* et *inquiétude* ont trois actants : un expérienceur, un objet et une cause pour *crainte, inquiétude* (l'actant objet est facultatif) et pour *admiration* ; un expérienceur, une cause et un troisième actant qui renvoie à la personne (ou le groupe de personne) vis-à-vis de laquelle on éprouve ce sentiment pour *gêne* et *honte*. Ce troisième actant ne peut pas véritablement être apparenté à un objet.

Pour certains noms, nous pouvons observer une spécialisation de l'interprétation **source** : la source de l'affect est un objet particulier. Dans l'exemple ?? *une surprise* renvoie à un cadeau et dans l'exemple (284) *un amour* renvoie à une personne que l'on aime pas forcément mais qui est vraiment adorable.

(283) [...] le père Fouettard offrant également une *surprise*, qu'aucun enfant n'a refusée. (Est Républicain)

(284) Ton père est un *amour*. Je l'adore, tu sais, Alain. (N. Sarraute)

Dans ces exemples, le nom renvoie bien à la **source de l'affect** mais cette **source** est d'une nature particulière. Pour ces deux noms, nous trouvons également des exemples de **source** non spécialisés.

(285) La position que prit ma mère en faveur de l'intervention soviétique ne fut une *surprise* pour personne. (P. Thorez)

(286) Au revoir, *amour* de ma vie. Retiens bien ça : amour de ma vie. (A. Vergne)

Cette variation interprétative est assez contrainte syntaxiquement. Nous avons pu relever sur corpus quatre structures syntaxiques qui sont associées à l'interprétation **source** que nous allons décrire successivement :

- Y être (ou apparenté) le N de X/un N pour X/mon N ;
- Y faire le N de X/mon N ;
- apposition : Y, N de X ;
- X avoir un N : Y.

Dans la variation interprétative **source**, quel que soit le nombre d'actant du nom dans son interprétation d'**affect**, ces noms ont un actant : la personne qui éprouve l'affect. Le deuxième actant du nom d'affect, sur lequel porte la métonymie, ne correspond pas à un actant dans l'interprétation **source**.

- (287) Dans les corridors à l'odeur feutrée où veillait un lumignon rouge, je retrouvai le même silence qu'au temps où la curiosité était ma seule **passion** ; pendant quelques heures, j'ai connu de nouveau l'insouciance. (S. de Beauvoir)
- (288) Cette bougie représentant un ours sera placée sur ma table, elle fera l'**admiration** des petits et des grands [...] (Est Républicain)
- (289) Ma mère avait les yeux rouges et me raisonnait ; mon frère, **orgueil** de la famille, avec son diplôme d'ingénieur des Arts et Manufactures [...] (J. Dutourd)

La première structure, Y être (ou apparenté) le N de X/un N pour X/mon N, est acceptée par tous les noms du corpus qui peuvent avoir l'interprétation **source**.

- (290) Seule enfant du village décédé en Algérie, ce fut un gros *chagrin* pour Marcelle. (Est Républicain)
- (291) Maintenant, c'est sa *fierté* d'avoir retrouvé mon stylo. (A. Cohen)
- (292) Ce garçon-là, c'est ma grande *honte*. Il m'a déçu... Tout est fini entre nous. (Y. Gibeau)
- (293) Il expliquait pourquoi la société lui était une *gêne* insupportable. (J. Guéhenno)
- (294) Mon *chagrin*, mon remords, mon *désespoir* est que vous me haïssiez à cause de ce bonheur que j'ai connu par vous. (J d'Ormesson)

La seconde structure, Y faire le N de X/mon N, est, pour les noms qui l'acceptent, la plus fréquemment utilisée par la variation interprétative **source**. Elle ne fonctionne cependant pas avec tous les noms. Seuls les noms qui ont un actant cause lorsqu'ils sont **affect** (qu'ils soient bi ou tri-actanciels) l'acceptent, du fait du verbe causatif *faire*.

- (295) Par ses crises régulières, le garçon fait effectivement le *désespoir* de ceux qui le connaissent et qui estiment sa famille. (Est Républicain)
- (296) La limousine de M.. Jo à elle seule aurait fait le *bonheur* de Joseph. (M. Duras)
- (297) Voilà les misérables qui ont voulu salir, abîmer, détruire ce qui fait la *joie* de tous les braves gens, l'objet de leur contentement, de leur ravissement, cette famille adorable : les Guimier. (N. Sarraute)

La troisième structure dans laquelle nous avons relevé la variation interprétative **source** est une apposition : Y, N de X. Cette structure est beaucoup plus rare. Nous la relevons essentiellement pour les noms *orgueil*, *fierté* et *terreur* pour lesquels elle est très productive.

- (298) Car les tapisseries, *orgueil* des Rezeau, les légumes, le perroquet bleu, [...] ont aussi disparu. (H. Bazin)

(299) De couleur vive, elles s'usaient petit à petit, laissant apparaître cette teinte grise, véritable *fierté* de celles qui avaient tout gagné lors de parties acharnées. (Est Républicain)

(300) Léon Barquin, dit « la Béquille », *terreur* de la banlieue nord. (A. Boudard)

Enfin, le dernier environnement syntaxique que nous avons relevé (X *avoir un* N : Y) est essentiellement réservé aux noms bi-actanciels avec un second actant objet : *amour*, *passion*, *envie*, *désir*.

(301) Malmenés et finalement défaits à Molinges (3-2), Alves-Pinto et ses partenaires n'auront qu'une seule *envie* : vaincre la réserve de Jura-Sud. (Est Républicain)

(302) Je n' avais qu'un *désir* : rester dans cette tiédeur. (J. Dutourd)

(303) A quatorze ans, mon frère eut deux *passions* : son amitié pour Henri, ce qui était sa passion noble, et des patins à roulettes, qu'il chaussait dès son retour du collège. (C. Etcherelli)

Dans cet environnement syntaxique, le nom doit obligatoirement avoir une détermination comptable, singulière ou plurielle.

Nous avons relevé les noms qui peuvent véhiculer cette variation interprétative de manière régulière, dans nos corpus. Cette liste ne peut cependant pas être considérée comme totalement fermée. En effet, d'un côté nous avons pu constater que le TLFi relève une acception **source** pour des noms pour lesquels nous ne l'avons pas relevée dans nos corpus : *affection*, *amitié*, *peine* et *effroi*. Il en est de même pour *enthousiasme* dans le DEC (Mel'čuk *et al.*, 1984). Nous avons néanmoins relevé des exemples pour *effroi* et *peine* sur un corpus de textes du XIX^e siècle¹⁰⁰ :

(304) On savait que, sous sa rude moustache, *effroi* des chiens et des traîneurs de bancs, se cachait un bon sourire attendri [...] (A. Daudet)

(305) [...] je suis une *peine* et un embarras à ma famille par ma mauvaise santé [...] (G. Sand)

D'un autre côté, des noms pour lesquels cette variation interprétative ne semble pas habituelle peuvent, lorsqu'ils entrent dans les structures syntaxiques que nous avons relevées, être amenés à prendre une interprétation de **source**.

(306) L'autre est notre *peur*. (F. Nourrissier)

(307) Surtout, nos verres sont pleins jusqu'aux bords d'un vin rose et limpide, dont la seule couleur est une *gaieté*. (M. Genevoix)

Il est donc important de comprendre le mécanisme qui permet d'avoir des couples de variations interprétatives **affect** → **source** afin de mettre en évidence les contraintes sémantiques qui bloquent cette dérivation sémantique pour certains noms, mais également de mettre en évidence le mécanisme général pour pouvoir prendre en compte la créativité lexicale à l'œuvre dans les

100. Voir chapitre 3.

deux exemples ci-dessus. De plus, nous avons relevé des exemples avec *douleur* et *gêne* dans lequel le nom renvoie non pas à la **source de l'affect**, mais à la **source de la sensation** :

- (308) Ma poitrine fut prise. Une toux sèche me déchirait, respirer m'était *douleur*, j'étouffais, je m'affaiblissais. (M. de Grèce)
- (309) Les mouvements continus des lèvres et de la langue déterminent un écoulement de salive qui est une *gêne* considérable pour ces malades. (Encyclopédie Médicale Quillet)

Ce mécanisme de métonymie ne semble donc pas limité aux noms d'affect, même si la fréquence avec les noms de sensation est totalement marginale.

Nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de la variation interprétative **source**.

	Source
Structure actancielle	Deux actants obligatoires : l'expérimenteur de l'affect et un deuxième actant qui est la cause ou l'objet de l'affect mais qui n'est pas exprimé comme actant syntaxique du nom
Combinatoire spécifique	Y être (ou apparenté) le N de X/un N pour X/mon N Y faire le N de X/mon N Construction détachée : Y, N de X X avoir un N : Y
Détermination	Massive ou comptable

TABLE 4.8 – Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être **source**

4.2.5 Chose qualifiée et acte

Nous faisons le choix de traiter ensemble les deux variations interprétatives **chose qualifiée** et **acte** pour plusieurs raisons. La première est que, comme l'ont montré Flaux & Van de Velde (2000), le mécanisme de dérivation est similaire. Il nous paraît cependant intéressant de confronter ces deux variations interprétatives pour mieux les comprendre et les décrire. La seconde raison est que la variation **chose qualifiée** n'est pas régulière pour les noms de notre corpus : seul *solitude* peut la véhiculer.

Dans la variation interprétative que nous avons appelée **acte**, le nom renvoie à des actions, des propos, des comportements qui traduisent le fait qu'un individu est doté d'une **qualité** particulière (exemple (310)) ou ressent un **affect** particulier (exemple (311)).

- (310) Mais ne vous étonnez pas, mon père, que vos *bontés* puissent paraître un piège. Mes quelques rencontres avec le révérendissime évêque ne m'ont pas montré un homme plein de pitié. (M. Yourcenar)

(311) Enlacés à l'avant, Thérèse et Pierre échangeaient des *tendresses*. (E. Moselly)

Dans notre corpus nous avons relevé deux noms qui peuvent véhiculer cette interprétation : *bonté* et *tendresse*. *Horreur* peut également renvoyer à un **acte**, mais dans ce cas celui-ci n'exprime pas un **affect** : il le cause.

(312) Oui, oui, dit Liv, on dira des *horreurs* sur vous. (P. Sollers)

Dans la variation interprétative **chose qualifiée**, le nom renvoie à un élément qui a une qualité particulière. D'après Flaux & Van de Velde, cette interprétation est limitée aux noms de qualité physique. Cela pourrait expliquer que seul *solitude* parmi les noms étudiés dans cette thèse puisse la véhiculer : exemples (314) et (315). En effet, *solitude* peut qualifier un lieu (inanimé) comme dans l'exemple (313), sans pour autant prendre un sens de **qualité causative** ou de **qualité expressive**.

(313) [...] le délabrement et la *solitude* de ces étendues vides, que la voiture avait traversées, de jour cette fois, pendant des heures, m'emplissait de mauvais pressentiments [...] (J. Gracq)

(314) Le train était vide; on eût dit qu'il desservait ces *solitudes* pour le seul plaisir de courir dans le soir frais, entre les versants de forêts jaunes qui mordaient de plus en plus haut sur le bleu très pur de l'après-midi [...] (J. Gracq)

(315) Tous les deux ou trois ans, un voyageur égaré; chaque année, quelques colporteurs et les collecteurs d'impôts : voilà la liste des visiteurs de ces *solitudes*. Si âpres, si pénibles d'accès, que les hommes même qui, par fonctions, auraient dû s'y rendre annuellement, ne le font pas. (L. Febvre)

Néanmoins, l'interprétation *solitude* comme renvoyant à un « lieu, espace peu ou pas fréquenté, peu habité ou inhabité » (TLF) est très lexicalisé en français et existait déjà en latin pour *solitudo*, *solitudinis*.

Flaux & Van de Velde considèrent que les interprétations **acte** et **chose qualifiée** sont celles que prennent systématiquement les noms de qualité lorsqu'ils sont employés avec une détermination comptable (pour ceux qui peuvent prendre une telle détermination). Les noms de qualité physique seront interprétés comme **chose qualifiée** (*des douceurs*, *des saletés*) et les noms de qualité morale comme **acte** (*des imprudences*, *des bontés*)¹⁰¹. Pour ces auteurs, le

101. Flaux & Van de Velde considèrent que certains noms d'affect (les noms de sentiment dans leur typologie) peuvent également renvoyer à un **acte** (elles donnent comme exemple *des tendresses*, *des mépris*). Dans notre corpus, nous n'avons pu relever qu'un seul exemple d'**acte** pour *mépris*, ce qui est insuffisant pour tirer des conclusions sur la capacité de ce nom à véhiculer cette variation interprétative, qui nous semble probablement vieillie :

« L'auteur des muses galantes pensait avoir fait du chemin, et affecter une si exacte justice était se venger doucement des *mépris* qu'on avait endurés autrefois. » (J. Guéhenno)

passage de l'indénombrable au dénombrable marque un retour de la qualité à son support. Elles considèrent que le support des qualités morales n'est pas véritablement la personne, mais plutôt les actes qu'elle commet. Cela expliquerait que ces noms ne puissent pas être interprétés comme renvoyant à une **personne qualifiée** mais uniquement à des *actes*. Il nous semble que même si leur intuition est bonne, cette analyse est trop rapide et ne peut pas être considérée comme satisfaisante en l'état. Plusieurs questions sont soulevées par cette analyse.

La première question est de comprendre le mécanisme de création de ces variations interprétatives. Dans le cas de la variation interprétative **chose qualifiée**, nous pouvons identifier un mécanisme de métonymie qui fait correspondre le premier actant de la **qualité** à la **chose qualifiée** (une douceur = une chose douce). Ce mécanisme est du même type que celui identifié pour la variation interprétative **source**. Pour la variation interprétative **acte**, le problème est plus complexe. Si on envisage que cette interprétation découle directement de celle de **qualité**, comme le font Flaux & Van de Velde, comment rendre compte du mécanisme de métonymie ?

La deuxième question que pose l'analyse de Flaux & Van de Velde est de comprendre pourquoi certains noms, même si les occurrences sont très marginales, peuvent véhiculer ces deux variations interprétatives. C'est notamment le cas de *tendresse*, dans cet exemple du TLF :

- (316) M. de Talleyrand était une vraie *tendresse*, il se penchait sur mon épaule ; certainement il me croyait dans ce moment un très grand homme. (Chateaubriand)

Enfin, une troisième interrogation apparaît : celle de l'absence d'identité des structures actancielles des noms dans ces deux variations interprétatives. Dans l'interprétation **chose qualifiée**, le nom a un actant sémantique (la chose en question) qui ne se réalise pas comme un actant syntaxique du nom, comme cela était le cas pour l'interprétation **source**. Dans l'interprétation **acte**, nous avons un, voire deux actants, sémantiques et syntaxiques : celui qui effectue les actes et, éventuellement, la personne vers laquelle sont effectués ces actes. *Imprudence*, *bêtise* auront un actant, *bonté*, *tendresse* en auront deux.

- (317) $\underbrace{\text{Vous}}_1$ avez commis une **imprudence** en vous occupant du ministre espagnol avec ces aventuriers trotskystes. (J. Duvignaud)

- (318) J'ignore comment tout ceci finira, mais quoiqu'il arrive soyez sûre que je n'oublierai jamais $\underbrace{\text{vos bontés}}_1$ $\underbrace{\text{pour moi}}_2$ [...] (J. Guéhenno)

Enfin, ces deux variations interprétatives ont des comportements syntaxiques différents, ce qui découle en grande partie de leurs caractéristiques actancielles. Elles ont cependant un point commun : toutes deux sont obligatoirement liées à une détermination comptable.

La variation interprétative **personne/chose qualifiée** est trop rare dans notre corpus pour que l'on puisse véritablement établir un ensemble fiable de caractéristiques linguistiques. Nous pouvons cependant proposer quelques arguments en observant les exemples suivants.

- (319) Ses mains avec des taches de son, ses ongles ras, quand elle se penche sur le carrelage pour essuyer des *saletés*, ses jambes s'écartent et tendent sa jupe grise, je vois le dessin de sa gaine. (A. Ernaux)
- (320) Il n'avait d'autre passion que la gourmandise et on raconte qu'il se déguisait pour aller, sans être reconnu, s'acheter des *douceurs* dans le Bazaar. (M. de Grèce)
- (321) M. de Talleyrand était une vraie *tendresse*, il se penchait sur mon épaule ; certainement il me croyait dans ce moment un très grand homme. (Chateaubriand)
- (322) David Mahe est le travailleur de l'ombre. [...] David est une *gentillesse* é...nor...me une gentillesse égale à son talent. (Web)

Dans les deux premiers exemples, où le nom renvoie à une chose qualifiée, la chose qui correspond au premier actant du nom de qualité n'est pas présente dans l'environnement syntaxique. Dans les deux derniers exemples, où l'élément qualifié est une personne, nous relevons une structure syntaxique que nous avons déjà observée pour l'interprétation *source* : la personne qualifiée est identifiée au nom par l'intermédiaire du verbe *être* (*M. de Talleyrand est une tendresse*, *David est une gentillesse*). Il semble que cela soit obligatoire pour qu'un nom puisse renvoyer à une **personne qualifiée**. Cela nous paraît être un indice intéressant de l'autonomie de cette variation interprétative. Nous pouvons faire une remarque similaire pour l'interprétation *source*. Nous avons relevé que les noms *amour* et *surprise* pouvaient avoir une interprétation *source* qui s'est spécialisée, dans laquelle ils renvoient à une personne adorable, pour *amour*, et à un cadeau, pour *surprise*. Dans ces emplois, ils ne sont pas contraints d'être mis en relation avec l'objet pour lequel est ressenti l'affect (ou la cause qui est à l'origine de l'affect) par le biais de l'une des structures syntaxiques que nous avons mises en évidence pour l'interprétation *source* (*Y être/faire le N de X* etc.). Cela nous semble témoigner d'une plus grande autonomie lexicale que pour les interprétations *source* qui sont issues du mécanisme régulier. Nous reviendrons sur ce constat dans le chapitre suivant.

L'interprétation *acte* est également peu représentée dans notre corpus et une étude sur un ensemble de noms plus vaste serait nécessaire à une meilleure caractérisation de cette variation interprétative. Nous pouvons cependant effectuer quelques observations.

Comme l'a montré Beuseroy (2009), lorsqu'un nom abstrait intensif est amené à désigner un *acte* (ou toute autre interprétation qu'elle qualifie de lecture d'occurrence), il ne peut plus être actualisé par les verbes supports caractéristiques des noms en lecture stative :

- (323) *Paul a/montre/ressent des *gentilleses*.

Beuseroy considère que dans ces emplois, ces noms peuvent être employés avec des verbes sémantiquement pleins, ce qui se vérifie sur corpus.

- (324) Les *tendresses* qu'ils voulaient *dire* étaient gênées par le poids de Nicole [...] (D. Boulanger)

- (325) [...] une chatte vieille de plusieurs années qu'Alby affectionnait particulièrement, et deux petites, qui n'étaient pas d'elle, auxquelles cette chatte *prodiguait* ses *tendresses* [...] (I. Monesi)

Ces verbes ne sont cependant pas tous limités à l'interprétation **acte**. Certains peuvent être utilisés avec ces noms lorsqu'ils sont **affect** ou **qualité**. En dehors de la détermination comptable, nous ne relevons pas de véritables contraintes syntaxiques. Comme dans le cas de l'interprétation **chose qualifiée**, le premier actant du nom de qualité n'est pas obligatoirement présent dans l'entourage du nom qui renvoie à l'acte en question. Cela semble même difficile pour les noms d'acte qui ont deux actants, comme *tendresse* et *bonté*. Pour ceux qui n'ont qu'un actant, comme *imprudence* ou *bêtise*, cette possibilité est relevée par Flaux & Van de Velde avec un exemple qui reprend la structure avec le verbe *être* identifiée pour les interprétations **source** et **chose qualifiée** :

- (326) La première *imprudence* qu'il a commise a été de partir de nuit.

L'observation du fonctionnement syntactico-sémantique des variations interprétatives **acte** et **chose qualifiée** met bien en évidence le processus de métonymie à l'oeuvre dans les deux cas. Comment alors, pour l'interprétation **acte**, restituer le lien existant entre la partie (l'**acte**) et le tout (la **qualité**)? Les noms qui peuvent renvoyer à un **acte** sont des noms de qualité morale, psychologique dont le premier actant est une personne. Le processus de métonymie tel qu'il a été identifié doit donc produire une interprétation de **personne qualifiée**. Nous avons cependant relevé l'existence des variations **qualité causative** et **qualité expressive** qui sont celles que prennent ces noms de qualité lorsqu'ils qualifient un inanimé. En l'occurrence, nous avons vu que le premier actant du nom, dans ces interprétations, peut être un comportement ou des propos (*la tendresse de ses paroles*). Il nous semble que c'est ce qui permet d'expliquer que, par métonymie, ces mêmes noms puissent renvoyer à un **acte**. Selon que le nom peut avoir une interprétation de **qualité expressive** (comme *tendresse*, *bonté*, *imprudence*) ou de **qualité causative** (comme *horreur*), il désignera soit des actes qui témoignent de la présence de cette qualité chez la personne qui les effectue, soit des actes qui provoquent un affect chez la personne à qui ils sont destinés. *Dire des horreurs* provoque l'horreur de l'auditoire, cela ne signifie pas que la personne qui les dit soit une personne horrible, d'autant que le nom *horreur* ne permet pas de qualifier une personne.

Le tableau 4.9 page ci-contre synthétise les caractéristiques des variations interprétatives **acte** et **chose qualifiée**.

	Chose qualifiée	Acte
Détermination	Comptable	
Structure actancielle	Un actant sémantique, jamais réalisé comme actant syntaxique	Un ou deux actants, sémantiques et syntaxiques
Origine de la métonymie	Qualité	Qualité causative/expressive

TABLE 4.9 – Synthèse des caractéristiques des noms pouvant être chose qualifiée ou acte

4.3 Synthèse conclusive

Nous avons montré que les différentes variations interprétatives régulières relevées pour les noms abstraits intensifs ne sont pas possibles pour tous les noms étudiés. La recherche des contraintes existant sur corpus, telles la structure actancielle, la détermination, la combinatoire lexicale, etc., sont autant d'éléments permettant d'identifier les variations interprétatives. Il ne suffit pas qu'un nom puisse avoir une interprétation d'**affect** pour pouvoir également renvoyer à une **qualité** ou à une **source**. Ces variations interprétatives sont régulières, mais pas systématiques, et il est nécessaire de mettre en évidence les contraintes morpho-syntaxiques mais surtout sémantiques pesant sur leur apparition. Pour conclure ce chapitre, nous allons relever la liste des noms qui peuvent véhiculer chacune des variations interprétatives relevées. Ce recensement est établi exclusivement à partir de l'étude de corpus. Notre objectif est de mettre en évidence, à partir de cette liste de noms, quelles sont les contraintes sémantiques qui permettent à certains noms de véhiculer ces variations de manière stable. L'interprétation **affect** peut être véhiculée par tous les noms de la liste et ne sera donc pas reprise dans le tableau conclusif : tableau 4.10 page suivante.

Nous pouvons formuler quelques premières observations sur les regroupements de noms mis en évidence par ce tableau.

- Deux grands ensembles de noms disjoints se dégagent : d'un côté les noms qui peuvent être **affect** et **sensation**, de l'autre ceux qui peuvent être **affect** et **qualité** (et/ou **qualité causative** ou **qualité expressive**).
- Parmi les 56 noms étudiés, 17 ne peuvent pas véhiculer d'autre sens que celui d'**affect**. Cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas présenter de variations interprétatives pour autant mais que, dans notre corpus, ils ne peuvent véhiculer aucune des variations interprétatives régulières mises en évidence par l'étude de cet ensemble de nom. Nous trouvons un grand nombre des noms ayant un deuxième actant objet (*affection, amitié, estime, haine, mépris,*

Sens	Noms
Affect	Tous les noms du corpus
Sensation	<i>Faim, soif, souffrance, fatigue, douleur, dégoût, gêne, plaisir, désir, envie, excitation</i>
Qualité	<i>Bonté, tendresse, fierté, orgueil, mélancolie, gaieté, tristesse, compassion, jalousie, méfiance, solitude</i>
Qualité causative	<i>Tristesse, gaieté, mélancolie, ennui [lassitude], horreur</i>
Qualité expressive	<i>Fierté, orgueil, bonté, tendresse, tristesse, gaieté, mélancolie</i>
Source	<i>Fierté, bonheur, surprise, étonnement, plaisir, orgueil, honte, gêne, désespoir, joie, chagrin, terreur, horreur, crainte, inquiétude, satisfaction, douleur, souffrance, ennui [contrariété], amour, passion, envie, désir, admiration</i>
Chose qualifiée	<i>Solitude</i>
Acte	<i>Bonté, tendresse, horreur</i>

TABLE 4.10 – Répartition des variations interprétatives pour les noms du corpus

respect), la plupart des noms renvoyant à un sentiment de peur (*angoisse, effroi, frayeur, panique, peur*), les noms de colère (*colère, fureur, rage*) et *stupeur, enthousiasme* et *peine*. Il est important d'essayer de comprendre pourquoi ils ne peuvent véhiculer aucune des variations interprétatives que peuvent prendre les noms d'affect sans perdre de vue le fait que ce peut être aussi un effet du corpus (l'interprétation **source** est par exemple relevée dans le DEC pour *enthousiasme*).

- Des noms proches sémantiquement ne véhiculent pas forcément les mêmes variations interprétatives. C'est le cas par exemple des couples *joie-gaieté* et *tristesse-chagrin* pour lesquels un des noms peut renvoyer à une **qualité** (*tristesse* et *gaieté*) et l'autre à une **source** (*joie* et *chagrin*). Les critères que nous avons observés sur corpus, comme la structure actancielle, ne permettent pas de l'expliquer. Il existe d'autres contraintes sémantiques, liées notamment aux caractéristiques aspectuelles de ces noms, que nous devons mettre en évidence.
- Sur les 24 noms qui peuvent avoir une interprétation de **source**, seuls deux peuvent également renvoyer à une **qualité** : *fierté* et *orgueil*. C'est d'ailleurs leur interprétation la plus fréquente, alors que tous les autres noms pouvant renvoyer à une **source** sont généralement **affect**. L'étude de la causativité nous semble être une piste intéressante de ce point de vue-là.
- Enfin, ces variations interprétatives ne correspondent pas toutes à des sens abstraits. Les variations interprétatives **affect**, **qualité**, **qualité causative**, **qualité expressive** et

sensation peuvent être rattachées à des noms abstraits intensifs mais ce n'est pas le cas de **chose qualifiée**, **acte** et **source**. Les **actes** correspondent bien à une catégorie de noms abstraits, mais ils ne sont pas intensifs : ce sont des noms abstraits extensifs, dans la typologie de Flaux & Van de Velde (2000). Les **choses qualifiées** correspondent à des noms concrets. Enfin, les **sources** sont difficilement rattachables à une catégorie de noms. Le schéma 4.2 synthétise les différentes classes dans lesquelles les noms qui peuvent être affect peuvent entrer.

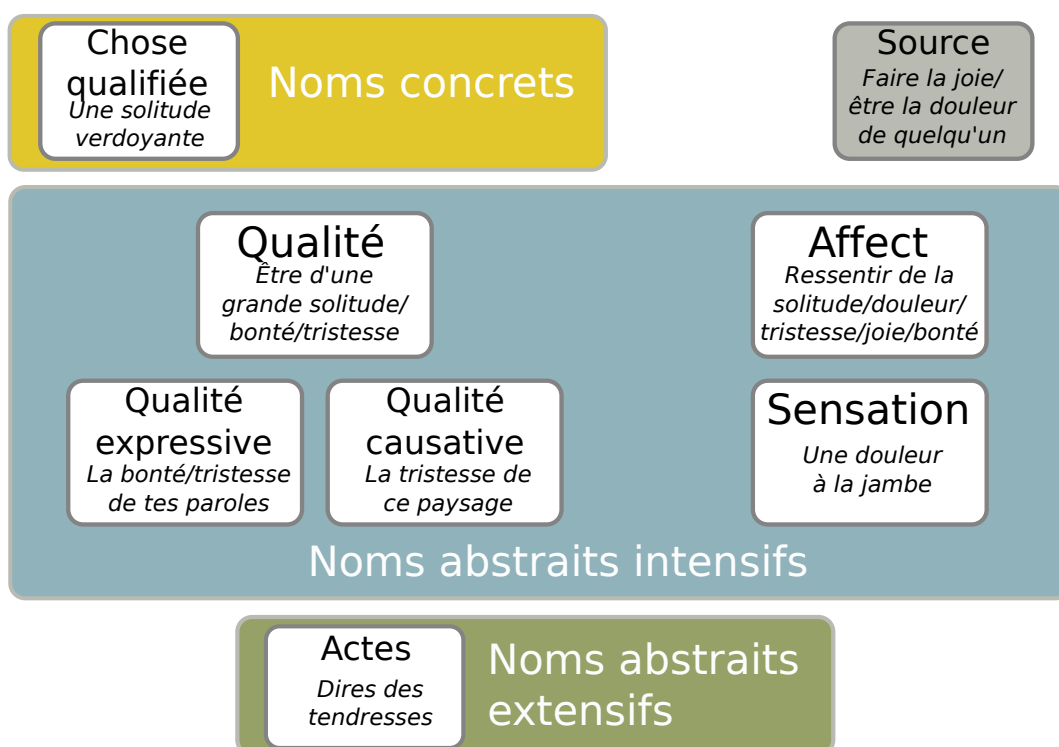


FIGURE 4.2 – Classes de noms dans lesquelles peuvent entrer les noms qui peuvent renvoyer à un affect

Nous tenterons d'expliquer ces différents constats en essayant de mettre en évidence des caractéristiques sémantiques communes aux noms pouvant véhiculer les mêmes variations interprétatives. Mais avant cela, il est nécessaire de déterminer le statut lexical de ces variations interprétatives, afin de pouvoir comprendre le poids des contraintes sémantiques et syntaxiques. En effet, malgré le caractère énumératif et quelque peu figé de la liste de variations interprétatives, de contraintes et de noms présentée dans ce chapitre, notre étude de corpus a montré que de nombreuses occurrences ne peuvent pas être classées de manière univoque sous l'une ou l'autre de ces variations, comme nous l'avons notamment montré pour les interprétations d'**affect** et de

sensation. Cela demande que nous répondions à une question fondamentale : toutes ces variations interprétatives relèvent-elles de la polysémie ? Quelle est leur autonomie ? Certaines sont en effet beaucoup plus contraintes formellement que d'autres. Certaines nécessitent obligatoirement une détermination comptable (**acte**), sont liées à une combinatoire syntaxique rigide (**source**), ou bien sont obligatoirement liées à une autre variation interprétative pour pouvoir exister (**source, chose/personne qualifiée, acte**). Nous devons donc les positionner chacune par rapport à la question de l'ambiguïté, présentée dans le chapitre 1.

Chapitre 5

Traitement des variations interprétatives régulières des noms abstrais intensifs

Sommaire

5.1	Statut des variations interprétatives	182
5.1.1	Affect et sensation	184
5.1.2	Affect, qualité, qualité causative et qualité expressive	195
5.1.3	Source, acte et chose qualifiée	206
5.1.4	Synthèse	212
5.2	Mise en évidence des contraintes sémantiques pesant sur les variations interprétatives	219
5.2.1	Regroupements parmi les noms pouvant être affect	220
5.2.2	Recoupements avec les typologies des noms d'affect et des noms abstrais	227
5.3	Propositions de traitement des variations sémantiques régulières	242
5.3.1	Objectifs théoriques	243
5.3.2	Les niveaux de représentation sémantique	245
5.3.3	Description des mécanismes de variation sémantique	259
5.3.4	Synthèse conclusive et perspectives typologiques	271

L'identification et la caractérisation des différentes variations interprétatives d'une unité lexicale ou un groupe d'unités lexicales constituent la première étape fondamentale dans l'étude de leur fonctionnement sémantique. Cette étape permet tout d'abord d'éviter la multiplication

des variations interprétatives sur la base de différences sémantiques minimales. La description rigoureuse des différentes variations interprétatives est également un préalable obligatoire à une réflexion sur le statut lexical de celles-ci. Les tests présentés dans le chapitre 1 ne sont pertinents que si on les applique dans l'objectif de confirmer ou d'infirmer un découpage préalable. La mise en évidence de régularités combinatoires accompagnant les régularités sémantiques ne permet pas de montrer que ces variations interprétatives dépendent du sémantisme des unités lexicales auxquelles elles sont attachées. Il est nécessaire de déterminer leur degré de discrétion par rapport aux autres variations interprétatives ainsi que leur degré d'autonomie vis-à-vis du contexte. Comme nous l'avons annoncé dès le début de ce travail, nous considérons que les unités lexicales ont un sens préétabli. Toutes les variations interprétatives que nous avons sélectionnées et décrites dans le chapitre précédent dépendent du potentiel sémantique des unités lexicales qui peuvent les véhiculer. Nous formulons néanmoins l'hypothèse que celles-ci n'ont pas toutes le même degré de discrétion et d'autonomie et que ces différences de statut peuvent être exploitées dans le cadre de l'étude de la structuration de la classe des noms abstraits intensifs.

Dans la première partie de ce chapitre, nous allons, à l'aide de tests, analyser le statut des variations interprétatives des noms abstraits intensifs. Nous montrerons que la notion de polysémie régulière doit être discutée et qu'il existe plusieurs mécanismes de variation sémantique régulière. Dans une deuxième partie, nous mettrons en évidence le potentiel typologique de l'étude des variations interprétatives régulières. Nous monterons les ensembles de noms que font émerger ces variations interprétatives ainsi que les contraintes sémantiques à l'œuvre. Enfin, dans une troisième partie, nous ferons des propositions de traitement des phénomènes de variations sémantiques régulières.

5.1 Statut des variations interprétatives

Dans cette section, nous allons montrer que les tests présentés dans le chapitre 1 peuvent, malgré les critiques que l'on peut leur faire, compléter les observations que nous avons faites sur corpus. Notre objectif est d'examiner dans quelle mesure les variations interprétatives décrites au chapitre précédent présentent les critères considérés par Kleiber (2008b), notamment, comme étant les conditions nécessaires pour pouvoir les considérer comme des sens : la non-unifiabilité sémantique et l'autonomie par rapport au discours. Nous regarderons en particulier si ces tests, selon la distinction effectuée par Cruse (2000), attestent la discrétion ou l'antagonisme. Nous nous limiterons aux tests linguistiques pour la plupart des variations interprétatives (comme nous l'avons annoncé dans le chapitre 1). Ceux-ci ne sont pas exempts de difficultés d'application, en particulier lorsqu'ils sont appliqués à des noms abstraits. Le caractère prédicatif de ces noms engendre des contraintes sur les actants qui ne permettent pas toujours de construire certains tests sans introduire de biais. Le type des actants (animé pour **affect** et inanimé pour **qualité**

causative ou **expressive**), les prépositions les introduisant (*faim* a dans son interprétation d'**affect** un actant obligatoire introduit par *de*), peuvent notamment bloquer l'application des tests pour certains couples de variations interprétatives. De plus, certaines d'entre elles sont très contraintes syntaxiquement, ce qui interdit également de pouvoir élaborer des tests bien construits. Nous avons également parfois critiqué le caractère artificiel de certains énoncés utilisés pour appliquer ces tests. De ce fait, nous utiliserons autant que possible des exemples issus de notre corpus. En effet, il est intéressant de voir si, dans des énoncés non construits, nous pouvons relever des contextes présentant des interprétations multiples, ou si certaines variations interprétatives peuvent cohabiter. Ces énoncés seront ensuite utilisés comme base pour construire les tests. Nous serons amenée à les rendre les plus neutres possible (notamment du point de vue de la combinatoire lexicale), en les reformulant afin de garantir une construction optimale des tests dans lesquels les différences d'interprétation mises en évidence ne sont dues qu'à l'unité lexicale étudiée. À l'issue de l'application de ces tests, nous examinerons dans quelle mesure les variations interprétatives sont robustes et autonomes vis-à-vis du contexte, ce qui nous amènera à déterminer le lien sémantique existant entre ces variations interprétatives.

Rappelons que les noms pouvant avoir une interprétation d'**affect** se divisent en deux grands groupes en regard des variations interprétatives qu'ils peuvent véhiculer : d'un côté, ceux qui peuvent avoir une interprétation de **sensation** et, de l'autre, ceux qui peuvent avoir une interprétation de **qualité**¹⁰². Nous allons suivre ce découpage dans la première partie de ce chapitre. En effet, vérifier l'autonomie et la robustesse des variations interprétatives **qualité** et **sensation** n'est pas nécessaire puisqu'elles ne cohabitent pas au sein d'une même unité lexicale¹⁰³. Dans un premier temps, nous confronterons les interprétations **affect** et **sensation**, puis **affect**, **qualité** et **qualité causative/expressive**, et enfin nous observerons les sens créés par métonymie (**source**, **acte** et **chose qualifiée**). Cette réflexion se fera à deux niveaux : à l'échelle de chaque nom étudié (comment cohabitent ces différentes variations interprétatives) et à celle de l'ensemble des noms abstraits étudiés (existe-t-il des noms qui ne sont que **affect**, **qualité** et surtout **source**, **acte**, etc.?).

102. Le troisième groupe que nous avons identifié et qui rassemble les noms qui n'acceptent aucune des variations interprétatives identifiées ne sera pas traité à cette étape. En effet, nous n'avons pour ces noms aucune interprétation à confronter et leur étude ne sera d'aucune aide dans la détermination du statut de celles-ci.

103. Cela est vrai au sein de notre ensemble de noms, mais il est envisageable que cette situation puisse exister, pour des noms comme *chaleur* ou *aigreur* par exemple. Il nous semble cependant, comme nous l'avons avancé dans la section 2.3.1, que contrairement à des noms comme *douleur* ou *faim*, ces noms désignent une sorte de qualité physique, voire physiologique, dont l'interprétation **sensation** est dérivée. Une étude d'un ensemble de noms plus vaste et plus orienté sur les noms de sensation et de qualité est une des perspectives de poursuite de ce travail sur laquelle nous reviendrons en conclusion.

5.1.1 Affect et sensation

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en évidence le fait que les caractéristiques linguistiques des variations interprétatives **affect** et **sensation** faisaient apparaître trois groupes de noms : tout d'abord, *faim*, *soif*, *douleur*, *souffrance* et *gêne*, pour lesquels nous pouvons relever une différence dans le nombre des actants associés à chacune de ces variations interprétatives ; ensuite, *envie*, *plaisir* et *désir*, qui présentent une différence au niveau du type de leur deuxième actant (humain ou non) ; enfin, *dégoût*, *excitation* et *fatigue*, pour lesquels il n'existe pas de différence de structure actancielle entre ces deux variations interprétatives. Bien que ces interprétations semblent très différentes, les **affects** se situant sur le plan psychologique et les **sensations** sur le plan physique, elles partagent de nombreux collocatifs lexicaux. Nous allons montrer que, pour un grand nombre de noms pouvant véhiculer ces deux variations interprétatives, les tests linguistiques mettent en évidence le fait que nous avons à faire à des sens distincts et autonomes.

5.1.1.1 Tests syntagmatiques

Les tests syntagmatiques ne peuvent pas être appliqués à l'ensemble des noms observés. En effet, les différences de structure actancielle entre les variations interprétatives ne permettent pas toujours d'imaginer des énoncés dans lesquels ces interprétations seraient en compétition. C'est notamment le cas des noms qui ont un objet, dans leur interprétation d'**affect** et/ou de **sensation** : *faim*, *soif*, *désir* et *envie*.

Faim **affect** et *soif* **affect** ont un objet introduit par *de*. C'est la suite *faim de/soif de* qui peut renvoyer à un **affect**. Un énoncé du type *j'ai faim* n'a qu'une seule interprétation : il renvoie à la **sensation**. L'évocation simultanée de ces deux variations interprétatives dans un même énoncé est par là même impossible. En effet, l'actant objet est obligatoirement réalisé syntaxiquement lorsque le nom renvoie à un **affect**, alors que ces noms n'ont qu'un seul actant dans leur interprétation de **sensation**. Un énoncé comme *j'ai faim de livres et de chocolat* renvoie à un **affect** proche de l'envie, même si l'objet de l'envie est de nature à combler une **sensation** de faim. Le test d'identité ne peut pas s'appliquer non plus, étant donné qu'il suppose une interprétation multiple. Dans *Il a faim. Sa soeur aussi* ou *Il a soif de livres. Sa soeur aussi*, nous avons obligatoirement une lecture d'identité, mais cela est dû au fait que l'interprétation de *soif* ou *faim* ne donne pas lieu, en contexte, à différentes interprétations. Cette différence de structure actancielle rendant impossible une interprétation multiple de ces noms est un signe de discrétion.

Désir et *envie*_[désir] se prêtent également mal à la création d'un énoncé dans lequel leurs variations interprétatives sont en compétition. Que ce soit dans leur interprétation d'**affect** ou de **sensation**, ces noms ont un objet qui se trouve toujours réalisé : *avoir envie de boire/d'une autre*

robe/de Lucille. La présence de l'objet évite ainsi toute ambiguïté. Le fait que ces deux variations interprétatives aient le même nombre d'actants et qu'ils aient le même rôle sémantique permet d'envisager de les faire cohabiter au sein d'un même énoncé. Cela est relativement aisé pour *envie*, dont l'objet est introduit par *de* que le nom renvoie à un **affect**, un **besoin physiologique** ou une **sensation sexuelle**. La co-prédication de ces trois variations interprétatives¹⁰⁴ ne met pas en évidence le même degré d'antagonisme.

(327) J'ai *envie* de lire et de pleurer.

(328) J'ai *envie* de cette fille et de cette voiture.

La co-prédication entre un besoin physiologique et un désir intellectuel, en (327), semble relativement acceptable. Nous avons noté dans le chapitre précédent que ces deux variations interprétatives n'étaient généralement pas séparées dans les dictionnaires. La co-prédication entre une envie sexuelle et une envie matérielle, en (328), a un caractère zeugmatique plus marqué. Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 1, le test recourant au zeugma est le plus difficile à faire fonctionner. L'effet comique produit par l'évocation simultanée d'un désir sexuel et d'un désir matériel est également lié à l'incongruité de la situation¹⁰⁵.

La création de ce type d'énoncé pour *désir* est plus difficile à envisager. En effet, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, l'actant objet a une forme syntaxique différente pour ces deux variations interprétatives. Dans l'interprétation d'**affect**, l'objet est généralement introduit par *de* et suivi d'un verbe à l'infinitif (*le désir d'écrire*), alors qu'il est introduit par *pour* suivi d'un substantif ou d'un nom propre pour le désir sexuel (*avoir du désir pour quelqu'un*). Nous pouvons cependant relever quelques exemples de *désir* **affect** avec un objet introduit par *pour*, comme en (329), et de *désir* **sensation** avec un objet introduit par *de* comme en (330). Si l'on combine le désir pour un objet et le désir pour une personne en (331) et (332), on obtient un effet comique comme pour *envie*, avec cependant le même biais lié à l'incongruité de la situation.

(329) [...] l'une exprimait avec d'infinies précautions son *désir* pour tel ou tel bibelot. (J. Rouaud)

(330) Bientôt il fut tout entier tendu dans le très violent *désir* d'un corps dont les régions s'éclairaient successivement : des reins où la caresse s'inscrit dans une peau de papier ; [...]

104. Il n'est pas possible de combiner les interprétations de **besoin physiologique** et de **sensation sexuelle** du fait de la nature syntaxique de leur deuxième actant : le deuxième actant d'*envie* **sensation** se réalise sous une forme nominale (*envie de toi/de cette fille*), alors que qu'*envie* **besoin physiologique** prend un deuxième actant sous forme verbale (*envie de rire/de faire pipi*). Un énoncé comme *j'ai envie de toi et de faire pipi* produit un effet comique, mais l'interprétation est biaisée par la différence de nature syntaxique existant entre les deux actants. Il existe également un biais pragmatique, dans la mesure où ces deux envies n'ont généralement pas lieu en même temps.

105. Il est, de plus, possible de formuler le test de manière à rendre l'énoncé plus acceptable : *J'ai envie de cette voiture, et aussi de la fille qu'il y a dedans*.

(P. Moinot)

(331) Elle exprimait son *désir* pour cet homme et pour ce meuble.

(332) Son *désir* de ce meuble et de ce corps est immense.

Enfin, *désir* et *envie* présentent une différence de combinatoire au niveau des actants entre ces deux variations interprétatives. Lorsque ces noms ont une interprétation de **sensation sexuelle**, les deux actants peuvent inverser leur rôle d'objet et d'expérimenteur, comme en (333), et le ressenti peut être réciproque, comme en (334). Ce n'est pas possible pour l'interprétation d'**affect**, dans laquelle le nom a un actant non-humain, comme le montrent les exemples en (335).

(333) a. Pierre a du *désir* pour Marie/Pierre a *envie* de Marie.

b. Marie a du *désir* pour Pierre/Marie a *envie* de Pierre.

(334) Pierre et Marie ont du *désir* l'un pour l'autre/Pierre et Marie ont *envie* l'un de l'autre.

(335) a. Pierre a un *désir* de vitesse/Marie a *envie* d'une nouvelle robe.

b. *La vitesse a un désir de Pierre/La robe a envie de Marie.

La présence quasi obligatoire du second actant, dans une interprétation comme dans l'autre, rend difficile la construction du test d'identité. Des énoncés comme *Il ressent une envie/un désir immense* sont peu naturels et semblent orienter l'interprétation du côté de la **sensation sexuelle**. Il en est de même si *envie* est placé en position sujet :

(336) L'*envie*/le *désir* de Marie devenait immense. Celle/celui de Pierre aussi.

Cet énoncé semble devoir donner lieu à des lectures d'identité, mais son caractère peu naturel est un biais important.

Pour les noms qui n'ont d'objet ni lorsqu'ils sont **affect**, ni lorsqu'ils sont **sensation**, les tests peuvent également s'appliquer de manière variable. Pour *plaisir*, nous n'avons pas rencontré d'énoncé pouvant réellement présenter des interprétations multiples : la cause du plaisir est très généralement réalisée syntaxiquement, ce qui lève l'ambiguïté : *faire plaisir, prendre du plaisir à, etc.* (la cause est ici le sujet du support causatif).

La combinatoire lexicale assez spécifique aux variations interprétatives **affect** et **sensation** pour ce nom bloque considérablement la possibilité de les faire apparaître dans un même énoncé. *Faire plaisir* est spécifique au sens d'**affect**. *Donner* et *prendre* sont fréquemment utilisés avec *plaisir* dans le sens de **sensation sexuelle** : *il m'a donné du plaisir, j'ai pris du plaisir avec lui*. Ces deux verbes sont cependant également compatibles avec *plaisir* **affect** (*donner du plaisir aux supporters*). *Prendre du plaisir* sera dans cette interprétation généralement suivi de *à* et d'un verbe à l'infinitif qui exprime le deuxième actant du nom (*j'ai pris du plaisir à lire ce livre*)¹⁰⁶.

106. Si *prendre du plaisir* peut renvoyer à l'**affect** comme à la **sensation**, *prendre plaisir* semble spécifique à l'**affect** : « Elle avait la conviction qu'il prenait *plaisir* à mentir à son père. » (B. Clavel)

Un contexte regroupant ces deux variations interprétatives est fort peu naturel et comme pour *envie* et *désir*, l'effet zeugmatique est présent mais modéré :

(337) J'ai pris du *plaisir* en couchant avec elle et en lisant ce livre.

(338) Cette femme et ce livre m'ont donné du *plaisir*.

Encore une fois, la présence quasi obligatoire de ce qui cause le plaisir et de la combinatoire spécifique à chaque variation interprétative rend difficile la construction du test d'identité de manière correcte. L'exemple (339), que nous avons relevé sur corpus, peut potentiellement avoir des interprétations multiples et peut de ce fait servir de base à la construction de ce test :

(339) Mettons simplement que j'y ai pris du *plaisir*. (J. d'Ormesson)

(340) Mettons simplement que j'y ai pris du *plaisir*. Marie aussi.

Cet énoncé impose des lectures d'identité : soit le narrateur et Marie ont pris du plaisir à faire une activité (comme la visite d'une exposition), soit ils ont pris du plaisir sexuel et dans ce cas obligatoirement l'un avec l'autre. Comme *envie* et *désir*, *plaisir* peut impliquer une réciprocité dans l'interprétation de **sensation sexuelle**, mais pas dans le celle d'**affect**. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, cela est lié au fait que les deux actants sont humains et se traduit par des propriétés de cooccurrence différentes :

(341) a. Pierre a donné du *plaisir* à Marie.

b. Marie a donné du *plaisir* à Pierre.

c. Pierre et Marie se sont donné du *plaisir*.

(342) a. La visite de l'exposition a donné du *plaisir* à Pierre.

b. *Pierre a donné du *plaisir* à l'exposition.

Plaisir affect et *plaisir sensation* montrent ainsi des signes de discrétion, même si *plaisir sensation* suppose une part de ressenti intellectuel.

Pour les noms *gêne*, *douleur*, *souffrance*, *dégoût* et *excitation*, il est tout à fait possible d'avoir des énoncés à interprétations multiples en l'absence d'indications contextuelles :

(343) Atita Diompy éprouve une certaine *gêne* [...] (Est Républicain)

(344) Son tempérament de gagneur cherche à prendre le pas sur la *douleur* mais l'accident est encore très récent. (Est Républicain)

(345) Mais comment prouver devant des larmes vraies que la *souffrance* est simulée? (B. et F. Groult)

(346) Il a montré un signe [...] de *dégoût* [...] (Est Républicain)

(347) Quant à Charles, il [...] ne peut cacher son *excitation*. (J. Lanzmann)

L'application du test d'identité, lorsqu'il peut être construit, va dans le sens de l'existence de deux sens distincts : il impose des lectures d'identité.

- (348) Pierre ressent une certaine *gêne*. Marie aussi.
- (349) Pierre ressent une grande *douleur/souffrance*. Marie aussi.
- (350) Pierre ressent un immense *dégoût*. Marie aussi.
- (351) Pierre ressent une grande *excitation*. Marie aussi.

Ces deux interprétations ne sont cependant pas antagonistes pour tous les noms, comme le mettent en évidence les énoncés amenant à leur évocation simultanée. Pour *gêne*, *excitation* et *dégoût*, cela aboutit à un zeugma :

- (352) Charles ne peut cacher son *excitation* à l'évocation du corps de Nathalie et de cette proposition de mutation.
- (353) Atita Diompy éprouve une *gêne* en marchant et en présence de certaines personnes.
- (354) Il a du *dégoût* pour les hommes politiques et les épinards.

Nous avons cependant relevé sur corpus des énoncés où les deux interprétations d'*excitation* étaient accessibles simultanément, ce qui met une fois de plus en évidence les difficultés d'interprétation posées par le test de co-prédication pour les noms désignant une **sensation sexuelle**.

- (355) [...] les dangers qu'ils encouraient en commettant ces vols leur procuraient une exaltation et une *excitation* de nature proprement sexuelle et d'une intensité exceptionnelle. (G. Perec)
- (356) [...] cette chaleur qui pesait morte au fond de ma poitrine, et soudain s'est mise à vibrer, à couler par tout mon corps, faisant battre mes artères, m'emplissant le cerveau d'une *excitation* fumeuse et trouble, presque sensuelle. (M. Genevoix)

Douleur et *souffrance* présentent un comportement différent si l'actant désignant l'endroit où est ressentie la sensation est réalisé ou non. Si la douleur est localisée à un endroit du corps, il est difficile de faire cohabiter les interprétations de **sensation** et d'**affect** sans effet comique :

- (357) Il cherche à prendre le pas sur la *douleur* morale et dorsale.
- (358) La *souffrance* de son âme et de sa cuisse ne sont pas simulées.

Cependant, si la sensation n'est pas localisée dans une partie du corps précise, les interprétations **sensation** et **affect** peuvent tout à fait cohabiter dans un même énoncé. C'est d'ailleurs fréquemment le cas sur corpus, avec une détermination aussi bien massive que comptable.

- (359) Qui peut jamais savoir les *souffrances* des hommes? Je ne voudrais pas blesser ceux qui ont connu, dans leur chair ou dans leur tendresse, d'autres épreuves plus cruelles [...] (J. d'Ormesson)

(360) La vie lui était devenue insupportable et la *douleur* physique ou morale a certainement poussé Jean-Paul vers un irréversible destin [...] (Est Républicain)

(361) Du temps de l'occupation turque, les Grecs ont gardé une capacité de *souffrance* physique et morale absolument inhumaine. (M. Déon)

Les variations interprétatives **sensation** et **affect** de *douleur* et *souffrance* montrent ainsi des signes de discrétion mais pas forcément d'antagonisme. Une douleur physique n'est pas forcément accompagnée de douleur psychologique, mais ces deux aspects de la douleur peuvent cohabiter : *douleur*_{affect} et *souffrance*_{affect} renvoient à un ressenti très intense qui se traduit physiquement.

Nous terminerons avec *fatigue*, qui présente un comportement nettement différent des autres noms. En effet, il est difficile de créer un contexte à interprétation multiple pour ce nom. Ce n'est cependant pas lié aux contraintes actanciennes comme pour les noms étudiés précédemment. L'exemple ci-dessous ne peut être considéré comme ambigu étant donné que la fatigue psychologique s'accompagne obligatoirement d'une sensation de fatigue physique.

(362) [...] je ressentais une intense *fatigue* [...] (M. de Grèce)

Des énoncés comme *je ressens une fatigue physique et psychique/je ressens une fatigue musculaire et morale* ne créent pas d'effet comique, ce qui tend à montrer qu'il n'y a pas d'antagonisme. Le test de reprise anaphorique ne montre pas non plus de distinction entre ces deux sens.

(363) Il ressent une intense *fatigue*. Sa soeur aussi.

Cet énoncé n'implique pas forcément une lecture d'identité. On peut tout à fait envisager que la personne ressent une fatigue psychologique suite à une contrariété, une dispute, mais que sa soeur, elle, ressent une fatigue physique après un effort sportif. Ces deux interprétations sont compatibles dans le sens où le résultat sera le même : quel que soit le type de fatigue, la personne éprouvera le besoin de se reposer, voire de dormir. Il est à noter cependant que si une fatigue psychologique se ressent forcément physiquement, l'inverse n'est pas vrai.

5.1.1.2 Tests paradigmatiques

Les noms qui peuvent être **affect** et **sensation** n'ont pas non plus un comportement homogène vis-à-vis de tous les tests paradigmatiques.

Les noms pouvant avoir une interprétation d'**affect** et une interprétation de **sensation** peuvent avoir des hyperonymes spécifiques à chacune d'elles : *affect/sentiment/émotion* ou *sensation*. L'observation des dictionnaires de langue met en évidence qu'il est envisageable de trouver un hyperonyme pour regrouper les sens de **sensation** et d'**affect**. Dans le *Trésor de la Langue Française* comme dans le *Petit Robert*, *sensation* est considéré comme pouvant être synonyme

d'*émotion* et de *sentiment*. Dans le TLFi, si l'on effectue une recherche sur les syntagmes contenant *sensation*, on ne relève pas uniquement des noms qui peuvent être **sensation** : *sensation*, *sentiment de gêne*; *une sensation*, *un sentiment de plaisir*; (*Sensation*, *sentiment de*) *plénitude*; *Sensation affective*. Nous trouvons associés dans ces exemples les classifieurs *sensation* et *sentiment*, mais nous pouvons noter que des noms comme *respect* ou *mépris*, qui sont catégorisés comme noms de sentiment chez Flaux & Van de Velde, ne semblent pas pouvoir accepter de se combiner avec *sensation* (*?sensation de mépris/de respect*) contrairement aux noms qui sont catégorisés comme noms d'émotion (*sensation de peur/de tristesse*). Cela peut être expliqué par le fait que les émotions donnent souvent lieu à des manifestations physiques, comme nous l'avons montré dans le chapitre 2. Malgré la synonymie mise en avant par les dictionnaires pour ces trois termes, *sensation* n'est jamais utilisé comme définissant pour les acceptions psychologiques. Cela ne nous semble pas montrer que ces interprétations puissent être unifiables sémantiquement mais met en évidence une proximité sémantique importante sur des points qui les distinguent de l'interprétation **qualité** : les sensations comme les affects sont ressentis.

Si l'on observe les synonymes et les antonymes des noms qui peuvent être **affect** et **sensation**, nous remarquons qu'il est bien souvent difficile d'en trouver pour la variation interprétative **sensation**. L'interprétation d'**affect** est généralement plus productive de ce point de vue-là. De même, il est plus facile de trouver des synonymes que des antonymes¹⁰⁷. Nous relevons quatre cas de figure différents en fonction des noms :

- *excitation* présente des synonymes spécifiques aux deux variations interprétatives ;
- *faim*, *soif* et *gêne* n'ont que des synonymes correspondant à la variation interprétative **affect** ;
- *douleur*, *souffrance*, *désir* et *envie*_[désir] ont des synonymes communs aux interprétations **sensation** et **affect** ainsi que des synonymes spécifiques à la variation interprétative **affect** ;
- *dégoût*, *fatigue* et *plaisir* n'ont que des synonymes et antonymes présentant la même variation sémantique.

Le tableau 5.1 page suivante récapitule les synonymes et antonymes (précédés du symbole \neq pour ces derniers) de ces noms pour les variations interprétatives **affect** et **sensation**.

Etant donné que les noms de sensation ont rarement des synonymes (ce qui n'est pas limité aux noms que nous avons choisi d'étudier), les résultats de ce test ne sont pas très probants. Nous pouvons cependant constater que des noms qui renvoient, la plupart du temps, à une **sensation**, comme *faim*, *soif* ou *gêne*, présentent des synonymes spécifiques à la variation interprétative **affect**. De plus, le nombre important de synonymes présentant les mêmes variations interprétatives met en évidence la régularité de ces changements de sens. Il en est de même pour les unités

107. Seuls les noms qui sont marqués du point de vue de la polarité peuvent avoir des antonymes et ce n'est pas le cas de tous les noms renvoyant à une **sensation**, comme par exemple *faim*, *soif*, ou même *fatigue*.

Noms	Affect	Sensation
Excitation	<i>agitation, éternement enthousiasme, exaltation</i>	<i>désir, envie</i>
Faim Soif	<i>soif/faim désir, envie</i>	
Gêne	<i>confusion, trouble, embarras</i>	
Douleur Souffrance	<i>souffrance/douleur chagrin, peine</i>	
Désir Envie	<i>envie/désir attirait, besoin, inclination</i>	
Dégoût	<i>répugnance, écœurement, aversion, ≠ attirance</i>	
Fatigue	<i>lassitude, abattement, épuisement, ≠ dynamisme</i>	
Plaisir	<i>jouissance, contentement, bien-être</i>	

TABLE 5.1 – Synonymes et antonymes des noms qui peuvent être **affect** et **sensation**

lexicales morphologiquement liées aux noms pouvant être **affect** et **sensation** (tableau 5.2 page suivante). Seuls trois noms présentent des dérivés spécifiques à une seule variation interprétative (en l’occurrence celle d’**affect**) : *douleur*, *envie* et *plaisir*. Toutefois, les dérivés morphologiques relevés pour *envie* sont spécifiques à *envie*_[jalousie].

Le tableau 5.3 page suivante fait la synthèse des résultats de ces tests pour les noms pouvant être **affect** et **sensation**. Les résultats sont présentés en séparant les tests qui attestent l’antagonisme de ceux qui attestent la discrétion, indépendamment de leur caractère syntagmatique ou paradigmatic. À part pour *fatigue*, les variations interprétatives **affect** et **sensation** présentent pour tous les noms des signes d’antagonisme et réalisent au moins un test attestant la discrétion. La discrétion entre les variations interprétatives présente des degrés différents en fonction des noms. Cependant, le test d’identité (test syntagmatique) qui révèle selon Cruse (2000) un degré de discrétion plus important que les tests paradigmatic, est validé par tous les noms pour lesquels il est possible de le construire, excepté *fatigue*. Pour la cooccurrence différentielle, nous avons pris en compte le fait que les variations interprétatives supposent ou non une différence de structure actancielle.

5.1.1.3 Robustesse et autonomie

Comme nous l’avons montré dans le chapitre 1, les tests mettant en évidence deux variations interprétatives distinctes et non-unifiables sémantiquement ne suffisent pas à affirmer que celles-ci correspondent à des sens d’une unité lexicale. Ces interprétations doivent également faire preuve de robustesse et d’autonomie par rapport au contexte. Les variations interprétatives **affect** et

Noms	Affect	Sensation
Excitation	<i>(s')exciter, excitant, excité</i>	
Faim	<i>(s')affamer, affamé</i>	
Soif	<i>(s')assoiffer, assoiffé</i>	
Gêne	<i>(se) gêner, gêné, gênant</i>	
Douleur	<i>douloureux</i>	
	<i>endolori</i>	
Souffrance	<i>souffrir, souffrant</i>	
Désir	<i>désirer, désireux, désiré, désirable</i>	
Envie	<i>envier, enviable, envieux, envié</i>	
Dégoût	<i>(se) dégoûter, dégouté, dégoutant</i>	
Fatigue	<i>(se) fatiguer, fatigué, fatigant</i>	
Plaisir	<i>(se) plaire, plaisant</i>	

TABLE 5.2 – Verbes et adjectifs morphologiquement liés aux noms pouvant être **affect** et **sensation**

	Antagonisme		Discrétion			
	Interprétation multiple	Test de co-prédication	Test d'identité	Cooccurrence différentielle	Relations lexicales différentes	Relations morphologiques différentes
Faim	/	+	/	+	+	-
Soif	/	+	/	+	+	-
Désir	/	+	+	+	+	-
Envie	/	+	+	+	+	-
Plaisir	+	+	+	+	-	+
Gêne	+	+	+	+	+	-
Douleur	+	+/-	+	+	+	+
Souffrance	+	+/-	+	+	+	-
Dégoût	+	+	+	-	-	-
Excitation	+	?	+	-	+	-
Fatigue	-	-	-	-	-	-

TABLE 5.3 – Synthèse des résultats des tests de la polysémie pour les noms pouvant être **affect** et **sensation**

sensation manifestent ces propriétés à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, ces variations interprétatives ne sont pas des « lectures de circonstance » : quel que soit le nom considéré, ces interprétations ne sont aucunement liées à un contexte situationnel contraint. Les contextes d'apparition sont très variés, comme le montrent les occurrences issues du corpus données en exemple tout au long de ce travail. De plus, nous retrouvons des traces de ces deux variations interprétatives au niveau paradigmatique. L'étude des synonymes, des antonymes et des dérivés morphologiques a mis en évidence deux éléments intéressants. Tout d'abord, il est vrai que tous les noms qui peuvent renvoyer à un **affect** ou à une **sensation** n'ont pas de dérivés ou de synonymes spécifiques à chacune des deux interprétations. Les noms qui présentent le moins de signes de discrétion au niveau paradigmatique sont ceux pour lesquels les variations interprétatives **affect** et **sensation** ne présentent pas de différence de structure actancielle : *fatigue* et *dégoût*. Cependant, tous les noms présentent des relations paradigmatiques possédant les mêmes interprétations, ce qui montre la grande régularité de ce couple de variations interprétatives dans le lexique.

Enfin, malgré la grande régularité du couple **affect** – **sensation** dans le lexique, il ne nous semble pas que celui-ci corresponde à un schéma de polysémie systématique. Si l'on observe la liste de noms de sensation établie par Irgadian (2003), la majorité¹⁰⁸ d'entre eux peut avoir aussi bien une interprétation de **sensation** que d'**affect** : *malaise, frémissement, démangeaison, chatouillement, picotement, chaleur, fraîcheur, déplaisir, oppression*, etc. Il est intéressant de noter que l'interprétation **affect** ne semble pas aussi lexicalisée pour tous les noms. S'il semble que les noms pouvant renvoyer à une **sensation** peuvent, dans leur immense majorité, renvoyer également à un **affect**, l'inverse n'est pas vrai. Les noms qui peuvent renvoyer à un **affect** n'ont pas systématiquement d'interprétation **sensation** associée. C'est le cas pour un grand nombre d'entre eux, comme par exemple *tristesse, colère, mépris*, etc. L'interprétation en tant que **sensation** ne cohabite donc pas systématiquement avec celle d'**affect**, ce qui est un premier élément en faveur de la discrétion de ces variations interprétatives, non au niveau de l'unité lexicale mais au niveau d'une classe plus générale de noms abstraits intensifs.

Un deuxième élément vient appuyer l'autonomie de ces deux variations interprétatives : l'orientation de la dérivation sémantique. Nous avons vu dans la section 2.3.1 que Barque (2008) et Krzyżanowska (2006) relevaient une métaphore régulière correspondant à ces interprétations : **sensation physique** → **affect** (*douleur, irritation, malaise*). Cette analyse en termes de métaphore, qui nous semble parfaitement pertinente pour les exemples cités, implique que ces deux sens ont un lien orienté : de la **sensation** vers l'**affect**. Il nous semble cependant que tous les couples **affect** – **sensation** relevés dans ce travail ne peuvent pas être analysés de ma-

108. Certains des noms relevés par Irgadian comme *coupure* ne peuvent prendre un sens d'affect, mais ils ne sont pas véritablement prototypiques de cette classe de noms et leur interprétation de **sensation** semble déjà être le résultat d'une dérivation sémantique.

nière identique. Les noms qui peuvent renvoyer à une **sensation sexuelle**, c'est-à-dire *désir*, *envie*, *plaisir* et *excitation*, présentent un fonctionnement différent. Premièrement, le sens de la variation ne semble pas être un transfert de la **sensation** vers l'**affect**. Deuxièmement, l'interprétation **sensation sexuelle** n'est pas une sensation pure. Cette sensation contient une part de ressenti psychologique nécessaire (la réciproque n'est pas vraie), surtout pour *envie*, *désir* et *plaisir*. Enfin, il ne semble pas que ces variations interprétatives soient créées par métaphore. Il nous semble qu'elles relèvent plus d'une spécialisation¹⁰⁹ du sens d'**affect**, sauf pour *excitation*. Pour ce nom, les interprétations **affect** et **sensation** ne semblent pas pouvoir être considérées comme dérivant l'une de l'autre. Elles semblent plutôt dérivées toutes deux d'un sens plus général : 'action de stimuler, de faire accélérer un processus'. Le cas de *fatigue* est encore différent. Nous n'avons pu relever aucun signe de discrétion comme d'antagonisme entre les deux variations interprétatives et il semble que ce nom n'ait pas deux sens distincts. Dans la suite de ce travail, nous nous intéresserons aux deux variations sémantiques régulières synthétisées dans le tableau 5.4.

Sensation → Affect		Affect → Sensation	
Métaphore	<i>gêne, faim, soif, dégoût, douleur, souffrance</i>	Spécialisation de sens	<i>désir, envie, plaisir</i>

TABLE 5.4 – Liens réguliers de variation sémantique : **affect** – **sensation**

Le premier sens de dérivation est nettement plus productif que le second et les variations interprétatives qui y sont liées présentent plus de signes d'antagonisme et surtout de discrétion. À ce stade de la démonstration, nous devons distinguer deux niveaux d'analyse : le niveau des unités lexicales individuelles et le niveau de l'ensemble des noms abstraits intensifs. En effet, le statut des variations interprétatives est à juger pour chaque unité lexicale : c'est à ce niveau que l'on peut décider si une variation interprétative correspond à un sens ou non. L'observation des tests montrent que les interprétations issues d'une même dérivation sémantique, en l'occurrence **affect** → **sensation** ou **sensation** → **affect**, ne sont pas toutes aussi autonomes et distinctes. Nous verrons cependant que, même si la polysémie est une propriété des unités lexicales individuelles, certains mécanismes de variation sémantique sont plus à même de faire naître de véritables sens.

À l'issue de l'examen du comportement des noms qui peuvent être **affect** et **sensation**, nous avons, grâce à l'analyse conjointe du corpus et des résultats des tests, mis en évidence le fait que :

- La dérivation entre **affect** et **sensation** peut prendre deux directions : **affect** → **sensation** et **sensation** → **affect**.
- Le lien sémantique entre ces interprétations est dépendant de l'orientation de celle-ci :

109. Pour Barque (2008) la spécialisation est un mécanisme de restriction de sens.

métaphore (**sensation** → **affect**) ou spécialisation (**affect** → **sensation**).

- Certains noms, comme *gêne*, sont clairement polysémiques alors que d'autres, comme *fatigue*, ne le sont pas.
- Que les interprétations **affect** et **sensation** correspondent, ou non, à de sens, elles dépendent des caractéristiques sémantiques des noms qui les véhiculent et ne sont pas imputables uniquement au contexte.

5.1.2 Affect, qualité, qualité causative et qualité expressive

Contrairement aux variations interprétatives **affect** et **sensation**, nous avons relevé une différence de structure actancielle systématique entre les variations **affect** et **qualité**. Les noms qui peuvent véhiculer ces deux variations interprétatives ont un seul actant lorsqu'ils sont **qualité**¹¹⁰ (*qui ne connaît pas la gaieté du maître nageur ?/il est d'une fierté exorbitante*) et deux actants lorsqu'ils sont **affect** : un expérienceur et une cause ou un objet (*la mélancolie de la séparation m'envahit/j'éprouve une grande fierté d'être le capitaine de cette équipe*). Lorsque ces noms renvoient à une **qualité causative** ou **expressive**, ils possèdent la même structure actancielle que lorsqu'ils sont **qualité** : ils n'ont qu'un seul actant, le caractérisé. Cependant, cet actant est inanimé dans ces interprétations¹¹¹. L'étude de corpus a mis en évidence le fait que les variations interprétatives **affect** d'un côté et **qualité**, **qualité causative** et **qualité expressive** de l'autre possédaient une combinatoire lexicale et syntaxique spécifique (cf. section 4.2.1). Il nous semble donc intéressant de confronter ces quatre variations interprétatives simultanément, étant donné les similitudes de structure actancielle et de combinatoire.

Nous allons considérer quatre groupes de noms dans cette section :

- des noms qui peuvent être **affect**, **qualité**, **qualité causative** et **qualité expressive** : *mélancolie, gaieté, tristesse* ;
- des noms qui peuvent être **affect**, **qualité** et **qualité expressive** : *fierté, orgueil, bonté, tendresse* ;
- des noms qui peuvent être seulement **affect** et **qualité** : *compassion, jalousie, méfiance, solitude* ;
- et enfin des noms qui peuvent être **affect** et **qualité causative** : *ennui, horreur*.

5.1.2.1 Tests syntagmatiques

Nous allons tout d'abord analyser les variations interprétatives **affect** et **qualité**, qui, du fait du caractère animé de leur premier actant, se prêtent mieux à ces tests que les variations **qualité causative** et **qualité expressive**. Tous ces noms ont un comportement très homogène du

110. *Fierté* et *orgueil* peuvent également avoir un actant facultatif, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent.

111. Sauf pour *ennui*, mais nous n'en avons pas relevé d'occurrences dans le corpus.

point de vue des tests syntagmatiques et, par conséquent, nous ne les illustrerons pas de manière systématique.

Nous pouvons rencontrer des énoncés où les interprétations **affect** et **qualité** sont en compétition pour un même nom.

(364) Plus exactement, la *tristesse* de Choralita lui fit peur. (F-R Bastide)

(365) Gagnée par la *gaieté* de la mercière, Mme Rosenthal se laissait aller parfois à chanter avec elle un air à la mode. (R. Sabatier)

(366) La *fierté* de Cyprien ne lui semblait plus si puérile ni si vaine. (M. Yourcenar)

(367) Je pensai avec une bouffée de joie à la *tendresse* de Luc, à ses rires. (F. Sagan)

Dans ces énoncés, deux interprétations sont possibles. Dans l'exemple (364), on peut envisager que la personne est effrayée par le fait que Choralita soit une personne triste (**qualité**) ou bien par l'ampleur du sentiment qu'elle ressent (**affect**). Dans l'exemple (365), la mercière peut être d'un tempérament gai (**qualité**) ou bien peut ressentir de la gaieté à ce moment précis. En (366), Cyprien peut être d'un tempérament fier (**qualité**) ou bien peut ressentir de la fierté pour une chose en particulier (**affect**). Enfin, en (367), on peut comprendre que Luc est une personne tendre (**qualité**) ou bien qu'il éprouve de la tendresse pour le narrateur (**affect**). Les contextes dans lesquels il existe une potentielle ambiguïté sont rares. Nous avons mis en évidence dans le chapitre précédent que ce qui distinguait les variations interprétatives **affect** et **qualité** était essentiellement le caractère borné ou non-borné de l'état. Cette indication est très généralement apportée par le contexte, par les verbes supports ou la présence au niveau syntaxique d'une cause ou d'un objet (qui sont spécifiques à la variation interprétative **affect**). L'application du test logique est intéressante pour ces deux variations interprétatives. En effet, celles-ci semblent pouvoir être niées indépendamment, comme le montrent les énoncés suivants :

(368) La copine de Pierre est d'une grande *tristesse*.

a. Oui, ce n'est pas une fille marrante.

b. Non, tu te trompes, c'est une personne enjouée (elle était triste quand tu l'as rencontrée parce qu'elle venait d'apprendre une très mauvaise nouvelle).

Cependant, l'emploi du génitif de qualité dans cet exemple oriente l'interprétation de *tristesse* comme renvoyant à une **qualité**. Ce qui semble pouvoir être nié, c'est plus le caractère permanent ou non de ce trait de caractère que le fait que la personne ressent ou non un affect. L'application du test de co-prédication nous amène à des conclusions semblables. Si le nom est employé dans un génitif de qualité, cela introduit un biais et l'énoncé construit est très peu naturel.

(369) Il était d'une *jalousie* tenace et tatillonne [...] (G. Perec)

(370) ?Il était d'une *jalousie* tenace et la ressentait (fréquemment)

Cependant, la variation interprétative **qualité** n'est pas obligatoirement liée à cette structure syntaxique et l'exemple (371) est plus approprié comme base de construction de ce test.

(371) Qui a pratiqué les cours d'aquagym à la piscine connaît Pascaline, avec sa queue de cheval, son sourire et son dynamisme. Qui ne connaît pas la *gaieté* du maître-nageur ? (Est Républicain)

(372) ?Qui ne connaît pas la *gaieté* que le maître-nageur ressent ?

Sans créer un effet zeugmatique comme pour la co-prédication entre les variations interprétatives **affect** et **sensation**, l'exemple (372) ne fonctionne pas. L'interprétation simultanée de ces deux variations interprétatives est problématique parce que les affects ne donnent pas lieu à une expérience directement observable. Le verbe *connaître* utilisé dans cet exemple suppose que l'état de la personne peut être évalué par une personne extérieure, de la même façon que la combinaison avec *je trouve que* utilisée par Anscombe (1995) pour distinguer les noms d'attitude des noms de sentiment et par Buvet *et al.* (2005) pour distinguer les noms de disposition d'esprit ou de comportement des noms d'affect (cf. section 2.1.3.1).

(373) ?Je trouve que le maître-nageur ressent de la *gaieté*.

(374) Je trouve que le maître-nageur est d'une grande *gaieté*.

Les variations interprétatives **affect** et **qualité** se distinguent du point de vue aspectuel et actanciel, mais aussi du point de vue de l'extériorité¹¹².

Le test d'identité est validé par tous ces noms.

(375) La *tristesse* de Pierre est immense. Celle de Marie aussi.

(376) La *fierté* de Pierre est immense. Celle de Marie aussi.

Dans ces énoncés, le nom peut être interprété soit comme renvoyant à une **qualité** attachée à la personne, soit comme un **affect** lié à une cause particulière. Cette cause peut être différente pour les affects de chaque expérimenteur : Pierre et Marie peuvent ressentir de la tristesse pour deux raisons différentes.

Cependant, malgré ces marques de distinction et l'impossibilité d'une interprétation simultanée, ces deux variations interprétatives ne semblent pas antagonistes. Au contraire, celles-ci semblent même interdépendantes. Cette dépendance est cependant différente en fonction des noms. Pour *tristesse*, *gaieté*, *mélancolie*, *compassion*, *jalousie* et *méfiance*, l'interprétation **qualité** suppose celle d'**affect**. Une personne d'une grande tristesse est une personne qui est perçue comme ressentant tout le temps de la tristesse. Pour *bonté*, *tendresse*, *orgueil* et *fierté*, la dépendance existant entre les variations **affect** et **qualité** est inverse : *être d'une grande*

112. Pour les noms, ce test ne peut cependant être utilisé qu'avec les noms qui acceptent le génitif de qualité, ce qui effectue une première sélection.

tendresse ne peut pas être interprété comme supposant que l'on ressent fréquemment de la tendresse. C'est la variation interprétative **affect** qui implique celle de **qualité** : lorsque l'on ressent de la tendresse, on se comporte comme quelqu'un qui a cette qualité.

Concernant les variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive**, il est difficile d'envisager des contextes dans lesquels elles seraient en concurrence avec les interprétations **affect** et **qualité**. En effet, ces interprétations sont liées au fait que des noms qui nécessitent normalement un premier actant humain sont employés avec un premier actant inanimé. Cette différence actancielle tend à marquer une distinction nette entre ces variations interprétatives et celles d'**affect** et de **qualité**. Nous pouvons cependant faire fonctionner le test d'identité.

- (377) a. Peu à peu je me laissai prendre moi-même par la *mélancolie* de cette mélodie, de ces paroles, lorsqu'un léger bruissement me fit lever les yeux. (M. de Grèce)
- b. La *mélancolie* de cette mélodie est immense. Celle de Pierre aussi.
- (378) a. Un prix spécial a été attribué à deux locataires de la rue de l'Ornain qui ont réussi, malgré la *tristesse* des lieux, à donner une note de gaieté dans ce quartier en voie de réhabilitation. (Est Républicain)
- b. Le quartier que nous traversons est d'une grande *tristesse*. Pierre l'est aussi.

Il semble que l'interprétation **affect** ne soit pas accessible dans ces énoncés pour *tristesse* et *mélancolie* (*gaieté* a le même comportement), même si le nom n'est pas utilisé dans un génitif de qualité. Il est bien entendu impossible que ces noms renvoient à un **affect** pour *mélodie* et *quartier* étant donné leur caractère inanimé. Dans la reprise anaphorique, il nous semble que l'interprétation n'est pas non plus celle d'**affect**, mais plutôt de **qualité**, cette dernière donnant lieu à une perception directe. Plus encore, l'interprétation de *tristesse* et de *mélancolie* se rapproche d'une **qualité causative** pour le quartier et la mélodie comme pour Pierre.

Pour *fierté*, *orgueil*, *bonté* et *tendresse*, l'interprétation **affect** semble également exclue. Les noms, comme leur reprise anaphorique, renvoient à une **qualité** : un trait de caractère lorsque l'actant est animé, une **qualité expressive** lorsqu'il est inanimé (l'interprétation **qualité causative** est exclue avec ces noms).

- (379) a. [...] et dès lors son livre se développe comme un grand poème, le ton soudain est d'une *tendresse*, d'une humanité admirable [...] (J. Guéhenno)
- b. Pierre est d'une grande *tendresse*. Le ton de son livre l'est également.
- (380) a. [...] lorsque je rouvris les yeux, Adélaïde se tenait au pied de l'escalier en compagnie d'une dame aux lunettes noires, qui me frappa par la *fierté* de son allure. (H. Bianciotti)
- b. La *fierté* d'Adélaïde est immense. Celle de son allure également.

Le test de co-prédication impose également une interprétation de **qualité** lorsque le premier actant est animé, sans mettre en évidence d'antagonisme.

(381) La *gaieté* de Pierre et de son livre ont amené un peu de fraîcheur à ce salon.

(382) La *tendresse* de Pierre et de ses paroles a réconforté le petit garçon égaré.

Les interprétations **qualité causative** et **qualité expressive** semblent donc liées à la capacité d'un nom à pouvoir désigner un état permanent, ou plus exactement un état qui n'est pas causé. Il semble que l'interprétation **qualité expressive** soit très largement partagée par les noms qui renvoient généralement à une **qualité psychologique** : *l'intelligence de ce comportement, la bêtise de ses propos, la bienveillance de son regard*, etc. Cependant, Bouillon (1997) a montré que cette interprétation n'était pas partagée par tous les adjectifs orientés-agent (voir 1.2.2) : *doué* et *écervelé* ne l'acceptent pas, contrairement à *adroit* ou *astucieux*. Il est probable que cette variation interprétative ne soit pas non plus systématique pour ces noms et une étude d'un nombre plus important d'entre eux serait nécessaire pour pouvoir évaluer dans quelle mesure ils dépendent du potentiel sémantique de ces noms. Pour les noms qui renvoient généralement à un **affect**, les variations **qualité causative** et **qualité expressive** sont beaucoup moins partagées. La possibilité de renvoyer à ces variations interprétatives est liée à la capacité du nom à pouvoir dénoter un état borné ou non-borné et nous verrons dans la deuxième partie de ce chapitre que l'on peut mettre en évidence des caractéristiques sémantiques liées à cette capacité. Ces variations dépendent donc bel et bien du sémantisme de ces noms et pas uniquement du contexte.

5.1.2.2 Tests paradigmatiques

Les tests paradigmatiques apportent des résultats intéressants. Tout d'abord, nous ne pouvons pas trouver d'hyperonyme commun à ces quatre variations interprétatives, à moins d'utiliser *état* qui apparaît vague. Les interprétations **qualité**, **qualité causative** et **qualité expressive** peuvent cependant être regroupées sous un même hyperonyme, tel que *qualité*, *propriété* ou *caractéristique*. Il est difficile de trouver un hyperonyme spécifique aux variations **qualité causative** et **qualité expressive** alors que **qualité** pourra également recevoir les hyperonymes *trait de caractère* ou *disposition d'esprit* par exemple. La variation interprétative **affect** se satisfait des hyperonymes *émotion*, *sentiment* comme nous l'avons déjà montré dans la section précédente.

Les synonymes et antonymes des noms qui peuvent véhiculer ces quatre variations interprétatives apportent plusieurs enseignements. Tout d'abord, ceux-ci sont beaucoup plus nombreux que pour l'interprétation **sensation**. Cependant, nous ne trouvons pas de synonymes ayant uniquement une interprétation de **qualité causative** ou **expressive**. *Horreur*, qui ne peut pas désigner la **qualité** d'une personne, a des synonymes et antonymes qui renvoient à des **qualités** pas nécessairement causatives. Il n'existe en effet pas de nom qui puisse renvoyer à une **qualité**

Noms	Affect	Qualité psychologique
Mélancolie	<i>nostalgie, langueur</i>	<i>tristesse</i> <i>≠ allégresse, gaieté</i>
Gaieté	<i>joie, bonheur</i>	<i>≠ morosité</i> <i>allégresse, ≠ tristesse</i>
Tristesse	<i>chagrin, peine, ≠ joie</i>	<i>morosité</i> <i>≠ gaieté</i>
Fierté	<i>satisfaction, contentement,</i> <i>≠ honte, humiliation</i>	<i>orgueil, ≠ modestie, humilité</i>
Orgueil	<i>satisfaction, ≠ honte</i>	<i>fierté, ≠ modestie, humilité</i>
Bonté	<i>affection, tendresse</i>	<i>gentillesse, bienveillance,</i> <i>≠ malveillance</i>
Tendresse	<i>affection, ≠ haine</i>	<i>douceur, bienveillance, ≠ rudesse</i> <i>≠ hostilité</i>
Compassion	<i>pitié, ≠ insensibilité</i>	<i>mansuétude, ≠ indifférence</i>
Jalousie	<i>envie, inquiétude, attachement</i>	<i>≠ détachement, indifférence</i>
Méfiance	<i>doute</i>	<i>circonspection</i> <i>≠ confiance</i>
Ennui	<i>abattement, contrariété</i>	<i>lassitude, ≠ entrain, enthousiasme</i>
Horreur	<i>peur, effroi, dégoût, répulsion</i>	<i>atrocité, cruauté, mocheté,</i> <i>≠ charme, beauté, attrait</i>

TABLE 5.5 – Synonymes et antonymes des noms qui peuvent être affect et qualité

expressive ou causative indépendamment des interprétations qualité et affect. Il est intéressant de noter que les synonymes qui renvoient à une qualité renvoient généralement aussi à une qualité expressive, ce qui montre le caractère très largement partagé de cette variation interprétative. Enfin, nous trouvons pour la plupart des noms des synonymes et antonymes pour les interprétations d'affect comme de qualité, ceux-ci étant parfois également polysémiques. Le tableau 5.5 en recense quelques-uns, à titre d'illustration (la liste est non exhaustive)¹¹³.

Pour terminer, l'étude des dérivés morphologiques révèle des différences entre les noms. Les verbes en lien morphologique avec ces noms (lorsqu'ils existent) renvoient logiquement à la va-

113. *Solitude* ne se trouve pas dans ce tableau car nous ne lui avons trouvé qu'un seul synonyme, *isolement*, qui ne renvoie ni à l'interprétation d'affect ni à celle de qualité mais plutôt à un état.

riation interprétative **affect**. Ceux-ci peuvent cependant avoir un sens orienté-agent ou un sens causatif. *Méfiance*, *compassion* et *jalousie*, qui sont des noms renvoyant à un **affect** interpersonnel, n'ont pas de verbe causatif associé. Tous les noms qui peuvent avoir une interprétation de **qualité causative** ont un verbe causatif morphologiquement liés, mais l'inverse n'est pas vrai.

Noms	Orienté-agent	Causatif
Tendresse	<i>s'attendrir</i>	<i>attendrir</i>
Orgueil	<i>s'enorgueillir</i>	<i>enorgueillir</i>
Gaieté	<i>s'égayer</i>	<i>égayer</i>
Ennui	<i>s'ennuyer</i>	<i>ennuyer</i>
Horreur	<i>s'horrifier</i>	<i>horrifier</i>
Méfiance	<i>se méfier</i>	
Compassion	<i>compatir</i>	
Jalousie	<i>jalouser</i>	

TABLE 5.6 – Verbes morphologiquement liés aux noms qui peuvent être **affect** et **qualité**

Les adjectifs dérivés peuvent quant à eux renvoyer à la variation interprétative **affect** et/ou **qualité**.

Noms	Affect	Qualité psychologique
Mélancolie	<i>mélancolique</i>	
Gaieté	<i>gai</i>	
Fierté	<i>fier</i>	
Compassion	<i>compatissant</i>	
Jalousie	<i>jaloux</i>	
Méfiance	<i>méfiant</i>	
Tristesse	<i>triste</i>	
	<i>attristé</i>	
Ennui	<i>ennuyé</i>	
Horreur	<i>horrifié</i>	
Tendresse	<i>attendri</i>	<i>tendre</i>
Orgueil		<i>orgueilleux</i>
Bonté		<i>bon</i>

TABLE 5.7 – Adjectifs morphologiquement liés aux noms qui peuvent être **affect** et **qualité**

Les adjectifs qui peuvent avoir une interprétation de **qualité** semblent tous pouvoir égale-

ment avoir une interprétation de **qualité expressive**. Les deux noms qui ne peuvent renvoyer qu'à un **affect** ou à une **qualité causative** sont les seuls à posséder des dérivés adjectivaux ayant uniquement une interprétation de **qualité causative** : *horreur* (*horrible, horrifiant*) et *ennui* (*ennuyeux*). Ces deux noms n'ont pas d'adjectif correspondant pouvant renvoyer à une **qualité**.

Les conclusions de l'observation des adjectifs liés aux noms que nous étudions doivent toutefois être prudentes. En effet, des noms qui ne peuvent désigner ni une **qualité** ni une **qualité causative** ont, pour un grand nombre, un adjectif associé qui peut avoir ces interprétations : *un film joyeux/angoissant/effrayant/méprisant*, etc. Comme l'a montré Bouillon (1997), les interprétations **qualité expressive** et **qualité causative** ne sont pas disponibles pour tous les adjectifs d'émotions causées, mais il semble qu'elles soient beaucoup plus répandues que pour les noms. Les caractéristiques aspectuelles des adjectifs qualificatifs et des noms correspondant sont différentes : il existe moins de noms que d'adjectifs qui peuvent renvoyer à des états soit permanents, soit transitoires.

À l'issue de l'application de ces tests, nous avons mis en évidence le fait que ces variations interprétatives n'ont pas toutes le même statut. Les variations **affect** et **qualité** présentent des signes de discrétion : elles ne sont pas unifiables sémantiquement, régissent des ensembles de cooccurrents lexicaux différents (comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent), ont des relations paradigmatiques en partie distinctes. Comme le montre le test de co-prédication, ces deux variations interprétatives ne sont pas accessibles simultanément même si on ne peut pas les considérer comme totalement antagonistes. À l'inverse, les variations **qualité expressive** et **qualité causative** sont très peu distinctes de la variation interprétative **qualité** : elles partagent toutes trois la même combinatoire lexicale, les mêmes relations lexicales paradigmatiques et elles ne sont pas antagonistes. Elles se distinguent au niveau de la nature du premier actant : animé ou inanimé. L'interprétation de ces noms lorsque le premier actant est inanimé n'est cependant pas identique pour tous les noms et ne peut donc pas uniquement être attribué à ce changement actanciel.

5.1.2.3 Robustesse et autonomie

L'application des tests de l'ambiguïté met en évidence le fait que les couples **affect** – **qualité**, **affect** – **qualité causative/expressive** et **qualité** – **qualité causative/expressive** n'ont pas le même comportement que le couple **affect** – **sensation**. Comme nous l'avons montré à l'aide des tests syntagmatiques, les variations interprétatives **qualité** et **affect** ne sont pas compatibles mais sont impliquées l'une par l'autre. L'implication sémantique est plus marquée encore pour les variations **qualité causative** et **expressive**. Cela se traduit de manière nette au niveau paradigmatique. Les variations **affect** et **qualité** présentent des ensembles de rela-

tions paradigmatiques disjointes, mais pas de manière identique pour tous les noms. En effet, nous relevons pour certains noms des adjectifs qui présentent les mêmes variations interprétatives. Pour d'autres, nous ne relevons qu'un seul adjectif qui renvoie soit à l'**affect**, soit plus généralement à la **qualité**. Ce découpage correspond à celui que nous avons effectué à plusieurs reprises. Nous avons d'un côté des noms qui peuvent désigner soit un **affect**, soit une **qualité** qui implique cet **affect** : *jalousie, méfiance, compassion, mélancolie, gaieté, tristesse*. Les adjectifs qui leur sont morphologiquement associés présentent les mêmes variations interprétatives ou ne renvoient qu'à l'**affect**. De l'autre côté, nous avons des noms qui peuvent renvoyer soit à une **qualité**, soit à un **affect** qui va générer une attitude telle que celle que l'on a lorsque l'on possède cette **qualité** : *bonté, tendresse, orgueil, fierté*. Les adjectifs qui leur sont associés ne renvoient qu'à leur interprétation de **qualité**, sauf *fier* qui peut renvoyer à l'**affect** comme à la **qualité**. À part *tendresse*, ces noms n'ont pas non plus de corrélat verbal, ce qui tend à montrer que ces noms ont avant tout un sens de **qualité**.

L'observation des tests paradigmatiques met en évidence un deuxième point important : les variations interprétatives **qualité causative et expressive** n'ont pas de relations lexicales paradigmatiques qui leur sont propres. Les synonymes, antonymes et les unités lexicales morphologiquement apparentées aux noms qui peuvent renvoyer à ces variations interprétatives renvoient également à celle de **qualité**. Nous n'avons pas non plus mis en évidence d'hyperonyme spécifique à ces variations. Le seul candidat potentiel étant *qualité*, cela a pour résultat d'unifier les sens de **qualité**, **qualité causative** et **qualité expressive**.

Du point de vue de la régularité et contrairement à ce que nous avons observé pour les noms pouvant renvoyer à une **sensation**, de nombreux noms véhiculant un sens de **qualité** ne peuvent pas avoir une interprétation d'**affect**. C'est le cas de la plupart des noms de **qualité** physique (*rougeur, saleté, etc.*) mais également de nombreux noms de **qualités** psychologiques (*intelligence, amabilité, conformisme, etc.*). De même, de nombreux noms véhiculant un sens d'**affect** n'acceptent pas de renvoyer à une **qualité** (*chagrin, joie, bonheur, etc.*). La possibilité de renvoyer à un **affect** ou à une **qualité** est donc bien liée aux caractéristiques sémantiques des unités lexicales et non pas à la totalité des noms qui peuvent être soit **affect**, soit **qualité**. Cela est étayé par le fait que, comme pour le couple **affect** – **sensation**, le contexte discursif et situationnel ne semble pas être responsable de ces changements d'interprétation.

Les variations **qualité causative et expressive** ne montrent pas véritablement de signes d'autonomie et de robustesse. Nous ne pensons pas pour autant qu'il faille fusionner totalement ces deux variations interprétatives avec les interprétations soit **affect**, soit **qualité** : leur absence de systématisme montrent qu'elles dépendent du potentiel sémantique des unités lexicales. Cependant, nous ne pouvons pas considérer qu'il s'agisse véritablement de sens distincts, et ce, pour aucun des noms étudiés.

Pour leur part, les variations **affect** et **qualité** ne peuvent pas être unifiées. Celles-ci ne sont

pas accessibles simultanément, présentent une différence de structure actancielle de manière systématique (et qui ne se situe pas uniquement au niveau du type de ces actants), des ensembles de relations lexicales paradigmatiques disjointes (de manière plus ou moins marquée en fonction des noms) et ne peuvent pas être regroupées sous un même hyperonyme. Leur absence d'antagonisme nous amène cependant à nous interroger sur le statut à leur accorder. Outre le fait qu'elles sont contraintes par un certain nombre de paramètres sémantiques que nous mettrons en évidence dans la seconde partie de ce chapitre, plusieurs éléments montrent que ces interprétations sont distinctes et autonomes au niveau de la classe des noms abstraits intensifs. Tout d'abord, comme pour le couple **affect** – **sensation**, la dérivation sémantique n'est pas à sens unique. Ce n'est pas le cas des variations interprétatives **qualité expressive** et **qualité causative** : on ne peut pas dériver un nom d'affect ou de trait de caractère à partir de ces variations interprétatives. De plus, les nombreuses différences de combinatoire syntaxique et lexicale mettent en évidence le fait que les variations interprétatives **affect** et **qualité** sont bien distinctes. Au niveau des unités lexicales individuelles, cela est bien évidemment plus ou moins marqué en fonction des noms : l'interprétation **affect** est assez rare pour *bonté* et semble peu lexicalisée. À l'inverse, pour *gaieté*, *fierté* ou *tendresse*, ces deux interprétations sont très fréquentes et s'apparentent à de véritables sens. Il semble bien exister un mécanisme génératif global dont il faut mettre en évidence les contraintes sémantiques.

Le faible antagonisme relevé entre ces quatre variations interprétatives nous semble en partie imputable à la nature du lien sémantique existant entre celles-ci. Pour les variations interprétatives **affect** et **sensation**, nous avons relevé un lien métaphorique et un lien de spécialisation de sens. Les dérivations **affect** → **qualité** et **qualité** → **affect** ne semblent pas découler de liens aussi réguliers dans la langue. Pour les variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive**, nous avons cependant un processus métonymique (comme nous le verrons en 5.1.3, celui-ci est différent de celui qui génère les variations interprétatives **acte**, **source** et **chose qualifiée**). Pour l'interprétation **qualité expressive**, le premier actant du nom est une métonymie du premier actant du nom dans son sens d'**affect** ou de **qualité** : partie du corps, comportement, production intellectuelle, etc. d'un être humain. La partie peut être liée de manière plus ou moins forte au tout : par exemple, un *livre* se situe à la limite de ce que l'on peut considérer comme appartenant à une personne. Pour l'interprétation **qualité causative**, le premier actant du nom est le second actant de celui-ci dans son sens d'**affect** : sa cause. Dans la *tristesse de ce paysage*, le premier actant de *tristesse* **qualité causative** devient le deuxième actant de *tristesse* **affect** : *je ressens de la tristesse à la vue de ce paysage*.

Les interprétations créées par métaphore d'un plan physique à un plan psychologique (ou par spécialisation en sens inverse) possèdent un degré d'antagonisme plus élevé que les interprétations qui se distinguent sur un plan temporel. Cela peut s'observer avec des noms comme *douceur* ou *amertume* qui peuvent avoir trois interprétations : une **qualité physique**

(*l'amertume du petit lait/la douceur d'un tissu*), une **qualité psychologique** (*un homme d'une grande douceur/amertume*) et une **sensation** (*ressentir l'amertume/la douceur*). Le test de co-prédication montrera un antagonisme entre les interprétations de **qualité physique** et **qualité psychologique** (*la douceur de cet homme et de ce tissu*) mais pas entre la **qualité physique** et la **sensation** (*je ressens la douceur de ce fruit*). La différence avec les interprétations étudiées ci-dessus est qu'il semble que tous les noms qui peuvent dénoter une **qualité physique sensorielle** peuvent également dénoter une **sensation**, ce qui, avec l'absence d'antagonisme, semble indiquer qu'il n'existe pas deux sens distincts.

Dans l'optique qui est la nôtre, plusieurs conclusions doivent être tirées. Premièrement, il existe bien deux sens distincts, de **qualité** et d'**affect**, dans la classe des noms abstraits intensifs. Comme pour le couple **affect** – **sensation**, ceux-ci peuvent être véhiculés indépendamment l'un de l'autre. De même, en ce qui concerne certaines unités lexicales, les interprétations **affect** et **qualité** ne peuvent pas systématiquement être considérées comme relevant d'une polysémie au sens strict. Toutefois, qu'elles relèvent ou non de la polysémie, ces deux interprétations sont liées à des caractéristiques sémantiques et ne peuvent pas être entièrement imputables au contexte. Deuxièmement, comme pour le couple **affect** – **sensation**, un sens de dérivation produit des variations interprétatives plus robustes et distinctes : la dérivation **qualité** → **affect** (à part pour *bonté*). Nous pouvons relever deux éléments qui étayent notre analyse. Tout d'abord, les interprétations **affect** et **qualité** de *fierté*, *orgueil* et *tendresse* ne se distinguent pas uniquement par leur rapport au temps. *Fierté* et *orgueil* peuvent avoir une connotation négative lorsqu'ils ont un sens de **qualité** (cela n'est pas obligatoire pour *fierté*) et s'apparentent à des défauts. Lorsqu'ils ont un sens d'**affect**, il s'agit d'un ressenti positif, qui n'a pas de connotation dépréciative¹¹⁴. *Tendresse*_{qualité} qualifie une personne sensible, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'une personne ressentant de la *tendresse*_{affect} pour une autre. Le second élément concerne les variations interprétatives de ces noms. *Fierté* et *orgueil* ont des interprétations dérivées des sens d'**affect** comme de **qualité**. Ils peuvent désigner une **qualité expressive** qui est dérivée du sens de **qualité** : l'interprétation sera l'expression de la **qualité** plutôt que de l'**affect**, contrairement à des noms comme *tristesse* ou *gaieté*. Ils peuvent également renvoyer à une **source**, interprétation qui est dérivée de leur sens d'**affect**.

Pour conclure, nous nous proposons de synthétiser les dérivations sémantiques mises en évidence. En fonction de l'orientation du transfert, les tests utilisés ont révélé l'existence de deux mécanismes : de la **qualité** vers l'**affect** ou de l'**affect** vers la **qualité**¹¹⁵. *Ennui* et *horreur*,

114. Cela se retrouve dans les définitions du TLFi :

*Orgueil*_{affect} : Fierté, sentiment noble inspiré par une juste confiance, l'estime légitime de soi ou des autres.

*Fierté*_{affect} : Satisfaction d'amour-propre fondée.

115. *Solitude* semble avoir un fonctionnement un peu à part : il est difficile d'envisager si l'**affect** découle de la **qualité** ou inversement, ces deux interprétations étant minoritaires par rapport à celle d'**état**.

qui ne peuvent pas qualifier une personne, sont à rattacher au deuxième groupe, l'interprétation **qualité causative** impliquant l'**affect**. Le tableau ci-dessous reprend ces deux dérivations et fait apparaître des sous-ensembles parmi les noms qui sont avant tout **affect**.

Qualité → Affect		Affect → Qualité	
<i>bonté, tendresse, orgueil, fierté</i>	qualité → qualité expressive	<i>jalousie, mé-</i> <i>fiance, pitié,</i> <i>compassion</i>	affect → qualité
	qualité → affect	<i>tristesse, mélan-</i> <i>colie, gaieté</i>	affect → qualité, qualité expressive, qualité causative
		<i>ennui, horreur</i>	affect → qualité causative

TABLE 5.8 – Sous-ensembles de noms pouvant être **affect** et **qualité**

L'interprétation **qualité expressive** est dérivée du sens de **qualité** pour les noms du premier groupe : dans *une allure d'une grande fierté*, *allure* a la qualité d'exprimer la **qualité** de fierté que possède la personne qui a cette allure. Pour les noms qui sont avant tout **affect**, les variations **qualité expressive** et **causative** ne peuvent pas être considérées comme dérivées du sens de **qualité**, d'autant plus que certains noms comme *horreur* ne peuvent pas qualifier une personne. Pour ces noms, le sens de **qualité expressive** est donc dérivé directement de celui d'**affect**, tout comme celui de **qualité causative** et de **qualité**. Nous rendrons compte des différents mécanismes de dérivation à l'issue de l'analyse du statut des différentes variations interprétatives.

5.1.3 Source, acte et chose qualifiée

Nous avons choisi de traiter ensemble ces trois variations interprétatives car elles présentent de nombreux points communs. Tout d'abord, elles ne peuvent jamais exister indépendamment des variations interprétatives **affect**, **qualité**, **qualité causative** et **qualité expressive**. L'interprétation **chose qualifiée** nécessite que le nom qui la dénote puisse également désigner une **qualité** (physique dans l'immense majorité des cas). L'interprétation **source** suppose l'existence d'un sens d'**affect** et celle d'**acte** est obligatoirement liée à l'interprétation **qualité expressive**¹¹⁶. Le mécanisme génératif est en effet le même pour tous : elles sont créées par métonymie. Le nom est employé pour renvoyer à la partie de son sens que constitue son premier actant (**acte** et **chose qualifiée**) ou son deuxième actant (**source**).

116. Pour *horreur*, l'interprétation d'**acte** est liée à celle de **qualité causative**.

Leur deuxième point commun est que les noms qui les dénotent ne peuvent plus être considérés comme des noms abstraits intensifs. Un nom véhiculant une interprétation de **chose qualifiée** est un nom concret, celui renvoyant à des **actes** un nom abstrait extensif (dans la typologie de Flaux & Van de Velde (2000)). La variation interprétative **source** ne peut pas être rattachée à une classe de noms dans le sens où elle désigne un rôle sémantique abstrait qui peut spécifier plusieurs types de noms (abstrait ou concrets). Il n'existe pas de catégorie de noms correspondant aux rôles de causes ou d'objets. Nous nous concentrerons dans cette section essentiellement sur les interprétations **acte** et **source**, qui sont celles qui sont fréquemment véhiculées par les noms que nous étudions. Avec les noms de **qualité psychologique**, l'interprétation **chose qualifiée** (ou en l'occurrence **personne qualifiée**) est extrêmement rare et n'est absolument pas lexicalisée. Seul *solitude* peut renvoyer à une **chose qualifiée**, en l'occurrence un lieu peu peuplé, étant donné qu'il peut qualifier un inanimé (préférentiellement un lieu) sans avoir une interprétation de **qualité expressive**.

5.1.3.1 Tests syntagmatiques

Ces trois variations interprétatives sont peu adaptées aux tests syntagmatiques comme paradigmatiques. Pour les tests syntagmatiques, cela est essentiellement lié à leur comportement syntaxique et à leur détermination.

Acte et chose qualifiée

Les variations interprétatives **acte** (exemples (383) et (384)) et **chose qualifiée** (exemples (385) et (386)) sont nécessairement comptables, ce qui est peu compatible avec les interprétations de **qualité** et de **qualité causative/expressive** dont elles sont dérivées.

(383) Oui, oui, dit Liv, on dira des *horreurs* sur vous. (P. Sollers)

(384) Pas de poutous comme la tante Finou avec ses petites filles, pas de *tendresses* et de câlineries [...] (R. Sabatier)

(385) Tous les deux ou trois ans, un voyageur égaré ; chaque année, quelques colporteurs et les collecteurs d'impôts : voilà la liste des visiteurs de ces *solitudes*. (L. Febvre)

(386) M. de Talleyrand était une vraie *tendresse*, il se penchait sur mon épaule ; certainement il me croyait dans ce moment un très grand homme. (Chateaubriand)

De plus, comme le note Beuseroy (2009), lorsque ces noms désignent un **acte** ou une **chose qualifiée**, ils ne peuvent pas être actualisés par les mêmes verbes supports que lorsqu'ils renvoient à des **qualités** ou des **affects** :

(387) * *Pierre a/montre/ressent des tendresses.*

Ces deux contraintes empêchent d'envisager un contexte dans lequel les interprétations **qualité** et **chose qualifiée** ou bien **qualité causative/expressive** et **acte** seraient en compétition. Nous ne pouvons pas non plus les confronter dans un même énoncé pour tester leur antagonisme. Leur incompatibilité montre cependant que ce sont deux variations interprétatives bien distinctes de celles dont elles sont dérivées sémantiquement.

Source

La détermination comptable n'est pas incompatible avec une interprétation d'**affect**, comme nous l'avons montré en 4.1.1.2. Cependant, la variation interprétative **source**, qui est dérivée d'un sens **affect**, est très contrainte syntaxiquement, comme nous l'avons mis en évidence dans le chapitre précédent.

- (388) Son *chagrin* était de n'avoir pas d'épinette. (J. Guéhenno)
- (389) Nous lui devons cette idée qui fait le *désespoir* de notre temps [...] (A. Camus)
- (390) [...] l'assistant français qui me reçut me fit visiter le parc municipal, *orgueil* de la ville [...] (J. Gracq)
- (391) Mais sous son aile protectrice perce une autre *fierté* de la famille. Charline, de dix-sept mois sa cadette. (Est Républicain)

Ces contraintes syntaxiques bloquent la possibilité d'avoir des énoncés à interprétations multiples et ne permettent pas de construire les tests d'antagonisme et d'identité de manière réellement satisfaisante.

- (392) a. *Joie* : affect
[...] l'homme, qui s'était préparé à cet instant depuis des mois, ressent une grande *joie*. (H. Guibert)
- b. *Joie* : source
Il meuble ma désœuvre et ma douleur, il est ma *joie* [...] (A. Sarrazin)
- (393) ? J'ai ressenti la *joie* qu'il était pour moi.
- (394) ? Il est la *joie* que je ressens.

Ces deux énoncés montrent l'incompatibilité de ces deux variations interprétatives mais semblent très artificiels.

Pour l'interprétation **source**, mais aussi pour celles d'**acte** et de **chose qualifiée**, il semble que ce blocage soit également lié au fait que, dans ces emplois, ces noms ne sont plus des noms abstraits intensifs. Nous avons montré dans le chapitre 1 que ces tests peuvent être appliqués avec succès à des unités lexicales dont les interprétations sont très éloignées : *avocat fruit* ou

personne, omelette client ou *plat, plateau montagne* ou *objet*, etc. Cependant, pour toutes ces variations interprétatives, les unités lexicales appartenaient à une même catégorie sémantique : en l'occurrence, ce sont des noms concrets. Il nous semble que ces tests sont beaucoup plus difficilement applicables à des variations interprétatives pour lesquelles les noms appartiennent à des catégories distinctes.

5.1.3.2 Tests paradigmatiques

L'observation des relations lexicales paradigmatiques amène plusieurs enseignements. Tout d'abord, ces relations sont nettement moins productives que pour les variations interprétatives étudiées jusqu'alors. Il est ainsi difficile d'envisager un hyperonyme pour chacune d'entre elles, parce qu'elles renvoient à des ensembles référentiels très variés. Cela est particulièrement marqué pour l'interprétation **source**, puisqu'il n'y a pas de spécification sur le type d'objet. *Entité, objet, fait* pourraient être des hyperonymes très éloignés. Il n'est cependant pas possible de les unifier avec les sens dont elles dérivent sous un même hyperonyme : les **actes** ne sont pas des **qualités** (*expressives* ou *causatives*); les **sources** ne sont pas des **affects**, pas plus que les **choses qualifiées** des **qualités**. De plus, contrairement aux variations interprétatives étudiées jusqu'à présent, les interprétations **acte**, **source** et **chose qualifiée** sont limitées aux substantifs : un verbe ou un adjectif ne peut pas renvoyer à une **chose qualifiée** par exemple.

L'observation des synonymes et antonymes est particulièrement intéressante. Dans l'interprétation **source**, les noms possèdent peu de synonymes et la relation d'antonymie n'est pas possible. Cette variation interprétative ne peut pas exister indépendamment du sens d'**affect** et des noms sémantiquement proches ne peuvent pas systématiquement véhiculer ces deux variations interprétatives. Le nombre de synonymes est ainsi souvent plus élevé pour l'interprétation **affect** que **source**. Par exemple, le *Petit Robert* donne une liste de synonymes importante pour *joie* : *allégresse, exaltation, ivresse, jubilation, ravissement*, etc. Parmi tous ces noms, seul *ravissement* semble pouvoir véhiculer la variation interprétative **source**. Nous avons relevé, dans le chapitre précédent, que l'interprétation **source** peut se spécialiser pour certains noms (voir également Barque, 2008). *Surprise* peut désigner un cadeau, *amour* une personne charmante, ou *passion* un hobby. Dans ces interprétations, ces noms peuvent avoir des synonymes spécifiques qui n'ont plus de rapport avec un sens d'**affect** : *cadeau, présent, paquet* pour *surprise*, *hobby, passe-temps* pour *passion* ou *ange, perle* pour *amour*. Comme l'a montré Barque, avec *espoir*, les interprétations **source** qui montrent une spécialisation de sens sont plus autonomes.

Pour les variations interprétatives **acte** et **chose qualifiée**, nous disposons de peu de matériau pour les noms que nous étudions : seuls trois noms peuvent avoir une interprétation d'**acte** (*horreur, tendresse* et *bonté*). La variation interprétative **chose qualifiée** n'est véhiculée que par *solitude* et n'est pas prototypique. Cependant, il nous semble que les deux observations ef-

fectuées pour la variation interprétative **source** sont valables pour les interprétations **acte** et **chose qualifiée**. Premièrement, les interprétations **qualité** et **qualité expressive** (**qualité causative** pour *horreur*) ont plus de synonymes et d'antonymes que les interprétations **acte** et **chose qualifiée**. Comme pour l'interprétation **source**, cela est dû au fait que ces variations interprétatives ne sont pas totalement régulières et que des noms sémantiquement proches peuvent avoir un comportement différent de ce point de vue-là. Deuxièmement, ces interprétations peuvent également se spécialiser. Comme nous l'avons relevé dans le chapitre 2, ce phénomène est particulièrement fréquent (mais pas entièrement systématique) pour l'interprétation **chose qualifiée** : *une beauté* est une belle femme, *une douceur* une chose sucrée, *une rougeur* une irritation de la peau, etc. Dans ces interprétations, ces noms peuvent avoir des synonymes qui n'ont pas de sens de **qualité** associé (*douceur* sera synonyme de *pâtisserie*, *dessert*, *sucrierie*, *bonbon* par exemple). Il nous semble que l'interprétation **acte** peut également se spécialiser : *des bêtises* ne montrent pas forcément que la personne qui les dit ou les commet est bête. *Des bontés* peuvent être des faveurs sexuelles, etc. Cependant, qu'il y ait ou non spécialisation, les synonymes (et les antonymes, les **actes** étant susceptibles d'évaluation) de ces variations interprétatives ont généralement également une interprétation de **qualité expressive**. *Bêtise* est proche d'*imbécillité* et d'*idiotie*, *gentillesse* (*faire des gentillesse*) peut être synonyme de *prévenance* et s'opposer à *méchanceté*. *Bêtise* peut également avoir des synonymes spécifiques : *pitrerie*, *mensonge*, etc. Ces différences de comportement mettent en évidence le fait que les interprétations **acte**, **source** et **chose qualifiée** peuvent être plus ou moins lexicalisées en fonction des noms.

5.1.3.3 Robustesse et autonomie

Malgré l'impossibilité de faire fonctionner la plupart des tests, il semble indiscutable que ces trois variations interprétatives ne sont pas unifiables sémantiquement avec celles dont elles sont dérivées sémantiquement. Comme nous l'avons déjà évoqué, cela ne suffit pas à affirmer que ces variations interprétatives relèvent de la polysémie. Les tests paradigmatiques ont mis en évidence le fait que les noms ont des comportements différents selon que l'interprétation **source** soit spécialisée ou non. Lorsqu'un mécanisme de spécialisation de sens s'ajoute au mécanisme métonymique, ces variations interprétatives montrent des signes de robustesse et d'autonomie : elles peuvent avoir des relations lexicales paradigmatiques disjointes de celles de la variation interprétative dont elle sont dérivées et elles sont peu contraintes syntaxiquement. De plus, la spécialisation de sens n'est ni systématique, ni régulière. Il semble que pour un certain nombre de noms, comme *surprise*, *douceur* ou *bêtises*, on puisse considérer que ces interprétations dont le sens est spécialisé sont de véritables sens.

Les variations interprétatives produites par le mécanisme régulier de métonymie montrent beaucoup moins d'autonomie : celles-ci ont peu de relations paradigmatiques et sont très dépen-

dantes de contraintes morpho-syntaxiques. Ces interprétations sont dépendantes d'une détermination comptable pour les variations **acte** et **chose qualifiée** et de structures syntaxiques particulières pour celle de **source** (*Y être/faire le N de X*, etc.).

Leur caractère très régulier est également un élément qui joue en défaveur de leur autonomie. En effet, si tous les noms qui ont une interprétation *a* peuvent également avoir une interprétation *b*, il n'y a peut-être pas lieu de considérer que ce sont deux sens d'une unité polysémique (cela ne remet pas en cause la distinction de ces interprétations, mais plutôt leur autonomie). Le corpus de noms étudiés limite l'évaluation de la productivité de cette dérivation sémantique à la variation interprétative **source**. Du point de vue du nombre de noms, cette interprétation est la plus véhiculée après celle d'**affect**. Le couple **affect** – **source**, bien que très régulier, n'est cependant pas systématique. De nombreux noms ayant un sens d'**affect** ne peuvent pas avoir une interprétation de **source** associée. Cette variation interprétative est donc dépendante d'éléments d'ordre sémantique et il nous faut mettre en évidence ce qui permet ou ce qui bloque ce transfert. Il serait nécessaire de vérifier la régularité des variations interprétatives **chose qualifiée** et **acte** en étudiant un ensemble de noms véhiculant un sens de **qualité** plus vaste. Flaux & Van de Velde considèrent que ces deux variations interprétatives sont possibles pour tous les noms de **qualité** :

Il semble que tous les N qui signifient des qualités soient susceptibles d'avoir cet emploi dénombrable concret dans lequel ils dénotent un objet, au sens le plus général, objet qui peut être lui-même concret ou abstrait, non déterminé par ailleurs, mais pourvu de la qualité signifiée par l'adjectif corrélatif. (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 82)

Pour la variation interprétative **acte**, qui correspond à ce que Flaux & Van de Velde englobent sous **objets abstraits**, cette affirmation ne nous semble pas fondée. Le peu de noms qui renvoient avant tout à une **qualité** que nous avons étudiés dans ce travail montre le contraire : *bonté* et *tendresse* peuvent renvoyer à des **actes**, mais pas *orgueil* et *fierté*. Les variations **acte** et **chose qualifiée** sont elles aussi liées à des éléments sémantiques qui ne sont pas communs à l'ensemble des noms qui peuvent désigner une **qualité**.

Tous ces éléments nous amènent à constater que les variations interprétatives **source**, **acte** et **chose qualifiée** n'ont pas le même statut que celles de **qualité**, d'**affect** et de **sensation**. En ce sens, notre point de vue rejoint en partie celui de Gayral & Saint-Dizier :

Les métonymies sur les arguments et les alternances syntaxiques sont présentées comme créant de nouveaux sens. De notre point de vue, il s'agit de phénomènes exprimables à un autre niveau et qui ne peuvent être confondus avec la polysémie des unités lexicales. Les emplois concernés peuvent en effet être considérés comme dérivant d'un sens initial. (Gayral & Saint-Dizier, 1999, p. 157).

Nous pensons en effet que les phénomènes métonymiques doivent recevoir un traitement

spécifique. Cependant, comme nous l'avons montré, de tels mécanismes peuvent tout de même aboutir à la création de véritables sens. C'est donc le mécanisme général qui est différent et on ne peut pas préjuger du statut du sens dérivé.

Dans notre ensemble de noms, le lien avec un sens initial nous semble être un élément révélateur des différents mécanismes de variation sémantique. Tout au long de cette section, nous avons mis en évidence le fait que toutes les variations interprétatives relevées étaient en lien de dérivation sémantique avec une autre de ces variations interprétatives. Toutefois, la dérivation n'est pas de même nature pour toutes. Dans le cas des couples de variations **affect** – **sensation** et **affect** – **qualité**, la dérivation peut se faire dans un sens comme dans l'autre : de l'**affect** vers la **qualité** (*tristesse, gaieté*) ou la **sensation** (*plaisir, désir*) ou bien de la **sensation** (*douleur, gêne*) ou de la **qualité** (*fierté, bonté*) vers l'**affect**. Ces variations interprétatives ne sont donc pas intrinsèquement dérivées l'une de l'autre, la dérivation n'est effective qu'au niveau des unités lexicales individuelles et non au niveau du type sémantique du nom. Les variations interprétatives **source**, **acte** et **chose qualifiée** ont un fonctionnement différent. Tout d'abord, le sens de dérivation est orienté dans un sens unique : de l'**affect** vers la **source**, de la **qualité** vers la **chose qualifiée** et de la **qualité causative/expressive** vers les **actes**. Deuxièmement, ces variations interprétatives sont intrinsèquement dépendantes d'une autre variation interprétative : sans **qualité** pas de **chose qualifiée**, par exemple. Ces remarques s'appliquent également aux variations **qualité causative** et **qualité expressive**. Cependant, il nous semble qu'elles n'ont pas exactement le même statut. En effet, ces dernières sont en partie unifiables sémantiquement avec le sens dont elles sont dérivées, ce qui n'est pas le cas des interprétations **acte**, **chose qualifiée** et **source**.

Dans la dernière partie de cette section, nous allons effectuer une synthèse du comportement de ces variations interprétatives et amorcer leur traitement.

5.1.4 Synthèse

L'analyse conjointe du corpus et des résultats des tests nous amène à deux résultats principaux. Premièrement, les variations interprétatives régulières des noms d'affect ne sont pas toutes le résultat d'un même mécanisme. Deuxièmement, pour un mécanisme donné, le statut des variations interprétatives n'est pas le même pour tous les noms. Nous allons détailler ces deux constats, qui nous amèneront à discuter du bien fondé de la notion même de polysémie régulière.

Il existe deux types de mécanismes de variation sémantique :

- La **polystructuration sémantique** : ce mécanisme aboutit à la création de variations interprétatives distinctes et autonomes au niveau de la classe des noms abstraits intensifs : **affect**, **qualité** et **sensation**. Elles sont autonomes pour deux raisons. Premièrement, elles existent indépendamment les unes des autres. Deuxièmement, le sens de dérivation

n'est pas unique. Il est parfois même difficile de décider quelle interprétation est dérivée de l'autre, notamment pour un nom comme *fierté* qui renvoie fréquemment à une **qualité** comme à un **affect**. Ces trois variations interprétatives sont également distinctes. Pour les variations interprétatives **affect** et **qualité**, l'étude de corpus a notamment montré une différence de structure actancielle systématique, des cooccurrents lexicaux disjoints et des différences aspectuelles. Les tests ont également montré que ces deux interprétations étaient effectives également au niveau paradigmatique pour la plupart des noms et que ces interprétations ne sont pas accessibles simultanément. Les variations interprétatives **affect** et **sensation** ont montré moins de différences de combinatoire sur corpus mais présentent par contre généralement une différence de structure actancielle. Les tests ont mis en évidence un antagonisme fort pour la plupart des noms. Ces variations interprétatives correspondent à des sens pour la plupart des noms. Cela est bien évidemment le cas pour les noms qui ne peuvent être qu'**affect**, **qualité** ou **sensation**, mais il existe également des noms, comme *orgueil*, *gaieté* ou *gêne*, qui sont véritablement polysémiques. Dans la suite de ce chapitre, nous montrerons que ces interprétations ont des structures sémantiques très différentes. Elles sont très contraintes sémantiquement et beaucoup moins productives que le deuxième type de variation sémantique.

- La **dérivation sémantique** : ce mécanisme aboutit à la création de variations interprétatives non autonomes et de discrétion variable : **source**, **acte**, **chose qualifiée**, **qualité expressive**, **qualité causative**. Ces variations ne sont pas autonomes car elles dépendent obligatoirement d'un sens initial¹¹⁷. Cela se traduit par un sens de dérivation unique. La discrétion permet d'isoler deux sous-types de dérivation sémantique :
 - **La dérivation métonymique** : produit des variations interprétatives distinctes qui ne renvoient plus à des noms abstraits intensifs : **chose qualifiée**, **acte** et **source**. Celles-ci sont créées par un mécanisme métonymique général qui peut être suivi d'une spécialisation de sens. Le changement sémantique consiste à prendre un élément d'un sens plus complexe, en l'occurrence un actant, pour créer une variation interprétative à part entière. Ces variations interprétatives présentent des signes de discrétion et n'ont d'autonomie que s'il y a spécialisation de sens. Elles correspondent ainsi parfois à de véritables sens d'une unité polysémique.
 - **La dérivation actancielle** : produit des variations interprétatives peu distinctes et non autonomes qui sont créées par le changement de type d'un actant : **qualité causative** et **qualité expressive**. Ces deux variations interprétatives sont créées par métonymie « actancielle »¹¹⁸. Dans l'interprétation **qualité expressive**, le premier actant du nom

117. Pour **qualité causative**, cela est vrai pour les noms. Comme l'a montré Bouillon (1997), certains adjectifs n'ont qu'un sens causatif : *énervant*, *horrifiant*, *ennuyeux* par exemple.

118. Comme pour les variations interprétatives **acte**, **source** et **chose qualifiée**, il s'agit d'une métonymie

est une métonymie du premier actant de la variation interprétative dont elle est dérivée (**affect** ou **qualité**). Dans l'interprétation **qualité causative**, le premier actant du nom correspond au deuxième actant de l'interprétation dont elle est dérivée (**affect**). Les variations interprétatives **qualité expressive** et **qualité causative** ne correspondent jamais à de véritables sens.

La dérivation métonymique est plus contrainte morpho-syntaxiquement que la polystructuration sémantique. Elle est également plus productive, et est plus impliquée dans la créativité lexicale en contexte. En effet, nous montrerons que les contraintes sémantiques sont plus locales, et les structures syntaxiques contraintes permettent d'amener à une interprétation de **source**, par exemple, des noms qui n'y sont pas sémantiquement prédisposés.

Le schéma 5.1 page ci-contre illustre ces différences de statut. Nous y avons ajouté l'information concernant les différents types de liens sémantiques : métaphore, métonymie, spécialisation de sens et changement aspectuel. Nous constatons que les liens de métonymie produisent des variations interprétatives beaucoup moins robustes que les autres. Le lien de métaphore est le plus puissant. Il est intéressant de noter que les cas qui, à première vue, sembleraient relever de la polysémie ne sont pas ceux que l'on croit : ce n'est pas parce qu'il y a changement de catégorie référentielle qu'il y a nécessairement de polysémie.

La deuxième conclusion que nous pouvons faire à l'issue de cette étude du comportement des variations interprétatives des noms abstraits intensifs est que, quel que soit le type de variation sémantique impliqué, le statut des variations interprétatives ne peut pas se décider au niveau de la classe. Même s'il est vrai que certains mécanismes aboutissent généralement à la création de sens, comme celui de polystructuration sémantique, la polysémie est une propriété des unités lexicales et non d'un ensemble d'unités lexicales. Les résultats des tests mettent bien en évidence ce phénomène : pour un même mécanisme de variation de sens, les résultats sont très différentes en fonction des noms.

Les résultats de l'étude des variations interprétatives des noms abstraits intensifs nous semblent aussi questionner deux aspects de la notion de polysémie régulière. Il nous semble tout d'abord que le terme « polysémie régulière » mêle deux niveaux d'analyse qui ne sont pas entièrement unifiables : le niveau d'une classe d'unités lexicales ayant des caractéristiques sémantiques communes et celui des unités lexicales individuelles. En effet, la polysémie est une propriété des unités lexicales individuelles : les sens appartiennent à des unités lexicales et non à des classes

forte : la variation interprétative **source** est entièrement incluse dans la variation interprétative **cible** (voir Barque, 2008). Ces deux mécanismes de métonymie portent sur les actants, mais nous appellerons « métonymie actancielle » le mécanisme qui crée des variations interprétatives dont le premier actant est une métonymie. Pour les interprétations **source**, **acte** et **chose qualifiée**, c'est la variation interprétative dans sa globalité qui est une métonymie.

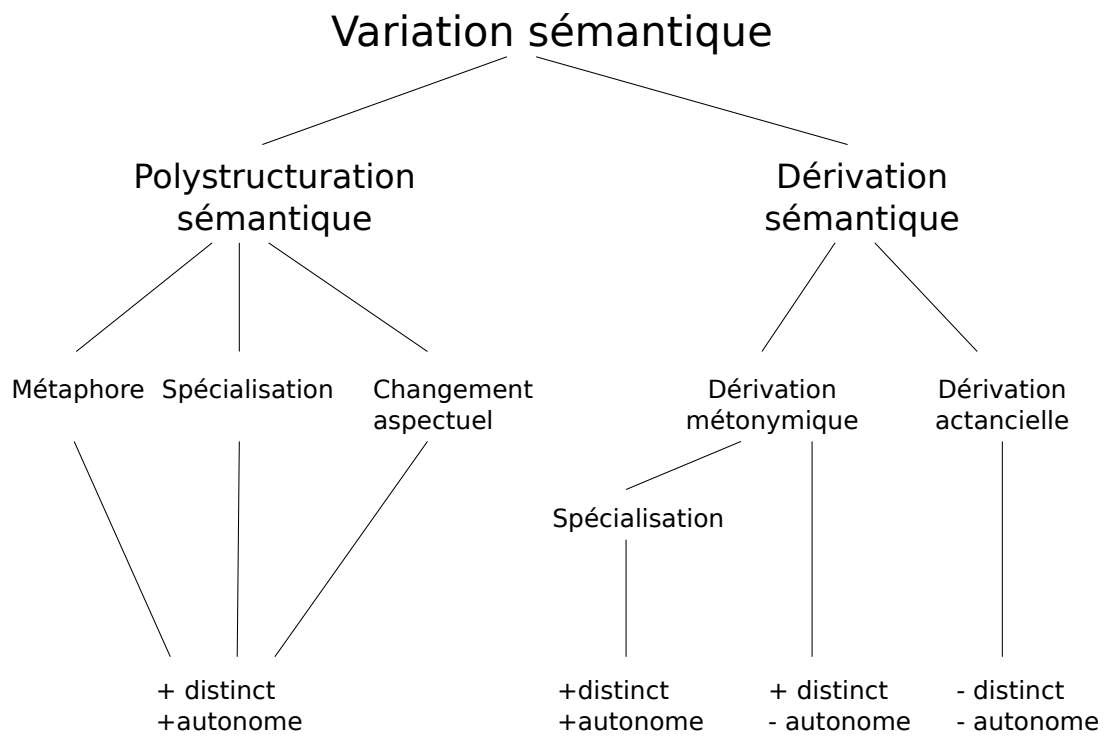


FIGURE 5.1 – Types de variations sémantiques

d'unités lexicales. La régularité des variations sémantiques relève quant à elle d'un ensemble d'unités lexicales. Les définitions de la polysémie régulière d'Apresjan (1974) et du transfert de sens de Nunberg & Zaenen (1997) illustrent notre propos :

- **Polysémie régulière** : « la polysémie d'un mot A avec les sens a_i et a_j est appelée régulière si, dans une langue donnée, il existe au moins un autre mot B avec les sens b_i et b_j , qui se distinguent sémantiquement l'un de l'autre exactement de la même manière que a_i et a_j et si a_i et b_i , a_j et b_j ne sont pas synonymes. » (traduction de Apresjan, 1974, p. 16).¹¹⁹
- **Polysémie systématique** : « si un mot a un emploi de type s , il a aussi un emploi de type s' » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 12).

Dans ces deux définitions n'est pas envisagé le fait qu'un même mécanisme régulier puisse produire des variations interprétatives de statuts différents en fonction des unités lexicales, comme nous avons pu le mettre en évidence. Apresjan considère que la polysémie régulière met en jeu deux sens et Nunberg & Zaenen considèrent que le transfert de sens concerne deux emplois. Dans un cas comme dans l'autre, cela ne rend pas compte du fonctionnement particulier de chaque unité lexicale. S'il nous semble que le point de départ de la dérivation sémantique est bien un sens (en tout cas pour les noms étudiés), la variation interprétative dérivée ne correspond pas systématiquement à un sens. On ne peut par pour autant considérer qu'il s'agisse de deux emplois, comme le font Nunberg & Zaenen. Quoi qu'il en soit, dans un cas comme dans l'autre, la dérivation sémantique régulière est envisagée comme mettant en relation deux acceptions de statut équivalent et, plus contestable encore, des variations interprétatives de même statut pour toutes les unités lexicales.

Un deuxième aspect de la notion de polysémie régulière est contesté par nos résultats. Si l'on observe les cas qui sont analysés dans la littérature concernant la polysémie régulière (que nous avons présentés dans les sections 1.1.4 et 1.2.2), nous constatons qu'il s'agit bien souvent de mécanismes métonymiques : **animal** → **viande/fourrure de l'animal** (*lapin*), **institution** → **bâtiment/personnel de cette institution** (*école*), **action** → **résultat de l'action** (*construction*), etc. Le caractère polysémique de certaines de ces variations interprétatives est d'ailleurs souvent contesté, ce qui montre bien que la métonymie produit des interprétations moins robustes que d'autres mécanismes¹²⁰. Cependant, nous avons montré que les variations sémantiques régulières ne relèvent pas toutes de la métonymie et que le type de lien sémantique est déterminant pour le statut de la variation interprétative dérivée.

La notion de polysémie régulière nous semble ainsi à la fois trop restrictive et trop puissante pour rendre compte de la complexité des mécanismes de variations sémantiques régulières. Nous préférons employer le terme **variation sémantique régulière**. Dans ce chapitre, nous ferons

119. La citation originale se trouve page 22 de cette thèse.

120. Pour *lapin viande* et *lapin fourrure*, nous pouvons considérer qu'une spécialisation de sens s'est ajouté à la métonymie, ce qui explique leur plus grande robustesse.

des propositions de traitement de ces phénomènes. Notre objectif est de permettre à la fois de prendre en compte les deux types de mécanisme mis en évidence (polystructuration sémantique et dérivation sémantique) mais également de ne pas imposer a priori un statut lexical aux variations interprétatives.

Le schéma 5.2 page suivante résume les relations qu'entretiennent ces différentes variations interprétatives. Nous ajoutons ainsi aux indications typologiques de la figure 4.2 page 179 les informations concernant le statut des variations interprétatives, le type de variation sémantique (polystructuration ou dérivation), ainsi que la nature du lien de dérivation sémantique (métaphore, métonymie, etc.). Les cadres, pleins ou en pointillés, matérialisent les regroupements que nous pouvons effectuer en fonction du degré d'antagonisme et de discrétion de ces variations interprétatives. Le cadre plein réunit, sans pour autant les fusionner, les variations interprétatives **qualité**, **qualité causative** et **qualité expressive**. Nous avons en effet montré que les variations **qualité causative** et **qualité expressive** renvoient toutes deux à des états non-bornés et non-causés, comme l'interprétation **qualité**. Le cadre en pointillés réunit les variations interprétatives **affect** et **sensation**. En effet, pour certains noms, le test de co-prédication met en évidence une absence d'antagonisme. Ces deux variations interprétatives montrent cependant des signes de discrétion pour tous les noms. Enfin, la flèche reliant les variations interprétatives **qualité** et **chose qualifiée** n'est pas pleine : l'interprétation **chose qualifiée** est en effet irrégulière pour les noms de qualités psychologiques. Nous montrerons dans la troisième partie de ce chapitre qu'il est nécessaire de distinguer deux sens de **qualité** distincts, du fait de différences importantes de structure sémantique : **qualité physique** et **qualité psychologique**. L'interprétation **chose qualifiée** est dérivée de manière régulière de l'interprétation **qualité physique**, l'interprétation **chose qualifiée** de *solitude* est irrégulière.

La classe des noms abstraits intensifs s'organise ainsi autour de deux grands pôles : ce qui affecte et ce qui qualifie. Cela rejoint en grande partie la typologie de Flaux & Van de Velde (figure 2.1, page 63). Dans la typologie de Flaux & Van de Velde se trouve une troisième catégorie : celle des états. Ceux-ci ne qualifient pas leur premier actant mais ne l'affectent pas non plus, tout en accédant à un découpage temporel. Nous avons cependant émis des réserves à plusieurs reprises concernant la classe des états psychologiques. *Tristesse*, par exemple, est considéré comme un **affect** (*ressentir de la tristesse*) ou un **état** (*être dans la tristesse*). Il nous semble toutefois, que dans un cas comme dans l'autre, la tristesse affecte son expérienceur. Dans ce cas, le changement de classe est uniquement basé sur des contraintes syntaxiques. *Solitude* semble néanmoins avoir un sens où il renvoie à un **état** borné temporellement mais qui n'est pas ressenti. La classe des états contient également des noms d'états physiques, comme *délabrement* ou *saleté*. Il serait donc intéressant d'étudier d'autres noms de ce type et de voir s'il est pertinent de créer un troisième pôle au sein des noms abstraits intensifs.

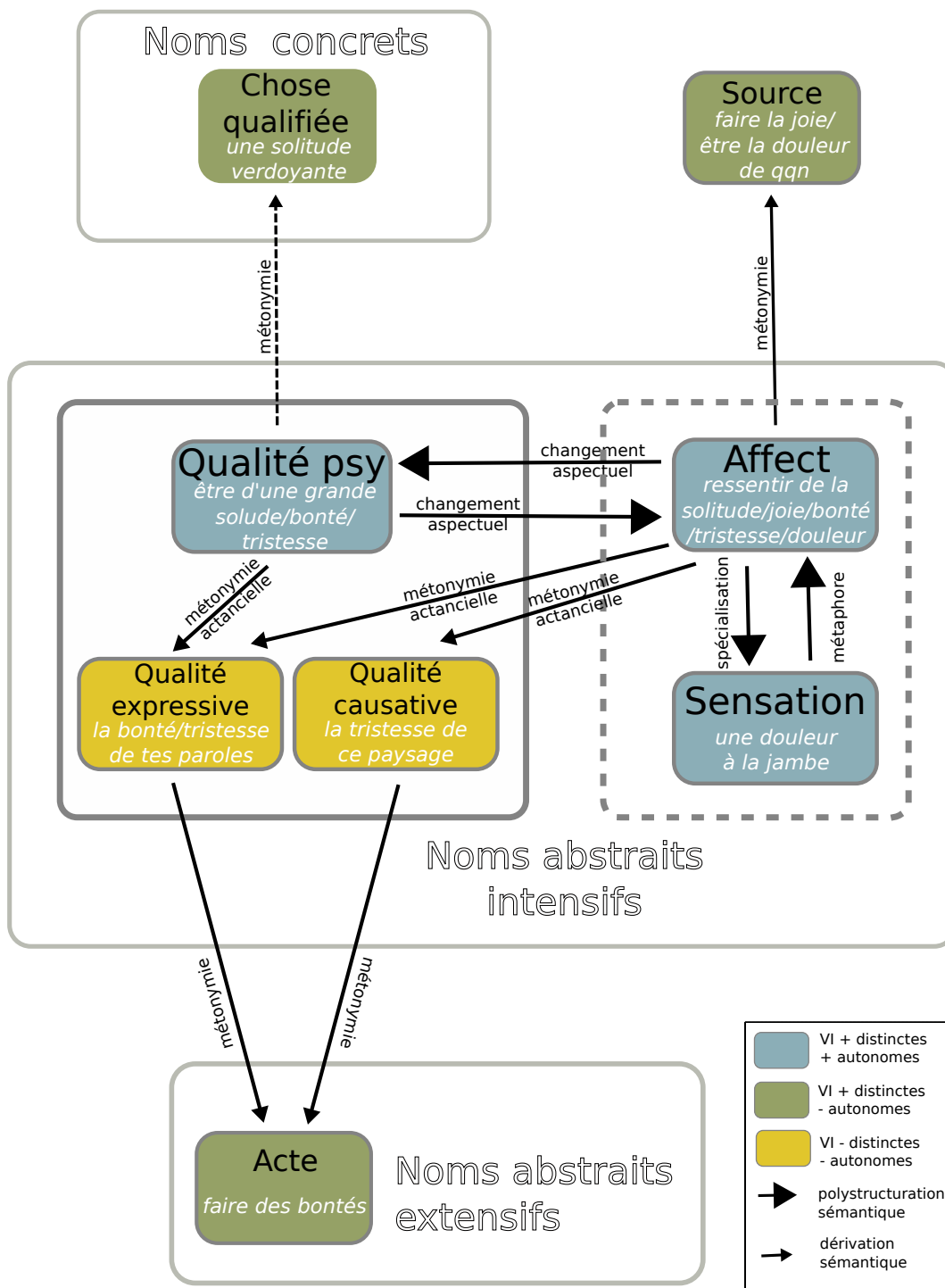


FIGURE 5.2 – Variations sémantiques régulières des noms qui peuvent être affect

À ce stade, notre analyse de la polysémie est entièrement descriptive et en aucun cas explicative et prédictive. Pour proposer des explications, il nous faut mettre en évidence les contraintes sémantiques qui permettent ou non ces changements de sens. Nous allons, dans la section suivante, mettre en évidence les groupes de noms que l'on peut rassembler sur la base de leurs variations interprétatives et faire émerger leurs caractéristiques sémantiques communes.

5.2 Mise en évidence des contraintes sémantiques pesant sur les variations interprétatives

Aucune des variations interprétatives relevées n'est systématique et entièrement imputable à un contexte situationnel précis : quels que soient leurs statuts, ces variations interprétatives sont dépendantes de contraintes au niveau sémantique. Rappelons que l'une de nos hypothèses est que l'étude de telles variations interprétatives est à même de faire émerger des ensembles de noms. L'enjeu est de proposer une structuration sémantique de l'ensemble formé par les noms abstraits intensifs. Nous montrerons que les deux mécanismes de variation sémantique identifiés ne font pas émerger des groupes de noms aussi homogènes sémantiquement. Les variations interprétatives **affect**, **qualité** et **sensation**, créées par le mécanisme de polystructuration sémantique, permettent de regrouper des noms qui ont plus de caractéristiques sémantiques communes que ceux qui véhiculent des variations interprétatives créés par le mécanisme de dérivation sémantique (nous étudierons en particulier la variation interprétative **source**, qui est véhiculée par un très grand nombre de noms de notre corpus). Nous allons ainsi montrer que l'étude des variations interprétatives régulières, et plus particulièrement des interprétations issues de la polystructuration, peut amener à des éléments structurant la classe des noms abstraits intensifs et des noms d'affect. La prise en compte du statut lexical, du sens de la dérivation ainsi que la mise en évidence des variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive** nous ont déjà permis d'apporter des éléments nouveaux à la typologie de Flaux & Van de Velde (2000). Notre objectif est également de proposer des éléments explicatifs plus précis, concernant la possibilité qu'a un nom de véhiculer plusieurs variations interprétatives et, donc, de se rattacher à différentes classes de noms. Cela nous permettra de faire émerger des caractéristiques sémantiques qui n'avaient pas été totalement cernées dans les typologies des noms d'affect présentées dans la section 2.2.2.

Pour mettre en évidence les caractéristiques sémantiques dont dépendent les variations interprétatives relevées, nous allons, dans un premier temps, présenter les groupes de noms que l'on peut constituer sur la base de leurs variations interprétatives. Nous verrons à cette occasion que les caractéristiques actanciennes de ces noms permettent d'expliquer, en partie, certaines variations interprétatives. Dans un deuxième temps, nous confronterons ces regroupements aux typologies des noms d'affect présentées dans le chapitre 2, afin de mettre en évidence quelles

autres caractéristiques sémantiques sont concernées par les différents changements de sens.

5.2.1 Regroupements parmi les noms pouvant être affect

Comme nous l'avons déjà observé, les noms abstraits intensifs semblent se découper en deux grands pôles : ceux qui peuvent être **affect** et **qualité** et ceux qui peuvent être **affect** et **sensation**. Nous mettrons en évidence un troisième groupe indépendant de ces deux pôles qui rassemble les noms qui peuvent être **source**. Enfin, nous verrons qu'il existe également des noms qui ne peuvent être qu'**affect**.

5.2.1.1 Les noms qui peuvent être affect et qualité

L'ensemble des noms qui peuvent être **affect** et **qualité** se subdivise en trois groupes, ce que résume le schéma 5.3.

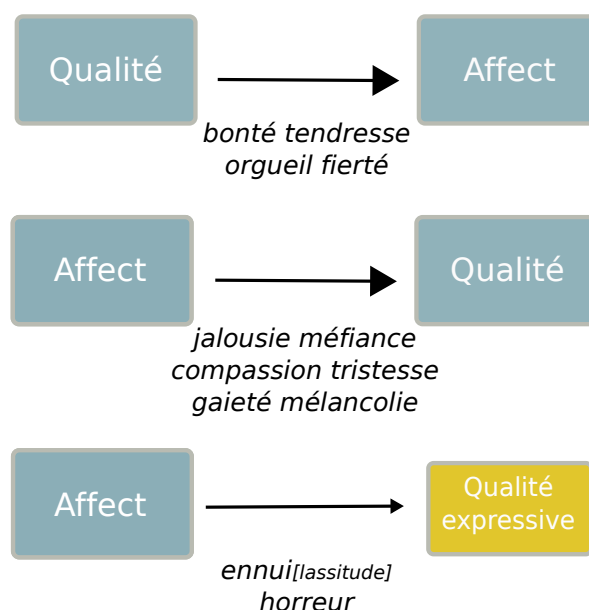


FIGURE 5.3 – Ensemble des noms qui peuvent être **affect** et **qualité**

Nous avons tout d'abord regroupé les noms dont l'interprétation d'**affect** est dérivée de celle de **qualité** (figure 5.4 page ci-contre). Dans notre corpus ils sont au nombre de quatre : *bonté*, *tendresse*, *orgueil* et *fierté*. Leur interprétation d'**affect** implique leur sens initial de **qualité** : l'**affect** va engendrer chez l'expérienceur le comportement qu'aurait la personne possédant une telle **qualité**. Ces noms peuvent également tous exprimer, par métonymie actancielle,

une **qualité expressive**. Aucun d'entre eux ne peut véhiculer la variation **qualité causative** qui nécessite que le nom ait avant tout un sens d'**affect**.

Les variations interprétatives créées par dérivation métonymique permettent de séparer ces noms en deux groupes. Nous avons d'un côté les noms qui peuvent être **acte** (*bonté, tendresse*) et, de l'autre, ceux qui peuvent être **source** (*orgueil, fierté*). Ce découpage rejoint celui que nous avons effectué sur la base de leur structure actancielle dans le chapitre précédent. Dans leur interprétation de **qualité**, ces noms présentent une différence sémantique quant à leur orientation : *orgueil* et *fierté* sont des **qualités** tournées vers soi-même, alors que *bonté* et *tendresse* sont des **qualités** tournées vers les autres. La structure actancielle de ces noms fait écho à cette différence. *Fierté*_{qualité} et *orgueil*_{qualité} ont un deuxième actant facultatif : celui-ci désigne une caractéristique de la personne possédant cette **qualité** qui la détermine en partie (*fierté de mâle, orgueil de huguenot*). *Fierté*_{affect} et *orgueil*_{affect} ont deux actants : un expérimenteur et une cause. *Bonté*_{qualité} et *tendresse*_{qualité} n'ont pas de deuxième actant facultatif, alors que *bonté*_{affect} et *tendresse*_{affect} ont deux actants : un expérimenteur et un objet. Nous pouvons faire l'hypothèse que les noms qui peuvent renvoyer à des **actes** doivent désigner des **qualités** tournées vers les autres. Cependant, le faible nombre de noms pouvant avoir l'interprétation **acte** parmi ceux étudiés ne nous permet pas de valider cette hypothèse. Nous proposerons des pistes de réflexion dans la section 5.2.2.4. Il est nécessaire de poursuivre ce travail sur d'autres noms. Nous reviendrons sur les noms qui peuvent être **source** dans la suite de ce chapitre.

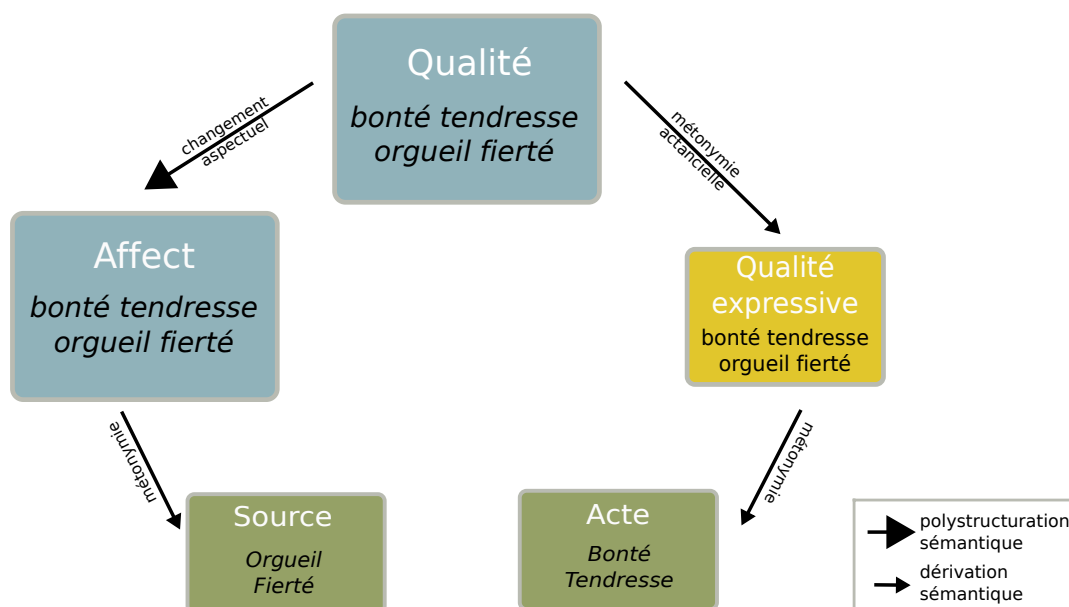


FIGURE 5.4 – **Qualité** → **affect** : premier ensemble de noms qui peuvent être **affect** et **qualité**

Un deuxième groupe, plus nombreux, est constitué des noms dont l'interprétation de **qualité** est dérivée de leur sens d'**affect** : la **qualité** est celle de ressentir tendanciellement un affect (figure 5.5). Ces noms sont au nombre de sept et se divisent entre ceux qui ne peuvent être que **affect** et **qualité** (*jalousie, méfiance, pitié, compassion*) et ceux qui peuvent également être **qualité expressive** et **qualité causative** (*mélancolie, tristesse, gaieté*). Ces regroupements sont identiques à ceux que l'on peut effectuer sur la base de leur structure actancielle dans leur sens d'**affect**. Les noms qui ne peuvent être que **affect** et **qualité** ont un deuxième actant qui a un rôle d'objet lorsqu'ils sont **affect**. Les noms qui peuvent également être **qualité expressive** et **qualité causative** ont un deuxième actant cause lorsqu'ils sont **affect**. Malgré le fait qu'ils puissent être **qualité causative** et **qualité expressive**, *mélancolie, tristesse, gaieté* ne peuvent pas désigner des **actes**. Enfin, aucun des six noms de ce groupe ne peut désigner une **source**.

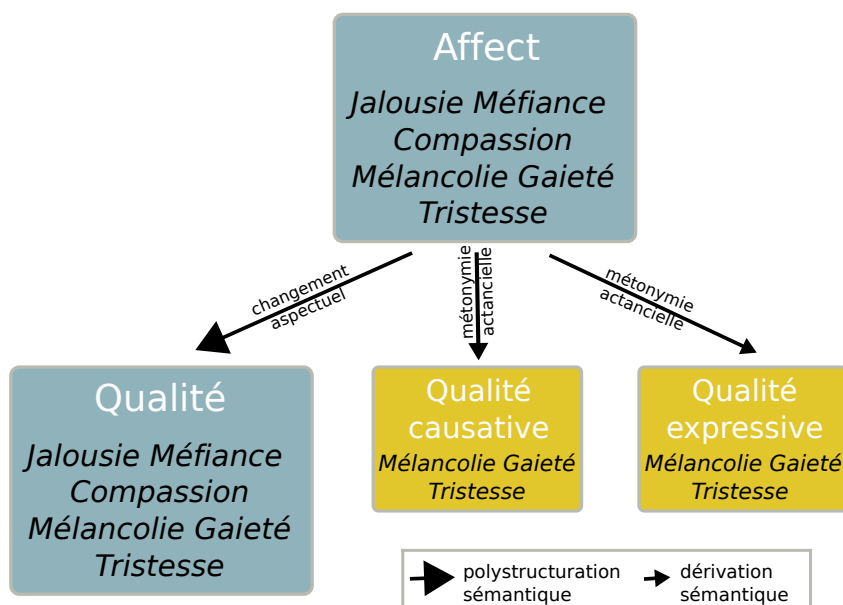


FIGURE 5.5 – Affect → qualité : deuxième ensemble de noms qui peuvent être affect et qualité

Enfin, nous avons isolé deux noms : *ennui* [*lassitude*] et *horreur* (figure 5.6 page ci-contre). Ceux-ci renvoient avant tout à un **affect** et peuvent désigner une **qualité**, mais seulement une **qualité causative**. Cela est valable même s'ils qualifient une personne comme pour *ennui* : ce ne sera pas la **qualité** de ressentir tendanciellement un **affect** mais celle de le générer chez une tierce personne. *Horreur* peut également renvoyer à une **source**, dérivée du sens d'**affect**, ou à un **acte**, dérivé de la variation interprétative qualité causative.

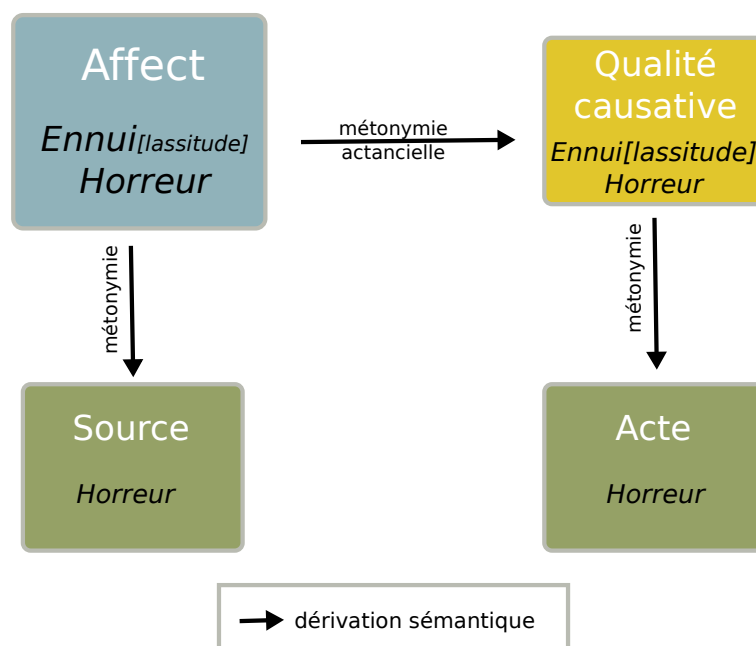


FIGURE 5.6 – Affect → qualité causative : troisième ensemble de noms qui peuvent être affect et qualité

Dans ces schémas, nous n'avons pas pris en compte le nom *solitude* qui n'a pas un comportement régulier. Il semble avant tout désigner un état et les variations interprétatives **affect** et **qualité** ne sont pas dérivées l'une de l'autre.

5.2.1.2 Les noms qui peuvent être affect et sensation

Un deuxième pôle est constitué par les noms qui peuvent être **affect** et **sensation**. Illustré par le schéma 5.7 page suivante, cet ensemble se divise en deux groupes en fonction de l'orientation de la polystructuration sémantique.

La polystructuration métaphorique **sensation** → **affect** (figure 5.8 page suivante) est la plus productive. Six noms se situent dans ce schéma : *faim*, *soif*, *souffrance*, *douleur*, *dégoût* et *gêne*. Parmi ceux-ci, seuls trois noms peuvent également véhiculer la variation interprétative **source**¹²¹. Les trois noms qui peuvent être **source**, *souffrance*, *douleur* et *gêne*, ont tous trois les mêmes structures actanciennes dans leurs interprétations d'**affect** et de **sensation** : un expérienceur, un lieu et une cause lorsqu'ils sont **sensation**, un expérienceur et une cause lorsqu'ils sont **affect**.

¹²¹. Comme nous l'avons observé dans le chapitre 4, il s'agit de la source de l'**affect** et non de la **sensation**. Cette possibilité ne semble cependant pas totalement bloquée. Nous avons en effet relevé sur corpus un exemple de source de la **sensation** pour *douleur* : « Ma poitrine fut prise. Une toux sèche me déchirait, respirer m'était *douleur*, j'étouffais, je m'affaiblissais. (M. de Grèce) ».

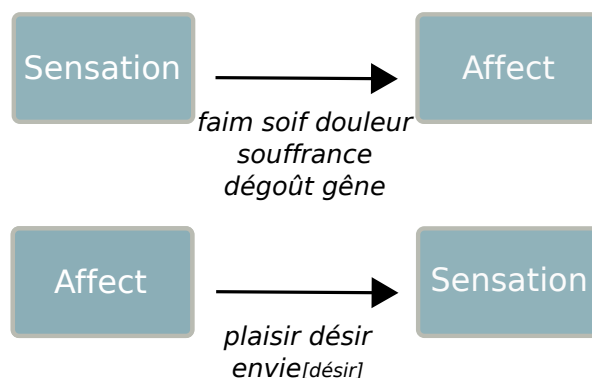


FIGURE 5.7 – Ensemble des noms qui peuvent être affect et sensation

Dégoût a la même structure actancielle lorsqu’il renvoie à un affect comme à une sensation. Enfin, *faim*_{sensation} et *soif*_{sensation} ont un expérimenteur et une cause, *faim*_{affect} et *soif*_{affect} ont un expérimenteur et un objet.

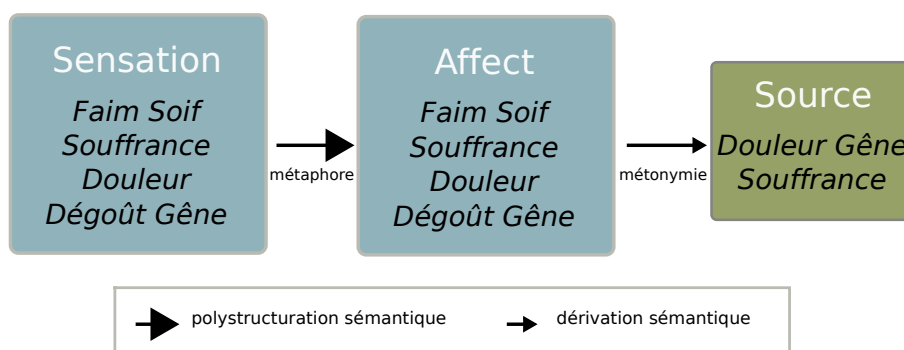


FIGURE 5.8 – Sensation → affect : premier ensemble de noms qui peuvent être affect et sensation

La spécialisation de sens affect → sensation (figure 5.9 page suivante) concerne un ensemble de noms beaucoup plus restreint : cette dérivation est beaucoup moins régulière. *Désir*, *envie*_[désir] et *plaisir* désignent des sensations sexuelles. Cette interprétation de sensation n’exclut pas une part d’affect : ce ne sont pas de pures sensations. Tous trois peuvent également désigner une source.

Excitation a été laissé à part, du fait de son comportement non régulier. Il désigne avant tout une action et, comme pour *solitude*, ses interprétations d’affect et de qualité n’ont pas d’orientation l’un par rapport à l’autre. *Fatigue* est également un cas particulier : les interprétations d’affect et de sensation ne sont pas dissociables. La sensation peut être ressentie seule,

mais l'**affect** implique une **sensation**.

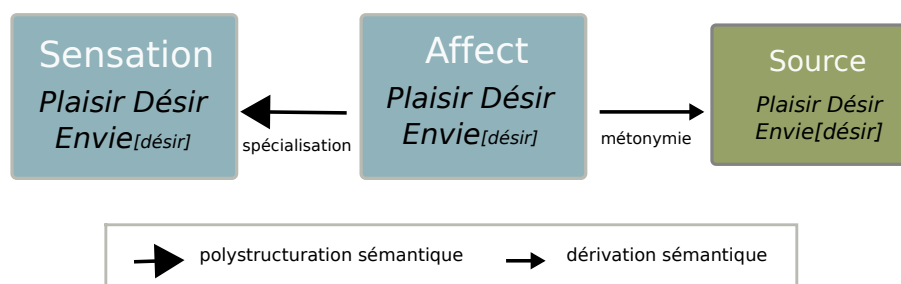


FIGURE 5.9 – **Affect** → **sensation** : deuxième ensemble de noms qui peuvent être **affect** et **sensation**

5.2.1.3 Les noms qui peuvent être source

Nous proposons d'observer également les noms qui peuvent être **source** (figure 5.10 page suivante). En effet, tous les noms qui peuvent être **source** n'ont pas trouvé place dans les découpages précédents, contrairement à ceux qui véhiculent les autres variations interprétatives : un grand nombre de noms ne peuvent être que **affect** et **source**. Ce regroupement transcende donc le découpage entre noms qui peuvent être **qualité** et noms qui peuvent être **sensation**.

Plusieurs éléments intéressants se dégagent de ce découpage. Le plus important est la relative incompatibilité des variations interprétatives **qualité** et **source**. Seuls les noms qui sont avant tout **qualité** peuvent également renvoyer à une **source** : *fierté, orgueil. Ennui* et *horreur* peuvent être **source** et **qualité causative**, mais pas **qualité**. Nous remarquons également que la majorité des noms qui peuvent être **source** ne véhiculent que cette variation interprétative, en plus du sens d'**affect** qui y est obligatoirement associé. Enfin, les noms qui peuvent être **source** ne constituent pas une classe homogène du point de vue de leur structure actancielle (lorsqu'ils sont **affect**). Nous relevons trois types de noms, que nous avons déjà mis en évidence dans le chapitre précédent :

- des noms bi-actanciels avec un deuxième actant cause : *fierté, bonheur, surprise, étonnement, plaisir, joie, orgueil, honte, désespoir, chagrin, terreur, horreur, satisfaction, douleur, souffrance, ennui [contrariété]* ;
- des noms bi-actanciels avec un deuxième actant objet : *amour, passion, envie [désir], désir* ;
- des noms tri-actanciels : *admiration, crainte, inquiétude* ont une cause et un objet (facultatif pour *crainte* et *inquiétude*). *Honte* et *gêne* ont une cause et un troisième actant qui renvoie à la personne (ou le groupe de personnes) vis-à-vis de laquelle on éprouve ce sentiment.

La variation interprétative **source**, bien que résultant de la sélection du deuxième actant

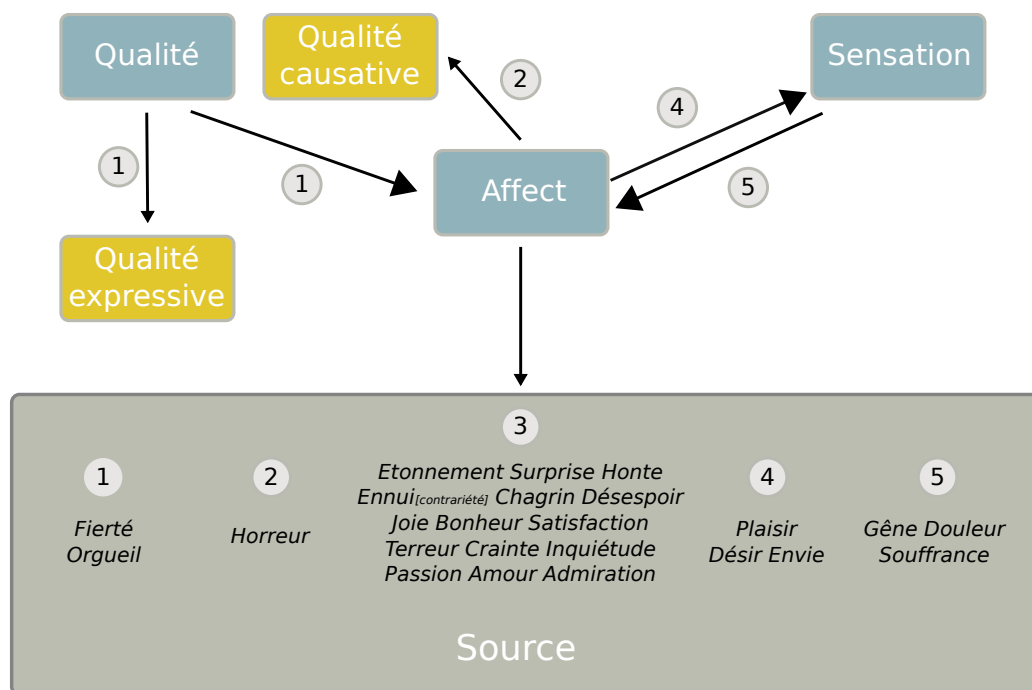


FIGURE 5.10 – Ensemble des noms qui peuvent être source

de ces noms, va au-delà de leurs caractéristiques actanciennes. Nous chercherons donc à mettre en évidence les caractéristiques sémantiques liées à la possibilité de véhiculer cette variation interprétative.

5.2.1.4 Les noms qui ne peuvent être qu'affect

Un dernier ensemble de noms peut être dégagé : ceux qui ne peuvent véhiculer aucune des variations interprétatives régulières relevées en dehors de leur sens d'affect. Ces noms sont au nombre de dix-huit et peuvent être rassemblés en sous-groupes sur la base de leurs caractéristiques actanciennes et de leur rattachement à une catégorie notionnelle :

- un grand nombre de noms bi- ou tri-actanciers avec un second actant objet qui sont généralement considérés comme renvoyant à des sentiments : *estime, affection, amitié, haine, mépris, respect, envie* [jalousie] ;
- quasiment tous les noms qui peuvent être rattachés au champ de la peur, qui sont des noms ponctuels : *angoisse, effroi, frayeur, panique, peur* ;
- tous les noms de colère : *colère, rage, fureur* ;
- trois noms bi-actanciers avec un deuxième actant cause : *stupeur, enthousiasme, peine*.

Pour deux des noms du dernier groupe, il existe un doute quant à leur incapacité à véhiculer la variation interprétative **source**. En effet, *enthousiasme* a une lexie **source** associée dans le DEC (Mel'čuk *et al.*, 1984) : *son grand enthousiasme fut la musique*¹²².

Dans la section suivante, nous allons effectuer des recoupements entre les classes de noms que nous venons d'établir et celles issues des typologies des noms abstraits et des noms d'affect établies par d'autres auteurs pour faire émerger des caractéristiques sémantiques communes aux noms de ces ensembles.

5.2.2 Recoupements avec les typologies des noms d'affect et des noms abstraits

L'observation de la répartition des variations interprétatives parmi les noms du corpus met en évidence des profils de noms distincts. Ces variations interprétatives régulières n'étant ni systématiques, ni liées à un contexte syntaxique ou discursif particulier, il nous semble que ces noms se distinguent au niveau sémantique. Dans un premier temps, nous allons montrer que les typologies des noms d'affect présentées dans la section 2.2.2 permettent de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques sémantiques communes aux noms qui peuvent être **affect** et **qualité** et à ceux qui peuvent être **affect** et **sensation**. Dans un deuxième temps, nous

122. Nous avons également relevé des occurrences de *peine*_{source} dans un corpus de textes du XIX^e siècle, dans le cadre du projet PPF que nous avons brièvement présenté dans le chapitre 3 : *je suis une peine et un embarras à ma famille*.

verrons si l'opposition endogène-exogène, présentée dans la section 2.1.3.3, est pertinente pour l'étude des variations interprétatives des noms abstraits intensifs. Dans un troisième temps, nous essaierons de mettre en évidence des caractéristiques sémantiques propres aux noms qui peuvent être **source**. Enfin, nous proposerons des pistes de réflexion concernant les conditions d'apparition de la variation interprétative **acte**.

5.2.2.1 Recouvrements avec les typologies basées sur les collocations

Nous avons présenté en détail dans la section 2.2.2 les typologies des noms d'affect élaborées par Tutin *et al.* (2006) et Goossens (2005a) basées sur l'étude des collocatifs de ces noms. Nous rappelons brièvement les classes de noms dégagées¹²³.

Tutin *et al.* (2006, p. 46) dégagent 6 classes de noms :

- C1** « **Noms d'affect interpersonnels** » : *amitié, affection, amour, tendresse, haine*. Ce sont des noms bi-actanciels, avec un second actant objet, durables et qui ne se contrôlent pas.
- C2** « **Noms d'affect interpersonnels causés** » : *respect, mépris, estime, méfiance, admiration, pitié*. Ce sont des noms tri-actanciels qui ont un objet et une cause. Ils ont une dimension sociale, sont duratifs et ne se contrôlent pas. Ils n'ont pas de collocatifs verbaux exprimant des manifestations physiques subies mais des collocations exprimant la communication (*exprimer, communiquer son N_affect*).
- C3** « **Noms d'affect ponctuels réactifs** » : *surprise, peur, angoisse, joie, excitation, horreur* (peur), *désespoir, enthousiasme, souffrance, panique, terreur*. Ce sont des noms bi-actanciels, avec un second actant cause. Ils sont plutôt ponctuels, donnent lieu à des collocations de manifestations subies et de verbalisations expressives.
- C4** « **Noms d'affect interpersonnels réactifs** » : *colère, honte, dégoût, horreur* (dégoût), *gêne, inquiétude*. Ce sont des noms qui ont un actant cause, mais qui ont parfois également un objet sous-jacent. Ils ont une dimension morale, peuvent être ponctuels et contrôlés. Ils donnent lieu à des manifestations physiques subies et à des verbalisations expressives.
- C5** « **Noms d'affect duratifs non contrôlés** » : *ennui, bonheur, solitude, plaisir, orgueil, satisfaction, tristesse*. Ils ont un deuxième actant cause facultatif. Ils sont duratifs et ne sont pas associés à des collocatifs exprimant le contrôle.
- C6** « **Noms d'affect duratifs contrôlés** » : *peine, crainte, angoisse, désespoir, douleur, fierté, horreur* (peur), *joie, peur*. Ce sont des noms bi-actanciels, avec un second actant cause. Contrairement aux noms de la classe C3 ils peuvent être duratifs et sont souvent accompagnés de verbes de contrôle. Ils sont également souvent intenses.

123. Ces typologies ne concernent que le sens d'affect et tous les noms étudiés dans cette thèse n'y sont pas représentés.

Goossens (2005a) dégage 10 classes de noms :

A. Les noms d'affect causés et non dirigés vers un objet :

- a. Ceux qui peuvent marquer la possession aussi bien que le contrôle : *peur, terreur, panique, chagrin, joie*.
- b. Ceux qui admettent la possession mais pas le contrôle : *tristesse, bonheur*.
- c. Ceux qui n'admettent ni la possession ni le contrôle : *peine, gaieté, stupeur, surprise, effroi, frayeur*.

B. Les noms d'affect non causés et dirigés vers un objet :

- a. Ceux qui traduisent le fait que l'affect est voulu, ou tout au moins assumé par l'expérimenteur : *haine, mépris*.
- b. Ceux qui traduisent le fait que l'affect est subi par l'expérimenteur : *jalousie, amour*.

C. Les noms d'affect causés et dirigés vers un objet :

- a. Ceux qui admettent la possession mais ne sont pas « voulus » par l'expérimenteur : *honte, dégoût*.
- b. Ceux qui admettent la possession et qui sont « voulus » ou en tous cas assumés par l'expérimenteur : *colère, rage, fureur*.
- c. Ceux qui n'admettent ni la possession ni la volition : *envie, respect, compassion*.

D. Les noms d'affect ni causés ni dirigés vers un objet :

- a. Ceux qui admettent la possession : *angoisse, désespoir*.
- b. Ceux qui n'admettent pas la possession : *crainte, ennui, mélancolie*.

Il est intéressant de noter que, quelles que soient les variations interprétatives considérées, les groupes formés par l'ensemble des noms pouvant les véhiculer (mis en évidence dans la section précédente) ne correspondent jamais à l'une des classes de noms identifiées dans ces typologies. Cependant, cette non-concordance n'est qu'apparente et l'observation de la répartition de ces ensembles de noms dans ces typologies amène à des résultats très pertinents. Nous allons observer la répartition des noms qui peuvent être **affect** et **qualité**, des noms qui peuvent être **affect** et **sensation** et des noms qui peuvent être **affect** et **source**. Nous terminerons par le groupe des noms qui ne peut avoir qu'un sens d'affect.

Caractéristiques sémantiques des noms qui peuvent être affect et qualité

Les noms qui peuvent être **affect** et **qualité** (**qualité**, **qualité expressive**, **qualité causative**) se trouvent dans les classes C1 (*tendresse*), C2 (*méfiance, pitié*), C5 (*tristesse, orgueil*) ainsi qu'*ennui*, qui ne peut être que **qualité causative**) et C6 (*fierté* ainsi qu'*horreur*, qui ne

peut être que **qualité causative**) de la typologie de Tutin *et al.*¹²⁴. Dans notre typologie, ces noms sont classés dans les classes A.b (*tristesse*), A.c (*gaieté*)¹²⁵, B.b (*jalousie*), C.c (*compassion*) et D.b (*mélancolie, ennui* [*lassitude*])¹²⁶.

Au-delà de la diversité des classes représentées, nous pouvons relever des caractéristiques communes à ces noms. Elles sont au nombre de quatre.

- a. La première propriété sémantique qui semble les réunir est la **dimension aspectuelle**. Celle-ci n'a été prise en compte que dans la typologie de Tutin *et al.* Ce qui est commun aux classes C1, C2, C5 et C6 est qu'elles regroupent des noms qui sont duratifs. Nous avons mis en évidence le fait que ce qui distingue les variations interprétatives **affect** et **qualité** est le caractère borné ou non-borné de l'état. Le fait que les **noms d'affect duratifs** soient plus enclins à désigner une **qualité** vient appuyer ce constat.
- b. Le second élément commun à ces noms est leur **caractère non contrôlable**, que l'on retrouve dans les classes C1, C2 et C5. Seuls *fierté* (qui est avant tout **qualité**) et *horreur* (qui ne peut être que **qualité causative**) sont dans une classe de noms acceptant des collocatifs exprimant le contrôle de l'**affect**. Cette dimension sémantique a également été prise en compte dans notre typologie et les résultats sont concordants : aucun de ces noms n'accepte les collocatifs exprimant le contrôle.
- c. Nous avons également pris en compte la **dimension sémantique « possession »** (*la peur, l'angoisse, la panique envahissent, prennent, saisissent, submergent*), qui semble caractériser des noms fortement réactifs. À part *tristesse*, aucun des noms pouvant être **qualité** n'accepte ces collocatifs. Cela rejoint les résultats obtenus par Tutin *et al.* : les classes de noms C3 et C4, qui regroupent les noms réactifs, ne sont pas représentées pour les noms qui peuvent être **qualité**. Une fois de plus, ce résultat vient confirmer le caractère non causé de la variation interprétative **qualité**.
- d. Enfin, aucun des noms qui peut être **qualité** n'a la **dimension « volition »** dans notre typologie. Cela est lié à la possibilité pour ces noms de se combiner avec des verbes comme *porter* et *vouer*, qui nous semblent traduire une part de volonté, sinon de décider de ressentir un **affect**, de continuer à ressentir un **affect** pour un objet sélectionné consciemment : *vouer de la haine à quelqu'un/porter de l'affection à quelqu'un*.

Les noms qui peuvent être **qualité causative** (*mélancolie, gaieté, tristesse, ennui* [*lassitude*] et *horreur*) ont une caractéristique commune : ce ne sont pas des noms interpersonnels. Il en

124. *Jalousie, compassion, mélancolie, gaieté* et *bonté* ne sont pas étudiés par Tutin *et al.*

125. Nous avons évoqué dans la section 2.2.2 les doutes que nous avons concernant le classement de *gaieté* parmi les noms réactifs. Si nous avons effectivement surévalué le poids des collocatifs causatifs, nous devrions classer ce nom dans la classe D.b. Ce changement n'interfère en rien avec les autres caractéristiques sémantiques de ce nom.

126. Nous n'avons pas étudié les noms *méfiance* et *pitié*, ainsi que les noms qui sont avant tout **qualité** : *bonté, tendresse, orgueil, fierté*.

est de même pour ceux qui expriment une **qualité expressive**, excepté ceux qui sont avant tout **qualité** (*tendresse, bonté*). *Jalousie, méfiance, pitié* et *compassion*, qui sont dirigés vers un objet, ne peuvent être ni **qualité expressive**, ni **qualité causative**.

Quelle que soit l'orientation de la polystructuration (**affect** → **qualité** ou **qualité** → **affect**), ces noms présentent un ensemble de caractéristiques sémantiques très homogènes.

Caractéristiques sémantiques des noms qui peuvent être affect et sensation

Les noms qui peuvent être **sensation** et **affect** sont moins représentés dans ces typologies. Les noms dont l'interprétation **sensation** est dérivée du sens d'**affect** (*envie, désir* et *plaisir*) n'ont pas été pris en compte dans ces typologies. Les noms qui sont d'abord **sensation** puis **affect** se retrouvent en plus grand nombre, essentiellement dans la typologie de Tutin *et al.* : *souffrance* (et *excitation* dont les variations interprétatives **affect** et **sensation** ne sont pas orientées) en C3, *gêne* et *dégoût* en C4 (*dégoût* est classé en C.a dans notre typologie) et *douleur* en C6. Une fois de plus, malgré l'absence de regroupement de ces noms dans une même classe, nous pouvons relever des caractéristiques communes.

- a. La plupart de ces noms sont des **noms réactifs** (ou causés, dans notre typologie) : c'est une des caractéristiques des noms des classes C3 et C4, qui sont les plus représentées. Ces deux classes ne contiennent aucun nom qui peut être **qualité**. Il semble donc que l'interprétation **sensation** soit liée à des caractéristiques sémantiques qui ne sont pas compatibles avec l'interprétation **qualité**.
- b. Ces noms ont un deuxième actant qui a un **rôle de cause**. Cette caractéristique est partagée par les noms des classes C3, C4 et C6. Excepté *faim* et *soif* dont le deuxième actant est un objet, la dérivation **sensation** → **affect** ne produit que des noms d'affect bi-actanciels avec un deuxième actant cause. De plus, aucun de ces noms ne renvoie à un **affect** interpersonnel, quel que soit le rôle de son deuxième actant.
- c. Ces noms sont **ponctuels**. Nous avons montré que les noms qui peuvent être **qualité** sont, à l'inverse, des noms duratifs.
- d. Ces noms ont des collocatifs exprimant les **manifestations subies**. Comme nous l'avons évoqué dans la première partie de ce chapitre, la forte intensité de ces noms se traduit par une dimension physique très marquée, notamment pour *douleur* et *souffrance*.
- e. Enfin, ces noms sont souvent accompagnés de **collocatifs exprimant le contrôle**. Cette dimension sémantique est très liée à l'intensité. L'intensité est une dimension qui n'a été prise en compte ni par Tutin *et al.*, ni par nous, mais son étude nous semblerait intéressante dans le cas des noms qui peuvent être **sensation**.

Comme pour l'interprétation **qualité**, nous retrouvons un ensemble de caractéristiques communes aux noms qui peuvent être **sensation**. L'organisation de la classe des noms abstraits

intensifs en deux pôles distincts est appuyée par les résultats de ces typologies : les noms qui peuvent être **qualité** et ceux qui peuvent être **sensation** se trouvent dans des classes de noms d'affect distinctes, aux caractéristiques souvent opposées. Cependant, les caractéristiques mises en évidence pour les noms qui peuvent être **affect** et **qualité** ne sont pas suffisantes. Cela est lié au fait que les contraintes sémantiques portent sur la variation interprétative source de la variation sémantique. En l'occurrence, pour tous les noms étudiés dans ces typologies, l'interprétation **affect** est l'interprétation cible. Nous ne pouvons donc que juger du résultat de la polystucturation, et non identifier les caractéristiques sémantiques qui la contraignent.

Caractéristiques sémantiques des noms qui peuvent être affect et source

Comme nous l'avons montré dans la section précédente, la catégorie des noms qui peuvent être **source** fusionne en partie les regroupements effectués sur la base des variations interprétatives **qualité** et **sensation**, qui sont exclusives l'une de l'autre. Il est donc logique que ces noms soient représentés dans un ensemble de classes plus étendu et aux caractéristiques moins homogènes.

Toutes les catégories de la typologie de Tutin *et al.* sont représentées par les noms qui peuvent être **source**, mais dans des proportions variables :

C1 Noms d'affect interpersonnels : *amour*.

C2 Noms d'affect interpersonnels causés : *admiration*.

C3 Noms d'affect ponctuels réactifs : *surprise, joie, terreur, souffrance*.

C4 Noms d'affect interpersonnels réactifs : *honte, inquiétude, gêne*.

C5 Noms d'affect duratifs non contrôlés : *orgueil, bonheur, satisfaction*.

C6 Noms d'affect duratifs contrôlés : *fierté, horreur, désespoir, joie, crainte, douleur*.

Deux noms qui peuvent être **source** n'ont pas pu être classés par Tutin *et al.* dans ces classes du fait de leur comportement atypique : *passion* et *étonnement*.

À l'issue de cette typologie, quelques N _{affect} demeurent inclassables. C'est en particulier le cas de *passion*, qu'on peut caractériser comme un < nom d'affect interpersonnel > de très grande intensité, se rapprochant d'un N _{affect} de C3 par la présence de verbes de contrôle et de nombreuses manifestations. *Étonnement* se révèle également atypique. Bien que ponctuel comme les éléments de C3, il n'en a ni la combinatoire de contrôle, ni les manifestations. C'est aussi un des rares N _{affect} de notre corpus avec *surprise* à ne pas présenter une polarité marquée (il n'est ni positif, ni négatif). (Tutin *et al.*, 2006, p. 47)

Ce qui ressort de cette répartition est que l'immense majorité des noms qui peuvent être **source** sont soit des **noms réactifs** (C3 et C4), soit des **noms qui ne sont pas interpersonnels** (C5 et C6). La répartition de ces noms dans notre typologie est concordante. En effet, la seule grande catégorie qui n'est pas représentée est la classe B, qui regroupe les noms qui ne

sont pas causés mais dirigés vers un objet. La plupart de ces noms se classent dans les catégories d'affects causés.

A. Les noms d'affect causés et non dirigés vers un objet :

- a. ceux qui peuvent marquer la possession aussi bien que le contrôle : *chagrin, joie, terreur*;
- b. ceux qui admettent la possession mais pas le contrôle : *bonheur, amour*;
- c. ceux qui n'admettent ni la possession ni le contrôle : *surprise*.

C. Les noms d'affect causés et dirigés vers un objet :

- a. ceux qui admettent la possession mais ne sont pas « voulus » par l'expérienceur : *honte*.

D. Les noms d'affect ni causés ni dirigés vers un objet :

- a. ceux qui admettent la possession : *désespoir*;
- b. ceux qui n'admettent pas la possession : *crainte*¹²⁷.

La présence de noms issus de la catégorie D, qui rassemble les noms qui ne sont ni causés ni dirigés vers un objet, suscite des interrogations. Cela semble a priori incompatible avec la notion même de **source**. Nous devons donc nous interroger sur le fait que *crainte* et *désespoir* puissent être **source** tout en étant peu susceptibles de s'associer avec des collocatifs causatifs. La détermination du caractère causatif des noms d'affect sur la base de leur cooccurrence avec des verbes causatifs peut cependant également être remise en question. Nous reviendrons sur ces interrogations dans la suite de ce chapitre.

Caractéristiques sémantiques des noms qui ne peuvent être qu'affect

Pour conclure, nous allons observer la répartition des noms qui ne peuvent être qu'affect. Nous pouvons les réunir en deux groupes. Une première partie se range parmi les noms interpersonnels. Ces catégories étaient jusqu'à présent très sous-représentées. *Affection, amitié, haine* sont classés en C1, *estime, mépris, respect* en C2 et *colère* en C4 chez Tutin *et al.* Dans notre typologie, ceux-ci se classent en B.a (*haine, mépris*), C.c (*respect*) et C.b (*colère, rage, fureur*). Le deuxième grand groupe est constitué des noms d'affect réactifs : *angoisse, panique, peur, enthousiasme* en C3 et *colère* en C4 chez Tutin *et al.*, *peur, panique* en A.a et *effroi, frayeur, stupeur, peine* en A.c dans notre typologie. Les classes des noms d'affect réactifs ne sont pour leur part pas absentes des catégories de noms pouvant véhiculer des variations interprétatives. Cependant, elles contiennent dans ce cas des noms dont l'interprétation d'affect est dérivée d'un sens de **sensation**.

¹²⁷. Le fait que *crainte* ai un second actant cause est indiscutable. Cependant, l'étude de corpus effectuée dans le cadre de l'élaboration de cette typologie n'avait pas permis de relever un nombre suffisant de collocatifs causatifs pour que nous le considérions comme un affect réactif.

Le recouplement des ensembles de noms dégagés sur la base de leurs variations interprétatives avec les classes de noms dégagées sur la base de leurs collocatifs lexicaux nous apprend plusieurs choses. Tout d'abord, les noms interpersonnels semblent peu enclins à véhiculer d'autres variations interprétatives que le sens d'**affect**. Il en est de même pour les noms d'affect très réactifs, sauf si leur sens initial est celui de **sensation**. Enfin, il semble que les contraintes sémantiques pesant sur les variations interprétatives **sensation** et **qualité**, issues de la polystructuration sémantique, soient liés à un ensemble de dimensions sémantiques plus important que la variation interprétative **source**. En effet, nous avons pu relever un ensemble de caractéristiques homogènes pour ces deux variations interprétatives, alors qu'en dehors de quelques éléments concernant la structure actancielle, aucune dimension sémantique commune aux noms qui peuvent être **source** ne ressort de ces typologies. Les autres dimensions comme l'aspect, le contrôle et les manifestations permettent de regrouper d'un côté les noms qui peuvent être **qualité** et de l'autre ceux qui peuvent être **sensation**. Il semble donc nécessaire d'approfondir la réflexion concernant la variation interprétative **source**. Dans la section suivante, nous allons voir si les typologies centrées sur la question de l'origine de l'affect peuvent apporter des éléments de réflexion à ce sujet.

5.2.2.2 Recouplement avec les typologies basées sur la nature de l'origine de l'affect

Comme nous l'avons montré dans le chapitre 4, la structure actancielle est un élément central dans la caractérisation sémantique des variations interprétatives d'une unité lexicale. Cette propriété n'est cependant pas suffisante pour expliquer l'apparition de certaines d'entre elles. La variation interprétative **source** est liée à des noms qui, dans leur interprétation d'affect, ont un second actant. Il s'agit cependant d'une condition nécessaire mais non suffisante : de nombreux noms d'affect bi-actanciels n'ont pas de variation interprétative **source** dérivée. Il est donc nécessaire d'analyser plus finement la question de l'origine de l'affect pour mettre en évidence les caractéristiques sémantiques liées à la possibilité pour un nom d'affect de pouvoir renvoyer à une **source**. Nous avons pensé que la proposition de Anscombe (1995, 1996, 2005) de distinguer entre noms endogènes et noms exogènes pourrait apporter de telles indications. Nous avons présenté son analyse dans la section 2.1.3.3, ainsi que les propositions de Mathieu (1999) et de Sanromán Vilas (2003, 2005) qui vont dans le même sens. Nous rappelons ici brièvement les classes de noms que ces auteurs cherchent à dégager ainsi que les critères utilisés.

Mathieu distingue deux classes de prédicats de sentiment : ceux qui renvoient à un sentiment créé par un fait extérieur et ceux qui renvoient à un sentiment à l'égard d'autrui. Ces critères s'appliquent à l'ensemble des prédicats liés morphologiquement (verbe, nom, adjectif).

Les prédicats de sentiment créés par un fait extérieur :

- n'acceptent pas les verbes *porter* et *vouer* : **porter du dégoût à Nhum* ;
- sont réalisés par des dérivés participiaux ou adjectivaux : *je suis dégoûté, honteux, triste*

etc. ;

- peuvent avoir un neutre pour sujet : *ça me dégoûte, ça me fait honte* ;
- n’acceptent pas la construction *avoir le N de Nhum* : **cela a le dégoût de Paul*.

Les prédicats de sentiment à l’égard d’autrui :

- prennent des supports variés : *avoir de l’admiration pour, porter/vouer de l’admiration à* ;
- n’acceptent pas la forme impersonnelle : **ça m’admire de, *ça m’aime de* ;
- ne peuvent pas entrer dans la structure *avoir du Nsent de N* mais acceptent *avoir le Nsent de* : **j’ai de l’admiration de Paul vs j’ai l’admiration de Paul* ;
- sont réalisés par des dérivés adjectivaux : *je suis amoureux, admiratif*.

La classification proposée par Anscombe a l’avantage de pouvoir être validée par une étude de corpus. Elle ne concerne que les noms et, comme Mathieu, distingue deux classes : les noms endogènes, qui trouvent leur origine en l’expérienceur et les noms exogènes, qui ont une origine extérieure à l’expérienceur.

Les noms exogènes :

- se construisent avec les prépositions *devant et/ou à la vue de* ;
- entrent dans les constructions du type *à mon/ma grand(e) N* (*à ma grande surprise, à la surprise générale*) ;
- regroupent systématiquement les noms en *-ion/sion* et *-ment*¹²⁸.

Les noms endogènes : se construisent avec les prépositions *pour* et/ou *envers*.

L’observation (sur corpus lorsque cela est possible) des noms étudiés par rapport aux critères de classification proposés par ces auteurs n’apporte pas les précisions escomptées quant à la nature de ce qui est à l’origine de l’affect. Quelques éléments intéressants se dégagent, mais ils ne concernent pas spécifiquement la variation interprétative **source** : ces typologies produisent des résultats proches de ceux des typologies basées sur les collocatifs.

L’application des critères d’Anscombe comme ceux de Mathieu aboutissent à la création de trois classes de noms. En effet, certains noms satisfont en partie les critères des deux catégories. Ce phénomène a été également relevé par Sanromán Vilas (2003) lors de l’étude des noms de cause interne (NCI) et des noms de cause externe (NCE) en espagnol, ce qui a amené Sanromán Vilas à proposer une classe intermédiaire regroupant les noms partageant les caractéristiques des deux groupes. Le tableau 5.9 page suivante présente les catégories de noms issues de l’application des critères des deux auteurs¹²⁹.

128. Anscombe ne donne pas de véritables explications pour ce critère : s’agit-il de nominalisations ? Nous nous en tiendrons dans ce travail aux autres critères, qui peuvent être vérifiés sur corpus.

129. Certains noms, comme *faim, soif, fatigue* ou *solitude*, n’ont pas pu être classés avec ces critères.

Noms	Critères de Anscombe	Critères de Mathieu
Noms endo-gènes/noms de sentiments à l'égard d'autrui	<i>affection, amitié, amour, bonté, compassion, désir, estime, haine, passion</i>	<i>admiration, amitié, amour, estime, haine, respect</i>
Noms exo-gènes/noms de sentiments causés par un fait extérieur	<i>bonheur, chagrin, désespoir, douleur, effroi, ennui [lassitude], ennui [contrariété], étonnement, excitation, frayeur, gaieté, honte, horreur [peur], joie, mélancolie, orgueil, panique, peine, plaisir, satisfaction, souffrance, stupeur, surprise, terreur, tristesse</i>	<i>angoisse, bonheur, chagrin, colère, dégoût, désespoir, effroi, ennui, enthousiasme, envie [désir], étonnement, excitation, fatigue, fierté, frayeur, fureur, gaieté, gêne, honte, horreur, inquiétude, joie, mélancolie, orgueil, panique, peine, peur, pitié, plaisir, rage, satisfaction, souffrance, stupeur, surprise, terreur, tristesse</i>
Noms partageant les caractéristiques des deux catégories	<i>admiration, angoisse, colère, crainte, dégoût, enthousiasme, envie [désir], envie [jalousie], fierté, fureur, gêne, horreur [dégoût], inquiétude, jalousie, méfiance, mépris, peur, pitié, rage, respect, tendresse</i>	<i>affection, compassion, crainte, désir, douleur, envie [jalousie], jalousie, passion, tendresse, mépris, méfiance</i>

TABLE 5.9 – Répartition des noms par rapport aux critères de Anscombe (1995, 1996, 2005) et de Mathieu (1999)

L'observation des répartitions effectuées par ces deux ensembles de critères amène à un certain nombre de constats.

- a. Les classements issus des typologies de Mathieu et Anscombe correspondent parfaitement pour les noms qui ne rentrent que dans une seule des deux catégories initialement prévues par ces auteurs. Ce sont pour l'essentiel les mêmes noms qui posent des difficultés de classement.
- b. La catégorie des noms qui possèdent les caractéristiques des endogènes et des exogènes dans la typologie d'Anscombe regroupe l'immense majorité des noms tri-actanciels tels *admiration*, *mépris*, *respect*, *jalousie*, etc. Nous y trouvons ainsi tous les noms d'affect proches de la peur qui ont un objet facultatif (*angoisse*, *Crainte*, *inquiétude*, *peur*)¹³⁰. Les seuls noms tri-actanciels ne se trouvant pas dans cette catégorie sont : *compassion*, mais qui est un nom en *-ion* et pourrait donc être intégré dans la catégorie mixte, *honte*, qui est classé dans les exogènes mais également dans les noms de sentiment créés par un fait extérieur chez Mathieu, et *estime* qui est classé dans les endogènes et les noms de sentiment à l'égard d'autrui.
- c. Les verbes *porter* et *vouer* ne sont pas systématiquement acceptés par les noms qui ont les caractéristiques des noms de sentiment à l'égard d'autrui. C'est le cas des noms *compassion*, *méfiance*, *jalousie* et *mépris*. Il est intéressant de noter qu'à part *mépris*, les noms qui n'acceptent pas ces verbes sont ceux qui peuvent renvoyer à une **qualité**. Dans la typologie basée sur les collocatifs verbaux qui nous avons élaboré, nous considérons que ces verbes véhiculent la dimension « volition ».
- d. Les noms qui peuvent être **affect** et **qualité**, **affect** et **sensation** ou **affect** et **source** se répartissent dans les trois catégories. Les noms endogènes et les noms de sentiment à l'égard d'autrui sont sous-représentés, conformément à ce que nous avons pu observer avec les typologies basées sur les collocatifs. Les noms qui peuvent être **source** sont essentiellement des endogènes, mais les noms de la catégorie mixtes sont également fréquents. Les seuls endogènes qui peuvent renvoyer à une **source** sont *amour*, *désir* et *passion*.

Ces typologies basées sur la nature de l'origine des noms d'affect produisent des résultats concordant avec celles de Tutin *et al.* (2006) et Goossens (2005a), ce qui est peu surprenant étant donné que ces deux typologies sont en grande partie basées sur la structure actancielle. De ce fait pas, elles ne nous donnent pas plus d'indications quant aux caractéristiques sémantiques des noms qui peuvent être **source**. Alonso Ramos (2009), qui a exploré la piste des noms endogènes et exogènes pour les noms présentant une interprétation **source** en espagnol, aboutit aux mêmes conclusions : ces noms entrent dans les trois catégories mais sont essentiellement des noms exogènes. Ce qui regroupe les noms pouvant être **source** est donc indépendant de ce classement.

130. Ceux qui n'ont qu'une cause (*terreur*, *panique*, *effroi*, *horreur* [*peur*], *frayeur*) sont des noms exogènes.

La question de la nature de l'origine des noms pouvant être **source** doit être spécifiée davantage. La **source** n'est pas réductible à la structure actancielle et ne dépend pas obligatoirement d'une origine vue comme extérieure. Nous allons, dans la section suivante, proposer quelques éléments de réflexion à ce propos.

5.2.2.3 Vers une caractérisation plus fine de la source de l'affect

Il nous semble que ce qui rassemble les noms qui peuvent être **source** est le fait qu'ils dénotent un **affect** ressenti vis-à-vis d'une cause ou d'un objet obligatoirement déterminé. Nous retrouvons une ébauche de cette idée dans la typologie de Tutin *et al.* et dans la nôtre, avec les noms qui, bien qu'ayant un actant cause, ne se combinent pas volontiers avec des collocatifs causatifs. Buvet *et al.* (2005) énoncent clairement ce critère qui les amène à classer *joie* et *gaieté* dans deux classes distinctes : « si la cause est sous-jacente à l'état dénoté par *joie*, par contre elle n'est pas présupposée par l'état dénoté par *gaieté* » (Buvet *et al.*, 2005, p. 137). Cette différence se manifeste par le fait que *joie* est davantage compatible avec les verbes causatifs que *gaieté* : *causer de la ?gaieté/joie*, *susciter de la ?gaieté/joie*. Nous avons cependant vu que la simple compatibilité avec les collocatifs causatifs n'était pas suffisante pour délimiter une classe de noms renvoyant à une **source**. D'une part, certaines **sources** correspondent à un rôle d'objet plutôt que de cause (*amour*, *passion*) et l'analyse des collocatifs causatifs n'est pas adaptée pour ces noms. D'autre part, nous pouvons nous demander si les collocatifs causatifs sont pertinents pour mettre en évidence le caractère déterminé de la cause. D'autres auteurs se sont intéressés à cette question.

Nous trouvons tout d'abord un écho à cette réflexion dans les travaux des psychologues Johnson-Laird & Oatley (1989). Ces auteurs ont élaboré une typologie des noms d'émotion en anglais, dont l'élaboration est différente des typologies présentées jusqu'à présent. En effet, Johnson-Laird & Oatley prennent comme point de départ une théorie psycholinguistique des émotions afin de motiver leur analyse du champ sémantique des émotions en anglais. Ils proposent d'organiser le champ sémantique des émotions à partir de cinq modes émotionnels de base qu'ils ont défini et qu'ils considèrent correspondre à peu près aux termes anglais *happiness* ('bonheur'), *sadness* ('tristesse'), *fear* ('peur'), *anger* ('colère') et *disgust* ('dégoût'). Au niveau du lexique, la classification des termes dénotant des émotions se compose de sept catégories : « basic emotional terms » ('termes d'émotions de base'), « emotional relations » ('relations émotionnelles'), « caused emotions » ('émotions causées'), « causatives and emotions » ('causatifs d'émotion'), « emotional goals » ('buts émotionnels'), « complex emotions » ('émotions complexes'). À l'intérieur de chacune d'entre elles, les termes se répartissent en fonction des modes émotionnels de base¹³¹. La typologie, bien que critiquable dans son élaboration, aboutit à la création de classes

131. Pour une présentation et une critique plus détaillée de la typologie qui en découle, voir Goossens (2004,

intéressantes, en particulier celle qui est constituée par les termes dénotant des émotions dont la cause est obligatoirement connue (« caused emotions »).

Même si toutes les émotions possèdent obligatoirement une cause, certaines d'entre elles peuvent être ressenties sans que cette cause ne soit connue : ce sont les émotions de base. Cependant, certaines émotions ne peuvent être ressenties que par rapport à une cause connue. Johnson-Laird & Oatley supposent que le terme *glad* ('heureux') dénote l'une de ces émotions. De même, les termes *sorrow* ('peine'), *panic* ('panique'), *furious* ('furieux') et *disgust* ('dégoût') peuvent être utilisés à la fois pour dénoter une émotion de base et une émotion causée. Ils sélectionnent les termes entrant dans cette catégorie à l'aide du « but test ». Avec les termes dénotant des émotions de base, les deux assertions suivantes sont parfaitement acceptables : *I am happy but I don't know why* ('je suis content mais je ne sais pas pourquoi') et *I am happy but I know why* ('je suis content mais je sais pourquoi'). En revanche, avec les termes dénotant des émotions causées, l'assertion *I am glad but I don't know why* ('je suis content mais je ne sais pas pourquoi') n'aurait aucun sens. Même si la façon dont cette classe de noms est mise en évidence ne peut nous satisfaire dans le cadre de cette thèse, il nous semble que le caractère nécessairement connu de la cause de l'affect est la caractéristique sémantique centrale dans la détermination des contraintes pesant sur l'apparition de la variation interprétative **source**. Pour les noms qui peuvent être **source**, mais qui renvoient à un objet, la problématique nous semble être exactement la même : l'objet en question doit être déterminé. Cela est particulièrement saillant pour *amour* et *passion* qui n'ont pas de cause, contrairement à *admiration*, et qui renvoient à des affects liés à un objet quasi-exclusif, contrairement à *tendresse* ou *affection* (qui ne peuvent pas être **source**).

Pour certains des noms qui peuvent être **source**, nous trouvons la trace de cette caractéristique dans les dictionnaires de langue. Voici quelques exemples de définitions issues du TLF, dans lesquelles est précisé explicitement ce qui est à l'origine de l'affect. Tous ces noms peuvent renvoyer à une **source**¹³².

Chagrin : Souffrance morale, déplaisir dont la cause est *un événement précis*. (TLFI)

Désir : Tendence consciente de l'être *vers un objet ou un acte déterminé* qui comble une aspiration profonde (bonne ou mauvaise) de l'âme, du cœur ou de l'esprit. (TLFI)

Amour : Attirance, affective ou physique, qu'en raison d'une certaine affinité, un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou qu'il cherche à s'unir *par un lien généralement étroit*. (TLFI)

2005b).

132. Nous avons relevé une définition de ce type pour le nom *peine* alors que nous n'avons pas d'occurrences de *peine source* dans nos corpus. Nous en avons cependant relevé quelques-unes dans un corpus de textes du XIX^e siècle, comme nous l'avons déjà mentionné.

« *Peine* : État affectif, durable, fait de tristesse, de douleur morale ou d'un profond sentiment d'insatisfaction (généralement à la suite ou à cause d'un événement déterminé) » (TLFI)

Passion : Tendence d'origine affective caractérisée par son intensité et par l'intérêt exclusif et impérieux porté à *un seul objet* entraînant la diminution ou la perte du sens moral, de l'esprit critique et pouvant provoquer une rupture de l'équilibre psychique. (TLFI)

Douleur : Souffrance de l'âme, produite *par une déception, un deuil, un chagrin, une peine*, qui compromet plus ou moins gravement la quiétude, le goût, le bonheur de vivre. (TLFI)

Horreur : Violent saisissement d'effroi accompagné d'un recul physique ou mental, *devant une chose hideuse, affreuse*. (TLFI)

Cette différence d'importance de la **source** a également été mise en évidence par Blumenthal (2006), sur la base de l'analyse des profils combinatoires de quelques noms d'émotion synonymes. Les collocations de ces noms sont étudiées en fonction de leur spécificité (sur la base du calcul de *log likelihood*) et pas seulement de leur fréquence, comme c'était le cas dans les travaux de Tutin *et al.* (2006) et Goossens (2005a). L'étude des collocatifs spécifiques des noms *chagrin*, qui peut être **source**, et *tristesse*, qui peut être **qualité**, met en évidence le fait que *chagrin* a un caractère causal très marqué (*chagrin d'amour* notamment), ce qui n'est absolument pas le cas de *tristesse*. L'étude des collocatifs spécifiques à des noms synonymes ouvre des perspectives de validation de cet élément sémantique qui a jusqu'à présent échappé à une mise en évidence claire dans notre corpus. La **source de l'affect** nous semble en effet particulièrement intéressante à étudier, dans le sens où elle permet de distinguer des noms d'affect sémantiquement très proches, comme *joie* et *gaieté*, *chagrin* et *tristesse* qui s'opposent également du point de vue aspectuel, mais aussi *gêne* et *honte*, *admiration* et *respect*, etc. Dans la troisième partie de ce chapitre, nous ferons une proposition pour donner une place à cet élément, à côté de la structure actancielle.

Nous allons, pour conclure cette deuxième partie, donner quelques pistes de réflexion concernant la variation interprétative **acte**, que nous avons jusqu'à présent laissée totalement de côté.

5.2.2.4 Pistes de réflexion concernant la variation interprétative acte

Étant donné que cette variation interprétative ne concerne qu'un ensemble limité d'éléments, *tendresse* et *bonté* dans notre corpus, il est hasardeux de formuler des généralités et seules quelques pistes seront ici proposées. Pour ces mêmes raisons, nous n'avons pas non plus abordé les conditions d'apparition de la variation interprétative **chose qualifiée**. Nous la laisserons de côté dans ce travail, cette dernière concernant les noms de qualité physique que nous n'étudions pas.

Martin (2010a; 2010b, à paraître) s'est intéressée aux variations interprétatives des noms de qualité dans une perspective morpho-sémantique. Elle a relevé trois interprétations : **s-reading** (stative reading 'lecture stative'), **o-reading** (objet reading 'lecture d'objet') et **e-reading** (event reading 'lecture événementielle'). Cela correspond aux variations interprétatives **qualité**, **chose qualifiée** et **acte** que nous avons étudiées. Elle montre que la possibilité de renvoyer à un **acte** est en partie liée au suffixe des noms. À une extrême, les noms en *-erie* ont tous un **e-reading** :

ânerie, coquetterie, gaminerie. À l'autre extrême, les noms dérivés en *-isme* ne peuvent jamais avoir cette interprétation (*immoralisme, humanisme, angélisme*). Les noms dérivés en *-ie* (*ironie*), *-esse* (*gentillesse*), *-ise* (*bêtise*), *-ité* (*humilité*), *-ance* (*insolence*) peuvent renvoyer à un acte dans des proportions variables (la liste est dégressive). Elle propose trois pistes de réflexion autour de la survenue de cette interprétation :

- Premièrement, cette lecture est automatiquement possible pour le nom s'il contient dans sa famille morphologique un verbe agentif.
- Si la famille morphologique du nom ne contient pas de verbe agentif, la lecture événementielle est plus facile à acquérir si la **qualité** dénotée par le nom est saillante, négative ou anormale : *faire des bêtises*/**intelligences*, *commettre une indiscretion*/*discretion*.
- Enfin, la pluralisation est souvent nécessaire : *faire des courtoisies*/*?une courtoisie*, *commettre des cruautés*/*?une cruauté*.

Comme le relève Martin, ces critères ne sont pas suffisants. Des noms comme *avidité* ou *cupidité*, qui renvoient à des qualités négatives, ne peuvent pas avoir de **e-reading**. À l'inverse, les noms de notre corpus qui peuvent renvoyer à un acte dénotent des **qualités** positives : *tendresse, bonté*. Il faudrait mettre en évidence d'autres caractéristiques sémantiques plus fines, comme nous avons pu le faire pour les noms d'affect. Nous pouvons proposer deux pistes de réflexions.

- a. Tout d'abord, nous avons vu que certains noms de **qualité** étaient dirigés : vers soi-même (*fierté, orgueil*) ou vers les autres (*bonté, tendresse*). Les noms de qualité dirigés vers les autres semblent plus à même de renvoyer à des **actes** : *agressivité, méchanceté, hostilité, gentillesse*, etc. Tous les noms de qualité ne sont cependant pas dirigés. *Intelligence, bêtise, frivolité, discretion* ne sont dirigés ni vers les autres, ni vers soi-même.
- b. Certains noms de qualité non-dirigés, comme *bêtise*, peuvent néanmoins renvoyer à des **actes**. Nous faisons l'hypothèse que cette capacité est liée à la façon dont peuvent se manifester ces **qualités**. Les **qualités**, tout comme les **affects** et les **sensations**, peuvent avoir des manifestations extérieures. Celles-ci ne sont cependant pas de même nature. Nous avons vu dans le chapitre 4 que les collocatifs de manifestations physiques subies (*hurler/trembler/crier de peur*) étaient spécifiques aux variations interprétatives **affect**. Cependant, la variation **qualité expressive** est liée à la manifestation de la **qualité** : *la fierté de son allure, la tristesse de son regard, la bonté de ses paroles*, etc. Les **qualités** semblent avoir des manifestations plus expressives, voire même comportementales.

Une étude des collocatifs des noms de qualité nous semble nécessaire à la mise en évidence de leur caractère orienté ou non ainsi qu'à la caractérisation de leurs manifestations. Nous reviendrons sur ces perspectives en conclusion.

À l'issue de cette section, nous pensons que l'hypothèse typologique est validée. L'étude des variations interprétatives régulières permet de mettre en évidence des zones de stabilité sémantique dans la classe des noms abstraits intensifs. Cette étude a permis de mettre en évidence l'existence de classes de noms présentant une certaine homogénéité sémantique : les noms qui peuvent être **affect** et **qualité**, d'une part, et les noms qui peuvent être **affect** et **sensation**, d'autre part. L'étude des variations interprétatives régulières a également permis de faire apparaître des caractéristiques sémantiques qui n'avaient pas été mises en évidence jusqu'à présent, en particulier l'importance du caractère déterminé ou non de la cause ou de l'objet d'un nom d'affect. L'étude des variations interprétatives régulières nous semblent donc être sémantiquement pertinente pour faire émerger les caractéristiques sémantiques des noms qui les véhiculent. Leur étude peut donc être utilisée de concert avec d'autres paramètres, comme la détermination ou les collocations. La prise en compte des différents mécanismes de variation sémantique nous semble également essentielle. Nous avons montré que les variations interprétatives issues du mécanisme de polystructuration sémantique (en l'occurrence **affect**, **sensation** et **qualité**) dépendent de caractéristiques sémantiques plus nombreuses. Les variations interprétatives issues de la dérivation métonymique sont liées à moins d'éléments sémantiques : la structure actancielle et le caractère déterminé de la cause ou de l'objet pour la **source**, l'orientation et le type de manifestations pour les **actes**. Enfin, les variations interprétatives issues de la dérivation actancielle, comme les variations interprétatives **qualité causative** et **qualité expressive**, ont montré qu'elles dépendaient toutefois des caractéristiques sémantiques des noms, notamment de leurs caractéristiques aspectuelles et actanciennes.

Dans la dernière partie de ce travail, nous allons faire des propositions de traitement afin de rendre compte des caractéristiques sémantiques mises en évidence pour les noms abstraits intensifs et des mécanismes de variation sémantique.

5.3 Propositions de traitement des variations sémantiques régulières

La finalité de ce travail est d'aboutir à des propositions de traitement des variations sémantiques régulières des noms abstraits intensifs. Au cours de ce chapitre, nous avons mis en évidence plusieurs éléments dont nous devons rendre compte.

- Il existe deux types de variations sémantiques régulières pour les noms abstraits intensifs : la polystructuration sémantique et la dérivation sémantique. Les variations interprétatives issues de la polystructuration sémantique sont autonomes et existent de manière indépendante : **affect**, **qualité** et **sensation**. Les variations interprétatives issues de la dérivation sémantique n'existent pas indépendamment des premières. Elles se distinguent de par leur degré de discrétion vis-à-vis du sens dont elles sont dérivées. Les variations **source**, **acte**

et **chose qualifiée** ne sont pas unifiables sémantiquement avec le sens dont elles sont dérivées. Les interprétations **qualité causative** et **qualité expressive** sont, quant à elles, beaucoup moins distinctes des sens **qualité** et **affect** dont elles sont dérivées : dans ces interprétations, le nom reste un nom abstrait intensif.

- On ne peut pas décider du statut des variations interprétatives pour l'ensemble des noms qui partagent une variation sémantique régulière. Un même mécanisme aboutit à des variations interprétatives de statut différent en fonction des noms : la polysémie est une propriété des unités lexicales et non d'un ensemble d'unités lexicales. Cependant, la polystructuration sémantique produit généralement des interprétations plus robustes que la dérivation sémantique.
- Quel que soit leur statut, les mécanismes de variation sémantique régulière mis en évidence sont liés aux caractéristiques sémantiques des noms. La polystructuration sémantique est beaucoup plus contrainte sémantiquement que la dérivation sémantique. Elle est, de ce fait, moins productive.

Les propositions de traitement que nous allons faire doivent permettre de rendre compte, entre autres, de ces trois constats. Le plan de cette ultime section est le suivant. Dans un premier temps, nous allons aborder les objectifs théoriques d'un traitement des variations sémantiques régulières, en regard des constats que nous avons formulés en introduction. Dans un deuxième temps, nous décrirons les niveaux de description sémantique que nous proposons. Puis, nous décrirons les contraintes qui pèsent sur les variations sémantiques. À cette occasion, nous montrerons le potentiel dynamique de nos propositions. Enfin, nous conclurons sur des perspectives typologiques pour la classe des noms abstraits.

5.3.1 Objectifs théoriques

Les propositions de traitement que nous allons formuler sont les prémisses d'une réflexion sur l'élaboration d'un modèle de traitement de la variation sémantique. À ce jour, il n'est pas possible de proposer une modélisation aboutie pour deux raisons principales.

Premièrement, nous sommes limitée par le nombre de noms analysés. Nous avons motivé, dans le chapitre 3, le choix de la liste de noms étudiés : pas trop vaste, pour permettre une analyse détaillée de leur fonctionnement, mais de taille suffisante pour être à même de faire émerger des régularités. À l'issue de ce travail, il nous semble que ce choix s'avère pertinent. Nous avons pu mettre en évidence des principes de structuration de la classe de noms tout en proposant une description approfondie des variations interprétatives et des caractéristiques sémantiques des noms étudiés. Cependant, il est indispensable de tester les propositions que nous allons effectuer sur un plus grand ensemble de noms afin de pouvoir les valider et les affiner. Il sera donc nécessaire d'étudier d'autres noms qui peuvent avoir une interprétation d'**affect**, mais

également des noms qui peuvent renvoyer à des **qualités** ou des **sensations**, qu'ils puissent ou non renvoyer à un **affect**. En l'absence de données suffisantes concernant ces deux classes de noms, les propositions que nous allons faire concernant les variations interprétatives **qualité** et **sensation** (et celles qui en sont dérivées) ne peuvent être que des hypothèses. Il est nécessaire d'appliquer les mêmes analyses à des noms de qualité et de sensation variés, en effectuant une étude de corpus de leurs variations interprétatives, mais également de leurs collocations. Nous avons vu la capacité de ces dernières à mettre en évidence les caractéristiques sémantiques des noms d'affect, qui se sont avérées pertinentes dans l'explication de la survenue de leurs variations interprétatives. Nous formulerons donc des hypothèses qu'il conviendra de tester par la suite.

Deuxièmement, les propositions de traitement que nous allons présenter dans cette section ne sont pas formalisées. Il s'agit de propositions théoriques dont l'objectif est de rendre compte du fonctionnement sémantique des noms abstraits intensifs. Une formalisation n'est pas envisageable à ce stade de développement et cela pour deux raisons principales. Une formalisation, si elle possède un intérêt théorique certain, doit s'élaborer dans une perspective précise : lexicographique ou TAL par exemple. Cela consiste en une perspective possible pour ce travail. De plus, il nous semble que cette étape ne peut pas être réalisée à ce jour du fait du faible nombre de noms étudiés. Bien que les modèles formels soient souvent élaborés sur une portion choisie de lexique, il nous semble que, dans le cas de ce travail, cette portion soit toutefois trop restreinte à ce jour.

En dehors de son caractère formel ou non, les enjeux du traitement des variations sémantiques régulières sont multiples. Dans ce travail, nous devons notamment faire des propositions de traitement en accord avec notre visée typologique. Comme nous l'avons montré dans le chapitre 1, un traitement statique est plus adapté qu'un traitement dynamique. Conformément à notre positionnement théorique, énoncé dans la section 1.2.3, nos propositions répondent à plusieurs objectifs.

En premier lieu, le traitement est descriptif. C'est un traitement énumératif qui permet de recenser les différentes variations interprétatives que peuvent véhiculer les noms abstraits intensifs. Cette énumération permet d'effectuer des regroupements différents, tels ceux que nous avons présentés dans la section 5.2.1 : en fonction des objectifs, nous pouvons élaborer une classe des noms d'affect comme une classe des noms de source. Cependant, nous devons rendre également compte du fait que les mécanismes de variation sémantique n'aboutissent pas forcément à la création de véritables sens. Cela impose un niveau d'abstraction plus élevé que le niveau des variations interprétatives individuelles. Pour décrire les interprétations que peuvent prendre les noms étudiés, nous serons amenée à proposer plusieurs niveaux de décomposition sémantique. Une abstraction plus élevée permettra également de pouvoir décrire le fait que l'interprétation **sensation** de *désir* ou *envie* possède une part d'**affect**. Le traitement proposé s'en tient cependant au niveau sémantique et ne prétend pas généraliser les propositions au niveau cognitif.

En deuxième lieu, le traitement est explicatif. Nous voulons rendre compte des mécanismes

de variation sémantique que nous avons identifiés ainsi que des contraintes sémantiques qui permettent l'apparition des variations interprétatives. Dans le chapitre 1, nous avons montré que, malgré le fort potentiel descriptif des liens de polysémie proposés par Barque (2008), ceux-ci ne permettent pas de prédire l'apparition des variations interprétatives. Nous allons donc proposer un traitement dans lequel la description sémantique est effectuée dans l'objectif de mettre en évidence les conditions d'apparition des variations interprétatives liées à un nom. Nous proposons donc une décomposition sémantique plus poussée qui permettra de rendre compte des contraintes sémantiques identifiées.

Enfin, le traitement ne se veut pas complètement statique. L'étude de corpus nous a montré que les variations interprétatives liées à une unité lexicale ne sont pas figées. Nous avons pu constater que le mécanisme de dérivation sémantique est plus productif que celui de polystructuration sémantique. S'il est vrai que le premier phénomène s'applique de manière régulière à plus de noms, nous avons également constaté qu'il était aussi plus créatif. En effet, ce mécanisme est, d'une part, moins contraint sémantiquement et, d'autre part, plus contraint morpho-syntaxiquement. Par exemple, certaines constructions contraintes liées à la variation interprétative **source** nous ont ainsi amenée, dans des contextes souvent uniques, à interpréter comme une **source** des noms qui ne nous semblent pas prédisposés sémantiquement à le faire. Il est donc important que le traitement proposé permette de rendre compte de cette créativité lexicale.

Nous allons présenter, dans la section suivante, les différents niveaux de représentation sémantique proposés avant de montrer comment il peuvent rendre compte des contraintes sur les variations sémantiques.

5.3.2 Les niveaux de représentation sémantique

Traiter le fonctionnement sémantique d'une classe de noms et non d'une unité lexicale suppose un degré d'abstraction plus élevé que la notion de sens ou de variation interprétative. Il est également nécessaire de proposer plusieurs niveaux d'analyse, et cela afin de rendre compte à la fois du fonctionnement global d'une classe de noms mais également de montrer ce qui permet aux unités lexicales individuelles de prendre telle ou telle interprétation. Pour décrire les variations interprétatives autonomes dans la classe des noms abstraits intensifs, nous proposons d'introduire la notion de « structure de sens ». Nous montrerons comment les variations interprétatives dérivées se construisent à partir de ces structures de sens.

5.3.2.1 Les structures de sens

Nous avons montré que toutes les variations interprétatives des noms abstraits intensifs n'ont pas le même statut. Les variations interprétatives **affect**, **qualité** et **sensation** sont autonomes

et structurent sémantiquement cet ensemble de noms. Nous avons mis en évidence le fait que celles-ci possèdent des structures sémantiques complexes et distinctes. Elles sont le point de départ de dérivations sémantiques qui produisent des variations interprétatives non autonomes (en l'absence de spécialisation de sens). Pour traiter le fonctionnement des variations sémantiques régulières, nous introduisons la notion de structure de sens. Les structures de sens correspondent au « moule », à la « trame » sémantique élémentaire des variations interprétatives relevées. Il s'agit d'une construction sémantique abstraite qui permet de représenter les éléments sémantiques communs aux sens d'unités lexicales distinctes. Par exemple, les sens d'affect de *tristesse*, *colère*, *joie*, *amour*, etc., sans être identiques, possèdent des éléments sémantiques communs qui nous permettent de les regrouper sous des étiquettes comme **affect**, **émotion** ou **sentiment**. En l'occurrence, tous ces noms renvoient (dans cette interprétation précise) à un ressenti psychologique dont la survenue dépend d'une cause ou d'un objet. Ce ressenti psychologique possède une intensité, une polarité, une durée, etc. qui est spécifique à l'interprétation de chaque nom. La représentation de cette trame sémantique globale suppose ainsi une décomposition sémantique fine que nous proposons de hiérarchiser. À un premier niveau de décomposition sémantique, il est nécessaire de caractériser le type d'état (en l'occurrence) et la structure actancielle qui est un des éléments fondamentaux dans la distinction entre les interprétations **affect**, **qualité** et **sensation**. À un deuxième niveau, nous mettrons en évidence les composants de sens de ces différents types d'états.

Dans la suite de cet exposé nous utiliserons les conventions typographiques suivantes :

- Les majuscules seront utilisées pour matérialiser les structures de sens : **AFFECT**, **SENSATION**, **QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE**.
- Les étiquettes sémantiques seront notées en police *teletype*, comme depuis le début de ce travail : **ressenti psychologique**, **ressenti physique**, **propriété psychologique**.
- Les actants (sémantiques) seront matérialisés, comme dans la LEC, par des lettres majuscules : X, Y et Z.
- Les composants de sens seront notés entre crochets : [intensité], [polarité], [durée], [source], etc.

La figure 5.11 page ci-contre introduit les structures de sens **AFFECT**, **QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE** ET **SENSATION**, que nous allons présenter en détail.

La description sémantique des structures de sens s'apparente à une décomposition sémantique, qui correspond en quelque sorte à une définition analytique telle que l'on en trouve dans les dictionnaires de langue. Sans être aussi formalisée que les décompositions sémantiques utilisées dans les dictionnaires issus de la LEC, elle se veut organisée de manière rigoureuse. Tout comme ces définitions, elle est hiérarchisée en deux niveaux principaux. Le premier, que l'on peut appeler structure minimale, contient une étiquette sémantique qui permet de caractériser globalement la

AFFECT	SENSATION	QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE
ressenti psychologique de X à cause de Y et/ou envers Z	ressenti physique de X à cause de Y (localisé dans Z)	propriété psychologique de X (liée à Y)
[intensité] [polarité]	[intensité] [polarité]	[intensité] [polarité]
[durée] [source] [manifestations]	[durée] [manifestations]	[orientation] [manifestations]
[volition] [contrôle]	[contrôle]	

FIGURE 5.11 – Les structures de sens AFFECT, QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et SENSATION

structure, ainsi que l'indication de la structure actancielle. Ce niveau s'apparente à la composante centrale des définitions de la LEC qui se trouve notamment illustrée dans la section 1.2.1.2 avec le travail de Barque sur la BDéf. La composante centrale correspond à la paraphrase minimale du sens d'une lexie et se compose de son étiquette sémantique et de la description de sa structure actancielle. Le second niveau rassemble l'ensemble des composants de sens qui décomposent l'étiquette sémantique. Comme nous le montrerons par la suite, ils ont une structure « attribut-valeur » et peuvent être hiérarchisés entre eux. Le niveau des composants correspond, en partie seulement, aux composantes périphériques des définitions de la LEC. Celles-ci rassemblent les différences spécifiques. Nous reviendrons sur ce point dans la section consacrée aux composants de sens.

Structure minimale

Une décomposition sémantique telle que celle proposée par la LEC, et en particulier la notion d'étiquette sémantique (Polguère, 2003, 2011), nous semble appropriée à la description des structures de sens. La notion d'étiquette sémantique qui est utilisée par la LEC pour classer les lexies est un outil performant d'un point de vue théorique comme lexicographique. Elle s'apparente à la formalisation de la notion de genre prochain. Dans les sections 1.2.1.2 et 2.3, nous avons déjà présenté le potentiel descriptif de cette notion ainsi que les étiquettes utilisées pour décrire les lexies qui correspondent aux variations interprétatives que nous étudions. Les propositions de traitement que nous effectuons ne sont pas formalisées et les étiquettes sémantiques que nous utilisons n'ont pas fait l'objet d'une élaboration aussi rigoureuse que celles utilisées dans la LEC. Nous faisons cependant le choix de ne pas utiliser systématiquement celles de la LEC pour proposer des étiquettes qui correspondent à notre objectif de recherche. Les étiquettes que nous allons proposer permettent de mettre en évidence les axes de structuration de la classe des noms abstraits intensifs dégagés dans ce chapitre. Sans nul doute, ces étiquettes conventionnelles, tout

comme le traitement proposé, seront amenés à évoluer si nous cherchons à étendre ce traitement à d'autres classes de noms.

La description de structures de sens nécessite des étiquettes sémantiques générales. Si nous prenons en exemple l'étiquette **affect**, utilisée depuis le début de ce travail, celle-ci peut être considérée, selon la terminologie de la LEC, comme une étiquette mère qui pourrait avoir comme étiquette fille **sentiment**, **émotion**, **sentiment négatif**, **sentiment positif**, etc. Nous avons fait le choix d'une étiquette sous-spécifiée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous ne faisons pas de distinction entre *émotion* et *sentiment* pour des raisons que nous avons exposées dans le chapitre 2 et que nous pouvons justifier de manière plus précise à ce stade de la démonstration. Premièrement, ces deux classes de noms ne sont pas parfaitement circonscrites. En effet, si les noms de sentiment sont parfois considérés comme des affects interpersonnels, tournés vers un objet (chez Flaux & Van de Velde (2000) par exemple), alors que les émotions sont pour leur part liées à une cause, de nombreux noms possèdent ces deux caractéristiques. En témoigne la classe des « noms d'affect interpersonnels réactifs » de Tutin *et al.* (2006) et la classe des « noms d'affect causés et dirigés vers un objet » de Goossens (2005a) ou encore la classe de noms endogènes et exogènes qui peut être dégagée à partir des critères d'Anscombe (1995). Deuxièmement, les noms de ces deux classes potentielles peuvent avoir des variations interprétatives communes, en l'occurrence celles de **qualité** et de **source**. Il est donc pertinent de traiter ensemble tous ces noms afin de mettre en évidence l'existence de mécanismes de variation sémantique qui leur sont communs. Leur différence de structure actancielle a cependant une influence dans les variations interprétatives qu'ils peuvent véhiculer : les noms qui ont un objet, comme *jalousie*, *compassion*, ne peuvent pas véhiculer les variations interprétatives **qualité expressive** et **qualité causative** malgré le fait qu'ils peuvent renvoyer à une **qualité**. La caractérisation de la structure actancielle est donc obligatoirement associée à l'étiquette sémantique. Nous ne spécifierons pas non plus, au premier niveau de description sémantique qu'est l'étiquette, le caractère positif ou négatif de l'**affect**. Cet élément ne nous semble pas devoir être géré au même niveau de décomposition sémantique et sera traité comme un composant de sens. L'étiquette **affect** s'avère cependant encore trop spécifique pour rendre compte du fonctionnement sémantique des unités lexicales. En effet, nous avons montré que des noms comme *envie* [*désir*] peuvent avoir une interprétation de **sensation** qui n'exclut pas une part d'**affect** et le traitement proposé doit permettre de rendre compte de ce fonctionnement. Dans cet objectif, nous proposons donc des étiquettes plus vastes, qui seront à leur tour décomposées en composants de sens :

AFFECT : **ressenti psychologique** de X à cause de Y et/ou envers Z

SENSATION : **ressenti physique** de X à cause de Y

QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE : **propriété psychologique** de X (liée à Y)

Les étiquettes sémantiques composées **ressenti psychologique**, **ressenti physique** et **propriété psychologique** permettent ainsi de rendre compte des éléments structurant la classe des noms abstraits intensifs que nous avons mis en évidence. Ces structures de sens s'opposent quant à leur caractère physique ou psychologique ainsi que leur caractère ressenti ou non, qui s'accompagne d'une différence d'ordre aspectuelle. Les noms de qualité physique, comme *beauté*, *saleté*, *douceur*, peuvent être rattachés à une structure de sens décrite sur le même schéma :

QUALITÉ PHYSIQUE : **propriété physique** de X

Les actants doivent à leur tour être caractérisés. Il est nécessaire à la fois de spécifier leur rôle (cause, objet, etc.) et leur type (animé, humain, événement, etc.). Le typage des actants n'est aujourd'hui pas du tout formalisé. Dans la section 4.1.2.2, nous avons expliqué les inconvénients de l'utilisation de rôles sémantiques dans la construction d'une décomposition sémantique formelle. La syntaxe de la structure minimale permet à ce jour d'éviter de spécifier les rôles, en partant du principe que le premier actant d'un **ressenti psychologique** (ou d'un **ressenti physique**) est un expérienceur et que l'utilisation de « à cause de » et de « envers » dans la syntaxe de la structure minimale permet de montrer si le deuxième (et le troisième) actant est une cause ou un objet. Si ce traitement est amené à être formalisé, il sera nécessaire de mener une véritable réflexion à ce sujet.

L'étiquette sémantique peut, pour sa part, être décomposée en composants de sens.

Composants de sens

Les composants de sens que nous allons présenter ne correspondent que partiellement à la notion de composantes périphériques de la LEC. En effet, en nous situant au niveau de l'ensemble des noms abstraits intensifs et non au niveau des unités lexicales individuelles, nous recherchons des composants de sens communs qui permettent le rattachement d'une variation interprétative à l'une ou l'autre des structures de sens. Les composants de sens sont donc communs à tous les noms qui ont reçu, par exemple, l'étiquette **ressenti psychologique** ou **propriété psychologique**. Cependant, même si ces composants de sens sont communs à un ensemble de noms, ils peuvent prendre des valeurs différentes en fonction des noms, ce qui en fait des différences spécifiques. Ces composants de sens sont donc représentés par une structure attribut-valeur dans laquelle l'attribut est commun à la classe et la valeur spécifique à un ensemble de noms plus restreint. Malgré tout, ces composants de sens ne couvrent pas toutes les caractéristiques sémantiques qui peuvent être contenues dans les composantes périphériques de la BDéf, dans le sens où certaines sont spécifiques à un nom individuel et ne nous intéressent pas dans le cadre de ces propositions de traitement (même si elles possèdent un intérêt lexicographique évident).

Nous allons présenter la décomposition de la structure de sens AFFECT, pour laquelle nous avons le plus de données attestées. La figure 5.12 page suivante présente l'organisation des diffé-

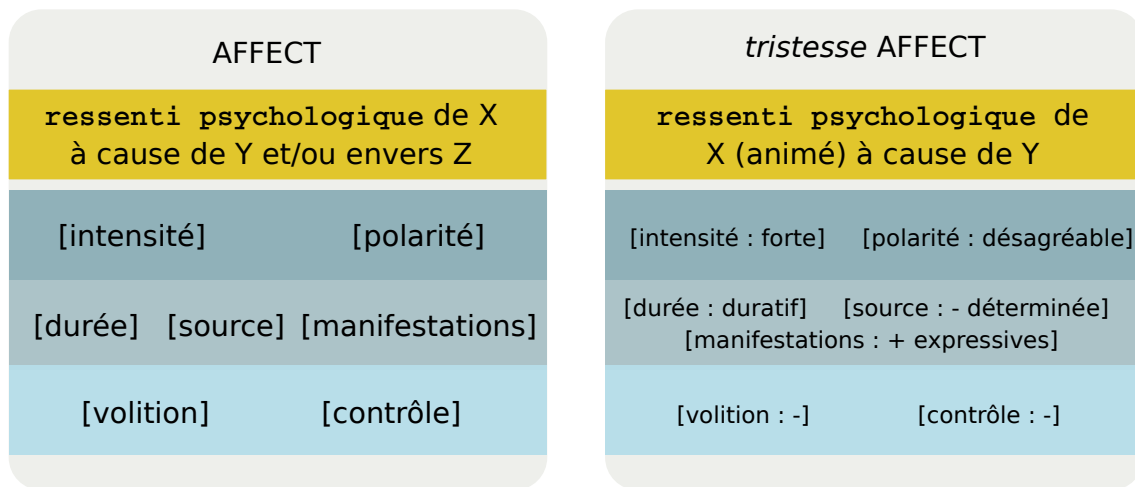


FIGURE 5.12 – Décomposition sémantique de la structure de sens AFFECT

rents composants de sens de la structure AFFECT, illustrée par le nom *tristesse*. Ces composants de sens font la synthèse des observations rapportées dans la section 2.2.1 et de l'étude des collocatifs. Nous avons ainsi les éléments constitutifs du sens d'*affect*, mis en évidence par différents auteurs : [intensité], [polarité], [durée] et [manifestations]. L'étude des collocatifs a mis en évidence deux autres éléments pertinents : [contrôle] et [volition]. Enfin, l'étude des variations interprétatives a montré qu'il existait une évaluation de l'expérienceur sur ce qui est à l'origine de l'*affect* qu'il ressent : [source]. Ces six composants de sens de la structure AFFECT peuvent être organisés en trois blocs, relativement à leur fonctionnement. Le premier bloc regroupe les composants [intensité] et [polarité] qui caractérisent globalement l'étiquette sémantique. Le deuxième bloc regroupe les composants qui peuvent être focalisés en discours : [source], [durée] et [manifestation]. Le troisième bloc comprend les composants [volition] et [contrôle] qui agissent sur tous les autres composants. Nous reviendrons sur ces deux derniers points.

Les valeurs proposées, qui peuvent être amenées à évoluer, résultent pour l'essentiel des caractéristiques sémantiques mises en évidence par les études des collocatifs effectuées par Goossens (2005a) et Tutin *et al.* (2006). Ces valeurs caractérisent l'*affect*, et non les collocatifs, ce qui explique qu'elles soient moins nombreuses que les dimensions mises en évidence pour ceux-ci. Elles reflètent ce que les collocatifs révèlent des caractéristiques sémantiques de ces noms.

Les composants [intensité] et [polarité] peuvent avoir les structures attribut-valeur suivantes :

- **[intensité]**
 - [intensité : faible]
 - [intensité : fort]
- **[polarité]**

- [polarité : agréable]
- [polarité : désagréable]
- [polarité : évaluation positive]
- [polarité : évaluation négative]

Ces deux composants sont rarement impliqués dans les contraintes pesant sur les variations interprétatives dérivées de la structure de sens AFFECT. Nous avons montré que la polystructuration SENSATION → AFFECT aboutit à des variations interprétatives **affect** d'intensité forte. Cela ne peut pas être considéré comme une contrainte sur cette variation sémantique, mais comme le résultat de la polystructuration. La polarité semble pour sa part impliquée dans la polystructuration qui produit des noms de sensation sexuelle à partir de noms d'affect de polarité agréable. Nous avons distingué un axe agréable/désagréable d'un axe évaluatif, plus approprié pour les noms interpersonnels de type *respect/mépris*.

Les composants [manifestation], [durée] et [source] peuvent avoir les structures attribut-valeur suivantes :

- **[source]**
 - [source : + déterminée]
 - [source : - déterminée]
- **[manifestations]**
 - [manifestations : -]
 - [manifestations : + réactives]
 - [manifestations : + expressives]
 - [manifestations : + réactives, + expressives]
- **[durée]**
 - [durée : ponctuel]
 - [durée : duratif]

Nous avons regroupé ces trois composants car, sans posséder une autonomie particulière, ils peuvent être mis en avant dans certains contextes. C'est le cas dans certaines interprétations que nous avons présentées dans la section 2.3 qui, tout en conservant un sens d'**affect**, mettent l'accent sur l'un de ces composants de sens :

- **affect ressenti pour une cause ou un objet particulier** : « Ces confidences loquaces cachaient une *inquiétude*. » (P. Moinot)
- **affect ressenti pendant une période de temps particulier** : « Henri sentit une *panique* lui monter à la gorge. » (S. de Beauvoir)
- **manifestation d'un affect** : « piquer de grosses colères » (Krzyżanowska, 2006)

Le composant [source] est également déterminant dans la survenue de la variation interprétative **source**, mais c'est le deuxième actant qui est sélectionné par métonymie et non le composant

sémantique.

Les valeurs des composants [manifestations] et [durée] sont beaucoup moins riches que celles véhiculées par les collocatifs. Tutin *et al.* et nous-même avons distingué les collocatifs exprimant des manifestations physiques subies ou actives, des manifestations faciales, des verbalisations, etc. Cependant, il semble que ce soit le caractère expressif (comportant une part de volonté) ou réactif (involontaire) qui soit le plus pertinent dans la recherche des contraintes sur les variations sémantiques. De même, pour le composant [durée], Tutin *et al.* ont montré que l'opposition ponctuel/non-ponctuel était la plus pertinente parmi les valeurs aspectuelles étudiées (notamment l'expression de phases).

Enfin, à un troisième niveau, nous avons placé les composants [contrôle] et [volition]. Ceux-ci opèrent sur tous les autres composants de sens. La volition est, en quelque sorte, une forme de contrôle de la source : *vouer du mépris*. Le contrôle porte sur les autres composants :

- contrôle de l'intensité : *calmer sa peur* ;
- contrôle de la polarité : *apprivoiser sa tristesse* ;
- contrôle de la durée : *ravaler sa colère* ;
- contrôle des manifestations : *cacher sa honte*.

Dans les typologies présentées, deux types de contrôle ont été séparés : le contrôle de l'émotion (qui inclut le contrôle de l'intensité, de la durée et de la polarité) et le contrôle des manifestations. Cependant, il semblerait que tous ces aspects du contrôle soient impliqués sans distinction dans les contraintes pesant sur les variations sémantiques. Ainsi, l'absence de contrôle de l'affect pour les noms qui peuvent être **qualité** est globale. Nous pouvons donc proposer une structure d'attribut complexe, permettant de spécifier soit l'absence de contrôle, soit le contrôle total, soit le contrôle de certains attributs. La volition n'a que deux valeurs.

- **[contrôle]**
 - [contrôle : +]
 - [contrôle : -]
 - [contrôle : +manifestations, +durée], etc.
- **[volition]**
 - [volition : +]
 - [volition : -]

Avant de montrer comment ces composants peuvent être utilisés dans la mise en évidence des contraintes qui pèsent sur les variations sémantiques, nous allons formuler des hypothèses concernant les composants des structures SENSATION et QUALITÉ. Celles-ci sont illustrées par la figure 5.13 page ci-contre pour la structure SENSATION, et par la figure 5.14 page 255 pour la structure QUALITÉ. Ce sont des propositions, qui doivent être affinées et validées. En

effet, en l'absence d'une véritable étude des collocatifs des noms qui peuvent se rattacher à ces structures de sens, nous ne pouvons être sûre de la validité des décompositions proposées.

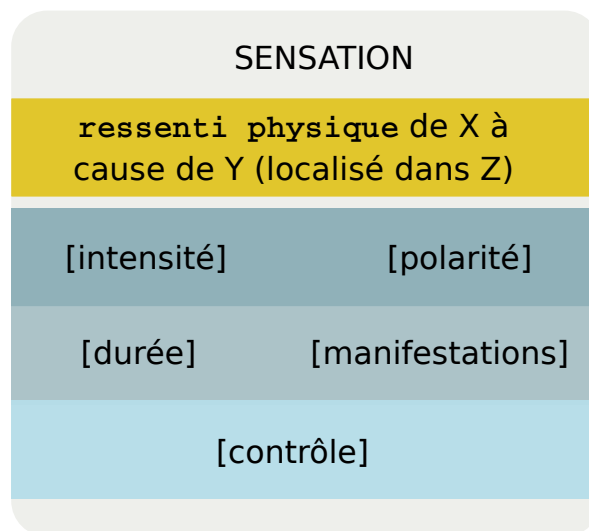


FIGURE 5.13 – Décomposition sémantique de la structure de sens SENSATION (hypothèses)

Nous formulons l'hypothèse que les composants de la structure SENSATION sont très proches de ceux de la structure AFFECT. Nous avons montré dans le chapitre 4 que les variations interprétatives **affect** et **sensation** partagent les mêmes collocatifs. En effet, ce sont des ressentis bornés temporellement, marqués en intensité, en polarité et qui donnent lieu à des manifestations physiques. Nous faisons l'hypothèse que les valeurs de ces composants sont cependant différentes. La polarité est ainsi uniquement marquée sur l'axe agréable/désagréable. Il serait intéressant, par exemple, de vérifier s'il existe des noms de sensation duratifs et de voir s'il existe une différence aspectuelle entre *douleur* et *souffrance*. Les manifestations physiques sont généralement réactives. Nous faisons l'hypothèse que les noms de sensations qui peuvent désigner un **affect** dont le deuxième actant est un objet (*faim, soif, envie, désir*) peuvent avoir des manifestations expressives. Enfin, le composant [contrôle] nous semble pouvoir être attribué à la structure SENSATION. Toutefois, nous faisons l'hypothèse que le contrôle porte essentiellement sur les manifestations de la **sensation** plus que sur le ressenti en lui-même. Cela ne semble pas pour autant impossible : nous avons ainsi rencontré *apprivoiser, vaincre la douleur* sur Frantext.

Outre les différences de valeurs des composants communs avec la structure AFFECT, il existe d'autres différences entre ces deux structures. Nous faisons l'hypothèse que la structure SENSATION ne possède pas les composants [source] et [volition]. En effet, ceux-ci sont liés à une évaluation de l'expérimenteur sur l'origine de son ressenti et nous considérons que cette évaluation n'est possible que pour un ressenti psychologique. Il n'y a pas de dimension intellectuelle dans

la structure SENSATION. Cela permet, par exemple, d'expliquer que l'interprétation **source** renvoie toujours à la **source de l'affect**. Cependant, le fait que la structure SENSATION possède un actant cause permet tout de même, dans des cas extrêmement rares, de dériver des interprétations **source de la sensation**, comme nous l'avons montré dans le chapitre 4. Nous reviendrons sur ce point dans la dernière section de ce chapitre.

Les hypothèses concernant les structures attribut-valeur des composants de sens de la structure SENSATION sont les suivantes :

- **[intensité]**
 - [intensité : faible]
 - [intensité : fort]
- **[polarité]**
 - [polarité : agréable]
 - [polarité : désagréable]
- **[durée]**
 - [durée : ponctuel]
 - [durée : duratif]
- **[manifestations]**
 - [manifestations : -]
 - [manifestations : + réactives]
 - [manifestations : + expressives]
 - [manifestations : + réactives, + expressives]
- **[contrôle]**
 - [contrôle : +]
 - [contrôle : -]

Nos hypothèses concernant la structure QUALITÉ sont beaucoup plus prudentes. En effet, les propositions effectuées pour la structure AFFECT ont pour base l'étude des collocatifs, collocatifs qui sont en partie communs avec ceux des noms qui se rattachent à la structure SENSATION. À notre connaissance, les collocatifs des noms de qualité n'ont pas véritablement été étudiés. De plus, peu de noms parmi ceux de notre corpus désignent fréquemment une **qualité**, ce qui ne nous permet pas de nous faire une idée juste de leur fonctionnement combinatoire.

Nous faisons l'hypothèse que la structure QUALITÉ possède quatre composants de sens. L'intensité est commune aux trois structures étudiées : les noms qui s'y rattachent sont des noms abstraits intensifs. Les collocatifs intensifs sont fréquents avec les noms de qualité, notamment ceux qui marquent une forte intensité, en tout cas pour les noms de notre corpus (*extrême bonté, immense orgueil, grande fierté*, etc.). La structure QUALITÉ a également un composant [polarité], mais celui-ci n'a que des valeurs évaluatives : l'axe agréable/désagréable ne s'applique pas

aux **qualités**. L'observation du fonctionnement des noms de qualité a mis en évidence une autre dimension, qui nous semble jouer un rôle important dans les variations sémantiques de ces noms : l'orientation. Nous avons ainsi remarqué que certains noms désignaient une **qualité** tournée vers les autres (*bonté, tendresse*) et que d'autres renvoyaient à une **qualité** orientée vers soi-même (*orgueil, fierté*). Cependant, toutes les **qualités** ne sont pas orientées : *bêtise, intelligence, imprudence*, etc. Nous formulons l'hypothèse que pour pouvoir désigner un **affect**, les noms de qualité doivent être orientés. Enfin, comme les noms de qualité renvoient à des **propriétés** dont on peut avoir une évaluation directe (voir les discussions dans la section 2.1.3.1), nous supposons que la structure QUALITÉ possède un composant [manifestation]. Les valeurs que peuvent prendre ce composant doivent être mis en évidence par une observation de corpus, mais nous faisons l'hypothèse que ces manifestations sont plus d'ordre comportemental que d'ordre expressif (les manifestations réactives sont exclues, du fait de l'absence d'origine extérieure aux **qualités**). Nous formulons l'hypothèse que le type de manifestation a une influence dans la possibilité pour un nom de qualité de désigner un **acte**. Il serait donc par exemple intéressant de voir si nous pouvons mettre en évidence, à ce niveau, une différence sémantique entre *bêtise* et *intelligence*.

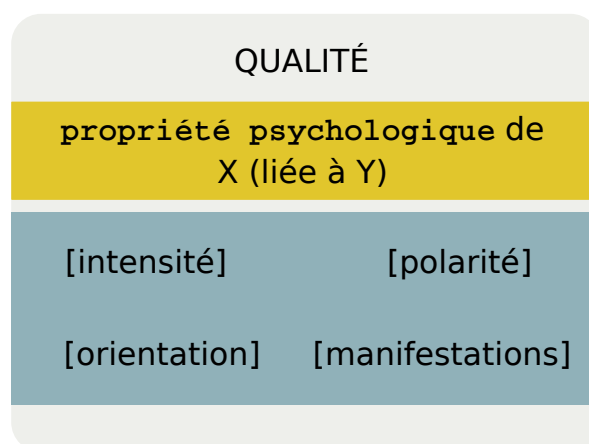


FIGURE 5.14 – Décomposition sémantique de la structure de sens QUALITÉ (hypothèses)

Pour conclure avec la structure QUALITÉ, nous commenterons les composants que celle-ci ne possède pas. Contrairement aux structures AFFECT et SENSATION, nous faisons l'hypothèse que la structure QUALITÉ ne possède pas de composant [durée]. L'absence d'origine fait qu'il n'existe pas de borne temporelle, au moins initiale, aux **qualités**. Néanmoins, les travaux de Martin (2006) sur les adjectifs évaluatifs et les prédicats psychologiques montre que l'aspect des prédicats de qualité n'est pas uniforme. Les prédicats de qualité acceptent ainsi de renvoyer à des états plus ou moins longs : *être de Nancy* renvoie obligatoirement à une **qualité** permanente alors qu'*intelligent* peut désigner une **propriété** manifestée à une occasion précise (*il a été intelligent*

en prenant cette décision). L'aspect des noms de qualité nous semble donc à étudier de manière approfondie. La structure QUALITÉ ne possède pas non plus de composant [contrôle]. Celui-ci nous semble spécifique aux états ressentis. Enfin, nous n'avons pas proposé de composants [volition] et [source], du fait de l'absence d'origine extérieure.

Les hypothèses concernant les structures attribut-valeur des composants de sens de la structure QUALITÉ sont les suivantes :

- **[intensité]**
 - [intensité : faible]
 - [intensité : fort]
- **[polarité]**
 - [polarité : évaluation positive]
 - [polarité : évaluation négative]
- **[orientation]**
 - [orientation : -]
 - [orientation : + interne]
 - [orientation : + externe]
- **[manifestations]**
 - [manifestations : -]
 - [manifestations : + comportementales]
 - [manifestations : + expressives]
 - [manifestations : + comportementales, + expressives]

Dans la section suivante, nous allons montrer comment nous proposons de traiter les variations interprétatives dérivées de ces trois structures de sens avant de nous intéresser à la représentation des contraintes sur ces dérivations.

5.3.2.2 Les variations interprétatives dérivées

Les variations interprétatives issues de la dérivation sémantique (**acte**, **source**, **chose qualifiée**, **qualité causative**, **qualité expressive**) peuvent, elles aussi, être décrites par le biais d'une structure de sens. Nous avons montré que les variations interprétatives qui sont autonomes et distinctes au niveau de la classe des noms abstraits intensifs ont une structure minimale qui ne nécessite pas de lien avec une autre structure sémantique. Pour les variations interprétatives qui ne sont pas autonomes, quel que soit leur niveau de distinction, leur structure minimale fait, en l'absence de spécialisation de sens, référence à celle du sens dont elles sont dérivées (**affect**, **qualité psychologique**, **qualité physique**). La syntaxe de la structure minimale adoptée permet de rendre compte à la fois du mécanisme métonymique et des différences entre les variations interprétatives créées par dérivation métonymique et celles créées par dérivation actancielle. Nous

utiliserons les conventions d'écriture suivantes :

- Les structures de sens dérivées seront notées en petites majuscules : QUALITÉ D'EXPRIMER, QUALITÉ DE CAUSER, ACTE, CHOSE QUALIFIÉE.
- Les étiquettes sémantiques seront notées en police *teletype* : **propriété**, **fait**, **entité**.
- Les actants sémantiques de la structure dérivée seront notés en majuscules, comme pour les structures non dérivées : X.
- Les actants de la structure sémantique qui est la source de la dérivation seront notés en minuscules : x, y, z.
- Les actants qui sont une métonymie de ceux de la structure sémantique sur laquelle porte la dérivation seront accompagné d'une apostrophe : x'.

Nous allons tout d'abord décrire les structures sémantiques créées par dérivation actancielle, peu distinctes des structures dont elles sont dérivées, puis les structures sémantiques qui sont créées par dérivation métonymique.

Les structures de dérivation actancielle

Nous avons distingué deux structures sémantiques auxquelles se rattachent les variations interprétatives **qualité expressive** et **qualité causative**¹³³ :

QUALITÉ D'EXPRIMER : **propriété** de X (x') d'exprimer l'AFFECT de x ou la QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE de x

QUALITÉ DE CAUSER : **propriété** de X (y) de causer un AFFECT chez x

Les noms qui se rattachent à ces deux structures de sens restent des noms abstraits intensifs et reçoivent l'étiquette sémantique **propriété** : dans *la tristesse de ce paysage* ou *la tristesse de ses paroles*, *tristesse* renvoie à une **qualité**. Ces noms sont des noms prédicatifs qui possèdent un actant : l'élément caractérisé (*ce paysage*, *ces paroles*) noté X. Cet actant devra être typé pour chaque unité lexicale : la plupart du temps, il s'agit d'un inanimé (sauf pour *ennui*), mais comme nous l'avons montré, seule la structure QUALITÉ CAUSATIVE accepte un actant comme *paysage*, qui n'est ni une métonymie du premier actant de la QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE (*paroles*, *allure*, *regard*), ni un artefact (*livre*, *musique*). Enfin, cet actant correspond à un actant de la structure sémantique qui est la source de la dérivation :

- une métonymie du premier actant des structures QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE ou AFFECT pour la structure QUALITÉ EXPRESSIVE : x' ;
- le deuxième actant de la structure AFFECT pour la structure QUALITÉ CAUSATIVE : y.

133. Nous avons appelé ces structures QUALITÉ D'EXPRIMER et QUALITÉ DE CAUSER pour une meilleure syntaxe de la structure ACTE qui en est dérivée.

Le fait que la structure QUALITÉ EXPRESSIVE puisse être dérivée soit de QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE, soit de AFFECT ne nécessite pas de distinguer deux structures différentes.

Les structures de dérivation métonymique

Nous avons distingué trois structures sémantiques auxquelles se rattachent les variations interprétatives *acte* et *source* et *chose qualifiée*. Nous allons les détailler successivement.

CHOSE QUALIFIÉE : **entité** (x) qui a une certaine QUALITÉ PHYSIQUE

ACTE : **fait** (x) de X qui a la QUALITÉ D'EXPRIMER la QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE de x
ou la QUALITÉ DE CAUSER un AFFECT chez x

SOURCE : y ou z de l'AFFECT de X

Les noms qui se rattachent à la structure CHOSE QUALIFIÉE ne sont plus des noms prédicatifs : cette structure de sens n'a donc pas d'actant. Elle reçoit l'étiquette sémantique **entité**, qui se situe, avec l'étiquette **fait**, au sommet de la hiérarchie des étiquettes de la LEC. Il est en effet nécessaire de choisir une étiquette très éloignée pour rendre compte, au niveau de la structure de sens, de la diversité des éléments qui peuvent renvoyer à une *chose qualifiée*. Cette **entité** correspond au premier actant de la structure QUALITÉ PHYSIQUE, noté x.

Les noms qui se rattachent à la structure ACTE sont, pour leur part, des noms prédicatifs. Ils ont un actant qui effectue les actes ou paroles en question (noté X). Nous avons utilisé l'étiquette sémantique **fait**, deuxième branche de la hiérarchie des étiquettes de la LEC, qui couvre l'ensemble des actes, paroles, gestes, pensées, etc. qui peuvent exprimer un **affect** ou une **qualité**, ou causer un **affect**. Ce **fait** correspond au premier actant des structures QUALITÉ D'EXPRIMER ou QUALITÉ DE CAUSER, noté x (qui est lui-même une métonymie du premier actant des structures QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et AFFECT).

Enfin, les noms qui se rattachent à la structure SOURCE sont également des noms prédicatifs. Ils ont un actant qui est commun à la structure SOURCE et à la structure AFFECT. Cette structure, contrairement aux autres, ne peut pas être décrite à l'aide d'une étiquette sémantique. Nous avons montré dans la section 5.1.3.2 qu'il n'existait pas de catégorie de noms de rôles sémantiques. Il faudrait une étiquette encore supérieure à **entité** et **fait**, qui peuvent toutes deux correspondre à l'élément qui est considéré comme la **source de l'affect**. L'élément qui est désigné par le nom de source est donc l'actant cause ou objet de l'**affect**, qui n'est pas un actant de la **source** et que nous avons donc noté en minuscules. x ou y pourra être spécifié pour les unités lexicales qui se rattachent à cette structure car, comme l'a montré Alonso Ramos (2009), les noms de source peuvent désigner un **individu**, un **fait**, une **entité**, etc., mais il existe des restrictions en fonction des noms (voir section 2.3.2).

Au niveau de la structure de sens, les étiquettes sémantiques ne peuvent pas véritablement être décomposées en composants de sens comme les structures AFFECT, QUALITÉ et SENSATION. Pour la description des unités lexicales individuelles, les étiquettes **fait** et **entité** peuvent être remplacées par des étiquettes hiérarchiquement inférieures. Il est possible d'envisager une décomposition sémantique uniquement pour l'étiquette **propriété** des structures QUALITÉ D'EXPRIMER et QUALITÉ DE CAUSER. Nous pouvons considérer que cette étiquette possède les composants [intensité] et [polarité] communs aux étiquettes **ressenti psychologique** et **propriété psychologique**, ce qui montre bien que les interprétations attachés à ces structures restent des noms abstraits intensifs et sont peu distinctes du sens dont elles sont dérivés.

La décomposition sémantique proposée nous permet de rendre compte des contraintes pesant sur l'apparition des variations interprétatives, contraintes que nous allons présenter dans la section suivante.

5.3.3 Description des mécanismes de variation sémantique

Pour décrire le fonctionnement de la variation sémantique au sein d'une classe de noms, il est nécessaire de spécifier, en plus des structures de sens, les contraintes qui pèsent sur les mécanismes de variation sémantique. La description doit prendre en compte le type de variation sémantique et son orientation. Nous proposerons dans cette section deux niveaux de description. Premièrement, nous décrirons le mécanisme général en spécifiant les contraintes qui pèsent sur la structure de sens source de la variation sémantique : si les noms qui se rattachent à une structure de sens donnée possèdent certaines caractéristiques sémantiques, alors ils pourront également se rattacher à une autre structure de sens donnée. Deuxièmement, nous décrirons les différentes configurations possibles de ce mécanisme de variation sémantique. À ce niveau, nous spécifierons de manière plus détaillée les caractéristiques sémantiques des deux structures de sens en lien de variation sémantique.

Nous allons décrire les mécanismes de polystructuration sémantique, puis les mécanismes de dérivation sémantique. Du fait du manque de données concernant les noms de qualité et de sensation, les mécanismes dont la structure de sens source n'est pas celle d'AFFECT seront peu spécifiés.

5.3.3.1 Mécanismes de polystructuration sémantique

Les mécanismes de polystructuration concernent les couples de structures de sens AFFECT – QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et AFFECT – SENSATION.

AFFECT – QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE

La polystructuration sémantique entre les structures AFFECT et QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE a deux sens d'orientation. Le tableau 5.10 décrit le mécanisme général de polystructuration QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT. Dans ce tableau, comme dans les suivants, ne sont notés que les composants de sens qui contraignent le mécanisme.

QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT	
Propriété psychologique de X (liée à Y)	Ressenti psychologique de X à cause de Y et/ou envers Z
[orientation : +]	

TABLE 5.10 – Polystructuration QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT

Nous possédons peu d'éléments concernant les caractéristiques sémantiques des noms qui désignent une **qualité**. Nous formulons l'hypothèse que, pour qu'un nom de qualité puisse également désigner un **affect**, il doit être orienté, vers soi ou vers les autres. C'est le cas des noms de qualité étudiés dans ce travail (*fierté, orgueil, bonté, tendresse*) mais également de noms comme *agressivité* ou *curiosité*.

(395) [...] et pourtant, je n'éprouve aucun sentiment d'*agressivité* à l'égard de mon père. (R-V Pilhes)

(396) En se regardant ainsi, Roger éprouvait plus de *curiosité* que de tristesse. (Z. Oldenbourg)

Les noms comme *intelligence* ou *bêtise* qui ne sont pas orientés ne peuvent pas désigner un **affect**. Même si cette hypothèse est confirmée (il faut vérifier les noms qui ne sont pas orientés ne peuvent jamais désigner un **affect**), cette contrainte n'est pas suffisante. Toutes les **qualités** orientées ne peuvent pas forcément désigner un **affect**. Comme nous allons le montrer pour la polystructuration AFFECT → QUALITÉ, les contraintes sont multiples sur la structure AFFECT. Nous pouvons formuler l'hypothèse qu'il en est de même pour la structure QUALITÉ lorsqu'elle est à l'origine de la polystructuration.

En fonction de la valeur du composant [orientation] de la structure QUALITÉ (tableau 5.11), nous pouvons dégager deux configurations différentes :

- Si le composant [orientation] de la structure QUALITÉ a la structure [orientation : + externe], alors la structure AFFECT aura :
 - un deuxième actant objet ;
 - un composant [source] de structure [source : - déterminée].
- Si le composant [orientation] de la structure QUALITÉ a la structure [orientation : + interne], alors la structure AFFECT aura :

- aura un deuxième actant cause ;
- un composant [source] de structure [source : + déterminée].

Tous ces noms sont duratifs et non voulus lorsqu'ils se rattachent à la structure AFFECT.

QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT		
<i>Tendresse</i> <i>Bonté</i>	Propriété psychologique de X [orientation : + externe]	Ressenti psychologique de X envers Y [durée : duratif] [source : - déterminée] [volition : -]
<i>Fierté Orgueil</i>	Propriété psychologique de X (liée à Y) [orientation : + interne]	Ressenti psychologique de X à cause de Y [durée : duratif] [source : + déterminée] [volition : -]

TABLE 5.11 – Configurations de la polystructuration QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → AFFECT

Le tableau 5.12 décrit le mécanisme général de polystructuration AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE. Nous possédons plus de données concernant ce sens de variation sémantique et nous pouvons donc spécifier plus de contraintes sémantiques sur le mécanisme général. Nous avons ainsi montré que, quelle que soit la structure actancielle du nom d'affect, celui-ci doit être duratif, non contrôlé et non voulu, et sa source ne doit pas être déterminée.

AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE	
Ressenti psychologique de X à cause de Y et/ou envers Z [durée : duratif] [source : - déterminée] [contrôle : -] [volition : -]	Propriété psychologique de X

TABLE 5.12 – Polystructuration AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE

Les contraintes relevées sont suffisantes pour notre classe de noms. Nous pouvons le constater en observant les noms qui, dans la typologie de Tutin *et al.* (2006), partagent les caractéristiques suivantes : noms duratifs et non contrôlés. Ceux-ci sont regroupés dans les classes C1, C2 et C4, classes qui regroupent tous les noms d'affect qui peuvent devenir *qualité*. L'ajout de la dimension volition (introduite dans Goossens (2005a)) permet d'exclure les noms *amitié*, *affection*, *amour*, *haine*, *respect*, *mépris*, *estime* et *admiration*. Le caractère déterminé de la source, observé à ce jour par la possibilité de renvoyer à une *source*, exclut les noms *amour*, *admiration*, *bonheur*, *plaisir* et *satisfaction*. Seuls restent *ennui*, qui peut être *qualité causative*, ce qui semble impliquer

des caractéristiques sémantiques différentes quant au caractère causé de l'affect, et *pitié*, qui est souvent employé pour désigner l'absence de cet affect (*être sans pitié*), ce qui s'apparente à une forme de qualité. L'étude d'un ensemble de noms plus vaste est cependant nécessaire pour valider ces contraintes.

Nous relevons, pour les noms de notre corpus, deux configurations différentes de la polystructuration AFFECT → QUALITÉ, en fonction de la structure actancielle de la structure AFFECT (tableau 5.13) :

- Si la structure AFFECT a un deuxième actant objet, alors le composant [orientation] de la structure QUALITÉ aura la structure [orientation : + externe].
- Si la structure AFFECT a un deuxième actant cause, alors le composant [orientation] de la structure QUALITÉ aura la structure [orientation : -].

AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE		
<i>Tristesse</i> <i>Gaieté</i> <i>Mélancolie</i>	Ressenti psychologique de X à cause de Y [durée : duratif] [source : - déterminée] [contrôle : -] [volition : -]	Propriété psychologique de X [orientation : -]
<i>Compassion</i> <i>Jalousie</i> <i>Méfiance</i>	Ressenti psychologique de X envers Y [durée : duratif] [source : - déterminée] [contrôle : -] [volition : -]	Propriété psychologique de X [orientation : + externe]

TABLE 5.13 – Configurations de la polystructuration AFFECT → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE

La mise en évidence de contraintes sémantiques efficaces pour le mécanisme de polystructuration ayant la structure source AFFECT montre l'intérêt d'une étude des collocations. Afin de spécifier la polystructuration qui a l'orientation inverse, une même démarche est nécessaire pour les noms de qualité. Nous allons maintenant décrire les mécanismes de polystructuration concernant les structures AFFECT et SENSATION.

AFFECT – SENSATION

Nous disposons de peu d'informations concernant les noms qui peuvent se rattacher aux structures AFFECT et SENSATION. En effet, très peu d'entre eux ont été étudiés dans les travaux de Tutin *et al.* (2006) et Goossens (2005a), sur lesquels nous nous sommes fondée pour établir la majeure partie des composants de sens qui contraignent les variations sémantiques. *Envie*, *désir* et *plaisir*, qui se rattachent en premier lieu à la structure AFFECT, n'ont été pris

en compte dans aucune de ces deux typologies. Parmi les noms qui se rattachent en premier lieu à la structure SENSATION, seuls *souffrance*, *douleur*, *gêne* et *dégoût* ont été étudiés. De plus, les noms qui désignent à l'origine une **sensation** semblent extrêmement nombreux à pouvoir également désigner, par métaphore, un **affect**. La polystructuration SENSATION → AFFECT semble assez peu contrainte sémantiquement. Nous formulons cependant l'hypothèse que les noms dont l'interprétation SENSATION est déjà une interprétation dérivée, du type *coupure*, *brûlure*, sont moins à même de pouvoir désigner métaphoriquement un **affect**. Nous n'avons donc à ce jour pas mis en évidence de contraintes sémantiques pour ce mécanisme de polystructuration (tableau 5.14).

SENSATION → AFFECT	
Ressenti physique de X à cause de Y (localisé dans Z)	Ressenti psychologique de X à cause de Y et/ou envers

TABLE 5.14 – Polystructuration SENSATION → AFFECT

Nous pouvons cependant relever trois configurations différentes pour ce mécanisme de polystructuration, configurations fondées essentiellement sur la structure actancielle des structures source et cible (tableau 5.15) :

- Si la structure SENSATION a un deuxième actant cause jamais réalisé syntaxiquement (*faim*, *soif*), alors la structure AFFECT aura :
 - un deuxième actant objet ;
 - un composant [source] de structure [source : - déterminée].
- Si la structure SENSATION a deux actants, le deuxième actant cause pouvant être réalisé syntaxiquement (*dégoût*), alors la structure AFFECT aura :
 - un deuxième actant cause ;
 - un composant [source] de structure [source : - déterminée].
- Si la structure SENSATION a trois actants (*souffrance*, *douleur*, *gêne*), alors la structure AFFECT aura :
 - un deuxième actant cause ;
 - un composant [source] de structure [source : + déterminée].

Tous ces noms ont également en commun la structure de composant [volition : -]. *Faim* et *soif* n'ayant pas, à notre connaissance, été étudiés dans leur interprétation d'**affect**, nous ne pouvons pas spécifier davantage leurs caractéristiques sémantiques. *Souffrance*, *douleur*, *gêne* et *dégoût* ont quant à eux d'autres structures de composants communes : [intensité : forte]¹³⁴ et [manifestation : + réactives, + expressives]. Ces deux composants de sens sont les plus pertinents

134. Il s'agit d'une hypothèse au vu d'un bref examen du corpus, cette dimension n'ayant pas été étudiée de manière systématique.

pour caractériser l'interprétation **affect** des noms qui peuvent être **sensation**. Les composants [contrôle] et [durée], qui étaient pertinents pour la polystructuration AFFECT – QUALITÉ, divisent les noms qui peuvent se rattacher à la structure SENSATION (tout comme [source]) :

- [contrôle : +] pour *dégoût*, *gêne*, *douleur* et [contrôle : -] pour *souffrance*;
- [durée : ponctuel] pour *dégoût*, *souffrance*, *gêne* et [durée : duratif] pour *douleur*.

Nous voyons une fois de plus que les polystructurations AFFECT – QUALITÉ et AFFECT – SENSATION ne dépendent pas des mêmes composants sémantiques.

SENSATION → AFFECT		
<i>Faim Soif</i>	Ressenti physique de X à cause de Y	Ressenti psychologique de X envers Y [source : - déterminée] [volition : -]
<i>Dégoût</i>	Ressenti physique de X à cause de Y	Ressenti psychologique de X à cause de Y [intensité : forte] [source : - déterminée] [manifestations : + réactives, + expressives] [volition : -]
<i>Souffrance</i> <i>Douleur Gêne</i>	Ressenti physique de X à cause de Y localisé dans Z	Ressenti psychologique de X à cause de Y [intensité : forte] [source : + déterminée] [manifestations : + réactives, + expressives] [volition : -]

TABLE 5.15 – Configurations de la polystructuration SENSATION → AFFECT

Nous allons maintenant nous intéresser au dernier mécanisme de polystructuration sémantique identifié pour les noms abstraits intensifs. Le tableau 5.16 décrit le mécanisme général de polystructuration AFFECT → SENSATION. Les collocations de ces noms n'ont pas été étudiées, mais nous pouvons cependant aisément mettre en évidence trois structures de composants de sens qui leur sont communes : [source : +], [volition :-] et [polarité : agréable]. De plus, il existe une contrainte sur la structure actancielle de la structure AFFECT : le deuxième actant doit être non-humain. Dans la structure SENSATION, ce deuxième actant devra être humain. Enfin, cette polystructuration est différente de toutes celles étudiées jusqu'alors. En effet, nous avons mentionné à plusieurs reprises que les **sensations sexuelles**, qui sont le résultat de ce mécanisme de polystructuration, ne sont pas de pures **sensations** et comportent une part d'**affect**. Il s'agit cependant bien de deux sens distincts, contrairement à *fatigue*, comme l'ont montré les tests appliqués dans la première partie de ce chapitre. La part de ressenti psychologique est prise en compte dans la structure minimale dérivée qui reçoit l'étiquette **ressenti physique et**

psychologique

AFFECT → SENSATION	
Ressenti psychologique de X à cause de Y (non-humain) et/ou envers Z (non-humain) [source : + déterminée] [volition : -] [polarité : agréable]	Ressenti physique et psychologique de X à cause de Y (humain) et/ou envers Z (humain)

TABLE 5.16 – Polystructuration AFFECT → SENSATION

L'addition des contraintes énumérées ci-dessus permet de restreindre la portée du mécanisme de polystructuration de manière tout à fait intéressante. Seuls *fierté*, *orgueil*, *joie*, *bonheur* et *satisfaction* partagent les mêmes structures de composants [polarité], [contrôle] et [volition]. Tous peuvent cependant avoir un second actant cause de type humain, sans avoir une interprétation de **sensation sexuelle**. *Joie*, *bonheur* et *satisfaction*, qui ne peuvent pas être **qualité**, ont de nombreuses collocations à connotation sexuelle, même si nous n'avons pas relevé ces noms dans l'interprétation **sensation** dans nos corpus : *fille de joie*, *joie des sens*, *joie sexuelle*, *satisfaction sexuelle*, *bonheur sexuel*, etc. Nous émettons l'hypothèse que l'interprétation **sensation** est plus lexicalisée dans le cas de *plaisir*, *envie* et *désir*, et qu'il serait intéressant de voir s'il existe d'autres contraintes sur cette polystructuration.

En fonction de la nature du deuxième actant, nous pouvons distinguer deux configurations :

- *Envie* et *désir* ont un deuxième actant objet dans les deux structures de sens.
- *Plaisir* a un deuxième actant cause dans les deux structures de sens.

AFFECT → SENSATION		
<i>Envie Désir</i>	Ressenti psychologique de X envers Y (non-humain) [source : + déterminée] [volition : -] [polarité : agréable]	Ressenti physique et psychologique de X envers Y (humain) [polarité : agréable]
<i>Plaisir</i>	Ressenti psychologique de X à cause de Y (non-humain) [source : + déterminée] [volition : -] [polarité : agréable]	Ressenti physique et psychologique de X à cause de Y (humain) [polarité : agréable]

TABLE 5.17 – Configurations de la polystructuration AFFECT → SENSATION

Une étude du comportement combinatoire des ces noms, dans leurs deux interprétations,

serait importante pour observer notamment si, comme dans la polystructuration SENSATION → AFFECT, les composant [manifestation] et [intensité] jouent un rôle dans ce mécanisme.

Le traitement des mécanismes de polystructuration sémantique a mis en évidence que ceux-ci sont contraints par de nombreux composants sémantiques. Nous verrons dans la section suivante que ce n'est pas le cas des mécanismes de dérivation sémantique. Pour que les mécanismes dégagés ne soient pas trop puissants, d'autres contraintes doivent cependant être mises en évidence. C'est bien évidemment le cas des mécanismes dont les structures source sont celles de SENSATION et de QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE, pour lesquelles nous n'avons étudié que peu de noms. L'analyse de la structure AFFECT doit cependant elle aussi être affinée par l'étude d'un nombre plus élevé de noms d'affect, notamment ceux pouvant désigner une *sensation sexuelle*. Dans la section suivante, nous allons effectuer, sur le même modèle, le traitement des mécanismes de dérivation sémantique. Nous mettrons ensuite en évidence le dynamisme potentiel du traitement proposé. Enfin, nous proposerons une synthèse conclusive dans laquelle nous reviendrons sur le cas des noms qui n'acceptent aucun des mécanismes de variation sémantique relevés pour les noms abstraits intensifs.

5.3.3.2 Mécanismes de dérivation sémantique

Dans cette section, nous ne décrirons que les mécanismes de dérivation sémantique qui ont la structure AFFECT comme source : AFFECT → QUALITÉ D'EXPRIMER, AFFECT → QUALITÉ DE CAUSER et AFFECT → SOURCE. Nous n'avons pas la possibilité de traiter des dérivations QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE → QUALITÉ D'EXPRIMER, QUALITÉ D'EXPRIMER → ACTE et QUALITÉ PHYSIQUE → CHOSE QUALIFIÉE pour deux raisons que nous rappelons.

- Nous n'avons que quatre noms qui se rattachent en premier lieu à la structure QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et aucun pour la structure QUALITÉ PHYSIQUE. Il est impossible de formuler des hypothèses intéressantes avec si peu de données. De plus, la structure cible n'étant pas analysable en composant de sens, comme pour les mécanismes de polystructuration, il n'est pas possible de proposer une liste de configurations sémantiques différentes comme base de travail.
- Les dérivations sémantiques qui ont les structures QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et QUALITÉ PHYSIQUE comme source sont extrêmement régulières, voire quasiment systématiques comme l'avancent Flaux & Van de Velde (2000).

L'analyse de ces dérivations sémantiques nécessite l'étude ultérieure d'un grand nombre de noms de qualité, physique ou psychologique.

AFFECT → QUALITÉ DE CAUSER/QUALITÉ D'EXPRIMER

Les dérivations **AFFECT** → QUALITÉ DE CAUSER et **AFFECT** → QUALITÉ D'EXPRIMER doivent être traitées séparément. Leur structure minimale est différente et les contraintes sémantiques le sont également.

La dérivation **AFFECT** → QUALITÉ D'EXPRIMER (tableau 5.18) possède les mêmes contraintes sémantiques que la dérivation **AFFECT** → QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE. Quatre composants sémantiques de la structure **AFFECT** sont impliqués et doivent posséder les structures suivantes :

- [durée : duratif]
- [source : - déterminée]
- [contrôle : -]
- [volition : -]

À ces composants sémantiques s'ajoute une contrainte sur la structure actancielle : le deuxième actant de la structure **AFFECT** doit être une cause. Cela permet d'expliquer que *tristesse*, *gaieté* et *mélancolie* peuvent se rattacher aussi bien à la structure QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et QUALITÉ D'EXPRIMER, contrairement à *jalousie*, *méfiance* et *compassion*. Le premier actant de la structure QUALITÉ D'EXPRIMER est obligatoirement inanimé et correspond à une métonymie du premier actant de la structure **AFFECT** (partie du corps, artefact, etc.).

AFFECT → QUALITÉ D'EXPRIMER	
Ressenti psychologique de X à cause de Y [durée : duratif] [source : - déterminée] [contrôle : -] [volition : -]	propriété de X (x') (inanimé) d'exprimer l' AFFECT de x

TABLE 5.18 – Dérivation **AFFECT** → QUALITÉ D'EXPRIMER

La dérivation **AFFECT** → QUALITÉ DE CAUSER (tableau 5.19) concerne les mêmes noms que la dérivation **AFFECT** → QUALITÉ D'EXPRIMER, auxquels s'ajoutent *horreur* et *ennui* [*lassitude*]. Nous avons peu d'éléments permettant de regrouper ces noms : ils ont un deuxième actant cause (et font partie des noms exogènes de Anscombe (1995) et des noms créés par un fait extérieur de Mathieu (1999)) sont duratifs et ne sont pas voulus. Ces trois éléments ne sont pas suffisants pour contraindre cette dérivation sémantique. En effet, de nombreux noms possédant ces caractéristiques ne peuvent pas renvoyer à une **qualité causative** : *peine*, *Crainte*, *angoisse*, *désespoir*, *douleur*, *peur*, *bonheur*, etc.

AFFECT → QUALITÉ D'EXPRIMER	
Ressenti psychologique de X à cause de Y [durée : duratif] [contrôle : -] [volition : -]	propriété de X (y) de causer un AFFECT chez x

TABLE 5.19 – Dérivation AFFECT → QUALITÉ DE CAUSER

Il en est de même pour la dérivation QUALITÉ DE CAUSER → ACTE. Seul *horreur* peut renvoyer à un acte (en l'occurrence un acte causatif) et nous ne pouvons mettre en évidence les contraintes sémantiques impliquées dans cette dérivation.

AFFECT → SOURCE

La dernière dérivation sémantique que nous décrivons est la dérivation AFFECT → SOURCE (tableau 5.20). Comme nous l'avons montré dans la section 5.2.2, les noms qui peuvent renvoyer à une source possèdent des caractéristiques sémantiques très variées : ils peuvent être ponctuels ou duratifs, voulus ou non, contrôlés ou non, etc. Le seul élément qui les rassemble est le caractère obligatoirement déterminé de la cause ou de l'objet.

AFFECT → QUALITÉ D'EXPRIMER	
Ressenti psychologique de X à cause de Y et/ou envers Z [source : + déterminée]	y ou z de l'AFFECT de X

TABLE 5.20 – Dérivation AFFECT → SOURCE

Cette dérivation sémantique est très productive, ce qui est très probablement expliqué par son caractère à la fois peu contraint sémantiquement et très contraint syntaxiquement. Nous allons aborder ces deux points dans la dernière section de ce chapitre.

5.3.3.3 Dynamisme du traitement proposé

Dans la section 5.3.1, nous avons annoncé que les propositions de traitement des mécanismes de variation sémantique devaient aboutir à :

- un traitement descriptif ;
- un traitement explicatif.

De plus, nous souhaitons proposer un traitement statique mais néanmoins capable de prendre en compte une part de créativité lexicale.

L'objectif descriptif est réalisé avec la notion de structure de sens, structure qui permet une décomposition sémantique détaillée sans préjuger du statut lexical des variations interprétatives qui s'y rattachent. Bien que l'énumération ne porte pas sur les variations interprétatives des unités lexicales individuelles, mais sur les structures de sens auxquelles celles-ci se rattachent (à un niveau plus abstrait), le traitement proposé est statique.

La caractérisation des mécanismes de variation sémantique permet d'atteindre le niveau explicatif, en mettant en évidence les contraintes sémantiques qui pèsent sur ces variations. La conjonction des structures de sens et des mécanismes de dérivation sémantique permet d'envisager une part de dynamisme dans le traitement proposé. Le dynamisme de ce traitement est effectif dans deux optiques : le caractère optionnel de l'énumération de certaines variations interprétatives et la prise en compte de variations irrégulières construites sur des mécanismes réguliers.

Le traitement proposé essaye de donner une place aux variations interprétatives qui se situent entre la polysémie et la variation contextuelle. Sont essentiellement concernées les variations interprétatives *source*, *acte*, *chose qualifiée*, *qualité causative* et *qualité expressive*, pour la plupart des unités lexicales. Nous avons montré qu'en l'absence de spécialisation de sens, ces interprétations correspondaient rarement à de véritables sens autonomes et discrets. La caractérisation sémantique précise de la structure de sens source, associée à la description des mécanismes de dérivation sémantique, permet d'envisager d'éviter le recours à l'énumération de ces variations interprétatives, tout en montrant qu'elles sont liées au sémantisme du nom. Ces mécanismes sont en partie prédictifs. Un tel choix dépend bien évidemment de l'objectif poursuivi. Comme le propose Barque (2008), dans une optique lexicographique, il peut s'avérer pertinent de les relever et de les décrire, en association avec le mécanisme de dérivation. Dans une optique de traitement automatique des langues, un traitement plus économique peut se justifier. Le traitement proposé montre que ces deux objectifs ne sont pas antinomiques.

Dans le cas de l'existence d'une véritable polysémie, il sera nécessaire d'avoir recours à l'énumération. L'intérêt de l'énumération est d'autant plus marqué pour les noms dont les différents sens donnent chacun lieu à des dérivations sémantiques. C'est par exemple le cas de *fierté* ou *orgueil*, qui peuvent avoir une variation interprétative dérivée de la structure QUALITÉ (*qualité expressive*) et une variation interprétative dérivée de la structure AFFECT (*source*).

Le traitement proposé a également la capacité de rendre compte de variations irrégulières construites sur des mécanismes réguliers. Nous avons, à plusieurs reprises, mentionné le fait que nous avons relevé sur corpus des exemples, rares, de noms véhiculant une variation interprétative pour laquelle il n'est pas prédisposé sémantiquement. Le mécanisme de dérivation métonymique

AFFECT → SOURCE est le plus productif. Nous avons ainsi relevé un exemple d'interprétation **source** pour *gaieté*, *angoisse*, *tristesse* et *stupeur* par exemple.

- (397) Surtout, nos verres sont pleins jusqu'aux bords d'un vin rose et limpide, dont la seule couleur est une *gaieté*. (M. Genevoix)
- (398) Quand je souffre alors, c'est d'un excès d'amour et parce que la vie fragile de cette enfant m'est une *angoisse* et un remords... (C. Mauriac)
- (399) [...] c'était la grande *tristesse* de sa vie. (E. Ajar)
- (400) [...] la France était privée, au moment décisif, de l'atout que constituerait l'union de son empire, *stupeur* du peuple français bouleversé dans sa misère [...] (Ch. de Gaulle)

Plusieurs éléments permettent d'expliquer ces emplois. Tout d'abord, la variation interprétative **source** est créée par dérivation métonymique. Dans ces emplois, le nom renvoie au deuxième actant de la structure AFFECT. La condition minimale pour désigner une **source** est donc de posséder un deuxième actant, ce qui est le cas de tous les noms d'affect étudiés. De plus, cette dérivation sémantique est peu contrainte sémantiquement. Seul le caractère déterminé de la source semble impliqué dans ce mécanisme. Nous avons montré que la structure AFFECT de *tristesse* et *gaieté* a une source indéterminée, ce qui permet notamment à ces noms de se rattacher à la structure QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE. Il semble que moins la dérivation sémantique est contrainte au niveau des composants de sens, plus le mécanisme peut-être créatif. Enfin, cette variation interprétative est très contrainte morpho-syntaxiquement, en l'absence de spécialisation de sens, ce qui permet de forcer une interprétation **source** en utilisant un nom dans une des structures syntaxiques relevées. Dans une perspective de décodage, il est ainsi nécessaire d'ajouter un ensemble de contraintes morpho-syntaxiques (mises en évidence dans le chapitre 4) aux mécanismes de dérivation sémantique, qui peuvent se substituer aux contraintes sémantiques. Dans une optique d'encodage, les contraintes sémantiques priment.

En l'état actuel, le traitement que nous avons proposé ne permet pas de rendre compte des variations irrégulières construites sur un mécanisme régulier prévu pour une autre structure de sens que celles auxquelles se rattache un nom. Nous avons relevé deux exemples de ce type de variations interprétatives, qui vont clarifier notre propos. Dans les exemples (401) et (402), *tendresse* et *gentillesse* ont une interprétation de **chose qualifiée**, ou plus précisément de **personne qualifiée**. Cette interprétation est normalement dérivée de la structure de sens QUALITÉ PHYSIQUE. Nous avons décidé de proposer deux structures séparées pour QUALITÉ PHYSIQUE et QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE car ces deux types de **propriétés** ne partagent pas les mêmes composants de sens : les **propriétés physiques** n'ont ni [manifestations], ni [orientation].

- (401) M. de Talleyrand était une vraie *tendresse*, il se penchait sur mon épaule ; certainement il me croyait dans ce moment un très grand homme. (Chateaubriand)

(402) David Mahe est le travailleur de l'ombre. [...] David est une *gentillesse* é...nor...me une gentillesse égale à son talent. (Web)

Dans les exemples (403) et (404), *douleur* et *gêne* ont une interprétation de **source**, ou plus précisément de **source de la sensation**. Cette interprétation est normalement dérivée de la structure de sens AFFECT. Comme les **propriétés**, les **ressentis physiques** et les **ressentis psychologiques** ne partagent pas certains composants de sens : les **ressentis physiques** n'ont pas de [source] ni de [volition].

(403) Ma poitrine fut prise. Une toux sèche me déchirait, respirer m'était *douleur*, j'étouffais, je m'affaiblissais. (M. de Grèce)

(404) Les mouvements continus des lèvres et de la langue déterminent un écoulement de salive qui est une *gêne* considérable pour ces malades. (Encyclopédie Médicale Quillet)

Dans une optique de décodage, nous pourrions envisager d'ajouter un niveau d'abstraction supplémentaire pour rendre le traitement plus dynamique. Il serait ainsi nécessaire de postuler l'existence de structures de sens hiérarchiquement supérieures aux quatre structures dégagées, regroupant les composants de sens communs aux **propriétés** d'un côté ([intensité] et [polarité] à l'heure actuelle), et les composants de sens communs aux **ressentis** de l'autre ([intensité], [polarité], [durée], [manifestations] et [contrôle]). En appliquant les mécanismes de dérivation métonymique à ce niveau, les composants de sens contraignants seraient ainsi optionnels et il pourrait être mis en évidence que *gêne* et *douleur* renvoient à la **source du ressenti** et *tendresse* et *gentillesse* à l'**élément qui a une propriété**. Dans une optique d'encodage, qui est celle que nous avons adoptée tout au long de ce travail, ce niveau d'abstraction devra être ignoré sous peine de rendre les mécanismes de variation sémantique trop puissants.

Ces perspectives de développement du traitement sont en accord avec l'objectif typologique qui a guidé notre travail. En fonction du niveau d'abstraction considéré, l'organisation des noms abstraits intensifs se fait plus détaillée, d'un découpage en deux ensembles de nature aspectuelle différente (les **propriétés** et les **ressentis**), à une séparation de noms comme *tristesse* et *chagrin*, en fonction de l'évaluation que fait l'expérimenteur de l'élément qui est à l'origine de son ressenti.

Nous allons conclure ce chapitre en effectuant une synthèse des apports de ce dernier chapitre et en proposant des perspectives typologiques, avant de proposer une conclusion générale à ce travail.

5.3.4 Synthèse conclusive et perspectives typologiques

À l'issue de ce chapitre, nous pouvons formuler trois ensembles de conclusions.

Premièrement, nous avons montré qu'il est nécessaire de distinguer plusieurs niveaux d'analyse pour les phénomènes dits de « polysémie régulière ».

- Il est tout d'abord nécessaire de distinguer le mécanisme régulier de variation sémantique du statut lexical des interprétations source et cible de ce mécanisme. Le mécanisme est à appréhender au niveau de l'ensemble des unités lexicales qui partagent des éléments sémantiques communs. Le statut des interprétations est propre aux unités lexicales individuelles et n'est pas identique pour toutes les unités lexicales qui acceptent un même mécanisme de variation sémantique.
- Cependant, les variations interprétatives montrent tout de même des différences de discrétion et d'autonomie au niveau de l'ensemble des noms considérés. Certaines d'entre elles présentent des structures sémantiques distinctes et autonomes : **affect**, **qualité** et **sensation**, pour les noms abstraits intensifs. D'autres ne présentent pas d'autonomie et ont un niveau de discrétion plus ou moins élevé : **source**, **acte** et **chose qualifiée** sont discrètes des interprétations dont elles sont dérivées mais non autonomes, **qualité causative** et **qualité expressive** sont peu discrètes et non autonomes.
- Enfin, il faut distinguer plusieurs types de mécanismes de variation sémantique régulière. Pour les noms abstraits intensifs, nous avons distingué un mécanisme de polystructuration sémantique et un mécanisme de dérivation sémantique. Ces deux mécanismes ne sont pas autant contraints sémantiquement et n'ont pas la même productivité. Le premier tend à créer des variations interprétatives qui peuvent être considérées comme de véritables sens, même s'il existe des différences au niveau des unités lexicales individuelles. Le second n'aboutit généralement pas à la création de sens, mais peut être suivi d'une spécialisation de sens qui aboutit à une plus grande autonomie des variations interprétatives dérivées.

Deuxièmement, nous avons montré que les variations sémantiques régulières permettent, au même titre que d'autres phénomènes linguistiques, de mettre en évidence des propriétés sémantiques. Leur étude, effectuée conjointement à l'analyse d'autres propriétés des unités lexicales comme la détermination, la structure actancielle ou la combinatoire syntaxique et lexicale, permet d'établir des regroupements au sein d'un ensemble d'unités lexicales. La dérivation métonymique **AFFECT** → **SOURCE** a mis en évidence une caractéristique sémantique qui avait été peu étudiée jusqu'à présent : l'importance du caractère déterminé ou non de l'élément à l'origine de l'**affect**. Il est cependant nécessaire de trouver d'autres caractéristiques formelles associées à cet élément. Il n'est en effet pas possible de considérer comme satisfaisant que les contraintes sémantiques énoncées pour la dérivation **AFFECT** → **SOURCE** soient autodéfinies par la possibilité de se rattacher à la structure sémantique cible de ce mécanisme. L'étude des collocations telle que menée par Goossens (2005a) et Tutin *et al.* (2006) a montré ses limites de ce point de vue et il est nécessaire d'envisager d'autres méthodes d'analyse sur lesquelles nous reviendrons

en conclusion.

Troisièmement, nous avons montré que le traitement des variations sémantiques régulières nécessite un niveau d'abstraction plus élevé que le niveau des sens ou des variations interprétatives. Cela est nécessaire à trois points de vue.

- Tout d'abord, comme il n'est pas possible de déterminer a priori le statut des variations interprétatives créées par un mécanisme régulier, le traitement ne peut pas consister en une énumération de variations interprétatives. L'énumération de structures de sens, associée à la description des mécanismes de variation sémantique, permet de conserver les avantages d'un traitement énumératif sans pour autant aboutir à une explosion polysémique.
- De plus, la description de structures de sens abstraites permet de rendre le traitement plus ou moins dynamique, en fonction de l'objectif recherché. Dans une perspective d'encodage, la description doit s'effectuer au niveau d'abstraction le moins élevé, pour éviter la surgénéralisation. Dans une perspective de décodage, l'abstraction peut être plus élevée pour prendre en compte la créativité lexicale.
- Enfin, les structures de sens permettent de rendre compte du fait que les interprétations de certains noms ne peuvent pas être rattachées de manière exclusive à une structure de sens. La mise en évidence d'éléments sémantiques communs aux structures AFFECT et SENSATION permet ainsi de rendre compte de certaines des interprétations de noms comme *désir* ou *fatigue*. *Désir* a deux interprétations distinctes, l'une se rattachant à la structure AFFECT (*le désir d'écrire*) et l'autre combinant des éléments sémantiques des structures AFFECT et SENSATION (*le désir pour cet homme*). Pour sa part, *fatigue* a une seule interprétation qui se rattache aux structures AFFECT et SENSATION.

Les mécanismes de variation sémantique décrits, et plus particulièrement ceux de dérivation sémantique, sont encore trop puissants à cette étape de développement. Nous avons par exemple montré que le mécanisme de dérivation actancielle AFFECT → QUALITÉ CAUSATIVE n'est pas suffisamment contraint sémantiquement et que sa caractérisation doit être poursuivie par l'étude d'un plus grand nombre de noms pouvant se rattacher à ces deux structures. De plus, nous n'avons pas été en mesure de montrer quelles caractéristiques sémantiques sont nécessaires pour qu'un nom puisse désigner un ACTE (cela est en grande partie dû au faible nombre de noms pouvant véhiculer cette interprétation dans notre corpus). Il sera nécessaire de s'interroger si ces caractéristiques peuvent être mises en évidence au niveau des structures QUALITÉ EXPRESSIVE et QUALITÉ CAUSATIVE ou bien si elles sont à rattacher aux structures AFFECT et QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE. Cette réflexion est nécessaire pour évaluer si l'hypothèse d'un mécanisme de dérivation métonymique portant sur une structure de sens dérivée est pertinente pour expliquer les conditions d'apparition de l'interprétation **acte**.

Nous allons conclure cette synthèse par quelques perspectives typologiques. Le choix des noms étudiés nous a amenée à montrer que les noms abstraits intensifs s'organisent essentiellement par rapport à un axe aspectuel. D'un côté, se trouvent les noms qui sont bornés temporellement et qui se rattachent aux structures AFFECT et SENSATION. De l'autre, se trouvent les noms qui n'ont pas de bornes temporelles et qui se rattachent aux structures QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et QUALITÉ PHYSIQUE. La créativité lexicale relevée sur corpus nous a amenée à postuler l'existence de structures de sens encore plus abstraites, regroupant les éléments sémantiques communs aux structures de ces deux pôles. Il serait pertinent d'observer maintenant le comportement des noms abstraits intensifs par rapport à l'axe physique/psychologique. Il serait intéressant de voir, à travers l'étude de noms de qualité physique, comme *douceur*, *saleté* ou *dureté*, si l'on peut mettre en évidence des composants de sens communs aux structures de sens QUALITÉ PSYCHOLOGIQUE et AFFECT d'un côté et QUALITÉ PHYSIQUE et SENSATION de l'autre. L'énumération des structures de sens permet ainsi d'envisager plusieurs types de regroupements au sein des noms abstraits intensifs, conformément à l'hypothèse formulée dans la section 1.2.3.

Le schéma 5.15 complète le schéma 4.2 page 179 en ajoutant, par des cadres non pleins, les possibles regroupements parmi les noms abstraits intensifs : des regroupements sur l'axe aspectuel (cadres gris foncé) et des regroupements sur l'axe sensoriel (cadres gris clair).

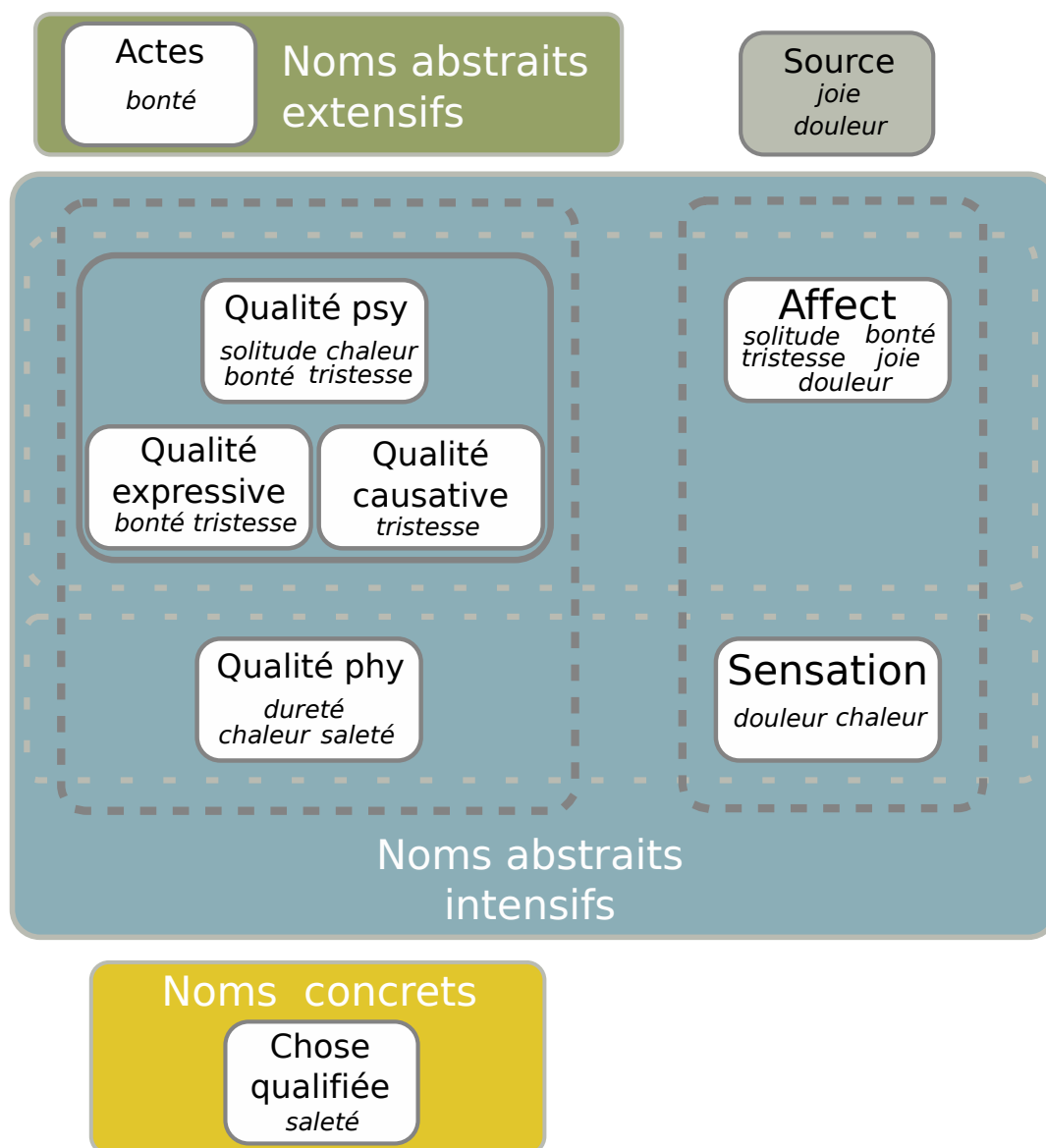


FIGURE 5.15 – Regroupements sémantiques au sein des noms abstraits intensifs

Conclusion

Nous allons synthétiser le travail effectué dans cette thèse en partant des hypothèses formulées en introduction, ainsi que des objectifs que nous nous étions fixés. Au vu des constats effectués, nous développerons ensuite les perspectives que nous envisageons à ce travail.

Au cours de ce travail, nous avons formulé deux hypothèses centrales :

- L'étude des mécanismes de variation sémantique régulière permet de mettre en évidence des principes de structuration sémantique au sein d'une classe de noms : les régularités sont liées aux caractéristiques sémantiques des noms et la mise en évidence de ces caractéristiques permet d'expliquer ces mécanismes.
- Il existe différents types de mécanismes de variation sémantique régulière qui ne sont pas liés aux mêmes caractéristiques sémantiques.

Dans cette thèse, nous avons validé ces hypothèses. Nous allons le montrer en reprenant les principaux résultats obtenus.

Nous avons tout d'abord montré que la notion de polysémie régulière ne permet pas de prendre en compte les différences de statut des variations interprétatives source et cible des variations sémantiques. Si la régularité d'un mécanisme de variation sémantique s'évalue au niveau d'un ensemble d'unités lexicales partageant des caractéristiques sémantiques, le statut lexical des variations interprétatives dépend des unités lexicales individuelles : la polysémie est une propriété des unités lexicales. Il est donc nécessaire de distinguer le mécanisme de variation sémantique du résultat de ce mécanisme.

Nous avons également mis en évidence que toutes les variations sémantiques régulières ne sont pas construites sur le même mécanisme et nous postulons l'existence de deux types de variation sémantique régulière :

- La **polystructuration sémantique** : ce mécanisme lie des variations interprétatives de structures sémantiques distinctes. Ces variations interprétatives sont autonomes au sein de l'ensemble de noms étudiés : **affect**, **qualité**, **sensation**. Dans le champ des noms abstraits intensifs, ce sont la métaphore et le changement aspectuel qui sont impliqués par ce mécanisme.
- La **dérivation sémantique** : ce mécanisme dérive des variations non autonomes à partir

de variations interprétatives autonomes. Deux types de dérivations peuvent être dégagés, en fonction du degré de distinction de la variation interprétative dérivée par rapport à la variation interprétative source :

- La **dérivation métonymique** : ce mécanisme produit des variations interprétatives distinctes qui ne renvoient plus à des noms abstraits intensifs : **source**, **acte**, **chose qualifiée**.
- La **dérivation actancielle** : ce mécanisme produit des variations interprétatives peu distinctes de la variation interprétative dont elles sont dérivées. Dans ces emplois, les noms renvoient toujours à des noms abstraits intensifs : **qualité expressive**, **qualité causative**.

Même si le statut des variations interprétatives issues de ces deux mécanismes ne peut se décider qu'au niveau des unités lexicales, la polystructuration sémantique aboutit généralement à la création d'unités lexicales polysémiques. La dérivation sémantique aboutit plus rarement à la création de sens distincts. La dérivation métonymique peut cependant être suivie d'un mécanisme de spécialisation de sens qui produit des variations interprétatives pouvant correspondre à de véritables sens.

Indépendamment de leur statut au niveau des unités lexicales individuelles, les variations interprétatives issues de ces deux mécanismes dépendent du potentiel sémantique des noms. Les mécanismes de polystructuration sont liés à un ensemble de caractéristiques sémantiques plus variées que les mécanismes de dérivation. De ce fait, elles possèdent un pouvoir typologique plus important. Nous avons pu mettre en évidence que le champ des noms abstraits intensifs s'organise sur deux axes :

- un **axe temporel**, qui oppose les états bornés (**affect** et **sensation**) aux états non bornés (**qualité physique** et **qualité psychologique**);
- un **axe sensoriel**, qui oppose les états psychologiques (**affect** et **qualité psychologique**) aux états physiques (**sensation** et **qualité physique**).

L'étude des mécanismes de variation sémantique régulière a ainsi permis de montrer que la classe des noms abstraits, ou du moins la sous-classe des noms abstraits intensifs, peut être structurée sémantiquement.

Nous allons maintenant effectuer le bilan des objectifs que nous nous sommes fixés pour ce travail. Il sont au nombre de trois :

- Un objectif descriptif : nous avons cherché à mettre en évidence les caractéristiques morpho-syntaxiques et sémantiques des variations interprétatives régulières.
- Un objectif explicatif : nous avons cherché à mettre en évidence les éléments sémantiques propres à expliquer la possibilité ou l'impossibilité de véhiculer une ou plusieurs variations interprétatives.

- Un objectif théorique : nous avons proposé des éléments de redéfinition de la notion de polysémie régulière et effectué des propositions de traitement des mécanismes de variation sémantique dégagés.

Pour réaliser l'objectif descriptif fixé, nous avons eu recours à une étude de corpus. L'observation de données attestées a permis de définir de manière précise les caractéristiques morpho-syntaxiques des variations interprétatives étudiées. Cette étude de corpus a ainsi pu éviter de multiplier les variations interprétatives sur la base de différences sémantiques minimales. Nous avons également montré qu'une étude de corpus complète avantagusement l'utilisation de tests pour déterminer le statut lexical des variations interprétatives. Il nous semble cependant que le corpus de textes étudiés, de par sa taille et sa composition, a présenté quelques limites. Nous avons parfois peiné à déterminer si un nom pouvait ou non véhiculer certaines variations interprétatives, du fait du faible nombre d'occurrences relevées. Nous avons également eu le sentiment de passer à côté de variations interprétatives pour certains noms.

La recherche des éléments sémantiques permettant d'expliquer les mécanismes de variation sémantique a en grande partie été effectuée en nous basant sur les typologies des noms d'affect fondées sur l'étude des collocatifs de ces noms (Goossens, 2005a, Tutin *et al.*, 2006). Les résultats obtenus montrent que les collocations sont un poste d'observation sémantique particulièrement pertinent. Cependant, ce type d'étude a également montré ses limites : toutes les caractéristiques sémantiques des unités lexicales ne peuvent pas être déduites de l'observation de leurs collocatifs. Ainsi, l'étude des collocatifs causatifs n'a pas permis de mettre en évidence le caractère déterminé de la cause (et plus encore de l'objet) de certains noms d'affect. De même, la polarité ne se laisse pas aisément appréhender par l'étude des collocations.

Enfin, concernant l'objectif théorique, les propositions de traitement des mécanismes de variation sémantique régulière ont montré qu'un traitement statique peut également être économique. Pour conjuguer les avantages d'un traitement énumératif, plus adapté à une perspective typologique, et l'économie d'un traitement dynamique, nous avons dû proposer de traiter les variations sémantiques régulières à un niveau d'abstraction plus élevé que celui du sens, ou de la variation interprétative. Nous avons introduit la notion de **structure de sens**, qui représente le « moule », la « trame » sémantique commune à un ensemble de variations interprétatives. Ces structures de sens permettent ainsi de montrer comment les variations interprétatives qui se situent entre la polysémie et la variation contextuelle s'inscrivent dans le potentiel sémantique des unités lexicales. À côté de la description des structures de sens, et de leur décomposition en **composants de sens**, nous avons décrit les mécanismes de variation sémantique régulière en prenant en compte les contraintes sémantiques dégagées par l'étude des collocatifs. L'association des structures de sens et des mécanismes de variation sémantique permet au traitement proposé d'avoir une part de dynamisme. En encodage, les mécanismes de variation sémantique sont (partiellement) prédictifs et il est possible d'envisager de ne pas énumérer les variations interprétatives dérivées qui

ne sont pas autonomes par rapport au sens initial du nom. En décodage, la prise en compte des contraintes morpho-syntaxiques accompagnant les mécanismes de variation sémantique permet de traiter la créativité lexicale, en rendant optionnels les composants de sens qui contraignent ces variations sémantiques. Les propositions effectuées sont aujourd'hui une ébauche de réflexion sur l'élaboration d'une modélisation des phénomènes de variation sémantique régulière. La portée de ces propositions est limitée par le faible nombre de noms étudiés et par le fait que l'immense majorité de ceux-ci renvoie avant tout à un **affect**. L'analyse doit être étendue à d'autres noms abstraits, mais également à d'autres types de noms pour engager une démarche de validation de ces propositions.

Au vu de ces divers constats, nous pouvons envisager plusieurs perspectives de recherche à la suite de cette thèse.

Il est tout d'abord nécessaire de poursuivre ce travail par l'étude d'un grand ensemble de noms abstraits, en étudiant plus particulièrement des noms de qualité (physique et psychologique) et des noms de sensation, pour lesquels il est nécessaire de vérifier les hypothèses formulées à leur sujet (et au sujet des variations interprétatives qui en sont dérivées). Ces noms devront être étudiés à la fois sous l'angle de leurs variations interprétatives régulières, mais également de leurs collocations. Une fois la description des structures de sens proposées dans ce travail plus avancée, il serait intéressant de regarder spécifiquement le comportement des noms d'état de Flaux & Van de Velde (2000) et des noms d'attitude d'Anscombe (1995) pour voir comment nous pouvons prendre en compte leurs caractéristiques sémantiques. Enfin, à plus long terme, il serait pertinent d'introduire d'autres types de noms abstraits, comme les noms de maladie, de cognition, etc., ainsi que des noms concrets, afin d'évaluer le potentiel descriptif et explicatif de nos propositions.

En ce qui concerne le travail de corpus, nous pensons que la poursuite de ces travaux doit s'effectuer à l'aide d'une méthodologie légèrement différente de celle employée dans cette thèse. S'agissant d'une première étude des variations sémantiques des noms abstraits, ce travail a nécessité d'effectuer une analyse de corpus la plus exhaustive possible. Nous avons ainsi observé un grand nombre d'occurrences une à une. Les requêtes ponctuelles, fondées sur les caractéristiques morpho-syntaxiques des variations interprétatives que l'analyse méticuleuse du corpus a mises en évidence, sont intervenues dans un second temps, nous permettant d'observer une plus grande quantité de contextes qu'il n'aurait été possible de le faire manuellement. La poursuite de ce travail pourra s'effectuer en automatisant une partie du travail sur corpus et en réservant l'examen exhaustif des contextes à quelques noms ou corpus de textes spécifiques. Nous avons, en effet, identifié un certain nombre d'environnements linguistiques associés à certaines variations interprétatives qui peuvent être exploités pour effectuer des requêtes ciblées. Cette méthodologie semi-automatique nous permettra de travailler sur des corpus plus importants, pour pallier le

problème de la faible productivité de certaines variations interprétatives. Enfin, il serait pertinent de faire varier les genres textuels afin de voir si l'on rencontre plus de créativité lexicale dans des énoncés oraux par exemple.

La mise en évidence des caractéristiques sémantiques des noms se fera par le biais de l'étude de leurs collocations, étant donné l'intérêt que ce type de phénomènes a montré dans l'étude de la structuration sémantique des noms d'affect. Cependant, leur analyse peut être optimisée et complétée. Tout d'abord, il nous semble pertinent de regarder, à côté de la fréquence des collocatifs comme nous l'avons fait jusqu'à présent, leur spécificité, à l'aide de calculs statistiques tels que ceux introduits par Manning & Schütze (1999) sur lesquels se basent les travaux de Blumenthal (2006, 2008) que nous avons abordés au cours de ce travail. De plus, les profils combinatoires dégagés sur la base de calculs statistiques, tels que le *log likelihood*, permettent d'observer des cooccurrents syntaxiques et lexicaux qui ne peuvent pas forcément être décrits par les dimensions sémantiques dégagées dans nos travaux antérieurs. Nous souhaiterions, par exemple, observer le comportement des noms abstraits dans les syntagmes prépositionnels de type *par N* ou *avec N* ou observer la spécificité des différentes prépositions introduisant les actants. Ces méthodes de travail sur corpus entièrement automatiques devront bien évidemment être complétées par un traitement manuel, du fait de la finesse des distinctions sémantiques existant entre les variations interprétatives étudiées.

Enfin, nous aimerions explorer deux pistes de travail qui ne sont pas véritablement des réponses aux limites énoncées jusqu'à présent, mais des ouvertures. La première est l'étude de la variation sémantique non plus au sein d'une classe de noms, mais au sein de familles morphologiques. Nous avons montré tout au long de ce travail qu'un certain nombre des variations interprétatives régulières relevées pour les noms d'affect peuvent également être véhiculées par les adjectifs : *qualité causative*, *qualité expressive* (Bouillon, 1997), *sensation* (Barque, 2008) mais aussi *qualité*. L'interprétation *qualité* est beaucoup plus fréquente pour les adjectifs d'affect que pour les noms correspondants. L'étude de l'aspect des adjectifs est une première piste de réflexion intéressante à ce sujet. Nous souhaiterions également étudier spécifiquement la répartition des interprétations causative et statique parmi les adjectifs d'affect. En effet, si les interprétations *qualité causative* et *affect* sont très peu distinctes pour les noms, celles-ci sont prises en charge par des unités lexicales différentes dans le champ adjectival (*énervant/énervé*).

La seconde piste de travail est la perspective d'une étude des variations interprétatives des noms abstraits intensifs dans d'autres langues, notamment en espagnol, langue pour laquelle des variations interprétatives similaires ont été mises en évidence pour les noms d'affect (Alonso Ramos, 2009). La caractérisation des structures de sens et des mécanismes de variation sémantique régulière dans plusieurs langues nous semble une piste d'analyse contrastive pertinente.

Annexes

Annexe A

Liste détaillée des oeuvres du corpus Frantext

1. *Anonyme, ENSEIGN. MUS. 1. ENSEIGN. OFF., 1950, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
2. *Anonyme, ENSEIGN. MUS. 2. ENSEIGN. PR., 1950, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
3. *Anonyme, INDUSTRIE CONSERVES EN FRANCE, 1950, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
4. *Anonyme, LES MUSEES EN FRANCE, 1950, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
5. *Anonyme, PETIT MANUEL CONSEIL EUROPE, 1951, STRASBOURG, DIRECTION DE L'INFORMATION DU CONSEIL DE L'EUROPE, 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
6. *Anonyme, QQUES ASP. EQUIP. AGRIC. FR., 1951, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1951 . (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
7. *Anonyme, LA NAVIGATION INTER. EN FRANCE, 1952, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
8. *Anonyme, ASPECTS HABITAT RURAL FRANCE, 1953, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1953. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
9. *Anonyme, COMMENT PARLENT LES SPORTIFS, 1954, IN : VIE ET LANGAGE. 1952-1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SPORTS)
10. *Anonyme, IND. FRANC. ENGRAIS CHIM. 1., 1954, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CHIMIE)

11. *Anonyme, THEATRES NATIONAUX EN FRANCE, 1954, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, DROIT)
12. *Anonyme,Industr. Franc. de Brasserie, 1955, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1955. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
13. *Anonyme, L'INDUSTRIE FRANCAISE DU BOIS, 1955, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1955. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
14. *Anonyme, LA FORET FRANCAISE, 1955, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1955. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
15. *Anonyme, IND. FRANC. ENGRAIS CHIM. 2., 1956, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
16. *Anonyme, LE TIERS MONDE, 1956, PARIS : P.U.F., 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
17. *Anonyme, EVOL. TRANSP. AERIEN MARCHAND., 1957, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
18. *Anonyme, ORGAN. HOSPITALIERE EN FRANCE, 1957, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
19. *Anonyme, TRAITE INSTITUANT EURATOM, 1957, IN : TRAITES ET DOC., ED. P. REUTER ET A. GROS. PARIS : P.U.F., 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
20. *Anonyme, HISTOIRE DE LA SCIENCE, 1957, PARIS : GALLIMARD, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
21. *Anonyme, PHILOSOPHIE RELIGION, 1957, PARIS : SOC. NOUV. DE L'ENCYCLOPEDIE FRANC., 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
22. *Anonyme, ACTIVITE SERVICES TRESOR PUBL., 1959, PARIS : IMPR. CROUTZET, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
23. *Anonyme, DOCUMENTS HIST. CONTEMP. T.2, 1959, PARIS : A. COLIN, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
24. *Anonyme, LA REFORME HOSPITALIERE, 1959, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
25. *Anonyme, LE TOURISME EN FRANCE, 1960, PARIS : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)
26. *Anonyme, ENCYCLOPEDIE EDUCATION FRANCE, 1960, PARIS : I.P.N. ET S.E.D.E., 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)

27. *Anonyme, L'UNIVERS ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1960, PARIS : SOC. NOUV. DE L'ENCYCLOPEDIE FRANCAISE, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
28. *Anonyme, HIST. GEN. SCIENCES T.3 VOL.1, 1961, PARIS : P.U.F., 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
29. *Anonyme, L'HISTOIRE ET SES METHODES, 1961, PARIS : GALLIMARD, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
30. *Anonyme, COLLOQUE GEOGRAPHIE APPLIQUEE, 1962, PARIS : ED. DU C.N.R.S., 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
31. *Anonyme, INDUSTRIE AERONAUTIQUE FRANCOISE, 1962, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
32. *Anonyme, LES AGENCES DE PRESSE, 1962, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
33. *Anonyme, GRANDS ENSEMBLES HABITATIONS, 1963, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
34. *Anonyme, LA METEOROLOGIE FRANCAISE, 1963, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
35. *Anonyme, LE DISQUE EN FRANCE, 1963, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
36. *Anonyme, SERV. MILIT. ET REFORME ARMEE, 1963, PARIS : ED. DU SEUIL, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
37. *Anonyme, GRANDES HEURES CUISINE FRANCOISE, 1964, PARIS : CLUB DES LIBRAIRES DE FRANCE, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
38. *Anonyme, L'ADMINISTRATION DES P. ET T., 1964, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
39. *Anonyme, L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1964, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
40. *Anonyme, LOI STATUT CADRES ARMEE AIR, 1964, IN : JOURNAL OFF. DE LA REPUBLIQUE FRANCOISE, T.96, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, DROIT)
41. *Anonyme, HIST. GEN. SCIENCES T.3 VOL.2, 1964, PARIS : P.U.F., 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
42. *Anonyme, HISTOIRE DES SPECTACLES, 1965, PARIS : GALLIMARD, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
43. *Anonyme, INDUSTRIE FRANCOISE DU CAOUTCHOUC, 1965, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)

44. *Anonyme, TEXTES HIST. EPOQUE CONTEMP. 2, 1965, PARIS : H. DESSAIN, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
45. *Anonyme, ENCYCLOPEDIE MEDICALE QUILLET, 1965, PARIS : A. QUILLET, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
46. *Anonyme, JEUX ET SPORTS, 1967, PARIS : GALLIMARD, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)
47. *Anonyme, LOI ORIENTATION ENSEIGN. SUP., 1968, PARIS : LIBRAIRIES-IMPR. REUNIES, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
48. *Anonyme, REFORME DE LA SECURITE SOCIALE, 1968, PARIS : LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
49. *Anonyme, LE LANGAGE, 1968, PARIS : GALLIMARD, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LINGUISTIQUE)
50. AJAR.E, LA VIE DEVANT SOI, 1975, PARIS : GALLIMARD, 1992. (PROSE, ROMAN)
51. AMADOU.R, LA PARAPSYCHOLOGIE, 1954, PARIS : DENOEL, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, OCCULTISME)
52. ANTOINE-PASSERON, LA REFORME DE L'UNIVERSITE, 1966, PARIS : CALMANN-LEVY, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
53. ARAGON.L, OEUVRE POETIQUE, LIVRE III (1926), 1982, IN : OEUVRE POETIQUE, T. 1. PARIS : LIVRE CLUB DIDEROT, 1989. (PROSE, ESSAI)
54. AVENTIN.C, LE COEUR EN POCHE, 1988, PARIS : MERCURE DE FRANCE, 1988. (PROSE, ROMAN)
55. BACHELARD.G, LA POETIQUE DE L'ESPACE, 1957, PARIS : P. U. F., 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
56. BAILLEUL.M, MATERIEL ROULANT CHEM. DE FER, 1951, PARIS : ED. EYROLLES, 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
57. BARBAULT.A, DE LA PSYCHANAL. A L'ASTROL., 1961, PARIS : ED. DU SEUIL, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, OCCULTISME)
58. BARIETY.M-COURY.C, HISTOIRE DE LA MEDECINE, 1963, PARIS : FAYARD, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
59. BASSERMANN-JORDAN, MONTRES, HORLOGES ET PENDULES, 1964, PARIS : P.U.F., 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
60. BASTIDE.F-R, LES ADIEUX, 1956, PARIS : GALLIMARD, 1980. (PROSE, ROMAN)
61. BATAILLE.M, L'ARBRE DE NOEL, 1967, PARIS : JULLIARD, 1967. (PROSE, ROMAN)

-
62. BAYON, LE LYCEEN, 1987, PARIS : QUAI VOLTAIRE, 1987. (PROSE, ROMAN)
 63. BAZIN.H, LA MORT DU PETIT CHEVAL, 1950, PARIS : B. GRASSET, 1950. (PROSE, ROMAN)
 64. BAZIN.H, LE BUREAU DES MARIAGES, 1951, PARIS : B. GRASSET, 1951. (PROSE, ROMAN)
 65. BAZIN.H, LA FIN DES ASILES, 1959, PARIS : B. GRASSET, 1959. (PROSE, ESSAI)
 66. BEAUFRE.A, DISSUASION ET STRATEGIE, 1964, PARIS : A. COLIN, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
 67. BEAUVOIR.S DE, LES MANDARINS, 1954, PARIS : GALLIMARD, 1954. (PROSE, ROMAN)
 68. BEAUVOIR.S DE, MEMOIRES JEUNE FILLE RANGEE, 1958, PARIS : GALLIMARD, 1958. (PROSE, MEMOIRES)
 69. BECK.B, LA PRUNELLE DES YEUX, 1986, PARIS : GRASSET, 1986. (PROSE, ROMAN)
 70. BECK.B, STELLA CORFOU, 1988, PARIS : GRASSET, 1988. (PROSE, ROMAN)
 71. BELLOC.D, NEONS, 1987, PARIS : LIEU COMMUN, 1987. (PROSE, ROMAN)
 72. BELLOC.D, KEPAS, 1989, PARIS : LIEU COMMUN, 1989. (PROSE, ROMAN)
 73. BELORGEY.G, GOUVERN. ET ADMINISTR. FRANCE, 1967, PARIS : A. COLIN, 1967. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
 74. BENOIST-PETTIER, LES TRANSPORTS MARITIMES, 1961, PARIS : A. COLIN, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
 75. BENOIST.L, MUSEES ET MUSEOLOGIE, 1960, PARIS : P.U.F., 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 76. BENOZIGLIO.J-L, CABINET PORTRAIT, 1980, PARIS : EDITIONS DU SEUIL, 1981. (PROSE, ROMAN)
 77. BERGER.G, L'HOMME MODERNE ET SON EDUC., 1962, PARIS : P.U.F., 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
 78. BERGER.Y, LE SUD, 1962, PARIS : B. GRASSET, 1962. (PROSE, ROMAN)
 79. BERKELEY.E-C, CERVEAUX GEANTS, 1957, PARIS : DUNOD, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 80. BERNATENE.H, CONC., REAL. ET UTIL. DOCUM., 1964, PARIS : ED. D'ORGANISATION, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 81. BIANCIOTTI.H, SANS LA MISERICORDE DU CHRIST, 1985, PARIS : GALLIMARD, 1996. (PROSE, ROMAN)

82. BIANCIOTTI.H, LE PAS SI LENT DE L'AMOUR, 1995, PARIS : GRASSET, 1995. (PROSE, ROMAN)
83. BIENNE.G, LE SILENCE DE LA FERME, 1986, ETREPILLY : C. DE BARTILLAT : PRESSES DU VILLAGE, 1986. (PROSE, ROMAN)
84. BIENNE.G, LES JOUETS DE LA NUIT, 1990, PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
85. BILLOTTE.P, CONSIDERATIONS STRATEGIQUES, 1957, IN : LA VIE INTERNATIONALE. PARIS : SOCIETE NOUV. DE L'ENCYCLOPEDIE FRANCAISE, . 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
86. BLIER.B, LES VALSEUSES, 1972, PARIS : ED. J'AI LU, 1989. (PROSE, ROMAN)
87. BONNEL-TASSAN, TRAV. AMENAGEMENT DANS MAISON, 1966, PARIS : LAROUSSE, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)
88. BORY.J-L, UN PRIX D'EXCELLENCE, 1979, PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
89. BOUDARD.A, LA CERISE, 1963, PARIS : LA TABLE RONDE, 1983. (PROSE, ROMAN)
90. BOUDARD.A, LES ENFANTS DE CHOEUR, 1982, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
91. BOUDARD.A, MOURIR D'ENFANCE, 1995, PARIS : POCKET, 1997. (PROSE, ROMAN)
92. BOULANGER.D, LE TEMERAIRE, 1962, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
93. BOULAY.H, ARBORICULTURE PRODUCT. FRUIT., 1961, PARIS : P.U.F., 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
94. BOURBAKI.N, ELEMENTS D'HIST. MATHEMATIQUES, 1960, PARIS : HERMANN, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
95. BOURGAT.M, TECHNIQUE DE LA DANSE, 1959, PARIS : P.U.F., 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
96. BOYER.A, LES PECHEES MARITIMES, 1967, PARIS : P.U.F., 1967. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
97. BRILLANT.M, PROBLEMES DE LA DANSE, 1953, PARIS : A. COLIN, 1953. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
98. BRISAC.G, WEEK-END DE CHASSE A LA MERE, 1996, PARIS : ED. DE L'OLIVIER, 1996. (PROSE, ROMAN)

-
99. BROGLIE.L DE, THEORIE QUANTA ET MEC. ONDUL., 1959, PARIS : GAUTHIER-VILLARS, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHYSIQUE)
 100. BROGLIE.L DE, ET. CRIT. BASES MECAN. ONDUL., 1963, PARIS : GAUTHIER-VILLARS, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHYSIQUE)
 101. BROGLIE.L DE, ET. CRIT. BASES MECAN. ONDUL., 1963, PARIS : GAUTHIER-VILLARS, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHYSIQUE)
 102. CABANIS.J, LES JEUX DE LA NUIT, 1964, PARIS : GALLIMARD, 1964. (PROSE, ROMAN)
 103. CACERES.B, HIST. DE L'EDUCATION POPULAIRE, 1964, PARIS : ED. DU SEUIL, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
 104. CAILLERE-HENIN, MINERALOGIE DES ARGILES, 1963, PARIS : MASSON ET CIE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
 105. CAIN.J, TRANSFORM. BIBLIOTH. NATIONALE, 1959, PARIS : 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 106. CAMEFORT-GAMA, SCIENCES NATURELLES, 1960, PARIS : HACHETTE, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
 107. CAMUS.A, L'HOMME REVOLTE, 1951, PARIS : GALLIMARD, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI)
 108. CAMUS.A, LA CHUTE, 1956, IN : THEATRE, RECITS, NOUVELLES, ED. R. QUILLIOT. PARIS : GALLIMARD, 1962. (PROSE, ROMAN)
 109. CAMUS.A, L'EXIL ET LE ROYAUME, 1957, IN : THEATRE, RECITS, NOUVELLES, ED. R. QUILLIOT. PARIS : GALLIMARD, 1962. (PROSE, ROMAN)
 110. CAPELLE.J, ECOLE DE DEMAIN RESTE A FAIRE, 1966, PARIS : P.U.F., 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
 111. CARADEC.F, LA COMPAGNIE DES ZINCS, 1986, PARIS : RAMSAY, 1986. (PROSE, ROMAN)
 112. CARON-HUTIN, LES ALCHEMISTES, 1959, PARIS : ED. DU SEUIL, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, OCCULTISME)
 113. CARRERE D'ENCAUSSE.H, L'EMPIRE ECLATE, 1978, PARIS : FLAMMARION, 1992. (PROSE, ESSAI POLITIQUE)
 114. CARRERE.E, LA CLASSE DE NEIGE, 1995, PARIS : P.O.L., 1995. (PROSE, ROMAN)
 115. CASSOU.J, PANORAMA DES ARTS PLAST. CONT., 1960, PARIS : GALLIMARD, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
 116. CAUVIN.P, MONSIEUR PAPA, 1976, PARIS : L. G. F. , 1990. (PROSE, ROMAN)

117. CELINE.L-F, RIGODON, 1961, PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
118. CHABROL.J-P, JE T'AIMERAI SANS VERGOGNE, 1967, PARIS : GALLIMARD, 1967. (PROSE, ROMAN)
119. CHABROL.J-P, LA FOLIE DES MIENS, 1977, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
120. CHAMPETIER.G, CHIMIE MACRO-MOLECULAIRE, 1957, PARIS : COLIN, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CHIMIE)
121. CHAPELAIN.CH, COURS DE TECHNIQUE AUTOMOBILE, 1956, PARIS : BERGER-LEVRAULT, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
122. CHAREF.M, LE THE AU HAREM, 1983, PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
123. CHAZELLE.J, LA DIPLOMATIE, 1962, PARIS : P.U.F., 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
124. CHENOT.B, LES ENTREPRISES NATIONALISEES, 1956, PARIS : P.U.F., 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
125. CLAVEL.B, MALATAVERNE, 1960, PARIS : J' AI LU. 1990. (PROSE, ROMAN)
126. CLAVEL.B, LA MAISON DES AUTRES, 1962, IN : LA GRANDE PATIENCE, T. 1. PARIS : J'AI LU, 1993. (PROSE, ROMAN)
127. CLAVEL.B, CELUI QUI VOULAIT VOIR LA MER, 1963, IN : LA GRANDE PATIENCE, T. 2. PARIS : J'AI LU, 1996. (PROSE, ROMAN)
128. CLAVEL.B, LE COEUR DES VIVANTS, 1964, IN : LA GRANDE PATIENCE, T. 3. PARIS : J'AI LU, 1996. (PROSE, ROMAN)
129. CLAVEL.B, LES FRUITS DE L'HIVER, 1968, IN : LA GRANDE PATIENCE, T.2. PARIS : J'AI LU, 1996. (PROSE, ROMAN)
130. CLERET DE LANGAVANT, CIMENTS ET BETONS, 1953, PARIS : A. COLIN, 1953. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BATIMENT)
131. CLUNY.C M, UN JEUNE HOMME DE VENISE, 1983, PARIS : GALLIMARD, 1983. (PROSE, ROMAN)
132. COCHET.J, CULT. AMENAG. AMELIOR. BOIS, 1963, PARIS : BAILLIERE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
133. COHEN.A, LE LIVRE DE MA MERE, 1954, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
134. COMBALUZIER.C, INTRODUCTION A LA GEOLOGIE, 1961, PARIS : ED. DU SEUIL, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)

-
135. COSTON.G-COSTON.H, L'A.B.C. DU JOURNALISME, 1952, PARIS : CLUBINTER-PRESSE, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 136. COUFFIGNAL.L, LES MACHINES A PENSER, 1964, PARIS : ED. DE MINUIT, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 137. COYAUD.M, INTROD. ET. LANG. DOCUMENT., 1966, PARIS : KLINCKSIECK, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 138. CROS.L, L'EXPLOSION SCOLAIRE, 1961, PARIS : COMITE UNIV. D'INFORM. PEDAGOGIQUE, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
 139. CUISINIER.J, DANSE SACREE INDOCH. ET INDON., 1951, PARIS : P.U.F., 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
 140. CULLMANN.G, ELEMENTS CALCUL INFORMATIONNEL, 1960, PARIS : ALBIN MICHEL, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, MATHEMATIQUES)
 141. DAUDEL.R, FONDEMENTS DE LA CHIMIE THEOR., 1956, PARIS : GAUTHIER-VILLARS, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CHIMIE)
 142. DAVID.A, LA CYBERNETIQUE ET L'HUMAIN, 1965, PARIS : GALLIMARD, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
 143. DEBATISSE.M, REVOL. SILENC. COMBAT PAYSANS, 1963, PARIS : CALMANN-LEVY, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
 144. DECAUX.B, LA MESURE PRECISE DU TEMPS, 1959, PARIS : MASSON ET CIE, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ASTRONOMIE)
 145. DEFERT.P, POLITIQUE TOURISME EN FRANCE, 1960, PARIS : ED. OUVRIERES, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)
 146. DEGAUDENZI.J-L, ZONE, 1987, PARIS : FIXOT, 1987. (PROSE, ROMAN)
 147. DELAY.F, LE AIE AIE DE LA CORNE DE BRUME, 1975, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
 148. DELAY.J, ETUDES DE PSYCHOLOGIE MEDICALE, 1953, PARIS : P.U.F., 1953. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PSYCHOLOGIE)
 149. DEON.M, LA CAROTTE ET LE BATON, 1960, PARIS : GALLIMARD, 1988. (PROSE, ROMAN)
 150. DEON.M, LE BALCON DE SPETSAI, 1961, PARIS : GALLIMARD, 1987. (PROSE, ROMAN)
 151. DEON.M, LE RENDEZ-VOUS DE PATMOS, 1965, PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
 152. DJIAN.P, 37.2 LE MATIN, 1985, PARIS : J'AI LU, 1989. (PROSE, ROMAN)

153. DOLTO.F, LA CAUSE DES ENFANTS, 1985, PARIS : R. LAFFONT, 1995. (PROSE, TRAITE, ESSAI (PSYCHOLOGIE))
154. DORIVAL.B, LES PEINTRES DU 20E SIECLE, 1957, PARIS : TISNE, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
155. DROIT.M, LE RETOUR, 1964, PARIS : JULLIARD, 1964. (PROSE, ROMAN)
156. DUMAZEDIER-RIPERT, LOISIR ET CULTURE, 1966, PARIS : ED. DU SEUIL, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)
157. DUMESNIL.R, HIST. ILL. DU THEATRE LYRIQUE, 1953, PARIS : PLON, 1953. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
158. DURAS.M, UN BARRAGE CONTRE LA PACIFIQUE, 1950, PARIS : GALLIMARD, 1994. (PROSE, ROMAN)
159. DURAS.M, MODERATO CANTABILE, 1958, PARIS : ED. DE MINUIT, 1992. (PROSE, ROMAN)
160. DURAS.M, L'AMANT, 1984, PARIS : ED. DE MINUIT, 1993. (PROSE, ROMAN)
161. DURAS.M, LA DOULEUR, 1985, PARIS : GALLIMARD, 1993. (PROSE, ROMAN)
162. DURRY.M-J, G. DE NERVAL ET LE MYTHE, 1956, PARIS : FLAMMARION, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
163. DUTOURD.J, PLUCHE OU L'AMOUR DE L'ART, 1967, PARIS : FLAMMARION, 1967. (PROSE, ROMAN)
164. DUVAL.C, LE VERRE, 1966, PARIS : P.U.F., 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CHIMIE)
165. DUVIGNAUD.J, L'OR DE LA REPUBLIQUE, 1957, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
166. EMBARECK.M, SUR LA LIGNE BLANCHE, 1984, PARIS : AUTREMENT, 1984. (PROSE, ROMAN)
167. ERNAUX.A, CE QU'ILS DISENT OU RIEN, 1977, PARIS : GALLIMARD, 1989. (PROSE, ROMAN)
168. ERNAUX.A, LA FEMME GELEE, 1981, PARIS : GALLIMARD, 1989. (PROSE, ROMAN)
169. ETCHERELLI.CL, ELISE OU LA VRAIE VIE, 1967, PARIS : DENOEL, 1967. (PROSE, ROMAN)
170. FALLET.R, LE TRIPORTEUR, 1951, PARIS : GALLIMARD, 1983. (PROSE, ROMAN)
171. FALLET.R, LA GRANDE CEINTURE, 1956, PARIS : DENOEL, 1956. (PROSE, ROMAN)

-
172. FEBVRE.L, COMBATS POUR L'HISTOIRE, 1952, PARIS : A. COLIN, 1953. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
173. FONTAINE.G, LA CERAMIQUE FRANCAISE, 1965, PARIS : P.U.F., 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
174. FONTENEAU.J, CONSEIL MUNIC. MAIRE ADJOINTS, 1965, PARIS : LES EDITIONS OUVRIERES, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
175. FORLANI.R, GOUTTIERE, 1989, PARIS : GALLIMARD, 1992. (PROSE, ROMAN)
176. FOURASTIE.J, LE GRAND ESPOIR DU 20E SIECLE, 1969, PARIS : GALLIMARD, 1969. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
177. FUNCK-MOUREAU, TRAIT. INFORM. DOC. ORDINATEUR, 1968, IN : BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE, T.11, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
178. FURON.R, EVOLUTION GEOLOGIE AU 20E S., 1956, IN : REVUE GENERALE DES SCIENCES, T.63. PARIS : SEDES, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
179. GARY.R, LA PROMESSE DE L'AUBE, 1960, PARIS : GALLIMARD, 1996. (PROSE, ROMAN)
180. GARY.R, AU-DELA DE CETTE LIMITE VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE, 1975, PARIS : GALLIMARD, 1982. (PROSE, ROMAN)
181. GAULLE.CH DE, MEMOIRES DE GUERRE : L'APPEL, 1954, PARIS : PLON, 1954. (PROSE, MEMOIRES)
182. GAULLE.CH DE, MEMOIRES DE GUERRE : L'UNITE, 1956, PARIS : PLON, 1956. (PROSE, MEMOIRES)
183. GAULLE.CH DE, MEMOIRES DE GUERRE : LE SALUT, 1959, PARIS : PLON, 1959. (PROSE, MEMOIRES)
184. GENEVOIX.M, CEUX DE 14, 1950, PARIS : FLAMMARION, 1983. (PROSE, ROMAN)
185. GENEVOIX.M, FATOU CISSE, 1954, PARIS : FLAMMARION, 1966. (PROSE, ROMAN)
186. GENEVOIX.M, ROUTES DE L'AVENTURE, 1959, PARIS : PLON, 1980. (PROSE, ROMAN)
187. GERMAIN.S, LA PLEURANTE DES RUES DE PRAGUE, 1992, PARIS : GALLIMARD, 1994. (PROSE, ROMAN)
188. GEZE.B, LA SPELEOLOGIE SCIENTIFIQUE, 1965, PARIS : ED. DU SEUIL, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)

189. GIBEAU.Y, ALLONS Z'ENFANTS, 1952, PARIS : CALMANN-LEVY, 1952. (PROSE, ROMAN)
190. GIDE.A, AINSI SOIT-IL, 1951, IN : JOURNAL, T.2. PARIS : GALLIMARD, 1960. (PROSE, MEMOIRES)
191. GIDE.A, ET NUNC MANET IN TE, 1951, IN : JOURNAL, T.2. PARIS : GALLIMARD, 1960. (PROSE, MEMOIRES)
192. GINESTET.P, ASSEMBLEE PARLEMENT. EUROP., 1959, PARIS : P.U.F., 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
193. GIRAUD.R, LA COUPURE, 1966, PARIS : DENOEL, 1966. (PROSE, ROMAN)
194. GIRAUD.R, CARREFOUR BUCI, 1987, PARIS : LE DILETTANTE, 1987. (PROSE, ROMAN)
195. GOLDSCHMIDT.B, L'AVENTURE ATOMIQUE, 1962, PARIS : FAYARD, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
196. GOURIOU.C, MEMENTO TYPOGRAPHIQUE, 1961, PARIS : HACHETTE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
197. GRACQ.J, LE RIVAGE DES SYRTES, 1951, PARIS : CORTI, 1951. (PROSE, ROMAN)
198. GRACQ.J, UN BALCON EN FORET, 1958, PARIS : CORTI, 1990. (PROSE, ROMAN)
199. GRACQ.J, PREFERENCES, 1961, PARIS : CORTI, 1989. (PROSE, ESSAI)
200. GRACQ.J, LETTRINES, 1967, PARIS : CORTI, 1988. (PROSE, ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
201. GRACQ.J, LA PRESQU'ILE, 1970, PARIS : CORTI, 1991. (PROSE, ROMAN)
202. GRACQ.J, LETTRINES 2, 1974, PARIS : CORTI, 1990. (PROSE, ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
203. GRACQ.J, LES EAUX ETROITES, 1976, PARIS : CORTI, 1991. (PROSE, ROMAN)
204. GRACQ.J, EN LISANT EN ECRIVANT, 1980, PARIS : CORTI, 1991. (PROSE, ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
205. GRACQ.J, LA FORME D'UNE VILLE, 1985, PARIS : CORTI, 1990. (PROSE, ESSAI)
206. GRACQ.J, AUTOUR DES SEPT COLLINES, 1988, PARIS : CORTI, 1991. (PROSE, ESSAI)
207. GRACQ.J, CARNETS DU GRAND CHEMIN, 1992, PARIS : CORTI, 1992. (PROSE, ESSAI)
208. GRANDJEAN.S, ORFEVRETERIE 19E S. EN EUROPE, 1962, PARIS : P.U.F., 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)

-
209. GRECE.M DE, LA NUIT DU SERAIL, 1982, PARIS : GALLIMARD, 1986. (PROSE, ROMAN)
210. GREEN.J, JOURNAL T.5, 1950, PARIS : PLON, 1951. (PROSE, MEMOIRES)
211. GREEN.J, MOIRA, 1950, PARIS : PLON, 1950. (PROSE, ROMAN)
212. GRIAULE.M, METHODE DE L'ETHNOGRAPHIE, 1957, PARIS : P.U.F., 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
213. GROULT.B. et FL., IL ETAIT DEUX FOIS, 1968, PARIS : DENOEL, 1968. (PROSE, ROMAN)
214. GUEHENNO.J, JEAN-JACQUES T.2, 1950, PARIS : GRASSET, 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
215. GUEHENNO.J, JEAN-JACQUES T.3, 1952, PARIS : GALLIMARD, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
216. GUIBERT.H, VOYAGE AVEC DEUX ENFANTS, 1982, PARIS : ED. DE MINUIT, 1992. (PROSE, ROMAN)
217. GUIBERT.H, DES AVEUGLES, 1985, PARIS : GALLIMARD, 1993. (PROSE, ROMAN)
218. GUIBERT.H, A L'AMI QUI NE M'A PAS SAUVE LA VIE, 1990, PARIS : GALLIMARD, 1993. (PROSE, ROMAN)
219. GURVITCH.G, TRAITE DE SOCIOLOGIE T.1, 1967, PARIS : P.U.F., 1967. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
220. GURVITCH.G, TRAITE DE SOCIOLOGIE T.2, 1968, PARIS : P.U.F., 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
221. HANSKA.E, J'ARRETE PAS DE T'AIMER, 1981, PARIS : BALLAND, 1981. (PROSE, ROMAN)
222. HANSKA.E, LES AMANTS FOUDROYES, 1984, PARIS : MAZARINE, 1984. (PROSE, ROMAN)
223. HAUTECOEUR.L, ART SOUS REVOLUTION ET EMPIRE, 1954, PARIS : LE PRAT, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
224. HERMARY-VIEILLE.C, L'EPIPHANIE DES DIEUX, 1983, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
225. HUSSON-GRAF, BIOLOGIE GEN. LA CELLULE, 1965, PARIS : GAUTHIER-VILLARS, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
226. HUYGHE.R, DIALOGUE AVEC LE VISIBLE, 1955, PARIS : FLAMMARION, 1955. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)

227. JANKELEVITCH.V, LE JE-NE-SAIS-QUOI., 1957, PARIS : P.U.F., 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
228. JAPRISOT.S, LA DAME DANS L'AUTO, 1966, PARIS : DENOEL, 1966. (PROSE, ROMAN)
229. JARDIN.A, BILLE EN TETE, 1986, PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
230. JOCARD.L-M, TOURISME ET ACTION DE L'ETAT, 1966, PARIS : BERGER-LEVRAULT, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)
231. JOFFO.J, UN SAC DE BILLES, 1973, PARIS : LATTES, 1982. (PROSE, ROMAN)
232. JOLLEY.J-L, LE TRAITEMENT DES INFORMATIONS, 1968, PARIS : HACHETTE, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
233. KANE.CHEIKH HAMIDOU, L'AVENTURE AMBIGUE, 1961, PARIS : UNION GENERALE D'EDITIONS, 1988. (PROSE, ROMAN)
234. KESSEL.J, LE LION, 1958, PARIS : GALLIMARD, 1997. (PROSE, ROMAN)
235. KOURGANOFF.V, ASTRONOMIE FONDAMENT. ELEMENT., 1961, PARIS : MASSON ET CIE, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ASTRONOMIE)
236. KRISTEVA.J, LES SAMOURAIS, 1990, PARIS : GALLIMARD, 1992. (PROSE, ROMAN)
237. KUNSTLER.CH, L'ART AU 19E S. EN FRANCE, 1954, PARIS : LE PRAT, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
238. LABRO.P, DES BATEAUX DANS LA NUIT, 1982, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
239. LAINE.P, LA DENTELLIERE, 1974, PARIS : GALLIMARD, 1996. (PROSE, ROMAN)
240. LAMBERTIE.R-M, INDUSTRIE PIERRE ET MARBRE, 1962, PARIS : P.U.F., 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
241. LANGE.M, LES CABINES DE BAIN, 1982, PARIS : GALLIMARD, 1987. (PROSE, ROMAN)
242. LANZMANN.J, LE TETARD, 1976, PARIS : L. G. F. , 1988. (PROSE, ROMAN)
243. LANZMANN.J, LA HORDE D'OR, 1994, PARIS : POCKET, 1995. (PROSE, ROMAN)
244. LASAYGUES.F, VACHE NOIRE, HANNETONS, 1985, PARIS : B. BARRAULT, 1985. (PROSE, ROMAN)
245. LE CLEZIO.J-M G, LE DELUGE, 1966, PARIS : GALLIMARD, 1966. (PROSE, ROMAN)
246. LE CLEZIO.J.M.G, LE PROCES-VERBAL, 1963, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)

-
247. LE CORBUSIER, LA CHARTE D'ATHENES, 1957, PARIS : ED. DE MINUIT, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
248. LE MASSON, LA MARINE, 1951, PARIS : ED. S.N.E.P., 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
249. LE SCOUZEC.G, ARTS DIVINATOIRES ASTROLOGIE, 1964, IN : ENCYCLOPEDIE DE LA DIVINATION. PARIS : TCHOU, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, OCCULTISME)
250. LEAUTAUD.P, LE PETIT OUVRAGE INACHEVE, 1956, PARIS : ARLES, 1992. (PROSE, ROMAN)
251. LEFEBVRE.G, LA REVOLUTION FRANCAISE, 1963, PARIS : P.U.F., 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
252. LEPRINCE-RINGUET.L, DES ATOMES ET DES HOMMES, 1957, PARIS : A. FAYARD, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
253. LESOURD-GERARD, HIST. ECONOM. 19 ET 20E S. T.2, 1966, PARIS : A. COLIN, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
254. LESOURD-GERARD, HIST. ECONOM. 19 ET 20E S. T.1, 1968, PARIS : A. COLIN, 1968. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
255. LEVADOUX.L, LA VIGNE ET SA CULTURE, 1961, PARIS : P.U.F., 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
256. LEVI-STRAUSS.C, ANTHROPOLOGIE STRUCTURALE, 1958, PARIS : PLON, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
257. LEVI-STRAUSS.C, LA PENSEE SAUVAGE, 1962, PARIS : POCKET, 1995. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
258. LIDDERDALE.D-W, LE PARLEMENT FRANCAIS, 1954, PARIS : A. COLIN, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
259. LIFAR.S, TRAITE DE CHOREGRAPHIE, 1952, PARIS : BORDAS, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
260. LUBRANO-LAVADERA, LEGISL. ET ADMINISTR. MILIT., 1954, PARIS : BERGER-LEVRAULT, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, DROIT)
261. MAKINE.A, LE TESTAMENT FRANCAIS, 1995, PARIS : MERCURE DE FRANCE, 1995. (PROSE, ROMAN)
262. MALET.L, SUEUR AUX TRIPES, 1969, IN : ROMANS, NOUVELLES ET POEMES, T. 5. PARIS : R. LAFFONT, 1989. (PROSE, ROMAN)

-
263. MANOEUVRE.P, L'ENFANT DU ROCK, 1985, PARIS : J-C LATTES, 1985. (PROSE, ROMAN, ARTS)
264. MARCEL.G, L'HEURE THEATRALE, 1959, PARIS : PLON, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
265. MARIN.L, LES ETUDES ETHNIQUES EN 1950, 1954, PARIS : IMPR. JOUVE, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
266. MARROU.H-I, CONNAISSANCE HISTORIQUE, 1954, PARIS : ED. DU SEUIL, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
267. MARTIN DU GARD.R, SOUVENIRS AUTOBIOGRAPHIQUES, 1955, IN : OEUVRES COMPLETES, T.1. PARIS : GALLIMARD, 1962. (PROSE, MEMOIRES)
268. MASSON.A-SALVAN.P, LES BIBLIOTHEQUES, 1961, PARIS : P.U.F., 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
269. MATHIOT.G, COMMENT ENSEIGNER L'EDUC. MEN., 1957, PARIS : F. NATHAN, 1957. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ADMIN. PUBLIQUE)
270. MATRAS.J-J, RADIODIFFUSION ET TELEVISION, 1958, PARIS : P.U.F., 1958. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
271. MATZNEFF.G, IVRE DU VIN PERDU, 1981, PARIS : GALLIMARD, 1985. (PROSE, ROMAN)
272. MAURAIN.CH, LA METEOROLOGIE, 1950, PARIS : FLAMMARION, 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
273. MAURIAC.C, LA MARQUISE SORTIT A CINQ HEURES, 1961, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
274. MEMMI.A, AGAR, 1955, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
275. MENON-LECOTTE, AU VILLAGE DE FRANCE T.1, 1954, PARIS : BOURRELIER, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
276. MENON-LECOTTE, AU VILLAGE DE FRANCE T.2, 1954, PARIS : BOURRELIER, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ETHNOLOGIE)
277. MERCIER.J, LE FOOTBALL, 1966, PARIS : P.U.F., 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SPORTS)
278. METTA.N-A, LES PIERRES PRECIEUSES, 1960, PARIS : P.U.F., 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
279. MEYNAUD.J, GROUPES DE PRESSION EN FRANCE, 1958, PARIS : A. COLIN, 1958. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)

-
280. MEYNIER.A, LES PAYSAGES AGRAIRES, 1958, PARIS : A. COLIN, 1958. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
281. MODIANO.P, LES BOULEVARDS DE CEINTURE, 1972, PARIS : GALLIMARD, 1987. (PROSE, ROMAN)
282. MODIANO.P, VILLA TRISTE, 1975, PARIS : GALLIMARD, 1975. (PROSE, ROMAN)
283. MOHRT.M, LA MAISON DU PERE, 1979, IN : LA MAISON DU PERE SUIVI DE VERS L'OUEST. PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
284. MOHRT.M, VERS L'OUEST, 1988, IN : LA MAISON DU PERE SUIVI DE VERS L'OUEST. PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
285. MOINOT.P, LE SABLE VIF, 1963, PARIS : GALLIMARD, 1963. (PROSE, ROMAN)
286. MOINOT.P, LE GUETTEUR D'OMBRE, 1979, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
287. MONESI.I, NATURE MORTE DEVANT LA FENETRE, 1966, PARIS : MERCURE DE FRANCE, 1966. (PROSE, ROMAN)
288. MORAND.PIERRE, CONFINS VIE BIOLOGIE DES VIRUS, 1955, PARIS : MASSON, 1955. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
289. MORDILLAT.G, VIVE LA SOCIALE, 1981, PARIS : ED. DU SEUIL, 1987. (PROSE, ROMAN)
290. NAUDON.P, LA FRANC-MACONNERIE, 1963, PARIS : P.U.F., 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, RELIG. SOC. SECR.)
291. NOURISSIER.F, LE MAITRE DE MAISON, 1968, PARIS : B. GRASSET, 1968. (PROSE, ROMAN)
292. NOURISSIER.F, LETTRE A MON CHIEN, 1975, PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
293. OLDENBOURG.Z, LES CITES CHARNELLES OU L'HISTOIRE DE ROGER DE MONTBRUN, 1961, PARIS : GALLIMARD, 1983. (PROSE, ROMAN)
294. OLLIVIER.E, L'ORPHELIN DE MER, 1982, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
295. ORMESSON.J D', AU PLAISIR DE DIEU, 1974, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
296. ORMESSON.J D', LE VENT DU SOIR, 1985, PARIS : LE LIVRE DE POCHE, 1988. (PROSE, ROMAN)
297. ORMESSON.J D', TOUS LES HOMMES SONT FOUS, 1986, PARIS : LE LIVRE DE POCHE, 1989. (PROSE, ROMAN)

298. ORMESSON.J D', LE BONHEUR A SAN MINIATO, 1987, PARIS : LE LIVRE DE POCHE, 1994. (PROSE, ROMAN)
299. ORMESSON.J D', LA DOUANE DE MER, 1993, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
300. ORSENNA.E, GRAND AMOUR, 1993, PARIS : ED.DU SEUIL, 1995. (PROSE, ROMAN)
301. PAGE.A, TCHAO PANTIN, 1982, PARIS : DENOEL, 1982. (PROSE, ROMAN)
302. PAYSAN.C, LES FEUX DE LA CHANDELEUR, 1966, PARIS : DENOEL, 1966. (PROSE, ROMAN)
303. PENNAC.D, LA PETITE MARCHANDE DE PROSE, 1989, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
304. PEREC.G, LES CHOSES, 1965, PARIS : JULLIARD : LES LETTRES NOUVELLES, 1965. (PROSE, ROMAN)
305. PEREC.G, LA DISPARITION, 1969, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
306. PEREC.G, LA VIE MODE D'EMPLOI : ROMANS, 1978, PARIS : LE LIVRE DE POCHE, 1995. (PROSE, ROMAN)
307. PEREC.G, ELLIS ISLAND, 1980, PARIS : POL, 1995. (PROSE, ROMAN)
308. PEREC.G, QUEL PETIT VELO A GUIDON CHROME AU FOND DE LA COUR?, 1996, PARIS : GALLIMARD, 1966. (PROSE, ROMAN)
309. PERES.J-M, LA VIE DANS L'OCEAN, 1966, PARIS : ED. DU SEUIL, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
310. PERPILLOU.A, IND. CONSTRUCTIONS NAVALES, 1967, PARIS : CENTRE DE DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE, 1967. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
311. PERROT.J, LA LINGUISTIQUE, 1963, PARIS : P.U.F., 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LINGUISTIQUE)
312. PERROUX.F, L'ECONOMIE DU XX SIECLE, 1964, PARIS : P.U.F., 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
313. PERRY.J, VIE D'UN PAIEN, 1965, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
314. PICON.G, L'USAGE DE LA LECTURE, 1960, PARIS : MERCURE DE FRANCE, 1960. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
315. PIEYRE DE MANDIARGUES.A, LE LIS DE MER, 1956, PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
316. PILHES.R-V, LA RHUBARBE, 1965, PARIS : ED. DU SEUIL, 1965. (PROSE, ROMAN)
317. PINEAU.C, S.N.C.F. ET TRANSPORTS FRANC., 1950, PARIS : S.E.P.E., 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)

-
318. POIROT-DELPECH.B, L'ETE 36, 1984, PARIS : GALLIMARD, 1994. (PROSE, ROMAN)
319. POULET.G, LES METAMORPHOSES DU CERCLE, 1961, PARIS : PLON, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
320. POUY.J-B, LA CLEF DES MENSONGES, 1988, PARIS : GALLIMARD, 1988. (PROSE, ROMAN)
321. PRAT.R, L'OPTIQUE, 1962, PARIS : ED. DU SEUIL, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHYSIQUE)
322. PRIVAT DE GARILHE, LES ACIDES NUCLEIQUES, 1963, PARIS : P.U.F., 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
323. QUEFFELEC.Y, LES NOCES BARBARES, 1985, PARIS : GALLIMARD, 1989. (PROSE, ROMAN)
324. QUENEAU.R, ZAZIE DANS LE METRO, 1959, PARIS : GALLIMARD, 1967. (PROSE, ROMAN)
325. RAMBAUD.P, LA BATAILLE, 1997, PARIS : GRASSET, 1997. (PROSE, ROMAN)
326. RAVAUT-VIGNON, RHUMATOLOGIE CLINIQUE, 1956, PARIS : MASSON ET CIE, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
327. REVERDY.P, CETTE EMOTION APPELEE POESIE, 1956, PARIS : FLAMMARION, 1974. (PROSE, ESSAI)
328. REVERDY.P, NOTE ETERNELLE DU PRESENT (1923-1960), 1958, PARIS : FLAMMARION, 1989. (PROSE, ESSAI)
329. REYNAUD.J-D, LES SYNDICATS EN FRANCE, 1963, PARIS : A. COLIN, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ECONOMIE)
330. RHEIMS.M, LES GRENIERS DE SIENNE, 1987, PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
331. RIVOYRE.CH DE, LES SULTANS, 1964, PARIS : B. GRASSET, 1964. (PROSE, ROMAN)
332. ROBBE-GRILLET.A, LES GOMMES, 1952, PARIS : LES EDITIONS DE MINUIT, 1990. (PROSE, ROMAN)
333. ROBBE-GRILLET.A, LE VOYEUR, 1955, PARIS : ED. DE MINUIT, 1988. (PROSE, ROMAN)
334. ROBBE-GRILLET.A, LA JALOUSIE, 1957, PARIS : ED. DE MINUIT, 1995. (PROSE, ROMAN)

335. ROBBE-GRILLET.A, POUR UN NOUVEAU ROMAN, 1963, PARIS : GALLIMARD, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
336. ROBERT.J, ARTISANAT DANS FRANCE CONTEMP., 1966, PARIS : A. COLIN, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
337. ROCHANT.E, UN MONDE SANS PITIE, 1990, PARIS : GALLIMARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
338. ROCHEFORT.C, LES PETITS ENFANTS DU SIECLE, 1961, PARIS : GRASSET, 1979. (PROSE, ROMAN)
339. ROLIN.J, L'ORGANISATION, 1996, PARIS : GALLIMARD, 1996. (PROSE, ROMAN)
340. ROMANOVSKY.V, LA MER SOURCE D'ENERGIE, 1950, PARIS : P.U.F., 1950. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
341. ROMILLY.J DE, LES OEUF DE PAQUES, 1993, PARIS : ED. DE FALLOIS, 1993. (PROSE, ROMAN)
342. ROUAUD.J, LES CHAMPS D'HONNEUR, 1990, PARIS : LES EDITIONS DE MINUIT, 1996. (PROSE, ROMAN)
343. ROUGERON.C, L'AVIATION DE TRANSPORT, 1951, PARIS : ED. S.N.E.P., 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
344. ROUSSEAU.P, HISTOIRE DES TRANSPORTS, 1961, PARIS : FAYARD, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
345. ROUSSEAU.P, HIST. TECHNIQUES ET INVENTIONS, 1967, PARIS : HACHETTE, 1967. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, HISTOIRE)
346. ROY.C, LA TRAVERSEE DU PONT DES ARTS, 1979, PARIS : GALLIMARD, 1983. (PROSE, ROMAN)
347. ROZE.P, LE CHASSEUR ZERO, 1996, PARIS : ALBIN MICHEL, 1996. (PROSE, ROMAN)
348. RUYER.R, CYBERNETIQUE ORIGINE INFORM., 1954, PARIS : FLAMMARION, 1954. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
349. SABATIER.R, LE CHINOIS D'AFRIQUE, 1966, PARIS : ALBIN MICHEL, 1966. (PROSE, ROMAN)
350. SABATIER.R, LES ALLUMETTES SUEDOISES, 1969, PARIS : ALBIN MICHEL, 1986. (PROSE, ROMAN)
351. SABATIER.R, TROIS SUCETTES A LA MENTHE, 1972, PARIS : ALBIN MICHEL, 1983. (PROSE, ROMAN)

-
352. SABATIER.R, LES NOISETTES SAUVAGES, 1974, PARIS : ALBIN MICHEL, 1983. (PROSE, ROMAN)
353. SABATIER.R, LES FILLETTES CHANTANTES, 1980, PARIS : ALBIN MICHEL, 1980. (PROSE, ROMAN)
354. SABATIER.R, DAVID ET OLIVIER, 1985, PARIS : ALBIN MICHEL, 1985. (PROSE, ROMAN)
355. SAGAN.F, BONJOUR TRISTESSE, 1954, PARIS : JULLIARD, 1956. (PROSE, ROMAN)
356. SAGAN.F, UN CERTAIN SOURIRE, 1956, PARIS : PRESSES POCKET, 1992. (PROSE, ROMAN)
357. SAGAN.F, AIMEZ-VOUS BRAHMS., 1959, PARIS : POCKET, 1995. (PROSE, ROMAN)
358. SAGAN.F, LA CHAMADE, 1965, PARIS : R. JULLIARD, 1965. (PROSE, ROMAN)
359. SALLERON.L, COMMENT INFORMER HONNETEMENT, 1965, PARIS : CENTRE D'ETUDES POLITIQUES ET CIVIQUES, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
360. SALVAYRE.L, LA PUISSANCE DES MOUCHES, 1995, PARIS : SEUIL, 1997. (PROSE, ROMAN)
361. SAMUEL.C, ART MUSICAL CONTEMPORAIN, 1962, PARIS : GALLIMARD, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
362. SARRAUTE.N, L'ERE DU SOUPCON, 1956, PARIS : GALLIMARD, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, CRITIQUE LITTERAIRE)
363. SARRAUTE.N, LE PLANETARIUM, 1959, PARIS : GALLIMARD, 1993. (PROSE, ROMAN)
364. SARRAUTE.N, ENFANCE, 1983, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
365. SARRAZIN.A, L'ASTRAGALE, 1965, PARIS : PAUVERT, 1986. (PROSE, ROMAN)
366. SARTRE.J-P, LES MOTS, 1964, PARIS : GALLIMARD, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI)
367. SCALLE.G, LE FEDERALISME EUROPEEN, 1952, NANCY : CENTRE EUROPEEN UNIVERSITAIRE, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
368. SCHAEFFER.P, RECHERCHE MUSIQUE CONCRETE, 1952, PARIS : ED. DU SEUIL, 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
369. SCHATZMAN.E, ASTROPHYSIQUE, 1963, PARIS : MASSON ET CIE, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ASTRONOMIE)
370. SCHWARTZ.B, POUR UNE EDUCATION PERMANENTE, 1969, IN : EDUCATION PERMANENTE, 1969, N 1. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)

-
371. SCHWARTZ.B, REFLEXIONS PROSPECTIVES, 1969, IN : EDUCATION PERMANENTE, 1969, N 3. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
372. SCHWARTZ.R, NOUV. REMEDES ET MALADIES ACT., 1965, PARIS : HACHETTE, 1965. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, BIOLOGIE)
373. SEGUIN.F, L'ARME A GAUCHE, 1990, PARIS : JULLIARD, 1990. (PROSE, ROMAN)
374. SERRIERE.M-T, LE T.N.P. ET NOUS, 1959, PARIS : J. CORTI, 1959. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
375. SIBERT.M, L'O.T.A.N., 1956, PARIS : A. PEDONE, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, POLITIQUE)
376. SIMON.C, L'HERBE, 1958, PARIS : ED.DE.MINUIT, 1994. (PROSE, ROMAN)
377. SIMON.C, LA ROUTE DES FLANDRES, 1960, PARIS : ED. DE MINUIT, 1960. (PROSE, ROMAN)
378. SIMON.C, LES GEORGIQUES, 1981, PARIS : ED.DE MINUIT, 1992. (PROSE, ROMAN)
379. SIMON.C, L'ACACIA, 1989, PARIS : ED. DE MINUIT, 1989. (PROSE, ROMAN)
380. SIMONIN.A, TOUCHEZ PAS AU GRISBI!, 1953, PARIS : GALLIMARD, 1989. (PROSE, ROMAN)
381. SIMONIN.A, DU MOURON POUR LES PETITS OISEAUX, 1960, PARIS : GALLIMARD, 1960. (PROSE, ROMAN)
382. SIMONIN.A, CONFESSIONS D'UN ENFANT DE LA CHAPELLE, 1977, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
383. SOLLERS.P, LE COEUR ABSOLU, 1987, PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
384. SOLLERS.P, LE SECRET, 1993, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
385. T'SERSTEVENS.A, L'ITINERAIRE ESPAGNOL, 1963, PARIS : ARTHAUD, 1963. (PROSE, RECIT DE VOYAGE)
386. TEILHARD DE CHARDIN, LE MILIEU DIVIN, 1955, PARIS : ED. DU SEUIL, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, RELIG. SOC. SECR.)
387. TEILHARD DE CHARDIN, LE PHENOMENE HUMAIN, 1955, PARIS : ED. DU SEUIL, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, PHILOSOPHIE)
388. THALLER.G, LA HOUILLE BLANCHE, 1952, PARIS : P.U.F., 1952. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ENERGIE)
389. THERAME.V, BASTIENNE, 1985, PARIS : FLAMMARION, 1985. (PROSE, ROMAN)

-
390. THIEBAUT.R, LA FABRICATION DES TISSUS, 1961, PARIS : A. COLIN, 1961. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INDUSTRIES)
391. THOMAS.J, LA ROUTE, 1951, PARIS : ED. S.N.E.P., 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
392. THOREZ.P, LES ENFANTS MODELES, 1982, PARIS : GALLIMARD, 1986. (PROSE, ROMAN)
393. TINARD.H, AUTOMOBILE, 1951, PARIS : ED. S.N.E.P., 1951. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
394. TOURNIER.M, VENDREDI OU LES LIMBES DU PACIFIQUE, 1967, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
395. TOURNIER.M, LE ROI DES AULNES, 1970, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
396. TOURNIER.M, LES METEORES, 1975, PARIS : GALLIMARD, 1995. (PROSE, ROMAN)
397. TOURNIER.M, LE VENT PARACLET, 1977, PARIS : GALLIMARD, 1993. (PROSE, ESSAI)
398. TOURNIER.M, LE COQ DE BRUYERE, 1978, PARIS : GALLIMARD, 1989. (PROSE, ROMAN)
399. TOURNIER.M, LE MEDIANOCHE AMOUREUX, 1989, PARIS : GALLIMARD, 1996. (PROSE, ROMAN)
400. VAUTRIN.J, BILLY-ZE-KICK, 1974, PARIS : MAZARINE, 1980. (PROSE, ROMAN)
401. VAUTRIN.J, BLOODY MARY, 1979, PARIS : MAZARINE, 1979. (PROSE, ROMAN)
402. VERGNE.A, L'INNOCENCE DU BOUCHER, 1984, PARIS : J-C LATTES, 1984. (PROSE, ROMAN)
403. VIAN.B, L'HERBE ROUGE, 1950, IN : L'HERBEROUGE, LES LURETTES FOURREES.PARIS : LE LIVRE DE POCHE, 1994. (PROSE, ROMAN)
404. VIAN.B, L'ARRACHE-COEUR, 1953, PARIS : HACHETTE, 1994. (PROSE, ROMAN)
405. VIAN.B, LES LURETTES FOURREES, 1962, IN : L'HERBE ROUGE, LES LURETTES FOURREES.PARIS : LE LIVRE DE POCHE, 1994. (PROSE, ROMAN)
406. VIAUX.J, LE MEUBLE EN FRANCE, 1962, PARIS : P.U.F., 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
407. VILAR.J, DE LA TRADITION THEATRALE, 1963, PARIS : GALLIMARD, 1963. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)

408. VILLARD.G, HISTOIRE ABREGEE DU COSTUME, 1956, PARIS : EYROLLES, 1956. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, ARTS)
409. VINCENOT.H, LE PAPE DES ESCARGOTS, 1972, PARIS : GALLIMARD, 1987. (PROSE, ROMAN)
410. VRIGNY.R, LA NUIT DE MOUGINS, 1963, PARIS : GALLIMARD, 1963. (PROSE, ROMAN)
411. WARUSFEL.A, LES MATHEMATIQUES MODERNES, 1969, PARIS : ED. DU SEUIL, 1969. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, MATHEMATIQUES)
412. WEINAND.M, PUBLICITE RADIOPHONIQUE, 1964, NANCY, SAINT-NICOLAS-DE-PORT : V. IDOUX, 1964. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, INFORMATION)
413. WEYERGANS.F, MACAIRE LE COPTE, 1981, PARIS : GALLIMARD, 1984. (PROSE, ROMAN)
414. WOLKOWITSCH.M, L'ELEVAGE DANS LE MONDE, 1966, PARIS : A. COLIN, 1966. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, SC. DE LA TERRE)
415. YOURCENAR.M, MEMOIRES D'HADRIEN, 1951, IN : OEUVRES ROMANESQUES. PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
416. YOURCENAR.M, DENIER DU REVE, 1959, IN : OEUVRES ROMANESQUES. PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
417. YOURCENAR.M, L'OEUVRE AU NOIR, 1968, IN : OEUVRES ROMANESQUES. PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
418. YOURCENAR.M, NOUVELLES ORIENTALES, 1978, IN : OEUVRES ROMANESQUES. PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
419. YOURCENAR.M, UN HOMME OBSCUR, 1982, IN : OEUVRES ROMANESQUES. PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
420. YOURCENAR.M, UNE BELLE MATINEE, 1982, IN : OEUVRES ROMANESQUES. PARIS : GALLIMARD, 1991. (PROSE, ROMAN)
421. ZITRONE.L, L.Z. VOUS EMMENE AUX COURSES, 1962, PARIS : DEL DUCA, 1962. (PROSE, TRAITE OU ESSAI, LOISIRS)

Annexe B

Nombre d'occurrences des noms étudiés dans les corpus

Noms	Est Républicain	Frantext
Admiration	291	631
Affection	457	944
Amitié	5833	1385
Amour	2046	7358
Angoisse	653	1303
Bonheur	3825	2820
Bonté	43	369
Chagrin	146	673
Colère	765	1585
Compassion	82	121
Crainte	575	1025
Dégoût	19	503
Désespoir	93	815
Désir	584	2901
Douleur	1457	1858
Effroi	32	235
Ennui	300	984
Enthousiasme	927	743
Envie	2698	4090
Estime	1766	382
Etonnement	133	552

Excitation	41	572
Faim	386	1306
Fatigue	358	1307
Fierté	541	504
Frayeur	180	121
Fureur	72	608
Gaieté	223	434
Gaîté	9	118
Gêne	350	614
Haine	142	948
Honte	120	1319
Horreur	220	1165
Inquiétude	894	938
Jalousie	121	456
Joie	3817	2642
Méfiance	141	446
Mélancolie	83	381
Mépris	92	644
Orgueil	171	660
Panique	194	373
Passion	3528	1898
Peine	3619	3242
Peur	1781	4974
Pitié	75	963
Plaisir	5686	4158
Rage	203	748
Respect	1867	1129
Satisfaction	2000	1123
Soif	153	638
Solitude	310	1378
Souffrance	463	924
Stupeur	81	390
Surprise	2962	1331
Tendresse	320	1017
Terreur	106	622

Tristesse	410	800
TOTAL	54444	72168

TABLE B.1: Répartition des occurrences des noms étudiés dans les corpus

Bibliographie

- Alonso Ramos, M. (1998). *Étude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- Alonso Ramos, M. (2009). Noms d'objet ou cause de sentiment dans le Diccionario de colocaciones del español. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 185–202). Grenoble : Ellug.
- Altman, J. & Polguère, A. (2003). La BDéf : base de définitions dérivée du dictionnaire explicatif et combinatoires. In *First International Conference on Meaning Text Theory* (pp. 43–54).
- Anscombre, J.-C. (1986). L'article zéro en français : un imparfait du substantif? *Langue Française*, 72, 4–39.
- Anscombre, J.-C. (1991). La détermination zéro : quelques propriétés. *Langages*, 102, 103–124.
- Anscombre, J.-C. (1995). Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude. *Langue Française*, 105, 40–54.
- Anscombre, J.-C. (1996). Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 257–273). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Anscombre, J.-C. (2004). La notion de polysémie dans le cadre de la théorie des stéréotypes. *Verbum*, XXVI(1), 55–64.
- Anscombre, J.-C. (2005). Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques. *Lidil*, 32, 145–165.
- Apresjan, J. D. (1974). Regular Polysemy. *Linguistics*, 12(142), 5–32.
- Apresjan, J. D. (1992). *Lexical Semantics : User's Guide to Contemporary Russian Vocabulary*. Moscou : Karoma Publishers.
- Asher, N., Benamara, F., & Mathieu, Y. Y. (2009). Appraisal of Opinion Expressions in Discourse. *LinguisticæInvestigationes*, 32(2), 279–292.

- Audibert, L. (2002). Étude des critères de désambiguïisation sémantique automatique : présentation et premiers résultats sur les cooccurrences. In *Actes RÉCITAL 2002* (pp. 415–424).
- Audibert, L. (2003). Étude des critères de désambiguïisation sémantique automatique : résultats sur les cooccurrences. In *Actes TALN 2003* (pp. 35–44).
- Augustyn, M., Ben Hamou, S., Bloquet, G., Goossens, V., Loiseau, M., & Rynck, F. (2008). Constitution de ressources pédagogiques numériques : le lexique des affects. In M. Loiseau, M. Abouzaïd, L. Buson, C. Cavalla, A. Djaroun, C. Dugua, A. Ghimenton, V. Goossens, T. Lebarbé, A. Nardy, F. Rinck, & C. Surcouf (Eds.), *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire* (pp. 407–414). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Augustyn, M. & Bouchoueva, E. (2009). Les collocations métaphoriques des noms de colère en français, russe et polonais. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 191–205). Grenoble : Ellug.
- Balibar-Mrabti, A. (1995). Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale. *Langue Française*, 105, 88–97.
- Barque, L. (2008). *Description et formalisation de la polysémie régulière du français*. Thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris.
- Beuseroy, D. (2008). Les noms abstraits intensifs ou “ noms statifs ” : (non) projection du nombre et interprétation. In J. Durand, B. Habert, & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* (pp. 2389–2406). Paris : Institut de Linguistique Française, [en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08248>.
- Beuseroy, D. (2009). *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs. Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de doctorat, Nancy-Université, Nancy.
- Beuseroy, D. (2010). Les noms abstraits intensifs et la légitimation de l'article défini. In F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondala, & S. Prévost (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010* (pp. 2041–2056). Paris : Institut de Linguistique Française, [en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010179>.
- Benninger, C. (2001). Noms de propriété, noms de sentiment et quantification nominale. In D. Amiot, W. De Mulder, & N. Flaux (Eds.), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique* (pp. 11–25). Arras : Artois Presses Université.
- Blanco, X. (2002). Les déterminants figés. *Langages*, 145, 61–81.
- Blumenthal, P. (2006). De la logique des mots à l'analyse de la synonymie. *Langue Française*, 150, 14–31.

- Blumenthal, P. (2008). Histoires de mots : affinités (s)électives. In J. Durand, B. Habert, & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* (pp. 31–46). Paris : Institut de Linguistique Française, [en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08338>.
- Blumenthal, P. (2009). Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 41–64). Grenoble : Ellug.
- Blumenthal, P. (2010). L'actualisation des noms d'affect. In P. Blumenthal & S. Mejri (Eds.), *Les configurations du sens* (pp. 13–25). Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- Bouchard, D. (1995). Les verbes psychologiques. *Langue Française*, 105, 6–16.
- Bouillon, P. (1997). *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Bresson, D. & Dobrovolskij, D. (1995). Petite syntaxe de la 'peur'. Application au français et à l'allemand. *Langue Française*, 105, 107–119.
- Buvet, P.-A. (1998). Détermination et classes d'objet. *Langages*, 131, 91–102.
- Buvet, P.-A., Girardin, C., Gross, G., & Groud, C. (2005). Les prédicats d'<affect>. *Lidil*, 32, 123–143.
- Cadiot, P. & Habert, B. (1997). Aux sources de la polysémie nominales. *Langue française*, 113, 3–11.
- Carlson, G. N. (1977). *Reference to Kinds in English*. Ph.d. dissertation, University of Massachusetts, Amherst. Published by Garland Press, 1980.
- Catena, A. & Lamprou, E. (2009). Les prédicats d'affect dans les dictionnaires monolingues coordonnés espagnol/grec/français. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 103–126). Grenoble : Ellug.
- Colletta, J.-M. & Tcherkassof, A., Eds. (2001). *Colloque international. Émotions, interactions et développement*. Grenoble : LPS-Université Pierre Mendès France Grenoble II - LIDILEM-Université Stendhal Grenoble III.
- Copestake, A. & Briscoe, T. (1991). Lexical Operations in a Unification-based Framework. In J. Pustejovsky & S. Bergler (Eds.), *Lexical Semantics and Knowledge Representation*. Morristown : Association for Computational Linguistics.
- Copestake, A. & Briscoe, T. (1995). Semi-productive polysemy and sense extension. *Journal of semantics*, 12(1), 15–67.

- Croft, W. & Cruse, D. A. (2004). *Cognitive Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cruse, D. A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cruse, D. A. (1995). Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistic view point. In P. Saint-Dizier & E. Viegas (Eds.), *Computational lexical semantics* (pp. 33–49). Cambridge : Cambridge University Press.
- Cruse, D. A. (2000). Aspects of the Micro-structure of Word Meanings. In Y. Ravin & C. Leacock (Eds.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches* (pp. 30–51). Oxford : Oxford University Press.
- Cruse, D. A. (2003). Aux frontières de la polysémie : les micro-sens. In S. Rémi-Giraud & L. Panier (Eds.), *La polysémie ou l'empire des sens* (pp. 131–140). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Cruse, D. A. (2004). *Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*. Oxford : Oxford University Press, 2^{ème} édition.
- Cusin-Berche, F. (1999). Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique. *Langages*, 136, 5–26.
- De Bonis, M. (1996). *Connaître les émotions humaines*. Sprimont : Mardaga.
- Defrancq, B. & Willems, D. (1996). De l'abstrait au concret. Une réflexion sur la polysémie des noms déverbaux. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 221–230). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Dubois, J., Ed. (2002). *Lexis : Larousse de la langue française*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. (1975). Je trouve que. *Semantikos*, 1(1), 63–88.
- Flaux, N. (1996). Question de terminologie. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 77–90). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Flaux, N. (1997). Les déterminants et le nombre. In N. Flaux, D. Van de Velde, & W. De Mulder (Eds.), *Entre général et particulier : les déterminants* (pp. 15–82). Arras : Artois Presses Université.
- Flaux, N., Glatigny, M., & Samain, D., Eds. (1996). *Les noms abstraits. Histoire et théories*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

- Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Fotopoulou, A., Mini, M., Pantazara, M., & Moustaki, A. (2009). La combinatoire lexicale des noms de sentiment en grec moderne. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 81–102). Grenoble : Ellug.
- Gaatone, D. (2007). Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales : quelques réflexions. *Travaux de linguistique*, 55, 93–105.
- Galmiche, M. & Kleiber, G. (1996). Sur les noms abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 23–40). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Gary-Prieur, M.-N. (1996). A propos du fonctionnement sémantique des Noms Propres et des Noms Abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 135–146). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Gavriilidou, Z. (2002). La détermination des noms de sentiment en grec moderne. *Langages*, 145, 83–96.
- Gayral, F. & Saint-Dizier, P. (1999). Peut-on couper à la polysémie verbale? In *Actes TALN 1999* (pp. 155–164).
- Geeraerts, D. (1993). Vagueness's puzzles, polysemy's vagaries. *Cognitive Linguistics*, 4, 223–272.
- Geeraerts, D. (2010). *Theories of Lexical Semantics*. Oxford : Oxford University Press.
- Gladkova, A. (2005). Socuvstvie and Sostradanie : a Semantic Study of two Russian Emotions. The Natural Semantic Metalanguage Approach. *Lidil*, 32, 33–47.
- Goddard, C. (2000). Polysemy : A Problem of Definition. In Y. Ravin & C. Leacock (Eds.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches* (pp. 129–151). Oxford : Oxford University Press.
- Goossens, V. (2004). L'organisation du champ sémantique des sentiments en français. Mémoire de Maîtrise, Université Stendhal Grenoble 3, Grenoble.
- Goossens, V. (2005a). Les noms de sentiment : esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales. *Lidil*, 32, 103–121.
- Goossens, V. (2005b). Une typologie des noms de sentiment basée sur leurs collocations verbales. Mémoire de Master2, Université Stendhal Grenoble 3, Grenoble.

- Goossens, V. (2008). Régularités et irrégularités dans la polysémie des noms d'affect : le cas de l'expression de la source de l'affect. In M. Loiseau, M. Abouzaïd, L. Buson, C. Cavalla, A. Djaroun, C. Dugua, A. Ghimenton, V. Goossens, T. Lebarbé, A. Nardy, F. Rinck, & C. Surcouf (Eds.), *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire* (pp. 55–62). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Gross, M. (1995). Une grammaire locale de l'expression des sentiments. *Langue Française*, 105, 70–87.
- Grossmann, F. & Tutin, A. (2007). Motivation of Lexical Associations in Collocations : the Case of Intensifiers Denoting 'Joy'. In L. Wanner (Ed.), *Festschrift in Honour of Igor Mel'čuk* (pp. 139–165). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Habert, B. (2004). Outiller la linguistique : de l'emprunt de techniques aux rencontres de savoirs. *Revue française de linguistique appliquée*, IX(1), 5–24.
- Haßler, G. (2005). Synonymie et incompatibilité des noms d'émotion. *Lidil*, 32, 49–66.
- Huyghe, R. & Jugnet, A. (2010). Nominalisations statives et transfert aspectuel : quel héritage sémantique ? In F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondala, & S. Prévost (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010* (pp. 1713–1726). Paris : Institut de Linguistique Française, [en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010089>.
- Imbs, P. & Quemada, B., Eds. (1994). *Trésor de la Langue Française*. [version informatisée] : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- Irgadian, F. (2003). Les collocations d'intensité dans le champ sémantique des sensations. Mémoire de DEA, Université Stendhal Grenoble 3, Grenoble.
- Jacquey, E. (2005). Ambiguïté lexicale et quantification : une modélisation de la polysémie logique. In F. Corblin & C. Gardent (Eds.), *Interpréter en contexte* (pp. 107–142). Paris : Lavoisier.
- Jacquey, E. (2006). Un cas de « polysémie logique » : modélisation des noms d'action en français ambigus entre processus et artefact. *Traitement Automatique des Langues*, 47(1), 137–166.
- Jayez, J. (2001). Underspecification, Context Selection, and Generativity. In P. Bouillon & F. Busa (Eds.), *The Language of Word Meaning* (pp. 124–148). Cambridge : Cambridge University Press.
- Jayez, J. (2008). Quel(s) rôle(s) pour les « facettes » ? *Langages*, 172, 53–68.

-
- Johnson-Laird, P. N. & Oatley, K. (1989). The Language of Emotions : An Analysis of a Semantic Field. *Cognition and Emotion*, 2(3), 81–123.
- Kayser, D. (1987). Une sémantique qui n'a pas de sens. *Langages*, 87, 33–45.
- Kayser, D. (1989). Réponse à Kleiber et Riegel. *Linguisticae Investigationes*, XIII(2), 419–422.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2000). Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^{ème} siècle? Remarques et aperçus. In C. Plantin, M. Doury, & V. Traverso (Eds.), *Les émotions dans les interactions* (pp. 33–74). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Kleiber, G. (1990). Sur la définition sémantique d'un mot. Les sens uniques conduisent-ils à des impasses? In J. Chaurand & F. Mazière (Eds.), *La définition* (pp. 125–148). Paris : Larousse.
- Kleiber, G. (1994). *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. (1995). Polysémie, transferts de sens et métonymie intégrée. *Folia Linguistica*, XXIX(1-2), 105–132.
- Kleiber, G. (1996). Cognition, sémantique et facettes : une « histoire » de livres et de... romans. In G. Kleiber & M. Riegel (Eds.), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans* (pp. 219–231). Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kleiber, G. (2003). Indéfini, partitif et adjectif : du nouveau. La lecture individualisante. *Langages*, 151, 9–28.
- Kleiber, G. (2005). Quand y a-t-il sens multiple? Le critère référentiel en questions. In O. Soutet (Ed.), *La polysémie* (pp. 51–73). Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Kleiber, G. (2008a). Histoires de livres et de volumes. *Langages*, 172, 14–29.
- Kleiber, G. (2008b). Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit. In J. Durand, B. Habert, & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*. Paris : Institut de Linguistique Française, [en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08341>.
- Kleiber, G. & Riegel, M. (1989). Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens. *Linguisticae Investigationes*, XII(2), 405–417.
- Kleiber, G. & Riegel, M. (1991). Sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser. *Linguisticae Investigationes*, XV(1), 181–201.

- Kokochkina, I. (2009). Paramètres de description des états. *Cahiers de lexicologie*, 2(95), 115–130.
- Krzyżanowska, A. (2006). Les noms d'affect et la polysémie par déplacement de sens. *Verbum*, XXVIII(4), 381–396.
- Krzyżanowska, A. (2009a). Pluralisation des noms d'affect en français et en polonais. *Synergies Pologne*, 6, 79–91.
- Krzyżanowska, A. (2009b). Sur la sémantique de quelques noms de tristesse. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 173–189). Grenoble : Ellug.
- Le Pesant, D. (1997). Vers une définition plus rigoureuse de la polysémie. *Bulag*, Actes du colloque FRACTAL 1997, 255–259.
- Le Pesant, D. & Mathieu-Colas, M. (1998). Introduction aux classes d'objets. *Langages*, 131, 6–33.
- Lebas, F. (2008). « Hyperonyme », « métonymie intégrée », « trait catégoriel » : des coquilles dans le Livre de la sémantique. *Langages*, 172, 88–108.
- Leeman, D. (1995). Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non *Max est en peur. *Langue Française*, 105, 55–69.
- Leher, A. (1990). Polysemy, conventionality and the structure of the lexicon. *Cognitive Linguistics*, 1-2, 207–246.
- Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (1998). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Dunod.
- Lewandowska-Tomaszczyk, B. (2007). Polysemy, Prototypes and Radial Categories. In D. Geeraerts & H. Cuyckens (Eds.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics* (pp. 139–169). Oxford : Oxford University Press.
- Lim, J.-H. (2008). Deux lectures possibles pour être triste en coréen. *Cahiers de lexicologie*, 2(93), 55–63.
- Manning, C. & Schütze, H. (1999). *Foundations of Statistical Natural Language Processing*. Cambridge : MIT Press.
- Martin, F. (2006). *Prédicats statifs, causatifs et résultatifs en discours. Sémantique des adjectifs évaluatifs et des prédicats psychologiques*. Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Martin, F. (2008). Deux types de stage-level predicates. *Langages*, 169, 111–128.

-
- Martin, F. (2010a). Stage level and Individual level Readings of Quality Nouns. A study in aspectual morpho-semantics. *Going Romance 24 : Universiteit Leiden, 9-11 décembre 2010*.
- Martin, F. (2010b). Stage level and Individual level Readings of Quality Nouns. Deadjectival Suffixes as Aspectual Disambiguators. *Décembrettes 7 - Colloque international de morphologie : Toulouse, 2-3 décembre 2010*.
- Martin, F. (à paraître). Stage level and Individual level Readings of Quality Nouns. *Paper under review for Decembrettes 7 and Going Romance 24*.
- Martin, R. (1972). Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie. *Travaux de linguistique et de littérature*, 10, 125–136.
- Martin, R. (1979). La polysémie verbale. Esquisse d'une typologie formelle. *Travaux de linguistique et de littérature*, 17, 261–276.
- Martin, R. (1996). Le fantôme du nom abstrait. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 41–50). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Martin, R. (2001). *Sémantique et automate : l'apport du dictionnaire informatisé*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mathieu, Y. Y. (1995). Verbes psychologiques et interprétation sémantique. *Langue Française*, 105, 98–106.
- Mathieu, Y. Y. (1999). Les prédicats de sentiment. *Langages*, 136, 41–52.
- Mathieu, Y. Y. (2000). *Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique*. Paris : CNRS Éditions.
- Mathieu, Y. Y. (2006). A Computational Semantic Lexicon of French Verbs of Emotion. In J. G. Shanahan, Y. Qu, & J. Wiebe (Eds.), *Computing Attitude and Affect in Text* (pp. 109–124). Dordrecht : Springer.
- Mathieu, Y. Y. (2008). Navigation dans un texte à la recherche des sentiments. *Linguisticæ Investigationes*, 31(2), 313–322.
- Maurel, S., Curtoni, P., & Dini, L. (2009). Sybille : anatomie d'un système automatique d'extraction de termes de sentiments. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 275–296). Grenoble : Ellug.

- Melnikova, E. (2009). L'aspectualité des constructions verbo-nominales de sentiment en français et en russe. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 155–172). Grenoble : Ellug.
- Melnikova, E. (2010). Étude de corpus des constructions verbo-nominales de sentiment en français et en russe. In E. Dontchenko & I. Novakova (Eds.), *Lexique et grammaire : regards croisés* (pp. 161–178). Grenoble : Université d'état d'Astrakhan - Ellug.
- Mel'čuk, I. (1988). *Dependency Syntax : Theory and Practice*. Albany : State University of New York Press.
- Mel'čuk, I. (2004a). Actants in semantics and syntax I : actants in semantics. *Linguistics*, 42(1), 1–66.
- Mel'čuk, I. (2004b). Actants in semantics and syntax II : actants in syntax. *Linguistics*, 42(2), 247–291.
- Mel'čuk, I. (2006). Explanatory-Combinatorial Dictionary. In G. Sica (Ed.), *Open problems in linguistics and lexicography* (pp. 225–355). Monza : Polimetrica.
- Mel'čuk, I., Arbatchewsky Jumarie, N., Dagenais, L., Elnitsky, L., Iordanskaja, L., Lefebvre, M.-N., & Mantha, S. (1988). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, recherches lexico-sémantiques vol. II*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I., Arbatchewsky Jumarie, N., Elnitsky, L., Iordanskaja, L., & Lessard, A. (1984). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, recherches lexico-sémantiques vol. I*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I., Arbatchewsky Jumarie, N., Iordanskaja, L., & Mantha, S. (1992). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, recherches lexico-sémantiques vol. III*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I., Arbatchewsky Jumarie, N., Iordanskaja, L., Mantha, S., & Polguère, A. (1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, recherches lexico-sémantiques vol. IV*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I., Clas, A., & Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Mel'čuk, I. & Polguère, A. (2007). *Lexique actif du français*. Bruxelles : De Boeck.
- Mel'čuk, I. & Wanner, L. (1996). Lexical Functions and Lexical Inheritance for Emotion Lexemes in German. In L. Wanner (Ed.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing* (pp. 209–278). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

- Milićević, J. (2009). Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire. *Langages*, 176, 94–116.
- Milićević, J. & Polguère, A. (2010). Ambivalence sémantique des noms de communication langagière du français. In F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondala, & S. Prévost (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010* (pp. 1029–1050). Paris : Institut de Linguistique Française, [en ligne] : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010102>.
- Moustaki, A., Pantazara, M., Fotopoulou, A., & Mini, M. (2008). Comment traduire les noms d'émotion. Étude contrastive entre le grec moderne et le français. *Discours*, 3, [en ligne] <http://discours.revues.org/index3873.html>.
- Nigam, K. & Hurst, M. (2006). Towards a Robust Metric of Polarity. In J. G. Shanahan, Y. Qu, & J. Wiebe (Eds.), *Computing Attitude and Affect in Text : Theory and Applications* (pp. 265–279). Dordrecht : Springer.
- Novakova, I. & Tutin, A. (2009). Les émotions sont-elles comptables ? In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 65–79). Grenoble : Ellug.
- Nunberg, G. (1995). Transfers of meaning. *Journal of semantics*, 12(2), 109–132.
- Nunberg, G. & Zaenen, A. (1997). La polysémie systématique dans la description lexicale. *Langue Française*, 113, 12–23.
- Oster, U. (2010). Using corpus methodology for semantic and pragmatic analyses : What can corpora tell us about linguistic expression of emotions ? *Cognitive Linguistics*, 21(4), 727–763.
- Ounis, H. (2009). De la distinction entre nom d'émotion et nom de sentiment : coup de foudre et amour. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 139–153). Grenoble : Ellug.
- Pantazara, M., Fotopoulou, A., Mini, M., & Moustaki, A. (2008). La description des noms de sentiments du grec moderne. *Linguisticae Investigationes*, 31(2), 323–331.
- Pauly, E. (2010). *La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie. L'exemple des verbes aller, partir et tirer en français contemporain*. Paris : L'Harmattan.
- Pauna, R. (2008). Détermination nominale et aspect. *Cahiers de lexicologie*, 2(93), 85–100.
- Picoche, J. (1986). *Structure sémantique du lexique français*. Paris : Nathan.
- Picoche, J. (1995). Combien y a-t-il de cœur(s) en français ? *Langue Française*, 105, 120–125.
- Picoche, J. & Rolland, J.-C. (2002). *Dictionnaire du français usuel*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

- Pinault, G.-J. (1996). Aspects de la reconstruction de l'abstrait en indo-européen. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 199–211). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Plantin, C. (1997). L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, 96, 81–100.
- Plantin, C., Doury, M., & Traverso, V., Eds. (2000). *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Polguère, A. (2003). Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données DiCo. *Traitement Automatique des Langues*, 44(2), 39–68.
- Polguère, A. (2011). Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage. *Cahiers de lexicologie*, 1(98), 197–211.
- Pustejovsky, J. (1991). The Generative Lexicon. *Computational Linguistics*, 17(4), 409–441.
- Pustejovsky, J. (1995a). Linguistic constraints on type coercion. In P. Saint-Dizier & E. Viegas (Eds.), *Computational lexical semantics* (pp. 71–97). Cambridge : Cambridge University Press.
- Pustejovsky, J. (1995b). *The Generative Lexicon*. Cambridge : MIT Press.
- Quine, W. V. O. (1960). *Word and Object*. Cambridge : Technology Press of the MIT.
- Rainer, F. (1996). La polysémie des noms abstraits : historique et état de la question. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 117–126). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ravin, Y. & Leacock, C. (2000). Polysemy : An Overview. In Y. Ravin & C. Leacock (Eds.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches* (pp. 1–29). Oxford : Oxford University Press.
- Récanati, F. (1997). La polysémie contre le fixisme. *Langue Française*, 113, 107–123.
- Rémi-Giraud, S. (1998). Le complément circonstanciel. Problèmes de définition. In S. Rémi-Giraud & A. Roman (Eds.), *Autour du circonstant* (pp. 65–113). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Rémi-Giraud, S. & Roman, A., Eds. (1998). *Autour du circonstant*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Rey-Debove, J. & Rey, A., Eds. (2001). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert. Version électronique.

- Reymond, D. (2001). Dictionnaires distributionnels et étiquetage lexical de corpus. In *Actes RÉCITAL 2001*, volume I (pp. 479–488).
- Reymond, D. (2002). Méthodologie pour la création d'un dictionnaire distributionnel dans une perspective d'étiquetage lexical semi-automatique. In *Actes RÉCITAL 2002*, volume I (pp. 405–414).
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Riemer, N. (2005). *The Semantics of Polysemy*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- Rousseau, A. (1996). Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 51–65). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Ruwet, N. (1972). *A propos d'une classe de verbes 'psychologiques'. Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Éditions du seuil.
- Ruwet, N. (1994). Être ou ne pas être un verbe de sentiments. *Langue Française*, 103, 45–55.
- Ruwet, N. (1995). Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs? *Langue Française*, 105, 28–39.
- Sanromán Vilas, B. (2003). *Semántica, sintaxis y combinatoria léxica de los nombres de emoción en español*. Thèse de doctorat, Universidad de Helsinki, Helsinki.
- Sanromán Vilas, B. (2005). Individual-Level and Stage-Level Predicates : the Spanish Emotion Nouns. In J. D. Apresjan & L. L. Iomdin (Eds.), *East-West Encounter : Second International Conference on Meaning ⇔ Text Theory* (pp. 417–431). Moscow : Slavic Culture Languages Publishing House.
- Shanahan, J. G., Qu, Y., & Wiebe, J., Eds. (2006). *Computing Attitude and Affect in Text : Theory and Applications*. Dordrecht : Springer.
- Szulmajster-Celnikier, A. (2007). L'expression de la peur à travers les langues. *La linguistique*, 43(1), 89–116.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Tognini Bonelli, E. (2001). *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

- Tong, R. M. & Yager, R. R. (2006). Characterizing Buzz and Sentiment in Internet Sources : Linguistic Summaries and Predictive Behaviors. In J. G. Shanahan, Y. Qu, & J. Wiebe (Eds.), *Computing Attitude and Affect in Text : Theory and Applications* (pp. 281–296). Dordrecht : Springer.
- Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F., & Cavalla, C. (2006). Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires. *Langue Française*, 150, 32–49.
- Vaguer, C. (2005). Pourquoi sombre-t-on dans le malheur ? Études de constructions verbales « V dans Némotion ». *Lidil*, 32, 83–102.
- Valetopoulos, F. (2005). Ce que vous pensez des autres. La grammaire locale de la jalousie et de l'admiration. *Lidil*, 32, 67–82.
- Valetopoulos, F. (2009). Deux structures de locutions verbales pour exprimer le sentiment en grec moderne. In I. Novakova & A. Tutin (Eds.), *Le lexique des émotions* (pp. 227–248). Grenoble : Ellug.
- Van de Velde, D. (1995). *Le spectre nominal, des noms de matière aux noms d'abstraction*. Louvain-Paris : Peeters.
- Van de Velde, D. (1996). La détermination des noms abstraits. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 275–287). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Van de Velde, D. (1997). Articles, généralités, abstractions. In N. Flaux, D. Van de Velde, & W. De Mulder (Eds.), *Entre général et particulier : les déterminants* (pp. 83–136). Arras : Artois Presses Université.
- Van de Velde, D. (1998). Cet obscur objet du désir. L'objet des verbes de sentiment. *Travaux de linguistique*, 35, 67–78.
- Van de Velde, D. (1999). La multiplication des sentiments. *Travaux de linguistique*, 38, 63–87.
- Venant, F. (2006). *Représentation et calcul dynamique du sens : exploration du lexique adjectival français*. Thèse de doctorat, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.
- Venant, F. (2008). Représentation géométrique et calcul dynamique du sens lexical : application à la polysémie de livre. *Langages*, 172, 30–52.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Victorri, B. & Fuchs, C. (1996). *La polysémie. Construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.

- Wierzbicka, A. (1972). *Semantic Primitives*. Frankfurt : Athenæum.
- Wierzbicka, A. (1988). L'amour, la colère, la joie, l'ennui : la sémantique des émotions dans une perspective transculturelle. *Langages*, 89, 97–107.
- Wierzbicka, A. (1993). La quête des primitifs sémantiques. *Langue Française*, 98, 9–23.
- Wierzbicka, A. (1996). *Semantics : Primes and Universals*. Oxford : Oxford University Press.
- Wilmet, M. (1988). Le problème des noms abstraits. In J. David & G. Kleiber (Eds.), *Termes massifs et termes comptables* (pp. 93–108). Paris : Klincksieck.
- Wilmet, M. (1996). À la recherche du nom abstrait. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits. Histoire et théories* (pp. 67–76). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.